

Afrique du Sud
 Algérie
 Angola
 Bénin
 Botswana
 Burkina Faso
 Burundi
 Cameroun
 Cap-Vert
 Comores
 Congo, Rép.
 Congo, Rép. dém.
 Côte d'Ivoire
 Djibouti
 Égypte
 Érythrée
 Éthiopie
 Gabon
 Gambie
 Ghana
 Guinée
 Guinée-Bissau
 Guinée équatoriale
 Kenya
 Lesotho
 Liberia
 Libye
 Madagascar
 Malawi
 Mali
 Maroc
 Maurice
 Mauritanie
 Mozambique
 Namibie
 Niger
 Nigeria
 Ouganda
 Rép. centrafricaine
 Rwanda
 São Tomé-et-Príncipe
 Sénégal
 Seychelles
 Sierra Leone
 Soudan
 Soudan du Sud
 Swaziland
 Tanzanie
 Tchad
 Togo
 Tunisie
 Zambie
 Zimbabwe

Perspectives économiques en Afrique 2013

THÈME SPÉCIAL :
**Transformation structurelle
 et ressources naturelles**



GROUPE DE LA BANQUE
 AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



Au service
 des peuples
 et des nations



Nations Unies
 Commission économique
 pour l'Afrique



Perspectives économiques en Afrique 2013

Transformation structurelle et ressources naturelles



*Au service
des peuples
et des nations*



Nations Unies
Commission économique
pour l'Afrique

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE



Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Groupe de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration, ou des pays qu'il représente ; de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; du Programme des Nations Unies pour le développement ; de la Commission économique pour l'Afrique ; de l'Union européenne ou de celles du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ou de ses États membres.

Ce document et toute carte incluse ci-contre sont sans préjudice de tout statut ou souveraineté sur quelque territoire que ce soit, de toute délimitation de frontières internationales et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-92-64-20069-2 (imprimé)

ISBN 978-92-64-20070-8 (PDF)

DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2013-fr>

Crédits photo : Couverture © Kotomiti Okuma, Serzh, Sarin Kunthong, Pierre-Yves Babelon, montego, Kondor83, Andrejs Zavadskis, Ammit Jack, Nata-Lia, gillmar, Shutterstock/Heidi Brand, Potapov Alexander, S. Tsuji, SeDmi, Anna Rassadnikova, xpixel, PHOTO FUN, alexyandr, Svitlana Kazachek, Timothy Hodgkinson, Alex Staroseltsev - Shutterstock.com

Les corrigenda des *Perspectives économiques en Afrique* sont disponibles sur : www.africaneconomicoutlook.org/fr

© Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement, Commission économique pour l'Afrique (2013).

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer le contenu de ce rapport pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez en inclure des extraits dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source BAfD, OCDE, PNUD, CEA et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.



Avant-propos

Les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) sont nées, à l'aube du nouveau millénaire, de la constatation que le continent avait besoin d'un outil indépendant et de haute qualité pour permettre aux décideurs, aux analystes, aux investisseurs, aux journalistes, aux universitaires et aux étudiants de suivre régulièrement le développement économique de l'Afrique. Parce que l'Afrique est composée de pays nombreux, différents et en évolution rapide, un tel outil se devait d'analyser la performance à court terme des économies individuelles dans leur contexte régional. Parce que le développement est multiforme, il lui fallait combiner les dimensions macroéconomique, structurelle et sociale. Au fil des années, le partenariat s'est élargi : la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont rejoint les fondateurs, la Banque africaine de développement (BAfD) et le Centre de Développement de l'OCDE, soutenus par la Commission européenne et le secrétariat des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le nombre de pays couverts est passé de 22 à 53, et il ne reste à inclure que la Somalie.

Aujourd'hui, les PEA sont le seul rapport annuel qui examine en détail la performance économique de 53 pays du continent de façon strictement comparable, à l'aide d'un cadre d'analyse unique. Ceci est rendu possible par la combinaison de l'expertise, du savoir-faire et des réseaux des quatre institutions partenaires : les notes-pays sont générés par des chercheurs, les économistes-pays et les statisticiens de la BAfD, en collaboration avec des experts du Centre de développement de l'OCDE, du PNUD et de la CEA. Ils recueillent des données et des informations auprès des bureaux nationaux de la statistique, des ministères, des investisseurs, des acteurs de la société civile et des partenaires étrangers pour produire une analyse exhaustive des développements récents et réaliser des projections macroéconomiques originales à deux ans.

Ce rapport, la douzième édition des PEA, donne dans sa première partie un aperçu complet de la performance et des perspectives économiques de l'Afrique. Il analyse dans sa deuxième partie un thème d'une importance particulière pour le continent : le lien entre transformation structurelle et ressources naturelles. La troisième partie présente la synthèse, sur deux pages, de chacune des 53 notes-pays. Enfin, le rapport comprend également une riche annexe statistique. Il est disponible en anglais, en français et, dans une version abrégée, en portugais.

Les PEA complètes, avec la version intégrale des notes-pays, peuvent être consultées gratuitement sur le site commun des partenaires : www.africaneconomicoutlook.org/fr ainsi que sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE. Cette édition 2013 comporte deux innovations majeures : le site est désormais accessible facilement depuis les smartphones et les tablettes, et six volumes régionaux avec les notes-pays intégrales sont disponibles sur le site Internet pour l'Afrique centrale, de l'Ouest, de l'Est, du Nord, australe (en anglais et en français) et pour les pays africains lusophones (en portugais).



Editorial

Cette 12^{ème} édition des *Perspectives économiques en Afrique* coïncide avec le 50^e anniversaire de l'Organisation de l'Unité africaine, devenue depuis l'Union africaine. Elle arrive ainsi à point pour éclairer les dynamiques économiques qui sous-tendent les progrès récents de l'Afrique vers la liberté, l'unité et une vie meilleure pour les Africains, car elle dresse un panorama global des performances économiques du continent, tout en soulignant la diversité de ses succès et des défis persistants dans les différents pays.

Depuis dix ans, une stabilité accrue, des politiques macroéconomiques saines, l'amélioration des termes de l'échange et de fructueux partenariats avec les économies émergentes ont redonné une marge de manœuvre économique aux dirigeants africains : les nations africaines sont plus libres que jamais de choisir leur propre trajectoire de développement. Les perspectives économiques pour le continent sont d'ailleurs prometteuses pour 2013 et 2014, confirmant une réelle résilience aux chocs intérieurs et exogènes et sa place comme pôle de croissance dans une conjoncture mondiale toujours poussive. La croissance de l'Afrique devrait atteindre 4.8 % en 2013, avant de s'accélérer en 2014, à 5.3 %, profitant à plein de la montée en puissance de la production agricole, du solide développement des services ainsi que de l'augmentation de la production de pétrole et des activités extractives. Cette relative diversification des moteurs de la croissance sera étayée par la hausse des apports financiers extérieurs, qui se confirme, et la reprise de la demande intérieure, dopée par la consommation et l'investissement.

Les progrès sur le front de l'intégration économique sont moins probants. Certes, la vision d'ensemble est claire et les initiatives régionales ambitieuses et appropriées, mais la mise en œuvre est bien trop lente pour libérer l'extraordinaire potentiel du continent et faire de l'épisode récent de croissance soutenue un véritable décollage économique. Pour réussir sur des marchés mondiaux concurrentiels, l'Afrique manque encore de ponts, de routes, de procédures commerciales efficaces, d'échanges et d'investissements transfrontaliers accrus et, surtout, d'institutions et d'administrations plus efficaces, capables d'assurer la coordination des politiques publiques.

Enfin, et alors même que ces avancées régulières sur le plan économique ont amélioré le quotidien de nombreux Africains, cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* rappelle qu'elles restent insuffisantes et que le moment est venu de passer à la vitesse supérieure. L'accélération du rythme de la transformation économique s'impose pour assurer un développement humain plus équitable et permettre aux pays africains de devenir plus compétitifs et de créer davantage d'emplois rémunérateurs. Le patrimoine naturel du continent – et notamment son agriculture – peut être le point de départ de cette mutation, à condition toutefois d'adopter les bonnes politiques. Les pays africains doivent investir avec constance dans leurs capacités humaines et physiques, gérer leurs ressources judicieusement, maintenir le cap d'une gestion macroéconomique saine, encourager les collaborations intersectorielles, limiter les comportements de recherche de rente et développer les échanges.

Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet ouvrage, fruit des expertises et des réseaux complémentaires de nos institutions – dont nous espérons qu'il pourra aider les gouvernements africains et les autres parties prenantes à prendre des décisions informées.

Donald Kaberuka

Président,
Groupe
Banque africaine
de développement,
Tunis

Angel Gurría

Secrétaire général,
Organisation
de coopération et
de développement
économiques,
Paris

Helen Clark

Administrateur,
Programme des
Nations Unies pour
le Développement,
New York

Carlos Lopes

Sous-secrétaire
général des Nations
Unies et secrétaire
exécutif de la
Commission
économique des
Nations Unies pour
l'Afrique, Addis-Abeba



Remerciements

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* a été élaboré par un consortium de quatre équipes comprenant la Banque africaine de développement (BAfD), le Centre de développement de l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Les Perspectives ont été supervisées par Mthuli Ncube (économiste en chef et vice-président, BAfD), Mario Pezzini (directeur, Centre de développement de l'OCDE), Pedro Conceição (économiste en chef et responsable de l'unité d'appui stratégique, bureau régional pour l'Afrique, PNUD) et Emmanuel Nnadozie (directeur de la division de la politique macroéconomique, CEA). Willi Leibfritz a coordonné le projet.

L'équipe de la BAfD était dirigée par Steve Kayizzi-Mugerwa, Charles Lufumpa, Abebe Shimeles et Beejaye Kokil. Le gestionnaire du projet était Anthony Simpasa. L'équipe comprenait notamment Ahmed Moumami, Adeleke Salami, Anna von Wachenfelt et Lauréline Pla. L'équipe du Centre de développement de l'OCDE était dirigée par Henri-Bernard Solignac-Lecomte, l'équipe du PNUD par Angela Lusigi et l'équipe de la CEA par Adam El Hiraika.

La première partie, consacrée aux performances et aux perspectives de l'Afrique, a été rédigée par Willi Leibfritz sur la base des prévisions du département de la Statistique de la BAfD (chapitre 1), par Gregory De Paepe (chapitre 2), par Emmanuel Chinyama, Siope Ofa et Simon Mevel (chapitre 3), par Angela Lusigi (chapitre 4) et par Gregory De Paepe, Bakary Traoré et Marie Ahamada (chapitre 5). La seconde partie, sur la transformation structurelle et les ressources naturelles de l'Afrique, a été rédigée par Jan Rieländer avec Margaret McMillan (IFPRI). Elle comprend les contributions de James Robinson (université de Harvard) et de Abebe Shimeles, ainsi que de San Bilal (ECDPM), Somali Cerise, Coumba Ngalani Doucoure, Lisa Kurbiel (UNICEF) et Laura Recuero-Virto. Leur recherche a bénéficié de l'assistance précieuse de Caroline Helmreich et Bakary Traoré ainsi que de Mélanie Favrot, Estelle Plat et Pedro Sousa.

En collaboration avec les économistes des institutions partenaires et sous la supervision des directeurs régionaux de la BAfD et des économistes principaux, tous les économistes pays de la BAfD ont contribué aux notes pays. Ces dernières ont été élaborées par Wolassa Lawisso Kumo, Jean-Philippe Stijns et Nii Moi Thompson (Afrique du Sud), Kossi Robert Eguida (Algérie), Joel Muzima (Angola), El Hadji Fall et Daniel Ndoye (Bénin), Rogers Dhliwayo et Penina Kariuki (Botswana), Richard-Antonin Doffonsou (Burkina Faso), Sibaye Joel Tokindang (Burundi), Aissatou Gueye et Facinet Sylla (Cameroun), Heloisa Marone et Adalbert Nshimyumuremyi (Cap-Vert), Philippe Trape (Comores), Nouridine Kane Dia (Congo), Steve Gui-Diby, Daniel Ndoye (Côte d'Ivoire), Audrey Vergnes (Djibouti), Charles Muthuthi et Jan Rieländer (Égypte), Salami (Érythrée), Samuel Bwalya, Julianne Deitch et Admit Wondifir Zerihun (Éthiopie), Pascal Yembiline (Gabon), Jamal Zayid (Gambie), Pa Lamin Beyai, Gregory De Paepe et Eline Okudzeto (Ghana), Idrissa Diagne et Olivier Manlan (Guinée), Toussaint Houeninvo et Luca Monge Roffarello (Guinée-Bissau), Ahmed Moumami (Guinée équatoriale), Adeleke Walter Odero (Kenya), Edirisa Nseera (Lesotho), Patrick Hettinger (Liberia), Vincent Castel et Sahar Rad (Libye), Jean-Marie Vianey Dabire (Madagascar), Peter Mwanakatwe (Malawi), Mamadou Diagne et Hamaciré Dicko (Mali), Fatima-Zohra Alaoui, Catherine Baumont-Keita et Bakary Traoré (Maroc), Martha Phiri (Maurice), Alassane Diabate (Mauritanie), Andre Almeida-Santos, Gregory De Paepe et Manuel Filipe (Mozambique), George J. Honde (Namibie), Richard-Antonin Doffonsou et Souleymane Abdallah (Niger), John Kofi Baffoe et Colleen Zamba (Nigeria), Vera-Kintu Oling et Alex Warren-Rodriguez (Ouganda), Kalidou Diallo (République centrafricaine), Séraphine Wakana et Léonce Yapou (République démocratique du Congo), Edward Batte Sennoga et Andrew Mold (Rwanda), Flavio Soares Da Gama (Sao Tomé-et-Principe), Khadidiatou Gassama et Toussaint Houeninvo (Sénégal), Susan Mpande (Seychelles), Jamal Zayid (Sierra Leone), Suwareh Darbo et Kabbashi M. Suliman (Soudan), Joseph Muvawala (Soudan du Sud), Albert Mafusire et Zuzana Brixiova (Swaziland), Prosper Charle et Amarakoon Bandara (Tanzanie), Claude N'Kodia (Tchad), Carpophore Ntagungira et Nicolas Kazadi (Togo), Mickaëlle Chauvin, Laura Recuero-Virto, Hatem Salah et Emmanuele Santi (Tunisie), Emmanuel Chinyama et Ndoli Kalumiya (Zambie), Mary Manneko Monyau et Damoni Kitabire (Zimbabwe). Le travail sur les notes pays a bénéficié de la contribution importante des consultants en poste sur le terrain.



Le comité pour l'examen par les pairs des notes pays était constitué d'Elizabeth Asiedu, Dawit Birhanu, Jeffrey R. Dayton-Johnson, Sylvain Dessy, Anne-Marie Gourjeon, Caroline Lambert, Noah Mutoti, Pierre Pestieau, Helmut Reisen, Jean-Michel Salmon, Lucia Wegner, ainsi que d'une équipe d'économistes de la BAfD comprenant John C. Anyanwu, Yannis Arvanitis, Ousman Gajigo, Gilbert Galibaka, Daniel Zerfu Gourara, Basil Jones, Thierry Kangoye, Ralf Krüger, Ahmed Moumami, Emelly Mutambatsere, Guirane Samba Ndiaye, Peter Ondiege, Barfour Osei, Jacob Oduor, Richard Schiere, Anthony Simpasa, Thouraya Triki, Audrey Verdier-Chouchane et Nadège Désirée Yaméogo.

Le cadre macroéconomique et la base de données qui ont servi aux prévisions et à l'annexe statistique ont été exploités par Beejaye Kokil et Koua Louis Kouakou à la BAfD. Des informations statistiques de premier ordre pour actualiser la base de données et faire tourner le modèle des PEA ont été fournies par les statisticiens du département statistique de la BAfD.

Le projet a également bénéficié du soutien essentiel d'Yvette Chanvoédou au Centre de développement de l'OCDE et de Rhoda Bangurah, Josiane Koné, Abiana Nelson et Imen Rabai au département de recherche sur le développement de la BAfD.

Des contributions et commentaires précieux ont été reçus d'un grand nombre de représentants de gouvernements africains, d'opérateurs privés, de la société civile, des économistes et des spécialistes sectoriels des départements des opérations et des bureaux locaux de la BAfD, des experts de la Commission européenne, ainsi que de la direction de la Coopération pour le développement de l'OCDE, du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, de l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement, de la direction de la Science, de la technologie et l'industrie de l'OCDE et du département des Affaires économiques de l'OCDE.

La seconde partie sur la transformation structurelle et les ressources naturelles de l'Afrique a bénéficié considérablement de l'apport des experts internationaux réunis à Paris le 23 novembre 2012 : Sambit Bhattacharyya (université du Sussex), Juana de Catheu (OCDE), David Doepel (Doepel Group Pty Ltd), Peter Eigen (ITIE), Masuma Farooki (Raw Materials Group), Louise Fox (Banque mondiale), James Greene (OCDE), Raphael Kaplinsky (The Open University), Louis Maréchal (ministère français des Affaires étrangères), Jörg Mayer (CNUCED), Alain Pénelon (COMIFAC), Claudine Sigam (CNUCED), Benjamin Turok (député ANC en Afrique du Sud), Anthony Venables (université d'Oxford), Mauricio Villafuerte (FMI), Christian von Haldenwang (Institut allemand de développement), Pierre Jacquemot (IRIS) et Jane Korinek (OCDE). En outre, Günther Nooke (ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement), Vijaya Ramachandran, Alan Gelb et Christian Meyer (tous du CGD), Malte Drobe (BGR), Bill Ascher (Claremont McKenna College), John Page (Brookings Institution), Martin Kelly et Ben Willacy (tous deux à Wood Mackenzie) ont fourni des indications et des données très précieuses.

Diana Klein a géré le processus éditorial et supervisé la production du rapport, sous sa forme électronique et dans sa version imprimée, avec Vanda Legrandgérard, Erik Cervin-Edin, Ly-Na Dollon, Elizabeth Nash et Louise Schets du Centre de développement de l'OCDE. Aida Buendía a réalisé la mise en page et la conception graphique. La forte implication de l'équipe de révision, traduction et relecture a été essentielle pour la production du rapport dans les délais prévus.

Le soutien généreux du Fonds européen de développement, administré conjointement par l'Union européenne et le secrétariat des États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), a été essentiel pour le lancement et le bon déroulement de ce projet. Les auteurs sont également reconnaissants à la Belgique, à la France, à l'Irlande, au Portugal, à l'Espagne et à la Suisse pour leur soutien additionnel.

L'équipe des PEA se souvient avec émotion de son collègue du PNUD Sebastian Levine (1969-2013), qui a contribué aux éditions 2012 et 2013 des Perspectives.

Ce livre contient des...



StatLinks

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre
navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet,
il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Tables des matières

Résumé	10
---------------------	----

Première partie : Performances et perspectives en Afrique

Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques en Afrique	17
Chapitre 2 : Investissements étrangers, aide, transferts des migrants et recettes fiscales en Afrique	45
Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique	69
Chapitre 4 : Développement humain en Afrique	77
Chapitre 5 : Gouvernance politique et économique en Afrique	95

Deuxième partie : Thème spécial

Chapitre 6 : Transformation structurelle et ressources naturelles en Afrique	117
--	-----

Troisième partie : Études par pays	207
---	-----

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante :

www.africaneconomicoutlook.org/fr

Afrique du Sud	Guinée	Rép. centrafricaine
Algérie	Guinée-Bissau	Rép. du Congo
Angola	Guinée équatoriale	Rép. dém. du Congo
Bénin	Kenya	Rwanda
Botswana	Lesotho	São Tomé-et-Príncipe
Burkina Faso	Liberia	Sénégal
Burundi	Libye	Seychelles
Cameroun	Madagascar	Sierra Leone
Cap Vert	Malawi	Soudan
Comores	Mali	Soudan du Sud
Côte d'Ivoire	Maroc	Swaziland
Djibouti	Maurice	Tanzanie
Égypte	Mauritanie	Tchad
Erythrée	Mozambique	Togo
Éthiopie	Namibie	Tunisie
Gabon	Niger	Zambie
Gambie	Nigeria	Zimbabwe
Ghana	Ouganda	

Quatrième partie : Annexe statistique	315
--	-----



Résumé

Perspectives macroéconomiques

Le PIB de l'Afrique s'est accru de 6.6 % en 2012 par rapport à un taux de croissance de 3.5 % en 2011. Cette accélération a en partie été causée par le rebond considérable enregistré par le PIB de la Libye qui s'est accru de 96 % en 2012, après une forte contraction de 60 % en 2011 suite à la révolution. Après déduction de l'effet engendré par la reprise de la Libye, la croissance du PIB réel de l'Afrique est de 4.2 %. Le rétablissement économique de la Libye a donc ajouté plus de 2 points de pourcentage à la croissance de l'Afrique en 2012.

Les perspectives économiques à moyen terme de l'Afrique restent favorables en dépit de certains défis spécifiques aux pays et de turbulences provenant de l'économie mondiale, notamment la crise de la dette en Europe et les incertitudes fiscales aux États-Unis. Les projections se fondent sur l'hypothèse d'une amélioration graduelle des conditions économiques mondiales, d'une stabilité renforcée des conditions macroéconomiques domestiques ainsi que du retour de la paix dans les pays qui continuent de souffrir d'instabilité politique. Sous ces conditions, l'économie africaine devrait croître de 4.8 % en 2013 puis la croissance devrait s'accroître jusqu'à 5.3 % en 2014. Les principaux moteurs de la croissance devraient être l'expansion de la production agricole, une croissance robuste des services ainsi qu'une augmentation de la production de pétrole et une activité minière accrue principalement dans les pays riches en ressources naturelles. Cette base relativement large de la croissance économique s'appuiera sur la résurgence des conditions d'offre et de demande sur le plan domestique, la demande étant tirée par une augmentation de la consommation et de l'investissement.

En outre, si l'on se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les risques qui pèsent sur certaines parties de cette région seraient contenus, l'Afrique de l'Ouest pourrait continuer à se placer en tête des performances de croissance en Afrique. L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est devraient également enregistrer une croissance économique solide. En Afrique australe, la croissance économique restera entravée par la lente reprise de l'Afrique du Sud, la plus grande économie de la région. En Afrique du Nord, le rythme lent auquel s'effectue la transition vers la démocratie devrait probablement continuer d'affecter les économies de la région, en dépit de la forte reprise de la production de pétrole en Libye.

En 2012, les autorités monétaires africaines ont dû contenir les pressions inflationnistes engendrées par la hausse des prix des produits alimentaires et du carburant, et, dans certains pays d'Afrique de l'Est, par l'expansion rapide du crédit associée à la dépréciation des taux de change. De ce fait, l'inflation moyenne en Afrique s'est accrue de 8.5 % l'année dernière à 9.1 % ; le niveau d'inflation le plus élevé a été enregistré au Soudan à 36 %. Au vu des risques inflationnistes, les autorités de plusieurs pays se sont données pour objectif d'atteindre un compromis délicat entre le soutien de la croissance économique et le contrôle de l'inflation domestique. Dans certains pays, la politique budgétaire a été utilisée pour relancer la demande, atténuant ainsi l'incidence négative de l'économie mondiale. Les pays disposant d'une marge de manœuvre budgétaire limitée ont quant à eux continué de mettre en œuvre des stratégies d'assainissement budgétaire visant à assurer la viabilité de la dette. Pour 2013 et 2014, un assouplissement des pressions inflationnistes est attendu principalement sous l'effet de la stabilité relative des prix du pétrole et des produits alimentaires.

Le principal défi à court terme que doit relever le continent est la consolidation de conditions macroéconomiques stables dans un environnement économique mondial plus volatile. Les pays devraient en outre approfondir les réformes visant à améliorer les institutions et les réglementations qui encadrent l'activité du secteur privé. S'attaquer aux goulets d'étranglement dans le domaine de l'infrastructure, améliorer l'accès au financement ainsi qu'aux principaux



services publics tels que l'éducation, la santé et la sécurité sont autant de solutions qui pourraient permettre de placer les pays sur un sentier de croissance forte et durable qui tiennent compte des préoccupations liées à la pauvreté élevée et à l'aggravation des inégalités de revenus.

Flux financiers externes

Les flux financiers externes à destination de l'Afrique ont quadruplé depuis 2001 et atteint un niveau record en 2012. Après avoir enregistré un déclin en 2011, les investissements directs étrangers (IDE) et les investissements de portefeuille se sont rétablis en 2012. La même année, les flux financiers externes ont représenté en moyenne 18 % du PIB dans les pays à faible revenu (PFR), 11 % du PIB dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) et 4 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS). Les transferts de fonds des migrants africains ont également connu une hausse. Ces envois de fonds sont restés une source importante de moyens de subsistance pour de nombreuses personnes durant les périodes de chocs et se sont notamment révélés être d'une importance vitale pour les pauvres.

Par contraste, la moitié des pays africains dépendent toujours de l'aide comme principale source de financement externe pour financer leurs besoins en termes de développement. L'aide publique au développement reste une source de financement importante pour les PFR (64 % des flux entrants externes) alors que les PRITI dépendent plus largement des transferts de fonds (55 % des flux entrants externes). Les PRITS dépendent quant à eux pour une large mesure des investissements de portefeuille et des investissements directs étrangers (IDE ; de l'ordre de 47 % et 29 % des flux entrants externes respectivement). Alors que les investissements de portefeuille offrent une opportunité de renforcer l'infrastructure financière et la liquidité, ils présentent également le risque d'un renversement soudain des flux de capitaux tel que cela a été observé en Afrique du Sud lors de la crise financière mondiale.

Les IDE à destination de l'Afrique devraient conserver leur dynamisme et enregistrer une hausse de plus de 10 % en 2013 pour s'établir à des niveaux proches de ceux enregistrés en 2008. La région d'Afrique australe devrait être le principal receveur de flux d'IDE ; de nouveaux investissements liés aux ressources naturelles sont notamment attendus en Angola, au Mozambique et en Afrique du Sud.

Politiques commerciales et intégration régionale

La part des exportations de l'Afrique destinées à ses partenaires émergents continue d'augmenter progressivement, notamment à destination de la Chine, mais aussi de l'Inde, du Brésil et d'autres pays. L'Europe et les États-Unis demeurent néanmoins les principaux partenaires commerciaux du continent africain à l'heure actuelle. L'Afrique cherche en outre à renforcer l'intégration régionale et reconnaît la nécessité d'accélérer son processus de mise en œuvre. L'intégration régionale devrait permettre de relever les défis liés à la petite taille de bon nombre de pays africains. Il s'agit notamment de la concurrence effrénée qui sévit sur les marchés internationaux et du pouvoir de négociation amoindri dont disposent les pays africains dans les négociations commerciales internationales.

La fragmentation de l'Afrique, caractérisée par un grand nombre de petites économies, pose également un autre défi. Ce défi est d'autant plus fort étant données la faiblesse des arrangements institutionnels et l'insuffisance de la coordination aux niveaux national et sous-régional qui contribuent à affaiblir le rôle des communautés d'intégration régionale dans la promotion du commerce et de la croissance économique. L'initiative de la COMESA, la CAE et la SADC de créer une zone de libre-échange tripartite peut néanmoins servir de modèle pour une nouvelle approche de l'intégration régionale.



Développement humain

Même si de nombreux pays en Afrique ont enregistré des améliorations sur le plan du développement humain tel que mesuré par l'Indice de développement humain, les progrès sont néanmoins demeurés lents. Les inégalités de revenus se creusent et les indicateurs en matière de santé et d'éducation se détériorent dans certaines zones du continent. Outre les cycles de conflits récurrents et l'accès limité au financement ainsi qu'à d'autres services, le résultat est que de nombreuses personnes sont restées prisonnières de la pauvreté, privées des bénéfices que devrait impliquer une croissance économique plus élevée. Les pays africains se retrouvent en conséquence confrontés à un « défi du développement », celui de transformer leur capital naturel renouvelable et non renouvelable en richesse nationale, à savoir en infrastructures, en revenus partagés et en capital humain.

Le développement humain associé à l'accès aux infrastructures, au financement et aux technologies de l'information et de la communication est un élément essentiel qui peut conduire à la transformation structurelle en Afrique. Plus spécifiquement, les capacités humaines impulsent la transformation au travers de l'influence qu'elles exercent sur le taux d'innovation et l'assimilation des nouvelles technologies. Une plus grande attention doit donc être portée à l'amélioration de la qualité des systèmes de santé et d'éducation ainsi qu'à l'encouragement de la création d'emploi afin de réduire les inégalités de revenus.

Gouvernance politique et économique

Au cours des dernières années, un certain nombre de pays a réalisé des progrès notables en matière d'amélioration du cadre réglementaire, de l'environnement des affaires et du renforcement des institutions démocratiques. Les élections multipartites s'enracinent progressivement sur le continent africain. Les progrès n'en restent pas moins lents. Certains pays continuent de subir une érosion des gains apportés par les processus démocratiques et sont victimes d'un retour vers les cycles de violence et d'instabilité politique. Les récents événements qu'ont connus la République centrafricaine, le Mali et la Guinée-Bissau sont autant de rappels de la fragilité des démocraties naissantes.

L'impact accru des activités terroristes et du crime organisé constitue une menace majeure pour la sécurité dans certaines parties de l'Afrique. Combinée à la présence de conflits transfrontaliers latents, cette menace est à l'origine de poches d'instabilité dans les zones excentrées qui échappent au contrôle et à la surveillance des gouvernements. En Afrique du Nord, les mouvements de protestation populaire se sont poursuivis en 2012 principalement sous l'effet de la pression exercée par les citoyens en faveur de réformes politiques plus nombreuses et plus profondes. Dans les autres parties de l'Afrique, les mouvements de protestation ont été principalement associés au coût plus élevé de la vie ainsi qu'à une demande pour de meilleures conditions sociales et de travail. La construction d'institutions robustes tout en permettant aux citoyens de s'engager aux côtés du gouvernement et de lui faire des commentaires sur la qualité des services et des politiques fournies pourrait également contribuer à une utilisation plus efficace des ressources naturelles pour un développement plus équitable et plus durable.

Concernant la gouvernance économique, des progrès ont été réalisés sur un certain nombre de fronts, notamment en matière d'amélioration des procédures de régulation des activités commerciales et ainsi qu'en faveur de l'élimination des goulets d'étranglement qui entravent l'enregistrement des nouvelles entreprises. Le Rwanda est resté le pionnier en matière de réformes en Afrique, 17 autres pays africains (principalement des pays à faible revenu) ont affiché des améliorations notables permettant de réduire l'écart avec les bons élèves en Afrique. En dépit de ces réalisations, les pays africains continuent d'occuper le bas du classement en comparaison avec les autres régions. L'environnement des affaires s'est même détérioré dans quelques pays où les mesures mises en œuvre ont contribué à aggraver la complexité et le coût de la pratique des affaires.



Thématique : transformation structurelle et ressources naturelles en Afrique

Les économies africaines doivent aujourd'hui relever le défi considérable de la création d'opportunités d'emplois rémunérés pour des millions de personnes non seulement en maintenant le rythme de croissance mais aussi en la rendant plus inclusive. La transformation structurelle joue un rôle fondamental pour permettre aux pays africains de relever ce défi et la richesse des ressources naturelles abondantes peut servir de fondement pour cette évolution.

La transformation structurelle implique le développement de nouvelles activités plus productives ainsi que le déplacement de ressources et de main-d'œuvre des activités traditionnelles vers ces nouvelles activités, permettant d'accroître la productivité globale. Sans le développement de nouvelles activités, l'économie manquera d'impulsion vers l'avant. Sans le transfert de ressources et de main d'œuvre vers ces activités, les gains de productivité ne pourront être diffusés au reste de l'économie. Renversant la tendance des années 90, la transformation structurelle en Afrique a été positive au cours des 10 dernières années. La croissance de la productivité globale est néanmoins restée trop lente et n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois pour réduire la pauvreté. En d'autres termes, le déficit de croissance inclusive en Afrique demeure important et une transformation structurelle accélérée s'avère déterminante pour permettre de réduire cette divergence.

Étant donné le ratio relativement faible des compétences par rapport au travail en Afrique, le continent a principalement besoin d'emplois peu qualifiés pour que s'opère la transformation structurelle. Le secteur manufacturier plutôt que les services peut servir de base pour la création d'emplois à faible niveau de compétences. Les conditions ne sont en revanche pas encore en place dans bon nombre de pays. Pour y arriver, l'Afrique doit travailler sur ses points forts. Le continent a un fort avantage comparatif en matière de ressources naturelles, que ce soit sous la forme d'énergie, de minerais ou d'agriculture. Ces ressources peuvent servir de moteurs pour la transformation structurelle au travers des effets de liaisons, de l'emploi, des revenus et de l'investissement étranger, à condition que des politiques de soutien adaptées et un climat des affaires adéquat soient mis en place. Il n'existe pas d'arbitrage inhérent entre le secteur des produits de base et les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. Les pays dont le secteur des ressources naturelles est diversifié sont également ceux qui affichent une industrie manufacturière plus diversifiée.

Les dernières tentatives visant à accélérer l'industrialisation sur le continent africain n'ont malheureusement pas tenu compte de cet élément. Trop souvent, l'importance des processus d'apprentissage pour construire les capacités productives a été ignorée. Bien que les ressources naturelles aient contribué pour moins d'un tiers de la croissance africaine au cours de la dernière décennie, il existe un large potentiel inexploité. La transformation agricole de grande échelle n'a pas encore eu lieu et une large partie de la richesse naturelle du continent n'a pas encore été explorée. La situation évolue néanmoins dans le sens d'une amélioration : alors que l'exploration et la production se développent, l'Afrique devrait davantage tirer partie de ses ressources.

Pour bien faire les choses, de bonnes politiques sont nécessaires. À cette fin, le rapport des PEA 2013 développe une approche à quatre niveaux pour permettre de mobiliser les ressources naturelles afin d'enclencher la transformation structurelle.

1. La mise en place des conditions adaptées pour la transformation structurelle constitue le premier niveau de cette approche. Ces conditions incluent des éléments fondamentaux tels que l'infrastructure et l'éducation pour le renforcement des compétences, mais aussi le développement de marchés suffisamment larges et compétitifs. Des régimes fiscaux à base large ainsi que des institutions responsables qui établissent le partage du pouvoir et tiennent à distance les comportements de recherche de rente sont également essentiels.



2. La réponse aux besoins spécifiques des secteurs primaires pour soutenir la transformation constitue le second niveau de cette approche. Une bonne gestion des zones rurales est indispensable pour permettre à tous les types de ressources de prospérer. Des compétences et la recherche spécifiques aux ressources sont autant d'éléments indispensables à la transformation structurelle basée sur les ressources naturelles. L'agriculture nécessite en outre de disposer d'opportunités pour le transport, de fertilisants et de variétés de plantes plus résistantes. Le secteur des ressources extractives nécessite quant à lui de disposer d'incitations appropriées pour l'exploration ainsi que d'infrastructures spécifiques et notamment d'énergie.

3. Le troisième niveau de l'approche concerne l'optimisation et l'investissement des revenus tirés des ressources naturelles. La supériorité de la propriété publique sur la propriété privée concernant l'optimisation des revenus tirés des ressources naturelles n'a pas été prouvée en règle générale. La taxation des rentes au travers de la négociation et de la législation semble être plus efficace, mais de nombreux États africains ont besoin de soutien pour le faire de façon optimale. L'investissement des revenus tirés des ressources naturelles devrait viser l'élimination des goulets d'étranglement qui entravent la transformation structurelle en général ainsi que ceux qui sont spécifiques au développement des secteurs des ressources naturelles (les deux premiers niveaux). L'élimination de ces goulets d'étranglement nécessite un fort investissement dans les capacités managériales ainsi qu'un cadre des dépenses stable, soutenu par la transparence et la surveillance citoyenne. Ceci reste en revanche plus facile à dire qu'à faire : par le passé, beaucoup de pays n'ont pas réussi à bien gérer les revenus tirés de leurs ressources. Les leçons tirées de ces expériences doivent être étudiées attentivement. L'exploitation des ressources naturelles pose également des défis environnementaux qui requièrent une gestion forte ainsi que de faire preuve de clairvoyance.

4. Finalement, le quatrième niveau de l'approche consiste à promouvoir la transformation structurelle au travers de politiques actives, qui se concentrent sur l'accroissement de la productivité agricole et la construction d'effets de liaison vers et à partir des industries extractives. La transformation agricole a été un facteur-clé dans la réussite économique de plusieurs pays en Asie, en Amérique Latine et en Europe. L'Afrique peut faire beaucoup pour débiter sa propre révolution verte et faire avancer la commercialisation de l'agriculture. Les industries extractives, notamment les mines, apportent beaucoup plus d'opportunités que ce que l'on pense habituellement. Les effets de liaison au niveau de la chaîne d'approvisionnement (effets de liaison en amont) offrent un fort potentiel notamment en matière de création d'emploi et de construction de nouvelles capacités qui peuvent être à la base de nouvelles activités dans des secteurs variés. Les instruments politiques à disposition des gouvernements incluent la coordination des investissements en matière de formation, d'infrastructure, de logistique et de recherche, les politiques destinées à attirer les IDE et les réglementations sur la teneur locale des produits. Les entreprises internationales ont également un rôle important à jouer, notamment en adaptant leurs pratiques de passation des marchés à un approvisionnement au niveau local et en soutenant les fournisseurs locaux pour le développement des capacités nécessaires.

La richesse naturelle de l'Afrique offre un fort potentiel pour accélérer la transformation structurelle et rendre la croissance plus inclusive. Le défi auquel sont confrontés les pays africains est d'adapter les différents niveaux de l'approche présentée ici à leurs propres contextes et de se concentrer sur les secteurs qui apportent la promesse d'emplois faiblement qualifiés pour élargir les opportunités de travail et de création de richesse durables.

Première partie
**Performances
et perspectives
en Afrique**





Chapitre 1

Perspectives macroéconomiques en Afrique

Ce chapitre dresse le bilan des dernières évolutions macroéconomiques en Afrique et propose un certain nombre de prévisions pour les années 2013 et 2014. Il examine tout d'abord les conditions de l'offre et de la demande qui ont affecté la croissance sur le continent. Ensuite, il revient sur l'évolution des cours des matières premières et les pressions inflationnistes dans les différents pays, avant de discuter de la réaction monétaire et budgétaire à ces défis. Malgré une conjoncture internationale morose, les perspectives économiques de l'Afrique sont favorables. La croissance est restée diversifiée. La production pétrolière, les activités d'extraction, l'agriculture, les services et la demande intérieure ont servi de moteurs dans cette évolution et ont atténué les contrecoups négatifs des turbulences internationales. Mais dans certains pays, les mauvaises performances à l'export, ainsi que des tensions politiques et sociales, agissent comme un frein. En moyenne, et sans tenir compte des distorsions liées aux aléas du PIB en Libye, la croissance économique du continent est ressortie à 4.2 % en 2012 et devrait s'accélérer en 2013 et en 2014, pour passer à 4.5 % puis 5.2 %. Ces prévisions tablent sur un redressement progressif de la conjoncture économique mondiale.

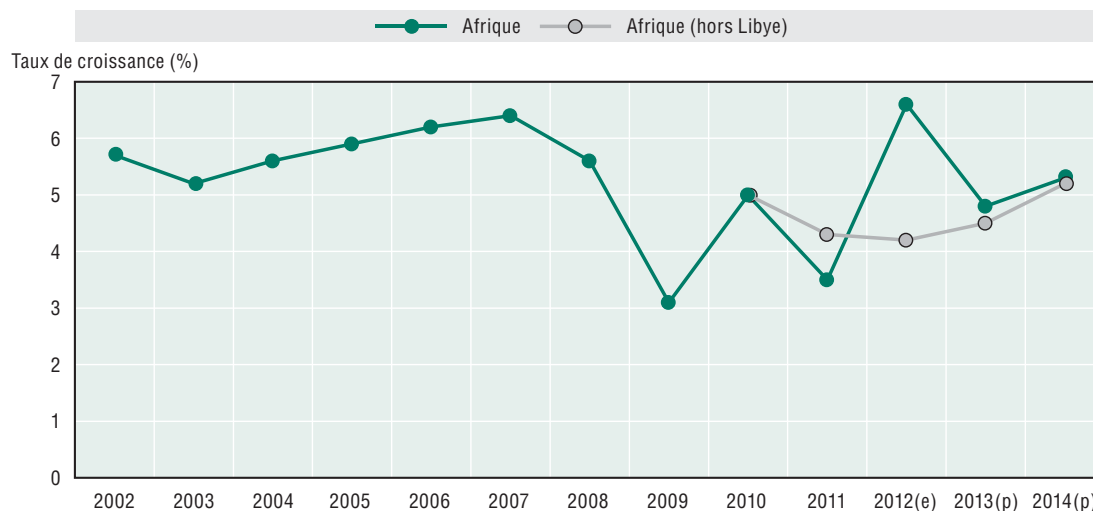


Malgré les turbulences que traverse l'économie mondiale, la croissance africaine fait toujours preuve de résilience. Pourtant, la dynamique s'essouffle dans les pays fortement intégrés aux marchés mondiaux ou ceux qui sont pénalisés par des tensions politiques et sociales. Avec la reprise progressive de l'économie mondiale, le taux de croissance moyen du produit intérieur brut (PIB) du continent devrait atteindre 4.8 % en 2013 et 5.3 % en 2014. Il marquera un recul par rapport au taux de 6.6 % de 2012, qui s'explique par le rebond de la production de pétrole en Libye. Si l'on exclut ce pays des prévisions, la croissance économique du continent est ressortie à 4.2 % en 2012 et devrait s'accélérer en 2013 et en 2014, à respectivement 4.5 % puis 5.2 % (figure 1.1).

Les pays riches en ressources profitent toujours de la bonne tenue des cours des matières premières, même si le fléchissement de la demande mondiale rejaillit sur les prix, en recul. Dans de nombreux pays, des campagnes agricoles satisfaisantes ont dopé la production et atténué les répercussions sur le consommateur des prix internationaux soutenus. Avec le redémarrage de la production de pétrole en Libye, les exportations pétrolières de l'Afrique ont connu un net rebond.

La fragilité de la conjoncture internationale et des difficultés propres à certains pays brouillent néanmoins ces perspectives. Deux ans après le printemps arabe, les tensions politiques et sociales perdurent en Égypte, en Libye et en Tunisie. L'activité reprend progressivement en Égypte et en Tunisie, tandis que l'industrie pétrolière libyenne a quasiment renoué avec ses niveaux d'avant la révolution. Cependant le chômage reste élevé dans toute la région et les transitions politiques se révèlent lentes et sources de conflits. Plusieurs pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest ont été aussi affectés par les tensions politiques, ainsi que par le conflit politique et militaire au Mali. En Afrique du Sud, la croissance a marqué le pas, plombée par la récession internationale et par des conflits sociaux.

Figure 1.1. Croissance économique en Afrique (%)



Note : e : estimations ; p : prévisions.

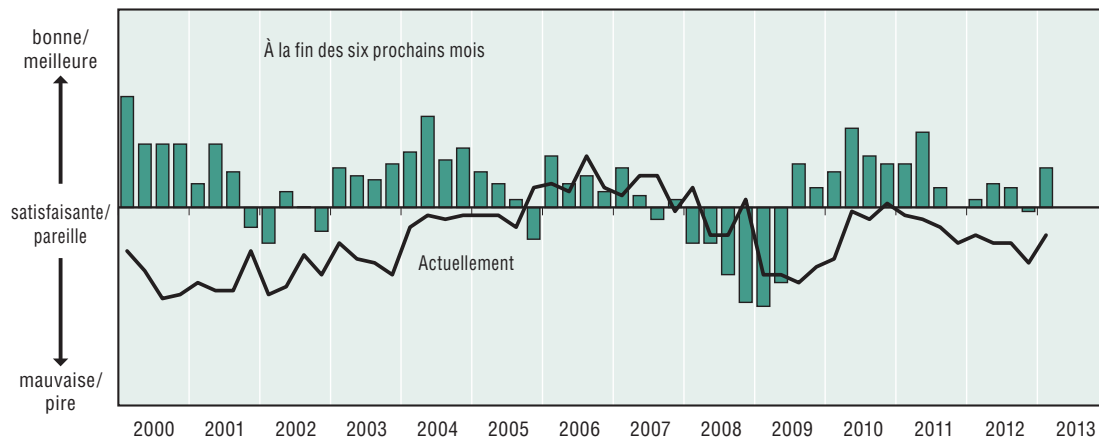
Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814732>


L'atonie de la demande mondiale a rejailli sur les économies africaines, même si les perspectives à court terme semblent favorables. L'évaluation économique trimestrielle des pays africains ayant pris part à un sondage international s'est dégradée en 2011 et 2012. Néanmoins, pour la première fois depuis la fin 2010, l'évaluation de la situation actuelle s'améliore au premier trimestre de 2013, tout comme les perspectives semestrielles (figure 1.2).



Figure 1.2. Situation économique actuelle en Afrique et perspectives présumées des six prochains mois



Source : Ifo Institute for Economic Research (WES V 2012) ; Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932814751>

Cette détérioration sur la période 2011/12 tient en grande partie à une demande en berne dans les pays avancés pour les exportations africaines – une baisse également manifeste, mais dans une moindre mesure, dans les pays émergents (encadré 1.1). Les échanges de l'Afrique avec les pays émergents gagnent du terrain, comme en témoigne leur progression dans la part des exportations totales du continent. Cependant, les pays avancés restent les premiers débouchés pour ces produits. En 2011, un tiers des exportations de l'Afrique partait vers l'Union européenne (UE), en recul par rapport aux 37 % de 2006. Plus de 11 % étaient destinées aux États-Unis (contre 16 % en 2006). Les exportations vers la Chine sont passées d'environ 6 à 10 % entre 2006 et 2011 et celles vers l'Inde d'environ 4.5 à 6 %. Tous les pays du continent n'ont pas été affectés de la même manière par l'évolution de l'économie mondiale.

Les pays d'Afrique du Nord, notamment, sont très exposés à la morosité au sein de l'UE. En 2011, la Tunisie, la Libye, le Botswana, le Cap-Vert et les Seychelles expédiaient au moins 70 % de leurs produits vers l'UE. Une part qui tourne entre 50 et 60 % en Algérie, au Maroc, au Cameroun, au Ghana, à Maurice, au Mozambique et en Sierra Leone. Pour bien d'autres pays du continent, l'Europe reste la principale destination des exportations, même si cette position va en s'effritant. L'Afrique du Sud, pour qui l'UE est un partenaire commercial primordial, a souffert de la crise dans la zone euro. Ses exportations en volume ont plongé au premier semestre 2012, leur part dans le PIB s'établissant à -0.6 point de pourcentage – contre une contribution de 0.2 point de pourcentage au premier semestre 2011. Cette contreperformance explique en grande partie les mauvais chiffres de croissance en Afrique du Sud (OCDE, 2012).

Pour plusieurs autres pays en revanche, la Chine est devenue le premier débouché d'exportation. C'est le cas notamment pour la République démocratique du Congo (RDC), le Congo, le Soudan, l'Angola, la Mauritanie et la Zambie. Pour le Lesotho et le Tchad, cette place revient aux États-Unis. En Guinée-Bissau, l'essentiel des exportations part vers l'Inde (90 %).

Les tableaux 1.4a et 1.4b en fin de chapitre proposent des prévisions macroéconomiques détaillées pour l'Afrique et ses groupements régionaux.



Encadré 1.1. Le lent rétablissement de l'économie mondiale¹

Le redressement de l'économie mondiale en 2010, après la profonde récession de 2009, a été suivi d'une croissance plus modérée en 2011 comme en 2012. La crise s'est aggravée dans la zone euro. La croissance reste à la peine dans les autres grandes économies avancées, notamment les États-Unis et au Japon. Un certain fléchissement du rythme a été noté dans des pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Le maintien des mesures d'assouplissement quantitatif aux États-Unis, en Europe et au Japon prouve à quel point une sortie durable de la crise financière est difficile. Mais les perspectives d'une nouvelle récession mondiale s'éloignent, ce que confirme l'amélioration relative des principaux indicateurs. L'excès de liquidité lié aux mesures de relance dans les pays avancés pourrait générer de nouvelles bulles sur les marchés des actifs, ainsi qu'une baisse des taux de change à un seuil inférieur à leurs niveaux de marché. Un tel scénario pourrait entraîner des dévaluations compétitives et le retour du protectionnisme. Cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) fait l'hypothèse que ces risques seront évités, et que la croissance mondiale ainsi que les échanges internationaux iront en s'accroissant tout au long de 2013 et 2014. Les prévisions pour le continent tablent sur une production mondiale toujours modeste en 2013, autour de 3,5 % (contre 2,9 % en 2012), avant une embellie, à plus de 4 %, en 2014. Le rythme des échanges internationaux (autour de 3 % en 2012) devrait s'intensifier en 2013 et en 2014, autour de respectivement 4 à 5 % et 6 à 7 % – des taux néanmoins toujours inférieurs aux niveaux d'avant la crise. Entre 2004 et 2007, la croissance annuelle de la production et des échanges mondiaux s'était établie respectivement autour de 5 et 9 %. La reprise progressive des échanges internationaux devrait profiter aux exportateurs africains.

La **zone euro** a sombré dans la récession en 2012, avec un PIB en recul de 0,4 %. La reprise des deux années précédentes, de toute façon modeste, n'a été que de courte durée : le PIB a augmenté de 1,9 % en 2010 et 1,5 % en 2011, après s'être effondré de 4,3 % en 2009. Les observateurs tablent sur une stagnation en 2013, voire un léger recul, la croissance ne devant faire son retour qu'en 2014, autour de 1 à 1,5 %. Le PIB renouera alors – après six années de récession – avec ses niveaux de 2008. La zone euro est toujours victime d'une perte de confiance, en raison des crises de l'endettement souverain et du système bancaire dans plusieurs de ses pays membres. Ces phénomènes, ajoutés à l'austérité budgétaire, dépriment la demande intérieure, alors que l'atonie du commerce mondial pénalise les secteurs d'exportation. La faiblesse de la demande agrégée rend encore plus délicate la réduction des déficits budgétaires. Les pays lourdement endettés s'efforcent aussi de gagner des points de croissance en restaurant leur compétitivité par la réduction des salaires (dévaluation interne). Si cette stratégie devrait profiter à la croissance à terme, elle étouffe la demande intérieure à brève échéance. Le pays le plus touché, la Grèce, subit une récession qui s'éternise. Fin 2013, il y aura laissé plus de 25 % de son PIB de 2007. La crise a rejailli sur Chypre et son système bancaire, plaçant le pays au bord de la faillite. Trois autres pays de la zone, l'Italie, l'Espagne et le Portugal ont été gravement fragilisés par la crise des dettes souveraines et ont connu une récession en 2012. Leur situation ne devrait guère s'arranger en 2013. En Irlande en revanche, la sortie de la crise a été plus rapide que prévu et le pays enregistre désormais une croissance modérée. En Allemagne, le PIB a gagné pratiquement 1 % en 2012, alors qu'en France et au Royaume-Uni, il a stagné ou marginalement fléchi. Ces trois pays devraient continuer à connaître une croissance atone au premier semestre 2013, avant une légère amélioration au second semestre et en 2014.

L'**économie américaine** est progressivement sortie de la crise en 2012, dopée notamment par la consommation privée et la reprise du marché de l'immobilier. Mais plusieurs facteurs temporaires, comme les pertes de récoltes liées à la sécheresse ou les perturbations consécutives au passage de l'ouragan Sandy, ont contrarié cette trajectoire. Les mauvais résultats sur le front des exportations et, vers la fin de l'année 2012, la crainte de voir le pays pris dans un étau budgétaire (la fameuse « falaise fiscale ») ont plombé la confiance des entreprises. Si le risque budgétaire a été en grande partie écarté grâce à un compromis entre démocrates et républicains,



l'austérité reste largement à l'ordre du jour dans la mesure où les mesures temporaires de relance sont arrivées à leur terme début mars 2013. De nouveaux compromis devront être trouvés entre les deux partis pour parvenir à un assainissement durable des finances publiques à moyen terme, sans pour autant trop étouffer la demande agrégée à court terme. La reprise devrait rester modeste en 2013 et 2014, avec une progression prévue du PIB autour de 2 à 2.5 % puis 2.5 à 2.75 %. La Réserve fédérale (Fed) continue de soutenir l'économie par une politique de maintien des taux d'intérêt autour de zéro à 0.25 % et d'augmentation des liquidités par l'achat d'obligations d'État. Elle a annoncé son intention de poursuivre ces politiques tant que le marché de l'emploi ne se sera pas substantiellement redressé.

Au **Japon**, la demande globale a été soutenue au premier semestre 2012 par les dépenses de reconstruction consécutives au séisme et au tsunami qui ont frappé l'archipel en mars 2011. Mais cet effet s'étant atténué, la croissance a patiné, d'autant plus que le commerce international a ralenti. Le PIB devrait reculer d'environ 1 % en 2013 comme en 2014, par rapport à un niveau proche de 2 % en 2012. La Banque du Japon va probablement poursuivre sa politique de relance pour doper la croissance.

En **Chine**, le taux de croissance est passé à moins de 8 % en 2013, contre un niveau de 9.3 % en 2011 et 10.4 % en 2010. Ce ralentissement s'explique avant tout par un recul des exportations et une atténuation de la demande intérieure, sur fond d'interventions du gouvernement visant à endiguer les pressions inflationnistes. Mais à de tels taux, la croissance chinoise reste robuste et apporte un démenti aux craintes antérieures d'un atterrissage brutal de l'économie. Si les observateurs internationaux tablent sur une croissance de 8 à 8.5 % en 2013, les autorités chinoises ont fixé un objectif plus modeste de 7.5 % en mars 2013, comme en 2012. À terme, le modèle de croissance devrait évoluer, pour privilégier progressivement la consommation et les services au détriment de la production manufacturière, gourmande en matières premières. Un tel scénario devrait faire baisser la demande mondiale en matières premières, avec des conséquences négatives sur les exportateurs africains. Mais pour s'affranchir de la pression en faveur de la hausse des salaires sur son marché intérieur, la Chine pourrait renforcer ses investissements étrangers dans les industries manufacturières, ce qui aiderait les pays africains à se diversifier.

La croissance en **Inde** a fléchi en 2012, pour s'établir autour de 5 %, contre 6.9 % en 2011 et 9.6 % en 2010. Ce ralentissement s'explique par des échanges internationaux moins soutenus et des incertitudes locales. L'atténuation de la demande intérieure et la dépréciation du taux de change réel ont réduit les importations et permis de redresser le déficit du compte courant. Mais une inflation soutenue et l'aggravation du déficit budgétaire restreignent la marge de manœuvre, pour mener des politiques monétaire et budgétaire de relance. La hausse de la production agricole et les retombées positives des politiques structurelles, sans oublier l'amélioration de la conjoncture extérieure, devraient contribuer à la croissance en 2013/14, attendue autour de 6.5 à 7 %.

Dans les pays d'**Amérique latine**, la croissance a marqué le pas en 2012, à environ 3 %, contre une performance de 4.3 % en 2011 et 6 % en 2010. Ce ralentissement s'explique par un fléchissement des marchés d'exportation, y compris en Chine, et par des facteurs propres à chaque pays. Le rythme moyen de la région devrait s'accélérer progressivement, à 3.5 % en 2013 puis 4 % en 2014, avec la reprise des échanges internationaux et l'atténuation des faiblesses intérieures. Au **Brésil**, première économie de la région, la croissance s'est à nouveau contractée en 2012, autour de 1 %, contre un taux de 2.7 % en 2011 et 7.5 % en 2010. En cause, des incertitudes politiques persistantes, la médiocrité de la conjoncture internationale et la perte de compétitivité, les entrées de capitaux ayant entraîné une surévaluation du taux de change. Les politiques vigoureuses de relance monétaire et budgétaire associées à des réformes de l'offre devraient ramener la croissance à la hausse, entre 3.5 % et 4 % entre 2013 et 2014.



Coup de projecteur sur la croissance en Afrique

Avec une croissance prévue de 4.8 % en 2013 et de 5.3 % en 2014, l'Afrique sera encore loin de ses performances moyennes d'avant la récession de 2009. Elle avait alors affiché, pendant trois années consécutives, des taux proches de 6 %. C'est un léger progrès par rapport aux estimations de 4.5 % pour la croissance tendancielle sous-jacente (encadré 1.2), mais le continent n'a pas encore atteint le taux de 7 % que tous les experts jugent indispensable pour endiguer la pauvreté. Face à une croissance démographique annuelle supérieure à 2 %, la réduction de la pauvreté suppose un taux de croissance des revenus par habitant de pratiquement 5 % pendant plusieurs années. Or, les prévisions tablent sur un taux moyen inférieur à 3 % pour 2013/14. Mais croissance économique et pauvreté entretiennent des rapports complexes et la qualité de la croissance tout comme la distribution des revenus doivent entrer en ligne de compte. Outre la croissance du PIB ou du PIB par habitant, il faut aussi considérer les effets des termes de l'échange. Quand un pays récolte le fruit de ses échanges (les recettes d'exportation augmentant plus vite que le prix des importations), alors le revenu disponible réel est supérieur au niveau évalué par le PIB. À l'inverse, si le pays voit sa facture d'importations augmenter plus vite que ses recettes d'exportation (dégradation des termes de l'échange), alors le revenu disponible réel est inférieur au niveau mesuré par le PIB. Au cours des dix dernières années, l'Afrique a bénéficié de termes de l'échange favorables, grâce à des cours des matières premières soutenus. Mais certains pays ont vu leurs termes de l'échange se dégrader sérieusement. Si l'on intègre ces effets, les pays africains exportateurs de pétrole affichent depuis dix ans un taux de croissance supérieur à 7 %. En théorie, ce taux aurait dû avoir un impact sur la pauvreté (encadré 1.3). Dans la pratique, à quelques améliorations près, la pauvreté reste massive : ce rythme de croissance soutenu n'a pas profité à l'ensemble de la population. Autrement dit, la croissance a fait des exclus. Pour l'Afrique, tout l'enjeu consiste donc à améliorer la croissance tendancielle mais aussi à rendre la croissance plus inclusive.

Encadré 1.2. Croissance tendancielle sous-jacente en Afrique

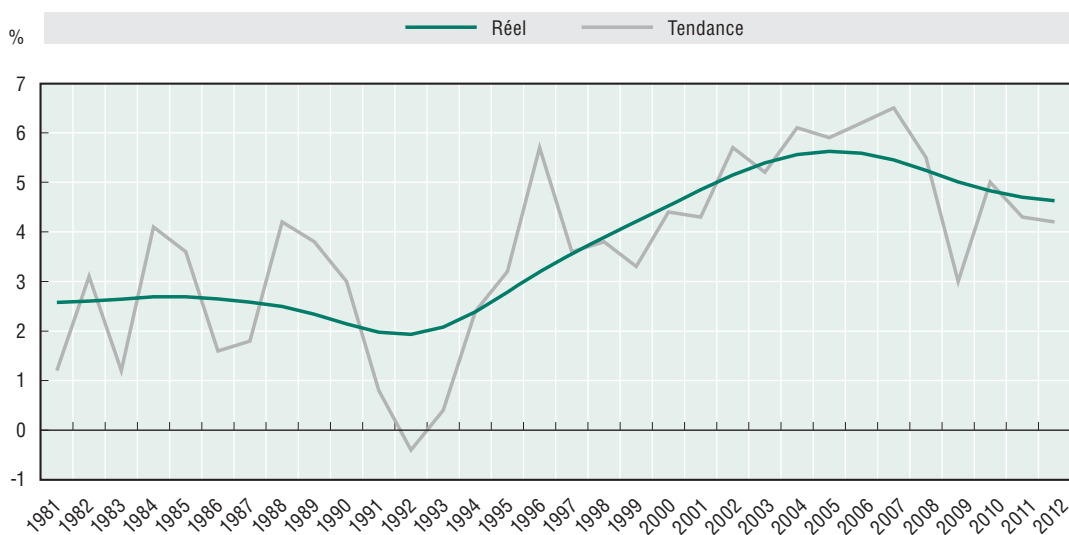
Depuis les années 1980 et le début des années 1990, considérées comme « perdues » pour la croissance, les performances de l'Afrique se sont beaucoup améliorées et le continent a pu amorcer un rattrapage. Entre 1996 et 2010, le taux de croissance annuel moyen du PIB tournait autour de 5 %, avec une augmentation moyenne du PIB par habitant de 2.5 % en glissement annuel. En 2010, le revenu par habitant en Afrique avait dépassé son niveau de 1995 de 46 %. À de rares exceptions près, toutes les économies africaines s'étaient inscrites dans cette tendance. Mais des chocs extérieurs récents – au nombre desquels la récession de 2009 et des événements politiques comme le printemps arabe en 2011 – ont donné un sérieux coup de frein à cette dynamique. Pour mieux apprécier la performance de la croissance sous-jacente du continent, il convient donc d'éliminer les effets à court terme. En suivant la méthode du filtre de Hodrick-Prescott, les auteurs Leibfritz et Flaig (2013) obtiennent un taux de croissance tendancielle en Afrique de seulement 2.5 % entre 1980 et le début des années 1990. De 1993 à 2006, ce taux progresse constamment, autour de 5.25 %, avant de reculer légèrement, en raison de mauvaises performances en 2009 et 2011. La valeur estimée du taux de croissance tendancielle en Afrique en 2012 tourne autour de 4.5 %. Ce résultat a été obtenu en fixant le paramètre de lissage à 30. Le taux réel de croissance du PIB (hors effets liés à la Libye) de 4.2 % en 2012 reste donc inférieur à la croissance tendancielle sous-jacente, alors les prévisions pour 2013 sont conformes à la tendance et celles pour 2014 (au-delà de 5 %) s'avèrent supérieures.

Selon ces calculs, la croissance tendancielle en Afrique du Sud, première économie du continent, a été légèrement supérieure à 1 % jusqu'à la fin de l'apartheid, en 1993. Pour les auteurs, la fin de l'apartheid a eu un effet positif immédiat sur la croissance d'environ un point de pourcentage, portant la valeur tendancielle d'environ 1 % en 1993 à environ 2 % en 1994. La croissance



tendancielle a atteint 4 % en 2005, avant de repasser juste sous la barre des 3 % en 2012. Cette année-là, le taux réel de croissance du PIB a été inférieur à la tendance – une situation qui devrait s'inverser en 2014, signe d'une reprise conjoncturelle. En **Égypte**, deuxième économie d'Afrique, la croissance tendancielle en 2012 a été estimée autour de 4 %, en recul par rapport à 2002 (environ 5 %). La révolution de 2011 et l'incertitude politique persistante ont ramené la croissance aux alentours de 2 % en 2011 et 2012 et, si l'on en croit les prévisions, également en 2013 – une performance inférieure de moitié à la trajectoire sous-jacente. Mais les récents événements politiques interdisent toute évaluation précise. Au **Nigeria**, troisième puissance économique du continent, la croissance tendancielle actuelle frôle les 7 %, contre environ 9 % au début des années 2000. Les prévisions pour 2013 et 2014 sont proches de cette tendance.

Figure 1.3. Croissance tendancielle en Afrique (%)



Source : Leibfritz et Flaig (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932814770>

Encadré 1.3. Les effets des termes de l'échange

Sur la période 2002-11, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel de l'Afrique a atteint 5.3 %. Il a doublé par rapport aux années 1990 et nourri un certain optimisme sur l'avenir. Mais le taux de croissance du PIB réel ne rend pas compte de toute l'évolution, surtout lorsque les termes de l'échange (rapport entre les prix des exportations et les prix des importations) varient fortement, comme c'est le cas pour de nombreux pays africains. Le PIB réel mesure le niveau de production des biens et des services par un pays donné, alors que le PIB ajusté des termes de l'échange (ou « *command GDP* ») apprécie le pouvoir d'achat de cette production, à savoir les rentrées d'argent dont un pays peut disposer. Dans les années 2000, de nombreux pays africains ont vu leur PIB croître et leurs termes de l'échange progresser, grâce à l'envolée des cours des matières premières. Résultat, le « *command GDP* » a dépassé le PIB. Mais par ricochet, certains pays importateurs de pétrole et de denrées alimentaires ont connu une dégradation des termes de l'échange, puisque ce renchérissement a alourdi la facture des importations, qui a fini par l'emporter sur les recettes d'exportation, entraînant un « *command GDP* » inférieur au PIB.



Les figures 1.4, 1.5 et 1.6 ainsi que le tableau 1.1 présentent le taux de croissance du PIB réel et du PIB corrigé des termes de l'échange pour le continent africain dans son ensemble, pour les pays exportateurs de pétrole et pour les pays importateurs. La plupart du temps, l'Afrique a bénéficié de termes de l'échange positifs, de sorte que le taux de croissance du « *command GDP* » a été supérieur à celui du PIB. Entre 2002 et 2011, cet effet correspondait en moyenne à 0.9 point de pourcentage de croissance de plus, portant le « *command GDP* » à 6.2 %, contre 5.3 % pour le PIB.

Mais les termes de l'échange sont extrêmement volatils. En 2009, lorsque les cours des produits de base pétroliers et non pétroliers ont dévissé, plombés par la récession mondiale, les termes de l'échange de l'Afrique ont été durement éprouvés. Le « *command GDP* » a plongé de plus de 5 % alors que le PIB enregistrait toujours une croissance positive d'environ 3 %. Avec la reprise de l'économie mondiale en 2010 et le redressement des cours des matières premières, l'Afrique a vu ses termes de l'échange s'améliorer considérablement, le « *command GDP* » progressant de plus de 12 % – soit plus du double du taux de croissance du PIB (5 %). En 2011, les gains des termes de l'échange ont été faibles, entraînant des taux de croissance du PIB et du « *command GDP* » assez similaires (respectivement 3.2 et 3.4 %).

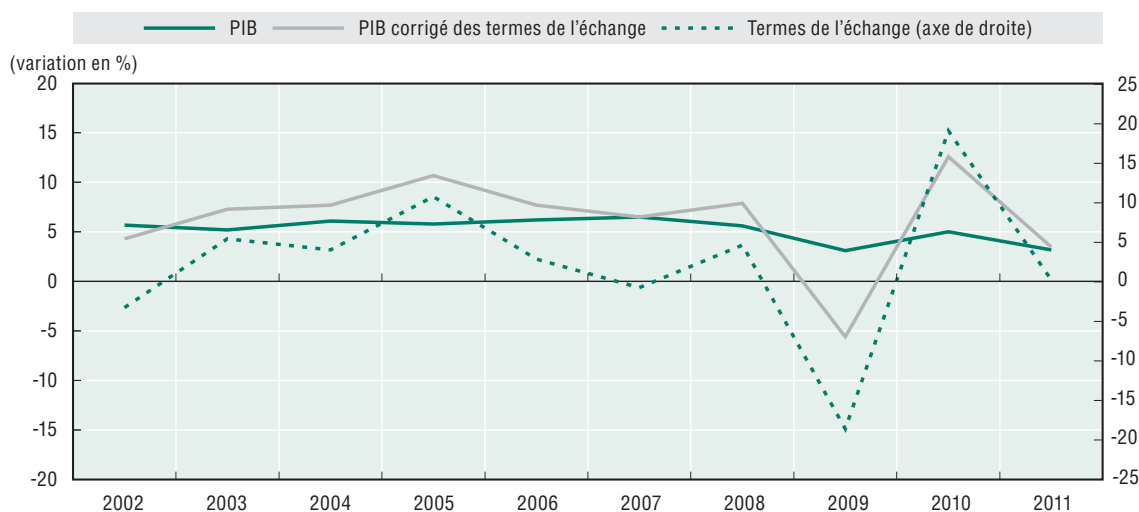
Entre 2002 et 2011, les pays exportateurs de pétrole et les pays importateurs ont bénéficié en moyenne de termes de l'échange positifs. Mais, sans surprise, les premiers ont été plus avantagés que les seconds. Dans les pays exportateurs de pétrole, les gains ont entraîné une hausse moyenne du « *command GDP* » de 7.4 %, soit 1.5 point de pourcentage au-dessus du taux de croissance du PIB. Dans les pays importateurs de pétrole et malgré des effets encore positifs, la différence n'a été que d'un demi-point de pourcentage, avec un taux de croissance du « *command GDP* » de 5 % contre 4.5 % pour le PIB. Qualifier les termes de l'échange de « volatils » est largement justifié dans les deux cas. En 2009, les termes de l'échange des pays exportateurs de pétrole ont fortement pâti de la dégringolade des cours, qui a entraîné une chute du « *command GDP* » de pratiquement 13 % (la croissance du PIB restant positive, à 4.3 %). De leur côté, les pays importateurs ont un peu mieux tiré leur épingle du jeu, la facture des importations devenant inférieure aux recettes d'exportation – ce qui s'est traduit par une croissance du « *command GDP* » légèrement supérieure à celle du PIB (2.4 contre 1.7 %).

L'effet des termes de l'échange varie d'un pays à l'autre. Dans certains pays riches en ressources, les gains ont été importants alors que certains pays pauvres en ressources ont subi de lourdes pertes. Au cours des dix dernières années, l'Afrique a su tirer parti de ces termes de l'échange. Son pouvoir d'achat a augmenté, dans des proportions supérieures à ce que le taux de croissance du PIB ne le laissait penser. Là où ces gains ont été largement distribués, le niveau de vie de la population a plus progressé que ne le suggère le taux de croissance du PIB par habitant. Mais il est aussi possible, et sans doute probable, que dans de nombreux pays riches en ressources, l'augmentation des recettes d'exportation (à l'origine d'une amélioration des termes de l'échange) a surtout profité aux sociétés pétrolières et minières détenues par des intérêts étrangers et/ou à une petite élite économique et politique.

Ces résultats suscitent plusieurs remarques. Tout d'abord, l'analyse de la performance des pays africains sur le plan de la croissance doit être élargie pour intégrer la variation des termes de l'échange. Ensuite, compte tenu de l'historique de ces évolutions, bon nombre de pays africains – et notamment les pays riches en ressources – ont eu davantage de moyens pour rehausser le niveau de vie de leurs populations que ce que les seuls chiffres du PIB ne laissaient entendre. Si des progrès ont été faits sur ce plan, les besoins sont toujours criants et la marge de manœuvre pour obtenir une croissance plus inclusive bien réelle. En outre, les politiques visant à atténuer l'impact de la volatilité des cours des matières premières et des termes de l'échange doivent être renforcées (constitution de stocks régulateurs ou de réserves par exemple). Enfin, la diversification de l'économie reste un impératif. Elle passe par un portefeuille d'exportations plus large et une moins grande dépendance vis-à-vis des importations de pétrole et de denrées alimentaires. Cette diversification contribuera à renforcer la résilience des pays face aux chocs extérieurs sur les termes de l'échange. Elle améliore aussi les chances d'une croissance durable.



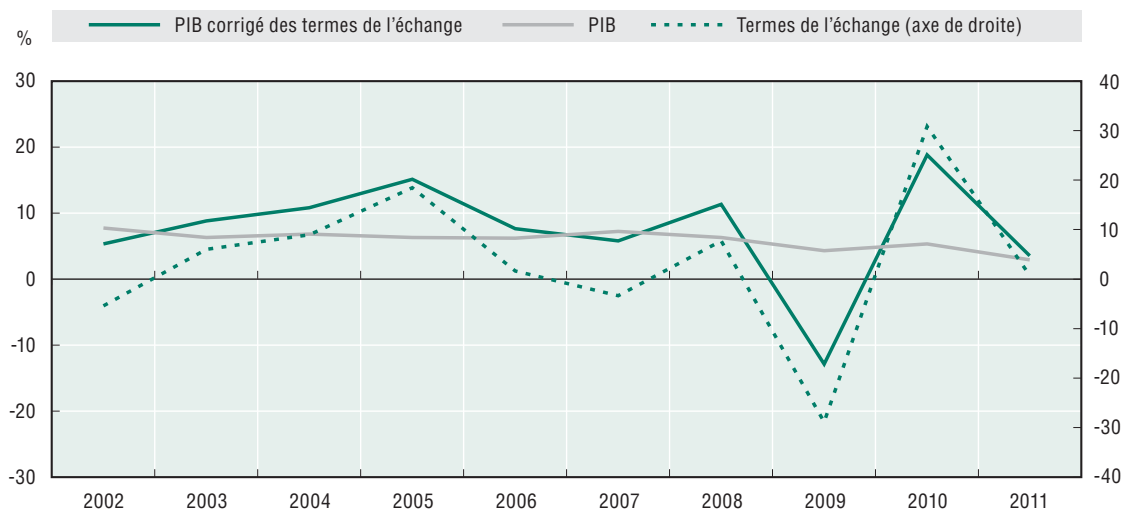
Figure 1.4. Afrique : croissance du PIB, PIB corrigé des termes de l'échange et termes de l'échange



Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814789>

Figure 1.5. Pays africains exportateurs de pétrole : croissance du PIB, PIB corrigé des termes de l'échange et termes de l'échange

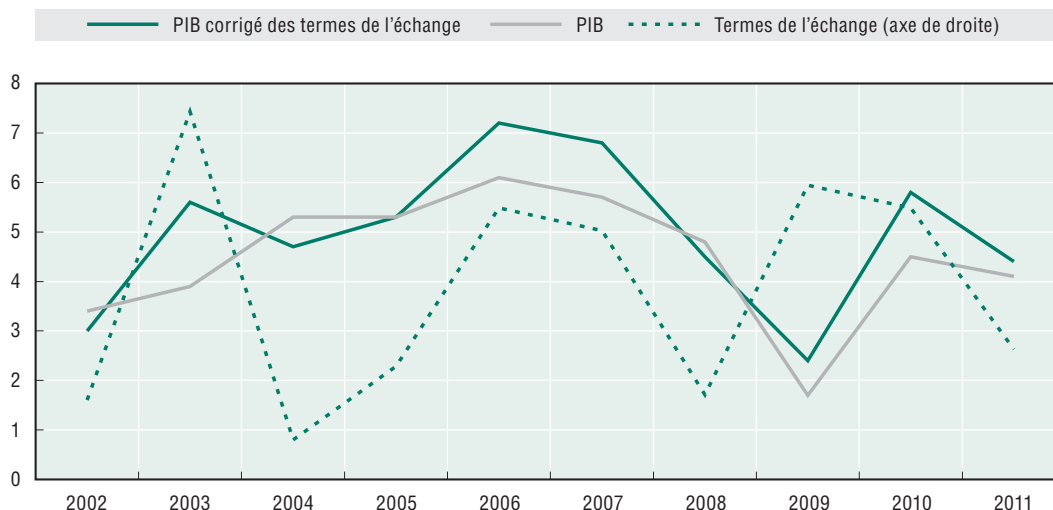


Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814808>



Figure 1.6. Pays africains importateurs de pétrole : croissance du PIB, PIB corrigé des termes de l'échange et termes de l'échange (variation en %)



Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814827>

Tableau 1.1. Taux de croissance annuel moyen du PIB et du PIB corrigé des termes de l'échange, 2002-11 (en %)

	GDP	Command GDP	Effets des termes de l'échange
Afrique	5.3	6.2	+ 0.9
Pays exportateurs de pétrole	5.9	7.4	+ 1.5
Pays importateurs de pétrole	4.5	5	+ 0.5

Source : Calculs des auteurs.

L'activité intérieure soutient la croissance du continent, sur fond de tassement des exportations

Côté **demande**, la consommation intérieure a joué un rôle moteur dans de nombreux pays africains. Mais ce dynamisme n'est pas parvenu à compenser pleinement les effets contraires du ralentissement mondial sur la demande extérieure. La consommation privée et l'investissement, public et privé, ont souvent stimulé la demande intérieure (figures 1.7 et 1.8). La hausse des recettes dans les secteurs intérieurs, un niveau record de transferts des migrants et le développement des crédits à la consommation ont tiré la consommation privée. L'investissement privé a quant à lui été souvent lié au secteur du pétrole et de l'extraction et favorisé par des entrées d'investissements directs (pour les apports financiers à l'Afrique, voir le chapitre 2). La faiblesse persistante de l'économie mondiale a affecté le volume des exportations de l'Afrique et entraîné le repli de certains cours des matières premières, mais les niveaux de prix continuent de favoriser les exportateurs africains. Dans certaines régions d'Afrique, notamment en Afrique du Nord mais aussi au Mali, en RDC et au Nigeria, des tensions politiques et/ou des problèmes de sécurité ont freiné la croissance.



Figure 1.7. Contribution de la demande à la croissance du PIB de l'Afrique, par composantes (en points de pourcentage)

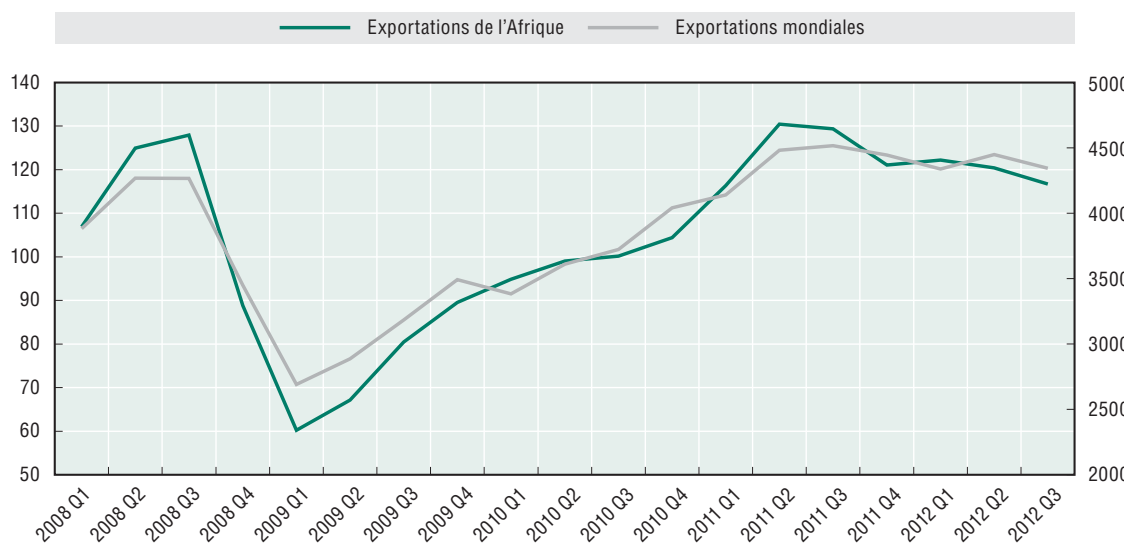


Note : Hors Libye.

Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814846>

Figure 1.8. Évolution des exportations, Afrique et monde (en milliards USD)



Source : Direction des statistiques des échanges, FMI.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814865>

Côté offre, l'agriculture et les services ont souvent servi de locomotive à la croissance, un rôle assumé aussi dans plusieurs pays riches en ressources par l'essor de la production de pétrole et des activités d'extraction. Dans quelques cas, l'industrie manufacturière n'a pas été en reste. De nombreux pays africains se sont engagés dans la diversification de leur économie, mais les progrès restent lents (voir la deuxième partie de ce rapport sur la transformation structurelle en Afrique).



L'**agriculture** reste le principal secteur pourvoyeur d'emplois en Afrique, qui concentre environ 60 % de la population active. Mais sa part dans le PIB est sans commune mesure, puisqu'elle ressort en moyenne à 25 %, signe d'un niveau de productivité et de rentabilité relativement faible. Le poids du secteur dans l'économie varie d'un pays à l'autre. Au Burkina Faso, au Burundi, en Éthiopie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Niger et au Rwanda, une part de 80 à 90 % de la population active travaille dans l'agriculture. Dans quatre de ces pays (Éthiopie, Guinée-Bissau, Mali et Niger), l'agriculture contribue à hauteur d'au moins 40 % au PIB. Dans quelques autres cas, Liberia, République centrafricaine (RCA) et Sierra Leone, ce taux atteint entre 50 et 70 % du PIB (pour une part de la main-d'œuvre de 60 à 70 %). Mais en Afrique du Sud et à Maurice, l'emploi agricole représente moins de 10 % des actifs, pour une contribution au PIB inférieure à 5 %.

En 2012, de nombreux pays africains ont bénéficié de conditions météorologiques propices qui ont dopé la production agricole. Une situation qui a permis d'accroître l'offre de produits alimentaires sur les marchés intérieurs et d'atténuer l'impact de cours internationaux élevés. Les agriculteurs pourraient en partie compenser la fonte des recettes d'exportation en augmentant les volumes, notamment pour le coton et le café. Mais le niveau de la production est resté inégal sur le continent et le secteur agricole est toujours exposé à des conditions environnementales et météorologiques défavorables – sans parler des chocs extérieurs sur la demande. La production agricole a été pénalisée par de mauvaises conditions météorologiques en 2012 au Cameroun, en Gambie et au Lesotho. Le Malawi a lui aussi pâti des caprices de la météo, qui ont rejailli sur sa production de tabac, son principal produit d'exportation. Ce phénomène, conjugué à un effondrement des cours, a entraîné une grave pénurie de devises. Les exportations horticoles du Kenya à destination des marchés européens ont souffert de la crise sur le vieux continent.

Le **secteur des services** est devenu le principal moteur de la croissance pour de nombreux pays africains. Les services traditionnels (transport, commerce, immobilier et administration publique) ont conservé leur importance en 2012, parallèlement à l'essor des nouvelles technologies, des télécommunications, des services financiers et de l'assurance. Cette tendance devrait se confirmer. Mais au Mali, le secteur des services a été durement touché par les événements politiques qui ont entraîné l'occupation du nord du pays par des groupes islamiques, avant que ceux-ci ne soient chassés par des forces armées en février-mars 2013.

Le bilan sur le plan du tourisme, autre source majeure d'emplois, est plus mitigé, puisqu'il a progressé dans certains cas et reculé dans d'autres. Le Cap-Vert, la Gambie, le Kenya, l'Ouganda et les Seychelles ont attiré plus de monde. À Maurice, en revanche, l'augmentation des touristes en provenance d'Asie et d'Afrique n'a pas compensé le recul des touristes européens. En Égypte et en Tunisie, la fréquentation a repris après le fort déclin de l'année 2011, sans renouer avec les niveaux d'avant la révolution.

Les **secteurs du pétrole et de l'extraction** continuent de tirer la croissance dans les pays riches en ressources, comme l'Angola ou le Gabon et en particulier la Libye, avec le redémarrage de la production et des exportations après la révolution. Au Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique, la production a cependant stagné et c'est le secteur non pétrolier qui a alimenté la croissance. Au Tchad, la production de pétrole a aussi faibli, en raison de problèmes techniques. Au Cameroun et au Ghana, au contraire, la découverte de nouveaux gisements stimule la croissance. Le secteur minier a aussi joué un rôle moteur dans plusieurs pays fortement tributaires de cette industrie, comme le Mozambique, la Namibie et la RDC. Mais en Afrique du Sud, l'agitation sociale parmi les employés du secteur a perturbé la production et envenimé le climat social dans tout le pays. Au Botswana, le secteur du diamant a pâti du tassement de la demande mondiale. La découverte récente d'immenses



champs gaziers au large des côtes du Mozambique et de Tanzanie laisse présager un afflux massif d'investissements directs étrangers (IDE). L'Afrique de l'Est devient progressivement une région riche en ressources.

L'**industrie manufacturière** reste peu développée en Afrique, contribuant au PIB à hauteur de 10 % seulement en moyenne. Mais le niveau d'industrialisation varie fortement, en fonction du degré de développement et des ressources naturelles. Les pays ayant un faible niveau de revenu par habitant et ceux richement dotés en ressources tendent à avoir un secteur manufacturier très limité, qui plafonne souvent à 5 % du PIB.

Avec sa jeunesse, la taille de son secteur agricole et ses multiples ressources naturelles, l'Afrique devrait pouvoir développer une activité manufacturière à forte intensité de main-d'œuvre, notamment dans des filières touchant à l'agriculture et aux industries extractives. Mais jusqu'ici, ce potentiel n'a guère été exploité. De nombreuses études ont constaté de multiples obstacles : infrastructures saturées, concurrence féroce des entreprises étrangères, approvisionnement énergétique erratique et coûteux, main-d'œuvre insuffisamment qualifiée, lourdeurs bureaucratiques ou coût prohibitif du financement des investissements. Dans les pays riches en ressources, les effets du fameux « syndrome hollandais » peuvent aussi contrarier le développement des industries manufacturières. Du fait de la faible productivité, les coûts unitaires du travail sont souvent relativement élevés. Autant de facteurs qui expliquent la faiblesse des entreprises manufacturières, qui alimentent les marchés intérieurs en produits peu qualitatifs et proposent rarement des emplois productifs (voir le volet thématique dans la partie deux ; Banque africaine de développement (BAfD et al., 2012) ; Banque mondiale, 2012 ; Clark, 2012).

Il existe toutefois des exemples positifs d'industriels africains dynamiques qui pénètrent sur les marchés internationaux et régionaux, en adoptant les nouvelles technologies et en améliorant leurs techniques de commercialisation, aidés par la libéralisation du commerce régional. En outre, la résolution de toutes ces contraintes pourrait transformer le secteur manufacturier en nouveau moteur de croissance et de création d'emplois en Afrique. Face aux pressions grandissantes sur les coûts que connaît la Chine, les entreprises manufacturières africaines pourraient capter plus d'IDE et renforcer leur position concurrentielle sur les marchés mondiaux.

Pourtant, ces dernières années, le secteur manufacturier n'a guère contribué à la croissance sur le continent. Sa part moyenne dans le PIB a été en léger recul entre 2006 et 2011, d'environ un point de pourcentage (moyenne pondérée et moyenne non pondérée). Le déclin est plus prononcé dans certains pays, comme l'Afrique du Sud (environ quatre points de pourcentage, de 17.5 à 13.4 %) et le Ghana (plus de trois points de pourcentage, de plus de 10 à moins de 7 %). Au Lesotho, le secteur s'est contracté d'environ huit points de pourcentage (de 21 à quelque 13 %) et à Madagascar, le repli a été de six points (de 14.6 à 8.7 %). Mais c'est le Zimbabwe qui détient le record, avec un plongeon d'environ 13 points (de plus de 28 % à 15 %). À l'inverse, le secteur tire son épingle du jeu en Angola, au Burundi, en Ouganda, en Tanzanie et en Tunisie, en augmentant sa contribution au PIB tout au long de cette période.

En 2012 cependant, les industries manufacturières ont stimulé la croissance de plusieurs pays. En Afrique du Sud et malgré l'atonie de la demande européenne, le secteur automobile a obtenu de bons résultats, tirés par la demande intérieure. Le Maroc a profité de nouveaux investissements dans ses industries automobile et aéronautique. En Éthiopie, la production industrielle a poursuivi sa progression, grâce à des politiques publiques de soutien. Même constat au Niger et en RCA, grâce aux industries extractives, ainsi qu'au Congo avec l'agroalimentaire. Mais les manufactures d'Égypte et de Tunisie ont été frappées par le fléchissement de la demande en Europe et par l'instabilité politique.



L'Afrique de l'Ouest connaîtra la croissance la plus rapide du continent en 2013/14

En 2012, les performances de la croissance ont été très inégales sur le continent. Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré une progression du PIB bien supérieure à celle des pays importateurs – un résultat qui s'explique en grande partie par la reprise de la production en Libye. Cet avantage devrait se confirmer en 2013 et en 2014, même si l'écart avec les pays importateurs s'amenuise peu à peu.

L'Afrique de l'Ouest devrait poursuivre sur sa lancée, avec un taux alerte de 6.7 et 7.4 % en 2013 et 2014, ce qui fait d'elle la région la plus dynamique du continent. La croissance s'appuie sur les secteurs pétrolier et minier mais aussi sur l'agriculture et les services et une demande solide, tirée par la consommation et les investissements. Le Nigeria devrait enregistrer des taux de croissance respectifs de 6.7 et 7.3 % en 2013 et 2014, alors que l'on attend des taux moyens supérieurs à 8 et 9 % pour le Ghana et la Côte d'Ivoire. Dans la plupart des pays de la région, la croissance devrait repartir en 2013/14, à plus de 5 %, même si ces bons chiffres ne concernent pas le Bénin, le Cap-Vert ou la Guinée-Bissau.

Avec le redémarrage de la production et des exportations de pétrole, le PIB de la Libye a rebondi de 96 % en 2012, dopant la croissance de l'Afrique du Nord, qui atteint 9.5 %, après une année 2011 de stagnation. L'incertitude politique et la morosité de la conjoncture internationale devraient pénaliser la croissance en Égypte, à 2 % en 2013 puis à 3.5 % en 2014 – un rythme inférieur aux niveaux d'avant la révolution. Après une croissance négative d'environ 2 % en 2011, l'économie tunisienne a rebondi en 2012 de plus de 3 %. Elle devrait conserver cette trajectoire haussière en 2013, autour de 3.5 %, qui s'accélèrera en 2014, à près de 4.5 %. Le Maroc et la Mauritanie conserveront un rythme de croissance alerte en 2013/14, avec des taux respectifs moyens de 6 % et pratiquement 5 %. En Algérie, le rythme devrait se renforcer, à plus de 3 % en 2013 et à 4 % en 2014, contre 2.5 % en 2012.

La plupart des pays d'Afrique de l'Est – notamment l'Éthiopie, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie – sont sur une trajectoire de croissance soutenue, entre 5 et 7 % environ pendant la période de prévision. Au Kenya et sous réserve que les élections n'entraînent pas de remous, la croissance devrait s'établir à 4.5 % en 2013 avant de s'accélérer à plus de 5 % en 2014. Au Soudan, l'économie a été à la peine après la sécession du Soudan du Sud. Le PIB s'est contracté en 2012 et ne devrait progresser que de manière modérée en 2013, avant de remonter en 2014.

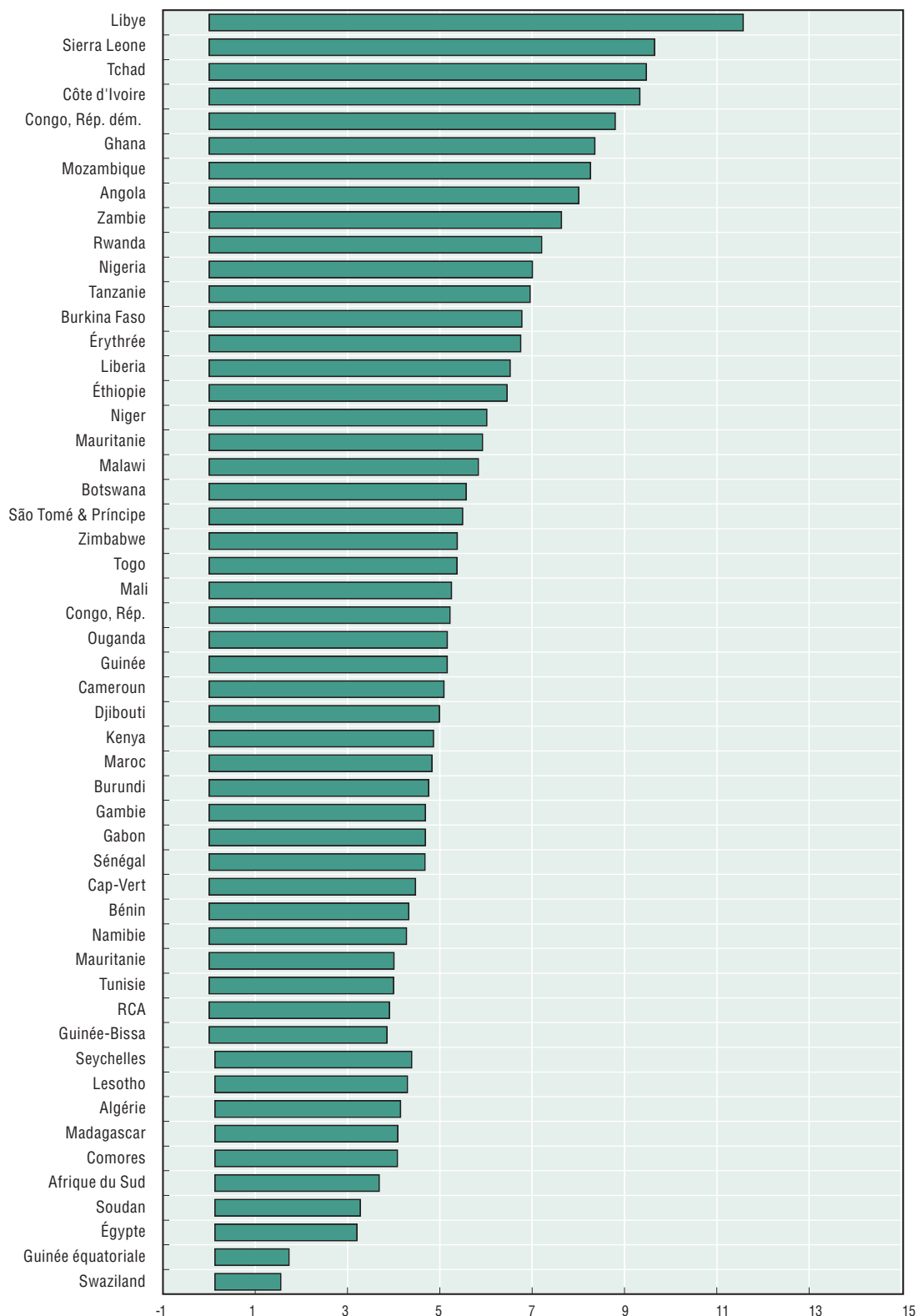
En Afrique centrale, le PIB devrait continuer sur sa lancée et gagner 5.7 % en 2013 et 5.4 % en 2014, soutenu par des taux de croissance supérieurs à la moyenne en RDC et au Tchad. En RDC, ce dynamisme est à imputer aux mines, à l'agriculture et à la construction. Mais pour assurer une croissance durable, le pays va devoir améliorer sa stabilité politique et la sécurité dans l'Est du territoire, où la situation a profondément perturbé l'activité économique. Au Tchad, la production pétrolière et l'agriculture sont les deux moteurs de la croissance.

En Afrique australe, les prévisions tablent sur une progression d'environ 4 % en 2013 avant une accélération à 4.6 % en 2014, grâce au dynamisme de pays comme l'Angola, le Botswana, le Mozambique et la Zambie. Le Malawi sortira sans doute de la crise économique qui l'a plombé en 2012 pour renouer avec une croissance solide. Les performances de l'Afrique du Sud en 2012 ont été affectées par des grèves importantes dans le secteur minier et par la récession dans la zone euro. Avec la reprise de la demande mondiale et des politiques macroéconomiques de soutien, l'économie sud-africaine devrait redémarrer en 2013 et en 2014. Le Zimbabwe continue d'enregistrer des taux de croissance positifs, supérieurs à 5 %. Mais du fait de la crise économique qui a entraîné un recul de la production jusqu'en 2009, le PIB en volume à fin 2014 devrait rester inférieur d'un quart à son niveau de 2001. Le Swaziland conserve son statut de lanterne rouge de la région et du continent tout entier. Tous les secteurs sont en berne, même si de meilleures conditions météorologiques devraient améliorer la production agricole. Les mesures d'austérité introduites après la crise budgétaire



ont contribué à redresser le solde budgétaire du pays, tout en déprimant la demande à court terme (pour un détail des performances économiques des régions et des pays africains, voir le tableau 1.2 et la figure 1.9).

Figure 1.9. Croissance du PIB par pays, 2013/14 (en %)



Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814884>



Tableau 1.2. Taux de croissance du PIB en volume, par région et groupement de pays (en %)

	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)
Afrique	3.5	6.6	4.8	5.3
Afrique centrale	5.2	5.7	5.7	5.4
Afrique de l'Est	6.3	4.5	5.2	5.6
Afrique du Nord	-0.1	9.5	3.9	4.3
Afrique australe	4.0	3.7	4.1	4.6
Afrique de l'Ouest	6.8	6.6	6.7	7.4
Pays exportateurs de pétrole	2.8	8.7	5.2	5.6
Pays importateurs de pétrole	4.3	3.9	4.3	4.8
Pour mémoire :				
Afrique hors Libye	4.3	4.2	4.5	5.2

Note : (e) estimates; (p) projections.

Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.

Malgré un certain relâchement, les cours des matières premières restent propices aux pays riches en ressources

Depuis leur rebond après la récession mondiale de 2009, pendant laquelle ils avaient fortement baissé, les cours des matières premières se sont montrés très volatils, perturbés par des facteurs macroéconomiques globaux et des facteurs plus spécifiques aux produits. Le pic atteint à l'été 2011 a cédé la place à des cours moins soutenus, sous l'effet de la morosité de la conjoncture internationale et de l'aggravation de la crise de la dette dans les pays de la zone euro. Pourtant, les niveaux actuels des cours restent suffisamment élevés pour étayer la croissance des pays riches en ressources (figures 1.10 et 1.11).

Les **cours du pétrole** se sont situés en moyenne à 105 USD le baril tout au long de l'année 2012, sans grand changement par rapport à 2011 (104 USD). Mais c'est 70 % de plus que le prix moyen enregistré pendant la récession de 2009 et 8 % au-delà de la moyenne de 2008, avant la récession. Après un repli au premier semestre 2012, les perspectives de l'économie mondiale suscitant des inquiétudes, les prix ont rebondi après l'embargo touchant l'Iran et le conflit en cours du Moyen-Orient. La tension s'est un peu relâchée lorsque l'Arabie saoudite a augmenté sa production pour tenter de conjurer l'effet néfaste de cours de pétrole soutenus sur l'économie mondiale. Les perspectives d'une reprise internationale molle continueront de limiter la demande. Avec les tensions persistantes au Moyen-Orient, l'incertitude et la volatilité vont continuer de régner sur le marché. Nos prévisions reposent sur l'hypothèse d'un prix du baril proche en 2013 de ses niveaux de 2012 et d'une augmentation de 4 à 5 % en 2014.

Cette bonne tenue relative des cours continue de profiter aux pays africains exportateurs de pétrole. En 2010, l'Afrique assurait 13 % de la production mondiale, le Nigeria, l'Algérie, la Libye et l'Angola se classant en tête des pays producteurs du continent. Le Tchad, la Guinée équatoriale, la République du Congo, le Gabon et le Soudan du Sud – qui a conservé 75 % des recettes pétrolières qui revenaient, avant la sécession, au Soudan – font aussi partie des pays très tributaires de l'or noir. Au Cameroun et en Égypte, le pétrole représente presque la moitié des exportations de marchandises. Le Ghana a démarré l'exploitation commerciale de ses gisements en décembre 2010 et les récentes découvertes en Ouganda devraient augmenter à terme la production.

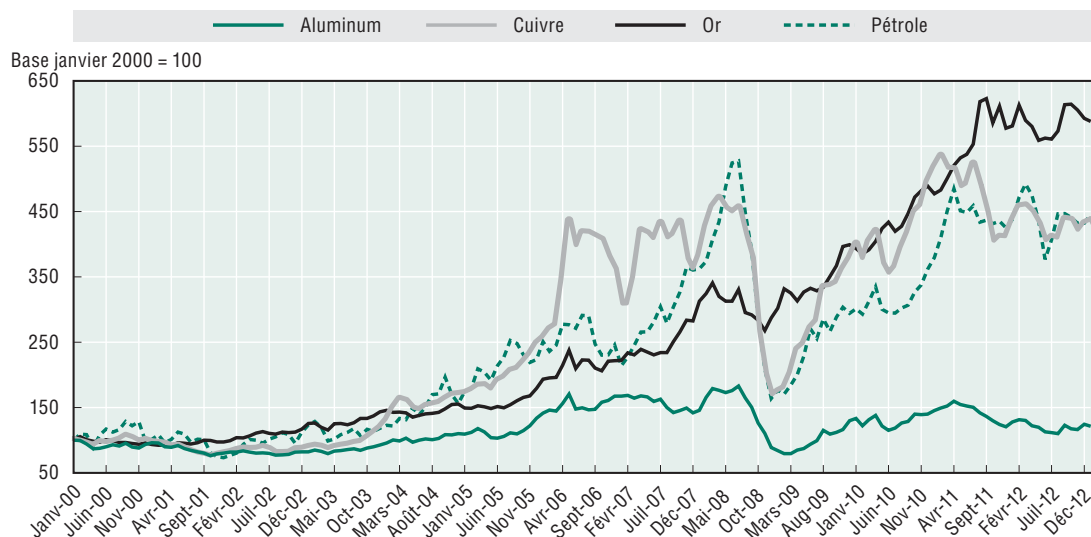
Les **cours de l'or** restent eux aussi volatils, reflétant les craintes face à la crise de la dette en Europe et au retour de l'inflation, ce produit servant habituellement de valeur refuge. L'Afrique assure environ un tiers de la production mondiale d'or, l'Afrique du Sud et le Ghana étant les deux principaux producteurs. Mais plusieurs autres pays – le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et le Zimbabwe – ont des réserves suffisantes pour assurer un volume de production et d'exportation non négligeable.




Les prix des autres métaux sont aussi en repli même s'ils restent suffisamment soutenus pour alimenter la croissance et procurer des devises aux pays producteurs. Le prix du cuivre a reculé fin 2011, avant de repartir à la hausse début 2012, tiré par la demande de la Chine. Mais à la fin de l'année, il s'est à nouveau replié, la demande chinoise ayant ralenti. Premier producteur africain de cuivre et septième producteur mondial, la Zambie est lourdement tributaire de cette activité. L'Afrique du Sud et la RDC sont aussi d'importants producteurs de cuivre, exposés aux aléas du marché mondial.

Le cours de l'aluminium a poursuivi son déclin jusqu'au milieu de l'année 2012, avant de se stabiliser. L'Afrique du Sud et le Mozambique sont les premiers producteurs d'Afrique, devant l'Égypte, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun.

Figure 1.10. Cours des matières premières (indices, base janvier 2000 = 100)



Source : Banque mondiale ; calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932814903>

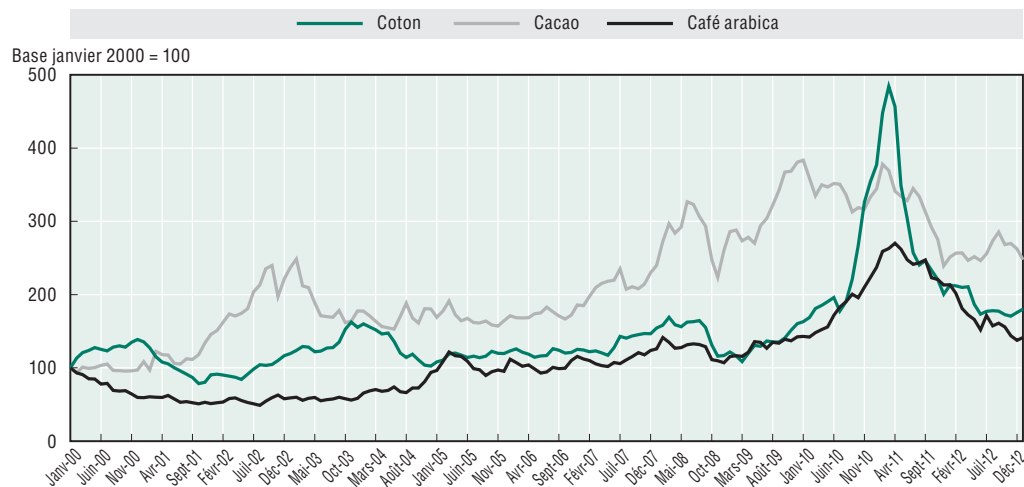
Les tensions sur les prix des exportations agricoles se sont relâchées. Après le pic de l'année 2011, les cours du coton sont repartis à la baisse en 2012, plombés par la contraction de la demande consécutive à cette hausse des prix. Mais la Chine reconstituant ses réserves et augmentant donc ses importations, les prix mondiaux sont restés supérieurs à leurs niveaux de 2010. L'Égypte est le premier producteur de coton du continent et alimente environ un quart du marché mondial. Le coton joue un rôle important pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Soudan, le Tchad, le Togo et le Zimbabwe.

En 2012, les prix du café sont retombés nettement en dessous de leur record historique de 2011 – en raison des attentes de production déçues au Brésil, le premier producteur mondial. Les producteurs africains ont en partie compensé cette baisse en augmentant leurs volumes d'exportation. L'Éthiopie, premier producteur africain, a accru ses volumes d'environ 20 % en 2012. Le Kenya a fait de même et en Côte d'Ivoire, la production et les exportations ont repris après la crise de 2011.

Après leur pic de 2011, les prix du cacao se sont aussi repliés avec la stabilisation de la situation politique en Côte d'Ivoire, qui est allée de pair avec de bonnes conditions météorologiques dans ce pays et au Ghana. Mais la crise en Europe tempère la demande. Face aux incertitudes qui perdurent autour des conditions de l'offre et de la demande, les prix restent volatils.



Figure 1.11. Prix à l'exportation des produits agricoles (indices, base janvier 2000 = 100)

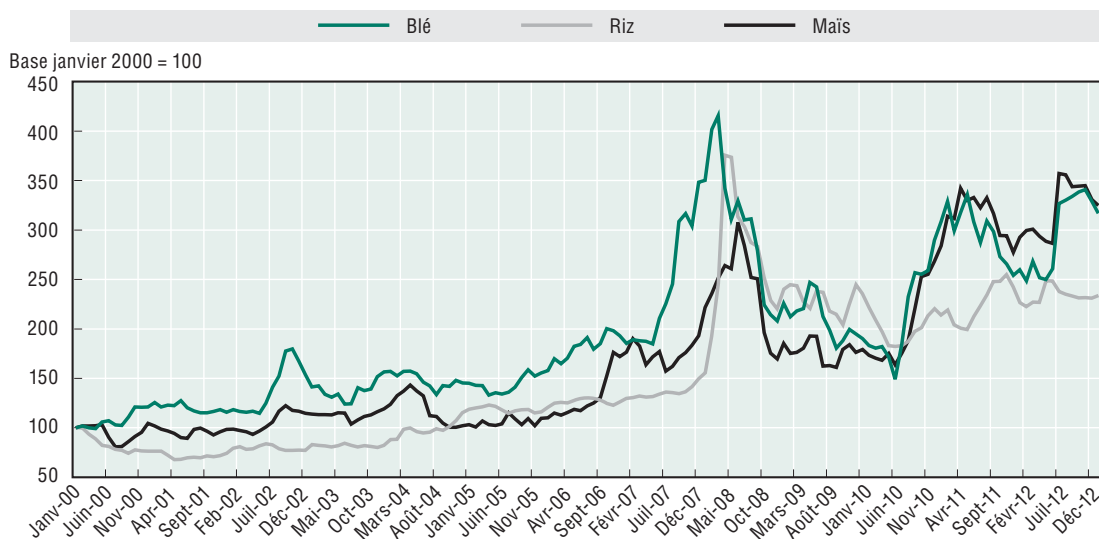


Source : Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814922>

Après un repli au second semestre 2011, les prix à l'importation des produits vivriers essentiels ont rebondi en 2012, soutenus par des contraintes du côté de l'offre à cause de la sécheresse aux États-Unis et de mauvaises conditions météorologiques dans d'autres régions du monde (figure 1.12). Sur le continent africain, des conditions météorologiques souvent favorables ont dopé la production. Mais les populations africaines restent vulnérables à des prix alimentaires soutenus, à cause de la forte dépendance vis-à-vis des denrées importées – blé et riz en particulier – et la part importante de la nourriture dans la consommation des ménages. Pour en atténuer l'impact, les gouvernements de plusieurs pays ont réduit les taxes frappant les produits alimentaires ou ont augmenté les subventions.

Figure 1.12. Prix à l'importation des produits alimentaires de base



Source : Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814941>

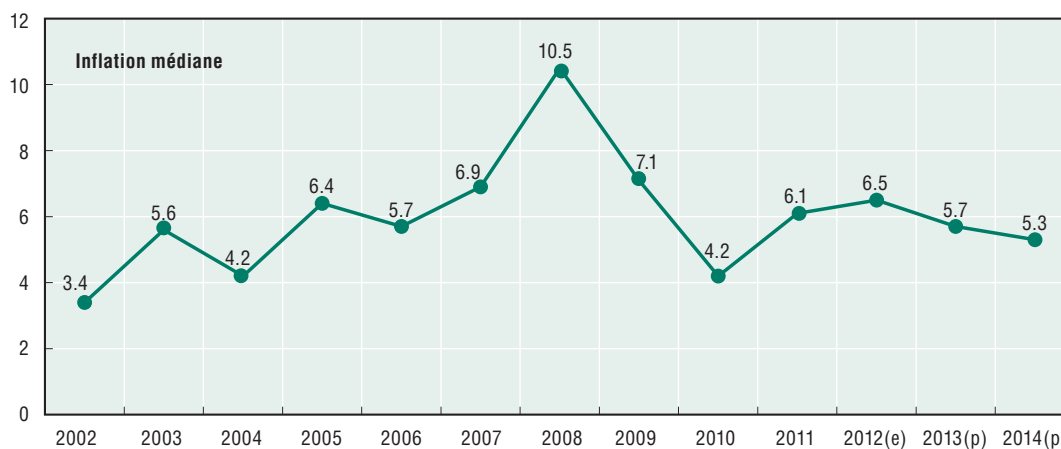


Les tensions inflationnistes s'apaisent avec la stabilisation des cours du pétrole et des produits alimentaires


En 2012, le taux d'inflation moyen a progressé en Afrique, autour de 9 %, contre 8.5 % en 2011 et 7 % en 2010. Il devrait reculer mais rester supérieur à 7 % en 2013/14. L'inflation médiane, qui n'est pas affectée par les pays peu ou excessivement inflationnistes, a été inférieure à l'inflation moyenne en 2012, à 6.5 %, et devrait continuer de faiblir pour atteindre 5.3 % en 2014 (figure 1.13). Le regain d'inflation en 2011/12 s'explique surtout par l'augmentation du prix des denrées alimentaires et des carburants, qui a touché de plein fouet les consommateurs africains et surtout les citoyens pauvres. Dans plusieurs pays, l'inflation importée a été aggravée en 2012 par la dépréciation monétaire. Les prix des aliments et des carburants semblent faiblir mais restent à des niveaux soutenus. Nos prévisions reposent sur l'hypothèse que les prix des denrées alimentaires et des carburants importés ne viendront pas attiser l'inflation au cours de la période considérée. Mais des risques demeurent, liés à de mauvaises campagnes agricoles nationales et internationales et aux conflits politiques dans les grands pays producteurs de pétrole.

En 2012, l'inflation a franchi la barre des 30 % en Éthiopie et au Soudan et s'est située dans une fourchette de 10 à 20 % dans plusieurs autres pays (Angola, Burundi, Érythrée, Guinée, Malawi, Nigeria, Ouganda, Sierra Leone et Tanzanie). Elle n'a pas dépassé 5 % dans de nombreux cas (Cameroun, RCA, Guinée équatoriale, Congo, Gabon, Mauritanie, Maroc, Maurice, Mozambique, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Niger, Sénégal et Togo). La plupart des pays qui affichent une inflation modérée font partie d'unions monétaires telles que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), dont les taux de change fixes sont ancrés sur l'euro. Mais leurs caractéristiques structurelles – la part de l'alimentation dans la consommation des ménages, la dépendance au pétrole et les niveaux d'inflation préexistants – peuvent aussi expliquer leur vulnérabilité aux prix des matières premières.

Figure 1.13. Inflation en Afrique (%)



Source : Calculs des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932814960>



Maîtrise de l'inflation et stabilisation des taux de change en ligne de mire de la politique monétaire

Les banques centrales africaines ont dû gérer en 2012 une reprise des tensions inflationnistes découlant du renchérissement des produits alimentaires et de la dépréciation des taux de change. Cette dernière stimule les exportations, mais elle attise l'inflation en alourdissant la facture des importations. Dans le même temps, l'aggravation de la crise en Europe a accru les risques d'un nouveau ralentissement en Afrique. Les réponses monétaires ont largement fluctué, selon les arbitrages opérés face à ces risques. En Afrique du Nord, la Banque centrale d'Égypte (BCE) a été confrontée à des pressions inflationnistes, un taux de change et des réserves de change en berne et un environnement économique morose. Elle opère un dosage subtil entre stimulation de l'économie et maîtrise de l'inflation. Les taux d'intérêt ont progressé, mais les normes en matière de réserves des banques ont été revues à la baisse. Les autorités tunisiennes ont poursuivi une politique monétaire accommodante, la banque centrale prenant des dispositions supplémentaires pour améliorer la liquidité du secteur bancaire. Avec la reprise de l'inflation au second semestre 2012, elle a relevé son taux d'intérêt directeur, mais le taux d'intérêt réel est resté négatif, du fait du niveau de l'inflation. Au Maroc, la faiblesse de l'inflation a ouvert la voie à un nouvel assouplissement de la politique monétaire.

En Afrique australe, la Banque centrale sud-africaine (*South African Reserve Bank - SARB*) a abaissé les taux d'intérêt pour tenter de relancer une économie moribonde, plombée par une conjoncture mondiale peu favorable et des grèves à répétition. La dépréciation du taux de change pour répondre à une perte de confiance des investisseurs a assoupli un peu plus les conditions monétaires. L'évolution de la politique monétaire et du taux de change de l'Afrique du Sud a rejailli sur le Lesotho, la Namibie et le Swaziland, membres de l'Aire monétaire commune (*Common Monetary Area - CMA*), et dont la monnaie est ancrée sur le rand. Bien que n'appartenant pas à la CMA, le Botswana a indirectement subi les conséquences de cette situation, puisqu'il importe beaucoup de produits sud-africains et que sa monnaie est ancrée sur le rand. Malgré la stabilité du taux de change effectif réel, la devise de ce pays, le pula, s'est considérablement déprécié en termes nominaux par rapport aux devises des pays industriels. En Angola, le recul des pressions inflationnistes et la stabilité du taux de change ont permis aux autorités de réduire ses taux d'intérêt de référence pour stimuler le crédit.

Dans plusieurs pays, notamment au Ghana et au Nigeria, les autorités ont durci la politique monétaire pour endiguer l'inflation. Au Kenya et en Ouganda, les taux d'intérêt directeurs ont été relevés devant la poussée inflationniste, pour baisser à nouveau au rythme du reflux de l'inflation. Au Soudan, les difficultés pour trouver un accord avec le Soudan du Sud sur les droits de transit du pétrole après la sécession ont compliqué la donne. Avec le creusement du déficit budgétaire, l'inflation a flambé et le taux de change s'est dégradé. Dans ces conditions tendues, la politique monétaire a privilégié la gestion des réserves et l'ancrage de la monnaie, mais il a fallu satisfaire les besoins de financement du budget public. Au Malawi, le durcissement de la politique a cherché à endiguer l'inflation, en plus de mesures pour réduire le financement monétaire de la dette publique. En outre, pour stopper l'hémorragie des réserves de change, l'ancrage sur le dollar américain a été abandonné, ce qui a entraîné une dévaluation de pratiquement 50 %. En Éthiopie, la banque centrale a pris des mesures pour freiner le gonflement de la masse monétaire, qui ont permis de faire baisser l'inflation en 2012. Mais le maintien de taux d'intérêt nominaux relativement faibles pour doper la croissance a entraîné des taux d'intérêt réels négatifs, ainsi que des contraintes de liquidité dans le secteur bancaire.

Les politiques monétaires de l'UEMOA et de la CEMAC ont maintenu un cap prudent, donnant la priorité à la maîtrise de l'inflation et à l'ancrage sur l'euro. Les pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE, Burundi, Kenya, Tanzanie, Ouganda et Rwanda) envisagent la création d'une union monétaire et l'adoption d'une monnaie unique à l'horizon



2015. L'opportunité d'une monnaie unique, avec ses avantages et ses inconvénients, mérite d'être soigneusement pesée. Chaque pays perdant l'arme de stabilisation qu'est la politique monétaire, la politique budgétaire et la flexibilité du secteur privé deviendront encore plus primordiales pour la stabilité macroéconomique (Mafusiere et Brixiova, 2012).

Dans de nombreux pays d'Afrique, les politiques monétaires cherchent un délicat équilibre entre maîtrise de l'inflation et soutien à la croissance. Là où l'inflation est élevée et la marge de manœuvre budgétaire réduite, la possibilité de suivre des politiques macroéconomiques de relance pour conjurer la récession est quasiment nulle. À l'inverse, dans les pays qui maîtrisent les pressions inflationnistes, les banques centrales pourraient en profiter pour abaisser encore les taux d'intérêt. Mais pour s'assurer que cette politique fasse aussi diminuer les coûts financiers pour le secteur privé, elles devront renforcer la transmission entre taux directeurs et taux débiteurs. À l'heure actuelle, ce mécanisme est plutôt faible dans de nombreux pays africains.

Une politique budgétaire accommodante ou restrictive selon l'environnement économique des pays et leur marge de manœuvre

Face aux risques d'un nouveau ralentissement de l'économie lié à une demande mondiale en berne, plusieurs pays poursuivent leurs politiques de relance. Mais beaucoup se sont engagés sur la voie de l'assainissement budgétaire, pour rendre leur dette viable. C'est un point essentiel pour les pays qui présentent déjà un risque de surendettement (tableau 1.3).

En 2012, l'Algérie a suivi une politique expansionniste qui a dopé l'investissement public et les dépenses courantes face à des attentes sociales grandissantes. Le Burkina Faso a aussi relevé son niveau de dépenses publiques, notamment sociales (y compris pour les réfugiés provenant du Mali). Le Congo a poursuivi la mise en œuvre de son ambitieux plan d'investissements publics, pour remédier à ses lacunes en matière d'infrastructures. Le Cameroun s'est inscrit sur la même ligne, avec une politique d'investissement et de subventions aux denrées alimentaires et aux carburants. De même, l'Afrique du Sud veut relancer la croissance et l'emploi, ainsi que la Namibie, dans le cadre de son Programme d'intervention ciblé pour l'emploi et la croissance économique (*Targeted Intervention Program for Employment and Economic Growth – TIPEEG*). En Zambie enfin, la politique budgétaire a soutenu la croissance en réorientant les dépenses publiques vers les infrastructures. Coté recettes, le pays a élargi son assiette fiscale, réduit les incitations et introduit de nouveaux impôts.

D'autres pays au contraire, qui n'avaient guère de marge de manœuvre ou pouvaient se passer de mesures de relance, ont durci leur politique budgétaire. En Égypte, le gouvernement a taillé dans les subventions à l'énergie et augmenté les impôts pour juguler un déficit budgétaire grandissant. De nouvelles mesures d'austérité ont été annoncées mais, face à l'instabilité politique du pays, il est difficile de dire jusqu'à quel point elles seront mises en œuvre. Le Ghana a augmenté les impôts, y compris sur les entreprises et les activités d'extraction. L'Éthiopie a maintenu un cap prudent en renforçant la demande intérieure tout en poursuivant ses dépenses pour les infrastructures physiques et sociales. Le Botswana est parvenu à ramener son déficit budgétaire à environ 1 % du PIB en 2012 alors qu'il avait franchi les 10 % en 2010. Cet assainissement a été rendu possible à la fois par la reprise, les économies réalisées et l'amélioration du recouvrement des impôts. Le Rwanda s'est engagé dans la même voie en hiérarchisant les dépenses publiques et en améliorant la collecte. Le Malawi, qui avait connu une spectaculaire dégradation de sa position budgétaire, est parvenu à réduire les dépenses, subventions comprises, et à augmenter ses recettes. Quant au Zimbabwe, la marge budgétaire reste extrêmement limitée et oblige le gouvernement à poursuivre des politiques restrictives.



Tableau 1.3. Analyse de la viabilité de la dette – apprécier le risque de surendettement

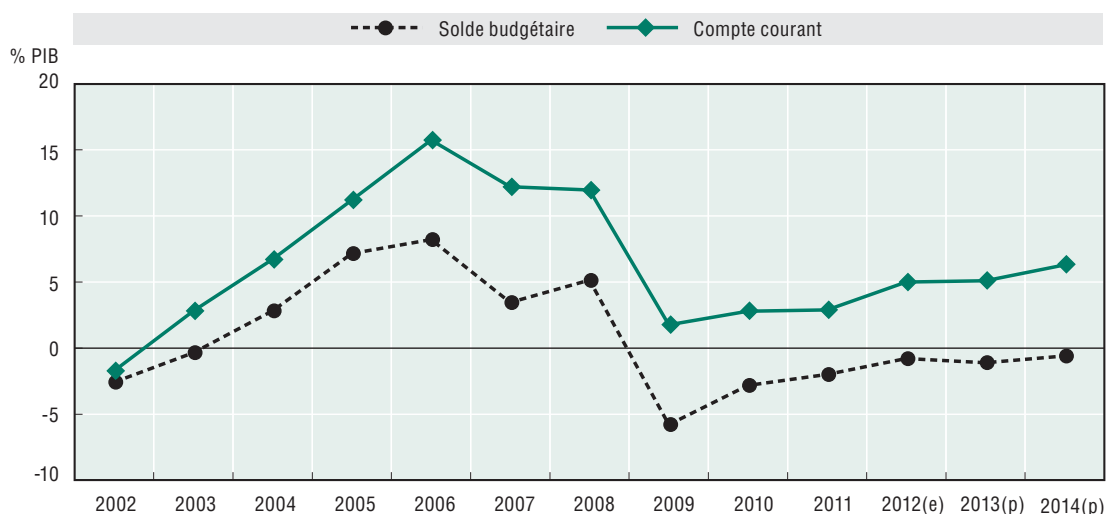
Risque faible	Risque modéré	Risque élevé Bénin (août 2011)
Angola (mars 2009)	Burundi (juillet 2010)	Comores (2010)
Cameroun (août 2009)	Burkina Faso (mars 2012)	Côte d'Ivoire (juin 2011)
Cap-Vert (novembre 2009)	RCA (mai 2010)	Gambie (décembre 2011)
Congo (juillet 2011)	Tchad (août 2011)	Guinée (février 2012)
Éthiopie (mai 2010)	Ghana (mai 2011)	Sao Tomé-et-Principe (juillet 2012)
Kenya (novembre 2011)	Guinée-Bissau (novembre 2011)	Soudan (2012)
Liberia (2010)	Lesotho (mars 2012)	
Mozambique (mai 2012)	Malawi (janvier 2010)	
Nigeria (janvier 2011)	Mali (novembre 2011)	
Sénégal (mai 2011)	Mauritanie (février 2010)	
Tanzanie (avril 2011)	Niger (novembre 2011)	
Ouganda (mai 2012)	Rwanda (mai 2011)	
Zambie (novembre 2009)	Sierra Leone (novembre 2010)	
	Togo (2011)	

Source : Analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu, Banque mondiale/FMI (entre parenthèses, la date de l'analyse la plus récente).

Les pays importateurs de pétrole ont vu le déficit de leur balance courante s'aggraver

Le renchérissement des prix alimentaires et de l'énergie ont alourdi la facture des importations plus vite que la progression des gains retirés des exportations, ce qui a fragilisé les termes de l'échange et dégradé les comptes courants de nombreux pays africains. En 2012, le déficit de la balance courante des pays importateurs de pétrole s'est creusé, dépassant 7 % du PIB (contre environ 6 % en 2011) ; il devrait rester à ce niveau en 2013/14. À l'inverse, les pays exportateurs de pétrole ont conforté leurs excédents en 2012, qui ressortent à 5 % du PIB (contre environ 3 % en 2011) et devraient bénéficier d'excédents comparables en 2013, avant une progression supplémentaire en 2014, à plus de 6 %. En Libye, où la guerre civile avait entraîné une spectaculaire dégradation de la balance courante, le redémarrage des exportations de pétrole a créé un excédent de l'ordre de 25 % du PIB en 2012.

Figure 1.14. Compte courant et solde budgétaire dans les pays exportateurs de pétrole



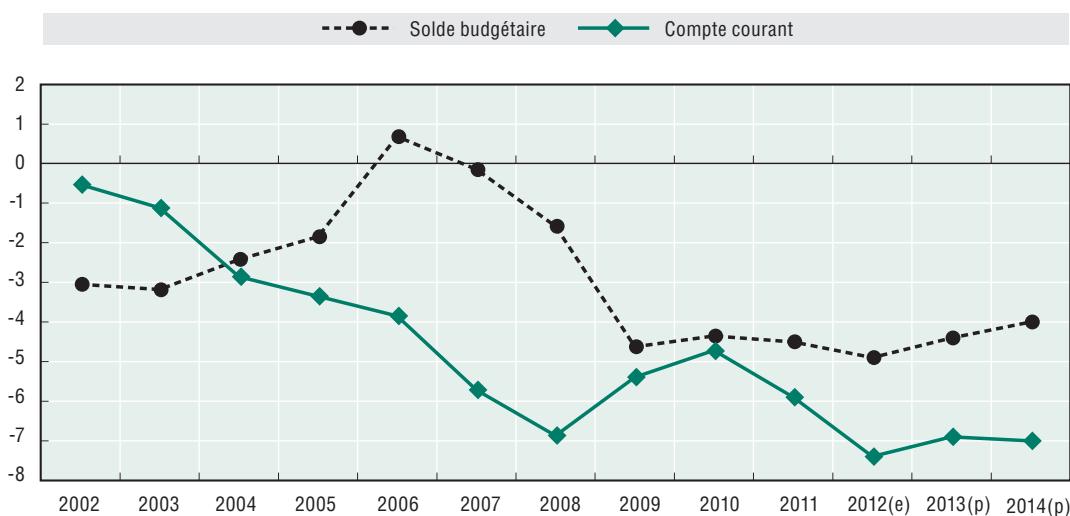
Source : Calculs des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932814979>



Comme l'illustrent les figures 1.14 et 1.15, le solde courant et le solde budgétaire évoluent souvent de concert. Dans les pays riches en ressources, les importants revenus tirés des exportations de matières premières améliorent la balance courante et les recettes de l'État mais aussi – si les dépenses sont maîtrisées – le solde budgétaire. Dans les pays exportateurs de pétrole, la balance courante et le solde budgétaire – malmenés pendant la récession mondiale de 2009 – n'ont cessé de se redresser depuis. La balance courante des pays importateurs de pétrole s'était à l'inverse améliorée pendant la récession, aidée par le repli des cours du pétrole, mais elle a rebasculé en 2011/12 avec la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques importés. Ces pays sont aux prises avec un double déficit en 2012 – celui de la balance courante dépassant 7 % du PIB pour un déficit budgétaire autour de 5 % – qui devrait néanmoins s'atténuer lentement en 2013/14.

Figure 1.15. **Compte courant et solde budgétaire dans les pays importateurs de pétrole**



Source : Département de la statistique, Banque africaine de développement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932814998>

Risques et enjeux pour les économies africaines

Les perspectives économiques pour le continent africain dépendent de facteurs internationaux et intérieurs difficiles à prévoir. L'atonie persistante de l'économie mondiale jette un doute certain. Un recul des recettes d'exportation des matières premières, une réduction en volume des autres exportations de marchandises mais aussi une baisse des recettes touristiques, de l'aide publique au développement (APD), des IDE et des transferts des migrants font partie des grands vecteurs de contagion. Selon certaines estimations, un recul d'un point de pourcentage du PIB des pays membres de l'OCDE entraîne un déclin du PIB africain d'environ 0.5 % et une baisse des recettes d'exportation pour les pays africains proche de 10 % (BAfD, 2011). Les échanges sont le principal canal de transmission (BAfD et al., 2012). De fait, les exportations africaines ont déjà été touchées par le ralentissement de l'économie mondiale et une aggravation de la crise de la dette en Europe pourrait les fragiliser encore plus. Alors que, jusqu'ici, l'APD, les IDE et les transferts des migrants ont servi d'étai à la croissance africaine, une crise plus grave et durable en Europe pourrait rapidement tarir ces flux financiers.



En plus des incertitudes extérieures, l'Afrique comporte ses propres risques. Deux ans après les révolutions en Tunisie, en Égypte et en Libye, le retour à la stabilité politique dans la région semble encore lointain et les tensions sociales ne s'apaisent pas. Au Mali, la situation politique s'est améliorée avec l'intervention militaire de la France et des forces régionales de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Mais tant que la sécurité ne sera pas restaurée, les économies de la région resteront vulnérables. Après la sécession du Soudan du Sud, les deux nouveaux voisins sont parvenus à s'entendre sur des points importants. Mais certains enjeux régionaux restent litigieux et la paix ne sera vraiment rétablie que si tous les problèmes en suspens sont résolus. En outre, des troubles post-électorales pourraient éclater dans plusieurs pays si les gouvernements en place ou l'opposition refusent de se plier au verdict du scrutin.

Pour autant, ce rapport présente des perspectives économiques prudentes mais positives pour le continent africain. La croissance impressionnante de l'Afrique ces quinze dernières années et la résilience dont elle a fait preuve pendant la récession mondiale de 2009 et le ralentissement économique récent nourrissent cet optimisme. À court terme, le principal enjeu consiste à consolider les fondamentaux macroéconomiques face à une conjoncture internationale plus instable. Il faudra aussi poursuivre les améliorations engagées au niveau des institutions et des réglementations qui encadrent l'activité du secteur privé. Sans oublier le redressement des infrastructures, encore trop faibles, et l'élargissement de l'accès aux services publics essentiels, comme la santé, l'éducation et la sécurité. Toutes ces améliorations placeront les pays africains sur une trajectoire de croissance soutenue et durable qui seule, permettra de réduire la pauvreté et les inégalités.



Tableau 1.4a. Évolutions macroéconomiques en Afrique

Taux de croissance du PIB, en volume (%)				
	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Afrique centrale	5.2	5.7	5.7	5.4
Afrique de l'Est	6.3	4.5	5.2	5.6
Afrique du Nord	-0.1	9.5	3.9	4.3
Afrique australe	4.0	3.7	4.1	4.6
Afrique de l'Ouest	6.8	6.6	6.7	7.4
Afrique	3.5	6.6	4.8	5.3
Afrique (hors Libye)	4.3	4.2	4.5	5.2
Pour mémoire				
Afrique du Nord (avec le Soudan)	0.1	8.8	3.8	4.3
Afrique subsaharienne	5.5	5.2	5.4	5.9
Pays exportateurs de pétrole	2.8	8.7	5.2	5.6
Pays importateurs de pétrole	4.3	3.9	4.3	4.8
Prix à la consommation (inflation en %)				
	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Afrique centrale	4.5	4.4	3.5	3.4
Afrique de l'Est	16.2	21.4	10.9	9.4
Afrique du Nord	7.3	7.2	7.1	7.3
Afrique australe	6.7	6.5	6.5	6.2
Afrique de l'Ouest	9.3	9.8	8.0	7.8
Afrique	8.5	9.1	7.4	7.2
Pour mémoire				
Afrique du Nord (avec le Soudan)	8.2	8.9	8.0	8.0
Afrique subsaharienne	8.7	9.2	7.1	6.7
Pays exportateurs de pétrole	10.3	10.6	9.0	9.1
Pays importateurs de pétrole	6.9	7.9	5.9	5.3
Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB)				
	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Afrique centrale	1.9	0.0	-0.3	-0.4
Afrique de l'Est	-3.0	-4.1	-3.2	-3.2
Afrique du Nord	-6.3	-5.1	-5.1	-4.6
Afrique australe	-1.9	-2.3	-2.7	-2.6
Afrique de l'Ouest	-1.3	1.3	2.0	3.1
Afrique	-3.1	-2.5	-2.4	-1.9
Pour mémoire				
Afrique du Nord (avec le Soudan)	-5.8	-5.1	-5.1	-4.6
Afrique subsaharienne	-1.6	-1.1	-0.9	-0.4
Pays exportateurs de pétrole	-2.0	-0.8	-1.0	-0.5
Pays importateurs de pétrole	-4.5	-4.9	-4.4	-4.0
Solde de la balance extérieure courante, dons compris (en % du PIB)				
	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Afrique centrale	-2.6	-1.7	-2.7	-3.5
Afrique de l'Est	-4.7	-8.5	-8.8	-8.9
Afrique du Nord	0.7	2.3	2.4	3.1
Afrique australe	-1.9	-3.5	-3.0	-3.0
Afrique de l'Ouest	-0.7	3.9	5.0	7.1
Afrique	-1.1	-0.4	0.0	0.7
Pour mémoire				
Afrique du Nord (avec le Soudan)	0.6	1.4	1.7	2.6
Afrique subsaharienne	-2.1	-1.5	-1.0	-0.3
Pays exportateurs de pétrole	2.9	5.0	5.2	6.4
Pays importateurs de pétrole	-5.9	-7.5	-6.9	-7.1

Note : (e) estimations ; (p): prévisions.

Source : Département de la statistique, Banque africaine de développement.



Tableau 1.4b. Évolutions macroéconomiques par groupement de pays

Taux de croissance du PIB, en volume (%)					
	2010	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
CEMAC	5.5	4.8	5.4	5.2	4.7
CAE	6.4	5.7	5.2	5.6	6.0
SACU	3.4	3.7	2.7	3.0	3.6
UEMOA	4.8	1.1	6.0	6.2	6.8
Prix à la consommation (inflation en %)					
CEMAC	2.0	2.6	4.1	3.1	3.0
CAE	4.6	13.9	12.7	7.8	6.7
SACU	4.2	5.3	5.9	5.8	5.5
UEMOA	1.2	3.6	3.5	2.2	2.3
Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB)					
CEMAC	0.7	2.3	1.1	0.6	0.1
CAE	-5.6	-4.7	-5.5	-3.9	-3.9
SACU	-4.5	-4.5	-4.7	-4.6	-4.1
UEMOA	-2.1	-3.2	-3.7	-4.1	-3.7
Solde de la balance extérieure courante, dons compris (en % du PIB)					
CEMAC	-4.6	-1.1	0.0	-1.1	-2.4
CAE	-7.8	-8.9	-9.6	-10.0	-10.6
SACU	-2.9	-3.3	-5.2	-4.9	-4.7
UEMOA	-5.1	-4.0	-6.4	-7.6	-7.2

Note : Sont membres de la CEMAC le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, le Congo et le Tchad. Sont membres de la CAE le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Sont membres de la SACU l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. Sont membres de l'UEMOA le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

e) estimations ; p) prévisions.

Source : Département de la statistique, Banque africaine de développement.



Notes

1. Les informations présentées ici s'appuient pour l'essentiel sur les *Perspectives économiques* n° 92 de l'OCDE de novembre 2012, sur la mise à jour des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international de janvier 2013 et sur les *Perspectives pour l'économie mondiale* de la Banque mondiale de janvier 2013. Elles ont été actualisées dans la mesure du possible.

Références

- BAfD (2011), "The impact of the US credit rating downgrade and European debt crisis on Africa", *Africa Emerging Issues*, Vol. 1, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD, OCDE, PNUD et CEA (2012), *Perspectives économiques en Afrique : Promouvoir l'emploi des jeunes*, Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement et Commission économique des Nations Unies en Afrique, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Banque mondiale (2012), *Light Manufacturing in Africa*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Clarke, G.R.G. (2012), "Manufacturing Firms in Africa: Some Stylized Facts about Wages and Productivity", *MPRA Paper*, Munich, janvier.
- Gelos, G. et Y. Ustyugova (2012), "Inflation Responses to Commodity Price Shocks – How and Why Do Countries Differ?", *IMF Working Paper* No. 12/225, Fonds monétaire international, Washington, DC, septembre.
- Leibfritz, W. et G. Flaig (2013), "Economic Growth in Africa: Comparing recent improvements with the lost 1980s and early 1990s and estimating new growth trends", *CESifo Working Paper*, Ifo Institute, Munich.
- Mafusiere, A. et Z. Brixiova (2012), "Macroeconomic shock synchronization in the East African Community", *AfDB Working Paper* No 156, Banque africaine de développement, Tunis, octobre.
- OCDE (2012), *Perspectives économiques* n° 92, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, p. 15.



Chapitre 2

Investissements étrangers, aide, transferts des migrants et recettes fiscales en Afrique

Les apports financiers extérieurs à l'Afrique ont battu des records en 2012 et devraient dépasser la barre des 200 milliards de dollars en 2013. Cette performance souligne l'importance croissante des investissements, de l'aide publique au développement et des transferts des migrants pour un continent en plein essor. Ce chapitre revient sur ces nouvelles tendances, qui représentent certes des opportunités pour l'Afrique, mais également des risques.



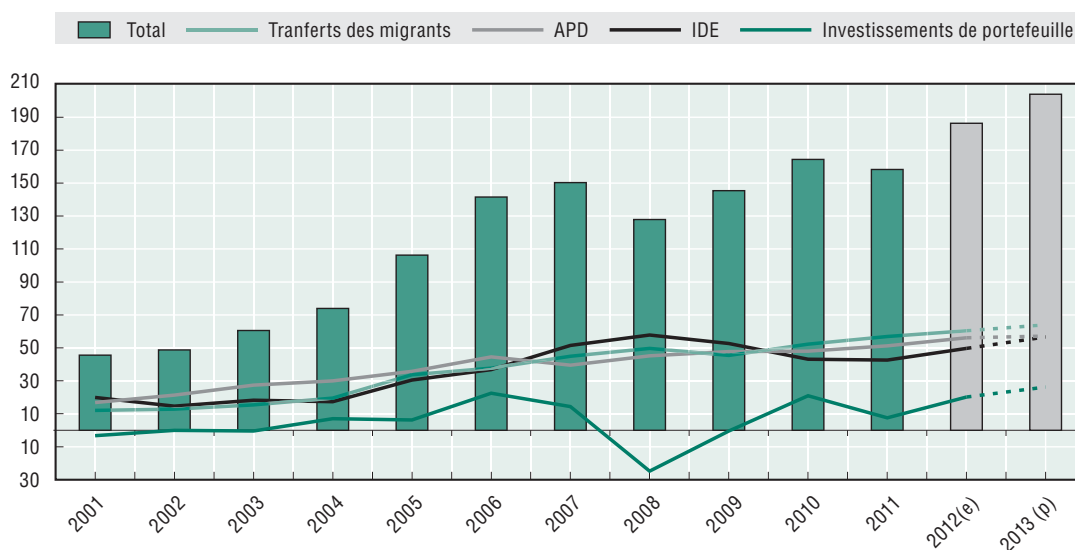
Les recettes fiscales et les apports financiers extérieurs se sont rétablis de manière spectaculaire, après la dégringolade de l'année 2009, la crise économique mondiale ayant touché de plein fouet les cours des matières premières et tari une source vitale de recettes pour les économies africaines. Les flux d'investissements étrangers ont également pâti de la lente reprise de l'activité économique mondiale. La croissance relativement soutenue des économies émergentes et le redressement progressif du prix des matières premières ont ramené les rentrées fiscales à leur niveau record de 2008, l'Afrique enregistrant par ailleurs un pic d'investissements en 2012.

Les apports financiers extérieurs totaux pour l'Afrique semblent avoir atteint un sommet historique en 2012, à 186.3 milliards de dollars (USD), contre 158.3 milliards en 2011. Les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille, l'aide publique au développement (APD) et les transferts des migrants – les quatre grandes sources d'apports financiers pour les pays africains en plus des recettes fiscales – ont quadruplé depuis 2001. Cette bonne performance est en partie liée à la reprise sensible des investissements directs et de portefeuille. La part des apports extérieurs dans le produit intérieur brut (PIB) du continent ressort à 9.2 %, contre 8.3 % en 2011, et devrait s'établir autour de 9.5 % en 2013, renouant avec la moyenne de 9.4 % enregistrée au cours de la dernière décennie.

Les transferts des migrants ont eux aussi connu une envolée spectaculaire, déjà signalée dans l'édition 2012 des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA). Ils ravissent ainsi la première place à l'APD et aux IDE en 2012¹ et constituent pour de nombreux ménages africains une source de revenu de plus en plus cruciale. Même s'ils n'ont guère de pouvoir sur la manière dont ces fonds sont dépensés, les dirigeants africains pourraient renforcer le taux d'épargne intérieure par des mesures et des réglementations réduisant le coût des services de transfert d'argent.

Les transferts des migrants sont différents mais complémentaires des autres apports financiers extérieurs. Leur importance pour la consommation et pour la réduction de la pauvreté fait l'objet d'un vaste consensus (Ratha, 2003). Mais leur impact sur la croissance est loin d'être avéré. Chami et al. (2003) ont observé qu'ils n'augmentaient pas systématiquement la production, puisqu'ils ne sont pas destinés à des investissements productifs. Mais ils peuvent, par la financiarisation de l'économie, contribuer à la croissance à long terme en aidant les familles à accéder aux marchés financiers formels (Gupta et al., 2007).

Figure 2.1. Total des apports financiers extérieurs à l'Afrique
(en milliards de dollars courants)



Source : CNUCED (WIR 2012) ; FMI (WEO 2012) ; CAD/OCDE ; Banque mondiale.

Note : Les chiffres de l'APD comprennent les apports bilatéraux et multilatéraux.

Voir le tableau 2.1 pour le détail méthodologique des prévisions. (e) estimations et (p) prévisions.

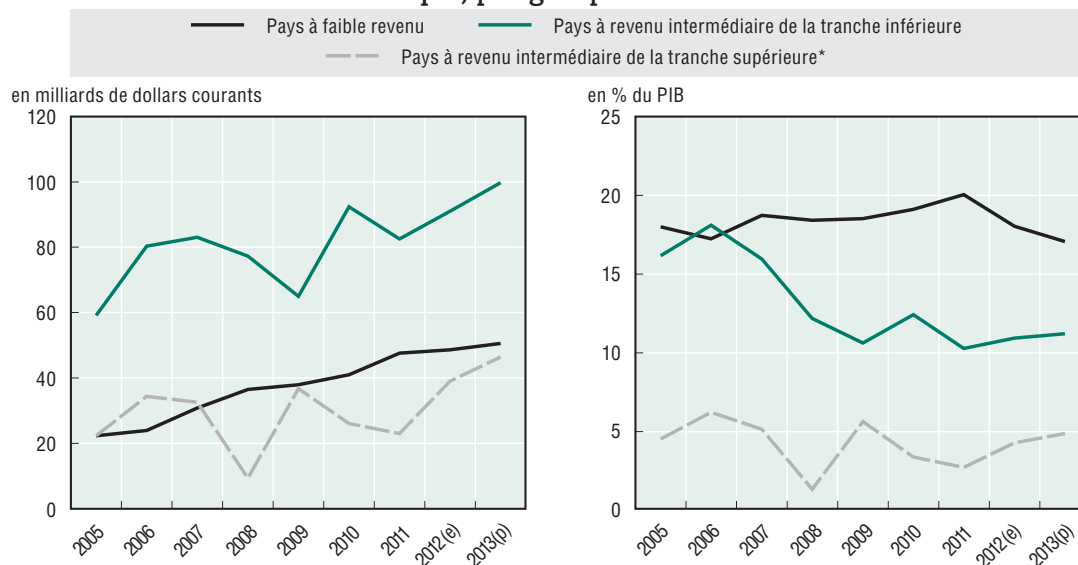
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815017>



Les données agrégées sur les apports extérieurs masquent de profonds écarts d'un pays à l'autre (figures 2.2a et 2.2b). En 2012, les pays à faible revenu sont restés tributaires de ces financements, qui représentaient en moyenne 18 % du PIB, un taux supérieur à celui observé pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (11 %) et de la tranche supérieure (4 %). Dans les pays à faible revenu, l'APD représentait 64 % des apports extérieurs, contre 30 % pour les IDE et 10 % pour les transferts².

Les transferts des migrants ont gagné du terrain dans les apports aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure : ils ont plus que triplé entre 2004 et 2012, passant de 13.1 milliards USD à un niveau estimé de 50 milliards, soit 55 % du total des apports extérieurs et 6 % du PIB de ce groupe de pays. Hétérogène, le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure réunit de vastes marchés émergents aux diasporas importantes – Égypte, Maroc et Nigeria par exemple – et des pays où l'aide reste la première source de financement extérieur (Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire et Soudan du Sud notamment).

Figure 2.2. Total des apports financiers extérieurs à l'Afrique, par groupes de revenu



Source : Calculs des auteurs basés sur CNUCED (WIR 2012) ; FMI (WEO 2012) ; CAD/OCDE ; Banque mondiale.

Note : * Cette catégorie englobe la Guinée équatoriale qui fait partie des pays à haut revenu dans les derniers classements de la Banque mondiale. (e) estimations et (p) prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815036>

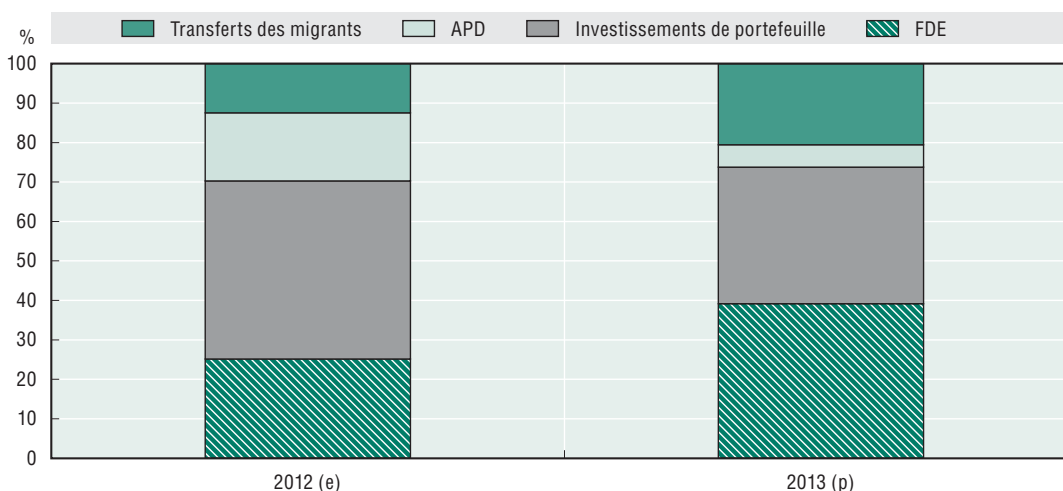
Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure attirent davantage d'investissements étrangers : les investissements de portefeuille ont représenté 47 % des apports extérieurs totaux en 2012, devant les IDE (29 %) et les transferts des migrants (14 %). Ils ont surtout concerné l'Afrique du Sud. Ailleurs, ce sont les IDE qui arrivent en tête des apports extérieurs. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced), la part relative des investissements de portefeuille³ augmente de manière tendancielle, dès l'obtention du statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ces flux financiers contribuent à renforcer les infrastructures financières et la liquidité de l'économie. Mais ils représentent aussi un risque, avec une plus grande volatilité et la possibilité d'une inversion subite des flux de capitaux – une mésaventure que l'Afrique du Sud a connue en 2008.



Perspectives des apports extérieurs

Les apports financiers extérieurs à l'Afrique devraient augmenter de 9,5 % en 2013, pour atteindre un nouveau record, à 203,9 milliards USD, contre 186,3 milliards en 2012 (note tableau 2.1). La figure 2.3 illustre les contributions respectives à cette hausse de 17,6 milliards USD des transferts des migrants, de l'APD et des investissements. Comme en 2012, cette progression devrait être sous-tendue par les investissements. En 2013 pourtant, la quasi-totalité de l'augmentation prévue des IDE à l'Afrique devrait concerner l'Afrique subsaharienne – alors qu'en 2012, c'est l'Afrique du Nord qui en avait absorbé la moitié. Cette anticipation confirme le dynamisme économique de l'Afrique subsaharienne, mais traduit aussi la circonspection des investisseurs face aux événements politiques en Afrique du Nord et notamment en Égypte.

Figure 2.3. Contributions respectives des apports financiers extérieurs à l'augmentation annuelle du total des apports financiers extérieurs à l'Afrique



Note : CNUCED (WIR 2012) ; FMI (WEO 2012) ; CAD/OCDE ; Banque mondiale.

Source : Voir le tableau 2.1 pour le détail méthodologique des prévisions. (e) estimations et (p) prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815055>

Les turbulences économiques que traverse la planète brouillent toujours les perspectives pour les apports financiers, quels qu'ils soient. Les incertitudes entourant la reprise, notamment dans la zone euro, pourraient rejaillir sur les échanges et l'investissement. Au deuxième trimestre 2012, le fléchissement de la demande dans les économies émergentes a entraîné un repli des cours de certaines matières premières. Si l'activité économique mondiale devait à nouveau marquer le pas, une nouvelle baisse des prix des matières premières semble inévitable, avec des retombées pour les investissements dans les pays producteurs.

Les pays à faible revenu, dont les économies et les exportations sont en général moins diversifiées, sont à la merci de chocs. Le risque est plus important pour ceux qui n'ont pas réussi à reconstituer leurs réserves budgétaires et de change depuis la crise de 2008. Les contraintes budgétaires prévalant dans les grands pays donneurs pourraient entraîner une stagnation – au mieux – de l'APD, qui obligera les pays à faible revenu à compter davantage sur leurs ressources intérieures.



Tableau 2.1. Synthèse des apports financiers extérieurs et des recettes fiscales en Afrique
(en milliards de dollars courants)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012(e)	2013(p)
1. Flux entrants d'IDE	20.0	14.6	18.2	17.4	30.5	36.8	51.5	57.8	52.6	43.1	42.7	49.7	56.6
2. Investissements de portefeuille	-3.3	-0.1	-0.4	7.1	6.3	22.5	14.4	-24.8	-0.4	21.0	7.5	20.1	26.2
3. APD (nette, tous donateurs)	16.8	21.4	27.4	30.0	35.8	44.6	39.5	45.2	47.8	48.0	51.3	56.1	57.1
4. Transferts des migrants	12.1	12.8	15.4	19.5	33.7	37.7	44.9	49.7	45.4	52.3	56.9	60.4	64.0
5. Recettes fiscales	145.4	137.7	174.1	219.1	279.4	333.9	371.5	485.4	384.4	465.7	513.7
Total des apports extérieurs (1+2+3+4)	45.6	48.8	60.6	73.9	106.3	141.5	150.3	127.9	145.4	164.4	158.3	186.3	203.9
Afrique du Nord	14.2	13.6	15.0	20.2	27.4	37.3	42.5	32.6	24.3	43.0	32.0	38.5	45.0
Afrique de l'Ouest	7.9	9.6	10.7	13.7	34.5	45.1	40.9	41.9	47.0	51.0	56.9	59.4	61.9
Afrique centrale	2.8	4.0	8.8	5.4	6.9	6.4	9.8	7.8	10.0	14.9	15.1	14.0	14.7
Afrique de l'Est	7.7	8.4	10.9	12.9	14.6	18.3	21.3	23.7	23.5	22.3	24.4	28.2	29.6
Afrique australe	11.6	11.5	12.7	19.1	20.2	31.3	31.8	16.9	34.8	28.1	24.6	38.6	45.3

Note : la somme des groupements sous régionaux ne correspond pas au total des flux externes car l'APD comprend également des flux non alloués pour l'Afrique. (e) estimation, (p) prévisions.

Source : CAD/OCDE ; Banque mondiale ; FMI ; et données des Perspectives économiques en Afrique. Estimations de l'auteur pour les données relatives à l'APD en 2012/13 basées sur le taux d'augmentation prévu de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport 2012 de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Prévisions pour 2013 – IDE et investissements de portefeuille : FMI ; transferts des migrants : Banque mondiale. Ce tableau ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public ni des crédits commerciaux.

Investissements étrangers

D'après les *Perspectives de l'économie mondiale* (WEO) du Fonds monétaire international (FMI), les IDE vers l'Afrique sont repartis de plus belle en 2012, atteignant pratiquement 50 milliards USD. La Cnuced estime ces flux à 45.8 milliards, en croissance de 6 % par rapport à 2011. Les investisseurs en quête de débouchés se tournent de plus en plus vers l'Afrique, attirés par une croissance soutenue et une classe moyenne en plein essor. Pourtant, les investissements dans le secteur des ressources naturelles resteront le principal moteur de ces flux, tant que les cours conserveront un niveau élevé.

La montée en puissance des opérations Sud-Sud, déjà soulignée dans l'édition 2011 des PEA, représente l'évolution la plus marquante des investissements en Afrique ces dernières années. De nouveaux partenaires sont venus compenser le recul des IDE des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2012 : leur part dans le total des investissements nouveaux annoncés serait passée à 60 %. À l'inverse, les investissements de portefeuille proviennent toujours essentiellement de pays de l'OCDE, en particulier des États-Unis.

Investissements directs

Après trois années consécutives de repli, les IDE vers l'Afrique ont repris en 2012, s'établissant selon les estimations à 49.7 milliards USD, contre 42.7 milliards en 2011 (FMI, WEO, octobre 2012). Cela équivaut à 2.5 % du PIB de l'Afrique, un niveau toujours inférieur à la moyenne de 2.9 % de la décennie précédente. Avec 56.6 milliards USD attendus en 2013, les IDE devraient frôler leur pic historique de 2008. L'Afrique subsaharienne se taillera probablement la part du lion.

Ce redressement des IDE en 2012 doit beaucoup à l'Afrique du Nord et à l'Afrique australe.

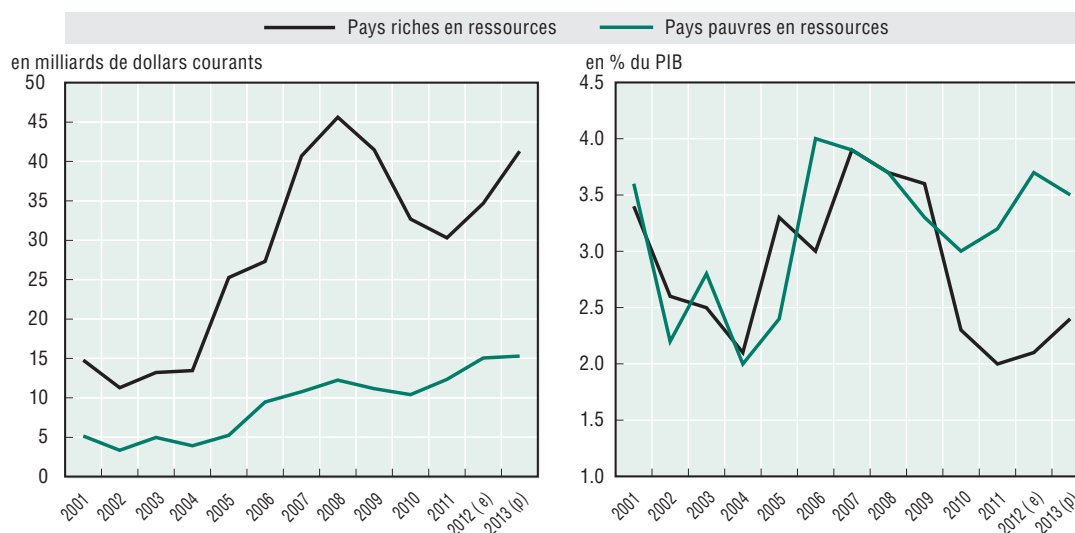


En Égypte et en Libye, l'augmentation serait de respectivement 3.5 milliards et 1.5 milliard USD, liée pour l'essentiel à des projets planifiés, mais suspendus à cause des événements politiques de 2011. Ce coup d'accélérateur ne devrait être que temporaire dans le cas de l'Égypte, l'instabilité persistante dans le pays n'étant guère propice à de nouveaux projets à court terme. L'Afrique du Sud, qui avait vu ses IDE reculer en 2009 et 2010, a confirmé la reprise amorcée en 2011. En Angola, les désinvestissements conjoncturels dans l'industrie pétrolière se sont atténués, passant de -5.6 milliards USD en 2011 à -1.4 milliard en 2012 selon les estimations. Ils portent sur le rapatriement des bénéficiaires et le remboursement des emprunts.

En 2012, les flux internationaux d'IDE vers les pays en développement ont pour la première fois supplanté les flux vers les pays développés, en recul de 32 % (Cnuced). La part de l'Afrique dans les IDE internationaux est en hausse en 2012, à 3.8 %, contre 2.7 % en 2011 – le plus bas niveau de toute la décennie. La part du continent dans les IDE aux pays en développement augmente elle aussi, de 6.1 % en 2011 à un taux estimé de 7.3 % en 2012. Ces chiffres restent néanmoins inférieurs aux records de l'année 2009, où l'Afrique avait capté 4.4 % des flux internationaux et 10.1 % des IDE destinés aux pays en développement.

Les IDE en Afrique privilégient toujours les pays riches en ressources et les industries extractives (figure 2.4a)⁴. La part des pays riches en ressources dans le total de ces flux s'est élevée à 70 % en 2012, pour une moyenne de 76 % sur la décennie. En phase avec l'évolution des cours internationaux des matières premières, les IDE vers ces pays ont été plus volatiles et restent exposés à des chocs futurs. Cependant, la part des IDE dans le PIB des pays pauvres en ressources est supérieure (3.5 %) à celle des pays riches en ressources (2.4 %, figure 2.4b). En 2013, la valeur des IDE vers les pays pauvres en ressources devrait tripler par rapport à 2001.

Figure 2.4. Comparaison des apports d'IDE dans les pays riches en ressources et dans les pays pauvres en ressources



Note : Calculs des auteurs basés sur CNUCED (WIR 2012) ; FMI (WEO 2012).

Source : (e) estimations et (p) prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815074>

La hausse des investissements en provenance des économies émergentes est l'une des évolutions les plus notables de ces dix dernières années. Selon la base de données de *fDi Markets* sur l'investissement transfrontalier, les opérations Sud-Sud ont constitué pour



la deuxième année consécutive la majorité des nouveaux investissements annoncés en Afrique⁵. En recul en valeur de 43.7 à 24.9 milliards USD entre 2011 et 2012, leur part dans ce total a néanmoins progressé, passant de 53 à 61 %.

L'Inde, suivie par les Émirats arabes unis (EAU) et le Qatar, a apporté jusqu'à 60 % de ces nouveaux investissements Sud-Sud à l'Afrique en 2012. Les EAU détiennent le record sur la période 2003/12, avec quelque 133 milliards USD pour des projets totalement nouveaux (soit environ 30 % du total des investissements Sud-Sud sur la période). Les investissements annoncés par les EAU ont atteint un sommet en 2007/08. Ils portent surtout sur les infrastructures portuaires et touristiques ainsi que les télécommunications. L'Inde et la Chine arrivent derrière, avec respectivement 52 et 45 milliards USD (pour une analyse plus approfondie de ces questions, voir le chapitre thématique de l'édition 2011 des PEA sur les partenaires commerciaux émergents du continent).

La part des pays de l'OCDE dans les IDE vers l'Afrique, en recul, est passée de 33 à 21.9 milliards USD entre 2010 et 2011. Cette tendance explique la lenteur relative de la reprise des flux d'IDE en Afrique après la crise de 2008, par rapport aux flux internationaux d'IDE. Avec respectivement 5.7 et 5.1 milliards USD en 2011, la France et les États-Unis sont les deux plus gros investisseurs sur le continent, devant l'Italie et l'Allemagne. Sur la période 2005-11, les États-Unis se classent en tête (37 milliards USD), suivis par la France et le Royaume-Uni (environ 31 milliards USD chacun).

Les fusions et acquisitions nettes en Afrique ont chuté d'environ 10.7 % en 2011, à 7.2 milliards USD (Cnuced, 2012), un chiffre inférieur à la moyenne des cinq dernières années (10.3 milliards). En Afrique du Sud, elles ont progressé de 3.9 à 5.2 milliards USD, dépassant la moyenne du pays sur les cinq dernières années. L'Afrique du Sud reste la destination privilégiée des fusions et acquisitions en Afrique, suivie par l'Égypte et le Nigeria (609 et 539 millions USD). La valeur moyenne des opérations pour les trois dernières années est en recul par rapport aux trois ans précédant la crise économique : 82.2 millions USD pour la période 2009/12 contre 123.7 millions pour la période 2005/08. L'Afrique du Sud fait exception, avec une valeur moyenne en augmentation.

Perspectives des investissements directs en Afrique

Les IDE en Afrique devraient augmenter de plus de 10 % en 2013, un niveau proche de leur record de 2008. L'Afrique australe devrait en être la première bénéficiaire. De nouveaux investisseurs sont attirés par les ressources de l'Angola, du Mozambique et de l'Afrique du Sud. Mais le ralentissement économique mondial laisse planer un doute. L'assainissement budgétaire aux États-Unis et la crise qui s'éternise dans la zone euro freinent la demande mondiale, ce qui pourrait rejaillir sur la demande et les cours des matières premières. La guerre au Mali, l'instabilité dans le nord du Nigeria et l'incertitude politique durable en Égypte risquent d'assombrir les perspectives d'investissements dans ces régions.

Les investissements en quête de nouveaux marchés sur le continent sont, en toute probabilité, appelés à augmenter : les ménages africains disposent d'un pouvoir d'achat supérieur grâce à dix années de croissance soutenue et cette manne séduit de plus en plus, devant celle des ressources naturelles. L'urbanisation rapide des populations alimente aussi la demande pour de nouveaux types de biens et services. La continuité politique et la stabilité des équipes dirigeantes dans les pays à revenu intermédiaire – exception faite de l'Égypte, de la Libye et de la Tunisie – améliorent l'environnement des affaires, ce qui favorise des opérations d'investissement à plus long terme. Mais tant qu'une demande mondiale soutenue en ressources maintient les cours des matières premières à des niveaux élevés, les investissements dans ce secteur devraient rester le principal moteur des IDE en Afrique.



Encadré 2.1. Améliorer l'attractivité de l'Afrique : l'Initiative Nepad-OCDE pour l'investissement en Afrique

Sur la période 2011/12, l'initiative conjointe entre le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et l'OCDE pour l'investissement en Afrique a achevé quatre examens des politiques d'investissement (EPI) de pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (*Southern Africa Development Community - SADC*) : Mozambique, Botswana, Tanzanie et Maurice. Un cinquième EPI est en cours, au Nigeria. L'année 2012 aura été riche de signes encourageants attestant de l'impact politique de ces travaux :

- À Maurice, le processus budgétaire a intégré plusieurs des recommandations avancées dans l'EPI, dont la réunion des réglementations en matière d'investissement dans un seul texte de loi, l'actualisation du modèle de traité bilatéral d'investissement et la rationalisation de la gestion administrative des droits de propriété intellectuelle. Elles devraient être mises en œuvre en 2013.
- Le Botswana envisage de rassembler tous les textes relatifs à la protection des investisseurs et aux restrictions au sein d'un code d'investissement, une décision qui était au cœur des recommandations de l'EPI.
- En Tanzanie, l'EPI sert de base à la révision de la loi de 1997 sur l'investissement et de la politique nationale d'investissement 1996/2013.
- À la suite des recommandations de l'EPI en matière d'infrastructures, les autorités du Mozambique ont exprimé leur intérêt pour un programme de formation sur la préparation et la mise en œuvre de partenariats public/privé dans le secteur de l'énergie.
- À l'échelle de la région, les 14 pays membres de la SADC ont fait du cadre d'action pour l'investissement (CAI) de l'OCDE, dont s'inspirent les EPI, leur référence pour leur politique régionale d'investissement. L'Initiative travaille avec le secrétariat de la SADC pour mettre au point un cadre régional afin de renforcer la compétitivité et la coordination des politiques d'investissement.
- Le travail de l'Initiative sur les politiques d'incitation à la participation du secteur privé dans le développement des infrastructures a permis de mettre en lumière des problèmes communs à toute l'Afrique australe.

Source : Initiative Nepad-OCDE pour l'investissement en Afrique.

Flux sortants d'IDE africains

Selon la Cnuccd (2012), l'investissement total de pays africains dans d'autres pays a été divisé par deux entre 2011 et 2012, à 3.5 milliards USD. Depuis dix ans, l'Afrique du Sud s'est imposée comme un investisseur de premier plan en Afrique, ses opérations représentant en 2011 l'équivalent de 6 % de son PIB (FMI). Ses destinations privilégiées sont Maurice et le Nigeria – Maurice servant de porte d'entrée aux investissements dans des pays tiers. Le Fonds pour la renaissance africaine et la coopération internationale de l'Afrique du Sud (*African Renaissance and International Cooperation Fund – ARICF*) prend une importance particulière.

La valeur des nouveaux investissements intra-africains annoncés a marqué un recul en 2012, à 3.1 milliards USD – contre une moyenne de 11 milliards ces trois dernières années (*fDi Markets*). Les investisseurs africains représentaient 7.7 % du total des nouveaux projets annoncés en Afrique en 2012. Avec 27.3 milliards USD, l'Afrique du Sud a financé 45 % de ces investissements entre 2003 et 2012, devant Maurice et l'Égypte (7.8 milliards chacun), le Kenya (6 milliards) et le Nigeria (5.4 milliards).



IDE régionaux

Les IDE vers pays d'Afrique du Nord ont doublé en 2012, sur fond de prudence des investisseurs. Le principal risque pour 2013 est lié à l'opacité et à l'absence de prévisibilité des politiques économiques régionales. En **Égypte**, la concrétisation de deux des nouveaux projets d'IDE parmi les plus importants du continent annoncés en 2012 (plus de 5 milliards USD) dépendra du retour à la stabilité politique et de la signature d'un accord de prêt avec le FMI⁶. Pour la première fois, le **Maroc** aurait bénéficié en 2012 d'IDE supérieurs à 3 milliards USD, signe que les investisseurs accueillent favorablement les réformes mises en œuvre et apprécient la stabilité du pays. Conformément à son programme Vision 2020, le Maroc entend diversifier ces apports dans le textile, les composants électroniques, les services *offshore* et le tourisme. L'investissement récent de 1 milliard USD par le groupe français Renault dans une usine d'assemblage devrait attirer d'autres financements dans le secteur automobile. En **Tunisie**, l'incertitude entourant les politiques économiques et la complexité du code d'investissement rejaillissent sur la confiance des investisseurs.

Tableau 2.2. Flux d'IDE vers les différentes régions d'Afrique
(en milliards de dollars courants)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (e)	2013(p)
Afrique du Nord	4.9	3.2	4.0	5.3	10.7	19.8	21.7	20.9	16.4	13.8	5.8	10.2	10.8
Afrique de l'Ouest	2.0	2.8	3.3	3.2	6.3	6.9	9.5	12.4	13.5	11.7	16.1	15.1	16.0
Afrique centrale	1.5	2.2	2.7	2.2	2.7	2.7	5.8	4.0	6.1	9.4	8.4	8.2	8.1
Afrique de l'Est	1.6	1.6	2.5	2.8	4.1	5.6	5.4	5.3	4.4	4.5	4.8	6.6	7.3
Afrique australe	9.9	4.8	5.7	3.8	6.7	1.8	9.2	15.3	12.3	3.7	7.6	9.5	14.3

Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : CNUCED (WIR 2012) ; FMI (WEO 2012) pour les estimations et les prévisions.

En 2012, l'Afrique de l'Ouest est restée la première destination des IDE en volume (15.1 milliards USD selon les estimations), en priorité dans le secteur des ressources naturelles : au **Nigeria**, en **Guinée**, au **Ghana** et au **Niger**, ce secteur aurait capté environ 88 % du total des IDE à la région. Le projet entièrement nouveau le plus important annoncé en 2012 au **Nigeria** (pour doper la production pétrolière) a atteint près de 2 milliards USD. Les autres nouveaux projets importants dans ce pays concernaient les industries manufacturières et le secteur de l'information et de la communication, signe d'un début de diversification. Les investissements de portefeuille y ont redémarré en 2012, dépassant des apports d'IDE, en recul tendanciel. La baisse des coûts de transaction sur la place boursière du Nigeria pourrait aussi avoir un impact bénéfique sur les flux de portefeuille. Si cette tendance devait se confirmer, le Nigeria s'exposerait au risque d'inversion subite des apports de capitaux. Le **Ghana** va probablement continuer d'attirer des investissements pour la prospection et l'exploitation pétrolières. Le succès rencontré par l'émission d'obligations par le Ghana en janvier 2012, toutes les demandes n'ayant pu être satisfaites, traduit la solide confiance des investisseurs dans l'économie du pays. Au **Togo**, les perspectives de privatisation devraient attirer des investissements supplémentaires. En revanche, l'instabilité qui règne au Sahel et dans le Nord du Nigeria fait planer de sérieuses inquiétudes.

Les apports d'IDE à l'Afrique centrale sont restés stables en 2012, autour de 8 milliards USD, et la situation ne devrait guère évoluer en 2013. Les principales destinations restent la **République démocratique du Congo (RDC)**, le **Congo** et la **Guinée équatoriale**, en raison de leurs richesses naturelles. À brève échéance, ces trois pays devraient continuer de capter 80 % des IDE à la région. Depuis dix ans, la part des IDE dans le PIB de l'Afrique centrale s'est établie en moyenne à 6.4 %. Soit environ deux fois plus que la moyenne observée ailleurs sur le continent, signe du rôle des ressources naturelles – et notamment du pétrole – dans la croissance économique régionale.



Selon les estimations, l'Afrique de l'Est aurait attiré 6.6 milliards USD d'IDE en 2012, mieux que son record de 2006 (5.6 milliards). Avec la découverte récente de nouvelles ressources en **Tanzanie**, en **Ouganda** et au **Kenya**, les IDE devraient dépasser la barre des 7 milliards USD en 2013. Au Kenya, l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages, l'amélioration des infrastructures et l'intégration régionale devraient déclencher de nouveaux investissements. Les avancées obtenues à travers le Partenariat d'échanges et d'investissements entre les États-Unis et la Communauté de l'Afrique de l'Est (*East African Community - EAC*) pourraient déclencher des IDE à moyen terme, notamment dans les secteurs de la banque et des télécommunications, en plein essor au Kenya.

Les IDE en Afrique australe devraient connaître une nette embellie en 2013, dopés par le secteur pétrolier en **Angola** et l'énergie en Afrique du Sud. En juillet 2012, *Exxon Mobil* a annoncé des projets d'investissement en Angola, à hauteur de 2.5 milliards USD, pour une nouvelle installation d'extraction de pétrole. Le nouveau cadre juridique du pays devrait renforcer la transparence et donner des garanties aux investisseurs et contribuer ainsi au développement des activités d'extraction ainsi qu'à la diversification de l'économie. Les investissements chinois en Angola, soutenus, restent concentrés dans le pétrole, l'agriculture et le bâtiment et travaux publics (BTP). La découverte récente d'importants gisements de gaz *offshore* au **Mozambique** pourrait donner le signal d'apports soutenus d'IDE dans les décennies à venir (voir le volet thématique). La libéralisation du secteur de l'énergie de l'**Afrique du Sud** devrait faciliter les investissements directs dans les activités de production. Dès février 2012, le groupe indien *JSW Energy* annonçait un nouveau projet de 800 millions USD pour la construction d'une centrale. L'investissement dans les ressources minières considérables du pays pourrait être freiné par les revendications de hausse de salaires, les menaces de grèves et le coût prohibitif de l'électricité. Le débat actuel sur la nationalisation des ressources naturelles ne fait que renforcer cette incertitude politique.

Investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille se sont nettement rétablis en 2012, à 20.1 milliards USD selon les estimations, contre 7.49 milliards en 2011 (FMI, 2012). Le FMI table sur une nouvelle augmentation en 2013, à 26.2 milliards USD, au-delà du niveau d'avant la crise (22.5 milliards en 2006). Cette performance est à imputer pour l'essentiel à l'Afrique du Sud, où les entrées de portefeuille ont triplé entre 2011 et 2012, de 6.5 à 18.5 milliards USD – un niveau proche de celui de 2006, avant la crise (21.3 milliards). Avec 6.7 milliards USD, le Nigeria se classe en deuxième position. Ensemble, ces deux pays ont récupéré 95 % du total des apports de portefeuille à l'Afrique en 2012. Selon le FMI, leur part dans le total des IDE à l'Afrique devrait progresser, de 40 % en 2012 à 46 % en 2013.

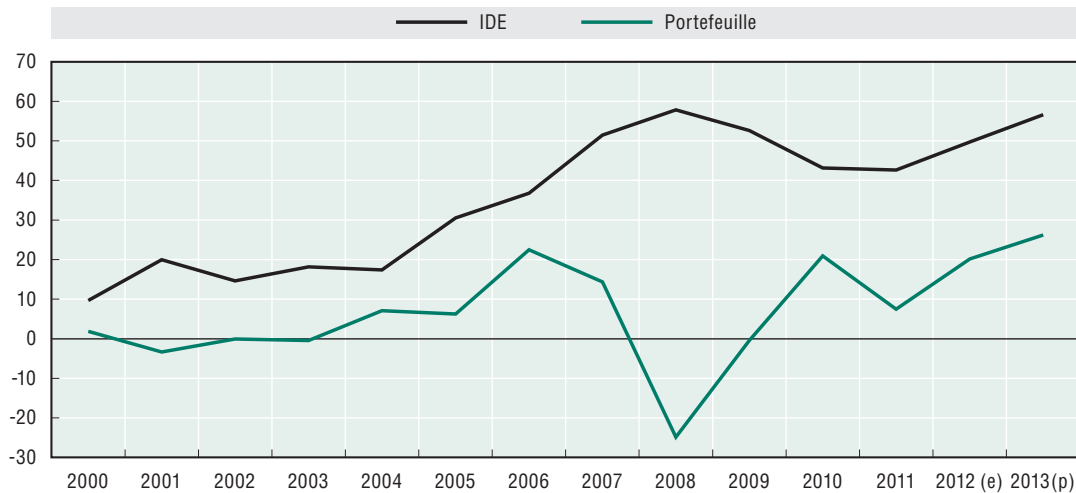
Les flux de portefeuille sortants sont en recul, de 8.5 milliards USD en 2011 à environ 6.5 milliards en 2012. L'Afrique du Sud et l'Angola sont à l'origine de 78 % de ces investissements, avec des volumes respectifs de 3.9 milliards et 1.2 milliard USD. Pour la deuxième année consécutive, le solde des investissements de portefeuille de l'Égypte a été négatif. Le FMI estime à 3.9 milliards USD les flux sortants du pays en 2012 – une tendance dangereuse pour l'économie égyptienne, liée à l'instabilité politique qui a suivi le départ forcé du président Hosni Mubarak en 2011. Le même phénomène a touché la République démocratique du Congo (RDC) et la Libye, avec des flux négatifs respectifs de 2 milliards et 0.4 milliard USD.

Les stocks d'investissements de portefeuille en Afrique restent extrêmement concentrés. L'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (Ecip) du FMI, réalisée en 2009, évalue à 200 milliards USD l'encours de ces investissements en Afrique⁷, soit environ cinq fois l'encours estimé dix ans auparavant, signe de l'importance grandissante de ces apports pour le continent. Plus de 80 % concernent l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord, la première captant à elle seule 70 % des montants – une proportion identique depuis dix ans. Maurice confirme depuis plusieurs années son rôle de porte d'accès à l'Afrique pour les investisseurs,




avec un encours de 15 milliards USD, arrivant à la deuxième place après l'Afrique du Sud. En 2011, les États-Unis détenaient le plus important stock d'investissements de portefeuille en Afrique, d'une valeur de 86 milliards USD, soit 43 % du total.

Figure 2.5. IDE et investissements de portefeuille en Afrique
(en milliards de dollars courants)



Note : Cnucead (WIR) ; FMI (WEO).

Source : (e) estimations et (p) prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815093>

Aide publique au développement

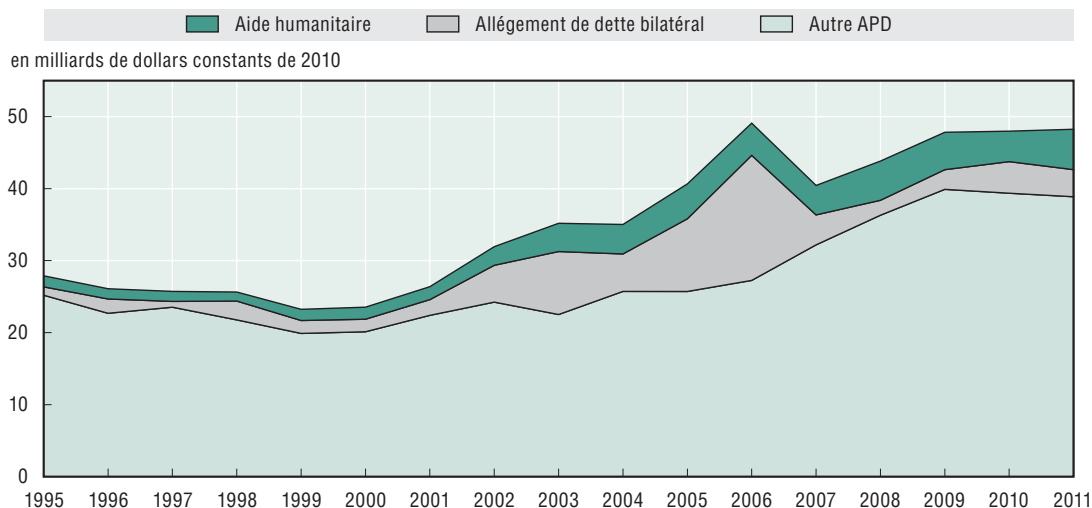
Selon les derniers chiffres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, l'APD nominale à l'Afrique est passée de 47.9 milliards USD en 2010 à 51.2 milliards en 2011, soit une augmentation en volume de 0.6 % en dollars constants de 2010. Il s'agit là d'un record absolu en valeur nominale, qui s'explique par une aide bilatérale nominale de 3.22 milliards USD entre 2010 et 2011. Cela vient compenser le recul de l'aide multilatérale pour la deuxième année consécutive, passée de 18.3 milliards USD en 2010 à 17.9 milliards en 2011.

Pour l'instant, les pays africains n'ont pas été touchés par les fortes baisses d'APD en proportion de l'APD nette totale, qui a reculé de 2.7 % en termes réels – une première depuis 1997. De fait, en termes réels, les versements nets d'APD à l'Afrique ont conservé leur niveau de 2010 (figure 2.6), même si l'on observe des différences selon les types de versement. L'aide bilatérale affectée à des programmes et projets de développement (abstraction faite des allègements de dette et de l'aide humanitaire) perd du terrain pour la deuxième année consécutive. En revanche, le record atteint par l'aide humanitaire – à 5.6 milliards USD – a compensé les mauvaises performances dans les autres composantes de l'aide bilatérale. Les remises de dettes bilatérales sont tombées à 3.8 milliards USD en 2011, contre 4.4 milliards en 2010 et une moyenne de 3.8 milliards USD entre 2000 et 2010.

En termes nominaux, les volumes d'aide du CAD/OCDE sont ressortis à 134 milliards USD en 2011, contre 128.5 milliards en 2010, soit 0.31 % du revenu national brut (RNB) global des pays membres du CAD (pour 0.32 % en 2010). Ce recul relatif traduit les pressions budgétaires grandissantes dans les pays donateurs. Seize pays ont taillé dans leurs budgets d'APD. L'Autriche, la Belgique, la Grèce, le Japon et l'Espagne ont été les plus radicaux. Dans ce contexte, la part de l'Afrique dans le total de l'APD nette (bilatérale et multilatérale imputée) s'est établie à 38 %, en hausse par rapport à la moyenne de 37 % sur la période 2000-10.



Figure 2.6. APD nette totale à l'Afrique



Source : CAD/OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815112>

L'APD bilatérale nette des pays du CAD constitue toujours l'essentiel du total de l'APD à l'Afrique en volume. Cette part est restée stable au cours des cinq dernières années, autour de 64 %. L'APD multilatérale représente environ 35 % du total net, les 1 % restants étant attribués aux pays non membres du CAD.

Au sein du CAD, les petits pays donateurs à l'Afrique ont eu tendance à réduire leur aide. Mais en 2011, la hausse de l'aide des plus gros donateurs du CAD à l'Afrique est encore parvenue à compenser ce recul : États-Unis (9.4 milliards USD), France (4.6 milliards), Royaume-Uni (3.4 milliards) et Allemagne (2.6 milliards). Ces quatre pays ont tous augmenté leur APD au continent, à hauteur de 61 % de toute l'APD bilatérale des pays du CAD à l'Afrique. Dix pays membres du CAD ont réduit la voilure en 2011, le recul de l'APD à l'Afrique étant particulièrement fort en Autriche (-50 %), en Grèce (-47 %) et en Espagne (-44 %).

Perspectives de l'APD : l'aide-pays programmable

Selon la dernière enquête sur les plans prospectifs de dépense des donateurs du CAD/OCDE, les volumes d'aide-pays programmable (APP) à l'Afrique devraient se stabiliser en 2013 autour de 41.9 milliards USD⁸. Pour 2014 et 2015, l'enquête prévoit un recul de l'APP à l'Afrique, à respectivement 40.5 et 39.6 milliards USD. Ce sont là des valeurs légèrement supérieures à celles enregistrées lors du dernier pic de juin 2009 (39 milliards USD). En 2012, l'APP à l'Afrique aurait augmenté, passant de 37.6 milliards (2011) à 41.1 milliards. Ce scénario repose sur l'augmentation anticipée des versements des organisations multilatérales, qui reflètent l'effet retard de précédents cycles de reconstitution des ressources afin de permettre aux pays en développement de surmonter les conséquences de la crise.

Globalement, l'APP à l'Afrique devrait rester stable en 2013, mais sa ventilation risque d'évoluer. Les premiers bénéficiaires de cette hausse de l'APP devraient être la RDC, le Kenya et le Sénégal, avec des valeurs respectives de 214 millions USD (+13 %), 167 millions (+7 %) et 102 millions (+13 %). La Guinée-Bissau pourrait profiter d'un bond de 39 % de l'APP, qui traduit la reprise attendue de l'APD après sa suspension, entraînée par la tentative de coup d'État d'avril 2012. Les plus fortes baisses devraient concerner la Côte d'Ivoire, le Rwanda et l'Éthiopie, avec respectivement 111 millions USD (-20 %), 92 millions (-8 %) et 83 millions (-3 %).



L'APP par habitant en 2012 devrait gagner du terrain, de 37 à 39 USD, sous l'effet de l'augmentation des allocations aux pays très peuplés comme le Nigeria, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Égypte. À compter de 2013, l'APP par habitant va refluer, plombée par une pression démographique soutenue et la stagnation des apports. Cette évolution mettrait fin à une augmentation tendancielle de l'APP par habitant depuis dix ans.

La part de l'Afrique dans l'APP mondiale devrait augmenter en 2012, à 42 % (41 % en 2011), faisant pour la deuxième année consécutive du continent une destination plus attractive que l'Asie (38.8 milliards USD, soit 40 % du total). L'écart devrait disparaître à l'horizon 2015, les deux régions attirant alors chacune quelque 39.5 milliards USD d'APP, soit environ 41 % du total.

La baisse tendancielle de l'APP est le signe qu'à court terme, les volumes d'APD à l'Afrique resteront au mieux stables en valeur nominale – un scénario qui s'explique largement par les pays à faible revenu censés bénéficier d'une part relative supérieure de l'APD mondiale, et qui représentent la moitié des pays africains.

D'importants facteurs de risque persistent à court terme, qui pourraient assombrir ces perspectives. Les contraintes budgétaires dans les pays donateurs devraient se prolonger pendant plusieurs années. En avril 2012, un rapport de l'OCDE notait que les États-Unis et le Royaume-Uni devront procéder à des coupes budgétaires, pour maintenir un niveau d'endettement viable à l'horizon 2050. Ces deux pays ont fourni environ 32 % de l'APD totale à l'Afrique en 2011. Des travaux de l'OCDE (1996) sur l'impact de la récession sur les budgets de l'aide ont montré l'existence d'un décalage de trois à cinq ans entre une récession économique et son impact sur l'aide internationale. En outre, les événements actuels au Sahel et en Afrique du Nord vont inciter les partenaires au développement à revoir une partie de leurs projets d'APD.

Encadré 2.2. Pays sous-aidés

Il n'existe pas de consensus quant à ce qui constitue un pays « sous-aidé ». Cette insuffisance de l'aide peut être absolue ou relative. Le fait de ne pas recevoir une aide suffisante en termes absolus signifie que le pays est incapable de financer ses besoins pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ou d'autres objectifs de développement – un cas de figure somme toute banal. Le CAD/OCDE définit quant à lui cette notion d'insuffisance de l'aide pour les pays à faible revenu en termes relatifs – tel pays recevant moins d'aide que tel autre aux caractéristiques et besoins similaires.

Certains pays sont « sous-aidés » en partie par manque de concertation entre donateurs sur les incitations individuelles, les cadres et les priorités. Ceux qui fournissent une aide au développement tiennent rarement compte des décisions d'autres acteurs au moment de définir leurs propres budgets. Le choix récent de plusieurs donateurs de concentrer leur aide au développement sur un nombre plus restreint de pays a aggravé cette situation, certains se retirant au même moment du même pays. Il n'existe par ailleurs pas de cadre consensuel ou de mécanisme de coordination pour les prestataires du développement en quête d'analyse des schémas d'allocation de l'aide.

Le CAD/OCDE a mis au point une méthodologie et conçu un cadre initial pour identifier les pays potentiellement sous-aidés, qui s'appuient sur des travaux antérieurs de la Banque mondiale. Il s'inspire de quatre modèles d'allocation de l'aide bien connus, en fonction des besoins, de la pauvreté et/ou de la performance des institutions. Deux d'entre eux – le modèle MCARB-1 (Montants cibles pour l'allocation de ressources de



base) et le modèle IDA-15 d'allocation des ressources basée sur la performance – sont respectivement appliqués par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) et par la Banque mondiale. Le modèle égalitaire et le modèle d'allocation optimale de l'aide pour lutter contre la pauvreté de Collier/Dollar sont plus théoriques, même s'ils sous-tendent en partie d'autres approches de l'allocation de l'aide. Ces modèles vont de postulats simplistes reposant sur une aide par habitant identique à des formules plus sophistiquées en fonction des performances passées du pays sur le plan des institutions, du niveau de pauvreté et de la richesse. Le montant d'aide que ces pays recevraient si toute l'aide était allouée en fonction de ces quatre modèles est comparé au volume effectif d'aide que ces pays reçoivent actuellement. Les pays qui reçoivent nettement moins d'aide que les volumes recommandés par ces modèles en fonction leurs besoins et de leurs performances institutionnelles composent ce groupe de pays « sous-aidés ».

Selon les données les plus récentes, neuf pays sont potentiellement sous-aidés si l'on applique les critères d'allocation de l'aide en fonction des besoins et des performances : le Bangladesh, le **Burkina Faso**, la **Gambie**, la **Guinée**, **Madagascar**, le **Malawi**, le Népal, le **Niger** et le **Togo**. Tous font partie des pays les moins avancés (PMA) et affichent un retard conséquent dans la réalisation des OMD. Leurs capacités institutionnelles sont par ailleurs réduites. L'essentiel de l'aide leur parvient sous forme de dons et de prêts concessionnels, accordés par des organisations multilatérales. En outre, si l'on applique les mêmes critères, la plupart d'entre eux semblent être en manque d'aide chronique depuis au moins cinq ans. Le Forum de haut niveau du CAD, en décembre 2012, a accepté d'exercer un suivi systématique des pays sous-aidés et l'OCDE jouera donc un rôle crucial dans la définition de cette méthodologie.

Source : OECD/DAC (2012), *Identification and Monitoring of Potentially Under-aided Countries*.

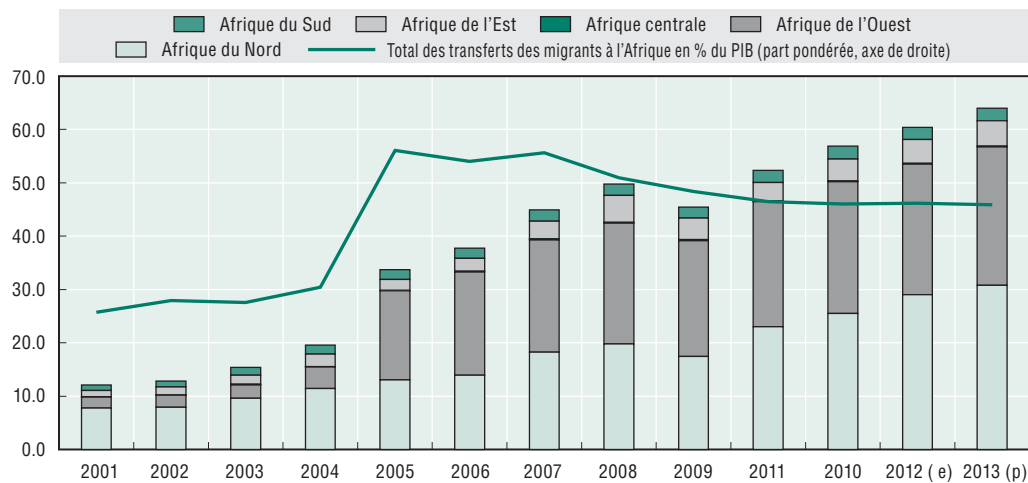
Transferts des migrants

L'année 2012 marque un tournant pour les transferts des migrants, qui deviennent la première source d'apports financiers extérieurs à l'Afrique, devant les IDE et l'APD. On estime que 13 % des transferts en Afrique subsaharienne proviennent d'autres pays africains (BAfD), pour un montant de 60.4 milliards USD, contre 56.9 milliards en 2011 (Banque mondiale). C'est le troisième record consécutif depuis la crise financière mondiale de 2009. Les transferts à l'Afrique ont représenté 11 % des transferts mondiaux en 2012, contre 8 % en 2001 – une estimation qui n'intègre pas les flux non répertoriés transitant à des travers des canaux formels et informels. L'ampleur véritable des transferts des migrants à l'Afrique est sans doute bien supérieure⁹. Pour quelque 120 millions d'Africains, ils constituent un appui important à la consommation ainsi qu'aux dépenses d'éducation et de santé.

La répartition des transferts entre pays africains s'avère très inégale (figure 2.7) : en 2012, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest ont capté 89 % du total, en hausse par rapport au début des années 2000, où cette part s'établissait en moyenne à 80 %. Ces chiffres s'expliquent par la proximité de ces pays avec l'Europe et par la taille de leurs populations. Ensemble, le Nigeria et l'Égypte représentent 64 % du total des transferts à l'Afrique (respectivement 21 et 18 milliards USD). Le Soudan, le Kenya et l'Afrique du Sud sont les seuls pays parmi les autres régions à recevoir plus d'un milliard de dollars de transferts, avec des chiffres respectifs de 1.4, 1.3 et 1.1 milliard USD.



Figure 2.7. Transferts des migrants à l'Afrique
(en milliards de dollars courants)



Note : (e) estimations, (p) prévisions.

Source : Banque mondiale (2012). Calculs des auteurs pour 2012 et 2013 à partir des projections de la Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815131>

L'Afrique du Nord a absorbé 90 % de la hausse des transferts des migrants observée en 2012, de 3.9 milliards USD, l'Afrique de l'Est ayant attiré le reste (400 millions). Cela équivaut à une progression de 10 % par rapport à 2011. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe ont vu leur part reculer respectivement de 1 et 9 %. En cause, une baisse des transferts en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Afrique du Sud et au Mozambique.

Tableau 2.3. Contribution moyenne des transferts des migrants au PIB
(15 premiers pays africains)

	Moyenne (2005/11) %
Lesotho	35.4
Nigeria	10.4
Sénégal	10.4
Cap Vert	10.4
Togo	10.3
Gambie	9.0
Liberia	7.9
Maroc	7.7
Égypte	5.3
Guinée-Bissau	5.1
Tunisie	4.4
Mali	4.4
Ouganda	4.3
Bénin	3.6
Soudan	3.6

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la Banque mondiale.

L'importance des transferts des migrants dans le PIB de chaque pays est elle aussi très variable : si la part moyenne en 2012 était égale à 3 % du PIB – un chiffre stable depuis dix ans – pour certains pays, ces apports constituent un pilier essentiel de la croissance. Le tableau 2.3 présente les quinze pays africains ayant la plus forte proportion de transferts dans le PIB sur la période 2005/11. L'importance de ces apports pour l'économie du Lesotho tient au nombre de migrants partis travailler en Afrique du Sud.



Les transferts intra-africains sont passés de 3 milliards USD en 2000 à 5.7 milliards en 2011. Mais leur part dans le total des transferts à l'Afrique a reculé, de 25 à 10 % sur la même période. L'Afrique du Sud est une destination phare pour les migrants et vient en tête des pays d'origine des transferts intra-africains en 2011, avec 1.4 milliard USD (Banque mondiale).

Depuis 2008, l'Afrique détient le record mondial du coût d'expédition des transferts depuis l'étranger : en 2012, un transfert revenait en moyenne à 12.4 % du montant expédié, contre seulement 6.6 % pour l'Asie du Sud (base de données de la Banque mondiale sur le coût des transferts d'argent dans le monde). Les destinations les plus chères sont l'Afrique du Sud (20.7 %), la Tanzanie (19.7 %) et le Ghana (19 %). La communauté internationale risque d'avoir du mal à tenir son engagement de réduire les coûts des transferts de 5 % d'ici 2014¹⁰. Pourtant, selon les calculs de la Banque mondiale, cela reviendrait à économiser jusqu'à 4 milliards USD par an.

L'initiative *Send Money Africa* indique qu'une concurrence accrue pour les transferts transfrontaliers permettrait de réduire les coûts de transaction. Les banques sont souvent le seul circuit financier auquel ont accès les migrants africains – alors que ce sont les prestataires les plus coûteux pour ce type de services. Des obstacles réglementaires freinent l'introduction de solutions alternatives qui seraient meilleur marché, comme les transferts par téléphone portable (*mobile banking*). L'exemple de M-Pesa au Kenya et en Tanzanie atteste du succès de ces initiatives, mais les failles réglementaires entre le secteur des télécommunications et le secteur financier compliquent la banalisation des transferts internationaux via les mobiles. De plus, il faudrait renforcer la transparence des informations pour aider les clients à prendre leurs décisions en toute connaissance de cause.

Les décideurs politiques sont encore loin d'avoir exploré toutes les possibilités pour exploiter les transferts des migrants au service du développement productif. Des politiques qui réduisent le coût des services de transfert pourraient contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer l'inclusion financière des ménages ruraux, victimes en général d'un rationnement du crédit. À l'échelle macroéconomique, les transferts « formels » pourraient financer le développement et faciliter l'accumulation de capital financier et humain en augmentant les dépenses d'éducation et de santé. Le risque de « syndrome hollandais » persiste néanmoins, du fait de l'appréciation des monnaies provoquée par l'importance des transferts des migrants. Il ne faudrait pas que cela vienne saper la compétitivité des secteurs non traditionnels, ni freiner les changements structurels tant attendus.

Perspectives pour les transferts des migrants

Selon la Banque mondiale, les transferts vers l'Afrique devraient continuer de progresser à moyen terme – mais à un rythme moins soutenu qu'entre 2005 et 2010. En 2013, les transferts officiels à l'Afrique devraient augmenter de 6 %, pour atteindre 64 milliards USD, contre une hausse de 7.9 % pour les autres régions en développement. L'importance de la diaspora africaine en Europe, frappée par la crise de la zone euro, peut expliquer ce ralentissement. Au cours des dix dernières années, le taux de croissance moyen des transferts à l'Afrique a atteint 17 %.

Toute aggravation de la récession mondiale et d'éventuels durcissements des politiques vis-à-vis des migrants pourraient assombrir ces perspectives. Pour l'instant, les migrants ont maintenu le volume de leurs transferts, malgré la crise, mais les conditions économiques devenant de plus en plus difficiles, ils seront peut-être appelés à réduire leurs envois. Selon les *Perspectives des migrations internationales 2012* de l'OCDE, le taux de chômage des migrants a progressé plus vite que celui des natifs en France, en Grèce, en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni depuis le début de l'année 2009. En Espagne, il est passé à 31.5 %, contre 19.5 % en 2011. Les moins bonnes perspectives d'emploi dans des pays clés comme l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni pourraient compromettre les futurs transferts vers l'Afrique.



Fiscalité

Selon les données de cette édition des PEA, les recettes fiscales des États africains ont atteint un niveau record en 2011, à 513 milliards USD, contre 466 milliards en 2010. Elles représentent 26.8 % du PIB du continent, contre 26.6 % en 2010. La part des recettes fiscales dans le PIB avait atteint un pic en 2008 (31.1 %) au moment de la crise financière, ce qui laisse entrevoir une réelle marge d'amélioration. Les performances de 2011 ont été plombées par le conflit en Libye, où les recettes fiscales, tirées à 90 % du pétrole, ont dégringolé à 13.5 milliards USD, contre 48.6 milliards en 2010.

Entre 2000 et 2011, la part des recettes fiscales dans le PIB en Afrique a augmenté grâce à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 0.3 % (figure 2.8). Les impôts sur les ressources naturelles ont progressé au rythme annuel de 0.9 %. Sur la même période, le poids des impôts directs et indirects dans le PIB s'est accru, avec des TCAC respectifs de 1 et 0.5 %. La part des taxes professionnelles a quant à elle reculé au rythme annuel de 5 %.

En Afrique du Sud, au Lesotho, au Malawi, en Namibie, aux Seychelles, en Zambie et au Zimbabwe, la part des impôts directs dans le PIB dépasse les 10 %. Depuis 2000, l'Algérie, le Mali, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda et la Tanzanie sont les pays où la part des impôts directs dans le PIB a le plus progressé – avec un TCAC supérieur à 7 %. À Djibouti, au Maroc, à Maurice, au Mozambique, au Sénégal, aux Seychelles et au Zimbabwe, les impôts indirects contribuent à plus de 10 % au PIB. Le Burkina Faso, le Cap-Vert, les Comores, la Gambie et la RDC affichent le TCAC des impôts indirects dans le PIB le plus soutenu en 2010/11 (supérieur à 10 %). Dans les pays à revenu intermédiaire, les taxes professionnelles ont nettement régressé en proportion du PIB, avec un TCAC situé autour de 6.5 et 7 %. À l'inverse, leur part a progressé dans les pays à faible revenu, avec un TCAC de 0.1 % après 2000.

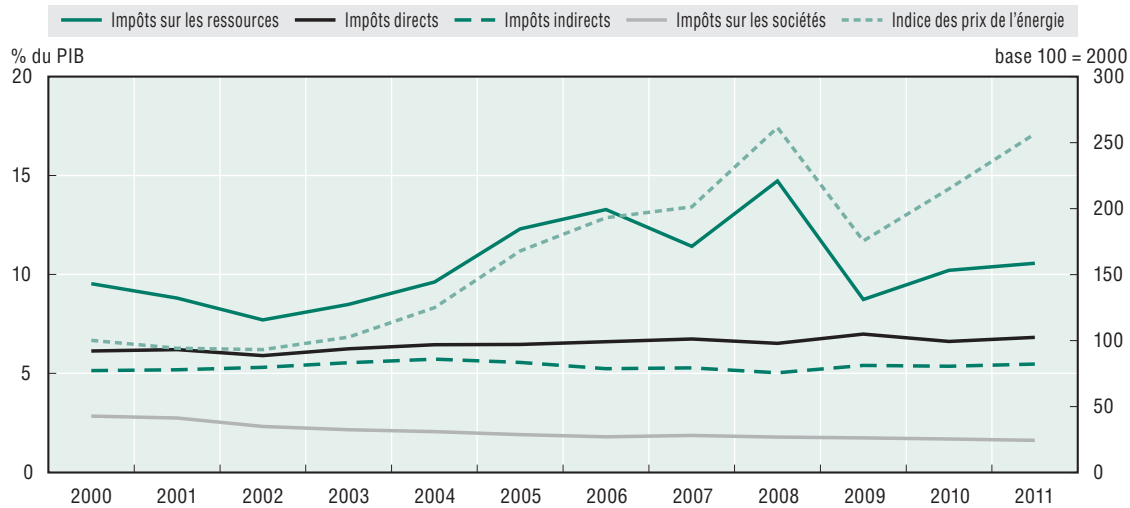
Ressortant à 10.6 % du PIB, les ressources naturelles constituent toujours l'essentiel des recettes fiscales des pays africains : elles ont représenté en moyenne 40 % du total des impôts collectés entre 2008 et 2011, contre une moyenne de 35 % entre 2000 et 2004. En 2011, les impôts sur les ressources correspondent à la moitié de la progression des recettes fiscales. Ils ont assuré plus de 20 % du PIB en 2011 en Algérie, en Angola, au Congo, en Guinée équatoriale, en Libye, au Nigeria et au Tchad. L'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola et le Nigeria – quatre pays riches en ressources – sont à l'origine de plus de 75 % de l'augmentation des impôts collectés en Afrique en 2011.

Cette manne fiscale reste tributaire des aléas des cours internationaux des matières premières (figure 2.8). Portés par le boum des années 2002/08, les impôts sur les ressources ont bondi pendant cette période, de 45 à 230 milliards USD. Mais avec la crise économique de 2009, ils sont retombés à 129 milliards USD. Cette année-là, le dévissage des recettes fiscales a été plus important que pour les investissements étrangers et l'APD. D'où l'importance pour les pays riches en ressources d'adopter une gestion macroéconomique capable d'atténuer l'impact de la volatilité des cours des matières premières sur leurs finances publiques (voir le chapitre thématique).

L'édition 2010 des PEA soulignait que les pays riches en ressources avaient joué un rôle moteur « dans la remarquable augmentation du coefficient de pression fiscale moyen du continent » alors que les pays pauvres en ressources étaient ceux qui avaient réalisé le plus de progrès en matière d'élargissement de l'assiette fiscale. Après l'an 2000, la part dans le PIB des impôts directs et indirects des pays pauvres en ressources a progressé à un TCAC de respectivement 2.7 et 1.9 % – à comparer au taux nettement plus faible enregistré dans les pays riches en ressources : 0.5 et 0.2 % respectivement. De nombreux pays d'Afrique pauvres en ressources ont assumé un risque politique en s'orientant vers des impôts moins consensuels, sur la consommation, les salaires et les profits retirés d'activités ordinaires. Les pays riches en ressources ont pour leur part à peine modifié leur structure fiscale ces dix dernières années. La hausse de leurs recettes fiscales tient surtout aux ressources naturelles.



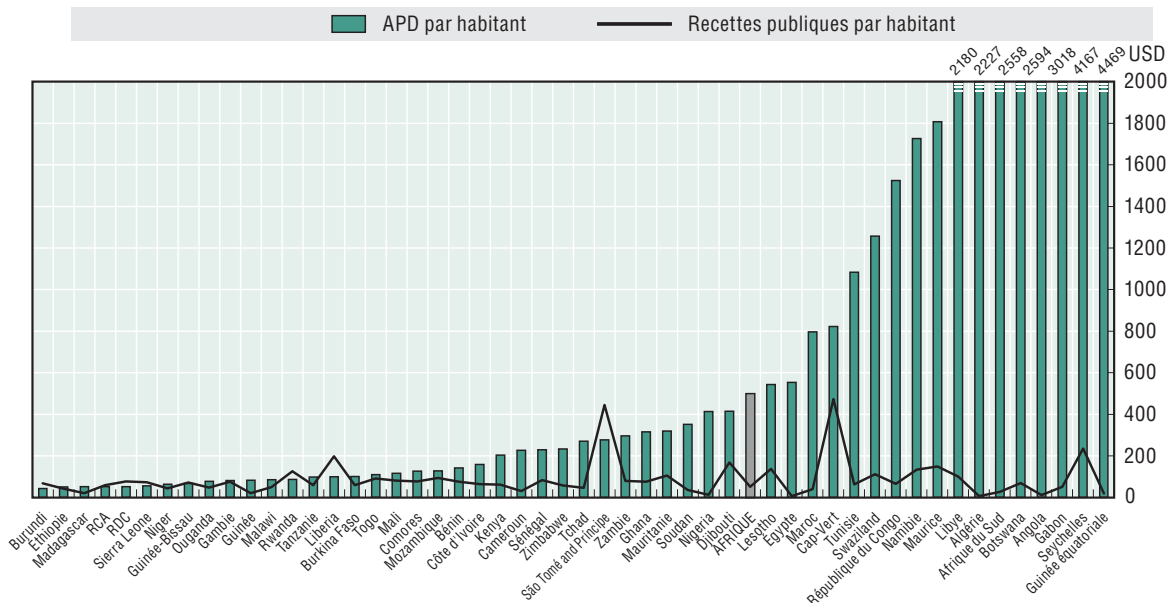
Figure 2.8. Gamme des prélèvements fiscaux en Afrique : montants collectés par type d'impôt, en % du PIB (part pondérée)



Source : Banque mondiale et calculs des auteurs d'après les enquêtes des Perspectives économiques en Afrique 2013. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815150>

Seuls huit pays du continent continuent d'afficher un ratio d'aide par habitant supérieur à la pression fiscale par habitant. Si l'Afrique était un seul et unique pays, elle aurait levé dix fois plus de recettes fiscales par habitant que de volume d'APD en 2011. Mais la figure 2.9 fait apparaître de profonds écarts d'un pays à l'autre : 32 pays collectent moins de 365 USD par an et par personne. Un tel niveau de rentrées fiscales reste un sérieux handicap pour assurer des services publics de qualité. Huit pays africains en revanche collectent plus de 1 825 USD par an et par personne. Hormis les Seychelles, ils sont tous riches en ressources.

Figure 2.9. Aide et recettes publiques par habitant en Afrique en 2011



Note : Calculs des auteurs basés sur CAD/OCDE ; FMI (WEO) ; et les enquêtes des Perspectives économiques en Afrique 2013. Source : Les recettes publiques recouvrent les impôts directs et indirects, l'impôt sur les sociétés, d'autres impôts et les recettes non fiscales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815169>



Un gouvernement gagnera en légitimité et en redevabilité en se défaisant de sa dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère, au profit de la mobilisation des ressources intérieures. Un système de finances publiques sain est indispensable pour assurer une croissance rapide, équitable et durable : les recettes gouvernementales doivent financer la sécurité, l'éducation, la santé et les investissements publics sans sombrer dans une spirale inflationniste (Di John, 2009). Une fiscalité juste et efficace oblige l'État à rendre des comptes aux contribuables et favorise un contrat social plus équitable.

De nombreux pays se heurtent à des obstacles tenaces pour augmenter leurs recettes fiscales. Dans la plupart des économies africaines, une part considérable de l'activité est informelle et échappe de ce fait à l'impôt. L'octroi excessif d'avantages fiscaux, une fiscalité inopérante sur les industries extractives et l'incapacité de l'administration fiscale à contrecarrer les pratiques abusives des multinationales, en termes de prix de transfert, ajoutent à la difficulté. Les graves contraintes de capacités des administrations fiscales, conjuguées au manque de confiance de la population quant à l'emploi qui sera fait des sommes collectées, contribuent à une structure de la fiscalité déséquilibrée. Celle-ci dépend d'un arsenal réduit d'impôts pour collecter des ressources. Les recettes tirées de l'extraction découragent en général les pouvoirs publics d'adopter des taxes qui auraient un prix politique supérieur, comme les impôts sur les sociétés, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la TVA ou les droits d'accise.

L'édition 2010 des PEA avait souligné l'importance de la progressivité des réformes. À court terme, l'assiette doit être élargie en réduisant les privilèges fiscaux et en négociant une fiscalité plus équitable avec les multinationales. À moyen terme, les capacités des administrations fiscales doivent être renforcées. À long terme, les pays africains doivent améliorer l'équilibre entre les différents impôts. Il s'agit de renforcer définitivement la légitimité budgétaire de l'État, qui doit aller de pair avec un débat public sur une meilleure gouvernance, la transparence et l'utilisation des recettes publiques supplémentaires par le gouvernement.

L'Afrique des nantis et des pauvres

Après un premier record en 2011, les apports financiers extérieurs ont atteint de nouveaux sommets en 2012, à 186.3 milliards USD, tirés par les investissements étrangers et les transferts des migrants. L'APD n'est plus la principale source de financement extérieur pour l'Afrique. L'Afrique subsaharienne tire nettement son épingle du jeu. Elle devient une destination de plus en plus prisée par les capitaux extérieurs depuis la crise économique de 2008. À l'inverse, et à l'exception notable du Maroc, les IDE à l'Afrique du Nord peinent à repartir pleinement, à cause de l'instabilité politique persistante dans la région, qui se double d'une incertitude économique. L'évolution du cours des matières premières, dont on a vu l'importance pour les investissements et les recettes fiscales, sera cruciale pour l'avenir des apports financiers extérieurs à l'Afrique.

Une analyse individuelle des différents flux financiers avant et après la crise de 2008 met en évidence deux grandes tendances : d'un côté, les transferts des migrants sont devenus une source essentielle de financement pour l'Afrique et dépassent pour la première fois l'APD et les IDE ; de l'autre, cette évolution confirme l'intégration croissante du continent avec les économies émergentes – à travers les échanges commerciaux, certes (comme l'avait souligné l'édition 2011 des PEA), mais de plus en plus à travers les investissements. Avec la persistance d'une croissance morose dans les pays de l'OCDE, les investissements proviennent de plus en plus de partenaires émergents. Si cette évolution ouvre de nouvelles perspectives de diversification des échanges et des partenaires, les flux sont toujours attirés par les ressources naturelles du continent.



Cette montée en puissance des apports financiers extérieurs à l'Afrique ne fait que confirmer le dynamisme économique du continent, attesté dans les prévisions, et l'amélioration générale de la gestion macroéconomique. Mais ces flux restent excessivement concentrés : cinq pays représentent plus de 50 % des apports extérieurs totaux – le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et la RDC. Ces pays très peuplés et riches en ressources offrent un potentiel maximal pour des investisseurs étrangers et, grâce à leurs nombreux ressortissants expatriés, bénéficient de transferts de fonds conséquents.

Par contraste, la moitié des pays africains dépend de l'aide comme source majeure de financement extérieur pour le développement. Il s'agit essentiellement de pays sortis d'un conflit, pauvres en ressources, de petite taille ou enclavés – quand ils ne cumulent pas tout ou partie de ces handicaps. À court terme, la forte pression démographique conjuguée à une stagnation probable de l'aide devrait accentuer le recul de l'aide par habitant. La communauté internationale doit prêter attention aux pays vulnérables, qui risquent de souffrir plus que les autres d'une éventuelle nouvelle dégradation de l'économie mondiale.

En raison de leur volatilité, les cours des matières premières pèsent lourdement sur l'investissement et les recettes fiscales en Afrique. Les décideurs africains doivent donc réduire leur exposition à ces chocs extérieurs, potentiellement violents, mais aussi faire en sorte que la manne tirée des ressources naturelles bénéficie à l'ensemble des populations et aux générations futures. Le chapitre thématique revient plus en détail sur les défis que cette situation pose sur le plan des politiques publiques.



Notes

1. Estimations basées sur les données de la Banque mondiale. Les chiffres révisés, publiés fin 2012, révèlent que les transferts des migrants officiels dépassent en fait déjà les IDE et l'APD depuis 2010.
2. Le total est supérieur à 100 % dans la mesure où les investissements de portefeuille dans les pays à faible revenu avaient des valeurs négatives, qui s'expliquent par un désinvestissement en RDC et en Érythrée.
3. Définition des flux d'investissement de la CnuCED.
4. Les pays riches en ressources sont les suivants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Équatoriale, Liberia, Libye, Mauritanie, Namibie, Nigeria, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Zambie.
5. fDi Markets est une base de données en ligne qui suit les investissements de création transfrontaliers dans tous les secteurs et tous les pays du monde. Elle fournit des informations en temps réel sur les projets d'investissement, les sommes investies et les emplois.
6. *Qatar Petroleum International* (QPI) envisage de construire une nouvelle raffinerie de pétrole au Caire, pour 3.6 milliards USD. *Emaar Properties*, une société basée aux Émirats arabes unis (EAU), investit 2 milliards USD dans l'immobilier au Caire.
7. L'Ecip collecte des informations sur l'encours transfrontalier des titres de participation et de créance de 75 pays et territoires investisseurs (FMI, 2013a).
8. L'aide-pays programmable (APP) est un sous-ensemble de l'APD bilatérale brute qui mesure les transferts effectifs aux pays partenaires. Vitale pour tenir les engagements internationaux en appui aux OMD, elle représente aussi la part de l'aide tributaire des décisions d'allocation du pays donneur. Pour plus d'informations : <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/aide-paysprogrammableapp.htm>
9. Pour Freund et Spatafora (2005), jusqu'à 75 % des transferts des migrants à l'Afrique emprunteraient des canaux officieux, nettement plus que pour les flux vers les autres continents.
10. L'objectif « 5x5 » correspond à l'engagement pris par les pays du G8 lors du sommet de L'Aquila (Italie), en 2009, de réduire le coût des transferts de 5 % d'ici 2014. Il a été approuvé par les pays du G20 en 2010 et inscrit dans leur plan d'action pour les transferts.



Références

- ActionAid (2009), *Accounting for Poverty: How International Tax Rules Keep People Poor*, ActionAid, Londres.
- Africa Progress Panel (2012), *Jobs, Justice and Equity: Seizing Opportunities in Times of Global Change*, Africa Progress Panel, Genève.
- ATAF (African Tax Administration Forum) (2012), *Good Tax Governance in Africa*, ATAF, Pretoria.
- Banque mondiale (2013), *Paying Taxes 2013: The Global Picture*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012), *Migration and Development Brief, No. 19*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012), *Remittance Prices Worldwide, Issue No. 4*, Banque mondiale, Washington, DC, novembre 2012.
- Chami, R. et al. (2008), "Macro-Economic Consequences of Remittances", IMF Occasional Paper 259, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Chami, R., C. Fullenkamp et S. Jahjah (2003), "Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?", IMF Working Paper 03/189, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Cnuced (2013), *Global Investment Trend Monitor, No. 11*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- Cnuced (2012a), *Investment Policy Monitor, No. 8*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- Cnuced (2012b), *Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- Cnuced (2012c), *World FDI Prospects Survey 2012-2014*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York and Genève.
- Cnuced (2012d), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2012 : Vers une nouvelle génération de politiques de l'investissement*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Geneva.
- Cnuced (1999), *Comprehensive Study of the Interrelationship between Foreign Direct Investment and Foreign Portfolio Investment*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- Di John, J. (2009), "Taxation, Governance and Resource Mobilisation in Sub Saharan Africa: A Survey of Key Issues", Elcano Royal Institute Working Paper 49/2009, Madrid.
- Drummond P. et al. (2011), "Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants", IMF Working Paper, WP/12/108, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- EIU (Economist Intelligence Unit) (2012), *Into Africa: Institutional Investor Intention to 2016*, EIU, Londres.
- Ernst and Young (2012), *Building Bridges: Africa Attractiveness Survey*, [www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY_2012_Africa_attractiveness_survey/\\$FILE/attractiveness_2012_africa_v17.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY_2012_Africa_attractiveness_survey/$FILE/attractiveness_2012_africa_v17.pdf)
- Ernst and Young (2011a), *Africa Oil and Gas: a Continent on the Move*, [www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Africa_oil_and_gas_a_continent_on_the_move_pdf/\\$FILE/Africa_oil_and_gas_continent_on_the_move.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Africa_oil_and_gas_a_continent_on_the_move_pdf/$FILE/Africa_oil_and_gas_continent_on_the_move.pdf)
- Ernst and Young (2011b), *Africa Mining Investment Environment Survey*, [www.ey.com/Publication/vwLUAssets/African_Mining_Investment_Environment_survey/\\$FILE/African_Mining_Investment_Environment_survey.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/African_Mining_Investment_Environment_survey/$FILE/African_Mining_Investment_Environment_survey.pdf)
- Fjeldstad, O. (2013), "A Review of Donor Support to Strengthen Tax Systems in Developing Countries", WIDER Working Paper, No. 2013/010, UNU-Wider, Helsinki.
- FMI (2013a), *Coordinated Investment Portfolio Survey*, consulté le 25/01/2013, <http://cpis.imf.org>
- FMI (2013b), *Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour : la croissance mondiale s'accélénera progressivement en 2013*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FMI (2012), *Fiscal Regimes for Extractive Industries: Design and Implementation*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Freund, C. et N. Spatafora, (2005), "Remittances: Transaction Costs, Determinants, and Informal Flows",



- World Bank Policy Research Working Paper No. 3704, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gupta, S. et al. (2007), "Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa", IMF Working Paper No. 07/38, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Kaldor, N. (1980), Reports on Taxation, Vols. 1 and 2, Gerald Duckworth, Londres.
- Minh Le, T., B. Morena-Dodson et N. Bayraktar (2012), "Tax Capacity and Tax Effort: Extended Cross-Country Analysis from 1994 to 2009", Policy Research Working Paper, No. 6252, Banque mondiale, Washington, DC.
- Nations Unies (2012), Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement - Le partenariat mondial pour le développement : traduire la théorie en pratique, Organisation des Nations Unies, New York.
- Nations Unies/DAES (2012), Étude sur la situation économique et sociale 2012 : à la recherche de nouveaux modes de financement du développement, Département des affaires économiques et sociales, Organisation des Nations Unies, New York.
- OCDE (2012a), Coopération pour le développement 2012 – Comment intégrer durabilité et développement, OCDE, Paris.
- OCDE (2012b), Perspectives des migrations internationales, OCDE, Paris.
- OCDE (2012c), OECD Report on Aid Predictability: Survey on donors' forward spending plans and progress made on predictability since the HLF-4 at Busan, OCDE, Paris.
- OCDE (2012d), The Architecture of Development Assistance, OCDE, Paris.
- OCDE (2011), OECD Report on Aid Predictability: Survey on Donors' Forward Spending Plans 2011-2013, OCDE, Paris.
- OCDE (1996), Coopération pour le développement : Efforts et politiques des Membres du Comité d'aide au développement, OCDE, Paris.
- Onudi (2011), Africa Investor Report: Towards Evidence Based Investment Promotion Strategies, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne.
- Piancastelli, M. (2000), Measuring the Tax Effort of Developed and Developing Countries. Cross Country Panel Data Analysis 1985-95, Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA), Brasília.
- Ratha, D. (2003), "Workers' Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance", préparé pour Global Development Finance 2003, Banque mondiale, Washington, DC.
- Sundaram, J.-K. (2013), "Enhancing Tax Revenues: A Global Priority", Economic and Political Weekly, Vol. XLVIII No. 3.
- Toye, J. (dir. pub.) (1978), Taxation and Economic Development, Frank Cass Publishers, Londres.



Chapitre 3

Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique

La Chine, l'Inde et le Brésil consomment toujours plus de produits africains : pétrole, matières premières et produits manufacturés. Les économies émergentes s'imposent sur les marchés d'exportation africains, tenus jusqu'ici par l'Europe et les États-Unis. Le continent cherche également à renforcer son intégration régionale, pour élargir ses débouchés commerciaux, mais les progrès sont laborieux. Ce chapitre revient sur l'évolution du commerce extérieur de l'Afrique et les améliorations qui restent à faire.

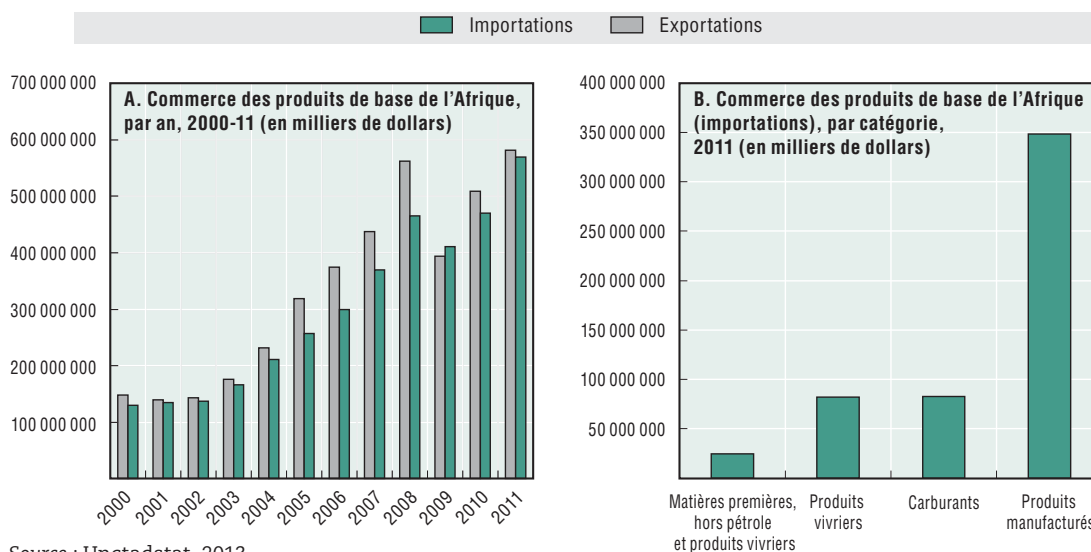


Les exportations africaines s'orientent vers les économies émergentes

L'Union européenne (UE) et les États-Unis restent les principaux débouchés pour les exportations africaines, mais la Chine, le Brésil, l'Inde et d'autres économies émergentes ont augmenté de manière spectaculaire leur part dans ces échanges.

Selon des données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced), les exportations africaines ont presque quadruplé en valeur entre 2000 et 2011, passant de 148.6 à 581.8 milliards de dollars (USD). Deux tendances se dessinent. La première porte sur le recul de l'UE (de 47 % à 33 % sur la période) et des États-Unis (de 17 % à 10 %) dans les exportations africaines. La seconde concerne l'intensification des relations commerciales avec les économies émergentes. La Chine a absorbé 13 % des exportations africaines en 2011, contre 3.2 % en 2000, et les parts respectives de l'Inde, du Brésil et de la Russie sont passées de 2.8 à 6 %, de 2 à 3 % et de 0.2 à 0.3 %. En 2000, les économies émergentes absorbaient 8 % des exportations africaines – une proportion qui a bondi à 22 % en 2011.

Figure 3.1 Commerce des produits de base de l'Afrique



Source : Unctadstat, 2013.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815188>

Les matières premières constituent toujours l'essentiel des exportations. Leur part dans le commerce extérieur total de l'Afrique a encore augmenté, d'environ 72 % en 2000 à quelque 78 % en 2011. La part des produits manufacturés a au contraire reculé, de 21 à 16 %. Le pétrole arrive en tête, avec 57 % du total des exportations en 2011 (51 % en 2000).

Les exportations africaines de pétrole se sont élevées à 76.6 milliards USD en 2000, dont 44 % environ à destination de l'UE et 25 % pour les États-Unis – contre environ 4.4 % pour la Chine, 3 % pour le Brésil, 2.9 % pour l'Inde et une part infime pour la Russie. Les exportations de produits manufacturés ont rapporté environ 31.7 milliards USD au continent, ventilées comme suit : environ la moitié pour l'UE, 10 % pour les États-Unis, 2.7 % pour l'Inde, 0.7 % pour le Brésil et 0.1 % pour la Russie.

En 2011, la valeur des exportations de matières premières africaines, et en particulier de pétrole, avait bondi à près de 334 milliards USD. Leur distribution géographique a radicalement changé : l'UE ne représente plus que 31 % des exportations de pétrole de l'Afrique et les États-



Unis environ 22 %, au profit des économies émergentes dont la part a littéralement bondi – à hauteur de 13.6 % pour la Chine, 7.5 % pour l'Inde, 4 % pour le Brésil et 0.3 % pour la Fédération de Russie.

Pour les produits manufacturés, la demande européenne a reculé de 44 % à 39 % du total entre 2000 et 2011 et celle des États-Unis de 25 % à 9 %, les économies émergentes s'imposant peu à peu : en 2011, l'Inde a absorbé 2.9 % de ces exportations, contre 2.7 % pour la Chine, 1.8 % pour le Brésil et 0.3 % pour la Russie. Ensemble, ces quatre pays ont représenté 7.7 % du total des exportations de produits manufacturés en 2011, contre 4.3 % en 2000.

L'évolution du commerce extérieur de l'Afrique est à imputer à trois grands facteurs. Le prix des ressources naturelles, à commencer par le pétrole, a été en hausse constante au cours des dix dernières années. Il a donc dopé les exportations en valeur. Cette tendance devrait se confirmer avec la découverte de nouveaux gisements au Ghana, pour des réserves estimées à 1.8 milliard de barils, en Ouganda (environ 2 milliards de barils), en Éthiopie, au Kenya, à Sao Tomé-et-Principe et en Sierra Leone (*Brookings Institution*, 2011). La Chine est devenue un consommateur vorace de matières premières en provenance d'Afrique : en 2000, le pays absorbait pour 15.6 milliards USD de ces exportations (hors produits vivriers et pétrole), soit 4.8 % du marché. Cette part est passée à 28.8 % du total en 2011, pour un montant de 70 milliards USD environ.

Intégration régionale en Afrique

Conformément aux engagements pris dans le cadre du traité d'Abuja de 1991, les dirigeants africains cherchent à accélérer l'intégration régionale. Ce texte, qui prévoyait la création d'une Communauté économique africaine (CEA) en vue de créer un marché et une monnaie uniques, afin de renforcer la compétitivité du continent, est entré en vigueur en 1994. Tous les pays africains ont ratifié le traité, à l'exception du Maroc qui s'était retiré de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en 1984. La lenteur de sa mise en œuvre, les différentes étapes ayant pris du retard par rapport au calendrier convenu, soulève de nombreuses inquiétudes. Les responsables ont pris conscience de la nécessité de passer à la vitesse supérieure.

Un certain nombre de pays africains, peu puissants économiquement, se heurtent à une vive concurrence sur les marchés mondiaux et manquent de poids dans les négociations internationales, menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ou lors de la signature d'accords de partenariat économique (APE).

Les échanges entre pays africains sont estimés à 10 % ou 12 % des exportations totales du continent – loin derrière les autres régions. D'après des données de 2009, le commerce avec les pays d'Amérique du Nord représentait environ 48 % du total, contre à 72 % pour l'Europe et 52 % pour l'Asie.

Pour doper les échanges intra-africains, l'Union africaine (UA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (*United Nations Economic Commission for Africa - Uneca*), la Banque africaine de développement (BAfD) et les communautés économiques régionales (CER) élaborent des politiques et des cadres visant à renforcer l'intégration continentale. Les efforts doivent porter sur le niveau d'échanges entre pays d'Afrique et des pays d'Afrique avec le reste du monde, trop faible actuellement.

Le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (*Common Market of Eastern and Southern Africa - Comesa*), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) – trois des huit CER constituées en Afrique – sont en passe de créer un espace unique. Leurs 27 pays membres composeront alors un



marché unique. Mais leurs dirigeants ont du mal à fixer les règles commerciales et doivent prendre des décisions audacieuses s'ils veulent donner chair à une zone de libre-échange tripartite.

Le traité d'Abuja avait défini une intégration en six étapes. Mais le manque de ressources, la présence de barrières tarifaires et non tarifaires, la lenteur de l'entrée en vigueur du protocole relatif à la libre circulation des biens et des services et, dans certains cas, des conflits internes ont freiné le processus. La perspective d'une intégration panafricaine, qui se traduirait par la création d'un marché encore plus vaste, semble très éloignée.

Vers une zone de libre-échange à l'échelle du continent

Lors d'un sommet de l'UA, en janvier 2012, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté un nouveau plan d'action pour relancer les échanges à l'échelle du continent, sur la base des liens plus étroits noués entre le Comesa, la CAE et la SADC. Le sommet a acté le retard pris pour mettre en œuvre le traité d'Abuja et a fixé à 2017 la date butoir pour la constitution d'une Zone de libre échange continentale (Zlec) qui permettra de fédérer au sein d'un marché unique toutes les économies africaines, pénalisées par leur taille et leur fragmentation. La crise économique mondiale a accru la pression sur les pays africains, incités à se préparer à de nouveaux défis. La mise en place de la Zlec pourrait jouer un rôle moteur.

Principaux objectifs de la zone de libre-échange continentale en Afrique

- Créer un marché unique de biens et de services, qui assure la libre circulation des agents commerciaux et de l'investissement et ouvre la voie à une union douanière continentale.
- Développer le commerce intra-africain grâce à une harmonisation plus poussée et à une meilleure coordination des régimes de libéralisation des échanges entre les CER et dans toute l'Afrique.
- Résoudre les défis que posent l'appartenance à plusieurs CER et le chevauchement de leurs mandats pour améliorer l'intégration régionale et continentale.
- Renforcer la compétitivité des entreprises commerciales et industrielles en exploitant les possibilités de production à plus grande échelle, en développant l'accès à un marché continental et en redistribuant les ressources de manière plus judicieuse.

Feuille de route pour la zone de libre-échange continentale

Le retard pris par la mise en œuvre du traité d'Abuja handicape l'Afrique sur une scène économique de plus en plus mondialisée. En donnant un coup d'accélérateur pour la création d'une zone de libre-échange continentale, les dirigeants africains contribueraient à accroître considérablement les échanges intracontinentaux mais procureraient aussi à leurs économies un moteur pour la croissance et le développement durable. La zone de libre échange tripartite voulue par les États membres du Comesa, de la CAE et de la SADC pourrait servir de modèle à une nouvelle approche. D'autres CER devraient leur emboîter le pas pour relancer leurs efforts.

Calendrier de la constitution de la Zlec

2012/13

- Études de référence, négociations, recherche et obtention d'un consensus, protocole d'accord.



2014/17

- Engager la libéralisation progressive des échanges de biens, des tarifs et procédures douaniers et des règles d'origine ; simplifier les documents douaniers et les procédures de transit ; abaisser les barrières non tarifaires et techniques au commerce ; instaurer des possibilités de recours commerciaux ; et adopter des mesures phytosanitaires. La libéralisation portera en priorité sur les produits actuellement libres de droits, les produits sensibles étant pris en compte dans un second temps.
- Lancer des initiatives pour améliorer le développement des capacités de production et la compétitivité.

2017/19

- Préparatifs en vue de l'instauration d'une union douanière continentale à l'horizon 2019, conformément au traité d'Abuja.
- Libéralisation des échanges de services – en commençant éventuellement par le tourisme, les services financiers, le transport et les communications.
- Poursuite éventuelle de la déréglementation dans certaines branches des services, parallèlement à la libéralisation des biens (transports commerciaux, tourisme ou finances à l'instar des services bancaires transfrontaliers, etc.)

Mettre l'intégration régionale au cœur des stratégies nationales de développement

Différentes études ont été réalisées sur les modalités d'intégration de différents aspects – genre, commerce, changement climatique et autres politiques sectorielles – dans les plans et stratégies de développement national. Mais la prise en compte du principe de l'intégration régionale est moins bien documentée. Or, cette intégration régionale est censée remédier à l'enlisement des accords régionaux et faire en sorte que les décisions prises à l'échelle continentale et régionale en matière de croissance, de lutte contre la pauvreté et de développement soient répercutées dans les plans et stratégies de développement nationaux. Les initiatives nationales restent cependant limitées et un certain nombre de pays ont pris du retard.

Les gouvernements n'ont pas les moyens financiers ni le personnel formé dont ils auraient besoin pour faire avancer l'intégration régionale. Les dispositions institutionnelles à l'échelon continental, régional et national pour ce type d'actions sont déficientes et seule une concertation des plus réduites existe entre les acteurs concernés. Les pays africains s'efforcent pourtant de remédier aux chevauchements entre les différentes CER. Les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont décidé en 2006 de suspendre la constitution de nouvelles CER, ne reconnaissant que les huit communautés existantes ainsi que l'initiative du Comesa, de la CAE et de la SADC pour constituer une zone de libre échange tripartite. Ce faisant, aucun État membre ne pourra appartenir à plus de deux CER et l'UA mobilise tous ses moyens pour la création de la zone de libre-échange continentale. En résumé, les progrès sont inégaux, certains pays ayant commencé à intégrer les décisions et les activités relatives à l'intégration régionale alors que d'autres prennent du retard (CEA, 2012).

Pour avancer sur le plan de la coordination, le sommet de l'UA a institué une Conférence des ministres africains de l'intégration régionale. Celle-ci devra examiner de manière exhaustive la mise en œuvre des protocoles, l'harmonisation des politiques et des programmes et la coordination entre CER.

L'intégration régionale exige la participation des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement à tous les niveaux. Certains pays ont



affecté des ministères ou des départements à cette question, mais le manque de concertation entre ces services et les autres parties prenantes est criant. Un certain nombre de décisions et de protocoles validés lors des sommets n'ont toujours pas été adoptés à l'échelon national, faute de consultations suffisantes, par manque d'information ou pour d'autres raisons. Une enquête réalisée en 2012 par la CEA a révélé que certains ministères ignoraient l'existence des protocoles qu'ils étaient censés mettre en œuvre. Environ 43 % des personnes interrogées ont déploré le manque de concertation – mais la même proportion indique que cette concertation est importante. Seules 14 % des personnes interrogées ont affirmé que le niveau de consultation était très élevé.

L'un des grands freins à l'intégration régionale tient au manque de moyens financiers. Bon nombre de gouvernements n'ont pas alloué de budget spécifique aux activités et programmes sur la question. Ils vont devoir le faire. Trop souvent, il s'agit pour ces responsables d'une activité ponctuelle pour laquelle ils vont mobiliser des ressources lorsqu'on le leur demande ou s'ils subissent une pression politique. De nombreuses stratégies de développement national ne tiennent aucun compte de l'intégration régionale et n'analysent pas son impact éventuel.

Par ailleurs, sans mécanisme adapté de suivi, la prise en compte de cette question dans les politiques nationales sera inutile. Plusieurs pays n'ont pas de dispositif leur permettant de signaler leurs avancées sur ce front aux organes régionaux et continentaux en charge de l'intégration régionale. Il va falloir trouver un système pour faire remonter les informations. Malgré les efforts de l'UA et des CER, aucun mécanisme ne permet de faire appliquer les décisions adoptées en matière d'intégration régionale – ni de sanctionner les pays qui ne s'y conforment pas.



Références

- BAfD (2011), *Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique australe couvrant la période 2011-15*, Banque africaine de développement, Tunis.
- Banque mondiale (2013), *Commodity Markets*, Banque mondiale, Washington DC.
- Brookings Institution (2011), *Africa's New Oil Economies: Managing Expectations*, Brookings Institution, Washington DC.
- CEA (2012), *Survey on Mainstreaming of Regional Integration*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- CEA (juin 2009a), *Mainstreaming of Regional Integration into National Development Plans and Programmes: Issues paper, Fifth Meeting of the Intergovernmental Committee of Experts for Southern Africa*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Lusaka, Zambie.
- CEA (octobre 2009b), *Mainstreaming of Regional Integration at the National level, Sixth Session of Committee on Trade, Regional Cooperation and Integration*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, Éthiopie.
- Centre européen pour le développement de la gestion des politiques (mai 2011), *REC to REC Dialogue on Regional Trade Integration*, Abuja, Nigeria.
- Cnuced, *International Merchandise Trade Statistics*
<http://unctadstat.unctad.org/UnctadStatMetadata/Documentation/UNCTADstatContent.html>
consulté le 12 février 2013.
- Cord J., T. Hartzenberg et N. Charambides (2006), *Overlapping Memberships in COMESA, ECA, SACU and SADC, Trade Policy Options for the Region and APA Negotiations*, GTZ, Eschborn.
- Coscione, S. (juillet 2008), *Mainstreaming SADC Regional Integration Agenda in Mozambique National Development Plan*, Maputo, Mozambique.
- Lunogelo, B. et A. Mbilinyi (novembre 2009), *Convergence of COMESA-SADC-EAC Regional Frameworks, The Economic and Social Research Foundation*, Dar-es-Salaam.
- OUA (2000), *Acte constitutif de l'Union africaine*, Organisation de l'Unité africaine, Addis-Abeba.
- OUA (1980), *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000*, Organisation de l'Unité africaine, Addis-Abeba.
- OUA (1991), *Traité établissant la Communauté économique africaine*, Organisation de l'Unité africaine, Addis-Abeba.



Chapitre 4

Développement humain en Afrique

Si l'Afrique progresse sur le front du développement humain, en élargissant la palette de choix accessibles à sa population et en lui donnant la possibilité de mener une vie épanouissante, son évolution achoppe toujours sur deux problèmes fondamentaux : des inégalités persistantes et des investissements insuffisants dans le capital humain. La manne qui provient des ressources naturelles devrait lui permettre de diversifier son économie et d'améliorer le quotidien des populations. Ce chapitre plaide pour l'adoption de bonnes pratiques, dont l'efficacité est avérée, ainsi que pour des politiques favorables à un développement humain durable.



Les Seychelles sont le premier pays africain à avoir accédé en 2012 au peloton de tête du classement de l'indice de développement humain (IDH) élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud, 2013). Cette performance atteste des progrès faits sur le continent pour améliorer l'éducation, la santé et le bien-être social. Néanmoins ces efforts restent insuffisants pour enclencher une transformation capable de généraliser ces changements et de renforcer l'efficacité et l'équité des investissements publics et privés.

Le concept de « développement humain » est apparu en 1990. En ajoutant à la mesure du revenu les critères de renforcement des compétences d'un individu et d'aptitude à forger son propre destin, cette notion a influencé les débats autour de la qualité de la vie.

L'indice composite IDH – espérance de vie, niveau d'instruction et maîtrise des ressources nécessaires pour mener une vie décente – est le principal instrument d'appréciation du développement humain. Les 187 pays couverts par le classement du Pnud sont regroupés en quatre catégories : niveau « très élevé », « élevé », « moyen » ou « faible ». La percée de l'Afrique doit beaucoup aux Seychelles qui, à la 46^e place, rejoint le groupe des pays ayant un développement humain « très élevé », devant des États plus riches d'Europe et du Moyen-Orient. La Libye, Maurice, l'Algérie et la Tunisie appartiennent au niveau « élevé » et dix autres pays africains figurent dans le niveau « moyen ». Les 37 autres pays africains sont dans la dernière catégorie (le Soudan du Sud n'est pas encore pris en compte). Cependant, bon nombre d'entre eux font de rapides progrès, comme l'Angola, le Burundi, l'Éthiopie, le Mozambique, le Rwanda, la Sierra Leone et le Zimbabwe. L'espérance de vie et les revenus augmentent, mais le faible niveau d'instruction retient ces pays en arrière.

Tableau 4.1. Niveaux de développement humain en Afrique

Très élevé/élevé	Moyen	Faible
Algérie	Botswana	Angola
Libye	Cap-Vert	Bénin
Seychelles	Égypte	Burkina Faso
Tunisie	Guinée équatoriale	Burundi
	Gabon	Cameroun
	Ghana	Rép. centrafricaine
	Maroc	Tchad
	Namibie	Comores
	Afrique du Sud	Congo, Rép.
	Swaziland	Congo, Rép. dém.
		Côte d'Ivoire
		Djibouti
		Erythrée
		Éthiopie
		Gambie
		Guinée
		Guinée-Bissau
		Kenya
		Lesotho
		Liberia
		Madagascar
		Malawi
		Mali
		Mauritanie
		Mozambique
		Niger
		Nigeria
		Rwanda
		Sao Tome and Principe
		Sénégal
		Sierra Leone
		Soudan
		Tanzanie
		Togo
		Ouganda
		Zambie
		Zimbabwe
		Soudan du Sud

Source : Pnud (2013).



Les freins à la diversification de l'économie

Le constat est largement posé : une santé déficiente, un déficit de connaissances et de compétences et un accroissement démographique soutenu agissent comme autant de freins à la transformation structurelle dont l'Afrique a besoin, malgré une croissance économique alerte (Gauci et Temah, 2011). Ces facteurs sapent aussi sa productivité.

Un investissement accru dans le capital humain renforce la productivité individuelle et permet de faire évoluer les salariés vers des secteurs plus productifs. L'édition 2012 des *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) avait montré l'impact délétère, pour la croissance et la transformation économique, du faible niveau d'instruction et du décalage entre les profils formés et les besoins des agents économiques. La main-d'œuvre est tirée vers des activités informelles et peu qualifiées au lieu d'accéder à des secteurs plus productifs, dans les industries manufacturières notamment.

L'indice IDH a mis en évidence la médiocrité des performances sanitaires du continent et le faible niveau d'instruction de la population : à l'exception de l'Afrique du Nord, un enfant africain passe, en moyenne, 4.7 années à l'école (la fourchette allant de 1.2 an au Mozambique à 9.4 ans aux Seychelles). Ce résultat est sans commune mesure avec celui des pays d'Asie de l'Est (7.2 ans) et d'Amérique latine (7.8 ans), en pleine industrialisation, ni avec la moyenne mondiale de 7.5 ans. Il signifie que, dans la plupart des cas, les compétences de la main-d'œuvre se résument à des rudiments en calcul, lecture et écriture, loin des capacités de résolution de problèmes et de l'esprit d'initiative qu'une scolarité secondaire et supérieure permet d'acquérir. Dans la plupart des pays africains, moins de 50 % des enfants (filles et garçons confondus) en âge d'être scolarisés dans le secondaire le sont effectivement, avec des taux d'achèvement encore plus faibles (Unesco, 2012). Le faible niveau de compétences de la main-d'œuvre explique entre autres que les nouveaux entrants sur le marché du travail s'orientent plutôt vers les activités de subsistance et les secteurs peu productifs, comme certains services, qui exigent des aptitudes moins sophistiquées. Surtout, ce déficit de compétences peut entraver la diffusion de technologies propices à une augmentation de la productivité dans tous les secteurs.

L'inégalité de l'accès à l'éducation, qui plus est de mauvaise qualité, ne fait qu'aggraver ce problème. Une étude récente¹ dans 28 pays africains montre que 17 millions sur les 128 millions d'enfants en âge scolaire ne seront jamais scolarisés – et qu'environ 37 millions d'écoliers auront tellement de mal à acquérir les rudiments qu'ils ne s'en sortiront guère mieux que leurs camarades non scolarisés. Dans sept pays, plus de 40 % des enfants n'ont pas atteint le niveau minimum d'apprentissage. C'est vrai de l'Éthiopie, du Nigeria et de la Zambie par exemple, où plus de la moitié des élèves sont dans ce cas. La moitié des enfants scolarisés en primaire en Afrique (61 millions au total) atteindront l'adolescence sans maîtriser les compétences de base dont ils auront besoin pour mener une vie productive. Alors que la scolarisation en primaire a nettement progressé sur le continent, le problème de la qualité reste critique.

Un mauvais état de santé nuit aussi à la productivité et pèse sur les budgets des États, obligés de financer les systèmes de santé. La faible espérance de vie observée dans de nombreux pays ayant un développement humain « faible » et « moyen » reflète en partie la vulnérabilité des populations à des maladies telles que le paludisme et le VIH/Sida, mais aussi des taux de mortalité infanto-juvénile et maternelle toujours élevés, malgré les récents progrès. Les investissements publics dans la santé doivent gagner en efficacité. Des études montrent que les dispensaires – en première ligne en matière de soins de santé – manquent cruellement de financements (Banque mondiale, 2012b). Sans compter que la qualité des services prodigués est défailante.



L'impact des inégalités

Depuis quelques années, les rapports sur le développement humain du Pnud ont introduit, en plus de l'IDH, deux nouveaux indicateurs : l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) et l'indice d'inégalités de genre (IIG). L'importance des inégalités en Afrique ruine les effets positifs de la croissance économique du continent. Alors que l'IDHI est égal à l'IDH en l'absence d'inégalités, l'écart entre les deux se creuse à mesure que les discriminations s'aggravent. En 2012, l'IDHI avait décroché d'environ 35 % par rapport à l'IDH dans la plupart des pays d'Afrique, du fait des inégalités en termes d'espérance de vie, de niveau d'instruction et de niveau de revenu. Le différentiel s'établit à 29 % pour les pays d'Asie du Sud, 26 % pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 25 % pour les États arabes, 21 % pour l'Asie de l'Est et 13 % pour l'Europe et l'Asie centrale. C'est en Angola que cette érosion est la plus marquée (44 %), devant la Namibie (43 %), alors qu'à l'inverse, Maurice affiche la perte la moins importante (13 %).

Les injustices peuvent être ressenties de différentes manières : au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Lesotho, au Mozambique, en Namibie, au Rwanda, au Swaziland et au Tchad, le différentiel se situe surtout au niveau de l'espérance de vie et des revenus ; au Burkina Faso, à Djibouti, en Guinée, au Liberia, au Nigeria, en République centrafricaine (RCA), au Rwanda et en Sierra Leone en revanche, les écarts en termes d'espérance de vie et de niveau d'instruction pèsent plus que les différences de revenu. Des efforts redoublés pour réduire les inégalités dans toutes les composantes de l'IDH – revenu, éducation et santé – auraient pourtant des effets bénéfiques globaux supérieurs à ceux découlant de la croissance économique et du changement structurel.

Tableau 4.2. Impact des inégalités sur le développement humain

Fortes inégalités/Fort recul de l'IDH	Inégalités moindres/Moindre recul de l'IDH	Absence de données
Angola	Cameroun	Algérie
Bénin	Congo, Rép.	Botswana
Burkina Faso	Égypte	Burundi
Rép. centrafricaine	Éthiopie	Cap-Vert
Tchad	Gabon	Comores
Congo, Rép. dém.	Ghana	Guinée équatoriale
Côte d'Ivoire	Madagascar	Erythrée
Djibouti	Malawi	Gambie
Guinée	Maurice	Libye
Guinée-Bissau	Maroc	Mali
Kenya	Mozambique	Seychelles
Lesotho	São Tomé-et-Príncipe	Afrique du Sud
Liberia	Sénégal	Soudan
Mauritanie	Tanzanie	Tunisie
Namibie	Zimbabwe	Soudan du Sud
Niger		
Nigeria		
Rwanda		
Sierra Leone		
Swaziland		
Togo		
Ouganda		
Zambie		

Source : Pnud (2013).



Tableau 4.3. Inégalités de genre en Afrique

Inégalités entre les sexes moins marquées	Inégalités entre les sexes plus marquées	Absence de données
Algérie	Bénin	Angola
Botswana	Burkina Faso	Cap-Vert
Burundi	Cameroun	Tchad
Gabon	Rép. centrafricaine	Comores
Ghana	Congo, Rép.	Djibouti
Lesotho	Congo, Rép. dém.	Guinée équatoriale
Libye	Côte d'Ivoire	Erythrée
Malawi	Égypte	Éthiopie
Maurice	Gambie	Guinée
Maroc	Kenya	Guinée-Bissau
Namibie	Liberia	Madagascar
Rwanda	Mali	Nigeria
Sénégal	Mauritanie	São Tomé-et-Príncipe
Afrique du Sud	Mozambique	Seychelles
Swaziland	Niger	Soudan du Sud
Tanzanie	Sierra Leone	
Togo	Soudan	
Tunisie	Zambie	
Ouganda		
Zimbabwe		

Source : Pnud (2013).

Dans les pays où les inégalités entre les sexes sont plus faibles qu'ailleurs, le niveau de développement humain semble supérieur. La plupart des pays africains dans ce cas – Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Libye, Maroc, Maurice, Namibie et Tunisie – se distinguent par des niveaux élevés de développement humain. L'IIG traduit également les inégalités sur le plan de la santé reproductive, de l'autonomisation et du marché du travail. Plus l'égalité entre les sexes est élevée, moins les taux de mortalité maternelle et de grossesses adolescentes le sont et plus la proportion d'individus ayant suivi au moins des études secondaires est importante (hommes et femmes confondus). Face à l'importance cruciale de la qualité et de l'offre de main-d'œuvre pour accélérer la transformation structurelle, les perspectives d'évolution des économies africaines passent par une maîtrise de l'accroissement démographique et le renforcement des niveaux d'instruction. À l'échelle régionale, l'Afrique de l'Ouest est celle qui subit le plus de pertes en termes de développement humain potentiel, plombée par ses inégalités, devant l'Afrique centrale et de l'Est, alors que l'Afrique australe et l'Afrique du Nord affichent des pertes légèrement moindres – mais toujours conséquentes (environ 30 %). Les inégalités entre les sexes sont plus importantes en Afrique centrale et de l'Ouest qu'en Afrique australe et du Nord.

Les inégalités entre les sexes sont liées à la persistance de lois, de normes et de pratiques discriminatoires qui limitent l'accès des filles et des femmes aux opportunités, aux ressources et à des postes de pouvoir. À partir de données collectées dans 86 pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont 37 pays africains, l'index institutions sociales et égalité hommes-femmes (ISE) compare le niveau de discriminations sous-jacentes dans cinq domaines (OCDE, 2012) : les pratiques familiales discriminatoires, les violences à l'encontre des femmes, la préférence pour les fils au détriment des filles, les freins à l'accès aux ressources et à la propriété et des libertés civiles limitées. En 2012, l'Amérique latine se classait en tête des régions avec le moins de discriminations sous-jacentes, à l'opposé des régions Moyen-Orient/Afrique du Nord et



Afrique subsaharienne. Ces résultats régionaux masquent de profondes variations au niveau des pays cependant, l'Afrique du Sud et le Maroc arrivant 4^e et 17^e au classement, alors que neuf des dix derniers pays sont africains : Gabon, Guinée, Nigeria, Tchad, Bénin, Somalie, République démocratique du Congo (RDC), Soudan et Mali.

Le Mozambique, le Malawi, Madagascar, le Rwanda, la Tunisie et la Namibie ont nettement progressé en termes de lutte contre les discriminations depuis 2009. En moyenne, l'Afrique australe est celle où ces discriminations sont les moins marquées, devant l'Afrique de l'Est puis l'Afrique de l'Ouest. L'Afrique centrale est la plus discriminatoire. Les pays africains ont réduit les écarts entre les sexes dans l'éducation, le monde du travail et les mandats politiques. Mais pour de nombreuses femmes du continent, les conflits et l'insécurité débouchant sur des violences sexuelles, les déplacements et la pauvreté restent trois grandes menaces – sachant que le continent obtient de mauvais résultats en termes d'accès aux ressources et à la propriété, de pratiques familiales discriminatoires et de respect de l'intégrité physique.

Tableau 4.4. Érosion du développement humain due aux inégalités

Région	IDH	Espérance de vie à la naissance	Durée moyenne de la scolarité	RNB par habitant	Érosion de l'IDH due aux inégalités (%)	IIG
Afrique centrale	0.466	53.2	4.7	5 292	34.1	0.613
Afrique de l'Est	0.462	59.5	4.4	2 635	33.3	0.529
Afrique du Nord	0.652	71.3	6.0	6 483	28.3	0.424
Afrique australe	0.516	55.5	6.1	4 731	30.9	0.516
Afrique de l'Ouest	0.427	57.2	3.5	1 322	36.2	0.616
Afrique	0.486	58.4	4.7	3 516	33.1	0.545
États arabes	0.652	71.0	6.0	8 307	25.4	0.555
Asie de l'Est et Pacifique	0.683	72.7	7.2	6 874	21.3	0.333
Europe et Asie centrale	0.771	71.5	10.4	12 243	12.9	0.280
Amérique latine et Caraïbes	0.741	74.7	7.8	10 300	25.7	0.419
Asie du Sud	0.558	66.2	4.7	3 343	29.1	0.568
Afrique (hors Afrique du Nord)	0.475	54.9	4.7	2 010	35.0	0.577
Monde	0.694	70.1	7.5	10 184	23.3	0.463
World	0.694	70.1	7.5	10 184	23.3	0.463

Source : Pnud (2013) et calculs des auteurs.

Développement humain, changement structurel et gestion des ressources naturelles

Les moteurs démographiques de la transformation

La transition démographique en cours en Afrique voit un nombre croissant de jeunes gens accéder au marché du travail alors que le nombre d'enfants et de personnes âgées à charge est moins important. Cette situation permet d'envisager un éventuel dividende démographique, qui donnerait un coup de fouet à la productivité et à la diversification économique. L'offre et la qualité de la main-d'œuvre sont les deux moteurs essentiels du renforcement du capital humain, à l'origine de la croissance et de la diversification des économies d'Amérique latine et d'Asie. Mais en Afrique, l'importance de la pression démographique, le recul trop lent de la mortalité et le faible niveau de capital humain brident cette dynamique. D'où la difficulté pour ces pays d'accroître la productivité, indispensable à la transformation structurelle. La plupart des travailleurs se concentrent dans l'agriculture, des emplois à faible valeur ajoutée et le secteur informel. En s'attaquant à la question de la productivité agricole et en aidant les travailleurs à se tourner vers des secteurs en croissance et plus productifs, les pays africains pourraient accélérer leur mutation structurelle.

En Afrique, le nombre moyen de dépendants (les moins de 14 ans et les plus de 65 ans) en proportion de la population en âge de travailler est passé de 86 % en 1960 à 80 % en 2010 (Banque



mondiale, 2012c). L'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont connu un recul impressionnant. En Algérie, le taux de dépendance a dégringolé de 91 à 40 % sur cette période. En Afrique de l'Est, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, le repli s'avère moins spectaculaire. Dans certains cas, la tendance s'est même inversée, à cause d'une baisse de la mortalité et de l'augmentation du nombre d'enfants dépendants. Inversement, le taux de dépendance est passé de 76 à 43 % en Asie de l'Est, de 58 à 48 % en Europe, de 86 à 54 % en Amérique latine et de 80 à 57 % en Asie du Sud. Par conséquent, la charge pesant sur la population active ne s'allège pas aussi vite dans les pays africains et mobilise des ressources qui pourraient autrement être consacrées à des activités plus productives – ce qui ralentit le rythme de la diversification économique et du développement humain.

Basculer des richesses naturelles vers la richesse nationale

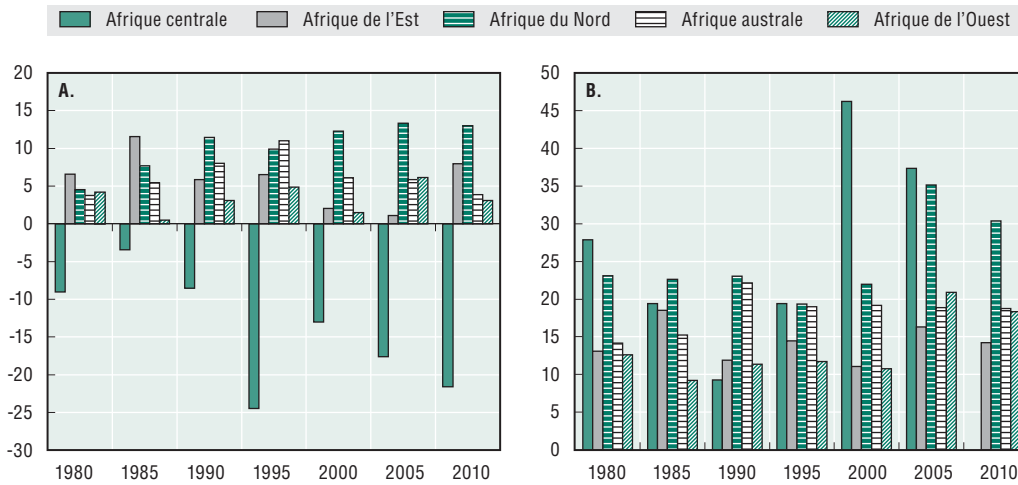
Une analyse récente de la Banque mondiale (2011) montre qu'au fur et à mesure de la transition des économies, qui se libèrent peu à peu de l'emprise des ressources naturelles pour se diversifier, la part de la richesse nationale créée par le capital humain et institutionnel augmente. La plupart des pays ont commencé par être très dépendants de leur patrimoine naturel – terres agricoles, forêts et ressources naturelles. Ils exploitent ces actifs pour se constituer un capital, notamment manufacturier et intangible (humain et institutionnel). En Afrique, transformer les ressources naturelles en croissance et en développement humain à long terme peut se faire en investissant dans les services d'éducation et de santé, et en garantissant la pérennité des ressources renouvelables.

Si l'on examine les taux d'épargne nationale nette, de nombreux pays n'investissent visiblement pas les fruits de l'exploitation de leurs ressources naturelles dans leur population. L'épargne nationale nette se calcule en déduisant la valeur de consommation du capital fixe de l'épargne nationale brute (le revenu national brut [RNB] moins la consommation totale). Le concept d'épargne nationale nette ajustée (ou « épargne véritable ») permet de rendre compte des investissements à long terme, en soustrayant l'extraction des produits miniers et l'épuisement des ressources naturelles, et en ajoutant les investissements dans le capital humain, en tant que variable indicatrice de l'efficacité de l'utilisation de la manne tirée des ressources naturelles pour promouvoir le développement durable.

L'application de ce cadre à l'Afrique révèle que certains pays parviennent à opérer ce basculement des richesses naturelles vers la richesse nationale quand d'autres épuisent leur patrimoine naturel sans investir dans les secteurs alternatifs et les capacités humaines indispensables à une croissance à long terme. L'Afrique centrale et l'Afrique du Nord ont affiché le plus haut niveau d'épargne brute du continent entre 1980 et 2010, devant l'Afrique australe. Mais en terme d'épargne véritable, l'Afrique du Nord se classe en tête, devant l'Afrique de l'Est. L'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest ont eu des niveaux d'épargne véritable positifs, même s'ils sont inférieurs à leur épargne brute. Le sous-investissement dans l'éducation et l'épuisement des ressources naturelles sapent les gains potentiels apportés par l'épargne nationale. C'est particulièrement vrai en Afrique centrale, une région richement dotée en ressources naturelles, qui affiche régulièrement un taux d'épargne véritable négatif, lié à l'épuisement de son patrimoine naturel et au manque d'investissement dans le capital humain.



Figure 4.1. Épargne brute et épargne nette ajustée (épargne véritable), par région (en % du RNB)



Note : L'épargne nette ajustée est égale à l'épargne nette nationale plus les dépenses d'éducation, déduction faite de l'épuisement des ressources énergétiques et des minerais, de l'épuisement net des forêts et du dioxyde de carbone. Cette série exclut les dommages provoqués par les émissions de particules.

L'épargne nationale nette est égale à l'épargne nationale brute moins la valeur de consommation de capital fixe.

L'épargne brute correspond au revenu national brut moins la consommation totale plus les transferts nets.

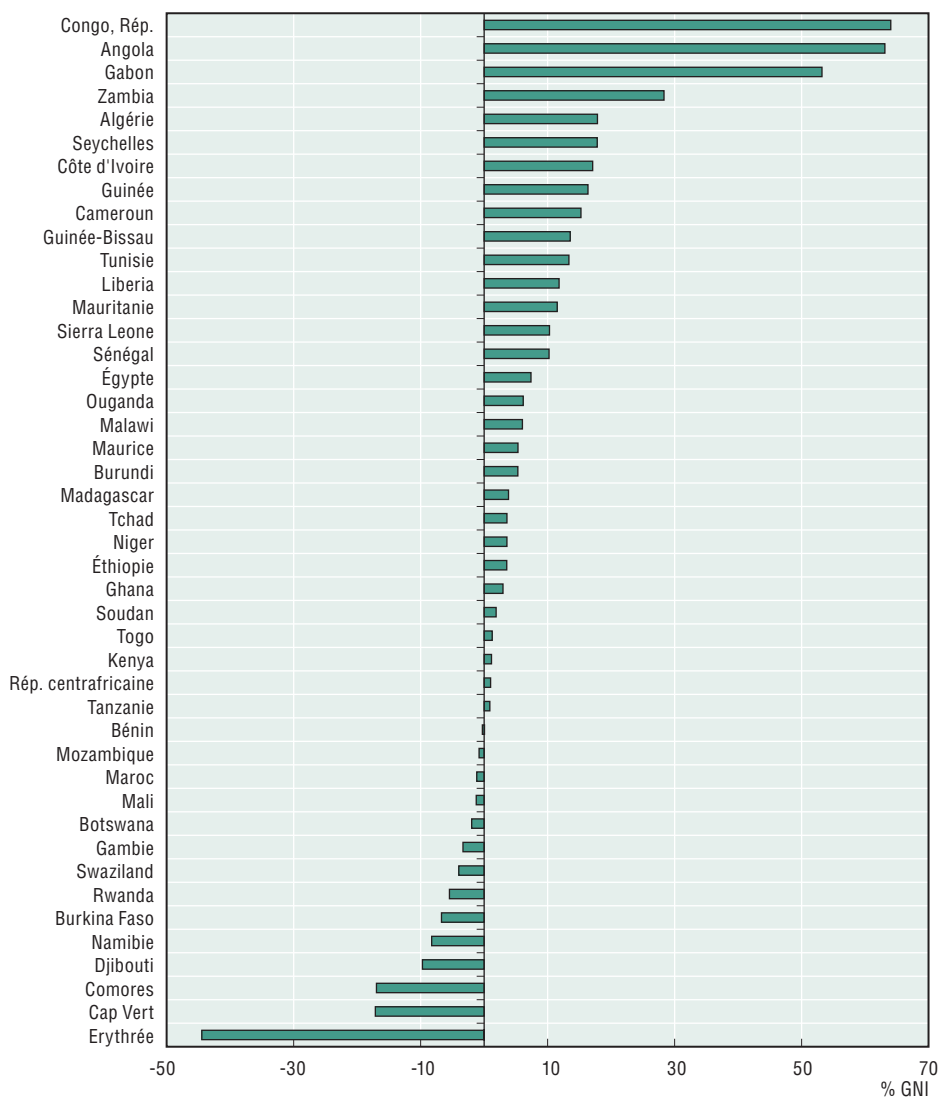
Source : estimations de la Banque mondiale sur la base des sources et méthodes présentées dans Banque mondiale (2011), *The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815245>

Les importants écarts entre les taux d'épargne brute et d'épargne nette ajustée en pourcentage du RNB montrent que les pays africains exploitent leur sous-sol au détriment de leurs réserves forestières², de leurs réserves énergétiques³ et de leurs réserves minérales⁴, qu'ils épuisent sans investir dans le développement à long terme. La figure 4.2 illustre les écarts entre épargne brute et épargne nette ajustée dans les 44 pays africains pour lesquels des données sont disponibles. Les pays ayant la plus forte érosion de leur épargne brute à cause de l'épuisement des réserves naturelles et du manque d'investissement dans le capital humain se classent dans le haut de la figure. Les trois premiers sont le Congo, l'Angola et le Gabon. Ces pays doivent assumer le coût de l'épuisement de leurs réserves naturelles et accroître leur niveau d'investissement dans le capital humain en pourcentage de leur RNB. À l'opposé figurent les pays ayant une épargne nette ajustée supérieure à leur épargne brute, signe qu'ils investissent dans la reconstitution de leurs ressources naturelles et dans leur capital humain. L'épargne brute est une source importante de financement de la croissance et du développement humain. Mais le fait d'accorder la priorité au niveau de l'épargne nationale sans tenir compte de l'impact de la production sur l'environnement ou de l'obligation d'investir dans des sources alternatives de capital – y compris le développement du capital humain – risque de privilégier la croissance à court terme au détriment d'un développement durable.



Figure 4.2. Épargne brute et épargne nette ajustée (en % du RNB]



Note : L'épargne nette ajustée est égale à l'épargne nette nationale plus les dépenses d'éducation, déduction faite de l'épuisement des ressources énergétiques et des minerais, de l'épuisement net des forêts et du dioxyde de carbone. Cette série exclut les dommages provoqués par les émissions de particules.

L'épargne brute correspond au revenu national brut moins la consommation totale plus les transferts nets.

Source : estimations de la Banque mondiale sur la base des sources et méthodes présentées dans Banque mondiale (2011), *The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium*.

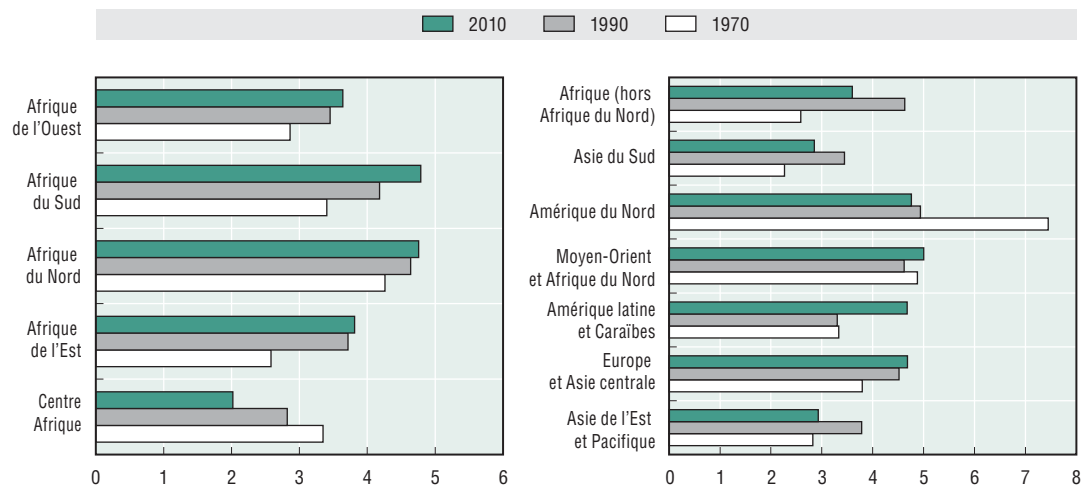
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815264>

Une comparaison, région par région, de la part du revenu national allouée à l'éducation montre qu'en 2010, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord consacraient une proportion supérieure de leur RNB à l'éducation par rapport à l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie centrale. C'est là un retournement de tendance spectaculaire par rapport à 1970, où l'Amérique du Nord faisait figure de champion de l'investissement dans l'éducation. Les dépenses d'éducation viennent compléter d'autres investissements pour assurer la transformation structurelle. Si la plupart des pays africains allouent une part supérieure de leur RNB à l'éducation que les pays d'Asie de l'Est et du Sud, les résultats du continent (hors Afrique du Nord) sur le plan



de l'enseignement secondaire et supérieur restent moins bons. Les gouvernements doivent allouer davantage de ressources et viser à plus d'efficacité dans les dépenses. La part du RNB consacrée à l'éducation en Afrique varie beaucoup : l'Afrique australe et l'Afrique du Nord allouent les budgets les plus importants, suivies par l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest. L'Afrique centrale se classe en queue de peloton. Des recherches révèlent que les rudiments acquis en calcul, lecture et écriture ne suffisent pas à répondre aux attentes d'économies qui se sophistiquent d'un point de vue technologique et se diversifient (Gauci et Temah, 2011). Si l'on en juge par les performances des économies émergentes d'Amérique latine et d'Asie, le niveau et la qualité de l'éducation requis pour orienter la main-d'œuvre vers des secteurs plus productifs exigent d'investir environ 5 % du RNB. Cet effort doit s'appuyer sur une éducation qui privilégie la résolution de problèmes et le développement cognitif.

Figure 4.3. Dépenses d'éducation en pourcentage du RNB



Source: Banque mondiale (2012c).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815283>

Politiques permettant de convertir les ressources naturelles en capital humain

Alors que l'aide extérieure se réduit comme peau de chagrin et que le potentiel de mobilisation des ressources intérieures est limité, la manne retirée de l'exploitation des ressources naturelles assure un apport croissant de financements pour permettre à l'Afrique d'atteindre ses objectifs de développement national. Les pays peuvent transformer leurs ressources minérales et énergétiques, leurs terres agricoles et leurs pâturages, leurs forêts et leur riche biodiversité en croissance durable et pérenne. Ils doivent pour cela mettre l'accent sur la distribution des bénéfices, l'investissement dans le capital humain et la préservation de la productivité des ressources naturelles. Toute stratégie exhaustive de gestion des ressources naturelles au service du développement humain doit comprendre trois volets essentiels : gestion macroéconomique, exploitation des rentes procurées par les ressources et investissement dans le capital physique, financier et social (Conceição et al., 2011).

Pour des investissements publics efficaces et équitables

Dans de nombreux pays, les recettes tirées des ressources naturelles n'ont presque jamais bénéficié à l'ensemble de la population. Les rares fonds consacrés à des investissements publics ont surtout privilégié les lourdes dépenses d'infrastructure au lieu de renforcer le capital humain et la richesse nationale, pour compenser l'épuisement des ressources naturelles (Banque mondiale, 2012b). Ces décisions ont ralenti la transformation structurelle



de l'Afrique. La faiblesse des investissements publics dans la recherche et le développement mais aussi dans l'agriculture, l'éducation et la santé rejaillit sur les perspectives à long terme. Le développement des capacités humaines et technologiques – indispensable à l'accélération du changement structurel – relève d'un processus de longue haleine.

Sur les onze pays d'Afrique produisant des données sur les dépenses de recherche et de développement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), seule l'Afrique du Sud et la Tunisie ont alloué au moins 1 % de leur PIB à la recherche – contre 3 % en Asie de l'Est et 2 % en Europe et en Asie centrale (Banque mondiale, 2012a ; les dernières données disponibles couvrent la période 2008/09). Le Gabon et le Sénégal ont affecté 0.6 et 0.4 % de leur PIB, pour respectivement 0.3 % en Égypte, en Ouganda et en Zambie. Les pays les moins généreux en la matière sont la Gambie (moins de 0.02 %), Madagascar (0.15 %) et le Burkina Faso (0.2 %). L'agriculture ne bénéficie elle aussi que de peu d'investissements : entre 2000 et 2008, environ la moitié des pays africains auraient vu reculer le niveau des dépenses de recherche et de développement pour l'agronomie, la fourchette allant de -0.2 à -12 % par an, un phénomène particulièrement marqué en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (Beintema et al., 2012). La baisse des dépenses observée au Burkina Faso, en Guinée, au Sénégal et au Togo s'explique par la fin d'importants projets financés par des donateurs, souvent par le biais de prêts de la Banque mondiale. Quelques rares pays africains ont augmenté leurs dépenses en faveur de la recherche agronomique, comme l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda et la Tanzanie.

Même lorsque les pays ont accordé la priorité aux dépenses sociales, la médiocrité de ces investissements a creusé le décalage entre le niveau d'effort consenti et les performances en termes d'accès et de qualité de l'éducation et des soins. Malgré l'amélioration de la scolarisation en primaire, une grande partie de la jeunesse africaine ne possède ni les capacités ni les compétences pour travailler en dehors de l'agriculture. Les efforts visant à améliorer la gouvernance politique et économique pour l'utilisation des ressources naturelles devraient se concentrer sur l'élargissement de l'accès aux services sociaux et l'équité des prestations.

L'*Africa Learning Barometer*, comme d'autres études (notamment Unesco, 2011), a mis en évidence les profondes inégalités d'accès à une éducation de qualité entre les riches et les pauvres mais aussi entre les filles et les garçons. On dénombre un pourcentage nettement supérieur d'adultes ayant moins de deux ans de scolarité dans les zones rurales et pauvres que dans les milieux urbains plus aisés. En Éthiopie, 68 % du cinquième le plus pauvre de la population n'a eu qu'un accès limité à l'éducation, contre seulement 14 % dans le cinquième le plus riche. Malgré les progrès obtenus au niveau du primaire, où de nombreux pays africains ont atteint ou vont atteindre la parité dans les taux bruts de scolarisation, on observe des écarts de scolarisation et d'achèvement au niveau du secondaire. L'éviction des filles augmente au deuxième cycle du secondaire. Malgré de nets progrès en termes d'accès, l'Afrique a encore beaucoup à faire pour garantir une égalité d'accès à une éducation de qualité. Le fait de ne pas posséder les compétences adéquates aura un impact négatif sur la capacité des jeunes à contribuer effectivement au progrès économique et social du continent.

La transformation agricole au service de la croissance et de la diversification économique

Plusieurs pays doivent impérativement se libérer de leur dépendance à l'égard des ressources renouvelables – agriculture et tourisme – qui présentent une faible valeur ajoutée et n'offrent que peu de débouchés professionnels. Ils doivent mobiliser leur attention et leurs moyens financiers sur le développement des capacités et des compétences et s'attaquer à la pression démographique, qui ralentit la diversification de l'économie et le relèvement des indicateurs sociaux. L'expérience des pays d'Asie montre que la transformation structurelle peut être accélérée à travers une approche intégrée qui renforce la productivité agricole, favorise l'industrialisation des zones rurales, développe les marchés et réduit les taux de



dépendance. Il faut élaborer des politiques et mobiliser des investissements visant à doper la productivité, augmenter les revenus d'activité grâce au développement des marchés et multiplier les débouchés non agricoles par l'industrialisation des zones rurales et un recours accru aux nouvelles technologies. Cela permettra de réduire les taux de dépendance et, ce faisant, d'accélérer la transformation structurelle.

Cependant, comme le souligne le chapitre 6, certaines économies africaines sont en pleine désindustrialisation, la main-d'œuvre et les capitaux abandonnant l'agriculture au profit de secteurs moins productifs, comme les services, plutôt que de s'orienter vers les activités manufacturières.

L'agriculture, qui offre un potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée sous réserve d'augmenter la productivité du travail et des sols, pourrait être l'un des moteurs de la mutation de l'Afrique. Le Pnud (2013) rappelle qu'une productivité accrue, au niveau des rendements des cultures vivrières et des petites exploitations, favorise la sécurité alimentaire. Et ce, en augmentant la quantité de denrées disponibles tout en réduisant leurs prix. Améliorer l'accès à des produits alimentaires bon marché est une étape clé de la transformation structurelle. Cela permet de contenir l'augmentation du coût de la vie et du travail tout en renforçant la compétitivité et les perspectives de croissance manufacturière et industrielle. Un surcroît de productivité agricole donne également un coup de fouet aux revenus des ruraux, soutient les industries agroalimentaires et rehausse les niveaux de vie. Tous ces facteurs contribuent à leur tour à renforcer la demande d'éducation et de compétences plus avancées. Un accroissement rapide de la productivité agricole, couplé à une augmentation des rendements des cultures, pourrait aider les pays africains à réduire la pauvreté et à garantir la sécurité alimentaire, en ville comme à la campagne. Dans cette optique, il conviendra d'améliorer les réseaux routiers et ferroviaires, de développer les entrepôts et les technologies de la communication, mais aussi d'optimiser l'accès aux marchés.

Encadré 4.1. Maurice et les points de croissance procurés par l'investissement dans le capital humain

Maurice a vu son PIB annuel moyen progresser de 4,2 % entre 2003 et 2011, date à laquelle le PIB par habitant était de 14 689 dollars (USD). Le pays s'est aussi hissé dans le club des pays en tête du classement IDH. Cette évolution est souvent imputée à des investissements importants dans la croissance et la diversification économique, orientés vers le commerce, les zones d'exportation, des filets de protection sociale étendus et de saines politiques macroéconomiques et budgétaires.

L'économie mauricienne, centrée sur les exportations de sucre, a délaissé depuis les années 1970 le secteur primaire au profit des industries manufacturières, notamment le textile et l'habillement. La part des services – tourisme, finances, information et communication – augmente régulièrement. L'adoption de la loi de facilitation des affaires (2006) et une politique budgétaire anticyclique ont permis à Maurice de surmonter les chocs commerciaux consécutifs à la fin, en 2004, aux accords préférentiels qui le liaient aux pays développés. Le secteur textile est dorénavant soutenu par des activités intensives en capital et en innovation et une meilleure intégration de la chaîne logistique, depuis le tissage jusqu'aux produits finis.

Maurice a investi avec succès ses recettes d'exportation dans le développement du capital humain, introduisant la gratuité des soins médicaux et de l'éducation pour tous jusqu'à l'université. Cette politique a renforcé la cohésion sociale, le bien-être et la croissance – et contribué à faire refluer les inégalités. Des institutions démocratiques solides soutenues par la participation politique, l'État de droit (respect de la propriété) et une maîtrise de la corruption expliquent aussi ces bons résultats. Toute la difficulté pour le pays consiste désormais à surmonter les difficultés liées à un chômage des jeunes important ainsi qu'aux inégalités entre les sexes dans la population active et la représentation politique. Le pays met en œuvre des stratégies pour renforcer sa position concurrentielle, en pariant sur l'enseignement supérieur et la formation.



Investir dans les infrastructures critiques et dans le développement des compétences

Les bases de données sur l'Afrique attestent de la place importante et croissante des services dans la valeur ajoutée, devant l'industrie et l'agriculture (Banque mondiale, 2012c). Cela s'explique en partie par la lenteur des gains de productivité dans l'agriculture et un rythme de croissance médiocre des industries manufacturières, handicapées par le manque d'investissements dans les infrastructures, des termes de l'échange défavorables et, dans de nombreux pays, un secteur privé encore embryonnaire. De plus, le retard pris par la transformation économique est lié au faible taux de création d'emplois dans l'agriculture comme ailleurs, ce qui interdit d'absorber une population toujours plus nombreuse. Ces facteurs sont aggravés par l'absence d'investissement dans une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé, qui serait le moteur de l'innovation, de gains de productivité et de progrès technique sur le continent.

Le renforcement du capital humain contribue à la transformation structurelle en augmentant le rythme des innovations et le taux de diffusion des nouvelles technologies. L'exemple de Maurice (encadré 4.1) illustre bien l'efficacité d'une stratégie double, de développement du capital humain et d'appui à des secteurs émergents, à travers une politique d'expansion axée sur les exportations et un secteur privé solide. Des liens étroits avec des entreprises asiatiques ont accéléré dans son cas l'adoption des technologies et des innovations et contribué à renforcer les capacités des individus.

Encadré 4.2. Les investissements consentis par le Botswana n'ont pas entraîné la diversification économique attendue

Le Botswana fait partie des bons élèves de l'Afrique. Il a réussi à se hisser au statut de pays à revenu intermédiaire grâce à 30 ans de saine gestion macroéconomique, de bonne gouvernance et d'investissements avisés de la manne des ressources naturelles dans le développement social. L'État s'est assuré un niveau élevé de recettes en négociant des partenariats judicieux avec les acteurs de l'industrie extractive. Depuis les années 1980, le gouvernement s'appuie sur un indice de soutenabilité budgétaire et un mécanisme de comptabilisation du patrimoine naturel pour surveiller le réinvestissement des gains retirés des activités extractives dans le budget national en faveur du développement à long terme.

Les citoyens jouissent d'un accès pratiquement universel à l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. Pourtant, cette gestion macroéconomique prudente, cette gouvernance démocratique et cette croissance économique alerte ne se sont pas traduites par un développement diversifié ni une transformation socio-économique. L'économie reste tributaire des ressources minérales et les taux de pauvreté, d'inégalités, de chômage et de prévalence du VIH/Sida sont élevés. Le niveau de chômage tient à l'inadéquation entre la formation de la main-d'œuvre et les attentes des acteurs du marché, aggravée par la lenteur de la création d'emplois en dehors du secteur public.

Celui-ci conserve un rôle majeur dans le développement, rôle qu'il avait dû assumer au départ pour soutenir le développement, faute d'un secteur privé viable. Mais l'enlisement des opérations de privatisation pourrait avoir ruiné les chances d'une croissance diversifiée et de réduction de la pauvreté. L'État a engagé plusieurs initiatives en faveur de la diversification économique au titre d'une stratégie nationale quinquennale qui prône une plus grande implication des acteurs locaux dans le traitement et la commercialisation des diamants.



Une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé n'est cependant pas l'unique condition préalable à une transformation structurelle réussie. Le rythme de l'industrialisation est lié aux investissements dans les machines-outils et les infrastructures comme à l'accumulation de capital humain (Mehta, 2012). La diversification de la production exige des infrastructures, des institutions et du capital humain. Hausmann et Klinger (2009) en soulignent les obstacles potentiels. La diversification entre secteurs étroitement connectés – comme dans le cas de l'industrie textile et de l'habillement à Maurice – est bien plus facile à concrétiser dans la mesure où les compétences acquises peuvent être redéployées d'un produit à un autre. Mais si un pays est spécialisé dans des produits périphériques sans guère de lien les uns avec les autres, alors ce redéploiement est plus complexe, car chaque produit exigera des compétences différentes. L'incapacité du Botswana à diversifier son économie par ses investissements dans le développement économique et social (encadré 4.2) s'explique par les difficultés à passer de la création d'emplois publics à la création d'emplois par un secteur privé encore relativement faible. Autre facteur : l'absence d'une main-d'œuvre suffisamment formée pour s'adapter aux nouvelles opportunités dans les activités manufacturières, les services et l'industrie.

Une stratégie régionale de développement des infrastructures et d'exploitation des avantages comparatifs géographiques présente de nombreux avantages. L'expérience de pays d'Amérique latine et d'Asie souligne bien l'intérêt de l'intégration régionale pour permettre la diversification économique et la transformation structurelle. Une recherche menée en Amérique latine a permis de constater que les perspectives de transformation structurelle sont bien supérieures pour la Communauté des Caraïbes (Caricom) en tant que zone parfaitement intégrée, que pour chacun de ses membres pris séparément. L'Afrique pourrait adopter une stratégie de « pôles de croissance » (Ogunleye, 2011) – qui consiste à développer des industries connexes dans plusieurs pays d'une même région – pour accélérer la transformation économique à travers une utilisation plus efficace des différentes ressources naturelles et agricoles de chacun des pays. Des produits spécialisés pourraient être élaborés en fonction des ressources disponibles et des avantages comparés mais aussi en exploitant le potentiel de chaînes de valeur liées aux activités et aux matières premières présentes dans chaque composante du pôle.

Le défi des capacités

Contraints de transformer leur patrimoine naturel renouvelable et non renouvelable en richesse nationale – infrastructures, capital humain et institutions moteurs de la transformation structurelle – les pays africains sont confrontés à un « défi du développement ». Ceux qui restent tributaires de ressources naturelles non renouvelables doivent transformer ce capital en institutions et en capacités humaines plus fortes et plus efficaces afin d'étayer la diversification de l'économie et la croissance à long terme. Ils doivent pour cela se doter de politiques assurant une collecte efficace des rentes tirées des ressources, l'investissement judicieux de ces fonds dans le capital humain et la redistribution équitable des bénéfices, sans oublier la préservation de la productivité du patrimoine naturel. Pour ceux qui sont tributaires de ressources naturelles renouvelables – terres, eau, forêts et biodiversité – l'objectif doit consister à garantir une utilisation durable de ce patrimoine pour encourager la diversification économique et la création de richesses. L'effort visant à accélérer la transformation structurelle doit porter en priorité sur l'augmentation de la productivité agricole, l'industrialisation des zones rurales et la maîtrise de l'accroissement démographique. Un secteur agricole plus productif engendrerait de multiples gains propices à cette transformation attendue. Les pays africains ne doivent pas relâcher l'effort de mobilisation des ressources intérieures afin d'assurer une plus grande prévisibilité des apports financiers en faveur du développement.

L'exploitation de tous les gains retirés des ressources naturelles permet d'investir dans une richesse de long terme, y compris le capital humain et la protection sociale, de gérer les



risques et les fragilités et de s'atteler à la dégradation de l'environnement. Des politiques sociales ambitieuses favorisent la croissance, le changement structurel, la réduction de la pauvreté et la cohésion de la société. Les pays africains doivent utiliser la manne procurée par les ressources naturelles pour renforcer les capacités des États et se donner ainsi les moyens d'atteindre les objectifs économiques et sociaux, d'organiser une juste répartition des bénéfices et de promouvoir une croissance sans exclus. Les données suggèrent qu'ils n'exploitent pas les possibilités de développement humain que leur offre leur croissance économique, à cause d'inégalités toujours plus profondes en termes de revenu comme d'accès à l'éducation et à la santé. Les pouvoirs publics doivent en outre s'attacher aux moteurs démographiques du changement. Faute de maîtriser une démographie galopante, de nombreux pays ruineront leurs efforts de renforcement des capacités humaines, seul moyen de relancer la productivité, le progrès technique et la transformation structurelle.

Gouvernements africains, secteur privé et partenaires au développement doivent intégrer leurs efforts de renforcement des compétences afin de créer des économies compétitives qui soutiennent l'industrialisation des marchés intérieurs et régionaux, et qui attirent les investissements directs étrangers. Des niveaux d'éducation et un état de santé médiocres freinent la transformation structurelle et exigent de redoubler d'investissements. L'objectif : combler les écarts entre les sexes et améliorer l'enseignement primaire et les soins médicaux. L'expérience de l'Amérique latine et de l'Asie, qui sont parvenues à développer les compétences critiques pour la transformation structurelle, montre qu'il faut accorder la priorité à la formation professionnelle et à la formation sur le tas afin d'acquérir de l'expérience et de développer l'esprit d'entreprise – et de fournir ainsi au secteur privé les profils dont il a besoin.

Des institutions solides et une gouvernance participative augmentent l'impact des investissements des gains retirés de l'exploitation des ressources naturelles dans le développement humain et national à long terme. La coopération régionale et la coopération Sud-Sud s'avèrent cruciales, pour assurer le transfert de technologies, l'innovation et l'adaptation, mais aussi pour constituer des marchés viables.



Annexe 4.A1

Tableau 4.A1. IDH, IDHI et IIG – une comparaison internationale

Indice de développement humain (IDH, rang)	Pays	Indice de développement humain 2012 (en valeur)	IDH ajusté aux inégalités 2012 (IDHI)	Érosion globale (%)	Coefficient Gini (2000-10)	Indice d'inégalités de genre (IIG)	Taux de croissance annuel moyen de l'IDH (2000-12)
46	Seychelles	0.806	65.8	..	0.33
64	Libye	0.769	0.216	..
80	Maurice	0.737	0.639	13.3	..	0.377	0.73
93	Algérie	0.713	0.391	1.10
94	Tunisie	0.712	41.4	0.261	0.86
106	Gabon	0.683	0.550	19.5	41.5	0.492	0.72
112	Égypte	0.662	0.503	24.1	30.8	0.59	0.92
119	Botswana	0.634	0.485	0.66
121	Afrique du Sud	0.629	63.1	0.462	0.11
128	Namibie	0.608	0.344	43.5	63.9	0.455	0.64
130	Maroc	0.591	0.415	29.7	40.9	0.444	1.20
132	Cap-Vert	0.586	50.5	..	0.81
135	Ghana	0.558	0.379	32.2	42.8	0.565	1.60
136	Guinée équatoriale	0.554	0.90
141	Swaziland	0.536	0.346	35.4	51.5	0.525	0.55
142	Congo, Rép.	0.534	0.368	31.1	47.3	0.610	0.86
144	Sao Tomé-et-Principe	0.525	0.358	31.7	50.8
145	Kenya	0.519	0.344	33.6	47.7	0.608	1.24
148	Angola	0.508	0.285	43.9	58.6	..	2.56
150	Cameroun	0.495	0.330	33.4	38.9	0.628	1.20
151	Madagascar	0.483	0.335	30.7	44.1	..	1.02
152	Tanzanie	0.476	0.346	27.3	37.6	0.556	2.15
153	Nigeria	0.471	0.276	41.4	48.8
154	Sénégal	0.470	0.315	33.0	39.2	0.540	1.25
155	Mauritanie	0.467	0.306	34.4	40.5	0.643	0.92
158	Lesotho	0.461	0.296	35.9	52.5	0.534	0.61
159	Togo	0.459	0.305	33.5	34.4	0.566	0.62
161	Ouganda	0.456	0.303	33.6	44.3	0.517	1.65
163	Zambie	0.448	0.283	36.7	54.6	0.623	1.46
164	Djibouti	0.445	0.285	36.0	40.0
165	Gambie	0.439	47.3	0.594	1.65
166	Bénin	0.436	0.280	35.8	38.6	0.618	1.14
167	Rwanda	0.434	0.287	33.9	53.1	0.414	2.73
168	Côte d'Ivoire	0.432	0.265	38.6	41.5	0.632	0.81
169	Comores	0.429	64.3
170	Malawi	0.418	0.287	31.4	39.0	0.573	1.44
171	Soudan	0.414	35.3	0.604	1.08
172	Zimbabwe	0.397	0.284	28.5	..	0.544	0.46
173	Éthiopie	0.396	0.269	31.9	29.8	..	3.09
174	Liberia	0.388	0.251	35.3	38.2	0.658	2.04
176	Guinée-Bissau	0.364	0.213	41.4	35.5
177	Sierra Leone	0.359	0.210	41.6	42.5	0.643	3.29
178	Burundi	0.355	33.3	0.476	2.31
178	Guinée	0.355	0.217	38.8	39.4
180	République centrafricaine	0.352	0.209	40.5	56.3	0.654	1.50
181	Érythrée	0.351
182	Mali	0.344	33.0	0.649	2.04
183	Burkina Faso	0.343	0.226	34.2	39.8	0.609	..
184	Tchad	0.340	0.203	40.1	39.8	..	1.32
185	Mozambique	0.327	0.220	32.7	45.7	0.582	2.37
186	Rép. démocratique du Congo	0.304	0.183	39.9	44.4	0.681	2.19
186	Niger	0.304	0.200	34.2	34.6	0.707	2.20
	Développement humain moyen	0.640	0.485	24.2		0.457	1.29
	Développement humain faible	0.466	0.310	33.5		0.578	1.62
	États arabes	0.652	0.486	25.4		0.555	0.94
	Asie de l'Est et Pacifique	0.683	0.537	21.3		0.333	1.31
	Asie du Sud	0.558	0.395	29.1		0.568	1.43
	Amérique latine et Caraïbes	0.741	0.550	25.7		0.419	0.67
	Afrique subsaharienne	0.475	0.309	35.0		0.577	1.34
	Pays moins avancés	0.449	0.303	32.5		0.566	1.70

Source: Pnud.



Notes

1. *Africa Learning Barometer 2012* (Brookings Institution) s'appuie sur des données régionales compilées lors d'enquêtes menées notamment par le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confemen (Pasec) et le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (Sacmeq) ainsi que sur des évaluations nationales des élèves de 4^e ou 5^e année du primaire.
2. L'épuisement net des ressources forestières correspond au bénéfice retiré de l'exploitation des ressources et de l'excès de bois rond récolté par rapport au taux de renouvellement naturel.
3. L'épuisement des ressources énergétiques correspond au ratio valeur du stock des ressources d'énergie/durée de vie restante des réserves (plafonnée à 25 ans) pour le charbon, le pétrole brut et le gaz naturel.
4. L'épuisement des minerais correspond au ratio valeur du stock des ressources minérales/durée de vie restante des réserves (plafonnée à 25 ans) pour l'étain, l'or, le plomb, le zinc, le fer, le cuivre, le nickel, l'argent, la bauxite et les phosphates.



Références

- Banque mondiale (2012a), *Structural Transformation and Rural Change Revisited*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012b), *African Pulse : une analyse bisannuelle des enjeux façonnant les perspectives économiques de l'Afrique*, volume 6, Banque mondiale, Washington, DC, octobre.
- Banque mondiale (2012c), *African Development Indicators*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2011), *The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Barrett, C., M. Carter et P. Timmer (juillet 2010), *A Century-Long Perspective on Agricultural Development*, Agricultural and Applied Economics Association, Oxford University Press, Oxford.
- Beintema, N., G. Stads, K. Fuglie et P. Heisey (2012), "Developing Countries Accelerate Investment", *ASTI Global Assessment of R&D Spending*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Washington, DC.
- Brookings Institution (2012), *Africa Learning Barometer*, Center for Universal Education, The Brookings Institution, Washington, DC.
- CEA (2012), *Economic Report on Africa 2012. Unleashing Africa's Potential as a Pole of Global Growth*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- Conceição, P., R. Fuentes et S. Levine (2011), *Managing Natural Resources for Human Development in Low-Income Countries*, WP 2011-002, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- Frankel, J. (2010), "Mauritius: African Success Story", *NBER Working Paper*, n° 16569, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Gauci, A. et C.-T. Temah (2011), *Resilient Human Capital: A Precondition for Structural Transformation*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- Hausmann, R. et B. Klinger (2009), "Policies for achieving structural transformation in the Caribbean", *Private Sector Development Discussion Paper #2*, Banque interaméricaine de développement, Washington, DC.
- Mehta, S. (2012), "Structural transformation and industrialization: A panel analysis of Indian manufacturing industries", *Journal of Comparative Asian Development*, Vol. 11, Issue 1.
- OCDE (2012), *Indice 2012 Institutions sociales et égalité homme-femme : mesurer les causes sous-jacentes des inégalités entre les sexes*, OCDE, Paris.
- Ogunleye, E. (2011), *Transformation structurelle en Afrique subsaharienne : la stratégie des pôles régionaux de croissance*, Conférence économique africaine, Kigali.
- PNUD (2013), *Rapport sur le développement humain 2013 : l'essor du Sud*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- PNUD (2012), *Rapport sur le développement humain en Afrique 2012 : vers une sécurité alimentaire durable*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- Stiglitz, J.-E. (2011), *Le Miracle économique mauricien*, Project Syndicate Commentary (<http://www.project-syndicate.org/commentary/the-mauritius-miracle/french>).
- UNESCO (2012), *Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation 2012*, UNESCO, Paris.
- UNESCO (2011), *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.



Chapitre 5

Gouvernance politique et économique en Afrique

Le continent a connu un nombre record d'élections en 2012, mais l'intensité des protestations est restée identique à celle observée au cours de l'année 2011, exceptionnelle à tous points de vue, marquée par le Printemps arabe. La tension reste palpable dans les pays d'Afrique du Nord alors que le chômage et le coût de la vie préoccupent les populations de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Ce chapitre présente les indicateurs annuels établis par les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) sur les protestations civiles et les libertés politiques, en analysant les tendances qui les sous-tendent.



La démocratie a de nouveau été au cœur de la vie politique africaine en 2012. Avec la chute des régimes autocratiques en Égypte, en Libye et en Tunisie pendant la dernière vague de transitions démocratiques à avoir balayé le continent depuis les années 1990, tous les citoyens africains – à l'exception des ressortissants de l'Érythrée et de la Somalie – peuvent désormais désigner leurs dirigeants par l'intermédiaire d'un processus électoral.

Mais la démocratie reste un acquis fragile. Le coup d'État militaire au Mali et l'empêchement des scrutins en Guinée, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Togo le rappellent avec force. Si les élections sont vitales pour un État démocratique, elles n'exonèrent pas d'efforts supplémentaires pour ancrer la démocratie sur des bases et des institutions saines.

Les décideurs africains sont de plus en plus convaincus de la nécessité d'installer une croissance économique « de qualité ». Le taux de croissance annuel moyen de 5 % qu'affiche le continent depuis dix ans n'est pas parvenu à créer les emplois requis pour absorber les jeunes qui accèdent au marché du travail. En outre, dans la plupart des pays, la lutte contre la pauvreté prend du retard et compromet la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 (voir l'édition 2012 des PEA). Les « émeutes de la faim » qui ont éclaté en 2008 dans plusieurs pays traduisent bien les revendications économiques d'un grand nombre d'Africains. Leurs dirigeants ont beau avoir lâché du lest en matière de liberté d'expression, les Africains attendent des avancées sur le coût de la vie et la qualité des emplois.

Les indicateurs annuels établis par les PEA sur les violences civiques et le durcissement des régimes politiques attestent de la persistance de tensions. Ce chapitre analyse aussi les réactions des gouvernements et les libertés politiques, les processus électoraux et leur déroulement, les questions de paix et de sécurité et les avancées de la lutte contre la corruption – autant de thèmes qui ont joué un rôle déterminant dans les turbulences qui ont secoué de nombreux pays du continent.

Encadré 5.1. Méthodologie pour les indicateurs sur les protestations civiles et les libertés politiques

Ces indicateurs ont été établis sur la base d'informations détaillées issues de l'ensemble des dépêches de l'AFP et de Reuters, afin de prendre en compte les événements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements. La méthodologie de codification utilisée a d'abord été proposée par Dessus et al. (1998).

Les violences et protestations civiques incluent les grèves, les manifestations – soit ayant des motifs politiques, économiques ou sociales – et la violence commise par des acteurs non gouvernementaux ; le durcissement des régimes politiques inclut la violence politique du gouvernement, les arrestations, les interdictions, les couvre-feux et les états d'urgence. Les figures 5.1 et 5.2 reflètent la tendance de ces indicateurs sur la période 1996-2012 pour 30 pays africains.

Les scores de chaque pays peuvent être trouvés dans les tableaux 22 à 24 de l'annexe statistique des *Perspectives économiques en Afrique* et sur le site www.africaneconomicoutlook.org. La note méthodologique de l'annexe statistique comprend une note technique expliquant comment les indicateurs sont calculés.

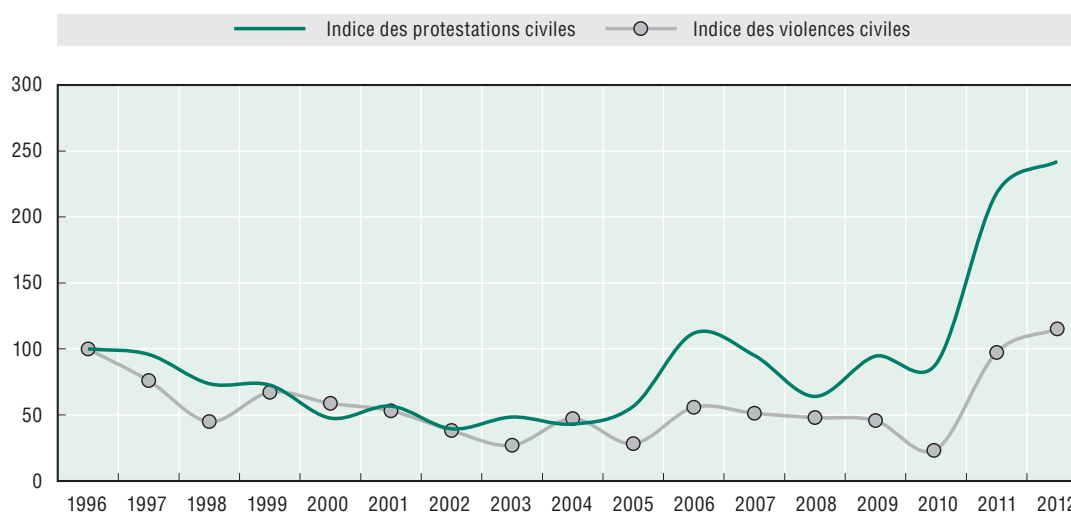


Protestations et violences civiles

Un suivi approfondi des dépêches faites par les correspondants de l'Agence France-Presse (AFP) et de Reuters dans 53 pays africains révèle que l'intensité des grèves et manifestations motivées par des griefs politiques, économiques et sociaux est restée comparable en 2012 au niveau de 2011 (figure 5.1).

Mais alors qu'en 2011, une majorité de pays était confrontée à une montée du mécontentement populaire, le phénomène en 2012 a surtout touché les grandes économies : l'augmentation la plus sensible des protestations concerne l'Égypte, le Gabon, le Mali, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie. En revanche, l'Algérie, le Botswana, le Burkina Faso, la Zambie et le Zimbabwe ont tous connu un recul marqué de ces protestations.

Figure 5.1. Manifestations et violences civiles, 1996-2012
(base 100 = 1996)



Source : Calculs des auteurs (d'après des informations AFP).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815302>

En Afrique du Nord, les revendications des manifestants portaient surtout sur les réformes politiques, avant le harcèlement d'État et le chômage. En Afrique subsaharienne, plus de la moitié des manifestations portaient sur des revendications salariales ou le coût de la vie. La représentation politique et le harcèlement d'État arrivaient en deuxième position. À l'inverse de l'Afrique du Nord, le chômage n'a que rarement été à l'origine de troubles en Afrique subsaharienne.

Les répercussions du Printemps arabe ont été diversement ressenties dans les pays d'Afrique du Nord. Les manifestations se sont intensifiées en Égypte et en Tunisie, sur fond de malaise économique persistant et de craintes devant l'érosion de la laïcité, deux facteurs qui ont rendu la transition démocratique plus ardue dans les deux cas. À l'inverse, les manifestants au Maroc et en Algérie se sont surtout battus pour l'emploi, le logement et contre la vie chère. Au Maroc, le niveau de protestations s'est stabilisé par rapport à 2011, les réformes engagées après le Printemps arabe ayant apaisé les revendications pour une plus grande ouverture politique. En Algérie, l'agitation sociale est retombée à son niveau d'avant le Printemps arabe.



Le scénario d'une contagion des révoltes populaires depuis l'Afrique du Nord vers les pays d'Afrique subsaharienne ne s'est pas concrétisé. Plusieurs facteurs susceptibles de déclencher un tel mouvement font en effet défaut. Il existe une moindre proportion de jeunes diplômés au chômage, et la plupart des régimes autoritaires ont cédé le pas au multipartisme depuis les années 1990. Enfin, les réseaux sociaux, essentiels dans la mobilisation des manifestants du Printemps arabe, sont à la fois moins utilisés et moins répandus en Afrique subsaharienne (Economist Intelligence Unit, 2012).

Les salaires demeurent, comme en 2011, une préoccupation majeure pour les Africains. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Kenya, le Nigeria, le Sénégal, le Tchad, la Tunisie et le Zimbabwe ont été le théâtre de manifestations réclamant des augmentations pour les fonctionnaires. En Afrique du Sud, au Burkina Faso, en Tunisie, en Zambie et au Zimbabwe, ces revendications ont aussi concerné les salariés du privé. Les grèves dans le secteur minier en Afrique du Sud vers le mois de juillet, avant la clôture de l'exercice budgétaire, sont récurrentes. En août 2012, deux policiers ont trouvé la mort lors d'un affrontement entre grévistes ayant des affiliations syndicales différentes à la mine de platine de Marikana, près de Johannesburg. Quelques jours plus tard, la police a tiré à balles réelles sur les manifestants, tuant 34 personnes. Le mouvement de grève s'est propagé aux mines d'or, de chrome et de fer avant de gagner le secteur des transports, en septembre, et l'agriculture en novembre.

Un grand nombre de pays vont devoir faire face à la disparition progressive des subventions, afin de préserver leurs équilibres budgétaires. Ces coups de pouce à l'achat de carburants et de produits vivriers servent souvent à acheter la paix sociale mais ils siphonnent les caisses de l'État. Au Nigeria, la tentative avortée de suppression des subventions aux carburants a suscité une immense grogne en janvier 2012. Selon les autorités, la grève de huit jours alors organisée aurait coûté au pays 1.3 milliard de dollars (USD) – le commerce de détail étant le plus touché. Dans plusieurs pays, comme en Afrique du Sud, en Angola, en Algérie, au Burkina Faso, en Égypte, au Gabon, au Maroc, au Nigeria, en Ouganda, au Tchad et en Tunisie, les mouvements de protestation contre la vie chère ont été virulents.

Pour autant, l'indice des violences civiles recule dans la plupart des pays africains en 2012 – un constat qui confirme l'ancrage de la démocratie depuis dix ans. En parvenant à un stade plus mature, la démocratie entraîne des manifestations moins violentes. Les violences civiles se sont concentrées dans une poignée de pays, ce qui explique que le score moyen reste élevé encore cette année, l'augmentation la plus forte concernant l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya, le Mali, le Mozambique, le Nigeria et la Tunisie. À l'exception de l'Afrique du Sud, tous ont connu un pic en 2012.

En Égypte et en Tunisie, l'indice reflète les heurts qui ont éclaté tout au long de l'année entre factions politiques opposées mais aussi entre manifestants et forces de police. Le 25 janvier 2013, le deuxième anniversaire de la révolution a été marqué par des manifestations violentes au Caire et à Suez. Elles ont mis au jour l'éclatement de la société égyptienne et les difficultés que rencontrent les forces de sécurité pour faire respecter l'état de droit. En Tunisie, après plusieurs actes de violence à l'instigation de fondamentalistes musulmans, la violence civile a atteint un nouveau sommet en février, avec l'assassinat de Chokri Belaïd, le dirigeant d'un petit parti d'opposition laïque.

Au Nigeria et au Kenya, la recrudescence des violences civiles est sous-tendue par un terrorisme en plein essor. Au Nigeria, la secte religieuse Boko Haram a assassiné 568 personnes en 2012 contre 299 en 2011 (*The Risk Advisory Group*, 2013). Elle prend pour cibles les symboles religieux, les forces gouvernementales, les écoles et les civils, sans distinction. À la suite de son intervention militaire en Somalie en 2011, le Kenya a été visé par des attaques de plus



en plus fréquentes des milices islamistes al-Shabab, retranchées dans ce pays. Ce groupe a revendiqué en 2012 plus de 14 attentats à la bombe ou attaques à main armée à Nairobi et Dadaad, le plus vaste camp de réfugiés d'Afrique. Le Kenya a aussi vu ressurgir les violences interethniques entre août et décembre 2012, qui ont fait au moins 180 morts. Les Nations Unies ont indiqué que ces heurts avaient également entraîné le déplacement de 34 000 personnes.

Réactions des États et liberté politique

L'indice de *durcissement du régime* établi par les PEA, qui suit les réactions violentes d'un gouvernement (arrestations, interdictions, couvre-feu, état d'urgence), atteste que celles-ci sont en légère augmentation en 2012 (figure 5.2).

C'est surtout vrai de l'Afrique du Sud, du Gabon, du Mali, du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie. Les grèves dans le secteur des mines en Afrique du Sud ont entraîné la mort de 34 personnes (à Marikana) et plus de 1 000 arrestations au second semestre 2012. Au Nigeria, le président Goodluck Jonathan a décrété l'état d'urgence dans le nord du pays en réaction aux violences des fondamentalistes religieux. Au Sénégal, les tensions préélectorales ont entraîné une multiplication des arrestations et l'interdiction de toute manifestation. La persistance de turbulences après le scrutin au Gabon a conduit le pouvoir à restreindre la liberté de la presse. Le 16 janvier 2012, les heurts entre l'armée malienne régulière et des séparatistes touaregs, dont la plupart avaient combattu en Libye avant de rentrer chez eux avec leurs armes, ont marqué le début d'une crise majeure au Mali. Le coup d'État du 22 mars 2012 a entraîné une vague d'arrestations et de répression.

L'apaisement des tensions a été particulièrement net au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe. En mars 2012 en Côte d'Ivoire, une commission électorale indépendante a confirmé la victoire du parti du président Alassane Ouattara lors du scrutin législatif de décembre 2011. Cette décision a clôturé un long épisode de violences électorales. Au Burkina Faso, la vague de protestations qui avait éclaté après la mort d'un étudiant est retombée en 2012 et le pouvoir a créé un poste ministériel consacré aux droits de l'homme, afin d'apaiser la colère provoquée par les abus commis par les représentants de l'État.

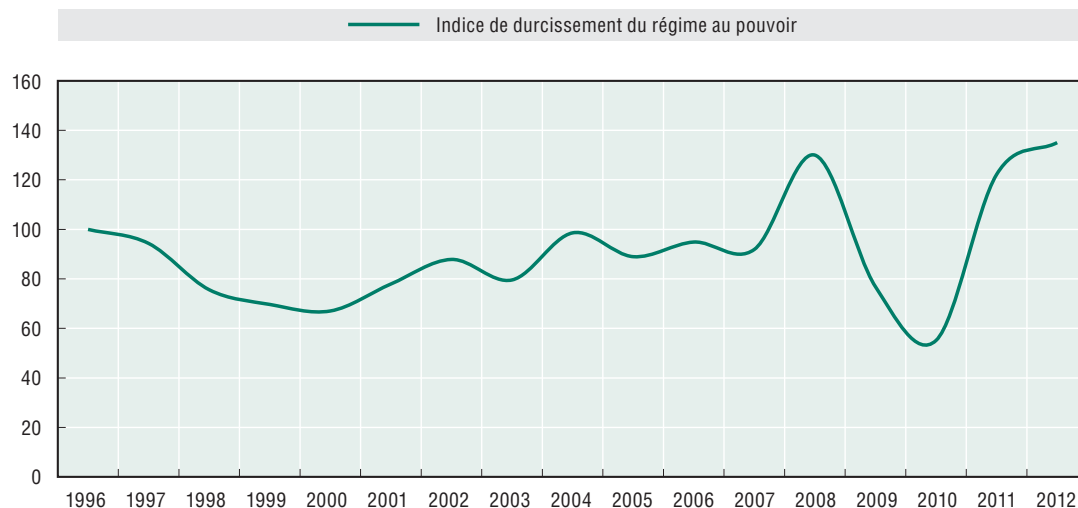
À l'exception de l'Algérie, les nouveaux dirigeants des pays d'Afrique du Nord ont fait preuve d'une plus grande retenue face aux troubles civils et aux manifestations. Les arrestations et les morts consécutives aux violences policières ont reculé tout au long de 2012, les nouveaux pouvoirs étant soucieux de se démarquer des pratiques violentes des régimes précédents.

Mais les gouvernements d'Afrique du Nord ont renforcé des dispositions, moins visibles, qui restreignent la liberté d'expression et le respect des droits de l'homme. En Tunisie, des arrestations ont concerné des journalistes ou des citoyens accusés d'avoir violé les règles de conduite dictées par la religion. Plusieurs manifestations ont été interdites et le gouvernement a décrété l'état d'urgence pour toute l'année 2012 et le premier trimestre 2013, au moins. Au Maroc, des accrocs à la liberté de la presse ont été observés à plusieurs occasions. Des manifestants réclamant des politiques sociales plus justes et des emplois se sont heurtés avec les forces de sécurité tout au long de l'année.

Freedom House, un organisme indépendant installé aux États-Unis, fait état de progrès mitigés en Afrique en 2012 en vue de l'avènement de sociétés plus ouvertes et plus libres. Le Lesotho, le Sénégal et la Sierra Leone sont passés d'un statut de pays « partiellement libre » à « libre », grâce à l'organisation réussie d'élections nationales et, dans le cas du Lesotho et du Sénégal, une transition pacifique du pouvoir. La Côte d'Ivoire est passée du statut « non libre » à « partiellement libre » avec l'inauguration de son nouveau parlement.



Figure 5.2. Indice de durcissement du régime au pouvoir, 1996-2012 (base 1996 = 100)



Source : Calculs des auteurs (d'après des informations AFP).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815321>

Mais le dernier rapport de *Freedom House* souligne un recul notable des libertés civiles depuis cinq ans en Afrique subsaharienne. À la suite du coup d'État militaire de mars, le Mali est passé du statut « libre » à « non libre ». La Guinée-Bissau a rétrogradé d'un cran, de « partiellement libre » à « non libre », à cause d'un coup d'État militaire en avril 2012 qui a entraîné la suspension du parlement. L'Afrique du Sud, le Kenya, Madagascar et l'Ouganda font partie des pays où les libertés civiles sont en recul.

La situation est radicalement différente en Afrique du Nord, qui a le plus progressé sur le plan des libertés civiles. La Libye et l'Égypte sont passées du statut « non libre » à « partiellement libre » après l'organisation de leurs toutes premières élections pluralistes. Les avancées restent néanmoins fragiles en Égypte, en Libye et en Tunisie. En Libye, le contrôle exercé par l'État sur des territoires tenus par des milices locales autonomes suscite des interrogations et pourrait menacer l'état de droit et les libertés civiles. En Égypte et en Tunisie, le chômage, une croissance en berne et l'action de groupes fondamentalistes religieux sont autant de menaces pour les libertés civiles (*Freedom House*, 2013).



Tableau 5.1. Liberté en Afrique en 2012

Pays	Statut	Droits politiques	Libertés civiles	Tendance
Algérie	Pays non libre	6	5	
Angola	Pays non libre	6	5	
Bénin*	Pays libre	2	2	
Botswana*	Pays libre	3	2	
Burkina Faso	Pays partiellement libre	5	3	
Burundi	Pays partiellement libre	5	5	
Cameroun	Pays non libre	6	6	
Cap-Vert*	Pays libre	1	1	
République centrafricaine	Pays partiellement libre	5	5	En recul
Tchad	Pays non libre	7	6	
Comores*	Pays partiellement libre	3	4	
Congo	Pays non libre	6	5	
RDC	Pays non libre	6	6	
Côte d'Ivoire	Pays partiellement libre (+)	5 (+)	5 (+)	
Djibouti	Pays non libre	6	5	
Égypte	Pays partiellement libre (+)	5 (+)	5	
Guinée équatoriale	Pays non libre	7	7	
Érythrée	Pays non libre	7	7	
Éthiopie	Pays non libre	6	6	
Gabon	Pays non libre	6	5	
Gambie	Pays non libre	6	6 (-)	
Ghana*	Pays libre	1	2	
Guinée	Pays partiellement libre	5	5	En progrès
Guinée-Bissau	Pays non libre (-)	6 (-)	5 (-)	
Kenya	Pays partiellement libre	4	4 (-)	
Lesotho*	Pays libre (+)	2 (+)	3	
Liberia*	Pays partiellement libre	3	4	
Libye*	Pays partiellement libre (+)	4 (+)	5 (+)	
Madagascar	Pays partiellement libre	6	4	En recul
Malawi*	Pays partiellement libre	3	4	En progrès
Mali	Pays non libre (-)	7 (-)	5 (-)	
Mauritanie	Pays non libre	6	5	
Maurice*	Pays libre	1	2	
Maroc	Pays partiellement libre	5	4	
Mozambique	Pays partiellement libre	4	3	
Namibie*	Pays libre	2	2	
Niger*	Pays partiellement libre	3	4	
Nigeria	Pays partiellement libre	4	4	En recul
Rwanda	Pays non libre	6	6 (-)	
Sao Tomé-et-Principe*	Pays libre	2	2	
Sénégal*	Pays libre (+)	2 (+)	3	
Seychelles*	Pays partiellement libre	3	3	
Sierra Leone*	Pays libre (+)	2 (+)	3	
Somalie	Pays non libre	7	7	
Afrique du Sud*	Pays libre	2	2	
Soudan du Sud	Pays non libre	6	5	
Soudan	Pays non libre	7	7	
Swaziland	Pays non libre	7	5	
Tanzanie*	Pays partiellement libre	3	3	
Togo	Pays partiellement libre	5	4	
Tunisie*	Pays partiellement libre	3	4	
Ouganda	Pays partiellement libre	5	4	En recul
Zambie*	Pays partiellement libre	3	4	
Zimbabwe	Pays non libre	6	6	

Source : Freedom House (2013).

Note : * signale un pays considéré comme une démocratie électorale.



Élections

Les scrutins pluralistes font leur chemin, avec cinq élections présidentielles et douze législatives sur le continent en 2012. Depuis les années 1990, un nombre croissant de pays africains ont organisé des élections, légalisé le système du multipartisme et fixé des limites temporelles aux mandats électoraux de leurs dirigeants. Mais la suspension en 2012 de deux campagnes présidentielles par des coups d'État militaire – au Mali et en Guinée-Bissau – illustre bien la fragilité des avancées démocratiques.

Des données récentes attestent de l'impact positif sur l'augmentation des revenus de la démocratisation engagée depuis les années 1960. Mais lorsque ces gains sont trop lents, les risques de voir ces progrès entravés ou inversés sont bien réels. Dans un tel cas de figure, les institutions publiques sous-tendant les processus démocratiques sont à la merci d'une érosion progressive des normes et règles démocratiques ou de la résurgence des coups d'État militaires (Bates et al., 2012).

Ces dernières années, plusieurs gouvernements élus ont été renversés par des juntes en Mauritanie, au Niger, en Guinée-Bissau et au Mali. Un faible niveau de développement menace les acquis démocratiques et pourrait enclencher une dynamique fatale sur le continent (Ben Barka et Ncube, 2012). Alors que la transition vers des élections pluralistes ouvertes s'est opérée relativement sereinement, d'autres aspects du changement démocratique ont du mal à prendre racine, selon ces auteurs. Il s'agit notamment de l'institutionnalisation de structures de l'État respectueuses des droits sociaux et politiques des citoyens et en mesure de favoriser la transparence, aussi bien politique qu'économique.

Dans plusieurs pays du continent, les scrutins pluralistes ont été synonymes de tensions, y compris au Sénégal. Malgré sa longue tradition démocratique, ce pays a connu une agitation inédite avant l'élection présidentielle de 2012. Entre 2000 et 2012, un quart au moins des scrutins ont été marqués par des troubles – comme en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Ouganda et au Zimbabwe (Bekoe, 2010). Cet auteur souligne que « les tensions liées aux droits de propriété foncière, à l'emploi et à la marginalisation ethnique sont trois caractéristiques majeures des violences électorales récurrentes ».

Les premières élections législatives et présidentielles libres organisées depuis plus de 60 ans en Égypte ont marqué un tournant dans la transition démocratique en Afrique du Nord. Le résultat du scrutin législatif a ensuite été invalidé par la Cour suprême et de nouvelles élections devraient avoir lieu en 2013. Mohammed Morsi, du Parti de la liberté et de la justice (PLJ, une émanation des Frères musulmans) a remporté les présidentielles avec 51,7 % des voix, au détriment de l'ancien Premier ministre Ahmed Shafiq. L'adoption par référendum, le 15 décembre 2012, d'une nouvelle Constitution qui est loin de faire l'unanimité a révélé les lignes de fracture politique du pays. Le mouvement initial contre l'ancien président Hosni Moubarak s'est transformé en une coalition d'opposition qui réunit des forces libérales et conservatrices.

Le résultat des élections législatives de mai 2012 en Algérie tranche avec la montée en puissance des partis islamistes observée ailleurs en Afrique du Nord. Une coalition de partis islamistes n'a remporté que 66 sièges sur les 462 que compte le parlement. La coalition au pouvoir, composée du Front de libération nationale (FLN) du président Bouteflika et du Rassemblement national démocratique (RND) du Premier ministre d'alors, Ahmed Ouyahia, a obtenu la majorité. Alors qu'elles n'étaient que trente dans l'assemblée précédente, 145 femmes siègent désormais au parlement algérien. Malgré des suspicions d'irrégularités généralisées, les observateurs internationaux ont jugé le scrutin libre et équitable, soulignant le calme ayant entouré le vote.



Le Ghana, le Lesotho, le Sénégal et la Sierra Leone ont organisé des élections présidentielles jugées libres et équitables. Le 25 mars 2012, l'ancien Premier ministre du Sénégal, Macky Sall, a battu le président sortant Abdoulaye Wade. Le 17 novembre, le président de la Sierra Leone, Ernest Koroma, a remporté le scrutin dès le premier tour, avec 58.7 % des voix, pour un second et ultime mandat. Les observateurs ont jugé l'élection libre et équitable. Son parti, le All People's Congress (APC) a remporté 60 % des sièges au parlement. L'opposition a appelé au boycott des élections législatives et locales mais a fini par reconnaître sa défaite le 4 décembre 2012. Il s'agissait des troisièmes élections générales organisées dans le pays depuis la fin de la guerre civile en 2002 et, de l'avis général, elles ont marqué un tournant dans la consolidation de la paix. Le 7 décembre 2012, John Mahama a remporté les présidentielles du Ghana, dès le premier tour, avec 50.7 % des voix. Ce scrutin avait dû être organisé après le décès du président en exercice, John Evans Atta-Mills, le 24 juillet 2012. Depuis, John Mahama assurait l'intérim. Ce résultat confirme la réputation du pays, considéré comme une démocratie de plus en plus mature. Le taux de participation a été estimé à 80 % environ.

En Angola, au Burkina Faso et au Congo, les électeurs ont reconduit les dirigeants en place. Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), le parti du président Jose Eduardo Dos Santos, au pouvoir depuis septembre 1979, a remporté 71.8 % des suffrages lors des élections générales de mars 2012. Dos Santos a obtenu un nouveau mandat présidentiel de cinq ans. Au Burkina Faso, le parti au pouvoir du président Blaise Compaoré, en place depuis octobre 1987, a raflé 97 des 127 sièges de la nouvelle assemblée nationale lors du scrutin de décembre 2012. En août, le Parti congolais du travail (PCT) du président Denis Sassou-Nguesso a obtenu la majorité absolue au parlement du Congo, avec 89 députés. Des heurts entre factions opposées à l'issue du premier tour ont fait trois blessés. Comme lors des scrutins précédents, l'opposition a crié à la fraude mais n'a pas engagé de procédures en recours.

Des élections générales (présidentielles, législatives et régionales) ont été organisées en mars 2013 au Kenya. Une grande inquiétude entourait ces scrutins après les violences des dernières élections en décembre 2007, au cours desquelles 1 200 personnes avaient trouvé la mort. De nouveaux heurts sont survenus en 2012. Le 9 mars 2013 le vice-Premier ministre Uhuru Kenyatta a été déclaré vainqueur de la présidentielle dès le premier tour, avec 50.07 % des voix. Son principal rival, le Premier ministre Raila Odinga, a obtenu 43.28 % des voix. Les observateurs internationaux ont jugé le scrutin libre et transparent et ont vanté la conduite pacifique des différents acteurs. Toutefois, Raila Odinga, a contesté les résultats devant la Cour suprême, mais la Cour a confirmé l'élection de Kenyatta. Le nouveau Président est l'une des quatre personnes soupçonnées par la Cour pénale internationale (CPI) d'avoir orchestré les violences politiques de la fin 2007 et du début 2008. Dans une volonté d'éviter qu'un tel scénario ne se reproduise, le Kenya s'est doté d'une nouvelle Constitution en 2010. Le texte comporte une véritable déclaration des droits, un système plus équilibré de planification et d'allocation des ressources entre les différentes régions, prévoit un quota pour les femmes dans la fonction publique (un tiers des postes) et crée une nouvelle Cour suprême.

La paix et la sécurité

Le terrorisme et le crime organisé se sont renforcés dans la région du Sahel et menacent la sécurité des personnes ainsi que le développement socioéconomique. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a introduit le concept de « sécurité humaine » dans l'édition 1994 de son *Rapport sur le développement humain*, en appelant la communauté internationale à remettre les êtres humains au cœur des priorités du développement. Il prône l'élargissement de la notion de sécurité à l'économie, l'alimentation, la santé et l'environnement, aux individus, à la collectivité et à la politique. Le renforcement de la sécurité humaine prend toute son importance dans des États aux prises avec un conflit interne, mais manquant de moyens ou de volonté politique pour y remédier.



5. Gouvernance politique et économique en Afrique

Tableau 5.2. Élections nationales en Afrique en 2012-13

	2012	2013
Algérie	Législatives (20 mai)	
Angola	Élections législatives (31 août)	
Bénin		
Botswana		
Burkina Faso	Législatives (2 décembre)	
Burundi		
Cameroun		Législatives (février 2013, initialement prévues en juillet 2012)
Cap-Vert		
RCA		
Tchad		
Comores		
Congo	Législatives (1er tour : 15 juin ; second tour : 29 juin)	Sub national – Legislative Tentative Infranationales (test pour les législatives)
RDC		Locales (24 février)
Côte d'Ivoire		Législatives (22 février)
Djibouti	Présidentiel (April 8th)	
Égypte	Parliamentary stage 3 (January 3rd), Législatives (3e étape : 3 janvier), sénatoriales (1ère étape : 29 janvier ; 2e étape : 14 février) et présidentielles (1ère étape : 23 mars ; 2e étape : 16 juin) Référendum sur la nouvelle Constitution (15 décembre)	
Érythrée		
Éthiopie		Présidentielle (octobre)
Guinée équatoriale		
Gabon		
Gambie	Législatives (29 mars)	
Ghana	Présidentielle et législatives (décembre)	
Guinée		
Guinée-Bissau	Présidentielle (1er tour : 18 mars ; 2e tour : 29 avril – reporté)	Législatives et locales (2013, initialement prévues en 2012)
Kenya		Présidentielle et législatives (4 mars, initialement prévues en août 2012)
Lesotho		Parlementaires (mai)
Liberia		
Libye	Législatives (7 juillet)	Référendum constitutionnel. Présidentielle et législatives après le référendum
Madagascar		Présidentielle (1er tour : 24 juin ; 2e tour : 25 septembre) et législatives (25 septembre)
Malawi		
Mali	Présidentielle (1er tour : 29 avril ; reporté ; 2e tour : 13 mai ; reporté) et législatives (1er tour : 1er juillet ; reporté ; 2e tour : 22 juillet ; reporté)	Présidentielle (date à fixer) et législatives (date à fixer)
Mauritanie		
Maurice		Présidentielle
Maroc		
Mozambique		Locales (novembre)
Namibie		
Niger		
Nigeria		
Rwanda		Législatives
Sao Tomé-et-Principe		
Sénégal	Présidentielle (1er tour : 26 février ; 2e tour : 25 mars) et législatives (1er juin)	
Seychelles		
Sierra Leone	Législatives (août) et présidentielle (17 novembre)	
Somalie		
South Africa		
Afrique du Sud		
Soudan		
Soudan du Sud		
Swaziland		Législatives
Tanzanie		
Togo		Législatives (24 mars)
Tunisie		Présidentielle et législatives (1er tout : 23 juin)
Ouganda		
Zambie		
Zimbabwe		

Source : Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) ; Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA).



Le nombre d'actes de terrorisme en Afrique est passé de 318 en 2007 à 599 en 2012 (The Risk Advisory Group, 2013). En six ans, 5 723 personnes ont trouvé la mort et 7 905 autres ont été blessées lors des attaques. L'année 2012 aura été la plus sanglante de toutes, avec 1 540 morts et 1 610 blessés.

Le retour de combattants armés en Algérie, au Mali et dans le Nord du Nigeria, après la chute du colonel Kadhafi en Libye en 2011, explique en partie cette recrudescence des attentats. Les terroristes ont essentiellement frappé les pays du Sahel, le Nord du Nigeria, la Somalie, le Kenya, le Soudan et, en Égypte, le désert du Sinaï. Pratiquement la moitié des attentats commis en 2012 n'ont pas été revendiqués par un groupe particulier. La secte Boko Haram au Nigeria et les militants islamistes d'al-Shabab en Somalie ont été à l'origine de plus d'un tiers des actes de rébellion en Afrique en 2012, chacun revendiquant respectivement 124 et 116 attaques. À eux deux, ces groupes ont tué 886 personnes et blessé 720 autres. Au Sahel, al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a revendiqué 11 attentats. Mais la région compte d'autres groupes actifs, comme Ansar Dine, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), qui regroupe essentiellement des Touaregs.

En outre, des réseaux du crime organisé ont encore sapé les capacités des États et favorisé la corruption, précipitant une crise politique majeure au Mali. Des décennies de contrebande de cigarettes et de carburants subventionnés en provenance d'Algérie ont anéanti les services des douanes, les contrebandiers achetant les fonctionnaires pour qu'ils ferment les yeux. Ces pratiques ont posé les jalons d'un trafic illicite de drogue, d'armes et de migrants (Lacher, 2012). La résurgence d'une rébellion touarègue dans le Nord du Mali en 2006 a exacerbé la concurrence entre différents réseaux pour contrôler les routes de la contrebande, un filon juteux. En 2010, le commerce de la cocaïne transitant par l'Afrique de l'Ouest, provenant principalement d'Amérique latine, a été estimé à 1,25 milliard USD (ONUDD, 2013). C'est plus que toute l'aide publique au développement reçue par le Mali (1 milliard USD) et dix fois le budget de la défense nationale du Burkina Faso (estimé à 124 millions de dollars) cette année-là. Depuis 2007, une série d'enlèvements d'étrangers, surtout commis par Aqmi et le Mujao dans l'espoir d'obtenir une rançon, frappe aussi la région. Cette activité rentable a renforcé l'influence politique et militaire d'Aqmi au Sahel.

Décus par la manière dont le gouvernement malien avait géré la rébellion touarègue, un groupe de jeunes officiers s'est emparé du pouvoir le 22 mars 2012 dans un contexte de déliquescence institutionnelle: «Cette série d'événements au Mali est le résultat d'une faiblesse du système politique en dépit des pratiques démocratiques, des désillusions en l'absence de développement économique et social dans le nord et le sud, le laxisme du gouvernement dans la gestion de l'État et le choc externe sans précédent de la crise libyenne» (International Crisis Group, 2012). Malgré le rétablissement d'un gouvernement civil le 25 Avril 2012, l'instabilité institutionnelle et la fragmentation politique a continué de s'imposer suite à la contestation de l'autorité et la légitimité de l'État par les différentes factions militaires, les partis politiques et les chefs religieux.

Sous la bannière du MNLA, la rébellion avait remporté quelques succès militaires avant le coup d'État et a profité de l'impasse politique pour proclamer le 6 avril la création de l'État de l'Azawad, dans le Nord du Mali. Au cours des mois suivants, les principales villes du Nord sont tombées aux mains de deux groupes étroitement liés à Aqmi : Ansar Dine et le Mujao, ayant dépassés le MNLA. Le 10 janvier 2013, un mouvement des djihadistes vers le sud du pays a conduit le gouvernement par intérim de Bamako à solliciter l'aide militaire de la France. L'intervention militaire française, l'opération Serval, a reçu l'aval du Conseil de sécurité des Nations Unies.



Le gouvernement par intérim et l'Assemblée nationale ont ensuite adopté une feuille de route pour la transition politique, le 29 janvier 2013, appelant à la réconciliation nationale avec les groupes du nord et à l'organisation d'élections libres, qui devraient avoir lieu avant la fin juillet 2013.

L'instabilité porte un rude coup aux deux activités majeures de la région – le tourisme et l'agriculture. Entre 2004 et 2010, le secteur touristique malien a vu ses recettes multipliées par deux, à 240 millions d'euros (EUR). En 2008, le pays a accueilli 170 000 touristes, contre 40 000 en 1995 – mais le secteur se trouve en berne depuis 2010. La production agricole dans le bassin du fleuve Niger, qui assure 20 % de la production de riz du Mali et 80 % de sa production de blé, a souffert des ruptures d'approvisionnement en semences et en engrais. L'absence de sources alternatives et fiables de revenu rend tous les trafics attrayants et complique la résolution durable de la crise politique.

Le développement et le renforcement de l'État dans d'autres régions du continent achoppent également sur des conflits frontaliers persistants. Au Sénégal, un mouvement rebelle séparatiste impose un conflit de basse intensité depuis 1982 dans la région de la Casamance, et mène l'une des insurrections les plus longues d'Afrique. La libération en décembre 2012 de huit soldats retenus en otages par les rebelles a suscité l'espoir d'une reprise des négociations de paix.

Après un référendum d'autodétermination organisé en 2011, le Soudan du Sud a fait sécession d'avec le Soudan en juillet 2011. Mais des tensions aux frontières fragilisent la stabilité dans les deux pays. À leur maximum en avril 2012, elles sont retombées en septembre quand les deux voisins ont accepté de reprendre les exportations de pétrole du Soudan du Sud. Ce nouvel État, enclavé, doit les acheminer via un oléoduc traversant le territoire du Soudan. Les deux pays sont tributaires des recettes provenant des réserves de pétrole, à cheval sur leurs frontières, pour financer les achats de produits vivriers et de carburants.

L'enlisement des négociations entre le gouvernement marocain et le Front Polisario (FP) à propos de l'avenir du Sahara occidental continue d'empoisonner les relations entre le Maroc et l'Algérie.

Le 25 août 2012, le dernier groupe armé sévissant en République centrafricaine (RCA), la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), a signé un accord de paix avec les autorités qui a mis fin à une insurrection remontant à 2005. Fin 2012, la Seleka, un nouveau groupe rebelle qui fédère différents groupes issus des zones rurales, a accusé le président François Bozizé de ne pas respecter un accord de paix signé en 2007, lequel promettait du travail aux rebelles rendant leurs armes. La Seleka a fait mouvement sur la capitale, Bangui, en décembre 2012, pour forcer les autorités à ouvrir de nouvelles négociations. Un accord conclu à Libreville le 11 janvier 2013 prévoyait l'organisation de nouvelles élections, une réforme du secteur de la sécurité et l'installation d'un gouvernement d'union nationale. En dépit de cet accord, les attaques des rebelles ont aggravé la fragilité de la critique situation politique du pays et de la sécurité entraînant la chute du régime de François Bozizé le 22 Mars 2013. Le chef de la coalition Seleka et ministre de la Défense dans le gouvernement intérimaire convenu à Libreville en Janvier 2013 s'est proclamé président de la République et a déclaré la dissolution de la constitution et du gouvernement d'unité nationale. Il a indiqué sa volonté d'organiser des élections libres et transparentes dans les trois prochaines années. Le grand nombre de pillages et de vols à main de biens publics et privés qui ont eu lieu, notamment dans la capitale, Bangui, est à noter. Au moins 13 soldats sud-africains appartenant à un contingent basé en RCA en vertu d'un accord bilatéral ont été tués pendant l'attaque.

Si la paix a été en grande partie rétablie en Côte d'Ivoire, la stabilité de ce pays a suscité de nombreuses inquiétudes tout au long de l'année 2012. Selon des observateurs, des milliers



de combattants fidèles au président déchu Laurent Gbagbo, qui comparaît devant la CPI, ainsi que des mercenaires libériens continuent de déstabiliser l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Sept Casques bleus ont été tués lors d'un raid début juin 2012, renforçant les inquiétudes sur l'avenir de l'une des plus importantes économies d'Afrique de l'Ouest.

En Guinée-Bissau, un ancien responsable des services secrets de l'armée a été assassiné le jour d'une élection et une tentative de coup d'État le 12 avril 2012 a avorté. Les négociations entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et les responsables du coup d'État ont débouché sur l'installation, en mai, d'un gouvernement par intérim de 28 membres. L'accord prévoyait également la tenue d'élections législatives et présidentielles en 2013 et le déploiement d'un contingent de la Cédéao pour garantir la poursuite des réformes engagées sur le plan de la sécurité. Ni la communauté internationale, ni l'ancien parti au pouvoir, le Parti africain d'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), n'ont reconnu le gouvernement par intérim. L'instabilité politique récurrente depuis la fin de la guerre civile, en 1998, compromet toujours les perspectives de redressement économique du pays.

Sept opérations de maintien de la paix des Nations Unies étaient en place en Afrique subsaharienne en 2012. La dernière en date, la Mission des Nations Unies pour le Soudan du Sud (Minuss), a été instituée après l'indépendance de ce pays, en juillet 2011. Ces sept opérations représentent un budget annuel d'environ 5 milliards USD et emploient 86 000 personnes. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (Monusco) et la Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) se sont partagé à elles seules 2.8 milliards USD en 2012.

Corruption La plupart des Africains se heurtent à la corruption au quotidien. Dans l'indice 2012 de perception de la corruption (IPC) établi par *Transparency International*, 90 % des pays africains obtiennent un score inférieur à la barre symbolique des 50. Ils se trouvent au même niveau que les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale. En moyenne, l'Afrique obtient un score de 33 dans l'IPC 2012, signe que la corruption reste un obstacle majeur pour les entreprises et la fourniture de services publics décents. C'est là une amélioration par rapport au score moyen de 2011 (29), synonyme pour *Transparency International* de « corruption endémique ». Deux pays africains figurent parmi les cinq derniers du classement, la Somalie et le Soudan.

Pour la première fois, le Botswana est entré dans le palmarès des 30 pays perçus comme les moins corrompus au monde, devant l'Espagne, l'Estonie et le Portugal. Le Cap-Vert fait également partie du groupe de pays obtenant un score supérieur à 60. Les Seychelles (score de 52) sont le cinquième pays africain à franchir la barre des 50, juste derrière Maurice (57) et le Rwanda (53). Le Ghana et la Zambie ayant pris des mesures résolues pour lutter contre la corruption, leur score pourrait s'améliorer à moyen terme.

Selon le baromètre mondial de la corruption 2011 de *Transparency International*, les citoyens africains ont le sentiment que le phénomène s'est aggravé depuis trois ans. Le Rwanda est le seul pays du continent où plus de 50 % des personnes interrogées estimaient que la corruption avait reculé au cours de cette période. En Éthiopie et au Kenya, ceux qui ressentaient une amélioration étaient plus nombreux que ceux qui percevaient une aggravation.

La majorité des pays situés dans le bas de l'indice IPC sortent d'une crise de longue durée, ce qui souligne l'impact délétère d'un conflit sur les institutions politiques et administratives : la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Burundi, le Zimbabwe, la Libye, le Congo, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Angola sont les lanternes rouges du continent.

Le Printemps arabe a révélé la préoccupation de l'opinion publique face au phénomène de la corruption. Les nouveaux gouvernements élus en Afrique du Nord doivent inculquer une



culture de la transparence dans l'administration publique s'ils veulent regagner la confiance de leurs concitoyens. Il faudra pour cela s'assurer de l'intégrité de tous les échelons de l'appareil public et mieux impliquer la société civile pour demander des comptes.

Pour *Transparency International*, le secteur de la défense nationale reste très exposé aux risques de corruption. Les institutions en charge de la défense et de la sécurité dans les pays d'Afrique du Nord ne rendent pas de comptes. Le Maroc et la Tunisie ne publient pas leurs budgets pour la défense nationale. Le poids de l'armée en Algérie interdit tout examen approfondi du secteur de la défense, tenu par des affiliations politiques. Les entreprises commerciales détenues par l'armée en Algérie et en Égypte ne font l'objet d'aucun contrôle public. Une telle situation découle d'une obsession du secret et du faible pouvoir de surveillance des organes législatifs.

L'étude de *Transparency International* a identifié un risque de corruption « élevé » à « critique » dans les secteurs de la défense de 14 pays d'Afrique subsaharienne. L'Angola, le Cameroun, l'Érythrée et la RDC sont les plus exposés – un legs des années de conflit et de mauvaise gouvernance. L'Afrique du Sud est le seul pays de la région où les députés ont un droit de regard sur le secteur de la défense. Des mesures encourageantes ont fait leur apparition au Ghana et au Kenya, dont l'introduction de sanctions disciplinaires pour les actes de corruption. En Tanzanie, la professionnalisation des Casques bleus pourrait réduire les risques de corruption lors des opérations.

Les systèmes de passation des marchés publics sont aussi la porte ouverte potentielle à la corruption, du fait des détournements de fonds ou d'une gestion négligente des deniers publics. *Transparency International* estime que la corruption et des systèmes de passation des marchés publics défaillants coûtent jusqu'à 357 millions USD par an au Kenya. Début 2013, les autorités kenyanes ont commencé à réfléchir à des instruments pour simplifier le suivi des dépenses publiques, et à lancer une base de données centralisée des informations relatives aux contrats afin d'accroître la transparence des dépenses publiques. Au Ghana, des clubs d'audit social suivent les appels d'offre publics afin de garantir la qualité et l'efficacité des dépenses.



Tableau 5.3. Indice de perception de la corruption de Transparency International, 2011/12

Pays	Rang mondial en 2012	IPC 2012	Rang mondial en 2011	IPC 2011
Botswana	30	65	32	61
Cap-Vert	39	60	41	55
Maurice	43	57	46	51
Rwanda	50	53	49	50
Seychelles	51	52	50	48
Namibie	58	48	57	44
Ghana	64	45	69	39
Lesotho	64	45	77	35
Afrique du Sud	69	43	64	41
Sao Tomé-et-Principe	72	42	100	30
Liberia	75	41	91	32
Tunisie	75	41	73	38
Burkina Faso	83	38	100	30
Malawi	88	37	100	30
Maroc	88	37	80	34
Swaziland	88	37	95	31
Zambie	88	37	91	32
Bénin	94	36	100	30
Djibouti	94	36	100	30
Sénégal	94	36	112	29
Gabon	102	35	100	30
Tanzanie	102	35	100	30
Algérie	105	34	112	29
Gambie	105	34	77	35
Mali	105	34	118	28
Éthiopie	113	33	120	27
Niger	113	33	134	25
Égypte	118	32	112	29
Madagascar	118	32	100	30
Mauritanie	123	31	143	24
Mozambique	123	31	120	27
Sierra Leone	123	31	134	25
Togo	128	30	143	24
Côte d'Ivoire	130	29	154	22
Ouganda	130	29	143	24
Comores	133	28	143	24
Kenya	139	27	154	22
Nigeria	139	27	143	24
Cameroun	144	26	134	25
République centrafricaine	144	26	154	22
Congo	144	26	154	22
Érythrée	150	25	134	25
Guinée-Bissau	150	25	154	22
Guinée	154	24	164	21
Angola	157	22	168	20
Congo, République démocratique du	160	21	168	20
Libye	160	21	168	20
Guinée équatoriale	163	20	172	19
Zimbabwe	163	20	154	22
Burundi	165	19	172	19
Tchad	165	19	168	20
Soudan	173	13	177	16
Somalie	174	8	182	10
Soudan du Sud

Source : Transparency International. L'IPC classe les pays sur une échelle de 0 (très corrompu) à 100 (plus transparents).



Gouvernance économique

Les pays africains ont accompli de remarquables progrès depuis 2005 sur le plan des institutions et de la réglementation. Le Burundi a supprimé trois procédures d'enregistrement des entreprises et la presse nationale y publie désormais des informations sur les modalités de création d'entreprise. Les nouvelles entités peuvent se déclarer au ministère du Commerce et de l'industrie. L'édition 2013 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale cite le Rwanda en exemple pour ses pratiques de promotion de l'esprit d'entreprise et de création de débouchés. Le projet *Vision 2020*, qui ambitionne de faire passer le Rwanda au statut de pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2020, a souligné l'importance d'une planification à long terme et d'un leadership renforcé. Grâce aux efforts consentis, il arrive en deuxième place dans l'indicateur 2013 du rapport *Doing Business*, intitulé « Distance to Frontier » (« distance de la frontière ») et qui mesure, sur une échelle de 0 à 100, l'éloignement d'une économie par rapport à sa meilleure performance.

Facilité de faire des affaires : Maurice, l'Afrique du Sud et la Tunisie sont les seuls pays africains à figurer parmi les 50 premiers pays du monde de cet indicateur du rapport *Doing Business* en 2013. Sept autres pays d'Afrique se distinguent dans les 50 pays suivants, mais la plupart se situent dans les 85 derniers rangs. Le Botswana, le Burundi, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Liberia, le Malawi, le Mali, le Nigeria, la RCA, la RDC, la Sierra Leone, le Togo et la Zambie ont pris des mesures pour améliorer leur environnement des affaires, y compris en instaurant des comités interministériels. Les pratiques d'encadrement de l'activité des entreprises dans les pays en bas du classement ne s'améliorent que lentement.

Paiement des impôts : le Kenya fait partie des pays qui ont introduit ou renforcé leur système informatique de recouvrement des impôts. Le Mali a simplifié les démarches de réclamation vis-à-vis du fisc alors que le Burundi, Djibouti, la Sierra Leone et le Swaziland ont introduit une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour remplacer leur myriade de taxes sur les ventes. Le Cameroun, le Congo, la Gambie, la Guinée, la Mauritanie, la RCA, le Sénégal et le Tchad font partie des pays africains où le paiement des impôts est le plus difficile.

Création d'entreprise : la création d'entreprise en Afrique doit être favorisée afin d'améliorer la création d'emplois (voir l'édition 2012 des PEA). Le Bénin, le Burundi, les Comores, le Congo, le Lesotho, la RDC, la Tanzanie et le Togo ont simplifié les procédures d'enregistrement des start-up. Le Maroc a abaissé le seuil de capital initial. D'autres pays – Burundi, Guinée, Lesotho, Madagascar ou Tchad – ont instauré ou amélioré les guichets uniques pour la création d'entreprise.

Obtention de prêts : l'accès au crédit a été facilité. Plusieurs pays, dont l'Éthiopie, ont intensifié les réformes protégeant les emprunteurs et les prêteurs. Maurice a modifié le système d'accès aux informations sur le crédit : le registre des prêts recense désormais des données positives et négatives en plus d'informations sur les paiements, obtenues auprès des détaillants. L'Algérie et la Sierra Leone ont poursuivi leurs efforts pour améliorer le partage d'informations sur les prêts. Par ailleurs, bon nombre de pays ont privilégié le respect des garanties et redoublé d'efforts depuis 2008 pour développer des systèmes d'information.

Protection des investisseurs : le Lesotho a adopté une nouvelle loi sur les entreprises qui oblige les dirigeants à publier toutes les informations concernant de possibles conflits d'intérêt lors d'une transaction, quelle qu'elle soit. Le Burundi, le Rwanda et le Swaziland sont les trois pays à avoir le plus progressé dans ce domaine, alors que Djibouti, la Gambie et la Guinée se classent en queue de peloton.

La crédibilité d'un pays dépend de sa gouvernance. L'Afrique se mobilise pour attirer des investissements directs étrangers (IDE), mais beaucoup reste à faire pour éliminer la corruption et renforcer les capacités sur le plan de la gouvernance publique et du soutien à l'économie.



Le tableau 5.4 retrace l'évolution de la liberté économique sur la période 2004-13, en s'appuyant sur des informations de la Heritage Foundation. Maurice fait de sérieux efforts pour éradiquer la corruption et occupe actuellement le 8ème rang du classement mondial de la liberté économique. Le pays s'est entre autres attelé à améliorer la transparence de l'activité des entreprises.

Tableau 5.4. Indice de liberté économique en Afrique, 2004/13

Rang mondial	Pays	Rang 2013	Rang 2012	Rang 2011	Rang 2010	Rang 2009	Rang 2008	Rang 2007	Rang 2006	Rang 2005	Rang 2004
8	Maurice	76.9	77.8	76.2	76.3	74.3	72.6	69.4	67.4	67.2	64.3
30	Botswana	70.6	69.6	68.8	70.3	69.7	68.2	68.1	68.8	69.3	69.9
65	Cap-Vert	63.7	63.5	64.6	61.8	61.3	57.9	56.5	58.6	57.8	58.1
84	Namibie	60.3	61.9	62.7	62.2	62.4	61.4	63.5	60.7	61.4	62.4
74	Afrique du Sud	61.8	62.7	62.7	62.8	63.8	63.4	63.5	63.7	62.9	66.3
63	Rwanda	64.1	64.9	62.7	59.1	54.2	54.2	52.4	52.8	51.7	53.3
79	Ouganda	61.1	61.9	61.7	62.2	63.6	63.8	63.1	63.9	62.9	64.1
73	Madagascar	62.0	62.4	61.2	63.2	62.2	62.4	61.1	61	63.1	60.9
86	Burkina Faso	59.9	60.6	60.6	59.4	59.5	55.7	55.1	55.8	56.5	58
93	Zambie	58.7	58.3	59.7	58	56.6	56.2	56.2	56.8	55	54.9
90	Maroc	59.6	60.2	59.6	59.2	57.7	55.6	56.4	51.5	52.2	56.7
77	Ghana	61.3	60.7	59.4	60.2	58	57	57.6	55.6	56.5	59.1
125	Égypte	54.8	57.9	59.1	59	58	58.5	54.4	53.2	55.8	55.5
104	Swaziland	57.2	57.2	59.1	57.4	59.1	58.4	60.1	61.4	59.4	58.6
107	Tunisie	57.0	58.6	58.5	58.9	58	60.1	60.3	57.5	55.4	58.4
92	Gambie	58.8	58.8	57.4	55.1	55.8	56.9	57.7	57.3	56.5	55.3
114	Kenya	55.9	57.5	57.4	57.5	58.7		59.6	59.7	57.9	57.7
98	Tanzanie	57.9	57.0	57	58.3	58.3	56.5	56.8	58.5	56.3	60.1
123	Mozambique	55.0	57.1	56.8	56	55.7	55.4	54.7	51.9	54.6	57.2
99	Gabon	57.8	56.4	56.7	55.4	55	54.2	54.8	56.1	54.8	57.1
120	Nigeria	55.1	56.3	56.7	56.8	55.1	55.1	55.6	48.7	48.4	49.2
111	Mali	56.4	55.8	56.3	55.6	55.6	55.6	54.7	54.1	57.3	56.6
101	Bénin	57.6	55.7	56	55.4	55.4	55.2	55.1	54	52.3	54.6
118	Malawi	55.3	56.4	55.8	54.1	53.7	52.7	52.9	55.4	53.6	53.6
116	Sénégal	55.5	55.4	55.7	54.6	56.3	58.3	58.1	56.2	57.9	58.9
126	Côte d'Ivoire	54.1	54.3	55.4	54.1	55	53.9	54.9	56.2	56.6	57.8
127	Djibouti	53.9	53.9	54.5	51	51.4	51.2	52.4	53.2	55.2	55.6
128	Niger	53.9	54.3	54.3	52.9	53.8	52.9	53.2	52.5	54.1	54.6
145	Algérie	49.6	51.0	52.4	56.9	56.6	56.2	55.4	55.7	53.2	58.1
134	Mauritanie	52.3	53.0	52.1	52	53.9	55.2	53.6	55.7	59.4	61.8
133	Cameroun	52.3	51.8	51.8	52.3	53	54.3	55.6	54.6	53	52.3
137	Guinée	51.2	50.8	51.7	51.8	51	52.8	54.5	52.8	57.4	56.1
124	Seychelles	54.9	53.0	51.2	47.9	47.8	-	-	-	-	-
146	Éthiopie	49.4	52.0	50.5	51.2	53	52.5	53.6	50.9	51.1	54.5
148	Burundi	49.0	48.1	49.6	47.5	48.8	46.2	46.9	48.7	-	-
151	Sierra Leone	48.3	49.1	49.6	47.9	47.8	48.3	47	45.2	44.8	43.6
153	Sao Tomé-et-Principe	48.0	50.2	49.5	-	-	-	-	-	-	-
142	République centrafricaine	50.4	50.3	49.3	48.4	48.3	48.6	50.6	54.2	56.5	57.5
150	Togo	48.8	48.3	49.1	47.1	48.7	48.9	49.7	47.3	48.2	47
155	Lesotho	47.9	46.6	47.5	48.1	49.7	52.2	53.2	54.7	53.9	50.3
170	Guinée équatoriale	42.3	42.8	47.5	48.6	51.3	51.6	53.2	51.5	53.3	53.3
138	Guinée-Bissau	51.1	50.1	46.5	43.6	45.4	44.4	46.1	46.5	46	42.6
147	Liberia	49.3	48.6	46.5	-	-	-	-	-	-	-
158	Angola	47.3	46.7	46.2	48.4	47	46.9	44.7	43.5	-	-
164	Tchad	45.2	44.8	45.3	47.5	47.5	47.8	50.1	50	52.1	53.1
157	Comores	47.5	45.7	43.8	-	-	-	-	-	-	-
167	Congo	43.5	43.8	43.6	43.2	45.4	45.4	44.4	43.8	46.2	45.9
171	RDC	39.6	41.1	40.7	-	-	-	-	-	-	-
-	Libye	-	35.9	38.6	40.2	43.5	38.7	37	33.2	32.8	31.5
173	Érythrée	36.3	36.2	36.7	-	-	-	-	-	-	-
175	Zimbabwe	28.6	26.3	22.1	21.4	22.7	29.4	32	33.5	35.2	34.4

Source : Heritage Foundation, 2012.



Le Printemps arabe se prolonge

Les manifestations de 2012 en Afrique du Nord ont prolongé le Printemps arabe, appelant à approfondir et poursuivre les réformes politiques. L'Égypte et la Tunisie ont été le théâtre d'intenses mobilisations qui ont jeté une ombre sur leur consolidation démocratique. Les sociétés semblent de plus en plus polarisées entre une opposition plutôt laïque et les soutiens aux gouvernements islamistes démocratiquement élus. Des heurts entre groupes politiques ont éclaté lorsque l'opposition a dénoncé des mesures jugées dangereuses pour la laïcité de l'État, ou défendant insuffisamment les libertés individuelles et religieuses.

En Afrique subsaharienne, les manifestations étaient surtout motivées par des préoccupations d'ordre économique. Pour plus la moitié d'entre elles, les revendications tournaient autour des salaires ou du coût de la vie. Avec l'accroissement démographique, les pressions sur les gouvernements africains pour apporter des réponses viables à ces doléances ne sont pas près de s'atténuer. L'année 2012 a aussi vu les troubles se concentrer dans un nombre plus restreint de pays, figurant parmi les grandes économies du continent. C'est là un changement par rapport à 2011, où pratiquement tous les pays africains ont été confrontés à une recrudescence des manifestations.

Plus de cinquante scrutins, présidentiels et législatifs, ont été organisés entre 2011 et 2012. Mais la faiblesse du développement socioéconomique, le manque de capacités des États ou l'ingérence des militaires dans la vie publique ont compromis la consolidation de la démocratie dans plusieurs pays. En outre, les violences électorales restent préoccupantes.

Les attaques de rebelles et le crime organisé sont deux des nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité, la stabilité et la démocratie en Afrique. Conjuguées à la persistance de conflits transfrontaliers, elles créent des poches d'instabilité dans des zones isolées qui échappent au contrôle de la puissance publique. Le dernier rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC, 2013) sur le crime organisé transnational souligne bien son impact délétère sur les capacités des États. C'est aussi une source de corruption. La nature et l'origine internationales de ces « chaînes du crime mondiales » appellent à des solutions bénéficiant d'un large appui, à l'échelle des pays et de la communauté internationale.



Références

- Africa Progress Panel (2012), *Jobs, Justice and Equity: Seizing Opportunities in Times of Global Change*, Africa Progress Report, Africa Progress Panel, Genève.
- Atta-Asamoah, A. (2013), *Besides greed and grievances: Natural resource characteristics and conflicts in Africa*, Paper N° 243, Institute for Security Studies, Pretoria.
- Banque mondiale (2013), *Doing Business 2013*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2010), *Demanding Good Governance: Lessons from Social Accountability Initiatives in Africa*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bates, R., G. Fayad et A. Hoefler (2012), *The state of Democracy in Sub-Saharan Africa*, Harvard University, Cambridge, MA.
- Bekoe, D. (2010), "Trends in Electoral Violence in Sub-Saharan Africa", *Peacebrief* n° 13, United States Institute of Peace, Washington, DC (www.usip.org/publications/trends-in-electoral-violence-in-sub-saharan-africa).
- Ben Barka, H. et M. Ncube (2012), *Political Fragility in Africa: Are Military Coup d'État a Never-ending Phenomenon?*, Banque africaine de développement, Tunis.
- Boukhars, A. (2013), "The Mali Conflict: Avoiding Past Mistakes", *Policy Brief* n° 148, FRIDE, Madrid, février.
- CSAO (2012), « Le Nord du Mali en bref », *Newsletter* n° 39, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Paris (www.oecd.org/fr/csao/publications/newsletter_mar-sept2012_fr.pdf).
- Dessus, S., D. Lafay et C. Morrisson (1998), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.
- Economist Intelligence Unit (2012), *Africa's Vulnerability to Street Revolutions*, www.eiu.com
- El Houdaiby, I. (2013), "From Prison to Palace: the Muslim Brotherhood's Challenges and Responses in Post-Revolution Egypt", *Working Paper* n°117, FRIDE, Madrid.
- Freedom House (2013), "Democratic Breakthroughs in the Balance", *Freedom in the world 2013*, Freedom House, Washington, DC.
- Freedom House (2012), "Divergence and Decline: The Middle East and the World after the Arab Spring", *Countries at the Crossroads 2012*, Freedom House, Washington, DC.
- Heidelberg Institute for International Conflict Research (2012), *Conflict Barometer 2012*, n° 21, Department of Political Science, université de Heidelberg, Heidelberg (www.hiik.de/en/index.html).
- Houngnikpo, M.-C. (2012), "Africa's Military: A Missing Link in Africa's Democratic Transition", *Africa Security Brief*, n° 17, Africa Center for Strategic Studies, Washington, DC, janvier.
- Human Rights Watch (2013), *High Stakes, Political Violence and the 2013 Elections in Kenya*, Human Rights Watch USA, New York, NY.
- International Crisis Group (2012), « Mali : pour une action internationale résolue et concertée », *Briefing Afrique* n° 90, Dakar/Bruxelles. <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/west-africa/mali/b090-mali-pour-une-action-internationale-resolue-et-concertee.pdf>
- Jourde, C. (2011), "Shifting through the layers of Insecurity in the Sahel: The case of Mauritania, Africa Center for Strategic Studies", *Africa Security Brief*, n° 15, Africa Center for Strategic Studies, Washington, DC, septembre.
- Khorram-Manesh, N. (2013), "Democratic Consolidation in Sub-Saharan Africa", *Working Paper Series 2013:1*, Quality of Government Institute, université de Göteborg, Göteborg.
- Kiziak, T. et al. (2011), *Africa's Demographic Challenges*, Berlin Institute for Population and Development, Berlin.
- Lacher, W. (2012), "Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara Region", *The Carnegie Papers*, The Carnegie Endowment for Peace, Washington, DC, septembre.
- Mo Ibrahim Foundation (2012), *2012 Ibrahim Index of African Governance: Summary*, Londres.
- Multilateral Investment Guarantee Agency (2013), *World Investment and Political Risk 2012*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- ONUDC (2013), *Transnational Crime in West-Africa: a Threat Assessment*, Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Vienne.
- PNUD (1994), « Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine », *Rapport sur le développement humain*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.



- The Economist (2012), *African Democracy: A glass half full*, mars. (www.economist.com/node/21551494).
- The Risk Advisory Group (2013), www.riskadvisory.net/terrorismtracker/ (consulté en février).
- UA (2012), *Consultation de haut niveau sur la gouvernance et la démocratie en Afrique : tendances, défis et perspectives – Déclaration finale*, Union africaine (<http://www.iag-agi.org/spip/Consultation-de-Haut-Niveau-sur-la.html>)
- Urdal, H. (2012), “A clash of Generations? Youth Bulge and Political Violence”, *Expert Paper n° 2012/01*, division de la population, département des Affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York, NY.
- Vines, A. (2013), “A Decade of African Peace and Security Architecture”, *Chatham House International Affairs*, vol. 89/1, Chatham House, Londres.

Deuxième
partie
Thème spécial





Chapitre 6

Transformation structurelle et ressources naturelles en Afrique

La transformation structurelle vers des activités plus productives et des emplois de meilleure qualité passera par une mise en valeur dynamique des ressources naturelles du continent. Pour faire de ces ressources la base de la transformation structurelle des économies africaines, ce chapitre propose de combiner quatre niveaux de politiques publiques :

- i. établir les conditions générales de la transformation structurelle en investissant dans l'éducation, les infrastructures et l'accès à des marchés régionaux suffisamment larges ;
- ii. établir les conditions spécifiques requises pour le développement des secteurs d'activité liés aux ressources naturelles ;
- iii. optimiser les revenus des ressources naturelles et les investir de façon stratégique pour promouvoir la transformation structurelle ;
- iv. promouvoir directement la transformation structurelle en augmentant la productivité agricole et en facilitant les liens entre le secteur des ressources naturelles et l'économie dans son ensemble.



Introduction

L'année dernière, les *Perspectives économiques en Afrique*, qui avaient pour thème la promotion de l'emploi des jeunes, montraient que, malgré sa croissance constante, l'Afrique ne peut toujours pas offrir à sa jeune génération des opportunités économiques et sociales à la mesure de son dynamisme démographique. Aujourd'hui, les pays africains doivent relever un défi immense : créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, non seulement en pérennisant le rythme de la croissance, mais aussi en rendant celle-ci plus inclusive.

Dans ce domaine, les économies émergentes, notamment le Brésil, la Chine et l'Inde, obtiennent de meilleurs résultats que la plupart des pays du continent africain. Elles parviennent en effet à des reculs impressionnants de la pauvreté depuis plus de vingt ans. En quoi diffèrent-elles de l'Afrique ? L'une des explications est leur *transformation structurelle* plus rapide. Il s'agit du processus qui donne naissance à des activités nouvelles plus productives et par lequel les ressources se réorientent des activités traditionnelles vers ces activités nouvelles. Une proportion accrue de la main-d'œuvre est ainsi passée de secteurs à faible productivité à des secteurs à forte productivité.

En Afrique, les données indiquent que la transformation structurelle n'en est qu'à ses débuts dans la majorité des pays et n'y est pas encore profondément enracinée (McMillan et Rodrik, 2011). Par voie de conséquence, le rythme de réduction de la pauvreté ne suit pas celui, relativement soutenu, de la croissance enregistrée dans nombre de ces pays.

La deuxième différence entre la plupart des pays africains et les économies émergentes citées plus haut tient à l'importance des ressources naturelles pour l'Afrique.

Toutes catégories confondues, les ressources naturelles (produits agricoles de base, bois d'œuvre, métaux, minerais et hydrocarbures) contribuent à hauteur d'environ 35 % à la croissance de cette région depuis 2000. Les matières premières et produits semi-transformés ont constitué quelque 80 % des exportations de l'Afrique en 2011, contre 60 % au Brésil, 40 % en Inde et 14 % en Chine. De même, l'essentiel de l'investissement direct étranger (IDE) en Afrique a été consacré à des activités liées aux ressources naturelles. Étant donné l'abondance de ses terres et la faible densité de population, l'importance des ressources naturelles n'est guère étonnante (Wood, 2002). En d'autres termes, ses ressources naturelles procurent à l'Afrique un net avantage comparatif.

La forte proportion d'emplois dans le secteur primaire reflète par conséquent un manque d'évolution structurelle et d'emplois productifs, mais constitue également l'avantage comparatif de l'Afrique, et, de ce fait, la base à partir de laquelle la transformation structurelle doit s'opérer. La question devient alors : au vu de son avantage comparatif, comment l'Afrique peut-elle parvenir à une croissance engendrant des emplois plus productifs ?

Les cours élevés des ressources naturelles constituent une opportunité dont cette région doit tirer parti. Attisée par le phénomène du « basculement de la richesse » et par l'appétit des économies émergentes, telles que la Chine, pour les ressources naturelles, la demande reste vigoureuse malgré l'atonie actuelle dans les économies avancées. Elle a replacé l'Afrique sur l'écran radar des investisseurs internationaux et conduit à un certain nombre de nouvelles découvertes impressionnantes de ressources minérales et énergétiques. Il appartient désormais à l'Afrique de mettre le mieux à profit ce regain d'intérêt. Pour cela, autorités et entrepreneurs doivent analyser les obstacles au changement structurel, et s'inspirer des pays qui se sont appuyés sur leur richesse en ressources naturelles pour définir une trajectoire de croissance générant emplois et revenus pour toute la population.

À mesure que le financement du développement s'accroît et se diversifie (chapitre 2) et que l'action publique s'élargit, à la faveur d'une stabilité macroéconomique prolongée, de plus



en plus de pays d'Afrique étudient les solutions envisageables pour promouvoir activement la transformation structurelle de leur économie. Mais comment procéder ? Les économies africaines doivent-elles se préparer à saisir les nouvelles opportunités qui découlent de la hausse des coûts de main-d'œuvre en Chine, et adopter les stratégies de fabrication, à visée exportatrice, de l'Asie de l'Est, comme Maurice l'a fait, avec succès, il y a 30 ans ? Doivent-elles investir massivement dans la transformation des matières premières extraites de leur sol, afin de monter plus haut dans la chaîne de valeur mondiale et de conserver une part plus grande de leur propre richesse ? Ou doivent-elles envisager un « modèle indien », centré sur les services ?

D'après le présent rapport, puisque les ressources naturelles (énergie, minerais et agriculture) resteront l'avantage comparatif du continent dans un avenir proche, contrairement à la majeure partie de l'Asie, la priorité de l'Afrique pour sa transformation active doit être la mise en place d'une économie reposant sur les ressources naturelles, robuste et diversifiée.

Ce chapitre est organisé comme suit :

La section **Bilan de la transformation structurelle de l'Afrique** examine la transformation structurelle qui s'est opérée en Afrique au cours des dernières décennies. Durant les années 90, la productivité a augmenté dans les différents secteurs, mais la main-d'œuvre a pris la « mauvaise » direction, passant de secteurs à forte productivité à des secteurs à faible productivité. L'Afrique a pu inverser cette tendance autour du nouveau millénaire : un changement structurel positif commence à poindre. Néanmoins, son rythme est lent et beaucoup d'Africains demeurent pauvres, faute d'emplois de qualité suffisante. L'Afrique affichant un ratio qualifications/main-d'œuvre comparativement bas, elle a principalement besoin d'emplois peu qualifiés, qui renferment un potentiel de croissance. D'où ces emplois pourraient-ils venir ?

La section **S'appuyer sur un secteur primaire solide pour permettre la transformation structurelle** présente un concept : les emplois devraient émaner des industries manufacturières plutôt que des services. Cependant, dans nombre de pays, les conditions requises ne sont pas encore en place. Pour y parvenir, l'Afrique devra impérativement miser sur ses atouts. Elle dispose d'un solide avantage comparatif dans les ressources naturelles, lesquelles peuvent devenir les moteurs de sa transformation structurelle, via les effets de diffusion, l'emploi, les recettes fiscales et l'investissement étranger, à condition de bénéficier d'un environnement propice et d'un accompagnement pour prospérer. La diversification est fondamentale. Dans les pays où le secteur des ressources naturelles est diversifié, les activités manufacturières sont, elles aussi, plus diversifiées.

La section **Les ressources naturelles hier et aujourd'hui en Afrique** montre que cette approche n'était pas reconnue dans le passé, que la transformation agricole à grande échelle n'est toujours pas une réalité en Afrique et que ce continent reste sous-exploré. Mais la situation évolue dans le bon sens. L'exploration et la production sont en expansion et l'Afrique est prête à mettre davantage en valeur ses ressources.

La dernière section **Bien faire les choses : une stratégie en quatre niveaux pour une transformation structurelle fondée sur les ressources naturelles** traite entièrement de ce processus. Le premier niveau est l'instauration des conditions générales qui permettront la transformation structurelle. Le deuxième niveau consiste à satisfaire les exigences spécifiques du secteur primaire, afin d'alimenter la transformation reposant sur les ressources naturelles. Le troisième niveau est l'optimisation des recettes issues des ressources naturelles et la pertinence de leur investissement. Le quatrième et dernier niveau est l'accompagnement de la transformation structurelle au moyen de politiques actives, axées sur l'augmentation de la productivité agricole et l'établissement de liens économiques avec les industries extractives.



1. Bilan de la transformation structurelle de l'Afrique

En bref... La transformation structurelle désigne la réorientation de l'activité économique des secteurs les moins productifs vers des secteurs plus productifs. C'est l'un des moteurs fondamentaux du développement économique. Elle comporte deux éléments : la montée en puissance de nouvelles activités plus productives et le transfert des ressources des activités traditionnelles en direction de ces activités nouvelles, ce qui relève la productivité globale. En l'absence du premier élément, les moyens de propulsion de l'économie sont peu nombreux. En l'absence du second, les gains de productivité ne se diffusent pas au reste de l'économie (McMillan et Rodrik, ci-après M&R, 2011). Il ressort de cet état des lieux i) que le changement structurel en Afrique y a nettement comprimé la croissance entre 1990 et 1999, et au contraire ; ii) qu'il y a largement stimulé la croissance entre 2000 et 2005 ; iii) qu'au cours du passé récent, le changement structurel en Afrique a été le plus marqué dans les pays qui pouvaient le plus en bénéficier, d'après la part de leur population active travaillant dans l'agriculture ; iv) que le changement structurel a été plus substantiel dans les pays affichant une meilleure gouvernance, des écoles plus performantes et des taux de change plus compétitifs ; v) que, malgré un changement structurel positif pendant la dernière décennie, l'Afrique a besoin d'une transformation nettement plus efficace si elle veut mettre en place les structures économiques qui offriront de bons emplois et des revenus suffisants à sa population qui ne cesse d'augmenter ; et vi) que la comparaison avec les trajectoires historiques de pays plus riches montre que l'Afrique suit une évolution générale et peut accélérer son changement structurel grâce à la diversification.

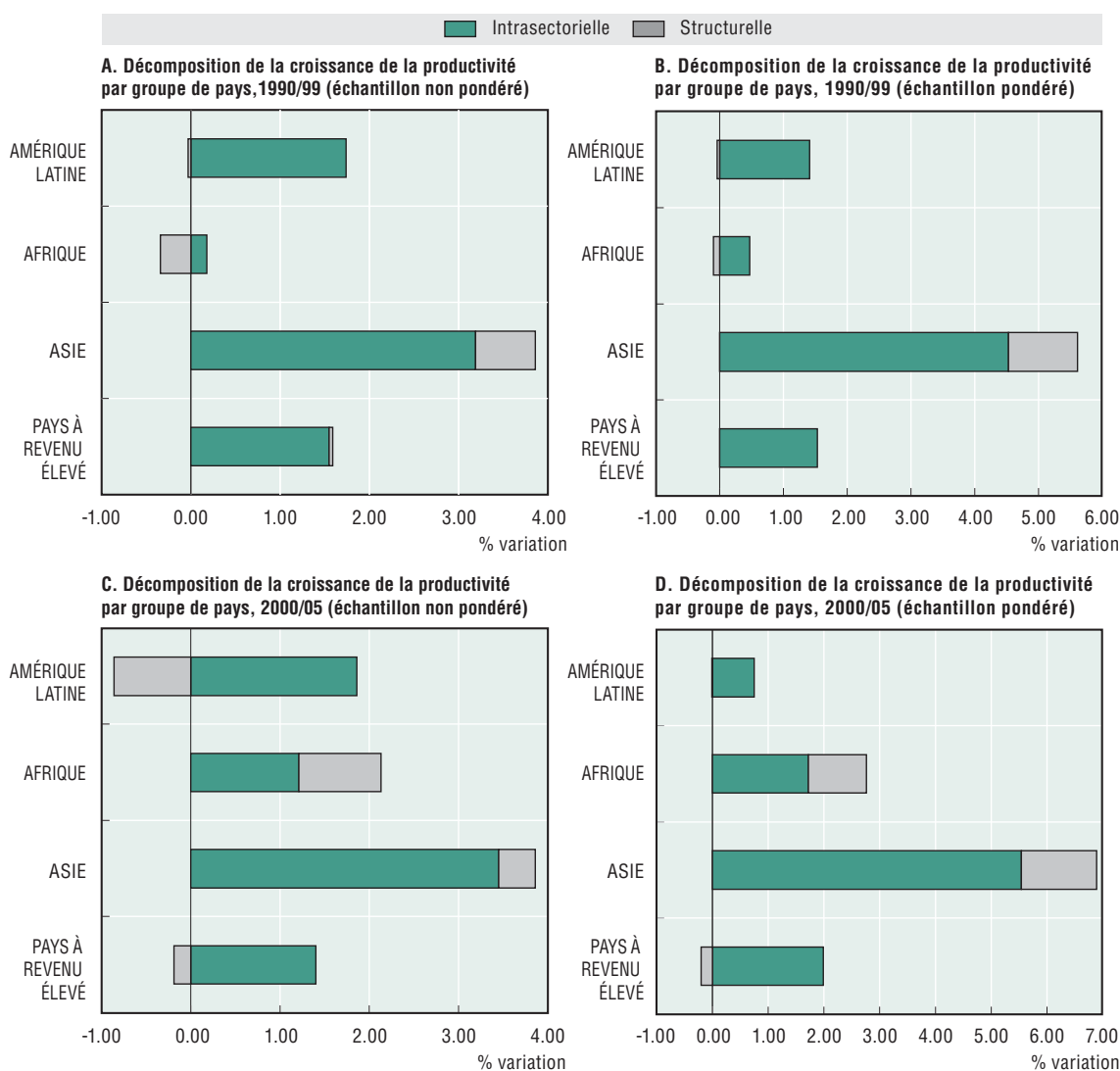
Il a été démontré que le changement structurel, c'est-à-dire la réorientation de l'activité économique des secteurs les moins productifs vers des secteurs plus productifs, est un moteur fondamental du développement économique (Herrendorf, Rogerson et Valentinyi, 2011 ; Duarte et Restuccia, 2010). En particulier, le mouvement de la main-d'œuvre quittant l'agriculture de semi-subsistance, peu productive, pour rejoindre les industries manufacturières ou les services, plus productifs, tant dans les zones urbaines que rurales, est nécessaire pour alimenter des hausses de la productivité globale et l'amélioration des niveaux de vie, ainsi que pour faire reculer la pauvreté. Ce constat se vérifie à la fois sur le plan théorique et au vu de ce qu'ont réellement vécu les pays pendant les différentes phases de leur développement¹. Classiquement, le changement structurel est décrit comme le redéploiement de l'activité économique entre trois grands secteurs (agriculture, industries manufacturières et services), qui accompagne et facilite le processus de croissance économique. La part des industries manufacturières dans l'activité a toujours revêtu la forme d'une courbe en U inversé : elle augmente durant les stades de développement faible, à mesure que le capital s'accumule, puis elle diminue pendant les stades de développement élevé, quand l'amélioration des revenus tire la demande de services et que la hausse des coûts de main-d'œuvre pèse sur la production manufacturière². Cette transition en direction des services et des industries manufacturières s'opère en partie à l'intérieur des zones rurales, mais elle fait aussi intervenir, dans une large mesure, une migration vers les centres urbains, motivée par la quête d'opportunités d'emplois formels. En général, les travailleurs urbains affichent une productivité du travail plus forte, notamment du fait d'une plus grande spécialisation, d'un meilleur accès au capital et de coûts de transaction inférieurs. À l'évidence, le changement structurel joue un rôle important dans le rattrapage de productivité des pays en développement. Habituellement, ceux qui affichent les taux de croissance les plus vigoureux réallouent l'essentiel de leur main-d'œuvre aux industries manufacturières très productives, ce qui permet un rattrapage de la productivité agrégée (Duarte et Restuccia, 2010). En d'autres termes, les pays qui s'extraient de la pauvreté connaissent également un changement structurel positif³.

La comparaison entre les modèles des années 90 et ceux observés sur 2000/05 dans un échantillon de pays met en évidence un retournement remarquable : le changement structurel négatif est devenu positif en Afrique. Selon l'analyse de M&R (2011), qui repose sur un échantillon de neuf pays d'Afrique, le changement structurel a nui à la croissance de la productivité dans cette région au cours des années 90. En Afrique, le début des années 90 était



encore une période d'ajustement. Vers 2000 a commencé ce que l'on a appelé « le miracle de la croissance » en Afrique, coïncidant avec une phase d'intensification de la mondialisation. Cette phase s'est caractérisée par l'ouverture du plus vaste pays en développement, la Chine, et par une envolée des cours des matières premières. La figure 6.1 illustre les principaux constats relatifs aux évolutions structurelles⁴. Les moyennes simples et les moyennes pondérées par l'emploi y sont présentées sur les périodes 1990/99 et 2000/05 pour quatre groupes de pays : Amérique latine, Afrique subsaharienne, Asie et pays à revenu élevé. Le plus frappant est le remarquable revirement de l'Afrique. Entre 1990 et 1999, sur ce continent, le changement structurel a freiné la productivité dans toute l'économie : dans l'échantillon non pondéré, la croissance générale de la productivité du travail a été négative et a résulté en grande partie du changement structurel. On a observé un schéma très analogue en Amérique latine à l'époque. Alors que la situation ne s'est pas améliorée en Amérique latine sur 2000/05, un changement total de cap a eu lieu en Afrique. Le changement structurel y a contribué, pour environ 1 point de pourcentage, à la croissance de la productivité du travail, tant dans l'échantillon pondéré que dans l'échantillon non pondéré. De surcroît, en Afrique, la croissance globale de la productivité du travail n'a été surpassée que par celle mesurée en Asie, où le changement structurel continuait d'exercer un effet positif important.

Figure 6.1. La transformation structurelle en Afrique : comparaison de ses schémas dans le temps



Note : Ces graphiques se fondent sur l'échantillon de neuf pays utilisé dans McMillan et Rodrik, 2011.

Source : Calculs des auteurs sur la base des données provenant de McMillan, M.S. et D. Rodrik (2011), « Globalization, structural change and productivity growth », NBER Working Paper 17143, <http://www.nber.org/papers/w17143>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815340>



Si l'on recourt pour ce chapitre à des données supplémentaires plus récentes, recueillies au niveau des pays, le revirement en Afrique se confirme. Ayant établi que le changement structurel semble aller dans la bonne direction pour les neuf pays d'Afrique qui composent l'échantillon de M&R (2011), l'analyse est ici étendue à 19 pays de cette région⁵. L'échantillon élargi, qui comporte 16 des 48 pays d'Afrique subsaharienne et trois des six pays d'Afrique du Nord, est, de manière générale, représentatif. Le tableau 6.1 en présente les résultats. À quelques exceptions près, l'utilisation d'un plus vaste échantillon de pays confirme le revirement constaté. Dans ces 19 pays, la productivité du travail a progressé de 2.18 % après 2000 et la contribution du changement structurel, tous secteurs confondus, a représenté 0.87 point de pourcentage, soit approximativement 40 % du total. Par contraste avec la période précédente (1990/99), le changement structurel explique près de la moitié des gains globaux de productivité en Afrique sur la seconde période considérée.

Tableau 6.1. Décomposition de la croissance de la productivité en Afrique (2000/05)

	Productivité du travail		Dont : structurelle – mouvement intersectoriel de la main-d'œuvre %
	Croissance %	Intrasectorielle %	
Afrique du Sud	2.47	2.10	0.38
Algérie	0.62	0.43	0.19
Angola	5.68	5.29	0.39
Cameroun	-2.61	-3.08	0.46
Égypte	1.73	3.20	-1.47
Éthiopie	2.09	2.06	0.03
Ghana	3.63	3.66	-0.03
Kenya	0.57	0.29	0.27
Malawi	-1.73	-1.80	0.08
Mali	2.81	2.29	0.52
Maurice	2.29	1.82	0.46
Maroc	4.18	3.16	1.02
Mozambique	4.91	3.98	0.94
Nigeria	3.77	0.96	2.81
Ouganda	1.78	-0.88	2.65
Rwanda	3.96	-0.16	4.12
Sénégal	0.79	-0.37	1.16
Tanzanie	3.17	0.76	2.41
Zambie	1.30	1.23	0.57
Afrique, moyenne non pondérée	2.18	1.31	0.87
Afrique, moyenne pondérée	2.87	2.07	0.80

Source : Calculs des auteurs après élargissement de l'ensemble de données utilisé dans McMillan, M.S. et D. Rodrik (2011), « Globalization, structural change and productivity growth », document de travail n° 17143 du NBER, <http://www.nber.org/papers/w17143>

Les données recueillies au niveau des ménages révèlent un déplacement général de l'emploi de l'agriculture vers les services et les industries manufacturières. La robustesse des estimations des parts de l'emploi (et les variations de ces parts) a été vérifiée sur la base des données des enquêtes démographiques et de santé (*Demographic and Health Surveys* – DHS). Les DHS sont des enquêtes représentatives à l'échelle nationale, destinées à collecter des informations détaillées sur la mortalité des enfants, la santé et la fécondité, ainsi que sur les biens de consommation durables et la qualité du logement des ménages. Les DHS recueillent aussi des informations sur l'éducation, la situation vis-à-vis de l'emploi et la profession des femmes et de leurs conjoints, dans la classe d'âge des 15-49 ans. Il importe de noter que la composition et le codage des variables (surtout en ce qui concerne le type de profession, le niveau d'études, les biens des ménages et les caractéristiques du logement) sont généralement comparables d'un pays et d'une période à l'autre. Enfin, l'échantillon inclut des différences régionales considérables. Au total, 90 enquêtes sont disponibles pour 31 pays d'Afrique et



92 enquêtes pour 37 pays non africains, et, le plus souvent, des enquêtes multiples (jusqu'à six) ont été menées entre 1995 et 2011. L'utilisation des données des DHS fait apparaître que, pour les pays d'Afrique de l'échantillon, sur la période 2001/07, i) le taux d'activité des hommes comme celui des femmes a augmenté par rapport à la période précédente ; ii) le travail des hommes s'est réorienté de l'agriculture et des services vers les industries manufacturières ; et iii) le travail des femmes s'est orienté des services vers l'agriculture et les industries manufacturières. En revanche, on constate que, sur la période précédente (1990/99) i) le taux d'activité des hommes comme des femmes avait baissé ; et ii) le travail des hommes s'était réorienté vers les services et agriculture. Comme beaucoup moins de femmes disent travailler, ces tendances correspondent, dans l'ensemble, aux constats antérieurs : la plupart des travailleurs dans les pays africains pour lesquels on dispose de données affirment tirer une plus grande partie de leur revenu des industries manufacturières ou des services, et moins de l'agriculture. On constate aussi que les hommes sont bien plus nombreux à déclarer travailler dans la branche manufacturière que ne le montrent actuellement les statistiques nationales.

Les déterminants de ce changement structurel positif sont la qualité de la gouvernance, l'accumulation de capital humain, des taux de change compétitifs et la part de la population active travaillant dans l'agriculture. L'analyse multivariée des déterminants du changement structurel positif récemment observé en Afrique aboutit à plusieurs conclusions. Premièrement, plus la qualité de la gouvernance, telle que mesurée par la fondation Mo Ibrahim (2012), est élevée, plus la transformation structurelle est positive. Deuxièmement, l'accumulation de capital humain, telle que mesurée par l'évolution du taux d'achèvement de l'école primaire, est corrélée positivement à la transformation structurelle. De fait, les compétences constituent une importante condition préalable, y compris pour les emplois les plus simples dans les pans modernes de l'économie, et il faut les renforcer pour accélérer le changement structurel. Selon les enquêtes sur les entreprises réalisées par la Banque mondiale (2013a), un travailleur occupant un emploi formel dans le secteur manufacturier a été scolarisé, en moyenne, pendant 6.5 ans. Troisièmement, les données DHS recueillies au niveau des ménages montrent que, plus le taux de change (mesuré par une comparaison des niveaux des prix entre pays⁶) est compétitif, plus le recul de la part de l'agriculture dans l'emploi est rapide. Dans le même temps, des taux de change plus compétitifs sont corrélés positivement à la part des industries manufacturières dans l'emploi. Enfin, quatrièmement, les pays où la part de la population active est plus élevée dans l'agriculture connaissent un changement structurel plus marqué qui stimule la croissance. Cette observation cadre avec un large écart de productivité initial, et avec la croissance de la productivité agricole, qui permet de financer l'investissement des ménages à la fois dans le travail rural non agricole et le passage à un emploi urbain, ainsi qu'avec l'élargissement des opportunités d'emploi dans le secteur de destination. On trouvera dans l'encadré 6.1 une description des schémas du changement structurel par catégorie de pays.

Encadré 6.1. La transformation structurelle dans quatre groupes de pays distincts

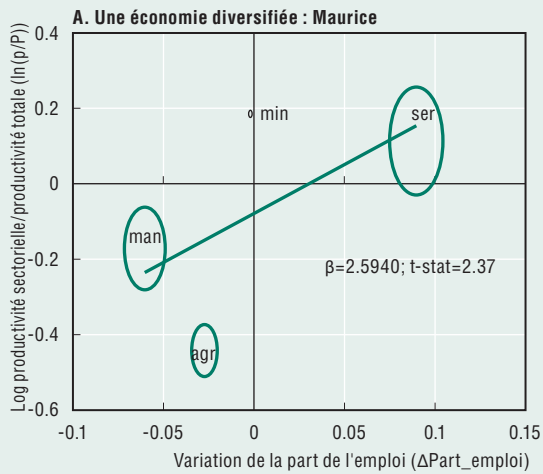
La classification des 54 pays d'Afrique en quatre groupes caractéristiques permet d'illustrer l'hétérogénéité des processus de transformation structurelle sur ce continent.

- Les économies tributaires des ressources naturelles concernent les pays où les ressources extractives, telles que le pétrole et les produits minéraux, contribuent à au moins 30 % du produit intérieur brut (PIB).
- Les économies diversifiées établies ont un revenu par habitant relativement élevé et sont peu exposées aux ressources extractives et à l'agriculture en proportion du PIB.
- Les économies émergentes affichent un PIB par habitant relativement faible, un taux de croissance rapide et une importante contribution de l'agriculture au PIB.
- Les pays en pré-transition enregistrent le PIB par habitant le plus bas et leur croissance reste faible.

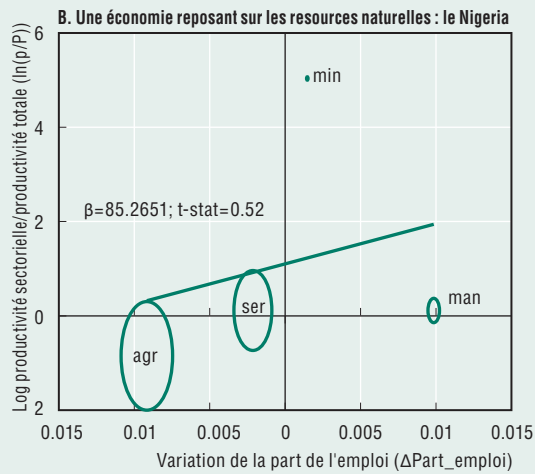


La transformation structurelle en Afrique : un exemple de cas pour chaque groupe de pays

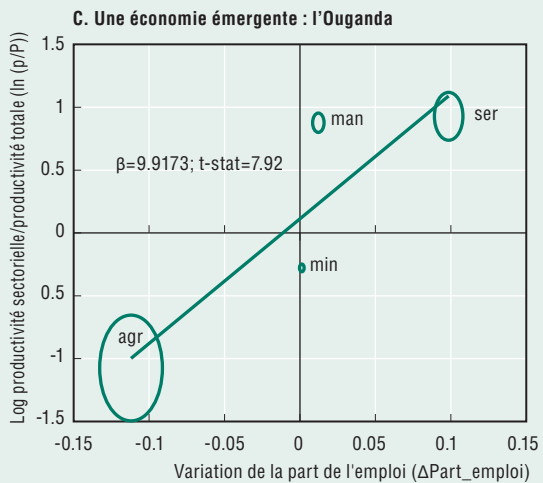
— Linéaire (valeurs ajustées)



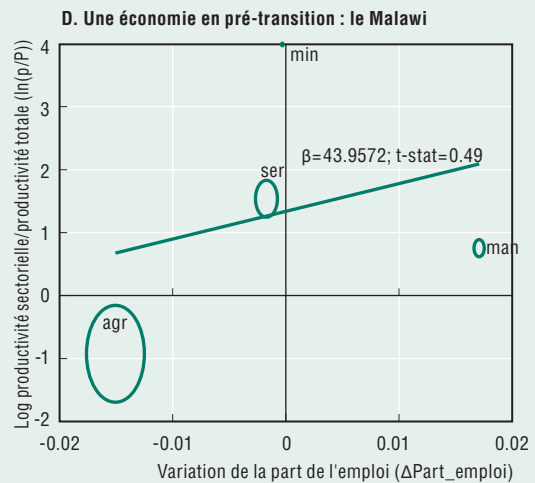
Source : Calculs des auteurs sur la base des données provenant de la République de Maurice (2012), du bureau de statistique de Maurice (base de données), <http://www.gov.mu/portal/site/cso>, et de Nations Unies (2012), principale base de données agrégées sur les comptes nationaux, <http://unstats.un.org/unsd/snaama/Introduction.asp>.



Source : Calculs des auteurs sur la base des données provenant de Adeyinka, A., S. Salau et D. Vollrath (2012), Structural change in Nigeria, document interne.



Source : Calculs des auteurs sur la base des données provenant du bureau de statistique de l'Ouganda (2012), de CountryStat Uganda, (base de données), <http://countrystat.org/home.aspx?c=UGA>, et de Nations Unies (2012), principale base de données agrégées sur les comptes nationaux, <http://unstats.un.org/unsd/snaama/Introduction.asp>.



Source : Calculs des auteurs sur la base des données provenant du bureau statistique national du Malawi (2012), <http://www.nsomalawi.mw/>, de la Banque mondiale (2010), Indicateurs du développement dans le monde (World Development Indicators), <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators> et du BIT (2013), LABORSTA, (base de données), <http://laborsta.ilo.org/>.

Note : La taille des cercles correspond à la part de l'emploi en 2000 (Maurice), en 1999 (Nigeria et Ouganda) et en 1998 (Malawi). Les différences dans les périodes couvertes sont imputables à des différences dans les données disponibles. β désigne le coefficient de la variable indépendante dans l'équation de régression : $\ln(p/P) = \alpha + \beta \Delta \text{Part_emploi}$.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815720>



À Maurice, dont l'économie est diversifiée, le changement structurel a reposé sur les services et a permis d'étoffer la croissance. Il est néanmoins quelque peu atypique (figure 6.2a). Dans ce pays, le changement structurel dynamise depuis peu la croissance et il est tiré par le secteur des services, à forte productivité. En Afrique, Maurice est un cas de réussite emblématique, et son économie est très diversifiée. Dans la figure ci-dessus, la taille des cercles indique que l'agriculture et le secteur minier y sont relativement peu importants par rapport aux industries manufacturières et aux services. Comme dans nombre des pays développés de l'échantillon, la branche manufacturière s'est contractée à Maurice. En revanche, contrairement à certaines des autres économies plus avancées, en Afrique et ailleurs, Maurice a su développer son secteur tertiaire en misant sur des activités très productives, qui absorbent un volume de main-d'œuvre significatif.

Au Nigeria, pays tributaires des ressources naturelles, les variations des parts dans l'emploi sont infimes par comparaison à celles observées à Maurice (figure 6.2b). Le changement structurel observé joue un rôle positif, mais nettement plus faible, dans les gains de productivité globaux. Son principal déterminant est le mouvement de la population active, laquelle a quitté l'agriculture et les services au profit des industries manufacturières. Il faut toutefois noter que les différentiels de productivité entre ces trois secteurs ne sont pas considérables, probablement en raison du grand poids des activités informelles dans tous les secteurs.

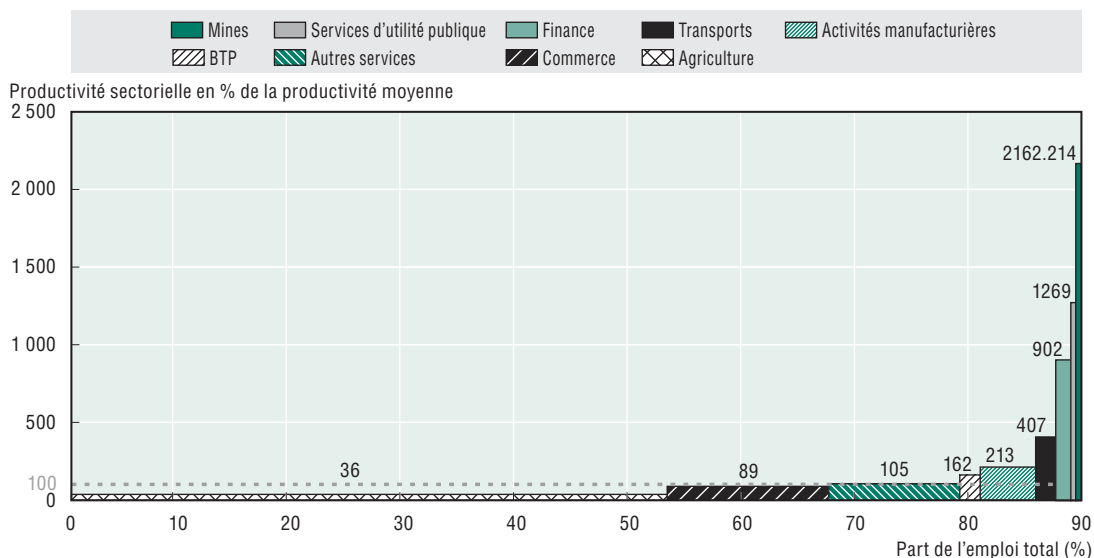
En Ouganda, un pays à l'économie émergente, le changement structurel a contribué sensiblement à la croissance générale de la production par travailleur (figure 6.2c). On constate des évolutions remarquables dans l'économie de ce pays. La part de la population active a récemment diminué de plus de 10 % dans l'agriculture, tandis qu'elle a augmenté, dans une proportion comparable, dans les industries manufacturières et les services. Contrairement à ce qui se passe au Nigeria, la productivité est nettement plus élevée dans ces deux secteurs que dans l'agriculture.

Au Malawi, considéré comme une économie en pré-transition, la transformation structurelle est peu marquée mais positive (figure 6.2d). À maints égards, la structure de l'économie est analogue à celle de l'Ouganda : on trouve la majorité des travailleurs dans l'agriculture ; viennent ensuite, par ordre décroissant, les services, les industries manufacturières et le secteur minier. La principale différence tient à l'ampleur significative du changement structurel en Ouganda, alors qu'il y a eu très peu de mouvement au Malawi. La part de la population active a reculé d'environ 1.5 % dans l'agriculture et de 0.002 % dans les services. Parallèlement, la part de la population active a progressé dans les industries manufacturières.

Cependant, malgré les récentes avancées de la transformation structurelle, les écarts de productivité intersectoriels restent immenses en Afrique. Le potentiel demeure largement inexploité. La figure 6.2 compare la productivité dans neuf secteurs par rapport à la proportion de la population active qu'ils emploient. Avec une productivité moyenne de 36 %, l'agriculture est, de loin, le secteur le moins productif ; la productivité des industries manufacturières est six fois plus élevée et celle du secteur minier près de 60 fois supérieure⁷. Dans cet échantillon de pays d'Afrique, la plupart des emplois se trouvent dans les secteurs les plus improductifs, environ les trois quarts de la population travaillant dans les deux secteurs qui affichent une productivité inférieure à la moyenne : l'agriculture et le commerce (gros et détail). Si ces constats semblent indiquer une mauvaise répartition de la main-d'œuvre, ils mettent aussi en évidence un potentiel énorme pour une transformation structurelle renforçant la croissance.



Figure 6.2. Écarts de productivité du travail en Afrique, 2005



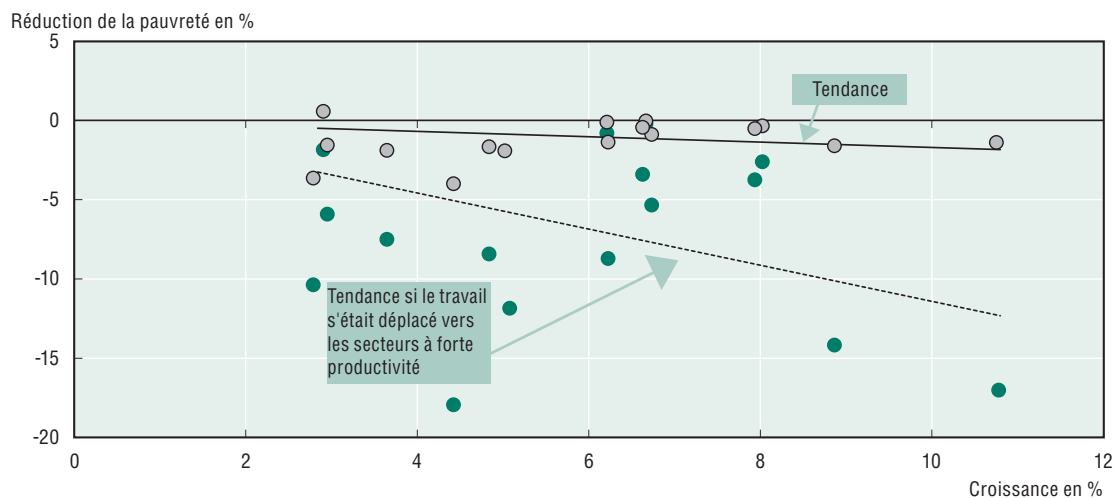
Note : Chaque colonne correspond à l'un des neuf secteurs dans l'ensemble de données de McMillan et Rodrik (2011). La largeur de la colonne correspond à la part du secteur dans le total de l'emploi, et sa hauteur au niveau de productivité du travail dans le secteur en pourcentage de la productivité moyenne du travail.

Source : Calculs des auteurs sur la base des données provenant de McMillan, M.S. et D. Rodrik (2011), « Globalization, structural change and productivity growth », NBER Working Paper 17143, <http://www.nber.org/papers/w17143>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815359>

De fait, si le changement structurel avait été plus rapide, la pauvreté aurait pu diminuer davantage en Afrique. En se fondant sur la relation, observée dans les enquêtes auprès des ménages, entre la baisse de la pauvreté et le passage de la main-d'œuvre de secteurs peu productifs à des secteurs très productifs, on peut simuler la relation entre recul de la pauvreté et transformation structurelle. La figure 6.3 illustre ce qu'aurait été le recul de la pauvreté si la main-d'œuvre avait quitté les secteurs faiblement productifs pour rejoindre les secteurs les plus productifs à un rythme plus rapide que celui effectivement constaté. En Afrique, la lenteur du changement structurel est donc à l'origine d'une opportunité perdue.

Figure 6.3. Recul de la pauvreté en Afrique si la main-d'œuvre avait rejoint des secteurs très productifs : une opportunité perdue, mais aussi un potentiel pour l'avenir



Note : Ce graphique compare la réduction effective de la pauvreté aux résultats d'une simulation reposant sur l'hypothèse selon laquelle la main-d'œuvre s'est réorientée vers les secteurs à forte productivité.

Source : Calculs des auteurs sur la base des enquêtes réalisées auprès des ménages dans 16 pays.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815378>



Néanmoins, compte tenu du stade de développement de ce continent, les évolutions observées en Afrique correspondent à ceux d'autres régions. Il n'y a pas de malédiction africaine. Ce qu'il faut, c'est une accélération de la tendance. L'analyse qui précède met en évidence deux constats apparemment contradictoires. Alors que les écarts de niveaux de productivité intersectoriels sont significatifs, la croissance de l'emploi reste faible dans les secteurs les plus productifs de la plupart des pays et la majeure partie de la population active

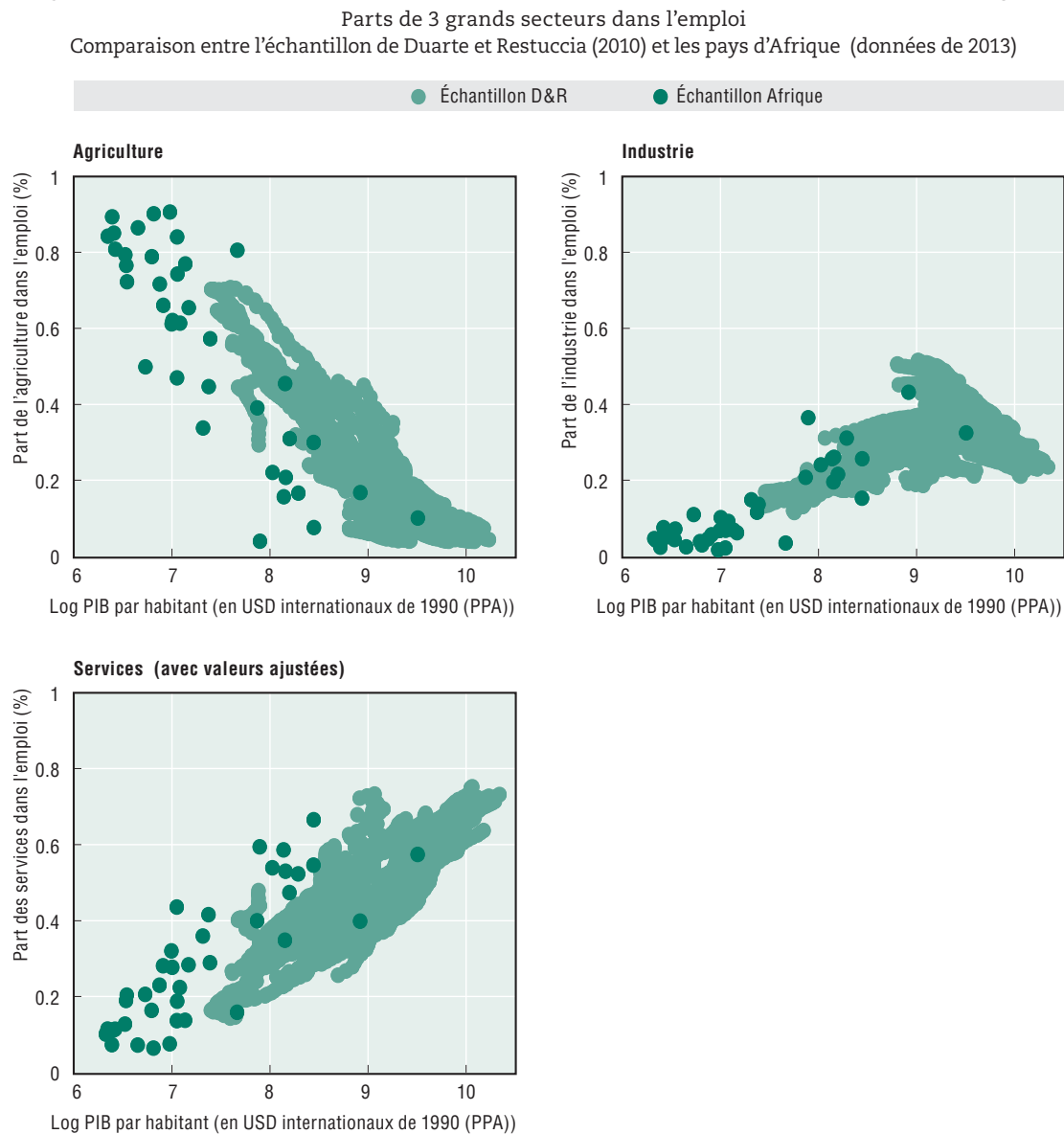
Cependant, malgré les récentes avancées de la transformation structurelle, les écarts de productivité intersectoriels restent immenses en Afrique. Le potentiel demeure largement inexploité. La figure 6.2 compare la productivité dans neuf secteurs par rapport à la proportion de la population active qu'ils emploient. Avec une productivité moyenne de 36 %, l'agriculture est, de loin, le secteur le moins productif ; la productivité des industries manufacturières est six fois plus élevée et celle du secteur minier près de 60 fois supérieure⁷. Dans cet échantillon de pays d'Afrique, la plupart des emplois se trouvent dans les secteurs les plus improductifs, environ les trois quarts de la population travaillant dans les deux secteurs qui affichent une productivité inférieure à la moyenne : l'agriculture et le commerce (gros et détail). Si ces constats semblent indiquer une mauvaise répartition de la main-d'œuvre, ils mettent aussi en évidence un potentiel énorme pour une transformation structurelle renforçant la croissance.

Il ressort également de la comparaison entre l'Afrique et d'autres régions que le potentiel de transformation structurelle dépend du niveau de développement du pays. C'est dans les pays les plus pauvres que les différentiels de productivité intersectoriels sont les plus grands. À mesure que les pays se développent, les gains de productivité intrasectoriels importent davantage. Plus un pays est pauvre, plus l'écart entre ses secteurs les plus productifs et les moins productifs se creuse. À mesure que le pays s'enrichit, cet écart et les différentiels de productivité intersectoriels tendent à se résorber, tandis que les différentiels de productivité intrasectoriels s'accroissent. L'analyse multivariée des déterminants des mouvements de la main-d'œuvre entre les secteurs montre que la part de l'emploi dans l'agriculture constitue un important déterminant. Plus la population d'un pays est nombreuse à travailler dans l'agriculture, plus le changement structurel est de grande ampleur. En revanche, dans les pays à revenu élevé, le changement structurel apporte une contribution très faible (positive ou négative) à la croissance globale de la productivité du travail, depuis les années 90. Ce qui détermine les performances économiques dans ces pays, c'est, pour l'essentiel, la manière dont la productivité évolue dans chacun des secteurs (M&R, 2011).

Les parts des différents secteurs dans le PIB et dans les exportations reflètent une même tendance. Aux stades initiaux du développement, la croissance est corrélée à la diversification des secteurs et des produits d'exportation. À des niveaux plus élevés de revenu, on assiste à une concentration des secteurs et des produits. En s'appuyant sur un large échantillon de pays, pour les années 80 et 90, Imbs et Wacziarg (2003) ont défini le point de retournement moyen entre l'égalisation des parts des secteurs dans l'économie (diversification) et la concentration de ces parts (spécialisation) : ce point se situe autour de 10 000 dollars (USD) aux prix de 1985. Les schémas d'exportation suivent une évolution analogue. Le panier de produits d'exportation d'un pays tend à s'accroître jusqu'à un point d'inflexion de 25 000 dollars en parité de pouvoir d'achat (PPA), puis la spécialisation entre en jeu et l'économie commence à se spécialiser dans un panier plus réduit de produits d'exportation. Au début du processus de développement, la diversification s'opère généralement à la marge extensive, à mesure que les nouveaux produits d'exportation se multiplient et sont commercialisés à une échelle initiale de plus en plus étendue (Cadot, Carrère et Strauss-Kahn, 2011).



Figure 6.4. Comparaison des schémas en Afrique à ceux observés dans d'autres régions



Note : Les données pour un panel de 29 pays (aucun pays d'Afrique) couvrant la période 1950-2006 proviennent de Duarte et Restuccia (2010). Elles ont été complétées avec des données relatives au PIB par habitant pour ces pays, extraites de Maddison (2010). Il faut noter que les données relatives à l'Afrique mesurent la part de chaque secteur dans l'emploi total, tandis que les données de D&R mesurent la part dans le total des heures.

Source : Calculs des auteurs sur la base des données provenant de Duarte, M. et D. Restuccia (2010), « The role of structural transformation in aggregate productivity », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 125/1, MIT Press, Cambridge, Massachusetts et Londres, pp. 129-173, et de Maddison, A. (2010), *Statistics on World Population, GDP and per capita GDP, 1-2008 AD*, Université de Groningue, Groningue.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815397>

En Afrique, l'accélération du changement structurel vers des structures économiques à même de procurer de bons emplois et un revenu à toute la population nécessite une diversification dans de nouvelles activités plus productives. La plupart des pays d'Afrique affichent des niveaux de revenu par habitant comparativement bas et une forte proportion de leur population active reste employée dans des activités comparativement peu productives.



La trajectoire historique des pays qui sont passés d'un revenu faible à un revenu élevé permet de penser qu'au niveau de développement actuel de la majeure partie des pays de la région, l'accroissement de la productivité viendra principalement d'une expansion de l'éventail des activités économiques. En d'autres termes, le changement structurel impose la montée en puissance de nouvelles activités plus productives et la réorientation des ressources des activités traditionnelles vers ces nouvelles activités, faisant augmenter la productivité globale. En l'absence du premier élément, il n'y a guère de moyens de propulsion de l'économie. En l'absence du second élément, les gains de productivité ne se diffusent pas au reste de l'économie (M&R, 2011).

2. S'appuyer sur un secteur primaire solide pour permettre la transformation structurelle

En bref... Bien que prometteurs à long terme, et constituant des options stratégiques viables pour certains pays africains à revenu intermédiaire, les services très qualifiés et la fabrication de pointe offrent peu de possibilités d'accélérer la transformation structurelle à court terme pour la plupart des pays africains à faible revenu. Étant donné l'importance du processus d'apprentissage, des capacités et des dotations factorielles, il semble que la mise en place d'un secteur primaire solide constitue la voie la plus rapide vers la transformation structurelle. Le secteur primaire peut promouvoir cette mutation structurelle de quatre façons : i) par l'établissement de liens économiques et la diversification dans des activités adjacentes ; ii) comme source d'emplois pour de nombreux travailleurs peu qualifiés, ce qui génèrera une demande de nouveaux produits émanant d'activités nouvelles ; iii) comme source de recettes publiques, provenant principalement des industries extractives mais aussi de l'agriculture industrielle, qui peuvent être investies pour favoriser la transformation structurelle ; et iv) en attirant l'investissement privé qui apporte capitaux et savoir-faire. L'investissement étranger sert également d'indicateur pour identifier les activités et secteurs porteurs. Les chiffres relatifs aux échanges commerciaux montrent qu'un secteur primaire diversifié est étroitement lié à un secteur manufacturier diversifié. Des capacités communes et de bonnes conditions générales font le lien. Le secteur primaire doit pouvoir s'appuyer sur un environnement adapté ; la plupart de ses besoins sont semblables à ceux de l'industrie manufacturière. De plus, les activités qui s'appuient sur les ressources naturelles doivent répondre à des impératifs particuliers, dont les gouvernements doivent tenir compte, tels que la desserte des zones rurales, la fourniture d'énergie pour l'extraction minière, une réglementation incitative et un bon système de gestion des terres. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, seules les ressources générant des rentes très élevées peuvent être exploitées de façon rentable. Elles offrent tout de même moins de possibilités de transformation structurelle.

Pour accélérer le changement structurel, les nouvelles activités doivent remplir quatre critères : procurer des emplois à grande échelle aux travailleurs peu qualifiés, être plus productives que les activités existantes, être soumises à certaines exigences de performances et correspondre suffisamment à l'avantage comparatif et aux capacités du pays. Premièrement, ces activités doivent offrir des emplois au grand nombre de personnes peu ou pas qualifiées qui sont actuellement employées dans des activités à faible productivité. Des efforts importants ont été déployés et le niveau d'études en Afrique tend à s'améliorer, mais il reste faible comparé à d'autres régions. Deuxièmement, les nouvelles activités doivent afficher ou au moins être susceptibles de dégager une productivité supérieure à celle des activités existantes. En effet, pour accélérer la transformation structurelle, il ne suffit pas de développer les activités existantes à faible productivité. Troisièmement, les nouvelles activités doivent être soumises à des exigences de performances sous la pression de la concurrence. Quelques gouvernements compétents ont instauré de telles exigences dans un contexte non concurrentiel, mais beaucoup ont échoué. Or, faute de telles exigences, les nouvelles activités peuvent perdre de leur efficacité, voire provoquer un changement structurel négatif. Enfin,



les nouvelles activités doivent être, sinon en phase avec l'avantage comparatif existant, du moins ne pas en être trop éloignées. L'avantage comparatif d'un pays, qui, ici, désigne simplement ce que celui-ci produit le plus en termes relatifs, reflète sa dotation factorielle (terres, main-d'œuvre, capital, ressources naturelles) et ses capacités (capital humain, technologie, institutions et réglementation, infrastructure, moyens et services publics). Les effets d'entraînement et les possibilités d'apprentissage qu'offrent de nouvelles activités sont positivement corrélés à leur proximité avec les activités existantes, mesurée en intensités factorielles et en capacités (Haussmann *et al.*, 2011). Lorsque des activités nécessitent un ensemble de facteurs et de capacités très différent de celui dont le pays dispose⁸, il est peu probable qu'elles génèrent un apprentissage et des effets d'entraînement. Il est également peu probable qu'elles durent. Au mieux, ces activités resteront des îlots ou des enclaves offrant très peu de perspectives de transformation structurelle. Au pire, elles gaspilleront de grandes quantités de ressources avant de disparaître complètement (voir aussi Lin, 2012). Ces quatre critères mettent en évidence les opportunités et les problèmes liés à la transformation structurelle en Afrique.

Compte tenu du grand nombre de travailleurs peu qualifiés en Afrique, il n'est guère probable qu'une stratégie fondant trop tôt la transformation structurelle sur des services très qualifiés fonctionne. D'aucuns soutiennent que l'Afrique pourrait simplement suivre le modèle « indien » et orienter ses forces vers le secteur des services⁹. Cette assertion est trompeuse, pour plusieurs raisons. Avant tout, ce secteur, généralement évoqué à propos de la réussite de l'Inde, est le secteur des services aux entreprises. Or, les tâches y requièrent souvent des niveaux de formation élevés, qui ne correspondent pas au profil du capital humain de la plupart des pays africains. De plus, en Inde, ce secteur n'emploie directement qu'une fraction infime (autour de 2 %) de la main-d'œuvre. Par conséquent, même en Inde, il n'a pas soutenu une croissance de l'emploi permettant à un grand nombre de personnes de passer de l'agriculture (et de sortir de la pauvreté) à des secteurs plus productifs et à des emplois mieux rémunérés. Il semble donc irréaliste d'escompter une croissance à grande échelle axée sur le secteur des services aux entreprises en Afrique, sauf, peut-être, dans les petits pays dotés d'une main-d'œuvre qualifiée, comme Maurice ou le Botswana.

Les services peu qualifiés offrent des perspectives plus prometteuses, mais beaucoup d'activités sont peu productives. En Afrique, le secteur des services peu qualifiés se compose majoritairement d'activités informelles, dans les services à la personne et le commerce notamment. Même si ces activités contribuent largement à la création d'emplois, il ne faut guère en attendre des gains de productivité, à quelques exceptions près, par exemple dans la grande distribution (supermarchés) et le tourisme. Bien que ces deux secteurs aient enregistré des taux de croissance élevés ces dernières années et que cette tendance se poursuit, leur potentiel en termes d'emplois reste limité dans la plupart des pays.

Les industries manufacturières devraient permettre de créer de nombreux emplois peu qualifiés et de nouvelles capacités. Néanmoins, par le passé, les gains de productivité n'ont pas été suivis d'une expansion équivalente de l'emploi. Rodrik (2011a) montre que les industries manufacturières peuvent servir de levier, car elles assurent une convergence non conditionnelle de la croissance de la productivité¹⁰. En d'autres termes, lorsqu'un pays s'engage avec succès dans un secteur d'activité, la productivité de celui-ci tend à se rapprocher de la frontière technologique mondiale, indépendamment du pays lui-même. Les industries manufacturières renferment également la promesse de « générer des millions d'emplois pour les travailleurs non qualifiés, souvent des femmes, qui travaillaient auparavant dans l'agriculture traditionnelle ou les petits services » (Rodrik, 2011b). En effet, « l'industrialisation a été le moteur de la croissance rapide dans l'Europe méridionale des années 50 et 60, et c'est le cas en Asie de l'Est et du Sud-Est depuis les années 60 » (*ibid.*). Toutefois, comme l'a montré l'analyse précédente de la transformation structurelle, les gains de productivité réalisés dans le secteur manufacturier en Afrique n'ont pas entraîné une expansion suffisante de l'emploi. Dans les années 90, la contribution globale de ce secteur à la transformation structurelle était même négative, avec la suppression de nombreux emplois. La situation s'est nettement améliorée durant les années 2000, mais le rythme d'expansion de l'emploi dans le secteur manufacturier reste trop lent.



Le passage direct à des industries manufacturières avancées a été semé d'embûches, car l'importance des capacités et des processus d'apprentissage en place avait été négligée. De nombreux pays africains se sont industrialisés rapidement entre les années 60 et 90. À première vue, ces stratégies semblaient s'appuyer sur les dotations factorielles existantes, ciblant souvent la transformation des ressources naturelles, mais elles relevaient d'une conception erronée des liens entre ressources naturelles et transformation structurelle, ainsi que de l'importance des capacités. Lors de ces tentatives d'industrialisation, les processus d'apprentissage, la complexité de la technologie et le poids de l'environnement économique et des intrants complémentaires¹¹ étaient sous-estimés, alors que le potentiel de valeur ajoutée était souvent surestimé¹². Il en a résulté une faible industrialisation par rapport aux efforts déployés¹³.

Ces problèmes ont été aggravés par l'absence d'exigences de performances, d'où la création de structures non viables qui ont ensuite nécessité des réformes douloureuses. Ce n'est qu'une fois ces réformes achevées que l'Afrique a pu, récemment, prendre un nouveau tournant dans sa transformation structurelle. L'industrialisation a échoué ; pire encore, les grands services publics et les niveaux élevés de protection de secteurs inefficients, créés au début de la phase d'industrialisation, se sont révélés économiquement et socialement non tenables. Il s'est ensuivi une décennie d'ajustement structurel, à partir du milieu des années 80. Cette période s'est caractérisée par une nette diminution de la part de la population active employée dans l'économie formelle, et par une réorientation de l'industrie vers l'agriculture. En d'autres termes, la correction des effets des tentatives d'industrialisation inadaptées a participé au changement structurel négatif observé en Afrique dans les années 90. Cette correction, en cours d'achèvement, a eu des coûts sociaux non négligeables, a permis un changement structurel positif.

Encadré 6.2. Réformes et transformation structurelles en Zambie et au Mozambique

En Zambie, les vainqueurs des premières élections libres, en 1991, avaient fondé leur campagne sur la promesse d'un ajustement structurel complet et d'une gouvernance plus transparente et responsable (Bratton et Liatto-Katundu, 1994 ; Thurlow et Wobst, 2004). Après deux décennies de politiques de nationalisation and substitution à l'importation, le nouveau gouvernement a hérité d'une économie précaire et déclinante, marquée par la pauvreté et les inégalités, l'effondrement des exportations dominées par le cuivre, et une dette extérieure considérable. Le quatrième programme d'ajustement structurel (PAS), qui a débuté dès la mise en place du nouveau gouvernement, prévoyait : i) la stabilisation macroéconomique ; ii) la réforme du secteur public ; iii) la libéralisation extérieure ; iv) la privatisation des actifs de l'État ; et v) des réformes agricoles. Ces réformes visaient à stimuler la croissance et à diversifier l'économie, mais la croissance du PIB a continué de stagner à 0.2 % tout au long des années 90.

Les spécialistes expliquent ensuite que cette période d'ajustement structurel s'est caractérisée par une nette diminution de la part de la population active dans le secteur formel et par une réorientation de l'industrie vers l'agriculture. Cette évolution serait due, dans une large mesure, à la privatisation d'entreprises d'État. Enfin, les auteurs montrent qu'entre 1999 et 2001, l'économie zambienne a opéré un changement de cap. Ils attribuent ce dernier à un environnement politique et macroéconomique plus stable, dans lequel les pouvoirs publics ont pu atténuer les effets des exportations de cuivre du pays sur le taux de change et les prix intérieurs.

Le Mozambique a suivi une trajectoire assez semblable. Après une longue période de guerre civile, le pays a lancé son premier PAS, avec la Banque mondiale, en 1987 (McMillan, Welch et Rodrik, 2003). La première phase de la réforme a duré jusqu'en 1990, suivie d'une seconde phase, plus offensive. Les entreprises publiques ont été l'une des victimes de cette réforme. Ainsi, vers la fin de 1994, toutes les usines d'État qui transformaient les noix de cajou avaient été privatisées, abandonnant à leur sort des milliers de travailleurs qui ont généralement rejoint le secteur agricole, faute d'autres débouchés. Ce n'est que depuis quelques années que le secteur de la transformation des noix de cajou recommence à embaucher. Néanmoins, il reste nettement plus petit qu'avant sa privatisation.



Pour que la transformation structurelle décolle, l'Afrique doit s'attacher en priorité à créer des capacités et les entrepreneurs ont besoin d'un environnement propice. En dépit des échecs passés, le constat de Rodrik d'une convergence non conditionnelle de la productivité dans les industries manufacturières met en avant le potentiel de ce secteur pour la transformation structurelle (Rodrik, 2011a). Afin d'associer gains de productivité et création d'emplois, les sociétés de ce secteur ont besoin d'un environnement qui leur permette d'accroître leurs activités et qui incite d'autres entrepreneurs à rejoindre ce secteur en y apportant des innovations. Si une économie veut produire de façon compétitive et diversifier ses exportations, elle doit disposer des capacités nécessaires. Il s'agit des capacités combinant un savoir-faire et des compétences technologiques spécifiques à des facteurs environnementaux tels que la qualité des services publics (infrastructure, éducation, santé, etc.) et des services financiers, les institutions et la réglementation, ainsi que le niveau général des moyens publics et du capital humain (Hausmann et al., 2011). En outre, la taille des marchés accessibles et la stabilité politique et macroéconomique sont des facteurs décisifs.

Actuellement, les entreprises africaines sont bridées par leur environnement. La petite taille des marchés, les carences des services publics, les difficultés d'accès au financement et le rôle joué par l'État constituent les principaux freins, qui se traduisent par des coûts externes plus élevés. De nombreuses analyses décrivent les effets négatifs des institutions et de l'environnement économique sur la croissance et sur les performances des entreprises dans le secteur manufacturier en Afrique¹⁴. Si l'on ne tient pas compte de cet environnement, on observe que les entreprises africaines affichent une productivité et une croissance de leur chiffre d'affaires supérieures à celles d'entreprises basées dans des pays comparables d'autres régions. Cependant, étant donné l'environnement existant, les entreprises africaines restent à la traîne. Le principal frein à leur croissance est la géographie, et particulièrement la petite taille des marchés. Pour le PIB des entreprises africaines, il en résulte une baisse de près de 100 % comparé à celui des entreprises non africaines. Les désavantages de l'Afrique s'expliquent aussi en grande partie par l'incapacité des dirigeants à soutenir les marchés via la protection des droits de la propriété, les infrastructures et l'accès au financement. Il semble que le système du parti unique contribue pour 81 % au désavantage des entreprises africaines, en termes de productivité totale des facteurs (PTF) par rapport aux entreprises non africaines (Harrison, Lin et Xu, 2013)¹⁵. Gelb, Ramachandran et Turner (2007) montrent que « les coûts externes (électricité, transport, communications, sécurité, loyers, services aux entreprises, et pots-de-vin) constituent une proportion des coûts pour les entreprises plus importante en Afrique qu'ailleurs ». Au Kenya, par exemple, la PTF brute moyenne (au niveau des entreprises) avoisine 70 % de celle de la Chine. En revanche, la PTF nette (sur le marché international) du Kenya ne représente que 40 % environ de celle de la Chine (Eifert, Gelb et Ramachandran, 2005 ; voir aussi BAfD, OCDE, PNUD et CEA, 2012).

De plus, dans les pays africains à faible revenu, les coûts de main-d'œuvre sont plus élevés qu'ailleurs, ce qui indique que les bas salaires ne constituent pas, en fait, un avantage concurrentiel pour l'Afrique. Pour les entreprises de ce continent, le surcoût de la main-d'œuvre est, en moyenne, supérieur de 80 % à celui des entreprises d'autres régions qui affichent le même niveau de PIB. Les entreprises africaines sont plus productives, mais doivent aussi faire face à une courbe des coûts de main-d'œuvre à forte pente ; à mesure qu'elles se développent et deviennent plus productives, ces coûts augmentent davantage en Afrique qu'ailleurs (Gelb, Mayer et Ramachandran, à paraître). Ils sont particulièrement élevés dans les entreprises africaines productives et à forte intensité de main-d'œuvre. C'est exactement le type d'entreprise le plus souhaitable pour la transformation structurelle. Cette situation pourrait être imputable à divers facteurs. Le niveau élevé des prix est probablement un facteur important. Si l'on décompose les taux de change réels en parité de pouvoir d'achat (PPA), il apparaît que les pays d'Afrique à faible revenu enregistrent, en moyenne, un niveau



de prix PPA supérieur d'environ 20 % à la moyenne des quatre pays comparables les plus pauvres. En d'autres termes, pour le même salaire en dollars, un travailleur dans un pays asiatique pauvre a un pouvoir d'achat plus grand qu'un travailleur dans un pays d'Afrique à faible revenu.

En Afrique, l'abondance des terres freine l'amélioration des infrastructures. Par rapport aux autres régions, l'Afrique regorge de terres et elle est très faiblement peuplée. Avec 36 habitants au kilomètre carré, sa densité de population est nettement inférieure à celle de l'Europe (120 dans l'Union européenne [UE]), de l'Asie de l'Est (120 également) et de l'Asie du Sud (342), et plus proche de celle des Amériques : l'Amérique latine compte 29 personnes par kilomètre carré et les États-Unis 33 (Banque mondiale, 2013b). Il en résulte des coûts beaucoup plus élevés pour certains des services publics indispensables à la mutation structurelle. Wood (2002) estime que l'Afrique devra investir au moins deux fois plus de son PIB dans l'infrastructure que les pays asiatiques à faible revenu, et supportera de plus lourdes charges d'exploitation et de maintenance récurrentes.

Les dotations factorielles de l'Afrique permettent de penser que le secteur primaire continuera de jouer un rôle plus important et l'industrie manufacturière un rôle moins important dans cette région qu'en Asie ou en Europe. Nous avons vu que l'Afrique était riche en terres et pauvre en compétences par rapport aux autres régions. Elle affiche ainsi un ratio terres/compétences élevé. En comparant les régions au cours du temps, Wood et Mayer (2001) montrent que les pays présentant des ratios terres/compétences élevés tendent à exporter principalement des produits primaires. À mesure que le ratio diminue, les exportations se réorientent vers des produits manufacturés simples, puis plus complexes. Étant donné le substantiel écart de densité de population, l'Afrique n'atteindra probablement jamais le ratio terres/compétences de l'Asie ou de l'Europe. Sa structure sectorielle et spatiale se rapprochera de celle des Amériques, qui se sont toujours davantage appuyées sur le secteur primaire (agriculture et industries extractives) que sur l'industrie manufacturière, en raison de l'abondance de leurs terres, plutôt que de celle de l'Asie et de l'Europe, qui ne sont pas aussi riches en terres et où l'industrie manufacturière joue un rôle plus important (Wood, 2002).

Ce constat n'est pas nécessairement négatif. Le secteur primaire dispose d'un potentiel pour créer de nouvelles activités propices à la transformation structurelle, en s'appuyant sur les dotations factorielles et les capacités existantes. Ensemble, les produits agricoles de base, le bois d'œuvre, les métaux, minéraux et hydrocarbures, les matières premières et les produits semi-transformés qui sont dérivés des ressources naturelles constituent 80 % des exportations africaines¹⁶ (voir encadré 6.3 pour la classification des ressources naturelles). La production des produits de base représente également 50 à 60 % des emplois en moyenne, voire 80 % dans certains pays ; elle concerne en majeure partie l'agriculture, comme nous l'avons vu dans la section précédente, mais le secteur extractif concentre également une proportion importante des emplois à forte productivité. Même si l'Afrique dispose d'un large éventail de capacités émergentes dans d'autres secteurs, en particulier dans les services, la plupart des capacités relatives au commerce et à l'emploi se situent dans le secteur primaire ou y sont étroitement associées¹⁷. Le secteur primaire offre quatre possibilités de promouvoir la transformation structurelle :

Premièrement, de nouvelles activités et capacités peuvent être développées par des effets de diffusion et par la diversification dans d'autres activités liées aux ressources naturelles. Pour mettre en place de nouvelles capacités pouvant appuyer de nouvelles activités, la voie la plus simple consiste à partir des capacités existantes (Hausmann et al., 2011 ; Hidalgo, 2011 ; Nèfle, Henning et Boschman, 2009 ; Lin, 2012). Par conséquent, la diversification dans de nouvelles activités susceptibles d'influer assez rapidement sur la transformation structurelle



devra mettre à profit les capacités existantes du secteur primaire. Deux mécanismes peuvent être employés : i) l'établissement de liens économiques avec le secteur des ressources naturelles, pour le déploiement d'activités adjacentes. Par exemple, la fourniture de produits ou de services pour les secteurs agricole et extractif ou la transformation de produits alimentaires locaux en produits à plus forte valeur ajoutée ; et ii) la diversification dans des activités adjacentes liées aux ressources naturelles, mettent à profit les capacités existantes et les conditions géographiques.

Encadré 6.3. L'éventail des ressources naturelles en Afrique : définitions

Pour couvrir tout l'éventail des richesses de l'Afrique, ce chapitre définit les ressources naturelles comme incluant tous les produits de base d'origine agricole et minérale, et les hydrocarbures. Avec cette définition large, le « secteur primaire » regroupe ainsi l'agriculture et les industries extractives.

Les produits de base agricoles englobent les denrées alimentaires et la pêche, ainsi que les produits agricoles non alimentaires et les cultures industrielles. Les produits agricoles alimentaires incluent les fruits et légumes, les céréales telles que le blé et le riz, et les cultures destinées à la fabrication de boissons (thé, café et cacao, par exemple). Les produits de l'élevage (bovin, ovin ou caprin) et tous les produits de la pêche entrent aussi dans cette catégorie. Les produits non alimentaires se composent des cultures industrielles comme le bois d'œuvre et le coton, ainsi que des produits naturels d'origine locale et des fleurs coupées.

Les minerais et les métaux comprennent plusieurs métaux et minerais précieux comme l'or, l'argent, le platine et les diamants, ainsi que les métaux de base ferreux (fer) et non ferreux, dont, principalement, le cuivre, le zinc, le plomb et l'aluminium. Les métaux rares (cobalt, molybdène) et les minerais rares (phosphates, sulfates, etc.) font également partie de cette catégorie.

Les hydrocarbures, également appelés produits énergétiques, sont toutes les ressources naturelles servant à produire de l'énergie. Il s'agit des produits pétroliers (pétrole, gaz naturel) et du charbon¹⁸, mais aussi de l'uranium et du plutonium qui servent d'intrants pour produire l'énergie nucléaire¹⁹.

Ces trois catégories donnent une indication des richesses de l'Afrique et de la grande variété de ses ressources naturelles. L'inclusion des produits de base agricoles élargit l'acception commune du terme « ressources naturelles », qui, souvent, désigne uniquement les ressources d'origine minérale et les hydrocarbures. Certes, le choix de classer séparément les produits agricoles, dans une catégorie distincte, facilite l'analyse et s'avère judicieux pour traiter de nombreuses questions afférentes aux rentes élevées issues de certaines ressources extractives, mais ne reflète pas les richesses naturelles de l'Afrique. En outre, malgré leurs différences évidentes, ces trois types de ressources ont des enjeux et des perspectives communs. En premier lieu, toutes les ressources naturelles proviennent de la terre, avec comme intrants le travail et le capital. Le blé est cultivé et le cuivre extrait. Les deux ont besoin de l'ingéniosité humaine, du travail et du capital. En deuxième lieu, ils forment ensemble la base de la plupart des chaînes de valeur de produits. En troisième lieu, les cours de ces trois types de ressources ont flambé au cours de la dernière décennie, quasiment au même rythme, d'où des opportunités nouvelles, mais aussi des risques d'inflation, de volatilité et de dépendance. Par conséquent, une analyse menée sous un angle large permet de tirer des conclusions plus globales pour la politique publique.



Deuxièmement, le secteur primaire, et particulièrement l'agriculture, est la clé d'une transformation structurelle à grande échelle, car c'est le premier employeur pour les travailleurs peu qualifiés. En effet, le cas d'autres régions montre que la transformation structurelle à grande échelle est une condition préalable du développement industriel (Johnston et Mellor, 1961 ; Henley, 2012). « Cela a) fournit des aliments bon marché pour la consommation intérieure, permettant à une main-d'œuvre industrielle peu coûteuse de survivre, b) augmente les revenus des agriculteurs qui, à leur tour, deviennent des consommateurs de produits industriels et c) libère de la force de travail pour les emplois industriels et urbains, ainsi que de l'épargne au profit de l'investissement » (Gelb, Meyer et Ramachandran, 2013). L'établissement de réseaux intérieurs de fournisseurs pour les trois catégories de ressources naturelles considérées peut également déboucher sur la création d'emplois, avec des seuils relativement bas en termes de technologie et d'échelle.

Troisièmement, le secteur primaire, surtout l'industrie extractive, peut générer des recettes importantes pour l'État, qui pourra les investir dans la transformation structurelle. Dans la plupart des pays africains, les besoins d'investissement pour la transformation structurelle sont énormes. La plupart des pays ont pour priorités l'éducation et l'infrastructure. Mais chaque pays a aussi ses propres goulets d'étranglement à éliminer pour accélérer la transformation structurelle. Les industries extractives offrent un potentiel de recettes qui peut être utilisé pour remédier à ces goulets d'étranglement grâce à des investissements ciblés. Les conditions générales pour la transformation structurelle avancée et le développement de secteurs des ressources naturelles dynamiques peuvent ainsi être améliorées.

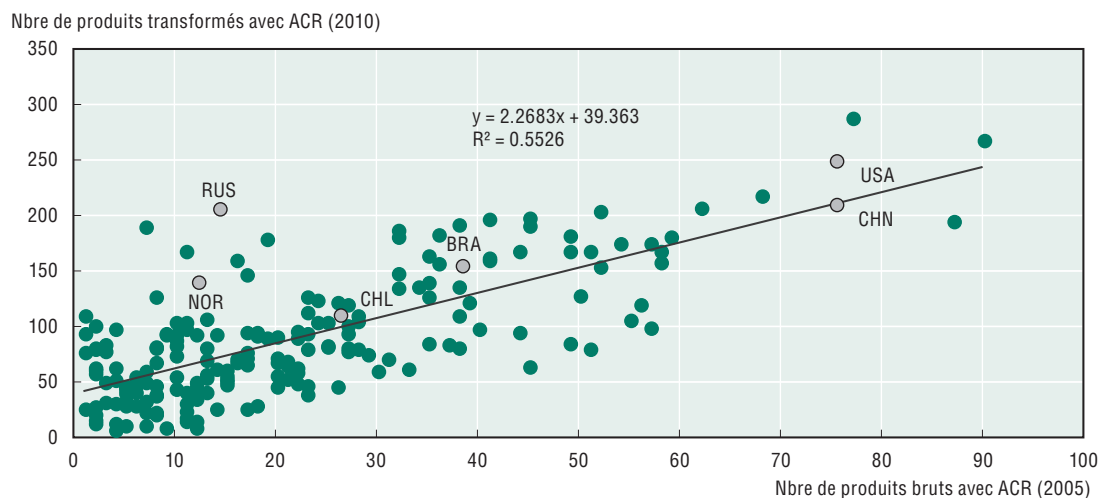
Quatrièmement, un secteur des ressources naturelles solide peut attirer les investissements étrangers, qui sont indispensables face au manque de capitaux et de savoir-faire. Les investissements étrangers représentent également un indicateur important du potentiel des secteurs. Avec une part d'environ 60 %, les ressources naturelles continuent d'attirer la majorité des investissements directs étrangers (IDE) de création (fDi Markets, 2013). Pour de nombreux pays d'Afrique à faible revenu, les investissements étrangers liés aux ressources naturelles sont une source essentielle de capitaux. Ils apportent en outre un précieux savoir-faire. En interagissant avec les investisseurs étrangers, les pays producteurs de ressources naturelles peuvent acquérir de précieuses connaissances sur le secteur d'activité, et obtenir des transferts technologiques qui renforceront les capacités locales. Les IDE constituent aussi un indicateur important pour évaluer le potentiel compétitif d'un secteur. De mauvaises évaluations ont été l'une des raisons de l'échec des politiques industrielles passées. Aujourd'hui, les pays doivent s'employer à attirer les IDE et à investir dans les domaines que ces investissements privilégient. À ce sujet, une tendance se révèle très encourageante : en Afrique, la progression récente des IDE entièrement nouveaux dans l'exploitation des ressources et la production d'énergie, en grande partie sous l'impulsion de projets portant sur des raffineries de pétrole, du gaz liquéfié et la production d'énergie à partir de combustibles fossiles²⁰.

Les investissements dans l'exploration et l'exploitation constituent un bon indicateur de la solidité d'une économie s'appuyant sur les ressources naturelles et de la qualité de l'environnement d'affaires. Un vaste gisement de ressources naturelles ne garantit pas que celles-ci soient exploitées. L'or situé en mer en constitue un bon exemple. Selon toute probabilité, les océans du monde contiennent des milliards de tonnes d'or. Mais cet or n'est pas exploité pour deux raisons : d'une part, aucune technologie viable n'existe. D'autre part, les incitations économiques font défaut : l'Égypte possède des réserves abondantes de pétrole et de gaz, mais ne parvient pas à satisfaire sa demande intérieure, car la réglementation en vigueur pour ce secteur décourage les investissements étrangers potentiels dans leur exploitation.



L'analyse de l'avantage comparatif relatif fait apparaître qu'un secteur des ressources naturelles solide va souvent de pair avec un secteur manufacturier solide. Selon Balassa (1986), on peut parler d'avantage comparatif révélé (ACR) lorsque le nombre de produits qu'un pays exporte est supérieur à la moyenne. En appliquant ce concept séparément aux matières premières et aux produits à plus forte valeur ajoutée, on constate que les ACR des pays, dans ces deux catégories, sont étroitement liés. Les pays qui ont un avantage comparatif dans un large éventail de matières premières ont aussi, en général, un avantage comparatif dans un large éventail de produits à plus forte valeur ajoutée (figure 6.5 et figure 6.6). Par conséquent, au lieu de freiner les avancées d'un pays, un secteur primaire solide et diversifié est important pour une diversification économique qui créera des emplois productifs.

Figure 6.5. Avantage comparatif relatif (ACR) des produits de base non transformés et des produits transformés, dans le monde

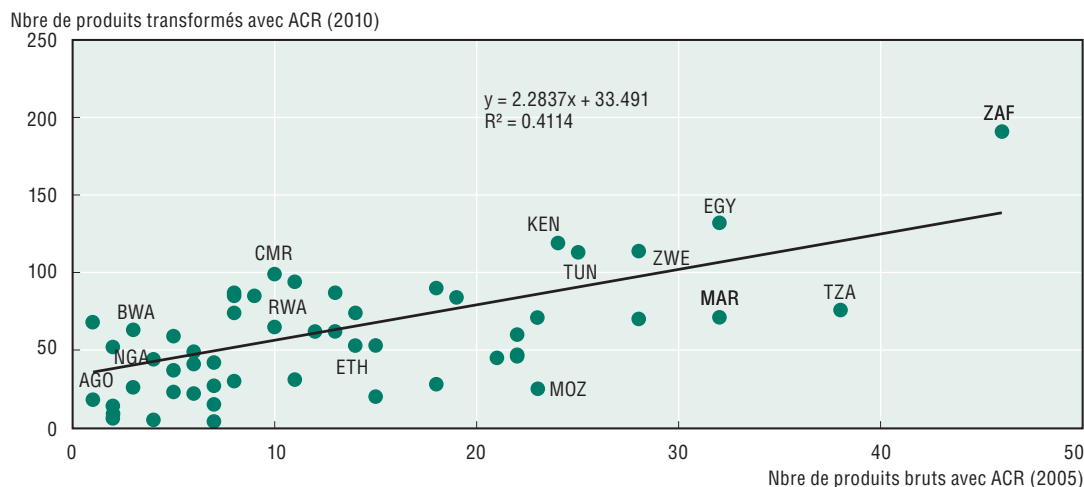


Note : Les pays sélectionnés apparaissent en surbrillance à des fins illustratives.

Source : Calculs des auteurs sur la base des données des Nations Unies (2013), base de données ComTrade, <http://wits.worldbank.org/wits/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815416>

Figure 6.6. Avantage comparatif relatif des produits de base non transformés et des produits transformés, en Afrique



Source : Calculs des auteurs sur la base des données des Nations Unies (2013), base de données ComTrade, <http://wits.worldbank.org/wits/>.

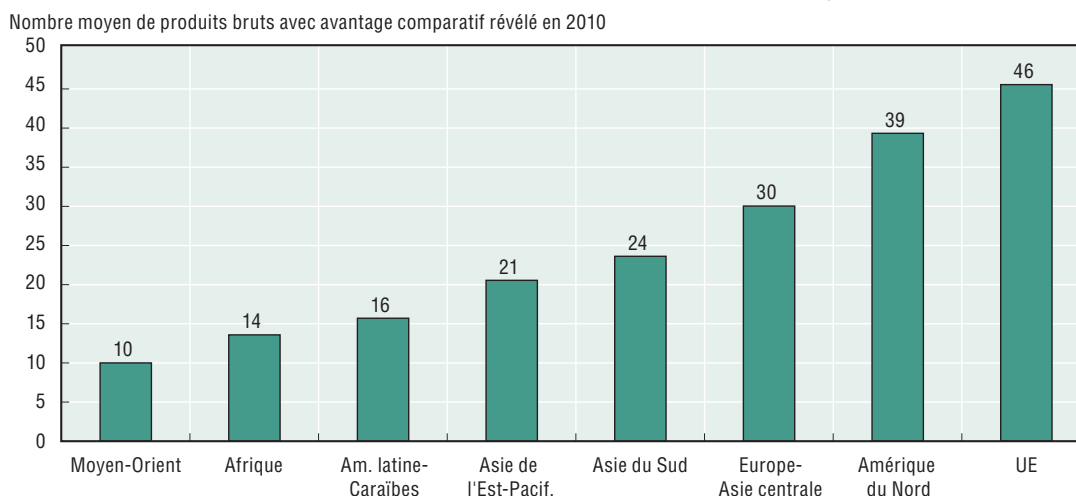
Note : Les pays sélectionnés apparaissent en surbrillance à des fins illustratives.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815435>




Des ressources géologiques abondantes ne se traduisent pas nécessairement par un secteur primaire solide. Les exportations africaines de ressources naturelles sont moins diversifiées que celles d'autres régions. Malgré la part élevée des matières premières dans ses exportations, l'Afrique dispose d'un avantage comparatif sur un éventail de produits plutôt restreint par comparaison avec d'autres régions (figure 6.7). Seuls 13 pays africains exportent plus de produits de base avec un ACR que la moyenne mondiale. L'Afrique du Sud arrive largement en tête, avec un ACR pour 46 produits de base, suivie du Maroc (36) et de la Tanzanie (34).

Figure 6.7. Les exportations de ressources naturelles de l'Afrique sont moins diversifiées que celles des autres régions.



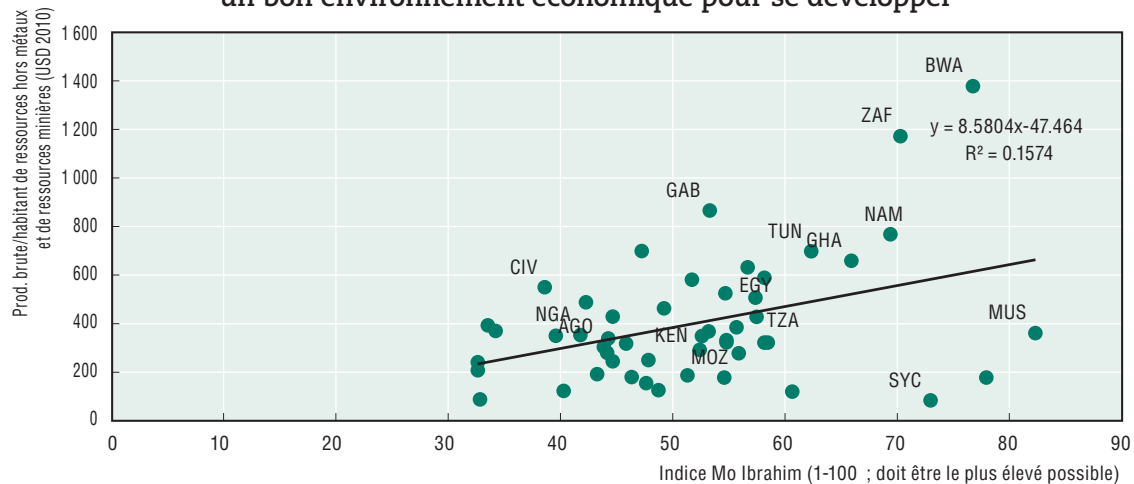
Source : Calculs des auteurs sur la base des données des Nations Unies (2013), base de données ComTrade, <http://wits.worldbank.org/wits/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815454>

Pour pouvoir encourager la transformation structurelle, le secteur des ressources naturelles a besoin de conditions propices. Une grande partie de ce qui ralentit la réorientation structurelle vers l'industrie manufacturière entrave également le renforcement du secteur des ressources naturelles. Alors que la répartition des ressources géologiques telles que les terres et les gisements de minerais et d'hydrocarbures obéit à la nature, l'abondance des ressources en termes économiques est, elle, largement déterminée par les conditions d'exploration et d'exploitation qui s'imposent aux investisseurs et aux agriculteurs. La section précédente a montré que la gouvernance, mesurée par l'indice Mo Ibrahim, et l'achèvement du cycle d'enseignement primaire sont étroitement liés à une transformation structurelle positive. Il en est de même pour les performances des secteurs des ressources minières et des produits agricoles de base. La figure 6.8 montre le lien entre la production brute des ressources minières et des produits agricoles de base par habitant d'un pays et l'indice Mo Ibrahim²¹. Par ailleurs, les services publics, et notamment les infrastructures, la gestion des terres et des droits de propriété raisonnables, sont tout aussi importants pour la production de ressources naturelles que dans les autres secteurs de l'économie.



Figure 6.8. Les produits agricoles et miniers nécessitent un bon environnement économique pour se développer



Note : Les pays sélectionnés apparaissent en surbrillance à des fins illustratives : Afrique du Sud (ZAF), Angola (AGO), Botswana (BWA), Côte d'Ivoire (CIV), Égypte (EGY), Gabon (GAB), Ghana (GHA), Kenya (KEN), Maurice (MUS), Mozambique (MOZ), Namibie (NAM), Nigeria (NGA), République démocratique du Congo (ZAR), Seychelles (SYC), Tanzanie (TZA) et Tunisie (TUN).

Source : Calculs des auteurs sur la base des données de la Fondation Mo Ibrahim (2012), Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2012 : rapport de données, <http://www.moibrahimfoundation.org/downloads/2012-IIAG-data-report.pdf>, Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe (BGR) (n. d.), données sur la production minière extraites de ce rapport et FAO (2012), base de données FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815473>

De plus, l'agriculture et les industries extractives ont des besoins spécifiques qu'il faut prendre en compte pour pouvoir exploiter leur potentiel de transformation structurelle. Parmi ces besoins, on peut mentionner la mise à disposition de compétences adaptées, les infrastructures de transport et d'énergie, la gestion des terres et la réglementation sectorielle. L'un des principaux obstacles à la transformation de l'agriculture en Afrique est l'insuffisance des activités de recherche et des formations, lesquelles auraient pu accroître la productivité, comme dans certains pays qui ont connu une « révolution verte ». Il en va de même dans les secteurs extractifs. Bien que les investisseurs internationaux puissent faire venir du personnel qualifié de l'étranger, les pays africains manquent des opportunités de créer de nouvelles capacités propres à ces secteurs, car la base des compétences nationales ne répond pas aux besoins (encadré 6.4). S'agissant de l'infrastructure, les industries extractives nécessitent souvent d'énormes quantités d'énergie, qui dépassent les ressources disponibles et sont requises par d'autres secteurs ; ainsi, l'agriculture a besoin de réseaux de transport plus efficaces entre les zones rurales et les agglomérations urbaines. Étant donné l'utilisation intensive des terres dans la production de ressources naturelles, la gestion foncière est essentielle. En Afrique, c'est l'un des principaux freins au développement du secteur. Enfin, la réglementation sectorielle, par exemple les règles qui régissent la propriété, les concessions et les licences d'exploration et d'exploitation, ainsi que les taxes sur les ressources naturelles, est bien sûr très importante.



Encadré 6.4. Les investissements dans le capital humain, la recherche appliquée et le développement jouent un rôle crucial pour les secteurs des ressources naturelles et pour la transformation structurelle.

Le leadership mondial exercé par les **États-Unis** dans les industries manufacturières est dû en grande partie aux établissements de recherche et d'enseignement initialement créés pour le secteur minier. Les évolutions de ce secteur se sont accompagnées d'un processus ininterrompu de recherche et d'apprentissage, qui a encouragé les progrès technologiques, abaissé les coûts et entraîné l'accroissement, et non l'épuisement, des stocks de ressources naturelles. Ainsi, l'**USGS** (*United States Geological Survey*), projet scientifique gouvernemental à grande échelle, a dressé des cartes détaillées, qui sont d'une grande utilité aux mineurs, car elles répondent bien à leurs besoins. La mise à disposition d'ingénieurs issus d'écoles conçues pour former des spécialistes des mines, comme la *Columbia School of Mines*, a favorisé plus encore l'expansion de ce secteur. Ces écoles des mines, devenues entre autres l'université de Californie à Berkeley et l'université Stanford, ont ensuite joué un rôle moteur dans le développement technologique de nombreuses industries et partant, posé les fondements de la transformation structurelle (Wright et Czelusta, 2004).

En **Suède**, la transformation structurelle à partir des secteurs des ressources naturelles a été soutenue par des interventions de l'État axées sur la recherche et l'enseignement. Les universités se sont recentrées sur les sciences naturelles. En peu de temps, des organismes techniques qui venaient d'être créés sont devenus des sources d'innovation. Les centres de formation professionnelle ont assuré la diffusion des connaissances et doté le pays de techniciens qualifiés. En outre, des voyages d'études et des formations à l'étranger pour les ingénieurs suédois ont facilité le transfert de technologie. D'une part, les activités de recherche et développement (R&D) ont permis à la Suède d'asseoir sa domination internationale dans ce secteur, en s'appuyant sur son avantage comparatif. D'autre part, la recherche s'est attachée à développer des produits à plus forte valeur ajoutée, en vue d'une diversification. Cette approche à long terme en faveur de la modernisation technologique et des échanges a également ouvert la voie au secteur des télécommunications. En Suède, les pôles de savoir issus du secteur de la sylviculture étaient à même d'assimiler rapidement les découvertes technologiques qui ont permis l'essor des télécommunications et des technologies de l'information (Blomström et Kokko, 2007).

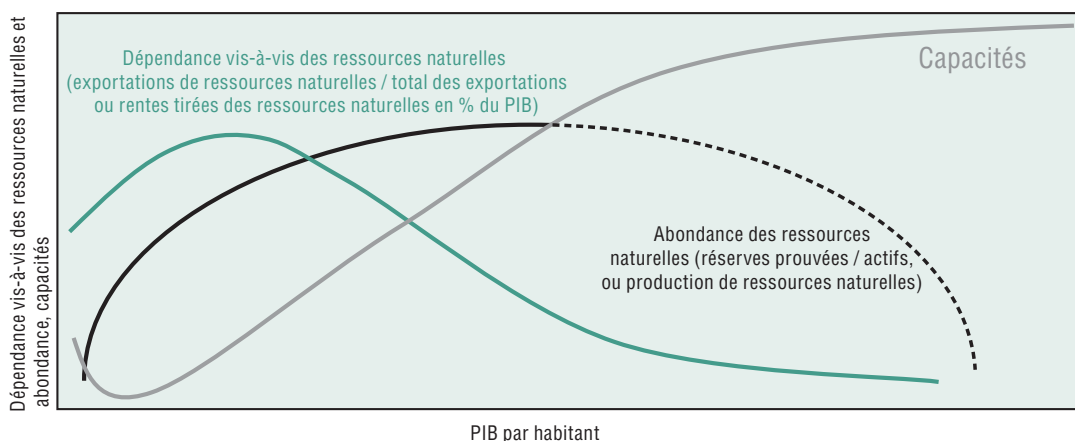
La recherche appliquée visant à promouvoir la productivité joue également un grand rôle dans la transformation structurelle. En **Indonésie**, l'apparition de nouvelles variétés de riz a dynamisé la productivité agricole, un moteur essentiel de la demande intérieure (Gelb et Grasmann, 2010).

Lorsque le secteur des ressources naturelles dispose d'un environnement favorable, la dépendance initiale peut être rapidement surmontée, même lorsque ce secteur poursuit son expansion. La figure 6.9 illustre les trajectoires de pays qui se sont appuyés sur leur richesse en ressources naturelles pour leur transformation structurelle et leur croissance à long terme. Ces exemples semblent montrer qu'à de faibles niveaux de développement, les ressources naturelles (produits agricoles de base ou produits miniers) constituent la principale source



de recettes, et une grande part des exportations et du PIB. En d'autres termes, l'économie est fortement tributaire des ressources naturelles. Ce n'est pas surprenant, puisque les ressources naturelles sont relativement faciles à produire et à exporter. Dans un pays de petite taille ou sous-développé, ce secteur représentera donc la majorité des exportations et une proportion importante du PIB. À mesure que les investissements sont réalisés, la production augmente et souvent, les réserves prouvées s'étoffent. Abondance et dépendance s'accroissent simultanément. Plus le secteur des ressources naturelles se développe, plus il crée des opportunités dans d'autres pans de l'économie : la production des ressources naturelles entraîne l'émergence de nombreux besoins, qu'il s'agisse de l'alimentation des travailleurs ou d'activités à haute technologie telles que la conception de logiciels, l'analyse chimique et la fabrication sur mesure de certaines machines. Dans le même temps, les exportations de ressources rapportent à l'État des recettes substantielles qui peuvent être investies dans le capital humain (éducation et santé) et les équipements collectifs (infrastructure et services publics) ; des activités économiques à intensité relativement forte dans ces formes de capital peuvent ainsi apparaître. L'avantage comparatif initial dans les ressources naturelles permet donc de repousser les frontières de la production et de générer de nouveaux avantages comparatifs par le biais de la diversification. Si le pays parvient à utiliser ainsi sa dotation en ressources naturelles, celles-ci perdent de l'importance au fil du temps, et le reste de l'économie prend de l'ampleur²². Au cours de ce processus, il est même possible que la production des ressources naturelles et la quantité de ressources prouvées continuent d'augmenter²³, car les nouvelles technologies et l'amélioration du cadre réglementaire favorisent les découvertes ; parallèlement, la place des ressources naturelles dans l'économie s'amenuisera. Dans le cas des ressources minières et énergétiques, l'abondance diminue à mesure que les stocks s'épuisent ou deviennent inexploitable pour des raisons économiques (coût relatif de la main-d'œuvre et du capital), sociales (effets préjudiciables sur la population locale) ou environnementales (dommages infligés à l'environnement par l'extraction, changement climatique). La situation est différente pour les ressources de base hors métaux qui ne s'épuisent pas si elles ne sont pas exploitées au-delà de leur taux de régénération²⁴. La figure 6.10 s'appuie sur des données relatives aux rentes issues des ressources naturelles, en pourcentage du PIB, pour mesurer la dépendance vis-à-vis des ressources, et sur des données relatives aux gisements du sous-sol par habitant, pour évaluer l'abondance des ressources. Il en ressort que cette tendance est globale et que la planète reste sur la portion ascendante de la courbe de l'abondance.

Figure 6.9. La trajectoire idéale, de la découverte de ressources naturelles à l'abondance sans dépendance

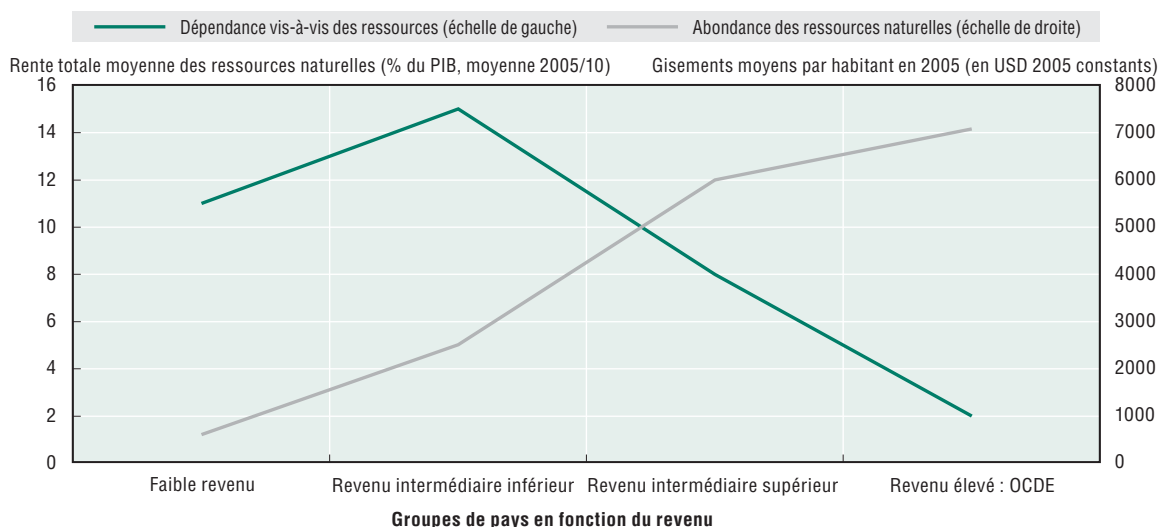


Source : Illustration des auteurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815492>



Figure 6.10. La trajectoire observée sur l'éventail des ressources



Note : Les groupes de pays n'incluent que les pays dotés de gisements, à l'exclusion des pays à revenu élevé non membres de l'OCDE. L'abondance des ressources est mesurée en gisements par habitant, la dépendance vis-à-vis des ressources en % du PIB.

Source : Calculs des auteurs sur la base des données de la Banque mondiale (2012a), *The Changing Wealth of Nations*, <http://data.worldbank.org/data-catalog/wealth-of-nations>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815511>

Si le secteur primaire opère dans des conditions difficiles sans bénéficier d'aucune aide, la transformation structurelle n'avance pas, car les types de ressources naturelles qui offrent le meilleur potentiel ne peuvent pas se développer. Cette situation s'explique principalement par les coûts élevés pouvant résulter de conditions difficiles²⁵. Plus les coûts pour les producteurs de ressources naturelles sont élevés, plus les rentes des ressources doivent être substantielles afin que l'exploitation soit rentable. Cependant, ce sont les ressources naturelles procurant les rentes les plus faibles, notamment l'agriculture et les métaux de base, qui peuvent être les plus propices à la transformation structurelle par le biais d'effets de diffusion technologique et économique, et de l'emploi. Lorsque les ressources naturelles ne peuvent pas être exploitées de façon rentable, elles restent inutilisées, comme de nombreux gisements de métaux et miniers inexplorés (voir section « Les ressources naturelles hier et aujourd'hui en Afrique »), ou elles sont exploitées à un niveau de subsistance, comme dans l'essentiel de l'agriculture et de l'activité minière artisanale en Afrique. Or, une économie de subsistance est insuffisante pour une transformation structurelle, car elle ne génère pas de demande de nouveaux produits ou un surcroît d'épargne à investir dans de nouvelles activités. Dans ce contexte, la majorité des travailleurs restent relégués dans des activités peu productives, fondées sur les ressources naturelles.

Les ressources générant des rentes élevées peuvent prospérer dans n'importe quel environnement, mais elles produisent peu d'effets de diffusion et d'emplois, et peuvent même rapidement conduire à la dépendance. Elles requièrent donc une gestion solide. D'un autre côté, les ressources à rentes élevées, comme le pétrole et, dans une moindre mesure, le gaz et certains gisements de métaux précieux et de diamants, n'exigent pas de conditions particulièrement favorables²⁶. Si la figure 6.8 incluait les ressources énergétiques, le lien entre production des ressources naturelles et gouvernance disparaîtrait. C'est un constat essentiellement positif, car ces ressources permettent aux pays d'obtenir d'importantes recettes fiscales, indépendamment des carences de l'infrastructure et de la faiblesse des moyens publics. Les hydrocarbures offrent moins de possibilités que d'autres types de



ressources naturelles en ce qui concerne la diversification, et ils n'ont qu'une relation très faible avec d'autres produits (Hidalgo, 2011). En d'autres termes, les capacités liées à la production pétrolière et gazière n'offrent guère d'opportunités pour des processus d'apprentissage susceptibles de permettre l'essor d'autres activités. En outre, la production pétrolière et gazière présente une intensité en capital plus forte que les industries extractives, et beaucoup plus forte que l'agriculture, donc moins de possibilités d'accroissement de l'emploi et de la consommation. Au contraire, comme le montrent la plupart des exemples de pays d'Afrique exportateurs de pétrole, les rentes élevées de ce secteur peuvent évincer d'autres secteurs et créer une économie reposant sur la recherche de rentes, qui ne pourra pas surmonter sa dépendance. Toutefois, de nombreux pays ont prouvé que des ressources générant des rentes élevées peuvent permettre une croissance à large assise, sous réserve d'une gestion solide et ciblée. La manière dont le Botswana a géré son secteur du diamant en constitue le meilleur exemple en Afrique. L'encadré 6.5 présente le cas de la Malaisie et de l'Indonésie.

Encadré 6.5. Indonésie et Malaisie : deux exemples d'une dépendance pétrolière comme instrument de la transformation structurelle

L'Indonésie a réussi à gérer sa dépendance pétrolière par des dépenses anticycliques et une transformation au profit de l'agriculture. Suharto est arrivé au pouvoir en 1966 avec un engagement ferme en faveur de la stabilité. En 1975, Pertamina, entreprise pétrolière d'État, a connu une crise due à sa mauvaise gestion par les amis militaires du président. Cet échec a renforcé la crédibilité d'une équipe de conseillers économiques plus technocratique, capable de bien comprendre les risques inhérents à l'exploitation minière et de maîtriser les dépenses. Si, officiellement, le gouvernement respectait la loi préconisant l'équilibre budgétaire, les conseillers technocrates ont pu ralentir les dépenses sans que le public n'en soit informé. Il en a découlé *de facto* un budget anticyclique, avec un excédent et un doublement des réserves, qui a permis aux autorités du pays de prendre les devants lorsque l'envolée des prix du pétrole a cessé en 1981. Les autorités ont stabilisé le taux de change par une dévaluation, et réduit subventions et dépenses. Ces mesures ont permis d'éviter les effets négatifs d'une appréciation du taux de change sur les secteurs marchands non pétroliers, et encouragé un large éventail d'exportations et de fabrications. Elles ont ainsi encouragé la transformation structurelle, car les ressources pétrolières du pays ont servi à accroître la productivité agricole. Des politiques de développement diversifiées ont assuré la diffusion de nouvelles variétés de riz à haut rendement et résistantes aux maladies. Les ressources pétrolières ont servi à exploiter des gisements de gaz naturel pour l'exportation et à produire des engrais. Ces engrais ont été distribués à des prix subventionnés, ce qui a fait nettement progresser les rendements agricoles (Gelb et Grasmann, 2010).

La Malaisie a diversifié son économie et est devenue un pays à revenu intermédiaire prospère grâce à ses produits de base. Ce pays, qui était économie agraire jusque dans les années 60, s'est appuyé sur son pétrole, sur son secteur de la sylviculture et sur son huile de palme pour stimuler sa transformation structurelle et sa croissance. Malgré des politiques de développement accordant de plus en plus la priorité au secteur industriel, le secteur agricole et rural a conservé une place importante, dans l'objectif de la commercialisation de sa production (Gelb et Grasmann, 2010). C'est ce qui explique l'expansion rapide des cultures d'exportation (principalement le caoutchouc et l'huile de palme), en termes de superficie des terres cultivées et de production, de 1960 à 1990 (Rahman, 1998). Dans le secteur pétrolier, l'entreprise d'État Petronas a joué un rôle central dans l'exploitation et la négociation de transferts de technologies provenant de multinationales. Elle a ainsi acquis compétences et savoir-faire, figure aujourd'hui au classement des entreprises Fortune 500, et elle se montre compétitive sur les marchés internationaux. Même si Petronas n'est pas cotée en Bourse, elle publie des informations sur ses bénéfices, les dividendes versés à l'État et ses contributions au budget public, ce qui permet



à la société civile de demander des comptes à l'État. Outre des forces politiques enracinées dans d'autres secteurs que la branche pétrolière, le fédéralisme et la solidité de la démocratie en Malaisie ont obligé les partis politiques à trouver des réponses aux principaux problèmes de l'électorat. C'est probablement l'un des principaux facteurs qui ont permis à ce pays de ramener son taux de pauvreté à 3,6 % en 2008, contre 50 % au moment de l'indépendance (Akitoby et Coorey, 2012). La transformation structurelle et la diversification de l'économie malaisienne ont été facilitées par la stabilité macroéconomique, par des taux d'épargne et d'investissement élevés et par l'ouverture de l'économie. En outre, le pays a investi massivement dans l'énergie et les infrastructures, et construit un vaste réseau routier qui la relie à ses voisins, ainsi que des systèmes avancés de télécommunications. En 2009, les exportations de produits finis représentaient 70 % de la valeur totale des exportations, et 45 % de la valeur totale de ses exportations étaient composés de produits électroniques destinés aux États-Unis et à l'Europe (Akitoby et Coorey, 2012).

3. Les ressources naturelles hier et aujourd'hui en Afrique

En bref... Ce qui freine les avancées de l'Afrique, ce n'est pas le poids, mais les mauvaises performances, de son secteur primaire. Son retard dans la transformation agricole distingue l'Afrique d'autres régions, l'exploration des ressources minérales n'y est pas encore à la hauteur de son potentiel et les répercussions négatives des ressources extractives sont souvent mal gérées. On peut toutefois constater des améliorations. La flambée récente des cours des produits de base a entraîné les effets de croissance attendus, mais l'exploration s'est elle aussi intensifiée bien au-delà des efforts précédents, en grande partie du fait de la demande de partenaires émergents à l'Est et au Sud. Malgré leur rythme légèrement moins soutenu que celui des matières premières, les exportations de produits transformés poursuivent leur progression grâce à l'essor des échanges de ressources naturelles. Dans le même temps, les entrées massives d'investissements étrangers contribuent à créer des emplois, notamment dans le secteur minier, où le ratio de main-d'œuvre est supérieur à celui du secteur pétrolier. Il est probable que le prix des ressources naturelles se stabilisera à l'avenir à un niveau plus élevé que celui d'avant son envolée, et que l'intérêt pour les ressources naturelles de l'Afrique se maintiendra, offrant à cette région un contexte favorable qu'elle devra mettre à profit.

Malgré son potentiel, le secteur primaire en Afrique a souvent été considéré comme un faible contributeur au développement économique. Par le passé, les efforts de diversification ont souvent pesé sur la production des produits de base et notamment sur l'agriculture, et n'ont généré qu'une croissance faible. L'agriculture était considérée comme un secteur arriéré et les industries extractives comme des enclaves générant peu d'emplois et peu de compétences techniques pour des activités à plus forte valeur ajoutée. Les termes de l'échange des produits de base étaient censés suivre une trajectoire baissière continue (Prebisch, 1950 et Singer, 1950). En conséquence, les politiques économiques des pays africains ont souvent cédé le pouvoir de marché aux acheteurs des produits agricoles et minéraux plutôt qu'aux producteurs (Ndulu et al., 2008). C'était parfois délibéré, comme dans le cas des crédits à l'exportation, qui étaient fréquemment accordés pour que la transformation s'opère dans le pays, ou comme dans le cas des taxes à l'exportation qui renchérisaient les produits de base exportés dans le même objectif (Radetzki, 2008). C'était toutefois, en grande partie, la conséquence d'une économie politique qui désavantageait les producteurs de produits de base. Les offices de commercialisation, par exemple, avaient au départ été créés pour garantir des prix stables aux producteurs de produits de base hors métaux. Puis des groupes d'intérêts urbains ayant pris leur contrôle, ces offices sont rapidement devenus des dispositifs permettant d'extraire des rentes du secteur rural (Ascher, 1999)²⁷. Les taux de



change étaient fréquemment surévalués, afin de rendre moins coûteuse l'importation des biens d'équipement nécessaires à l'industrialisation. Une telle politique a subventionné la consommation urbaine et contrecarré la transformation structurelle (Bruton, 1998), tout en générant une croissance faible. Les estimations présentées dans Ndulu et al. (2008) indiquent que les pays qui ont adopté cet ensemble de mesures ont amputé leur croissance de près de deux points de pourcentage par an entre 1960 et 2000.

De même, l'exploration des gisements géologiques n'est toujours pas à la hauteur du potentiel de l'Afrique. Si la répartition géologique des ressources naturelles obéit aux lois de la nature, leur abondance en termes économiques est largement déterminée par les conditions d'exploration qui s'imposent aux investisseurs. En Afrique, la valeur des gisements connus, par kilomètre carré représente à peine un quart de celle chiffrée pour les pays à revenu élevé (Gelb, Kaiser et Vinuela, 2012 ; Banque mondiale, 2012a). Dans l'hypothèse où, à des niveaux d'agrégation élevés (par exemple, à l'échelle des continents ou de groupes de pays à revenu comparable), la répartition des ressources devrait se rapprocher d'une moyenne commune, le faible ratio de l'Afrique dans ce domaine indique que de nombreux gisements n'ont pas encore été découverts (Collier, 2011). Les dépenses d'exploration minière en Afrique sont longtemps restées inférieures à 5 USD par kilomètre carré, contre une moyenne de 65 USD au Canada, en Australie et en Amérique latine (Ncube, 2012). Outre l'environnement économique difficile évoqué dans la section précédente, le faible taux d'exploration témoigne de systèmes d'incitations inefficients pour l'exploration, et d'investissements publics insuffisants dans des données géologiques sur l'Afrique.

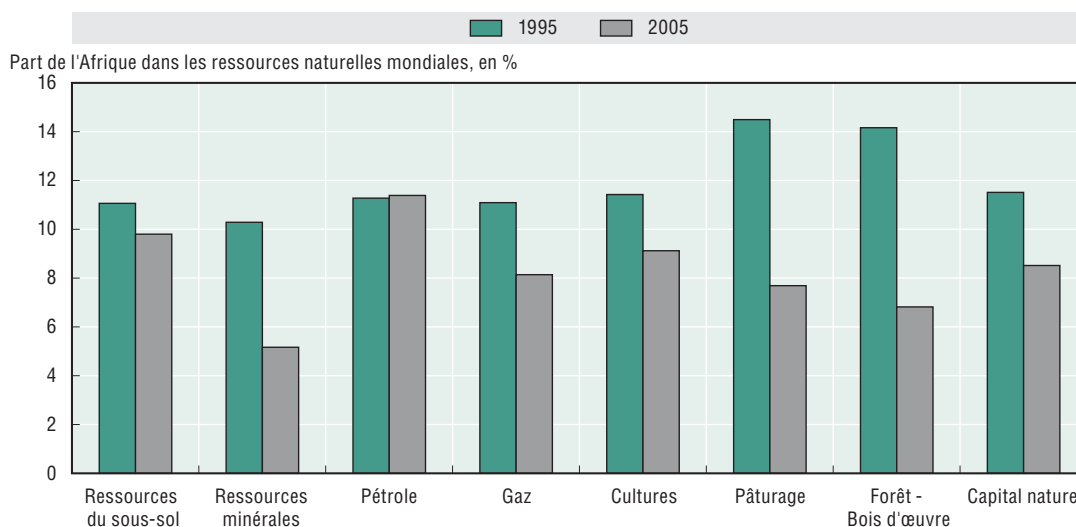
En conséquence, malgré l'essor significatif du secteur primaire en Afrique ces dix dernières années, la comparaison avec d'autres régions montre qu'une grande partie du potentiel de ce continent reste inexploitée, ce qui témoigne de conditions difficiles. La forte demande et les prix élevés des ressources naturelles dont l'Afrique a bénéficié ont eu les mêmes effets dans le monde entier. La production et l'exploration des ressources se sont accrues dans toutes les régions du globe, et le plus souvent plus rapidement qu'en Afrique. Pour cette raison, en dépit d'une croissance impressionnante et de l'essor significatif des produits de base sur la dernière décennie, la part des actifs naturels de l'Afrique dans le monde, qui représente la valeur actuelle des ressources prouvées²⁸, s'est repliée. La figure 6.11 montre qu'elle est tombée de 11.5 % en 1995 à 8.5 % en 2005. Ce recul est particulièrement marqué dans le cas des actifs minéraux : la part de l'Afrique a diminué de moitié, passant de 10.3 % à 5.2 %. Le pétrole est la seule ressource pour laquelle l'Afrique a maintenu sa part dans les actifs mondiaux²⁹. Dans le même temps, la part de l'Afrique dans la production mondiale (tableau 6.2) a uniquement baissé dans le secteur minier, et d'à peine 2 points de pourcentage (15 % ; de 14 % de la production mondiale à 12 %). La part de l'Afrique dans la production mondiale d'énergie et de produits de base hors métaux a augmenté, dans les deux cas, d'un point de pourcentage. La production ayant progressé partout au même rythme, d'autres régions du monde ont étoffé davantage leurs réserves prouvées que l'Afrique, au moyen de l'exploration et des nouvelles technologies.

Pour les ressources agricoles en particulier, une grande partie du potentiel reste inexploité. La différence entre la production et les possibilités offertes par différentes ressources rend bien compte du retard de l'Afrique dans l'agriculture. La figure 6.12 compare, pour l'année 2010, la part de l'Afrique dans la production mondiale de ressources et sa part dans les réserves de la planète. Pour les ressources non minières, ce sont les terres agricoles qui constituent la réserve structurelle. Si l'écart est faible entre les réserves et la production dans le cas des ressources énergétiques, il est beaucoup plus marqué pour l'agriculture. Bien que l'Afrique possède environ 24 % des terres agricoles, le continent ne représente que 9 % de la production agricole mondiale et ce rapport n'a pratiquement pas évolué depuis quarante ans. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits agricoles n'a cessé de



diminuer, passant de plus de 10 % dans les années 60 à 3 % en 2010. L'essentiel de la production africaine de produits de base non miniers, et notamment de denrées alimentaires, est destiné à la consommation intérieure. Les produits agricoles non alimentaires représentent seulement 2 % de la production agricole africaine, et la contribution du continent à la production mondiale est passée de 8 à 6 % en dix ans. Pour accroître la production agricole, il ne s'agit pas d'explorer de nouvelles réserves, mais avant tout d'instaurer des conditions favorables au secteur, de développer un savoir pointu par le biais de la recherche appliquée et d'en faciliter la mise en œuvre.

Figure 6.11. La part de l'Afrique dans le capital naturel mondial a décliné entre 1995-2005



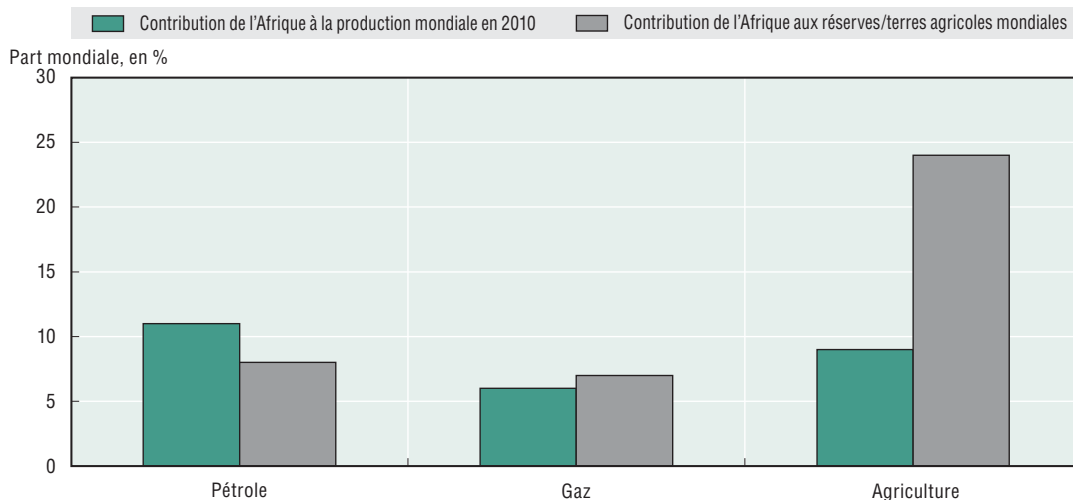
Source : Calculs des auteurs fondés sur les données de la Banque mondiale (2012a), *The Changing Wealth of Nations*, <http://data.worldbank.org/data-catalog/wealth-of-nations>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815530>

Pour la prospection et l'exploitation pétrolière, en revanche, l'Afrique n'a pas pris de retard sur les autres régions. Les rentes pétrolières sont élevées et les conditions propres à chaque pays ont moins d'importance. Le pétrole ressort nettement sur la figure 6.11 et la figure 6.12. L'Afrique a augmenté de 1 % sa part dans les ressources mondiales et peut se prévaloir d'un rapport production/réserves connues qui n'est égalé par aucune autre ressource. Cela s'explique en grande partie par le fait que les ressources énergétiques en général, et le pétrole en particulier, sont beaucoup moins tributaires que les autres ressources naturelles des conditions présentes dans le pays. Elles engendrent des rentes plus élevées³⁰, peuvent être facilement exportées sans avoir été préalablement transformées et sont beaucoup moins dépendantes de l'infrastructure générale, comme les routes, les voies ferrées et les centrales électriques, que les ressources minérales ou agricoles. De leur côté, la plupart des métaux engendrent des coûts de production bien plus élevés par rapport au prix du marché. D'importantes opérations de transformation sont nécessaires pour rendre le transport économiquement viable, sans oublier les difficultés technologiques non négligeables qui caractérisent chaque gisement.



Figure 6.12. Production réelle et réserves disponibles – Une marge de progression importante pour les ressources agricoles



Source : Calculs des auteurs fondés sur les données BGR (Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe) (sans date), données sur la production minière fournies pour ce rapport, FAO (2012), FAOSTAT (base de données), <http://faostat.fao.org/> (données sur les ressources agricoles), EIA (2012), « International Energy Statistics », www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm (données sur l'énergie), Banque mondiale (2013b), Indicateurs du développement dans le monde, <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators> (données sur le PIB et la population).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815549>

Au moment de l'envolée du cours des ressources minières, seuls quelques pays ont saisi cette occasion pour appuyer leur croissance sur une économie plus diversifiée. Beaucoup n'ont pas été capables de résoudre les problèmes de dépendance et continuent de subir la « malédiction des ressources ». Une comparaison de plusieurs pays montre qu'en soi, l'abondance de ressources naturelles (mesurée sur la base du volume des réserves ou de la production) a des effets positifs tels qu'une croissance durable, alors que la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles (mesurée par la part des exportations de ressources naturelles dans les exportations totales ou par la part de la rente des ressources naturelles dans le PIB) s'accompagne de grandes difficultés (Brunnschweiler et Bulte, 2008 ; Gylfason, 2007)³¹. Comme indiqué à la section précédente, les pays pauvres risquent, dans un premier temps, d'être dépendants des ressources naturelles, mais une bonne gestion permet de surmonter cette dépendance. Pourtant, un grand nombre de pays africains ne sont pas parvenus à convertir leurs richesses naturelles en un développement économique inclusif. Au contraire, des élites restreintes en contrôlent la rente et les emplois intéressants restent rares. Le Nigeria a le triste privilège d'avoir, par la corruption, dilapidé une grande partie de ses richesses pétrolières. L'Angola, de son côté, est touché par le « syndrome hollandais », qui désigne le processus d'éviction de l'industrie et des services dû à l'envolée des prix.³² La Guinée équatoriale présente un niveau de revenus par habitant comparable à celui de l'Union européenne (UE), mais les inégalités extrêmes font que la majeure partie de sa population continue de vivre dans une pauvreté extrême.

Loin de maîtriser la volatilité, de nombreux gouvernements en ont accentué les effets en multipliant les dépenses. L'absence d'accès au financement a encore amplifié le problème. Les cours des ressources naturelles sont particulièrement instables. Dans les pays où ces ressources naturelles représentent une part importante des exportations, la volatilité des cours internationaux se traduit plus ou moins directement par une instabilité des taux de change et par des poussées inflationnistes, les autres exportations capables d'amortir cet effet étant relativement peu importantes. L'incertitude croissante peut rapidement entraîner l'éviction de l'industrie et des services, dont la prospérité nécessite un environnement



plus stable³³. Une comparaison entre plusieurs pays montre que la maîtrise de la volatilité des prix permet d'éliminer en grande partie les effets négatifs de la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles (Van der Ploeg et Poelhoeke, 2010). Pour juguler cette volatilité, l'économie a besoin d'institutions financières bien développées, capables d'apporter de la liquidité en temps de crise et de transformer le capital excédentaire (épargné en période de forte croissance) en investissements performants. Toutefois, la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles freine le développement du secteur financier³⁴ et il existe toujours une corrélation positive entre la part des ressources naturelles dans le PIB et l'absence d'accès au financement dans les pays d'Afrique. L'État joue également un rôle important. Au lieu de créer des fonds de stabilisation et de mener une politique de dépenses anticyclique pour maîtriser la volatilité, de nombreux gouvernements africains en ont accentué les effets par des dépenses intenable et des investissements inutiles en période de forte croissance, plutôt que de constituer des réserves en prévision des années difficiles.

La recherche de la rente et l'opacité ont conduit à des gaspillages et à une dépendance persistante. Des études démontrent que les pays où il existe des procédures d'appel d'offres non compétitives et des procédures opaques de passation des marchés risquent de se heurter à une « prime à la corruption » importante sur les projets à forte intensité capitalistique. Dans ces pays, l'investissement public est généralement supérieur à la moyenne, mais les dépenses consacrées à l'entretien des biens publics sont extraordinairement faibles, ce qui, de toute évidence, compromet l'efficacité des investissements (Tanzi et Davoodi, 1997). On en trouve une illustration parfaite avec l'aciérie d'Ajaokuta au Nigeria, construite par un organisme parapublic avec l'appui de l'État. Plus de 4 milliards USD ont été investis, mais l'usine n'a jamais été achevée et a toujours produit bien en deçà de ses capacités. Après la chute du gouvernement militaire, en décembre 1998, certaines sources ont rapporté qu'environ 2 milliards USD destinés au projet auraient abouti dans les poches de responsables de l'ancien gouvernement (Pritchett, 2000). Dans le même ordre d'idées, il arrive que les recettes issues des ressources naturelles rompent la chaîne de responsabilités entre l'État et les citoyens, lorsque l'État peut s'appuyer exclusivement sur ces recettes sans avoir à collecter d'impôts auprès des citoyens. L'environnement institutionnel se développe alors pour asseoir le pouvoir des autorités et non pour garantir la prospérité et l'égalité des droits pour tous. L'idée dans ce cas est d'empêcher que des secteurs non fondés sur les ressources ne se développent au point d'entraîner l'émergence de groupes puissants qui, à terme, exigeraient des changements politiques.

Sur le plan environnemental, les dérives ont été nombreuses. La prospection, l'exploitation des mines et l'évacuation des déchets ont parfois provoqué une dégradation importante des terres qui a porté atteinte à l'habitat local et imposé un usage différent de la terre. Les opérations de fusion du cuivre et d'autres métaux non ferreux, à l'origine d'une pollution par des poussières toxiques, d'émissions de dioxyde de soufre et de pluies acides, ont été les plus néfastes à la qualité de l'air (Warhurst, 1994). Dans certains cas, les forages, les drainages miniers acides, les écoulements chimiques, l'érosion des sols et les amas de déchets liés aux opérations d'extraction ont épuisé ou dégradé les eaux de surface, les eaux souterraines et les nappes aquifères locales. Le site d'Ogoniland, au Nigeria, représente un cas particulièrement préoccupant de pollution de l'environnement due à l'extraction des ressources. Malgré l'arrêt de l'extraction de pétrole dans la région en 1993, la destruction de l'environnement et la contamination restent massives (PNUE, 2011).

On constate toutefois des évolutions. L'amélioration des termes de l'échange et la réorientation des politiques ont abouti au redressement récent du secteur primaire, qui constitue un facteur de croissance et de changement structurel. Entre 2000 et 2011, les cours des métaux et des carburants ont plus que triplé pour atteindre des niveaux exceptionnels, dépassant en 2006 et 2007 leurs précédents records de 1967 (pour le métal) et de 1982 (pour le pétrole). Les prix des matières premières agricoles ont atteint des niveaux jamais vus depuis les années 70, et ils sont actuellement supérieurs de 50 % aux prix enregistrés dans

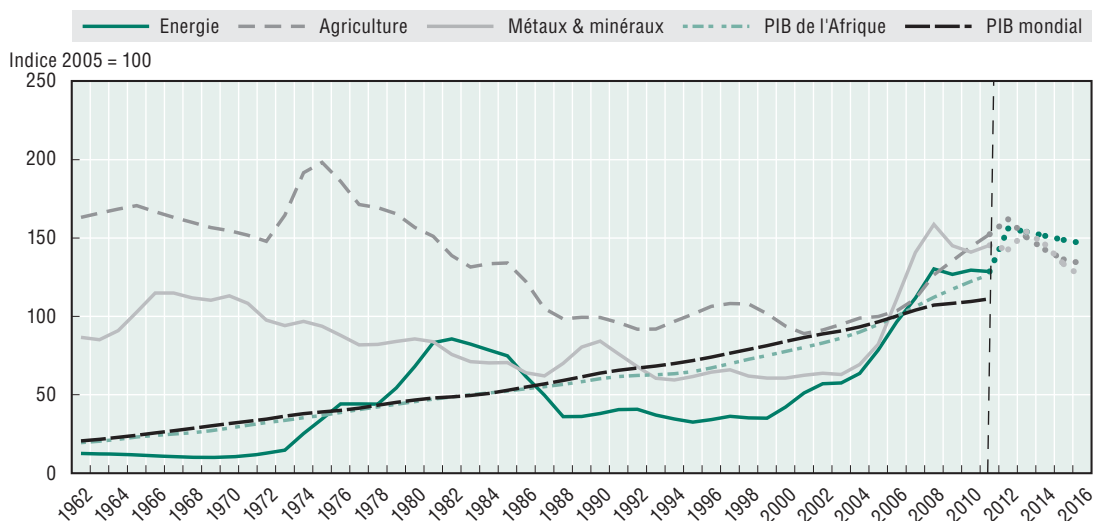


les années 90. Même si de nombreux pays africains sont importateurs nets de ressources, le continent a globalement largement bénéficié de l'essor des ressources naturelles. Entre 2000 et 2011, le PIB de l'Afrique a augmenté de 64 %, soit le double du taux de croissance économique mondiale (figure 6.13), la part des ressources naturelles dans cette croissance s'établissant à environ 35 % depuis 2000. En même temps, le regain d'intérêt pour l'agriculture (encadré 6.6) a permis de renforcer la productivité de ce secteur, de libérer de la main-d'œuvre et, ce faisant, a favorisé le changement structurel³⁵. La longue période de déclin de la productivité agricole a correspondu à une augmentation de l'emploi agricole, et la légère hausse de la productivité enregistrée récemment aboutit au changement structurel positif exposé à la section précédente.

Encadré 6.6. Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine : un signe du regain d'intérêt pour l'agriculture

Des initiatives telles que le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) illustrent l'intérêt porté par les États à l'agriculture. Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) est une initiative façonnée et pilotée par l'Afrique qui instaure un cadre commun pour le renforcement des politiques et des partenariats dans le secteur agricole. Le PDDAA vise principalement à augmenter les investissements consacrés à l'agriculture et à améliorer la conception et la mise en œuvre de politiques et de stratégies agricoles. Par ces biais, le PDDAA devrait contribuer à renforcer la croissance, à faire reculer la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les pays participants doivent allouer au moins 10 % du budget national au secteur agricole et atteindre un taux annuel de croissance agricole de 6 %.

Figure 6.13. L'Afrique a bénéficié de l'amélioration rapide des termes de l'échange des ressources naturelles. Les prix se maintiendront à un niveau plus élevé qu'avant 2000, mais ils recommencent à baisser



Note : Toutes les séries sont indexées sur 2005=100 et présentées sous la forme d'une moyenne mobile sur trois ans ; projections à partir de 2012.

Source : Calculs des auteurs fondés sur les données de la Banque mondiale (2012b), *Perspectives de l'économie mondiale : Gestion de la croissance dans un environnement volatil*, Volume 5, Juin 2012, Banque mondiale, Washington, DC et Banque mondiale (2012a) *The Changing Wealth of Nations*, <http://data.worldbank.org/data-catalog/wealth-of-nations>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815568>



Malgré des revers, il semble que l'Afrique parvienne à mieux éviter la malédiction des ressources. Le Ghana est un nouveau producteur de pétrole, qui opère dans ce secteur depuis 2010 seulement. Pour les observateurs internationaux, la loi sur la gestion des recettes pétrolières (*Petroleum Revenue Management Act*, Gouvernement du Ghana, 2011) assure solidité et transparence. Cette loi prévoit la création d'un fonds de stabilisation et d'un fonds du patrimoine. Le premier doit amortir l'impact de baisses éventuelles des recettes pétrolières, le second instaure une dotation destinée à assurer le bien-être des générations futures. Par ailleurs, depuis 2011, le ministère des Finances du Ghana couvre aussi ses importations et ses exportations de pétrole afin de protéger la stabilité économique des effets de la volatilité des cours. Le Ghana a également pu préserver sa démocratie malgré la présence de pétrole. De son côté, le Nigeria est parvenu à amorcer un processus de démocratisation malgré sa dépendance vis-à-vis des ressources pétrolières. En dépit de la persistance des problèmes de corruption et d'un environnement d'affaires difficile, des progrès importants ont été accomplis dans la gestion des fonds publics. En même temps, les pressions budgétaires contraignent le Nigeria et l'Égypte à abandonner, ou tout au moins à réduire sensiblement, les subventions non viables au carburant. Un nombre toujours plus grand de pays s'engagent dans des initiatives destinées à favoriser la transparence des recettes issues des ressources, le contrôle par les citoyens et des dépenses responsables. Les conventions internationales établies pour empêcher le commerce de minéraux provenant des zones en conflit³⁶, souvent utilisé pour financer la violence, se sont révélées très efficaces. La sensibilisation aux défis environnementaux s'est également renforcée, comme en témoigne l'exemple récent du principal producteur de phosphates du Maroc, OCP, qui a mis en place des actions d'économie, de dessalage et de recyclage de l'eau pour limiter la consommation par l'entreprise de cette ressource « rare et coûteuse » (OCP, 2012).

Tableau 6.2. Production de ressources naturelles en Afrique en 2000 et 2010, et perspectives futures

	2000			2010			Croissance réelle de la production 2000-2010 %	Différence entre les pays	Perspectives futures
	Part de l'Afrique dans la production mondiale %	Valeur de la production africaine (millions USD 2010)	Nombre de pays 2000	Part de l'Afrique dans la production mondiale %	Valeur de la production africaine (millions USD 2010)	Nombre de pays 2010			
MGP	55	10 588	2	74	14 191	4	34	2	D'ici 2017. augmentation de la production de 33 %
Cobalt	43	490	6	62	1 775	8	262	2	D'ici 2017. augmentation de la production de 87 %
Diamants	45	4 265	16	54	4 967	17	16	1	D'ici 2017. augmentation de la production de 14 %
Chromite	51	1 578	4	42	2 442	4	55	0	
Manganèse	32	493	4	30	3 131	8	535	4	
Phosphates	28	4 607	10	26	5 662	10	23	0	
Or	24	25 568	36	19	19 947	39	-22	3	D'ici 2017. augmentation de la production de 53 %
Uranium	17	111	3	19	1 013	4	813	1	
Cuivre	3	2 871	11	8	7 806	12	172	1	D'ici 2017. augmentation de la production de 86 %
Nickel	5	1 225	5	5	1 535	5	25	0	
Minerai de fer	5	4 637	10	4	6 404	9	38	-1	D'ici 2017. augmentation de la production de 466 %
Total extraction minière	14	59 592	44	12	73 286	44	23	0	
Pétrole	10	216 001	18	11	284 875	19	32	1	
Gaz	5	39 036	14	7	68 423	18	75	4	
Charbon	6	21 266	15	4	23 759	13	12	-2	
Total énergie	10	276 303		11	377 056		36		
Produits alimentaires	8	195 082	54	9	260 910	54	34	0	
Produits non alimentaires	8	5 618	54	6	5 729	54	2	0	
Total agriculture	8	200 675	54	9	266 605	54	33	0	
Bois d'œuvre	12	77 267	46	13	87 229	54	13	8	

Note : Le total pour l'agriculture n'inclut pas le bois d'œuvre. Le prix du gaz naturel est évalué à son prix moyen en Europe.

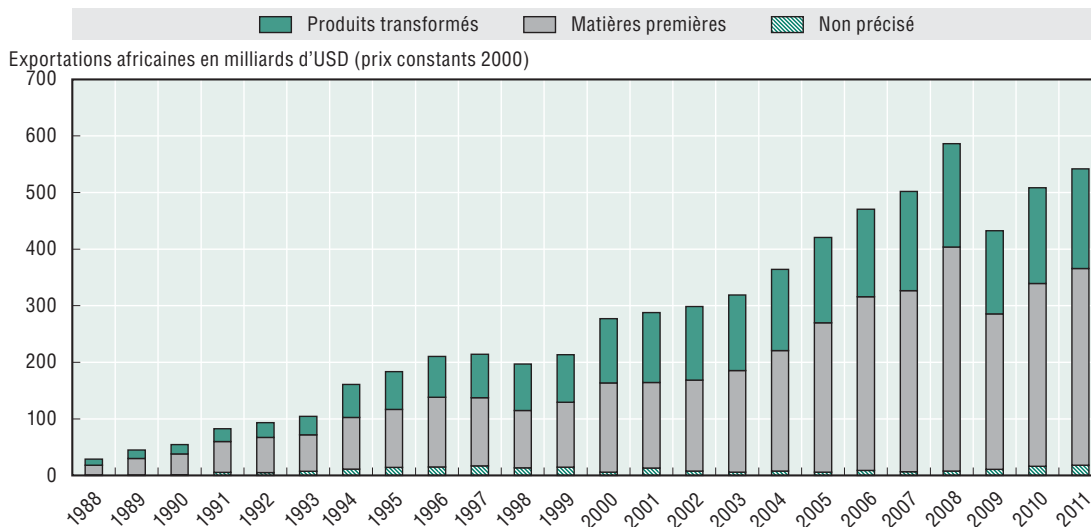
Sources : Calculs des auteurs sur la base de BGR (Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe - Office fédéral allemand pour les géosciences et les matières premières) (non daté), des données relatives à la production minière fournies pour le présent rapport, de FAO (2012), FAOSTAT (base de données), <http://faostat.fao.org/> (données sur les produits de base agricoles), de l'AIE (2012), « International Energy Statistics », www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm (données sur l'énergie) et de Banque mondiale (2013c), « Commodity Price Data - Pink Sheet », <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTDECPROSPECTS/0,,contntMDK:21574907~menuPK:7859231~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:476883,00.html>.



Le niveau élevé de la demande mondiale a conduit à l'augmentation de la production de ressources naturelles. Le tableau 6.2 montre que la production de ressources, toutes catégories confondues, s'est considérablement accrue en Afrique entre 2000 et 2010. En termes réels, la production de ressources agricoles et énergétiques a augmenté d'environ un tiers, et la production minière d'environ un quart, avec des écarts importants entre les différents métaux et hydrocarbures.

Grâce aux prix élevés et à l'augmentation de la production, l'Afrique a vu ses exportations exploser et a montré que l'augmentation des exportations de produits manufacturés était compatible avec une économie solide fondée sur les ressources naturelles. Toutefois, en raison des termes de l'échange, les exportations de matières premières ont enregistré une croissance plus rapide que les exportations de produits manufacturés. L'un des principaux arguments avancés contre une croissance fondée sur les ressources naturelles consiste à affirmer que ce type de croissance menace d'évincer le secteur industriel, lequel peut servir de moteur à une transformation structurelle en offrant des emplois productifs à une main-d'œuvre peu qualifiée. Entre 2000 et 2011, les exportations africaines de matières premières ont augmenté de 120 % en termes réels, passant de 160 milliards USD à 350 milliards USD (aux prix de 2010 dans les deux cas). Et pourtant, loin de disparaître, les produits transformés en provenance d'Afrique sont également de plus en plus vendus, même s'ils progressent à un rythme deux fois inférieur à celui des matières premières. Les exportations de produits transformés ont augmenté de 60 %, passant de 110 milliards à 180 milliards USD (aux prix de 2010 dans les deux cas – figure 6.14). La différence entre leur taux d'augmentation et celui des exportations de matières premières s'est traduite par une contraction de la part des produits transformés dans le panier d'exportation africain, passée de 40 % à 30 %. Toutefois, contrairement aux scénarios prévoyant une désindustrialisation de l'Afrique, l'augmentation de la part des ressources naturelles rend simplement compte de l'évolution des termes de l'échange signalée précédemment. Dans le secteur minier, par exemple, l'essentiel de la hausse récente des cours est revenu aux activités minières, pas aux entreprises de transformation. Les frais d'affinage, qui comptaient pour 30 % dans le prix du cuivre affiné dans les années 90, représentent désormais moins de 10 % du prix.

Figure 6.14. Les exportations africaines ont bénéficié de l'envolée des ressources naturelles, mais les produits manufacturés n'ont pas été en reste



Source : Calculs des auteurs fondés sur les données de l'ONU (2013), UN ComTrade (base de données), via <http://wits.worldbank.org/wits/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815587>



Malgré l'intensité capitaliste des activités minières, l'augmentation de la production de ressources naturelles a créé un grand nombre d'emplois. La section précédente soulignait l'importance de l'emploi agricole. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'emplois à faible productivité, ils constituent le moyen de subsistance de près de la moitié de la population africaine et une source importante de demande d'autres produits et services. Hagbladde, Hazel et Reardon (2009) estiment en effet qu'un dollar gagné dans une activité agricole génère un revenu rural non agricole de 50 cents. Malgré leur forte intensité capitaliste, les activités extractives ont créé un grand nombre d'emplois productifs en Afrique ces dix dernières années. On estime que l'IDE de création dans les secteurs des ressources naturelles en Afrique a permis de générer environ 600 000 emplois entre 2003 et 2012 (*fDi Markets*, 2013³⁷). Sur ce chiffre, 400 000 emplois ont été créés dans le secteur minier lequel, avec trois emplois par million USD investi, crée dix fois plus d'emplois que le pétrole. Concernant les multiplicateurs d'emploi dans le secteur minier, les estimations vont de 0,5 à trois emplois supplémentaires créés chez les fournisseurs pour chaque emploi créé dans le secteur minier (McMahon et Tracy, 2012 ; McMahon et Remy, 2001 ; Kapstein et Kim, 2011). En tablant sur un multiplicateur de deux, on aboutit à 800 000 emplois générés par l'IDE dans le secteur minier. De plus, on estime à 6 millions le nombre d'Africains qui vivent de l'activité d'extraction artisanale informelle (Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe - BGR, sans date). Même si ce type d'emploi n'entraîne pas de transformation structurelle, leur productivité étant bien inférieure à celle des entreprises conventionnelles (La Porta et Shleifer, 2011), les mineurs pratiquant l'extraction artisanale ont bénéficié du prix élevé des ressources.

À l'avenir, la demande de ressources naturelles devrait rester élevée, mais l'envolée de ces dernières années risque de se tasser. Les modèles de croissance des dix dernières années et une tendance générale à l'intensification des activités relatives aux ressources naturelles dans les pays où le revenu par habitant est inférieur à 16 000 USD (Komesaroff, 2012) laissent penser que la demande de ressources minérales restera forte dans la mesure où la croissance de la Chine, de l'Inde et d'autres pays émergents devrait être durable. Toutefois, cette croissance semble actuellement marquer le pas et la Chine pourrait passer d'un modèle axé sur l'investissement à un modèle fondé sur la consommation, ce qui implique un ralentissement de la demande de ressources minérales et énergétiques (mais potentiellement une intensification de la demande de matières premières alimentaires). La plupart des prévisionnistes spécialistes des prix considèrent comme vraisemblable une stabilisation, à moyen terme, à un niveau légèrement inférieur à celui des pics actuels (Courvalin et Currie, 2012 ; EIA et OCDE, 2012 ; Banque mondiale, 2012b ; voir aussi la figure 6.13). Un retour à des niveaux de prix du début des années 2000, bien inférieurs, reste toutefois peu probable dans la mesure où les coûts de production ont nettement augmenté avec l'exploitation de nouveaux types de gisements, laquelle n'est rentable qu'aux niveaux de prix actuels. Un repli sensible des cours entraînerait une diminution de l'offre qui favoriserait à son tour une nouvelle hausse des prix³⁷.

Néanmoins, suite à des découvertes récentes, l'extension des réserves avérées et l'augmentation de la production de ressources en Afrique devraient s'accélérer. Des gisements importants de pétrole et de gaz ont récemment été découverts dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est, de l'Ouganda au Mozambique. Le gaz découvert au large de la côte orientale de l'Afrique, dans les eaux territoriales de la Tanzanie et du Mozambique, en particulier, représente des volumes très importants qui ont attiré l'attention des acteurs internationaux sur une région jusque-là absente des cartes des ressources du sous-sol africain. Pour le moment, ces découvertes totalisent près de 3 000 milliards de mètres cubes, soit plus de dix fois la production annuelle actuelle de l'Afrique et un volume équivalent aux gisements les plus importants de la planète, notamment ceux du Qatar et de l'Australie-Occidentale (Bloomberg, 2012a). Dans le secteur minier également, l'Afrique est capable de rattraper son retard. Les projections actuelles prévoient une accélération de la production



nettement plus rapide que dans les autres régions du monde. L'US Geological Survey (USGS) estime que l'Afrique va accroître de 78 % sa production de quinze métaux importants entre 2010 et 2017, contre seulement 30 % en Amérique et en Asie. En Afrique occidentale, la reprise de l'extraction minière des métaux de base comme le minerai de fer et la bauxite (base de l'aluminium) en Guinée⁴⁰ et dans la Sierra Leone permettra de quadrupler la production africaine de ces métaux au cours des prochaines années, et devrait probablement conduire à un accroissement conséquent des réserves connues. La production de cobalt et de cuivre à partir des réserves avérées fera un bond de plus de 80 % en République démocratique du Congo (RDC) et en Zambie. À terme, il semblerait que les possibilités de développement les plus importantes se trouvent dans les ressources agricoles, pour lesquelles l'écart de productivité entre l'Afrique et les autres régions du monde se comprimera. Toutefois, la concrétisation de ces perspectives prometteuses passe par une action concertée qui sera examinée dans la dernière section de ce chapitre.

Avec des prix qui devraient se maintenir un certain temps à un niveau relativement élevé et une augmentation importante de la production au cours des prochaines années, l'Afrique bénéficie d'une conjoncture favorable à la mise en place de structures économiques susceptibles de créer des emplois et des revenus pour tous en s'appuyant sur ses richesses en ressources naturelles. Tout d'abord, le long déclin du cours des ressources naturelles enregistré entre la fin des années 70 et l'année 2000 environ (figure 6.13) avait largement favorisé les investisseurs internationaux, qui avaient obtenu des gouvernements des conditions très favorables laissant souvent peu de place à l'investissement national. L'essor de la demande internationale donne désormais aux pays africains plus de marge de manœuvre pour négocier une part plus importante des recettes des ressources naturelles. Ensuite, les principales restrictions de l'offre se situent au niveau des matières premières, et les termes de l'échange entre produits bruts et affinés ont évolué. Le secteur primaire, dans lequel l'Afrique possède un avantage comparatif, devrait être le principal bénéficiaire de la hausse des prix. Ce mécanisme est accentué dans le cas des ressources minérales et énergétiques, pour lesquelles les marges d'affinage ont nettement diminué au cours des dix dernières années. Malheureusement, il ne fonctionne pas encore correctement dans le cas des petites exploitations agricoles : les distributeurs sont en position de force sur le marché, car ils ont le monopole sur les achats et ne répercutent pas les hausses de prix. L'Afrique est donc prête à tirer profit d'un secteur primaire en expansion, qui offrira des possibilités de création d'emplois et de nouveaux liens avec l'économie locale, et apportera de nouvelles recettes qui pourront être investies dans des projets de transformation structurelle. La section suivante s'intéresse aux moyens dont dispose l'Afrique pour tirer le meilleur parti de cette opportunité.

4. Bien faire les choses : une stratégie en quatre niveaux pour une transformation structurelle fondée sur les ressources naturelles

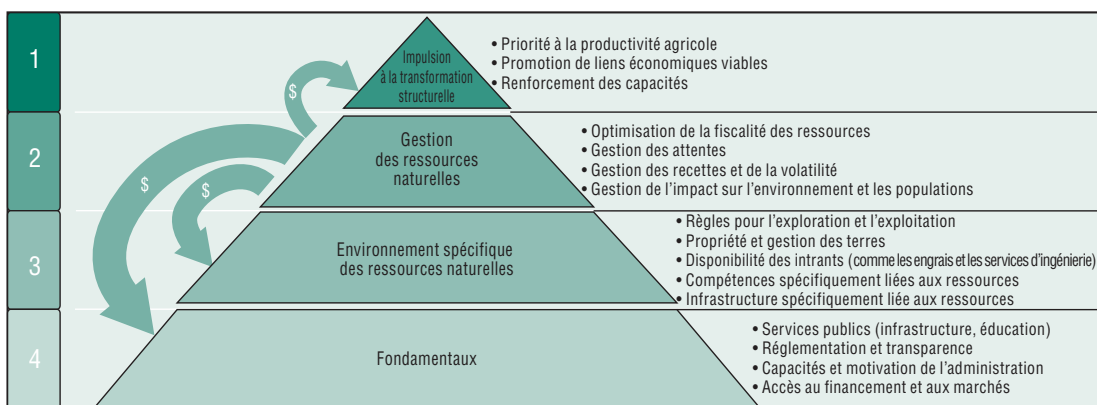
Dans toutes les régions du monde et quel que soit le type de ressources, il existe des exemples de transformation de la richesse naturelle d'un pays en évolution économique favorable à tous. Ces exemples montrent que la production de ressources peut i) créer des revenus qui pourront être investis de façon stratégique pour favoriser la croissance et la transformation structurelle ; ii) stimuler la croissance dans différents secteurs, par des liens économiques et amont et en aval des secteurs des ressources naturelles ; et iii) favoriser l'intégration dans l'économie mondiale par l'investissement étranger. Si la répartition géologique des ressources est dictée par la nature, l'abondance des ressources, au sens économique, dépend largement des conditions d'exploration rencontrées par les investisseurs.

Une transformation structurelle fondée sur les ressources naturelles passe par une stratégie politique, déployée sur quatre niveaux, qui conjugue un investissement dans les



fondamentaux économiques et une poussée en faveur de la transformation. Cette stratégie est illustrée à la figure 6.15. Comme l'ont montré les sections précédentes, quel que soit le secteur, les nouvelles activités susceptibles d'entraîner une transformation structurelle ont besoin d'un environnement favorable pour se développer. Le premier niveau consiste à mettre à disposition des fondamentaux économiques, notamment des services publics de qualité, un environnement institutionnel et réglementaire propice, une administration compétente et un accès au financement et aux marchés. Lorsque ces facteurs sont présents, une activité entrepreneuriale peut s'épanouir dans tous les secteurs, dans l'agriculture et les industries extractives, mais également dans l'industrie et les services. Il faut également mettre en place des systèmes de gouvernance inclusifs et responsables qui soient capables de veiller à ce que les recettes soient consacrées à une croissance reposant sur une large base. L'environnement spécifique des secteurs des ressources naturelles constitue le deuxième niveau d'une transformation structurelle fondée sur les ressources naturelles. La prospection et l'exploitation des ressources minières nécessitent une réglementation favorable aux investissements (encadré 6.10), et toutes les activités liées aux ressources naturelles exigent un système efficace de gestion et de droits de propriété sur les sols, ainsi que des compétences et une recherche spécifiques. L'agriculture est souvent freinée par le manque d'engrais, un intrant essentiel. Le troisième niveau, qui s'applique principalement aux ressources extractives, concerne la gestion des possibilités et des difficultés propres aux ressources naturelles. L'optimisation des recettes issues de la production de ressources par une fiscalité équilibrée est absolument primordiale. Les investissements nécessaires pour créer les conditions propices à une transformation structurelle en Afrique sont immenses, et le continent doit absolument prendre sa juste part des recettes issues des ressources. Mais l'expérience a montré qu'une gestion prudente des recettes et des dépenses revêtait au moins autant d'importance, notamment si l'on veut maîtriser l'impact de l'extraction des ressources sur les populations et l'environnement. Le quatrième niveau, qui recouvre les trois autres, concerne l'action publique engagée par les États pour encourager une transformation structurelle. Cette impulsion doit se distinguer des tentatives passées sur deux points essentiels. D'abord, elle doit s'attacher avant tout à rendre l'agriculture plus productive. Ensuite, elle doit s'employer à stimuler l'établissement de liens économiques viables, confirmés par des études. Il s'agira essentiellement d'effets de diffusion en amont, même si des effets de diffusion aval ne sont pas à exclure. Dans les deux cas, l'objectif central doit rester le renforcement des capacités.

Figure 6.15. Transformation structurelle fondée sur les ressources naturelles
une stratégie à quatre niveaux



Source : Illustration des auteurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815606>



Bien évidemment, il n'existe pas de solution universelle. L'Afrique présente d'immenses disparités en termes de disponibilité des ressources naturelles et de niveau de développement, et les stratégies de transformation structurelle doivent en tenir compte. Malgré l'entrée en jeu récente de nouveaux pays comme le Tchad, la Mauritanie et le Ghana pour le pétrole, et le Cameroun, le Congo, le Ghana et la Tanzanie pour le gaz, les ressources énergétiques restent très concentrées. En Afrique, 19 pays seulement produisent des volumes importants, et en 2010, quatre pays (l'Algérie, l'Angola, la Libye et le Nigeria) totalisaient 77 % de la production de pétrole et 87 % des réserves africaines (EIA, 2012). En revanche, tous les pays d'Afrique produisent des matières premières agricoles, alimentaires ou non, et 44 pays produisent des métaux ou des minéraux. Une certaine concentration existe cependant dans ces secteurs. Quatre pays (la RDC, le Ghana, l'Afrique du Sud et la Zambie) concentraient 70 % de la production minière (BGR) en 2009 et 15 pays totalisent 75 % de la production agricole africaine (FAOStat). Le degré de dépendance à l'égard des ressources varie aussi considérablement. Les pays pauvres sont toujours dépendants, les pays à revenu intermédiaire le sont parfois. Le tableau 6.3 montre le degré de dépendance, en fonction de la part de la production brute de ressources en pourcentage du PIB. Dans les pays les plus pauvres, la production de ressources représente l'essentiel du PIB (et même plus, dans la mesure où les chiffres utilisés concernent la production brute), ce qui concorde avec les conclusions de l'analyse de la transformation structurelle proposée dans ce chapitre. Pour des niveaux de PIB plus élevés, on voit émerger deux catégories distinctes : les pays à revenu intermédiaire pour lesquels les ressources représentent une part relativement importante du PIB et ceux pour lesquels elles constituent une part relativement faible du PIB. Les premiers sont exclusivement des pays exportateurs de pétrole. Les seconds peuvent être des pays pauvres en ressources, comme les Seychelles, Maurice ou le Cap-Vert (si l'on exclut la beauté de la nature de la liste des ressources), mais également le Botswana et l'Afrique du Sud, qui se classent respectivement aux septième et huitième rangs africains pour la production de ressources par habitant.



Tableau 6.3. Production de ressources par habitant en 2010 en Afrique (production totale de ressources, par ordre décroissant) – une grande diversité en termes de richesses et de dépendance

Pays	Production de ressources brutes par habitant (en USD de 2010 courants)						Production de ressources en pourcentage du PIB %
	PIB par habitant (USD de 2010 courants)	Ressources minérales	Ressources énergétiques	Produits agricoles - alimentaires	Produits agricoles - non alimentaires	Total	
Guinée équatoriale	20 703	3	15.053	108	12	15.176	73
Libye	9 957	1	8.529	332	6	8.868	89
Gabon	8 768	536	4.744	311	19	5.610	64
Angola	4 322	31	2.944	270	3	3.248	75
Congo. Rép.	2 970	7	2.262	182	3	2.454	83
Algérie	4 567	11	2.034	335	3	2.383	52
Afrique du Sud	7 272	698	474	470	4	1.646	23
Botswana	7 427	1.145	34	233	0	1.412	19
Soudan	1 994	13	439	617	10	1.079	54
Tunisie	4 194	88	292	606	4	990	24
Égypte	2 698	15	430	487	5	937	35
Nigeria	1.242	0	514	348	5	867	70
Namibie	4 876	441	0	324	3	769	16
Mauritanie	1 045	438	69	261	0	768	74
Ghana	1 319	162	9	494	3	668	51
Côte d'Ivoire	1 161	17	86	487	46	635	55
Maroc	2 842	117	1	509	6	634	22
Swaziland	3 503	80	28	499	2	608	17
Zambie	1 253	370	0	192	27	589	47
Tchad	761	0	324	235	6	565	74
Cameroun	1 147	1	99	406	22	528	46
Mali	613	112	0	399	14	525	86
Guinée	474	128	0	348	12	489	103
Niger	349	36	1	426	1	464	133
Bénin	741	0	0	405	23	428	58
République centrafricaine	451	5	0	381	7	393	87
Zimbabwe	595	155	22	178	37	392	66
Malawi	339	5	0	329	51	385	113
Rwanda	529	9	0	352	7	367	69
Maurice	7 584	0	0	358	3	361	5
Guinée- Bissau	551	0	0	346	4	349	63
Burkina Faso	536	59	0	243	30	332	62
Tanzanie	511	40	5	267	15	327	64
Sao Tomé-et-Principe	1 215	0	0	322	0	323	27
Ouganda	515	0	0	306	17	323	63
Madagascar	421	3	0	305	10	318	76
Kenya	795	0	0	268	24	292	37
Togo	527	19	0	250	11	280	53
Sénégal	1 034	27	1	249	2	279	27
Sierra Leone	325	20	0	224	6	250	77
Burundi	242	0	0	241	4	246	102
Congo. Rép. dém.	199	100	9	106	2	217	109
Mozambique	394	5	38	153	20	215	55
Éthiopie	358	4	0	185	10	199	56
Gambie	608	8	0	179	0	187	31
Liberia	247	0	0	148	32	181	73
Cap-Vert	3 345	0	0	178	0	178	5
Comores	736	0	0	155	0	155	21
Djibouti	1 203	3	0	123	0	126	10
Lesotho	1 004	3	0	111	6	120	12
Érythrée	403	0	0	87	1	88	22
Seychelles	11 130	0	0	83	1	84	1
Afrique	1 689	73	373	332	11	788	47

Note : Données présentées par ordre décroissant en fonction de la production totale de ressources naturelles.

Source : BGR pour les ressources minérales, EIA pour l'énergie, FAO pour les ressources agricoles, Banque mondiale (2013b) pour le PIB et la population, calculs des auteurs.



Encadré 6.7. Botswana, Afrique du Sud et Tunisie : des stratégies de transformation structurelle qui tiennent compte de la diversité des richesses naturelles et des capacités

Grâce à la place de choix qu'il occupe parmi les producteurs de diamants, le Botswana a pu user de sa position de force dans les négociations pour renforcer les liens économiques en aval. Cependant, d'autres tentatives de création d'industries manufacturières ont échoué. Grâce à la coopération avec DeBeers, les autorités ont acquis une bonne connaissance de l'organisation du secteur et les ont mises à profit pour faire coïncider les intérêts de DeBeers et ceux de l'État. Les années 80 ont été marquées par une intensification de la transformation des diamants, à la suite de l'établissement d'une industrie de la taille et du polissage destinée à créer des emplois, malgré l'opposition farouche du principal producteur, DeBeers. Sous la pression du gouvernement, trois usines de taille et de polissage ont été créées. Toutefois, aucune des trois n'a jamais été rentable. Pour certains observateurs, les pertes enregistrées auraient pu être générées artificiellement, par la détermination des prix de transfert destinée à dissuader le gouvernement d'exercer de nouvelles pressions en faveur de l'établissement d'activités en aval. Toutefois, ces affirmations n'ont jamais été vérifiées (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013). En 2005, l'État a tiré profit de sa position de force dans la renégociation des permis d'exploitation minière avec DeBeers. Aux termes du nouvel accord, 16 ateliers de taille et de polissage ont obtenu une licence d'exploitation. L'État et DeBeers ont créé une coentreprise à parts égales, appelée Diamond Trading Company, qui contrôle la production et doit fournir un certain volume de diamants aux entreprises locales. L'État contribue également à la création d'emplois en fixant des objectifs de formation des ouvriers locaux. Grâce aux pénalités imposées en cas de non-respect de ces objectifs, les intérêts nationaux coïncident avec les incitations accordées à DeBeers (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013). Aux termes de l'accord commercial, DeBeers doit en outre « transférer son activité d'agrégation du diamant brut et son activité de vente à l'international, basées à Londres, au Botswana d'ici la fin de 2013. Ce transfert peut faire du Botswana un centre majeur du commerce et de la fabrication de diamants. » (DeBeers, 2011). En revanche, dans les années 90, malgré un succès initial, la tentative de diversification dans la construction automobile a connu un échec retentissant, essentiellement parce que la concurrence avait été sous-estimée (Good et Hughes, 2002).

En Afrique du Sud, une longue expérience du service à l'industrie minière nationale a conduit au développement d'une expertise technologique locale et à la création d'un réseau de fournisseurs locaux (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013). L'industrie amont de la filière, liée à l'entreprise sud-africaine Platinum Group Metals (PGM), illustre le cas du développement de liens économiques suscités par le marché et soutenus par l'État. Les opérations d'extraction sud-africaines de PGM sont les plus gros consommateurs au monde de biens et de services liés à ces métaux. L'existence dans le pays de cette importante clientèle a fortement stimulé l'établissement de réseaux de fournisseurs locaux. Le développement de ces réseaux a également été facilité par la présence sur place de fournisseurs travaillant pour d'autres producteurs de produits de base, sur l'expertise desquels il était possible de s'appuyer. L'impératif d'améliorer le rapport coût/efficacité, du fait de l'intensification de la concurrence internationale, a abouti à des avancées technologiques continues (Lydall, 2009). Aujourd'hui, l'Afrique du Sud est exportatrice nette d'équipements miniers et de services spécialisés (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013).

La Tunisie, qui ne dispose pas de ressources naturelles importantes, a adopté une stratégie de diversification économique en misant sur le renforcement de l'agriculture, de l'industrie et des services, et a profité de sa proximité géographique avec l'Europe pour s'intégrer à son économie. Pour diversifier son économie, la Tunisie a tablé en priorité sur les composants aéronautiques et automobiles, les technologies de l'information et des communications (TIC), la délocalisation, le textile, le cuir et les chaussures, ainsi que l'agro-alimentaire. Malgré des superficies arables limitées, la Tunisie est parvenue à créer un secteur agricole solide. À partir d'un petit nombre de produits, elle a développé une activité agroalimentaire diversifiée. Grâce à sa proximité avec l'UE, elle a renforcé son intégration économique en participant à un accord de libre-échange (OCDE et ONU, 2011).

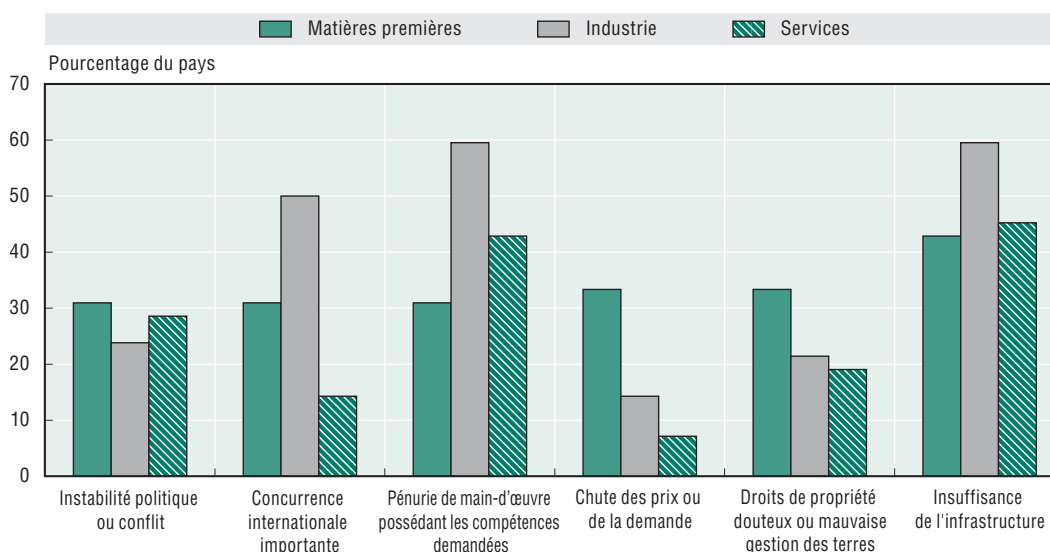


La suite de cette section analyse les difficultés rencontrées pour chacun des quatre niveaux et tire les leçons des expériences des économies africaines, notamment.

4.1. Les deux premiers niveaux : mise en place des conditions propices à une transformation structurelle fondée sur les ressources naturelles.

En bref... Des facteurs contextuels tels que la disponibilité et la qualité des services publics (notamment l'infrastructure et l'éducation), la réglementation et la transparence, les capacités et la motivation de l'administration, ainsi que l'accès au financement et aux marchés, forment l'essentiel des conditions requises si l'on veut accélérer la transformation structurelle. Pour la plupart, les exigences propres aux secteurs des ressources naturelles renvoient aux conditions fondamentales nécessaires au développement de n'importe quel secteur de l'économie. L'analyse qui suit s'intéresse donc conjointement aux deux premiers niveaux. La création de conditions favorables peut se révéler extrêmement coûteuse, en particulier en Afrique, où de nombreuses régions sont peu densément peuplées et où la croissance démographique impose de développer le système éducatif. Il convient d'effectuer une évaluation réaliste de la situation et des capacités de chaque pays avant d'établir des stratégies de transformation structurelle pratiquement envisageables. Les freins spécifiques doivent être corrigés par des investissements ciblés. Par ce biais, il sera possible de créer les conditions favorables à une transformation structurelle positive et au développement de secteurs des ressources dynamiques (Venables, 2012).

Figure 6.16. Principales causes des changements négatifs intervenus au cours des vingt dernières années, par secteur



Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815625>

Si l'infrastructure est vitale pour le secteur primaire comme pour l'industrie et les services, elle représente un défi particulier sur un continent caractérisé par l'abondance des terres. Le transport et l'énergie, en particulier, sont indispensables lorsque l'on veut créer un secteur minier et agricole solide. L'agriculture comme les mines ont besoin de bonnes routes, éventuellement de voies ferrées, et d'électricité. Or, ce sont là les principaux freins à la croissance des entreprises sur l'ensemble du continent (Ramachandran, Gelb et Shah, 2009 ; BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2012)⁴¹. La figure 6.16 reprend les réponses apportées par les experts des PEA spécialistes de 42 pays interrogés sur les principales causes, pour différents secteurs, des changements négatifs intervenus au cours des vingt dernières années. Les



barres représentent le pourcentage de pays où le facteur cité a été identifié comme une cause importante de changement négatif. Quel que soit le secteur, l'importance de l'infrastructure est manifeste. Dans plus de 40 % des pays d'Afrique, l'insuffisance de l'infrastructure est considérée comme une cause majeure des mauvaises performances passées. Si on la compare à des régions plus densément peuplées, comme l'Asie ou l'Europe, l'Afrique a particulièrement besoin de fournir à son économie les infrastructures nécessaires. Wood (2002) estime que « l'Afrique devra investir au moins deux fois son PIB dans l'infrastructure, tout comme les pays d'Asie à faible revenu, et devra faire face à des dépenses récurrentes plus élevées pour son fonctionnement et sa maintenance. »

L'approvisionnement en énergie reste le principal obstacle infrastructurel, en particulier pour les industries fondées sur les ressources naturelles. L'importance de l'électricité pour le développement économique de l'Afrique n'est plus à prouver (Harrison, Lin et Xu, 2013 ; Ramachandran, Gelb et Shah, 2009). L'électricité est citée comme le principal obstacle au développement des entreprises dans de nombreux pays africains. Le Nigeria en est l'exemple le plus frappant : il est classé comme le pays d'Afrique où la fourniture d'électricité est la plus mauvaise, alors que son sous-sol renferme des ressources énergétiques équivalentes à plusieurs décennies de consommation électrique du continent entier. Iwayemi (2008) qualifie la persistance des performances affligeantes du secteur électrique au Nigeria de « problème infrastructurel et défi pour les pouvoirs publics le plus inextricable des cinquante dernières années »⁴². L'électricité est indispensable à la transformation structurelle parce qu'elle alimente la plupart des technologies capables de renforcer la productivité. Sans aller chercher plus loin, la lumière électrique permet de consacrer quotidiennement plus de temps à un travail productif. Avec des machines simples, des familles d'agriculteurs peuvent diversifier leurs activités économiques, par la couture par exemple. L'absence d'énergie fait obstacle au développement d'une économie fondée sur les ressources. L'énergie est l'un des intrants les plus importants pour la transformation des ressources minérales, agricoles ou énergétiques. Pour un grand nombre d'opérations de transformation, le coût de l'énergie constitue un facteur essentiel de la viabilité économique. Allwood et al. (à paraître) indiquent que la production mondiale de matières premières nécessite près du tiers de l'énergie primaire totale consommée chaque année dans le monde. Le tableau 6.4 montre que l'affinage de la production africaine de minerai pour les quatre métaux de base, à savoir l'aluminium (bauxite), le cuivre, le fer et le nickel, absorberait plus de la totalité de la quantité d'électricité fournie par l'Afrique en 2009. Pour donner de la valeur ajoutée aux ressources, il serait donc indispensable d'améliorer l'approvisionnement en électricité sur le continent. Dans les conditions actuelles, il est préférable d'exporter les ressources brutes et semi-transformées.

Les coûts de transport restent un frein particulièrement contraignant qui ne concerne pas uniquement l'infrastructure. Les cartels de transport et les barrages routiers empêchent les petits agriculteurs de se développer et le manque de coopération entre les différents pays limite les possibilités d'extraction minière à grande échelle. Un récent rapport de la Banque mondiale sur le commerce des produits alimentaires en Afrique (Banque mondiale, 2012c) identifie l'absence de services de transport compétitifs comme un obstacle particulier. Les cartels sont monnaie courante et une réforme de la réglementation s'impose de toute urgence. Les barrages routiers et la corruption sont les autres obstacles majeurs rencontrés (voir également BAfD, OCDE, PNUD et CEA, 2012). Ce rapport estime qu'une réforme qui permettrait de renforcer la concurrence pourrait réduire de 50 % en dix ans le coût du transport des produits de base en Afrique de l'Ouest. Les petits producteurs, notamment les agriculteurs ou les mineurs pratiquant l'extraction artisanale, sont les premiers à pâtir de l'inefficacité des services de transport. Toutefois, l'activité minière à grande échelle est également concernée. Les investissements destinés aux immenses gisements de minerai de fer de la Guinée ont longtemps été retardés par le conflit entre la société minière Vale et les autorités guinéennes à propos de l'exportation du minerai via le Liberia, qui aurait permis à Vale de construire une voie ferrée plus courte. De même, l'exploitation des immenses réserves de charbon du Mozambique a été longtemps entravée par les incertitudes sur les itinéraires de transport possibles.



Tableau 6.4. Besoins en énergie pour l'affinage des métaux et capacité de production d'énergie de l'Afrique : la route est encore longue

Pays	Production d'électricité (GWh) en 2009	Besoins en énergie pour l'affinage de la production minière (GWh), (bauxite, fer, cuivre et nickel uniquement) en 2009	Besoins en énergie pour l'affinage des métaux de base en pourcentage de la production totale d'électricité %
Botswana	444	2 996	675
Tanzanie	4 628	2 583	56
Congo. Rép. Dém.	7 830	7 738	99
Zimbabwe	7 878	411	5
Ghana	8 958	8 800	98
Zambie	10 308	15 946	155
Algérie	42 769	6 600	15
Égypte. Rép. arabe	139 000	7 200	5
Afrique du Sud	246 815	336 991	137
Afrique*	664 051	764 210	115

Note : Le total Afrique n'inclut que les pays disposant d'informations à la fois pour la production minière et pour la production d'électricité. Le volume total pour l'Afrique indiqué dans la dernière colonne inclut les pays dont la production minière est plus faible qui n'apparaissent pas dans le tableau. Les volumes tiennent compte de la production de minerais uniquement pour l'aluminium (bauxite), l'acier (minerai de fer), le cuivre et le nickel. Les calculs sont sommaires et recourent à des moyennes pour la teneur en minerai et les besoins énergétiques par métal.

Source : Calculs des auteurs sur la base de Ashby, M.F. et al. (2009), « Engineering Materials & Processes Desk Reference », Butterworth-Heinemann, Burlington, MA, Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe (BGR - Office fédéral allemand pour les géosciences et les matières premières) (non daté), des données relatives à la production minière fournies pour le présent rapport, et de Banque mondiale (2013), World Development Indicators (Indicateurs du développement dans le monde). <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

La mise en place d'une d'infrastructure pour les secteurs des ressources permet d'élargir les opportunités pour l'ensemble de l'économie. En particulier, les immenses besoins en infrastructure des opérations minières peuvent aussi ouvrir de nouvelles possibilités. En Australie, la création de pipelines d'eau vers les mines d'or dans l'intérieur du pays ont rendu possibles l'irrigation de terres et le développement d'une importante production de blé (Doepel et Bolton, 2013). Les routes et les voies ferrées menant aux grands sites miniers permettent de desservir des zones éloignées où l'infrastructure de transport fait cruellement défaut. Là où le traitement des minerais nécessite la construction de nouvelles installations électriques, ces installations peuvent également servir aux autres secteurs économiques de la région. Avec environ 28 mégawatts d'énergie requise pour affiner 10 000 tonnes de cuivre, il faudrait deux fois la capacité de production actuelle d'électricité du Bénin pour couvrir approximativement 2 % de la production annuelle de la Zambie. Si des accords de partenariat étaient conclus avec des sociétés minières pour qu'elles produisent un peu plus d'énergie que ce dont elles ont besoin pour leurs opérations de transformation, cela aurait un impact considérable sur la fourniture d'électricité dans un grand nombre de pays d'Afrique. Comme nous l'avons vu ailleurs dans ce chapitre, il faut toutefois éviter de subventionner le coût de l'énergie sur la base des réserves de gaz ou de pétrole.

L'existence d'une main-d'œuvre qualifiée est un facteur essentiel de la transformation structurelle fondée sur les ressources. Si l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée constitue l'un des obstacles au développement les plus criants selon les enquêtes menées auprès des entreprises africaines, le lien entre compétences et développement économique a été amplement documenté. Wood et Mayer (2001) montrent que les compétences par travailleur, mesurées d'après le nombre moyen d'années d'études, auront une incidence non négligeable sur le rapport entre produits transformés et produits bruts dans les exportations du pays. Dans la plupart des économies fondées sur un secteur primaire florissant, la présence de techniciens qualifiés s'est révélée essentielle. Aux États-Unis et en Suède, des universités techniques ont été créées pour soutenir le secteur des ressources naturelles. Par la suite, ces instituts, dont les plus célèbres sont Stanford University et l'Université de Californie à Berkeley, sont devenus la clé de voûte de tout un ensemble d'industries fortement axées sur la recherche. Au Chili, l'État a aidé les ingénieurs à poursuivre leurs études à l'étranger. Aujourd'hui, ce pays est un fournisseur de premier plan de services d'ingénierie. Par ailleurs,



il a investi dans la recherche, la formation et les services de vulgarisation qui ont conduit à la création d'une production agricole extrêmement rentable. Les mauvaises performances de l'Australie à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle étaient dues en grande partie à l'absence d'ingénieurs et au manque d'ouverture aux technologies modernes qui auraient permis d'exploiter davantage de gisements (Wright et Czelusta, 2004).

Les pays d'Afrique doivent offrir la combinaison des compétences adaptée à leurs richesses en ressources naturelles. Cela suppose d'anticiper les besoins futurs et d'utiliser au mieux l'investissement étranger. L'édition 2012 de ce rapport soulignait le décalage entre le rôle de l'agriculture dans l'économie africaine et le petit nombre d'étudiants (2 % du nombre total d'étudiants) en agronomie. À l'heure actuelle, il existe peu de sociétés d'ingénierie africaines capables de tirer parti des nombreux débouchés offerts par la prospection et la mise en valeur de nouveaux sites d'extraction de ressources minérales et énergétiques¹. Les États africains doivent absolument s'interroger sur les compétences² dont l'économie aura besoin en fonction de sa structure actuelle et à venir et proposer une offre éducative adaptée à ces besoins. Par ailleurs, toute stratégie de renforcement des compétences doit passer par l'optimisation des investissements étrangers destinés aux secteurs des ressources. Les investissements étrangers dans les ressources naturelles s'accompagnent généralement d'une composante technologique importante qui permet d'acquérir des compétences avancées. Si l'on assortit ces investissements étrangers d'une obligation de formation et d'emploi local, on peut parvenir à un certain degré de transfert de compétences. En outre, les établissements éducatifs, comme les écoles et les universités, doivent s'efforcer d'établir des contacts étroits avec les opérateurs étrangers et nationaux pour appréhender plus précisément les compétences dont ils ont besoin et mettre en place des programmes de coopération.

Sur les autres continents, la recherche appliquée dans le secteur des ressources naturelles joue un rôle fondamental pour la transformation structurelle et reste jusqu'ici le talon d'Achille de l'Afrique. Pour Fafchamps, Teal et Toye (2001), l'insuffisance de la recherche sur les cultures d'exportation constitue un déterminant majeur du recul de la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits tropicaux. L'Afrique offre des conditions climatiques très diversifiées, ce qui restreint les économies d'échelle qu'il est possible de réaliser en recherche agronomique. À cet égard, l'Afrique se rapproche plus de l'Amérique latine que de l'Asie, où les nouvelles semences et d'autres innovations peuvent être diffusées bien plus facilement (Wood, 2002). Néanmoins, l'absence de réelle recherche agronomique en Afrique y freine la productivité de ce secteur et constitue, par conséquent, un important obstacle à la transformation structurelle. De même, la recherche appliquée dans les secteurs de l'ingénierie extractive, de la métallurgie, de la foresterie et de la pâte et papier, ainsi que de la chimie, est un élément de réussite essentiel dans d'autres pays riches en ressources naturelles et fait cruellement défaut dans la plupart des pays d'Afrique.

Pour tirer pleinement parti de l'abondance des ressources naturelles en Afrique, il faut que les pays puissent exploiter tout le gisement de compétences dont ils disposent, hommes et femmes. D'après l'index « Institutions Sociales et Égalité homme-femme » (ISE) du Centre de développement de l'OCDE, qui mesure la discrimination à l'égard des femmes dans des domaines tels que l'accès aux ressources, au sein de la famille et dans l'accès à l'espace public, l'Afrique subsaharienne affiche le niveau le plus élevé de discrimination à l'égard des femmes. En outre, l'indicateur des inégalités de genre du PNUD montre que l'Afrique subsaharienne présente le niveau le plus élevé de perte de développement humain imputable à ces inégalités. Ces dernières sont un frein à la transformation structurelle en général et à celle des secteurs des ressources naturelles en particulier (encadré 6.8).



Encadré 6.8. Remédier aux inégalités entre hommes et femmes pour accélérer la transformation structurelle

Si les grands projets pétroliers, gaziers et miniers peuvent créer des emplois, on observe souvent des inégalités des sexes dans l'accès aux emplois et dans la qualité des emplois. Eftimi, Heller et Strongman (2009) constatent qu'il est rare que les effectifs des grandes sociétés extractives comptent plus de 10 % de femmes. Et, dans nombre de ces sociétés, le taux est souvent inférieur à 5 %. C'est le résultat d'une éducation défailante et d'une discrimination dans les processus d'embauche, qui tiennent aux idées reçues sur ce qu'est un travail masculin et à la conviction que l'homme est le principal soutien de la famille. Comme les femmes sont exclues du secteur minier à grande échelle, elles sont plus susceptibles de travailler dans le secteur minier informel, artisanal et à petite échelle, où les salaires sont souvent bas et le travail risqué. Même si leur participation au secteur minier informel en Afrique diffère d'un pays à l'autre, on observe, sur l'ensemble du continent, que cette participation décroît à mesure que les mines se professionnalisent et passent à l'échelle supérieure (Hentschel, Hruschka et Priester, 2002).

Les inégalités d'accès des femmes aux ressources freinent la production agricole. Les femmes jouent un rôle essentiel dans la production agricole et la sécurité alimentaire : les travailleurs dépendant de l'agriculture de subsistance sont à 63 % des femmes, et à 48 % des hommes (Agarwal, 2011). Cependant, les inégalités d'accès à la terre, aux biens et aux technologies empêchent les femmes de contribuer à la production agricole, et d'en bénéficier, autant que les hommes. En effet, elles sont davantage représentées dans les emplois peu ou pas rémunérés de ce secteur. Même lorsque la Constitution ou la législation du pays accorde aux femmes des droits égaux à ceux des hommes, les comportements ou l'absence de modification des pratiques administratives dans les zones rurales entraînent, dans les faits, une discrimination à l'égard des femmes. De plus, les hommes sont souvent les seuls à être nommés sur les titres de propriété, et les femmes sont ainsi tenues à l'écart des consultations sur l'utilisation de terres. Des changements dans l'utilisation des terres risquent également d'accroître le travail non rémunéré des femmes, car ce sont elles qui vont chercher de la nourriture, de l'eau et du combustible pour la famille (Eftimi, Heller et Strongman, 2009).

Les pays ont beaucoup à gagner de l'élimination de la discrimination et des disparités entre hommes et femmes. Dans le secteur minier à grande échelle, les données montrent que les femmes font en général davantage attention à l'équipement et prennent davantage de précautions (Eftimi, Heller et Strongman, 2009). Si l'on permet aux femmes d'accéder plus facilement à des emplois formels et mieux rémunérés dans les grands projets miniers et chez les fournisseurs locaux, la condition des femmes s'en trouvera améliorée, ce qui aura également des répercussions bénéfiques sur la santé et le bien-être de leur famille. Dans le secteur agricole, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2011) estime que si les femmes bénéficiaient du même accès que les hommes aux ressources productives, les gains de productivité agricole qui en résulteraient pourraient permettre à 150 millions de personnes de sortir de la pauvreté. En outre, l'analyse menée par le Centre de développement de l'OCDE révèle qu'en 2009, les pays dans lesquels les femmes jouissent des mêmes droits d'accès aux terres que les hommes produisaient environ trois fois plus de céréales par an que les pays dans lesquels les femmes n'ont que peu ou pas accès à la terre (OCDE, 2012).

Quelles mesures sont nécessaires pour rendre l'approche plus sensible à l'égalité des sexes ?

Les pays doivent supprimer les lois et les pratiques discriminatoires qui régissent l'accès à la terre et à la propriété, accorder la priorité aux compétences et à la formation technologique pour les femmes et les filles, renforcer les opportunités, pour les femmes, d'obtenir un emploi de qualité dans les industries extractives à grande échelle, améliorer les conditions du secteur minier à petite échelle et faire en sorte que les femmes participent sur un pied d'égalité avec les hommes aux processus consultatifs portant sur le développement des ressources naturelles.



Des droits de propriété mal définis et des systèmes de gestion des terres médiocres empêchent le secteur des ressources naturelles de se développer pleinement. Les petits exploitants agricoles ont besoin d'avoir accès à des parcelles suffisamment grandes. Pour les gros investisseurs, des droits concurrents présentent souvent des risques non négligeables. Les incertitudes qui sont liées aux droits de propriété et à la gestion des terres constituent un obstacle général au développement des entreprises en Afrique, en particulier dans le secteur des matières premières (figure 6.16). Deux problèmes se posent : pour les petits exploitants agricoles, il est important de renforcer les droits de propriété afin de créer des incitations à l'investissement et à l'expansion, et, pour les gros investisseurs, des droits opaques et concurrents induisent des risques considérables. La plupart des pays qui ont réussi leur transformation structurelle sur la base des ressources naturelles, comme la Suède, l'Indonésie et la Malaisie, ont néanmoins entrepris une réforme agraire à un moment critique. Ces réformes visent à renforcer la productivité grâce à des économies d'échelle, en donnant aux différents agriculteurs accès à des terrains d'une superficie suffisante et en renforçant les liens entre l'effort et la rémunération par le biais des droits de propriété. L'état généralement médiocre de la gestion foncière et l'absence généralisée de cadastres pèsent également sur les grands projets d'extraction, car la protection des droits de propriété ou des concessions sur un site font partie des conditions essentielles pour des investissements massifs. Malheureusement, certains gros contrats portant sur des projets agricoles ou d'extraction, conclus entre des investisseurs et des autorités centrales ou régionales, ne tiennent absolument pas compte de l'utilisation traditionnelle des terres en question par les populations locales, souvent sans même que l'investisseur ne soit au courant. Ces situations entraînent un risque non négligeable de prolonger le conflit avec les populations, ce qui peut mettre en péril le projet et avoir des répercussions graves pour la société-mère qui investit (Munden Project, 2013). Ainsi, pour améliorer la gestion foncière, de nombreux pays africains participent au Cadre d'analyse de la gouvernance foncière (CAGF) (encadré 6.9).

Encadré 6.9. Cadre d'analyse de la gouvernance foncière (CAGF)

Même si les anciens programmes de délivrance de titres fonciers en Afrique ont souvent échoué, on constate une volonté politique d'améliorer la sécurité foncière. Pour que la réforme foncière parvienne à renforcer la sécurité foncière, elle doit tenir compte de la diversité et du dynamisme des structures agraires et des systèmes de propriété existants. Ces relations complexes nécessitent des analyses et des interventions propres au contexte, qui tiennent compte de la pluralité des formes d'accès à la terre et de la propriété. Les données montrent que de nombreux pays africains sont tout à fait conscients de ces complexités et s'efforcent de trouver le meilleur moyen de remédier à ces problèmes. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux participent au Cadre d'analyse de la gouvernance foncière (CAGF), géré conjointement par la Banque mondiale et par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri). Le CAGF réunit les différents acteurs dans un pays afin qu'ils prennent acte des pratiques foncières existantes, identifient les domaines d'intervention susceptibles d'améliorer la sécurité foncière et suivent les progrès sur la durée. Ce regain d'intérêt pour ces questions s'explique en partie par la hausse des investissements étrangers dans les terres africaines. En conséquence, de nombreux pays s'efforcent également de définir la meilleure manière de contrôler les investissements commerciaux dans les terres et de faire participer les communautés locales à ce processus. Les principaux points sont i) la clarification des droits de propriété ; ii) la mise en valeur des terres ; et iii) l'analyse des coûts et avantages économiques et sociaux de ces projets.



L'exploration et l'exploitation des ressources naturelles extraites du sous-sol nécessitent des conditions favorables et une réglementation propice, qui créent les bonnes incitations. L'importance de l'investissement dans la production de données géologiques rendues publiques est avérée. L'exploration et l'exploitation des gisements de minerais et d'hydrocarbures entraînent des risques et des besoins en capitaux non négligeables. Les données géologiques ont constitué un outil inestimable pour l'exploration aux États-Unis (encadré 6.4), car elle réduit le risque d'exploration et améliore les conditions de la négociation ultérieure d'un accord équitable entre les exploitants et les pouvoirs publics. La réglementation doit en outre harmoniser les incitations (encadré 6.10). L'exploration en quête de nouveaux gisements est souvent menée par de petites organisations qui ne rechignent pas à assumer les risques en général élevés de l'exploration, et qui revendent ensuite leur entreprise à l'une des grosses multinationales une fois que leur production est significative. Les permis d'exploration sont en principe accordés pour quelques années seulement, et peuvent être renouvelés par l'État. Les permis d'exploitation, en revanche, sont généralement accordés pour des périodes nettement plus longues. Le retrait possible d'un permis d'exploration après quelques années d'investissements infructueux peut nettement dissuader les investisseurs d'investir dans l'exploration, en particulier lorsqu'il y a un risque de changement de gouvernement et lorsque les données géologiques disponibles sont rares. Même lorsque l'exploration est fructueuse, le démarrage de la production potentielle nécessite d'importants investissements supplémentaires et du temps. Dans le cas des métaux de base, il peut s'écouler jusqu'à 15 ans entre la découverte d'un gisement exploitable et la production d'un concentré exportable⁴⁵. La longueur du délai entre l'investissement initial et le retour sur investissement ajoute aux besoins en financement d'un projet, ce qui réduit le volume de risque qui peut être supporté. En outre, la présence d'infrastructures publiques de transport et d'électricité est essentielle pour ces petites entreprises dont les capitaux sont plus limités que ceux des grosses sociétés minières. Cependant, ces dernières sont moins attirées par les projets d'exploration risqués, et une bonne partie du potentiel reste inexploité en raison du déficit d'infrastructure. La « Vision Minière pour l'Afrique » (Africa Mining Vision) (UA, 2009) prend acte de ces problèmes. Son plan d'action prévoit d'accroître les investissements dans les relevés géologiques afin d'améliorer la diffusion de données géologiques sur les gisements et de renforcer la capacité de l'État à agir comme un partenaire et un gestionnaire solide pour le secteur minier.

Encadré 6.10. La réglementation relative à l'exploitation des ressources naturelles doit faire correspondre les incitations pour l'exploration et pour l'exploitation.

L'exemple des États-Unis montre que, même dans une société qui possède des institutions qui fonctionnent bien, la nature de la réglementation relative aux ressources naturelles s'est révélée essentielle pour permettre à ces ressources d'apporter une contribution économique considérable à l'industrialisation du pays. Au début du XIXe siècle, l'administration fédérale prélevait un tiers des ressources naturelles du domaine public et réglementait de près l'activité minière afin d'enregistrer des recettes. Plusieurs États fédérés ont conservé un système de concessions pour les mines de plomb. Les mineurs devaient impérativement obtenir une autorisation exclusive et apporter le minerai dans les fonderies agréées, qui devaient verser une redevance de 10 %. Étant donné que personne ne respectait ces règles et que les fonderies ont refusé de verser des redevances, le système s'est rapidement effondré. Des agents fédéraux avaient contourné ce dispositif, en vendant des terres où se trouvaient des gisements miniers comme des terres agricoles à des fins d'enrichissement personnel. Les trois quarts des terres qui renfermaient des gisements sont ainsi tombés entre les mains d'intérêts privés. Lorsque de l'or a été découvert en Californie, la ruée vers l'or s'est produite en l'absence quasi totale de réglementation. Le principe de l'accès libre pour l'exploration du domaine public était une réalité de facto. Les mineurs ont défini entre eux des règles simples afin de préserver l'ordre et



d'éviter autant que possible les conflits violents. Une grande partie de ces règles a par la suite été codifiée dans le droit minier fédéral. Entre 1870 et 1910, on n'a cessé de découvrir de nouveaux gisements aux États-Unis, ce qui était favorisé par une réglementation laxiste et une liberté de facto d'exploration du domaine public. La législation minière accordait des droits d'exploitation exclusifs sur un site lorsque la découverte avait été prouvée, imposait des limites quantitatives sur les différentes concessions et exigeait que la concession soit exploitée selon une certaine fréquence sous peine d'être confisquée par l'État (Robinson, à paraître).

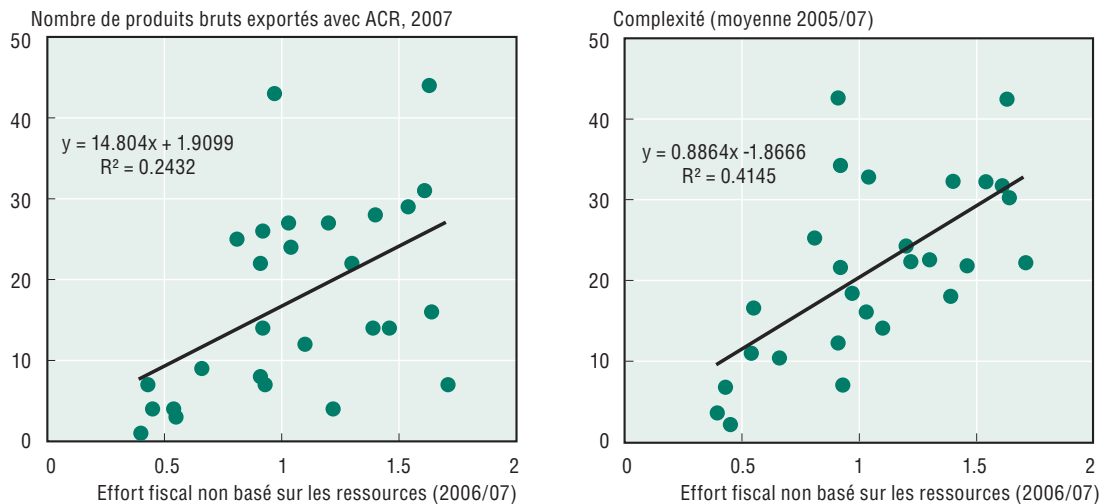
L'exploration et l'expansion des ressources du Chili ont été alimentées par des investissements publics et privés, ainsi que par une modification de la réglementation. Au XIX^e siècle, la filière du cuivre présentait un potentiel géologique à peu près analogue aux États-Unis et au Chili. Entre 1880 et 1920, la production chilienne a été largement distancée par celle des États-Unis, essentiellement en raison d'un investissement plus faible au Chili et des avancées technologiques majeures aux États-Unis. L'importance des besoins en capitaux et l'horizon temporel lointain, qui caractérisent le secteur du cuivre, ont conféré un avantage comparatif aux États-Unis, tandis que le code minier chilien a découragé le regroupement des concessions minières à cette époque. Mais, au début du XX^e siècle, les investissements privés massifs dans l'infrastructure ont stimulé le développement du secteur au Chili (Wright et Czelusta, 2007). Dans les années 90, ce secteur a été à l'origine de la solide croissance économique du pays, grâce aux bonnes performances de l'exploration, essentiellement tirée par la société nationale Codelco, d'où une activité d'investissement supérieure à la moyenne. Au Chili, c'est l'État qui possède les ressources naturelles, et les concessions d'exploration et d'exploitation sont obtenues auprès des tribunaux. Le détenteur de la licence est autorisé à sous-traiter les droits d'exploitation. De ce fait, Codelco a fini par détenir plus de concessions qu'il ne pouvait en exploiter. Ce système peut par conséquent entraîner des niveaux d'extraction sous-optimaux, mais il permet en général à des acteurs publics et privés de mener des activités d'exploitation (Korinek, 2013).

Le pluralisme politique et un régime fiscal à assiette large sont des aspects importants pour que les institutions soient transparentes et rendent des comptes. Les institutions répartissent les pouvoirs entre les différents acteurs et jouent un rôle essentiel dans la transformation structurelle reposant sur les ressources naturelles. Peu d'éléments de gouvernance définissent mieux les relations entre l'État et la société que la manière dont les dirigeants accèdent au pouvoir et le système fiscal par lequel les citoyens financent l'État. En Afrique, le modèle du parti unique constitue un obstacle, alors que des élections ouvertes à la concurrence améliorent les conditions. Pour Harrison, Lin et Xu (2013), le parti unique joue un rôle essentiel dans le retard de productivité des entreprises des pays d'Afrique à faible revenu par rapport aux entreprises d'autres pays à revenu comparable. En effet, parmi les multiples facteurs qui entrent en jeu, le parti unique empêche l'existence d'institutions ouvertes qui allouent les ressources aux activités les plus productives plutôt qu'à celles qui ont les faveurs du dirigeant. Bates, Fayad et Hoeffler (2012) confirment l'importance d'élections ouvertes en Afrique. Ils observent que, par rapport aux pays dotés d'un régime autoritaire, les pays africains dans lesquels les dirigeants politiques ont été élus lors d'élections ouvertes, la politique budgétaire et monétaire est plus saine (c'est-à-dire plus stricte), davantage de fonds sont consacrés à la recherche agronomique, l'éducation produit de meilleurs résultats et les routes revêtues sont plus nombreuses⁴⁶. Un système fiscal à assiette large qui trouve un équilibre entre les taxes sur les ressources et les autres types de taxes est le signe que les institutions sont inclusives. Lorsque les taxes sur les ressources évincent les autres taxes, comme c'est le cas dans de nombreux pays producteurs de pétrole, les citoyens ne financent pas l'État, mais ils n'obtiennent pas grand-chose en retour. En Afrique, l'effort fiscal qui ne repose pas sur les ressources naturelles, lequel mesure le recouvrement des taxes hors ressources naturelles par rapport au potentiel fiscal d'un pays⁴⁷, entretient une



relation positive avec les indicateurs de la diversification et des capacités présentés au début de ce chapitre (figure 6.17). Dans le même temps, lorsqu'un pays est fortement tributaire de la rente produite par les ressources naturelles, son niveau de fonds publics est plus faible (Bhattacharyya et Collier, 2013).

Figure 6.17. Une assiette fiscale large est nécessaire pour promouvoir la transformation structurelle



Note : Les chiffres comparent la relation entre l'effort fiscal ne reposant pas sur les ressources naturelles et a) le nombre de produits bruts exportés avec un avantage comparatif ou b) la complexité économique moyenne, pour un échantillon de 27 pays d'Afrique.

Source : Calculs des auteurs sur la base des données de ONU (2013), UN ComTrade, (base de données), via <http://wits.worldbank.org/wits/>, Simoes, A. (2013), *The Observatory of Economic Complexity*, <http://atlas.media.mit.edu/> et BAfD, OCDE, PNUD et CEA-ONU (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*, publications de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2010-en>.

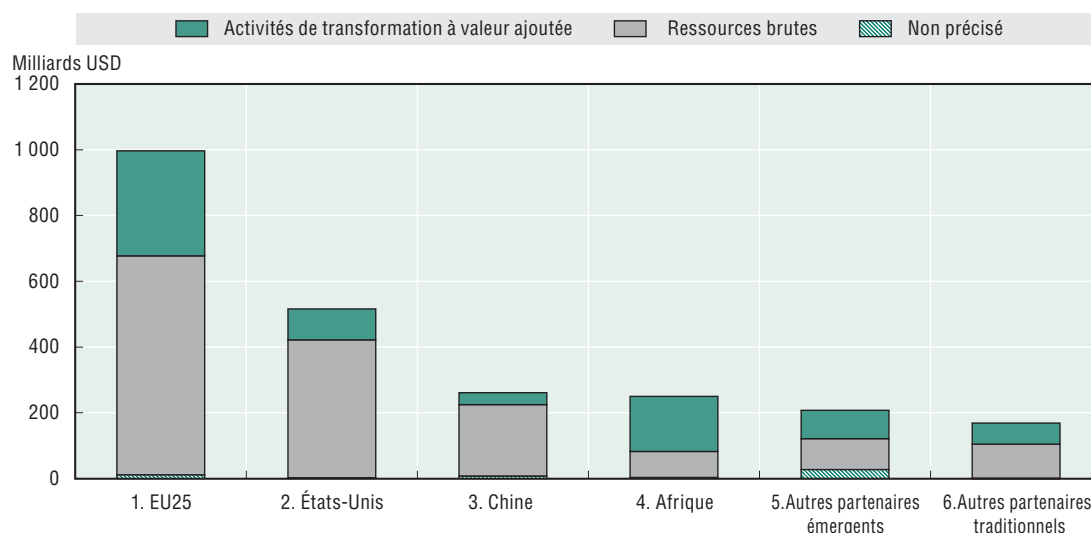
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815644>

L'accès aux marchés est indispensable à la transformation structurelle reposant sur les ressources naturelles. L'intégration régionale et un accès facilité aux marchés des grands partenaires pourraient créer de nouvelles opportunités pour tous. Toutes les recherches sur les moteurs de croissance et la transformation structurelle en Afrique soulignent l'importance de la taille du marché et de l'accès au marché. Lorsqu'un pays est enclavé ou de petite taille, ses opportunités de croissance sont souvent lourdement grevées ; voir par exemple Ndulu et al. (2008) pour des données au niveau des pays et Harrison, Lin et Xu (2013), pour des données au niveau des entreprises. Les mesures de l'ouverture des échanges, en revanche, sont toujours corrélées à une croissance positive, et jouent même un rôle important dans l'atténuation des conséquences potentiellement délétères de la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles (Van der Ploeg et Poelhoeckke, 2010). Comme en atteste le chapitre 4, les travaux récents montrent que les opportunités de transformation structurelle sont plus importantes pour la Communauté des Caraïbes (Caricom) en tant que zone intégrée que pour chacun de ses membres (Hausman et Klinger, 2009). Le faible volume d'offre et de demande que la plupart des pays d'Afrique peuvent gérer individuellement explique aussi l'échec de leurs anciennes politiques industrielles. Pour être rentables, la transformation des ressources naturelles et des procédés de fabrication avancés requièrent d'importantes économies d'échelle. Et celles-ci ne sont réalisables que lorsque le marché accessible est suffisamment vaste et développé pour générer la demande nécessaire pour les produits transformés et



une offre suffisante de produits de base servant de facteurs de production. Les échanges commerciaux intra-africains offrent un potentiel considérable. Même s'ils n'arrivent qu'en quatrième position après les échanges commerciaux avec l'Union européenne, les États-Unis et la Chine, ils dépassaient les 40 milliards USD par an, en moyenne, entre 2005 et 2010, et affichent la plus forte proportion de produits manufacturés (figure 6.18). Pour pouvoir tirer pleinement parti du marché africain, les pays du continent doivent intensifier leurs efforts d'intégration régionale. Le renforcement des liens régionaux pourrait améliorer la capacité de l'Afrique à négocier un meilleur accès aux marchés des autres régions, qui forment l'essentiel des exportations de ce continent. L'amélioration de l'accès aux marchés est particulièrement importante pour la transformation structurelle, car les droits de douane sur les produits augmentent avec la valeur ajoutée.

Figure 6.18. Intensité manufacturière, pour les principales destinations des exportations africaines (2005/10) : les échanges intra-africains offrent le plus grand potentiel



Source : Calculs des auteurs sur la base de ONU (2013), UN ComTrade (base de données), via <http://wits.worldbank.org/wits/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815663>

Pour augmenter la taille effective des marchés, il est nécessaire d'harmoniser les normes entre les différents pays, en particulier dans l'agriculture. De nombreux pays africains imposent leurs propres normes pour les semences et les engrais, arguant que ces produits doivent être adaptés aux conditions climatiques et pédologiques propres au pays. Étant donné la grande diversité de ces conditions en Afrique, les normes diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui empêche les fabricants et les importateurs de semences et d'engrais d'exploiter des économies d'échelle sur plusieurs marchés. En raison de la taille réduite du marché dans nombre de pays africains, le surcoût que représente la mise en conformité avec les normes de chaque pays est réparti sur un petit volume de ventes, ce qui, au mieux, fait augmenter les prix pour les agriculteurs et les consommateurs et, au pire, interrompt l'offre si le coût que représente une norme spécifique à un pays rend l'importation ou la production non rentable. Ce phénomène est à l'origine du dysfonctionnement des marchés des engrais et des coûts élevés que l'on observe dans de nombreux pays africains (Banque mondiale, 2012c). Pour que les normes aient une incidence bénéfique sur les exportations et produisent des effets d'entraînement, elles doivent être internationales. Les normes qui s'appliquent à un marché suffisamment vaste, comme l'UE ou un groupement de pays africains, constituent une bonne solution de second choix.



4.2. Niveau 3 : la gestion des ressources naturelles

En bref... Le niveau 3 joue un rôle crucial pour les ressources naturelles des pays qui génèrent des rentes et peuvent avoir des effets significatifs sur le reste de l'économie ainsi que sur l'environnement. Ces rentes peuvent fournir les recettes nécessaires pour renforcer les conditions de la transformation structurelle (niveaux 1 et 2). Dans le même temps, si elles ne sont pas correctement gérées, elles peuvent semer le chaos, du fait de la volatilité et du gaspillage, mais aussi parce qu'elles peuvent inciter le pays à rechercher la rente plutôt que les performances. L'envolée des cours des ressources naturelles risque en outre d'avoir un effet d'éviction sur d'autres secteurs dont les produits peuvent donner lieu à des échanges internationaux, car elle fait augmenter le taux de change et le niveau de prix dans le pays⁴⁸ (« syndrome hollandais »). Enfin, une exploitation extensive pose également des problèmes environnementaux, qui doivent aussi être gérés. Cette section examine donc les questions d'optimisation et de gestion des recettes. La nationalisation n'est pas nécessairement la solution la plus efficace pour optimiser les recettes. Il peut ainsi se révéler plus efficace de taxer les rentes issues des ressources, mais cette solution pose, elle aussi, des problèmes (négociation d'accords qui concilient, d'un côté, des incitations à l'exploration des ressources et à la production et, de l'autre, une part équitable pour la société). Une fois les recettes engrangées, elles doivent être correctement gérées, ce qui nécessite de la transparence et un bon équilibre entre épargne, consommation et investissement. De plus, la stabilité des dépenses est indispensable pour contrebalancer la volatilité des revenus issus des ressources naturelles. Il convient ensuite de veiller à ce que les investissements soient efficaces et non gaspillés. Les niveaux 1, 2 et 4 de l'approche à quatre niveaux de la transformation structurelle reposant sur les ressources naturelles orientent l'investissement. Lorsque les investissements permettent de créer les bonnes conditions pour obtenir des gains de productivité, ils peuvent aussi servir à surmonter les problèmes causés par le syndrome hollandais.

L'expérience montre que, lorsque le secteur des ressources naturelles est la propriété de l'État, les résultats sont mitigés et pas toujours meilleurs que ceux des entreprises privées. À l'exception du secteur agricole, où la participation de l'État prend d'autres formes que la propriété de la production, de vastes pans des secteurs des matières premières minières et énergétiques sont détenus et exploités par l'État. C'est essentiellement le résultat des nationalisations réalisées dans les années 60 et 70, mues par le sentiment que les multinationales minières opéraient de manière enclavée sans prêter attention aux besoins du pays, et qu'elles offraient peu d'opportunités de transferts de compétences et de technologies. Afin d'accélérer le développement, l'État a considéré que la propriété directe était nécessaire pour générer des volumes substantiels de rentes issues des produits miniers, exercer un contrôle sur ce secteur et veiller à ce qu'il poursuive les objectifs nationaux (Radetzki, 2008). Or, de nombreux exemples montrent que cette solution n'a généralement pas permis de concrétiser ces objectifs.

L'objectif qui consistait à exercer un contrôle accru via la nationalisation n'a généralement pas été atteint. Dans bien des cas, en raison de relations d'agence confuses, les entreprises d'État sont devenues des puissances politiques et économiques échappant à tout contrôle et à toute obligation de rendre des comptes. Dans d'autres cas, le chevauchement des responsabilités et l'opacité des structures incitent à la recherche de rentes et freinent les nouveaux investissements (Radetzki, 2008). C'est notamment le cas de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) du Cameroun, qui est chargée de la gestion du secteur pétrolier et, dans le même temps, qui agit comme régulateur et participe, dans le cadre d'une joint-venture, à toutes les activités pétrolières. En outre, ses responsabilités chevauchent celles de deux ministères d'exécution et d'autres agences publiques, ce qui a conduit à l'apparition d'un échec impénétrable et opaque de flux financiers (Akitoby et Coorey, 2012).



L'objectif qui consiste à s'appropriier une part plus importante des rentes issues des ressources naturelles n'est qu'en partie atteint. Même si, dans la plupart des cas, la proportion des recettes issues des ressources qui revient effectivement à l'État s'est accrue après la nationalisation, la rente globale a souvent reculé, d'où, en valeur absolue, une baisse des recettes publiques. C'est le cas en Zambie, notamment, où la persistance des inefficiences et du sous-investissement après la nationalisation, aggravée par la chute des cours, a produit un repli des recettes publiques issues du secteur du cuivre (encadré 6.11).

Encadré 6.11. Recettes du secteur minier en Zambie : propriété, négociation et législation

Avant que la Zambie ne réforme son régime fiscal en 2008, le secteur minier générait des recettes trop faibles pour les besoins de développement du pays. En outre, depuis l'indépendance de la Zambie en 1964, la part des recettes des produits miniers en pourcentage du total affiche un recul constant. Cette tendance négative a persisté pendant les périodes de hausse des cours et de la production (avant 1974 et depuis 2000). De 1980 à 2000, les recettes perçues sous forme de redevances, d'impôts sur les sociétés et autres taxes générées par le secteur minier ressortaient à environ 4 % du total. Cette faible contribution s'explique par des causes internes et externes.

Après son indépendance, dans un souci d'orienter davantage de recettes vers les caisses de l'État, la Zambie a progressivement nationalisé son secteur minier. Entre la première moitié des années 70 et la fin des années 90, c'est l'État qui a géré le secteur du cuivre. L'absence de modernisation et d'investissement dans ce secteur a entraîné une baisse de la production. En outre, les cours internationaux ont amorcé un fléchissement à long terme après les années 70. Les difficultés financières qui se sont ensuivies dans les mines, le changement de régime politique dans les années 90 et le programme d'ajustement structurel de la Zambie ont débouché sur la privatisation des mines. Entre 2001 et 2007, la production et les cours du cuivre sont à nouveau remontés, mais la part moyenne des recettes minières dans les recettes totales a encore décru, pour tomber à 1.6 % pendant cette période.

Force est de constater que les recettes budgétaires sont faibles, que les mines soient détenues par des intérêts privés ou publics. Lorsque l'État était propriétaire, le secteur a souffert de sous-investissements et de mauvaise gestion, qui se sont ajoutés à l'effondrement du marché mondial du cuivre. Lorsque ce secteur était aux mains d'intérêts privés, les flux de recettes ont pâti d'incitations fiscales particulièrement favorables : taxes peu élevées, taux de redevances faibles et longues « périodes de stabilité », de 15-20 ans. Encouragée par la reprise du secteur du cuivre, la Zambie a réformé son code des impôts en 2008 afin d'obtenir une part plus importante des recettes. Étant donné les difficultés et les capacités dont il faut disposer pour renégocier les « accords de développement » conclus sur une base bilatérale, les autorités zambiennes ont introduit une nouvelle législation, la Loi sur les mines et les produits miniers de 2008 (*Mines and Minerals Act 2008*) pour remplacer les accords antérieurs. Une législation uniformément applicable laisse moins de place aux ententes illicites et aux arrangements contractuels au cas par cas.

Le nouveau code minier fait déjà sentir son incidence sur les recettes fiscales. En 2011, les recettes issues des exportations de cuivre ont culminé à 6.7 milliards USD (36 % du PIB), en hausse par rapport aux 600 millions USD (14 % du PIB) de 2003. Sur 2013-25, les recettes supplémentaires que devrait rapporter le secteur minier en conséquence de la révision du code minier devraient avoisiner 5 à 7 % du PIB selon les estimations. D'après de nouvelles estimations, si le nouveau code minier avait été en vigueur pendant la période de prospérité (1998-2007), la Zambie aurait pu engranger des recettes supplémentaires correspondant à environ 18 % du total, soit 3 % du PIB, ce qui aurait pu l'aider à financer son développement économique et social.

Source: Simpasa et al. (2013).



Des données concordantes confirment les possibilités assez importantes (mais pas illimitées) d'améliorer le recouvrement de l'impôt dans le secteur de l'extraction sans grever l'investissement. En général, les données internationales indiquent que les pouvoirs publics doivent pouvoir collecter 40 à 60 % des recettes minières et 65 à 85 % des recettes pétrolières (FMI, 2012b). Dans un secteur dominé par des multinationales étrangères, de nombreux pays africains ont, par le passé, eu du mal à obtenir qu'une part équitable des rentes issues des ressources naturelles aille dans les caisses de l'État. Les raisons tiennent à des problèmes de gouvernance et au manque de capacités de négociation avec les sociétés d'extraction multinationales. L'administration fiscale ne fait souvent pas le poids face aux grandes sociétés, en particulier pour évaluer les accords sur les prix de transfert. L'encadré 6.13 porte sur la Facilité africaine de soutien juridique, qui procure une assistance et des formations.

Pour optimiser le système d'imposition appliqué à l'industrie extractive, il faut concilier plusieurs objectifs parfois antagonistes : recouvrer des recettes fiscales ou rendre l'investissement attrayant, collecter les recettes aujourd'hui ou demain, garantir la stabilité des recettes ou partager les risques et les hausses de cours avec les acteurs privés, négocier en termes pécuniaires ou pour obtenir une amélioration des liens économiques réels en termes d'infrastructure, de transferts de technologie et de contenu local. Plus un pays a la capacité d'élaborer une stratégie, de négocier et de gérer la volatilité et l'imprévisibilité des recettes issues des ressources naturelles, plus les contrats qu'il sera en mesure de conclure avec les multinationales lui seront favorables. Par conséquent, un renforcement de la politique macroéconomique et de l'investissement dans les fondamentaux économiques et les institutions qui permettent d'accéder à un coût abordable, aux marchés financiers internationaux sont essentiels pour améliorer la gestion du secteur des ressources naturelles.

Encadré 6.12. Les derniers contrats gaziers conclus au Mozambique auraient-ils pu être plus intéressants pour l'État ?

Le Mozambique se trouve aujourd'hui à un point charnière. Après des années de croissance solide, mais pas pro-pauvres, la découverte récente d'importants gisements de ressources naturelles laisse espérer un changement de cap. L'ampleur des récentes découvertes de gaz au Mozambique représente l'une des opportunités les plus importantes pour le développement socioéconomique à venir du pays. La Stratégie de développement national considère la promotion et le développement du capital humain comme un aspect fondamental de la gestion de ses ressources. Un bon équilibre entre l'investissement et la consommation des recettes futures pourrait accélérer la lutte contre la pauvreté ainsi que le développement économique, allant de l'infrastructure à la santé et à l'éducation.

En septembre 2012, la publication du projet de schéma directeur pour le secteur gazier (Gas Master Plan) a permis de réaliser une première évaluation de la part de bénéfices qu'obtiendrait l'État du Mozambique. Le plan présente plusieurs scénarios d'utilisation de la part du gaz naturel qui revient à l'État : production de recettes par l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) ou utilisation dans de nouveaux grands projets dans le pays.

Pour estimer la part de bénéfices qui revient à l'État, deux mesures sont utiles : le « prélèvement de l'État » et le « taux de redevance effectif » (TRE). Le premier correspond au pourcentage des bénéfices que reçoit l'État sur la durée du projet, tandis que le second représente la part minimum des recettes brutes que l'État perçoit sur une année, déduction faite des récupérations de coûts.

Selon l'Unicef, les contrats qui régissent la production de gaz naturel dans le bassin de la Rovuma (site de découvertes gazières parmi les plus importantes depuis des années) ne procurent à l'État que 30 % des bénéfices (prélèvement de l'État) selon les estimations, soit un taux nettement inférieur à la moyenne mondiale du secteur, qui est de 55 %. Les délais avant que l'État ne perçoive des recettes sont encore plus défavorables : le TRE est de 3,5 % (contre une moyenne de 25-30 % pour le secteur au niveau mondial). Le projet du bassin de la Rovuma est un exemple de régime fiscal où le taux d'imposition est faible au départ et augmente fortement par la suite (« rear loading »). Ainsi, durant les premières années, sur plus de 2 milliards USD de recettes brutes par train de liquéfaction, l'État peut s'attendre à recevoir moins de 100 millions USD.

Source: Unicef Mozambique.



Dans la pratique, les solutions radicales pour cette optimisation fiscale sont rares et les meilleurs régimes fiscaux dans les industries extractives combinent généralement des instruments répondant à plusieurs objectifs. En outre, il n'existe pas de solution unique, et le cadre doit tenir compte de la dépendance du pays vis-à-vis des ressources naturelles, de la volatilité et de l'horizon temporel prévu pour l'exploitation de ces ressources. Ainsi, une redevance *ad valorem* modeste garantit des recettes dès lors que la production est positive. L'instauration d'un impôt ordinaire sur les sociétés permet d'imposer les industries extractives selon le rendement normal des fonds propres au niveau de chaque entreprise, comme dans les autres secteurs. L'ajout d'une taxe spécifique sur les rentes produites par les ressources naturelles permet d'exploiter les recettes potentielles qui apparaissent lorsque les prix dépassent leur tendance habituelle et génèrent des bénéfices extraordinaires.

Si l'économie politique du pays est telle que des périodes de cherté des matières premières entraînent des pressions politiques fortes en faveur d'une hausse des taux d'imposition dans les industries extractives, il vaut mieux pour les investisseurs que cet élément soit pris en compte et traité d'emblée. Dans l'idéal, les contrats doivent être rédigés *ex ante* pour faire en sorte que le pays obtienne une part des bénéfices issus de l'envolée des cours des matières premières. Cependant, il arrive que les pays soient prisonniers de contrats sous-optimaux hérités d'une période durant laquelle les capacités de l'État étaient faibles ou la gouvernance médiocre. Le pays doit alors mettre en regard le risque d'entacher sa réputation de destination de l'investissement et les avantages que représente l'obtention d'une part plus importante des recettes supplémentaires dues au renchérissement des matières premières. Une solution consiste à prévoir des périodes de renégociation régulières dans les contrats ou dans une loi-cadre sur le secteur minier, afin d'améliorer la prévisibilité et la transparence de ces processus. Autre possibilité : promulguer une disposition spécifiant qu'à l'avenir, l'État prélèvera une partie de toutes les recettes supplémentaires générées par la hausse des prix des matières premières au-delà d'un certain niveau. Une telle indexation permet de partager les risques de gains et de pertes sans avoir à renégocier au cas par cas et atténue les dégâts en termes de réputation d'un pays qu'entraînerait une renégociation des contrats (Frankel, 2010).

Encadré 6.13. Renforcer les capacités pour négocier des contrats équitables et transparents

De l'importance des contrats

Comme le rappelle ce chapitre, pour que le développement reposant sur les ressources naturelles porte ses fruits, comme c'est le cas au Botswana, il faut que des institutions solides : i) gèrent et répartissent efficacement les recettes publiques ; ii) mettent en œuvre les bonnes politiques et la bonne réglementation multisectorielle ; et iii) négocient des contrats équitables et transparents. Ces éléments constituent le fondement juridique et financier essentiel d'une relation de long terme entre le pays hôte et les investisseurs privés, car :

- ils déterminent le partage des bénéfices entre le pays et la société minière, y compris les redevances et taxes,
- ils traitent des questions relatives aux dépenses et aux coûts de recouvrement des rentes, un point important, car les parties s'engagent sur des projets à long terme et à forte intensité de capitaux,
- ils fixent les conditions à respecter concernant le contenu local, l'emploi et l'environnement, le droit du travail, les droits de l'homme, les obligations et garanties du pays hôte, les clauses de stabilisation, le règlement des litiges et l'arbitrage, la juridiction compétente et le droit applicable.



De l'intérêt de la négociation et de la renégociation

Du fait de son manque de capacités à participer à des transactions sophistiquées, l'Afrique compte un certain nombre d'exemples de contrats mal négociés, avec des conséquences délétères pour l'ensemble de l'économie d'un pays : des retards significatifs risquent de se produire et de mettre le projet en péril, la réputation entachée du pays risque d'affecter le volume des investissements étrangers et, lorsque l'État estime qu'un contrat est inéquitable, il a tendance à y mettre un terme.

De même, les renégociations doivent être menées avec soin. De nombreux pays d'Afrique ont conclu des contrats sur des ressources naturelles à un moment où les cours des produits miniers, du pétrole et du gaz étaient relativement bas. Ces accords et contrats étaient structurés de manière à attirer les investissements étrangers, souvent au détriment des pays hôtes. Avec l'envolée persistante des prix des matières premières, certains pays ont réformé leur législation et renégocié les contrats pour obtenir un partage plus équitable des recettes et des modalités globalement plus favorables. Ainsi, la République démocratique du Congo (RDC) a successivement adopté un nouveau code minier (2000), revu les accords miniers (2007) et imposé par décret que tous les contrats pétroliers, miniers et forestiers soient rendus publics (2011). Il reste à voir si ces initiatives ont permis d'améliorer l'environnement dans le secteur minier et d'attirer des investissements de long terme, car beaucoup dépend des nombreux autres aspects de la politique publique. De son côté, le Botswana a progressivement mis en place les bases d'un secteur solide en renégociant les dispositions juridiques et fiscales de grands projets miniers, comme celui de la mine de cuivre/nickel de Selebi Phikwe. Le renforcement des capacités de négociation des pays africains revêt par conséquent une importance capitale en raison de l'asymétrie des compétences techniques entre les pays africains et les grandes sociétés privées. C'est pourquoi la Banque africaine de développement a créé en 2008 la Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ). Celle-ci a pour mission d'aider ces pays à négocier les contrats et à mener des transactions commerciales complexes dans le secteur des ressources naturelles. Elle propose à cette fin les services de juristes compétents pour conseiller le gouvernement. Rien qu'en 2012, l'ALSJ a reçu dix demandes d'assistance juridique et de formation à la négociation de contrats portant sur des ressources naturelles.

Source : Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ).
<http://www.afsf.org/>

Une approche durable de la gestion des recettes, qui concilie investissement nécessaire et épargne, semble plus adaptée aux pays en développement que le conseil qui leur est traditionnellement donné, à savoir utiliser uniquement les intérêts générés par les recettes placées dans un fonds souverain extérieur. La gestion des recettes selon l'hypothèse du revenu permanent est un gage de pérennité, car elle préserve la richesse pour les générations futures et remédie au problème de la volatilité des recettes issues des ressources naturelles, qui peut mener à des dépenses procycliques. Cependant, de puissantes raisons incitent les pays à dépenser dans les premières années une forte proportion de ses recettes pour répondre à ses besoins actuels de consommation (« *front-loading* »). De nombreux pays africains rencontrent actuellement des problèmes de pauvreté généralisée et de difficulté d'accès au capital pour entreprendre les investissements nécessaires (Berg et al., 2012; Baunsgaard et al., 2012). Lorsque ces investissements sont judicieux, le revenu et la consommation augmentent à mesure que le développement progresse, et les générations futures seront mieux loties que la génération actuelle (Venables, 2012).

Les recettes issues des ressources naturelles devraient principalement être investies de façon à supprimer les goulets d'étranglement dans l'environnement général et dans celui des ressources naturelles (niveaux 1 et 2 dans la figure 6.15) tout en permettant de dynamiser



encore l'investissement privé. L'amélioration de ces conditions-cadres sera bénéfique à la fois au secteur des ressources naturelles et à la transformation structurelle. En générant des gains de capacités et de productivité dans l'ensemble de l'économie, ces investissements sont un bon moyen de favoriser la croissance lorsque les termes de l'échange se dégradent dans les autres secteurs en conséquence du syndrome hollandais (Venables, 2012 ; Sachs, 2007). De même, l'investissement public peut servir à stimuler l'investissement privé, soit directement, en élargissant l'accès aux financements grâce aux banques de développement, soit indirectement, en évitant à l'État d'emprunter sur le marché intérieur, ce qui fait baisser les taux d'intérêt pour le secteur privé (Venables, 2012).

Investir les recettes issues des ressources naturelles comporte plusieurs difficultés. Il faut non seulement identifier des opportunités d'investissement efficaces, adaptées à la capacité d'absorption de l'économie, mais aussi tenir compte des coûts d'entretien associés aux investissements publics. Même si plusieurs travaux théoriques mettent en avant l'avantage d'un investissement de départ efficace par rapport à l'épargne (Takizawa, Gardner et Ueda, 2004 ; Venables, 2010 ; Van der Ploeg, 2010 ; Van der Ploeg et Venables, 2011a et Araujo et al., 2012, cité dans Berg et al., 2012), le cas de nombre de pays riches en ressources naturelles montre que ces investissements n'ont pas nécessairement des effets sur la croissance, mais, au contraire, font peser un fardeau massif sur le pays (Gelb, 1988, et Auty, 1990). L'inefficacité de l'investissement s'explique par le manque de réflexion approfondie dont ont pâti certains projets (comment l'illustrent les exemples d'investissements dans des installations de traitement qui ne présentent pas d'avantage comparatif, voir plus haut) ou pour lesquels des groupes d'intérêts ont fait pression au mépris du bien-être public. Une décision d'investissement doit tenir compte des goulets d'étranglement qui existent au niveau de la capacité d'absorption. En outre, les coûts récurrents de l'exploitation et les dépenses courantes ne sont bien souvent pas pris en considération dans les décisions d'investissement, ce qui peut conduire à une baisse rapide de leur productivité à moyen terme (Berg et al., 2012).

Si l'on veut que les investissements publics soient efficaces et durables, les premières recettes doivent être « investies dans l'investissement » (Collier, 2011). Si les recettes ne peuvent pas être investies avec efficacité, elles doivent être placées dans un fonds de stabilisation, avec la part des recettes affectée à l'épargne. Si l'on fonde une décision d'investissement sur l'efficacité du projet, on découple les dépenses publiques des entrées de recettes et on réduit les effets de distorsion induits par la volatilité des flux de recettes (Berg et al., 2012). Évaluer l'efficacité et la viabilité économique d'un projet d'investissement, tout en intégrant les coûts d'entretien dans la décision d'investissement, nécessite des capacités substantielles. Les investissements initiaux pourraient, par conséquent, être destinés à renforcer la capacité de l'État à sélectionner, à mettre en œuvre et à évaluer les projets d'investissement à venir, ainsi qu'à gérer les problèmes engendrés par la soudaineté des recettes (Venables, 2012).

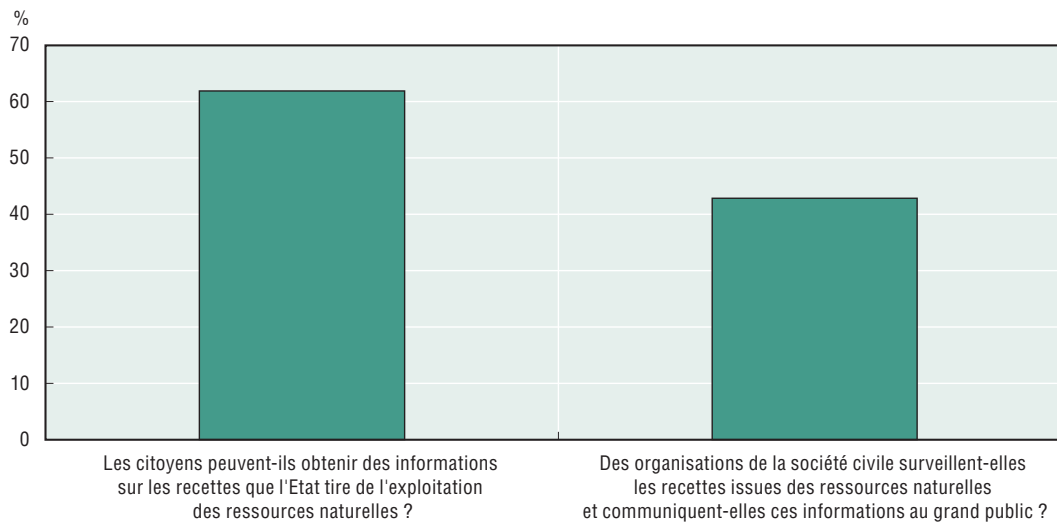
Dans le même temps, la transparence et l'obligation de rendre des comptes sont cruciales si l'on veut limiter les dépenses inconsidérées de l'État et assurer une gestion des recettes véritablement anticyclique. Le Chili a instauré à cet égard un système novateur et qui fonctionne bien. Il a défini un objectif d'excédent budgétaire, qui fixe dans le même temps un objectif de déficit. Afin de disposer d'une marge de manœuvre qui lui permet de réagir en cas d'imprévu, l'État peut afficher un déficit supérieur à l'objectif fixé si i) la production est inférieure au potentiel, ou en cas de récession ; ou bien si ii) le cours du cuivre est inférieur à son cours d'équilibre sur dix ans. Deux panels d'experts évaluent si ces conditions sont remplies, ce qui garantit la flexibilité nécessaire pour accroître les dépenses en temps de crise, mais contrecarre toute tentative d'expliquer des dépenses inconsidérées par une croissance plus lente que prévu en démontrant officiellement que c'est ou non le cas. Le modèle chilien pourrait être transposé à d'autres pays riches en ressources naturelles et




renforcé pour s'adapter au cas d'institutions (peut-être) moins solides. On pourrait donner force de loi à cette procédure, et fixer des critères spécifiques pour les qualifications des experts du panel. De surcroît, pour garantir la séparation des pouvoirs décisionnaires et l'indépendance de ces experts, on pourrait appliquer des dispositions analogues à celles qui garantissent l'indépendance des banques centrales (Frankel, 2010).

Plusieurs initiatives régionales et internationales considèrent que la transparence est essentielle à une meilleure gestion des ressources et des recettes. L'information qui devient ainsi disponible doit servir à contraindre les États et les multinationales à rendre des comptes. L'encadré 6.14 donne une vue d'ensemble des diverses initiatives internationales visant l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. Ce mouvement en faveur de la transparence exerce un impact positif, comme en atteste l'enquête auprès des experts-pays des PEA : dans les pays participants, 62 % des citoyens peuvent facilement obtenir des informations sur les recettes collectées par l'État. Cependant, de nombreux pays doivent déployer davantage d'efforts pour donner aux citoyens les moyens de traduire ces informations en actions. Les organisations de la société civile scrutent les informations sur les ressources naturelles et les diffusent auprès du grand public dans 42 % seulement des pays pour lesquels ces informations sont disponibles (figure 6.19).

Figure 6.19. La transparence en théorie et en pratique :
l'information sur les paiements n'est efficace que si elle est utilisée



Note : Les chiffres correspondent au pourcentage de réponses positives à l'enquête auprès des experts-pays des PEA.
Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932815682>



Encadré 6.14. Améliorer la gestion des ressources naturelles grâce aux initiatives régionales et internationales

Dans le monde, un certain nombre d'initiatives internationales visent à améliorer la gestion des ressources naturelles. Elles cherchent à modifier les incitations des décideurs et à orienter leurs décisions en faveur d'une gestion plus efficace des ressources naturelles au service du développement, généralement en renforçant les moteurs de changement présents dans le pays. En l'absence de solution « magique » pour remédier aux faiblesses de l'État, cette vaste palette d'initiatives internationales, publiques et privées, contraignantes ou volontaires, peut modifier le contexte économique national et la dynamique des pays riches en ressources naturelles⁴⁹.

Les initiatives africaines cherchent à orienter les incitations vers une trajectoire propice au développement dans les pays riches en ressources naturelles. La nouvelle initiative panafricaine visant à encourager le développement a débouché sur l'adoption de la « Vision minière pour l'Afrique » et de son plan d'action. Elle met l'accent sur les initiatives locales et pilotées par l'Afrique pour exploiter le potentiel du secteur extractif aux fins du développement. Le rôle particulier accordé au Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) pour examiner de près et favoriser une meilleure gouvernance dans ce secteur constitue une évolution encourageante. Les ressources naturelles figurent également en bonne place dans le programme d'autres initiatives régionales, comme la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et de nombre des Communautés économiques régionales (CER) en Afrique, comme la directive minière de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ou le Protocole minier de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC).

Au niveau mondial, un certain nombre d'initiatives sont particulièrement pertinentes en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles par des multinationales en Afrique. Notons, par exemple, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), le processus de Kimberley, le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement en minerais exemptes de lien avec un conflit et, sous l'angle de la réglementation, la loi Dodd-Frank aux États-Unis et les directives de l'Union européenne sur la transparence et les normes comptables. Les sociétés privées doivent être soumises à une obligation de rendre des comptes via des processus réglementaires de lutte contre la corruption (tels que la *Foreign Corrupt Practices Act* – loi américaine sur la corruption dans les transactions à l'étranger), à des obligations de communication des données comptables (loi Dodd Frank aux États-Unis et directives de l'UE sur la transparence et les normes comptables), et être incitées à respecter les codes de conduite et les principes sur le devoir de diligence (les principes de l'OCDE ou le récent *Conflict-Free Gold Standard* du Conseil mondial de l'or). La gestion des risques de réputation est une motivation de plus en plus importante pour les entreprises et les pouvoirs publics. L'accent est mis sur une plus grande transparence des recettes, mais aussi sur la transparence et l'obligation de rendre des comptes sur les dépenses publiques (Kolstad et Wiig, 2008 ; BAfD, OCDE, PNUD et CEA, 2010)⁵⁰.

Ces initiatives s'attachent à l'amélioration de la transparence, censée renforcer l'obligation de rendre des comptes et, partant, la gestion des secteurs des ressources naturelles, en tenant compte des intérêts de la société au sens large. L'objectif de la plupart de ces initiatives est d'encourager la transparence, comme une bonne pratique volontaire ou comme une obligation, au niveau des chaînes d'approvisionnement des ressources naturelles, mais aussi des contrats et des recettes issues de ces ressources naturelles. Les parties prenantes sont les pays riches en ressources naturelles et/ou des sociétés privées. La stratégie repose sur le principe selon lequel une transparence accrue doit renforcer l'obligation de rendre des comptes et la gestion des ressources naturelles. On peut, par exemple, dénoncer les États qui gèrent mal leurs ressources, ou éviter qu'ils le fassent, ou au moins faire pression sur eux pour qu'ils ne détournent pas les recettes issues de ces ressources, ou ne s'en emparent pas. À la fin de 2012, le Fonds monétaire international (FMI) a décidé de suspendre 225 millions USD de prêts à la RDC, car ce pays



n'avait pas publié les détails des contrats miniers en 2011. Cette décision illustre bien le type de pressions qui sont exercées pour favoriser une gestion plus transparente des ressources naturelles (Bloomberg, 2012b).

L'approche qui émerge actuellement en Afrique est davantage axée sur l'identification des synergies entre diverses initiatives, et sur la mise en relation des ressources naturelles avec des objectifs de développement plus larges. En conséquence, pour éviter les menaces que la malédiction des ressources fait peser, il faut non seulement améliorer la gestion des ressources naturelles, mais aussi mettre ces dernières au service de la transformation structurelle de l'Afrique, et d'autres initiatives africaines, comme le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et le Plan d'action pour le développement industriel accéléré en Afrique (AIDA). Si ces initiatives panafricaines et régionales parallèles engendrent suffisamment d'engagement parmi les acteurs locaux, les cadres de la politique publique à l'échelle du continent et de la région permettront, eux aussi, de rééquilibrer les intérêts dans les pays riches en ressources naturelles.

Ces initiatives offrent la possibilité de créer de nouvelles incitations, tant pour les décideurs politiques que pour les acteurs économiques, ce qui pourrait infléchir les relations de pouvoir et le comportement que sont la recherche de rentes et le népotisme. Tout le problème consiste à concrétiser ce potentiel. Il faudra donc porter une attention plus grande à la transformation de concepts génériques en actions spécifiques au sein des cadres d'action publique, et entre eux, dans chaque pays concerné. Ce faisant, il faut prendre davantage en compte la manière dont ces initiatives peuvent avoir une incidence positive sur les incitations à la réforme et à l'équilibre des intérêts et des pouvoirs dans les pays riches en ressources naturelles, c'est-à-dire la possibilité de créer un cycle vertueux de réformes orientées sur le développement.

Source : ECDPM
www.ecdpm.org

Lorsque les gouvernements sont dans l'incapacité d'instaurer un régime fiscal permettant d'optimiser les recettes et de les dépenser avec efficacité, les accords d'échanges compensés peuvent permettre d'acquérir des biens publics en échange de droits d'extraction. L'État peut éviter le processus complexe qui consiste pour lui à attribuer des droits pour l'extraction des ressources, à instaurer des systèmes de taxation pour engranger une part équitable des rentes et à gérer les recettes à des fins d'investissements stratégiques, en demandant d'être rétribué sous la forme de biens publics et de capitaux. L'Angola, le Nigeria, la Zambie et le Zimbabwe ont déjà essayé de passer ce type d'accords avec des consortiums chinois. Même si des problèmes apparaissent dans la mise en œuvre de ces contrats, ils présentent plusieurs avantages. Les États dont les capacités sont limitées risquent de négliger la collecte de recettes, la redistribution entre entités publiques et l'allocation à différents projets, processus lors desquels une part significative des recettes est souvent perdue. Par ailleurs, ces accords pourraient transférer de l'État aux investisseurs la charge que constitue le lissage des fluctuations des recettes, attirer des infrastructures étrangères dans les pays en développement et faciliter l'engagement des pouvoirs publics envers des projets de long terme qui, sinon, seraient difficiles à mener à bien. Afin de maximiser l'effet positif pour les pays riches en ressources, on pourrait demander aux investisseurs de proposer des projets comparables pour la fourniture des biens publics. Avec un processus d'appel d'offres, les gouvernements n'auraient guère de difficultés à identifier la meilleure offre (Ross, 2012). En l'absence d'une telle concurrence et de priorités claires d'investissement du gouvernement, le processus budgétaire risque d'être fragmenté par des projets guidés par l'offre.



Dans les décisions sur l'utilisation optimale des recettes issues des ressources naturelles, la gestion des attentes revêt une importance cruciale. Lorsque l'on recourt aux subventions comme un moyen immédiat de permettre à la population de prendre sa part de la richesse produite par les ressources naturelles, il n'est pas rare que l'on induise des perturbations considérables dans les mécanismes de marché, comme en témoignent les problèmes rencontrés en Égypte. La gestion des attentes revêt plusieurs dimensions. Si les ministères qui dépensent doivent connaître les enveloppes budgétaires, il faut que les citoyens puissent savoir de manière réaliste à quoi s'attendre lorsque le pays engrange des revenus exceptionnels. D'un côté, les citoyens devraient considérer qu'il relève de la responsabilité du gouvernement de les faire profiter des bienfaits découlant des ressources du pays. De l'autre, des attentes exagérées ne pourront jamais être satisfaites (Venables, 2012). Recourir aux subventions pour permettre à la population d'obtenir sa part des richesses produites par les ressources naturelles revient à emprunter un chemin dangereux. Un tel choix peut en effet perturber durablement l'économie et limiter le champ d'action du gouvernement lorsqu'il cherchera à remédier au déséquilibre. En Égypte, on observe actuellement des distorsions entre des attentes intérieures très élevées, la richesse issue des ressources naturelles et la production insuffisante, et ces distorsions résultent pour l'essentiel des prix biaisés par les subventions. Initialement conçu comme un moyen de partager avec la population la richesse procurée au pays par ses ressources naturelles, le dispositif de subventions massives aux prix de l'énergie mis en place en Égypte risque aujourd'hui de menacer la source même de la richesse qu'il entendait partager. En raison des subventions, la consommation d'énergie est bien plus forte que dans les économies comparables, et l'État accuse de lourdes pertes en mettant à disposition de la population du carburant à bas prix. Cependant, en raison de la situation politique actuelle, il est peu probable que ce système soit remanié, alors qu'il exacerbe les problèmes économiques du pays (voir la note pays consacrée à l'Égypte).

La distribution directe des recettes issues des ressources naturelles aux citoyens constitue une autre option possible. Cependant, elle n'est pas forcément adaptée à la situation de tous les pays africains. Cette idée part du principe selon lequel les citoyens « savent mieux comment dépenser leur argent que le gouvernement » (Frankel, 2010), et présente, du moins en théorie, plusieurs avantages. Tout d'abord, au moins une partie des recettes échappe à l'État, ce qui limite les distorsions des incitations pour les pouvoirs publics. Ensuite, elle incite fortement les citoyens à demander des comptes au gouvernement et à surveiller la gestion des recettes. À l'heure actuelle, un système de distribution directe est en place en Alaska, où les recettes pétrolières sont investies dans l'Alaska Permanent Fund. La moitié des revenus des sommes investies dans ce fonds est ensuite distribuée aux habitants. Si ce système est généralement considéré comme une réussite en Alaska, il doit être manié avec précaution dans les pays où les niveaux de revenu moyens sont inférieurs et où les pouvoirs publics s'appuient sur des systèmes moins solides. Premièrement, rien ne garantit qu'un tel fonds sera davantage à l'abri des abus que les autres types de dispositifs de gestion des recettes. Deuxièmement, ce type de distribution peut poser des problèmes, car les populations qui pâtissent de l'extraction des ressources peuvent réclamer des sommes plus importantes, lesquelles, si on les leur accorde, risquent d'entraîner une migration importante motivée par l'appât du gain (Ross, 2012).

Encadré 6.15. La gestion des aspects environnementaux de la production des ressources naturelles

Pour limiter les effets environnementaux négatifs des processus de production des ressources naturelles, il est impératif d'associer toutes les parties prenantes. On pourra ainsi procéder à une évaluation exhaustive des menaces potentielles qui pèsent sur l'environnement et des possibilités de prévention. Au Kenya, l'État et les acteurs privés ont conclu des partenariats opérationnels pour la gestion des problèmes engendrés par les utilisations concurrentes de l'eau du lac Naivasha. L'horticulture commerciale, les petits exploitants agricoles et la production d'énergie renouvelable utilisent cette eau, ce qui met de plus en plus en péril la viabilité de



l'écosystème. Des coalitions entre le secteur public et les acteurs privés se sont attaquées à ces problèmes et ont proposé des solutions novatrices. Elles ont notamment suggéré de développer les capacités et de faire payer les services fournis par les écosystèmes aux entreprises opérant en aval au bénéfice des petits exploitants en amont, afin d'instaurer des pratiques plus durables, bénéfiques pour la qualité et la quantité d'eau (ODI, ECDPM et GDI/DIE, 2012).

Les mécanismes de marché incitent les entreprises chefs de file à proposer des solutions novatrices pour la gestion des risques environnementaux découlant de leurs activités. (Les entreprises chefs de file peuvent se définir comme des entreprises petites, moyennes ou grandes qui ont des relations commerciales en aval ou en amont avec un nombre significatif de microentreprises et de PME). Contraints de payer pour l'ensemble des préjudices que leur activité inflige à l'environnement, les pollueurs sont incités à minimiser les conséquences de leurs actions. Lorsqu'on les laisse choisir comment ils entendent atténuer les effets négatifs qu'ils produisent, cela encourage l'élaboration de solutions novatrices (Warhurst, 1994). Au Maroc, OCP, le numéro un de la production de phosphates, a ainsi mis en place des activités destinées à économiser l'eau, à la désaliniser et à la recycler afin de limiter sa consommation de cette ressource « rare et coûteuse », ce qui constitue un exemple de bonne pratique dans ce domaine (OCP, 2012). Au Bénin, on recourt à l'irrigation goutte-à-goutte alimentée par l'énergie solaire pour promouvoir la productivité agricole. Cette technologie innovante se révèle bénéfique pour l'environnement, car elle remplace les pompes fonctionnant avec du carburant. De plus, elle permet une production agricole plus abondante et plus variée, avec à la clé un revenu plus élevé pour les agriculteurs (OCDE, 2011b).

La remise en état des sites de production doit être intégrée à l'évaluation globale des coûts et incluse dans les contrats conclus avec les entreprises chefs de file. Les entreprises extractives, en particulier, disposent souvent de vastes superficies de terrain impropres à tout autre usage, même lorsque l'activité de production a cessé. Leur remise en état entraîne généralement des coûts non négligeables, et doit donc être prise en compte dès le départ. Les contrats conclus avec les entreprises chefs de file doivent par conséquent contenir des dispositions imposant à ces dernières de remettre en état les sites de production. Au Kenya, la réhabilitation réussie de carrières de ciment stériles fait désormais figure d'exemple de meilleure pratique internationale. La production de ciment avait fait de ce site une friche industrielle. Bamburi Cement, l'entreprise chef de file, a donc fait appel à un spécialiste de l'environnement pour le réhabiliter. Cette zone est devenue le plus vaste sanctuaire du pays pour la faune et la flore et abrite un grand nombre d'espèces (Lafarge, 2013). En Tanzanie, le processus de remise en état de la mine Golden Pride inclut un programme de gestion des eaux, le recyclage des résidus de minerais, la réhabilitation de la décharge et un plan de reboisement (Piper, 2012). Sachant que certaines entreprises n'honorent pas leur obligation de remettre en état ou de transformer les sites abandonnés, il est judicieux de prévoir de tels cas. De son côté, l'Australie a récemment voté une loi instaurant un mécanisme de caution destiné à créer un fonds distinct qui servira à financer la restauration des mines abandonnées (ABC News, 2012).

Avec la demande persistante de nouvelles techniques environnementales durables, la position de dernier entrant de l'Afrique dans l'ère de l'industrialisation pourrait se transformer en avantage. La sensibilité accrue à l'impératif de préserver l'environnement, les efforts visant à réduire les émissions de carbone et la nécessité d'une « autorisation sociale d'exercer » pourraient favoriser le développement d'équipements et de technologies innovants. En tant que derniers arrivés dans l'ère de l'industrialisation, les pays africains pourraient se retrouver aux avant-postes pour l'élaboration de technologies d'extraction et de traitement à faibles émissions de carbone et à faible consommation d'énergie, ainsi que de mécanismes de gestion des déchets qui soient plus respectueux de l'environnement que ceux qui existent actuellement dans les centres de traitement « classiques » (Cnuced et Nations Unies, 2012 ; Korinek, 2013).



4.3. Niveau 4 : Promouvoir la transformation structurelle

En bref... Prenant appui sur les niveaux 1 à 3, le niveau supérieur englobe des actions spécifiques que les pouvoirs publics, les investisseurs du secteur privé et les partenaires au développement peuvent engager pour promouvoir la transformation structurelle par l'intermédiaire des secteurs des ressources naturelles. Il est apparu que les mesures visant à stimuler la productivité agricole constituent une première étape essentielle dans la plupart des expériences réussies de développement reposant sur une large base, que ce soit dans un passé lointain (OCDE) ou plus récemment (Asie de l'Est et du Sud). L'Afrique est le continent qui n'a toujours pas opéré sa mutation agricole. Les industries extractives offrent un large éventail d'opportunités de mettre un processus durable de transformation structurelle en marche. Il est vital de saisir les opportunités de création d'emplois et de capacités nouvelles que ce secteur a à offrir. Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer dans ce processus, et de nombreux exemples ont montré que c'est possible.

4.3.1. Stimuler la productivité de l'agriculture

La structure et les caractéristiques du secteur agricole diffèrent largement de celles des industries extractives. Des interventions sur mesure sont donc requises si l'on veut stimuler la productivité agricole. Pour que la productivité agricole puisse s'améliorer et tirer la transformation structurelle, il faut que les agriculteurs dispersés sur une zone géographique donnée puissent accéder aux nouvelles technologies. Beaucoup de ces technologies trouvent leurs origines dans le domaine public, mais elles sont intégrées dans les intrants vendus aux agriculteurs par des entreprises privées détenues par des investisseurs. Par ailleurs, habituellement, ce sont aussi des entreprises privées détenues par des investisseurs qui achètent la production des agriculteurs. Une agriculture prospère présente ainsi une structure industrielle « en sablier » à plusieurs niveaux, dans laquelle la recherche agronomique publique et quelques entreprises privées procurent des intrants à une multitude d'agriculteurs dispersés, dont la production est ensuite achetée, négociée et transformée par un petit nombre de négociants privés, avant d'être vendue à une multitude de consommateurs géographiquement dispersés. Dans l'agriculture, les ménages d'agriculteurs dispersés tirent chacun un petit bénéfice de leur terre et de leur travail, qu'ils réinvestissent dans les entreprises familiales, sur l'exploitation et en dehors. Il est possible de mobiliser l'épargne de certains agriculteurs via le système bancaire ou la fiscalité, mais la majeure partie du transfert des ressources qui alimente la transformation structurelle s'opère au sein des ménages agricoles. Les conditions qui permettent ce type de réussite diffèrent nettement de celles requises dans le secteur minier, ce qui justifie que l'agriculture fasse l'objet d'une analyse distincte dans la section qui suit.

L'agriculture reste l'épine dorsale de bon nombre d'économies africaines. La majeure partie de la population active africaine travaille encore dans l'agriculture : la proportion peut atteindre 80 % dans certains pays. L'agriculture totalise également une large part du PIB dans la plupart des pays. Ces dernières années, dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, l'agriculture produisait entre 15 et 20 % du PIB. Plus important encore, on observe une augmentation régulière du nombre d'Africains qui n'ont pas d'autre choix que de gagner leur vie par une activité agricole, malgré la vive croissance de l'emploi non agricole, du fait de l'expansion démographique très rapide du continent et de la taille si restreinte de son secteur non agricole. En bref, les économies d'Afrique demeurent fortement rurales et très pauvres, et le nombre d'agriculteurs progresse, malgré la transformation rapide au profit des activités non agricoles. Le sort des laissés-pour-compte de la transformation, y compris leur capacité à migrer et à prendre leur part des bienfaits du changement structurel, dépend de la croissance de la productivité au sein du secteur agricole. Des données récentes suggèrent que cette croissance s'est amorcée dans les années 2000, et peut continuer à s'accélérer



pour diverses cultures dans toute l'Afrique. Par conséquent, si des technologies rentables et adaptables localement sont mises à disposition et si les défaillances du marché peuvent être surmontées, les petits exploitants pourront accroître leur productivité au fil du temps.

Les grandes entreprises formelles semblent moins touchées par les freins au relèvement de la productivité agricole, et il serait judicieux de les mettre en relation avec les petits exploitants pour dégager des gains de productivité. On connaît encore très mal la nature des contraintes qui pèsent sur l'augmentation de la productivité agricole en Afrique. Udry (à paraître) identifie quatre défaillances du marché particulièrement saillantes : i) les limitations du crédit ; ii) les assurances imparfaites ; iii) les externalités d'apprentissage ; et iv) l'insécurité des droits de propriété. La présence d'une seule de ces quatre défaillances pourrait entraîner un sous-investissement de la part des agriculteurs. C'est d'ailleurs le cas. Mais le marketing et la logistique sont également en cause, car une grande partie de l'agriculture africaine est enclavée, et supporte des coûts de transaction très élevés. Comme l'expliquent Collier et Dercon (2009), il existe de bonnes raisons de penser que les grandes entreprises formelles sont moins vulnérables face à ces défaillances du marché et qu'en établissant des partenariats avec des petits exploitants, elles peuvent jouer un rôle moteur pour la croissance de la productivité agricole. Par exemple, les entreprises formelles se heurtent moins souvent à des restrictions de crédit, pour diverses raisons. Elles tiennent des comptes qui peuvent être vérifiés, supportent des coûts unitaires de supervision inférieurs, disposent généralement de garanties (collatéral) et ont plus facilement accès aux marchés internationaux des capitaux. Les lacunes dans les assurances risquent, elles aussi, d'inciter les agriculteurs à sous-investir dans l'innovation. Du fait de ces lacunes, des chocs négatifs peuvent balayer des groupes entiers de petits exploitants. Les grandes entreprises formelles auront plus probablement accès à l'assurance, pour les mêmes raisons qui expliquent leur accès plus facile au crédit. De plus, elles seront davantage enclines à faire des expérimentations, car elles peuvent s'appuyer sur une assise financière plus solide. L'apprentissage requiert de faire des expérimentations coûteuses et il est impossible d'en internaliser complètement les coûts. Les grandes organisations sont mieux à même d'internaliser ces coûts, ce qui permet un apprentissage plus rapide. En outre, elles peuvent organiser l'apprentissage de manière plus systématique, et sont donc en mesure de diffuser le savoir plus rapidement, plus efficacement et à moindre coût.

Lorsque la production est fiable et de grande qualité, les matières premières agricoles offrent un meilleur potentiel de création de valeur ajoutée par la transformation. Comme le montre la dernière édition du *Rapport économique sur l'Afrique* de la Commission économique pour l'Afrique (CEA, 2013), l'existence de volumes suffisants de matières premières de qualité constitue un facteur de succès crucial. C'est ce que confirme l'expérience de l'Afrique dans la filière du cacao. Si la part des produits transformés dans les exportations de cacao du Ghana a doublé depuis 2007, les progrès se révèlent nettement plus lents au Nigeria et la situation stagne au Cameroun, essentiellement faute de matières premières de qualité en quantités suffisantes. Il en va de même pour la transformation du café en Éthiopie. Au Kenya, les entreprises à intégration verticale du secteur maraîcher montrent que les approches holistiques, qui tiennent compte des problèmes d'offre et de la transformation, semblent offrir les perspectives les plus prometteuses.

Les données récentes recueillies au Ghana illustrent comment la commercialisation des produits agricoles peut instaurer une relation entre les agriculteurs africains et les marchés mondiaux. Blue Skies a été créé en 1998 et exporte en Europe des fruits fraîchement cueillis. Cette entreprise est à l'origine d'une grande innovation : elle exporte tous ses fruits vers les supermarchés européens dans les 48 heures suivant la cueillette. Les produits sont expédiés depuis l'exploitation jusqu'à l'usine à Accra, où ils sont découpés, conditionnés puis immédiatement envoyés en Europe par avion. Cette méthode permet de garantir la fraîcheur



et la qualité des produits, mais aussi de créer des emplois à l'échelon local, puisque le produit est cueilli et conditionné au Ghana. De plus, Blue Skies a commencé à récupérer à l'usine le jus produit lors de ce processus et à le vendre sur le marché local, afin de dégager des économies de gamme. L'entreprise achète les produits en passant par un programme d'aide aux petits exploitants, lequel a conclu des contrats formels avec 146 agriculteurs partenaires. L'un des 11 membres de l'équipe d'agronomes de l'entreprise rend visite aux agriculteurs chaque semaine afin de surveiller la production, d'apporter une assistance technique et de veiller à ce que les produits soient bien conformes aux normes d'importation européennes rigoureuses. Outre ces conseils techniques, Blue Skies accorde également des crédits à certains de ses agriculteurs, à un taux d'intérêt subventionné. Grâce à cette solide structure de collaboration, Blue Skies peut instaurer un lien entre les producteurs ruraux et les marchés mondiaux. Il semble également que les agriculteurs tirent un bénéfice non négligeable de cette organisation, puisqu'ils sont nombreux à avoir construit de belles maisons et certains villages ont même été raccordés au réseau d'électricité nationale. Jusqu'ici, Blue Skies a étendu ses opérations au Brésil, en Égypte et en Afrique du Sud et a aussi implanté des centres de stockage au Sénégal et en Gambie. En s'approvisionnant auprès de ces différentes sources, cette entreprise peut préserver sa compétitivité internationale, même en cas de chocs locaux. Cependant, elle se heurte encore à des obstacles, surtout en raison des différends fonciers, certains de ses agriculteurs partenaires ayant des revendications discutables sur les terres qu'ils cultivent pour le compte de Blue Skies. Le recours au transport aérien lui pose également des problèmes, car c'est un mode de transport onéreux et exposé aux chocs tels que celui produit par le volcan islandais en 2010, qui a perturbé tous les voyages aériens en Europe. Par ailleurs, elle rencontre aussi des difficultés en s'approvisionnant sur les marchés locaux, car la plupart des activités sont situées dans des zones de libre-échange, ce qui procure des avantages, mais nécessite aussi que l'entreprise s'acquitte de droits d'importation si elle veut vendre les fruits sur le marché local. Malgré tout, Blue Skies reste l'une des meilleures illustrations du potentiel de réussite mondiale de l'agriculture africaine, avec à la clé des bienfaits à l'échelon local.

Dans toute l'Afrique, les pouvoirs publics commencent à coopérer avec le secteur privé pour faciliter la commercialisation des produits agricoles. Trois types d'interventions semblent avoir de l'importance : i) le retrait des activités dans lesquelles le secteur public ne dispose pas d'un avantage comparatif ; ii) la coordination des investissements dans la formation, l'infrastructure, la logistique et la recherche et développement (R&D) ; et iii) les mesures destinées à encourager l'IDE.

L'expérience du Burkina Faso montre que lorsque le secteur public ne dispose pas d'un avantage comparatif dans une activité, son retrait de cette activité peut constituer une stratégie raisonnable. Comme d'autres producteurs de coton en Afrique de l'Ouest, la filière du coton du Burkina Faso est marquée par une longue tradition d'intervention de l'État sur les marchés des intrants et des extrants. Au départ, les réussites et les gains de productivité étaient le fruit de la promotion par l'État de la recherche et de l'innovation technologique et de l'aide aux organisations d'agriculteurs. À la fin des années 80, toutefois, les inefficiences du système, dominé par l'entreprise parapublique Sofitex, sont devenues de plus en plus manifestes. Des audits de la filière du coton ont mis en évidence les coûts excessifs résultant du gaspillage, de la surfacturation, de la duplication des responsabilités, d'une gestion financière sous-optimale et d'incitations négatives à maîtriser les coûts. Le système avait également donné lieu à des accusations de corruption et d'opportunisme de la part des agriculteurs. Par la suite, une part non négligeable des bénéfices a servi à financer des partis politiques tandis que les prix payés aux producteurs étaient revus à la baisse. Pour finir, la production s'est effondrée au début des années 90 et un processus de réforme progressif, qui allait durer 14 ans, était engagé. Conjuguées aux investissements dans les institutions locales, ces réformes ont permis d'opérer une transition en douceur vers la libéralisation du



marché (Kaminski, Headey et Bernard, 2009). Sofitex a confié au secteur privé l'exécution des fonctions pour lesquelles il ne disposait pas d'un avantage comparatif, comme la fourniture des intrants, les services de transport et l'égrenage du coton, tandis que l'État a conservé ses installations de recherche et mis en place une association professionnelle composée d'agriculteurs, de banquiers, de fonctionnaires, de représentants du secteur privé et d'instituts de recherche. À la suite de ces réformes, la production de coton a triplé entre 1995 et 2007, et les recettes à l'exportation ont bondi à 165 millions USD. Le nombre de ménages cultivant du coton a presque doublé, passant de 95 000 à 175 000, ce qui a créé 235 000 nouveaux emplois, lesquels ont profité, directement et indirectement, à environ 1.8 million de personnes. Ces réformes ont produit un effet considérable sur le revenu des ménages, qui a connu une progression comprise entre 19 et 43 % (suivant les estimations), ainsi que sur le taux de pauvreté, qui est passé de 62 à 47 %.

Le cas du secteur éthiopien des fleurs coupées témoigne de la capacité de l'État à coordonner les activités et à attirer l'IDE. Dans le secteur des fleurs coupées, l'Éthiopie dispose d'un certain nombre d'avantages sur ses rivaux africains, dont une compagnie aérienne publique fiable et une plus grande proximité avec les marchés européens. Cependant, en 2000, ni l'État ni le secteur privé n'avaient encore pris de véritables initiatives pour développer cette activité, pourtant potentiellement lucrative. En 2002, l'association éthiopienne des producteurs et exportateurs d'horticulture (EHPEA), nouvellement créée, a demandé de l'aide aux pouvoirs publics, qui la lui ont apportée sous plusieurs formes : coordination du transport du fret via la compagnie aérienne d'État Ethiopian Airlines, accès à la terre et au crédit à des conditions favorables, instauration de nombreux contacts avec des investisseurs étrangers potentiels dans le secteur des fleurs coupées et levée des restrictions sur les importations en vrac de pesticides et d'engrais pour cette filière (Gebreyesus et Sonobe, 2012). De surcroît, le gouvernement, avec l'appui de l'État néerlandais et de l'EHPEA, a joué un rôle actif dans l'élaboration d'un cursus de formation destiné à renforcer les capacités dans cette nouvelle activité et a collaboré avec le secteur privé à la rédaction de procédures de certification visant à garantir la qualité des exportations. À la suite de ces efforts, le nombre d'entreprises opérant dans le secteur des fleurs coupées est passé de dix en 2004 à 81 à la fin de 2009, tandis que les résultats de ce secteur faisaient un bond, de 3.7 millions à 100 millions USD sur cette même période. Cette filière est devenue l'une des cinq principales sources de devises dans le pays et un gisement d'emplois non négligeable pour la main-d'œuvre rurale.

Madagascar a également une réussite à son actif dans le développement du secteur des légumes frais grâce à la création de la zone franche d'exportation, en 1989 (Minten, Randrianarison et Swinnen, 2006). Dans cette zone franche, les investisseurs qui exportent 95 % de leurs marchandises bénéficient de deux à 15 années d'exonération de l'impôt sur les sociétés ainsi que d'une exonération des droits et taxes à l'importation. Les fabricants de textile et de prêt-à-porter constituent l'essentiel des entreprises implantées dans cette zone, mais ces dernières années, on a assisté à un regain d'investissement dans la production de légumes de grande qualité essentiellement destinés aux marchés européens. Ce sont désormais près de 10 000 petits exploitants, sur les hautes terres de Madagascar, qui participent à la production de légumes d'exportation, principalement des haricots verts, dans le cadre de micro-contrats. Une enquête a montré qu'en moyenne, ces maraîchers bénéficient d'un revenu plus élevé et plus stable que les agriculteurs qui ne travaillent pas sous contrat. De plus, grâce à la plus grande exposition aux nouveaux produits agricoles et aux nouvelles techniques agraires que procure la contractualisation (courante dans les projets de développement de la chaîne de création de valeur par le haut de gamme), le développement de la chaîne de création de valeur du haricot vert a eu des retombées sur la production alimentaire des ménages : les agriculteurs sous contrat enregistrent sur leur parcelle une productivité du riz supérieure de 64 % à celle de leurs voisins (Minten, Randrianarison et Swinnen, 2006). Contrairement à ce qu'ont révélé les études antérieures



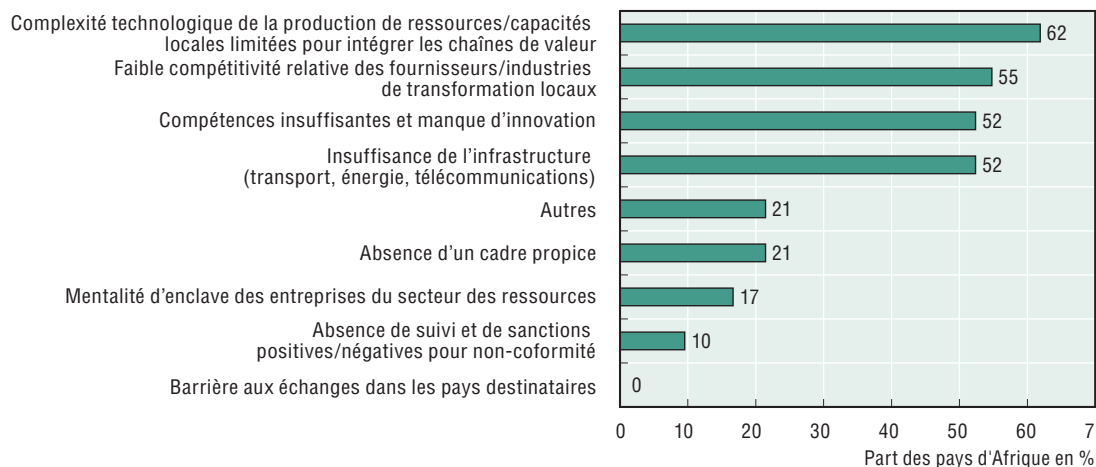
consacrées à l'agriculture sous contrat (Delgado, 1999 ; Reardon et Barrett, 2000 ; Reardon et al., 2003), l'expérience de Madagascar indique également que les petits exploitants sont capables de prendre part avec succès aux chaînes de valeur mondiales et de s'y intégrer (Minten, Randrianarison et Swinnen, 2006).

4.3.2. Promouvoir les liens avec le reste de l'économie

Le secteur des ressources naturelles peut stimuler le développement de fournisseurs compétitifs à l'échelle mondiale. À court terme, la création de réseaux d'approvisionnement locaux peut créer des emplois à l'échelon local et favoriser les retombées technologiques. À long terme, elle peut générer des capacités et un savoir-faire locaux qui donneront naissance à des entreprises fournisseurs qui seront compétitives à l'international, comme l'ont montré les expériences de l'Australie et de l'Afrique du Sud. À propos de la promotion de ces effets de diffusion technologique et économique, voir également la dernière édition du *Rapport économique sur l'Afrique* (CEA, 2013).

Parmi les obstacles aux effets de diffusion, les plus importants sont ceux que posent le retard technologique ainsi que le manque de compétitivité et de compétences. Dans les pays en développement, la diversification via les effets de diffusion en amont pourrait donc se révéler plus facile que par les liens économiques en aval. Du simple fait de la concurrence internationale, de la complexité technologique et des économies d'échelle qui caractérisent souvent la transformation des ressources naturelles, l'instauration de liens en aval se révèle difficile pour les économies en développement (Ascher, 1999). Ce constat est confirmé par l'enquête menée auprès des experts-pays des PEA (figure 6.20), lors de laquelle la complexité technologique, la piètre compétitivité et l'absence de compétences et d'innovation ont été citées comme les principaux obstacles à l'établissement de liens avec l'économie locale. Les industries de transformation présentent souvent une forte intensité énergétique et capitalistique, tout en offrant habituellement des rendements inférieurs. Par conséquent, le développement des services connexes au secteur minier ainsi que des biens intermédiaires via les effets de diffusion en amont ouvre davantage d'opportunités et des effets multiplicateurs plus amples tout en nécessitant un investissement de départ moins important (Korinek, 2013). Pourtant, l'implantation d'industries en aval peut être une option si toutes les conditions sont réunies. La dernière édition du *Rapport économique sur l'Afrique* (CEA, 2013) développe ce point plus en détail.

Figure 6.20. Les obstacles aux effets de diffusion: le rattrapage technologique ainsi que le manque de compétitivité et de compétences constituent les principaux freins en Afrique



Note : Plusieurs réponses étaient possibles.

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932815701>



Les effets de diffusion en amont dans la chaîne d'approvisionnement des producteurs de ressources offrent un potentiel de création d'emplois non négligeable. L'étude du secteur minier en Zambie montre en effet que pour 10 emplois directs créés dans le secteur minier, environ 7 emplois sont créés chez les fournisseurs miniers de premier rang. Le revenu généré par les compagnies minières et leurs fournisseurs stimule les secteurs non miniers, qui prospèrent et embauchent. Ainsi, le nombre total d'emplois créés en relation avec les mines en Zambie est presque cinq fois plus élevé que le chiffre de l'emploi direct dans ce secteur (McMahon et Tracy, 2012). Une étude du secteur aurifère au Ghana, qui montre que chaque emploi direct dans les mines d'or a donné lieu à la création de 2.8 emplois en amont, confirme ces résultats. Si l'on comptabilise les emplois créés dans les industries d'amont, chez leurs fournisseurs et dans les entreprises qui ont prospéré du fait de l'essor de la demande des personnes travaillant dans le secteur minier et dans les entreprises en amont, l'emploi total généré (y compris l'emploi informel) est 28 fois supérieur aux seuls effectifs des mines d'or elles-mêmes (Kapstein et Kim, 2011). Une étude réalisée par la Banque mondiale consacrée aux effets des mines sur l'emploi en Amérique latine, au Canada et en Espagne indique que chaque emploi direct dans les entreprises chefs de file induisait la création de 0.03 à 3.1 emplois en amont (McMahon et Remy, 2001).

Les liens économiques en amont diffusent la technologie des entreprises chefs de file dans le secteur des ressources naturelles. L'hypothèse traditionnelle, reposant sur les travaux de Singer (1950), selon laquelle le secteur des matières premières offre peu d'opportunités de transfert de technologie, est erronée. Dans le passé, cette idée fautive a dissuadé les pouvoirs publics de promouvoir ces opportunités par des politiques ciblées. Cependant, les gisements de minerais et de matières premières énergétiques, en particulier, présentent des caractéristiques propres à leur situation géographique qui requièrent de déployer un savoir-faire et une technologie sur mesure. Ce savoir-faire et cette technologie peuvent être élaborés dans le pays puis fournis aux producteurs de ressources internationaux. De plus, la nécessité de se conformer aux normes mondiales, la demande de produits différenciés et la diffusion rapide des technologies de l'information contribuent à une modernisation technologique dynamique (Kaplinsky, 2011).

La priorité donnée à l'indigénisation a conduit à des effets de diffusion en amont peu efficaces en Angola, en Tanzanie et en Zambie. Le cas de la Zambie illustre l'étendue significative, mais la faible profondeur, de ces effets de diffusion en amont. Les grandes mines se procurent entre 60 et 86 % des biens et services requis pour leur fonctionnement dans le pays. Bien que cette démarche puisse paraître prometteuse, la plupart de ces fournisseurs locaux ne sont en réalité que de simples intermédiaires importateurs. Ces opérations ne créent donc qu'une valeur ajoutée minimale. En Angola, la création de valeur ajoutée sur le territoire résultant des effets de diffusion en amont se limite principalement à la main-d'œuvre locale. Le gouvernement accorde une grande importance à l'emploi des Angolais et veille à renforcer leurs compétences pour satisfaire à cet objectif. Ces mesures s'accompagnent d'un traitement préférentiel accordé aux fournisseurs nationaux. Les producteurs de ressources sont tenus de s'approvisionner exclusivement auprès d'entreprises angolaises pour tous les biens et les services qui ne demandent pas un investissement élevé ou un savoir-faire spécialisé, dans la mesure où leur prix n'excède pas celui des importations de plus de 10 %. Si, dans un premier temps, l'approvisionnement local est resté limité aux biens et services de base, on a observé une progression sensible de la part de la main-d'œuvre angolaise dans la création de valeur ajoutée entre 2003 et 2009. En Tanzanie, le développement des liens économiques en amont s'est heurté à l'indigence de la législation sur le contenu local, à l'incohérence de la politique et à l'insuffisance de la supervision. Aucune disposition ne limite les importations de fournitures par les entreprises chefs de file ou ne contraint ces dernières à employer ou à former des Tanzaniens. C'est même l'inverse qui prévaut : les mines ont accès aux importations en franchise de droits et taxe, contrairement aux fournisseurs, ce qui témoigne



de l'importance d'harmoniser la politique. Même si les compagnies minières sont depuis peu contraintes de s'approvisionner sur le marché local, aucun objectif clair n'a été établi, et il n'existe aucune disposition sur la surveillance et les incitations ou les sanctions. L'activité en amont est donc très réduite, et se cantonne à trois fournisseurs de services géochimiques qui s'étaient implantés à l'époque où l'État détenait le contrôle exclusif du secteur aurifère (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013).

En s'attachant spécifiquement à la création de valeur ajoutée locale, le Nigeria a rencontré davantage de succès. Le Nigeria est parvenu à créer une valeur ajoutée considérable à l'échelon local. Cela fait longtemps que sa politique reconnaît l'importance de faire la différence entre indigénisation et création de valeur ajoutée locale. La loi sur le contenu local (*Nigerian Content Act*) de 2010, par exemple, impose explicitement aux opérateurs du secteur pétrolier et gazier du Nigeria de présenter un plan de contenu local (*content plan*). Les autorités tiennent compte de la qualité de cette proposition dans l'étude des demandes de licence. En effet, les licences ne sont pas nécessairement attribuées selon le critère du prix, mais peuvent aussi être délivrées aux entreprises présentant des propositions de contenu local jugées supérieures, si leur prix ne dépasse par l'offre la moins chère de plus de 10 % (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013 et CEA, 2013).

L'externalisation croissante motivée par la logique du marché peut engendrer des opportunités de développer des liens économiques en amont, lesquels peuvent bénéficier d'une coopération active entre l'État et le secteur privé. La concurrence mondiale accrue contraint les entreprises à se concentrer sur leurs activités essentielles. Parallèlement, les compétences locales de plus en plus développées s'adaptent aux besoins du secteur des ressources. Tant l'étendue que la profondeur des réseaux de fournisseurs locaux peuvent ainsi s'accroître. C'est ce qui s'est produit au Ghana, en Afrique du Sud et en Zambie, à divers degrés en fonction du temps qui s'est écoulé depuis l'introduction de la production de ressources dans ces pays. Ce processus dicté par le marché peut être complété par des politiques publiques visant à améliorer l'environnement d'affaires (Kaplinsky, 2011).

Pour être le moteur de la transformation structurelle, les liens économiques en amont doivent réunir trois principaux éléments. Premièrement, les entités locales présentes dans la chaîne d'approvisionnement des entreprises chefs de file doivent être commercialement viables et capables d'opérer de manière indépendante. Deuxièmement, elles doivent satisfaire à leur vocation de création d'emplois, de progrès technologique et de diversification économique. Et troisièmement, les effets de diffusion en amont doivent s'accompagner d'une part substantielle de création de valeur ajoutée au niveau local, au lieu de se contenter d'indigéniser les fonctions d'importation des entreprises chefs de file. Une coopération étroite entre l'État et ces dernières visant à mettre en place les conditions cadres nécessaires pourrait faciliter le développement d'entreprises en amont présentant ces caractéristiques. Parmi les conditions requises, on peut citer la compétitivité des entreprises locales, l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un système d'innovation et un environnement d'affaires généralement favorable. De plus, il est primordial que les investisseurs étrangers s'engagent à intégrer les réseaux de fournisseurs locaux et à renforcer les capacités locales.

L'État joue un rôle essentiel dans la définition des conditions nécessaires à l'établissement de liens économiques en amont en éliminant les défaillances du marché les plus courantes. C'est ce qu'illustre la participation fructueuse des autorités locales au développement du secteur commercial de la pomme de terre en Chine : l'intervention des autorités locales à presque tous les stades du processus a facilité l'essor de ce secteur. Les autorités locales ont joué un rôle dans le développement de l'infrastructure, dans la recherche de nouvelles variétés de pomme de terre, dans la création d'une association pour le commerce de la pomme de terre, dans la campagne de lobbying menée auprès de l'État central en faveur de



l'augmentation des quotas de wagons de marchandises et dans les initiatives visant à attirer des entreprises de transformation (Zhang et Hu, 2011). Grâce à l'intervention constante des autorités locales, bon nombre des obstacles entravant le développement des petits exploitants qui n'ont cessé de se dresser pendant tout le processus ont pu être contournés.

Les dispositions sur le contenu local peuvent se révéler efficaces pour la promotion des liens économiques en amont. Lorsque des entreprises étrangères investissent dans le secteur des matières premières, en particulier, les États peuvent faire usage de leur pouvoir de négociation pour les contraindre à appuyer le développement des réseaux de fournisseurs locaux. Il est donc possible d'infléchir la stratégie des entreprises chefs de file, un facteur déterminant dans le succès de l'établissement de liens économiques en amont, dans le sens des intérêts nationaux.

Promouvoir l'introduction de normes communes réduit les coûts de transaction et profite aux entreprises en amont. L'harmonisation est vitale si l'on veut éviter les effets délétères sur le commerce. S'il est possible d'harmoniser les normes de sûreté et de sécurité ou les normes relatives aux technologies de l'information entre les différentes entreprises chefs de file opérant dans le secteur des ressources d'un pays, le coût d'accès s'en trouvera réduit pour les fournisseurs locaux et la rentabilité augmentera. Dans la mesure où, au niveau individuel, les initiatives de promotion de normes communes coûtent cher aux fournisseurs et avancent lentement, l'État a un rôle important à jouer afin de faciliter la coopération entre les fournisseurs et les entreprises chefs de file (Korinek, 2013). Cependant, étant donné la taille restreinte du marché dans la plupart des pays d'Afrique, des divergences au niveau des normes nationales risquent d'induire des coûts significatifs lorsque ces normes sont appliquées à des biens exportables. L'harmonisation entre les pays est donc vitale.

Encadré 6.16. L'expérience de la Namibie

L'infrastructure, les institutions et le savoir-faire dont la Namibie s'est dotée en relevant les normes applicables à sa production de viande seront utiles pour la poursuite de la diversification de son économie. La Namibie a réussi à améliorer la qualité de sa viande pour la porter au niveau des normes internationales les plus exigeantes et a ainsi été en mesure d'augmenter son prix unitaire et sa part du marché de l'Union européenne (UE) (Stevens et Kennan, 2005). Elle y est principalement parvenue grâce à un processus piloté et géré par le conseil namibien de la viande (*Meat Board of Namibia*), qui est une entité publique, mais financée par des intérêts privés. Ce conseil a introduit un mécanisme de traçabilité intégrale et des normes vétérinaires et de protection animale strictes, conformes aux exigences de l'UE. La Namibie produit désormais une viande « ... sans hormones, hygiénique et produite selon les normes de protection animale les plus strictes » (Bowles et al., 2005). Compte tenu de sa qualité, la viande namibienne peut être vendue aux entreprises étrangères opérant dans le secteur des produits de base dans le pays et aussi aux entreprises de restauration du Royaume-Uni. Cette première expérience de montée en gamme destinée à satisfaire aux normes internationales pourrait faciliter l'amélioration de la qualité d'autres denrées locales et offre aussi un potentiel pour le secteur de l'alimentation biologique à l'international (PNUE, 2012).

Une réglementation sur le traitement préférentiel peut favoriser les fournisseurs locaux. Avec une telle réglementation, les entreprises du secteur des matières premières sont contraintes de s'approvisionner exclusivement auprès des fournisseurs locaux lorsque les prix de ces derniers ne dépassent pas les prix pratiqués sur les marchés internationaux de



plus d'une marge donnée. À cette fin, il importe de définir clairement les entreprises locales comme des entités dans lesquelles les ressortissants nationaux sont propriétaires d'au moins 51 % du capital en actions. De plus, il est possible de contraindre les entreprises chefs de file de présenter leurs projets visant à augmenter la création de valeur ajoutée locale dans leur chaîne d'intrants. On réduit ainsi le risque de se contenter de promouvoir l'externalisation des fonctions d'importation. Pour définir des conditions réalistes, il convient d'adapter la réglementation à la situation des réseaux d'approvisionnement locaux. Il peut donc être utile d'énoncer clairement dans quels cas les intrants peuvent être acquis sur les marchés internationaux lorsqu'ils ne sont pas disponibles localement (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013). Dans cette éventualité, il est possible de prévoir des dispositions conduisant les entreprises à prendre part à des programmes de développement des fournisseurs afin de faire progresser la formation d'une industrie en amont.

S'il prend en compte les besoins des entreprises chefs de file et des fournisseurs, le développement de l'infrastructure peut promouvoir d'autant mieux les liens économiques croisés entre activités minières et agricoles. Le déploiement d'une infrastructure polyvalente pourrait ouvrir de nouvelles opportunités pour les producteurs agricoles, qui pourraient fournir les opérateurs du secteur minier. Dans le même temps, l'infrastructure pourrait faciliter leur entrée sur les marchés d'exportation. Au Mozambique, le corridor de croissance agricole de Beira a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'État, le secteur privé, les agriculteurs locaux et la communauté internationale. Cette initiative est destinée à accroître la productivité agricole ainsi que le revenu des agriculteurs locaux grâce à la commercialisation de la production de l'agriculture de subsistance et aux investissements privés attirés par les abondantes réserves de charbon de la région. Elle doit donc remédier à la piètre productivité du travail et au manque de qualifications, qui sont les deux raisons qui incitent actuellement les entreprises à s'approvisionner essentiellement à Maputo, en achetant des marchandises importées pour la plupart (Doepel et Bolton, 2013).

Il est possible de favoriser l'instauration de relations entre les entreprises chefs de file et leurs fournisseurs en communiquant des informations telles qu'une cartographie des entreprises. Sachant que beaucoup d'entreprises internationales du secteur des matières premières ignorent presque tout des fournisseurs situés dans les pays en développement, leur communiquer des informations sous forme de cartes ou de bases de données facilitera les échanges et les premiers contacts. Il en va de même pour les fournisseurs potentiels, qui auront tout à gagner à être informés des besoins des grands producteurs de matières premières ainsi que de leurs réseaux d'approvisionnement actuels. Une cartographie des entreprises actives dans les secteurs des ressources naturelles peut faciliter l'établissement de liens économiques. L'International Growth Centre a déjà établi de telles cartes pour l'Éthiopie, le Ghana et la Tanzanie. Ces cartes présentent le profil des secteurs, des chaînes d'approvisionnement détaillées et des informations approfondies sur les principales entreprises ainsi que sur leurs sources d'approvisionnement. Ces informations peuvent se révéler très utiles tant pour les pouvoirs publics, qui cherchent à repérer des régions dans lesquelles faire la promotion des liens économiques en amont, que pour les entreprises locales qui entendent entrer dans une chaîne d'approvisionnement (Sutton et Kellow, 2010 ; Sutton et Kpentey, 2012 ; et Sutton et Olomi, 2012). D'autres bases de données de fournisseurs ont été compilées par Small Business Projects (SBE) en Afrique du Sud et Exxon Mobil au Tchad (Jenkins et al., 2007). Dans la mesure où ces cartes d'entreprises présentent un caractère de bien public, il est judicieux que leur diffusion soit centralisée.

Lorsque l'on renforce la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de la chaîne d'approvisionnement en améliorant leur accès au financement et leurs capacités, il est possible d'instaurer les conditions préalables nécessaires au développement de liens économiques en amont. Dans les marchés intégrés internationalement, les chefs de file



du secteur des matières premières ne peuvent pas revoir à la baisse leurs besoins et leurs exigences, car ils doivent eux-mêmes rester compétitifs. Il s'agit donc de relever les capacités des fournisseurs locaux afin que ces derniers puissent devenir des partenaires viables dans le cadre d'une externalisation, ou des substituts viables aux fournisseurs établis sur les marchés internationaux (Baxter, Isaiah et Shen Xiaofang, 1996). Il faut pour cela que le secteur privé et le secteur public coopèrent afin de minimiser les coûts et de maximiser les résultats de ces programmes en les adaptant aux besoins effectifs des chefs de file.

Pour permettre aux PME locales de s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement, il faut accroître leur accès au financement. Dans les pays en développement en particulier, les fournisseurs se situent pour la plupart dans le haut de la fourchette de taille pour les PME (Baxter, Isaiah et Shen Xiaofang, 1996). Les petits fournisseurs ont en général un accès restreint au fonds de roulement, et il n'est donc pas rare qu'ils puissent pratiquer des prix concurrentiels. Dans les pays aux ressources naturelles abondantes, notamment les fluctuations des cours de change affaiblissent leur position vis-à-vis de la concurrence. Les contrats avec les entreprises internationales sont souvent libellés en dollars des États-Unis. L'appréciation de la monnaie locale, associée à une forte demande, se traduit fréquemment par un renchérissement des intrants. Les petits fournisseurs, en particulier, sont souvent contraints de répercuter ces hausses sur leurs clients, ce qui érode leur compétitivité. Par ailleurs, par rapport à leurs concurrents internationaux, les fabricants locaux sont également pénalisés par la pratique répandue qui consiste à aligner le prix des intrants, au lieu d'appliquer les prix locaux plus compétitifs (Lydall, 2009). Un meilleur accès au financement peut assaier la situation des fournisseurs locaux et les aider à amortir ces effets délétères. Au Nigeria, c'est ce qui a motivé la mise en place du *Nigerian Content Support Fund* (NCSF). Ce fonds, doté de 350 millions USD, a pour unique vocation de procurer des capitaux aux fournisseurs locaux, et cible explicitement les services d'approvisionnement et de fabrication, d'ingénierie et de construction. Conjugué à des dispositions adéquates sur le contenu local, ce renforcement des possibilités de financement a permis au Nigeria de porter la part de son contenu local de 5 % en 2004 à 35 % en 2010 (Otti, 2011).

Il est possible de renforcer les capacités locales en instaurant des règles concernant l'emploi local, ce qui incite les entreprises chefs de file à participer aux programmes de formation destinés à améliorer les capacités des fournisseurs. On peut aider les entités locales à prendre part à la chaîne de création de valeur en imposant aux chefs de file et à leurs réseaux fournisseurs l'obligation de former et d'embaucher des travailleurs locaux. Une loi peut ainsi imposer aux employeurs l'obligation d'embaucher en priorité de la main-d'œuvre locale à chaque fois que l'insuffisance de cette main-d'œuvre ne peut pas être prouvée. Une telle loi procure des emplois à la population locale et l'expose aux technologies utilisées dans les entreprises chefs de file. Un processus dynamique de transfert de compétences et de développement de liens économiques peut alors s'engager, les salariés locaux se familiarisant avec les opérations et les besoins des chefs de file. Les entités étrangères opérant dans les pays en développement affirment souvent que les fournisseurs locaux ne peuvent pas répondre à leurs besoins faute de capacités technologiques et managériales (Baxter, Isaiah et Shen Xiaofang, 1996). L'obligation de produire des plans d'embauche et de formation des travailleurs locaux va donc dans le sens de leurs intérêts. Il serait possible de demander à ce que ces plans soient communiqués à intervalles prédéterminés, ce qui permettrait d'en suivre les avancées et de surveiller le respect des règles. Il est en outre envisageable d'imposer aux entreprises de contribuer financièrement aux programmes nationaux de formation technique axés sur les compétences nécessaires dans les secteurs en amont (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013 ; Saggi, 2002). Cet investissement dans les réseaux des fournisseurs locaux peut se révéler payant à long terme, car il allège le coût des intrants et soigne la réputation des entreprises chefs de file (IFC, 2013). Si l'on se fie aux enseignements tirés d'un programme de formation qui a porté ses fruits dans les PME du Mozambique, il convient de planifier ce processus et



de le déployer en plusieurs phases. Après une étape de préparation générale, il faut élaborer les projets de formation en fonction des lacunes identifiées dans les compétences. Lors de la mise en œuvre, les formations techniques et commerciales doivent viser à combler ces lacunes. Des plans d'amélioration individuels peuvent appuyer ces efforts. Après une évaluation intermédiaire des progrès réalisés, il convient de mettre en place un tutorat ciblé. La phase de formation doit se conclure par une dernière évaluation, qui constituera la base de l'amélioration continue du programme de formation (Jaspers et Mehta, 2008).

Encadré 6.17. Exemples de formation dans les PME

Au Mozambique, les efforts déployés par un chef de file du secteur des matières premières pour renforcer les capacités des fournisseurs locaux se sont révélés très fructueux.

Les pouvoirs publics ont compris qu'il était risqué de tabler sur un projet reposant sur un site unique, à forte intensité capitalistique, pour promouvoir le développement, et ont donc tout fait pour encourager dès le départ l'établissement de liens économiques (CEA et UA, 2011). Le programme Mozlink, conduit par la fonderie d'aluminium Mozal, conjointement avec la Société financière internationale (IFC) et le centre de promotion des investissements du Mozambique, a été mis en place pour renforcer les capacités des fournisseurs locaux de manière à ce qu'ils puissent remporter les appels d'offres passés par Mozal et d'autres entreprises internationales. Entre 2002 et 2007, 45 PME ont ainsi bénéficié d'une formation. Pendant la durée du projet, les dépenses d'exploitation de Mozal consacrées aux entreprises mozambicaines sont passées de 5 à 17 millions USD par mois. Le nombre d'entreprises locales fournissant Mozal a lui été porté de 40 à 250, et la qualité du management, de la maintenance et de la sécurité dans les PME s'est accrue de 20 % en moyenne. Compte tenu du vif succès rencontré par ce programme, Mozal, Sasol, Cervejas de Mocambique et Coca-Cola vont mettre en œuvre une initiative analogue, en coopération avec l'IFC, afin de permettre aux entités locales d'entrer dans la chaîne de création de valeur de grandes multinationales opérant dans le pays (Jaspers et Mehta, 2008).

Au Ghana, les capacités des fournisseurs des compagnies minières ont été améliorées pour qu'ils puissent plus facilement accéder aux marchés des capitaux.

La formation a été assurée par le groupe Renaissance Africa (RA), une banque d'investissement privée cherchant à diversifier son portefeuille. Les entreprises ghanéennes sont souvent de petite taille et ont des capacités techniques et de management limitées, ce qui restreint leur accès au financement. Or, si l'on veut entrer dans la chaîne d'approvisionnement du secteur minier, il faut pouvoir honorer ses contrats et disposer de sources de financement. RA apporte ainsi son concours aux démarches d'amélioration des fournisseurs locaux et épaula leurs collaborateurs dans les négociations avec les établissements financiers. Il intervient aussi dans les processus de diligence raisonnable. Tout au long du parcours, les entreprises se familiarisent avec les exigences des marchés internationaux s'agissant de leur solvabilité et de la solidité de leur modèle économique. Parallèlement, elles bénéficient d'une aide pour remédier aux carences identifiées (Gidi, 2011).

Les efforts déployés par les entreprises chefs de file pour accroître la part des approvisionnements locaux peuvent être bénéfiques à tous. Le développement de réseaux de fournisseurs locaux peut bénéficier non seulement à l'économie intérieure via la création d'emplois et les retombées technologiques, mais aussi à la communauté des chefs de file du secteur des matières premières eux-mêmes. En coopérant activement avec l'État, ces derniers peuvent faciliter la coordination de politiques de promotion efficaces de réseaux d'approvisionnement fiables et compétitifs dans leur environnement direct. À long terme, ces réseaux peuvent se traduire par une baisse des coûts pour les chefs de file. De plus, ces entreprises feront preuve d'une responsabilité sociale accrue et rehausseront leur réputation à l'échelon local et international (IFC, 2013).



La mise en place de programmes d'approvisionnement local efficaces passe par l'engagement des entreprises chefs de file et par une approche bien pensée. Les entreprises chefs de file peuvent faire usage de leur pouvoir d'achat pour aider les fournisseurs locaux en adaptant leur stratégie d'approvisionnement. En général, les procédures d'approvisionnement des chefs de file visent à acquérir des biens et des services au coût le plus faible possible avec la plus grande fiabilité possible. Cette stratégie pénalise les fournisseurs des pays en développement, car ils ne sont pas aussi connus et pas aussi prévisibles que ceux des pays développés, et les solutions novatrices ne répondent pas à des spécifications standardisées. Afin de faciliter le développement d'une catégorie de fournisseurs locaux susceptibles de rivaliser avec leurs concurrents mondiaux, il convient d'adapter ces procédures d'achats standard (Korinek, 2013). Pour être efficace, le développement des fournisseurs locaux doit transparaître dans la philosophie de l'entreprise chef de file et être conduit et appuyé depuis le sommet de l'organisation (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013). Pour épauler le processus, il n'est pas inutile d'instaurer une unité de développement local pour les fournisseurs et les sous-traitants, ainsi qu'un comité directeur. Il est important de définir dès le départ quelle entité devra prendre en charge le programme, et d'y associer étroitement les organisations et les autorités locales afin de pérenniser les résultats au-delà de la durée de vie du programme. Idéalement, il convient d'évaluer au plus tôt la possibilité de développer des liens économiques locaux à partir des activités des entreprises chefs de file. Les principaux sous-traitants pourront ainsi plus facilement s'aligner sur la stratégie de contenu local de l'entreprise et il sera plus facile de gérer les attentes de la population. Il conviendrait aussi d'associer un expert local à la conception du programme, afin que les conditions locales soient dûment prises en compte. Des retours d'information rapides permettront d'adapter le programme aux caractéristiques locales. Par ailleurs, le soutien de la hiérarchie à tous les niveaux est nécessaire si l'on veut réussir la mise en œuvre et la mobilisation des efforts. S'agissant de la communication et de la gestion des anticipations, il importe de bien connaître la culture locale et de ménager un délai d'adaptation (Newmont et IFC, 2009).

Les programmes efficaces comportent plusieurs éléments essentiels : des conditions rigoureuses pour le choix des fournisseurs, des programmes de formation, l'accès au financement, des conditions de paiement favorables et une communication transparente des exigences énoncées dans les marchés. L'offre de formations sur mesure aux fournisseurs potentiels afin de les aider à répondre aux exigences des entreprises chefs de file a déjà fait ses preuves dans de nombreux cas. De plus, les fournisseurs locaux doivent pouvoir avoir accès à des opportunités de financement afin de prospérer et d'améliorer leurs performances. Pour la même raison, il faut que les mécanismes de paiement soient conçus de manière à favoriser les entreprises locales et à étoffer leur trésorerie. S'agissant du choix des fournisseurs, il convient de recommander une approche ciblée visant à optimiser les ressources, combinée à des critères de sélection rigoureux pour l'entrée dans la base de données, afin de garantir la qualité. Il convient également de communiquer en toute transparence et aussi tôt que possible les opportunités de marchés à venir afin de permettre aux fournisseurs d'établir un budget réaliste et de préparer leurs offres. Et enfin, il faut savoir que les PME locales ne sont habituellement prêtes à payer pour une formation ou un tutorat que lorsque leurs bienfaits ont été démontrés (Newmont et IFC, 2009).



Encadré 6.18. Exemples d'appui apporté par les entreprises chefs de file au développement de leurs fournisseurs

Zimele constitue un exemple d'initiative du secteur privé destinée à promouvoir le développement des fournisseurs dans le secteur minier sud-africain. Zimele, qui était à l'origine une initiative modeste lancée par Anglo-American et DeBeers en 1989, est une petite entreprise qui a évolué en 2000. Elle s'est mise en quête d'opportunités pour que des PME locales gérées ou détenues par des personnes qui avaient connu la pauvreté puissent fournir des biens ou des services au groupe Anglo. De plus, elle apporte une aide plus étendue aux PME en procurant des financements, un transfert de compétences et une assistance technique. Pour atteindre ses objectifs, elle étudie les besoins des services d'achats d'Anglo et acquiert les biens ou services correspondants auprès des PME locales. Les PME reçoivent les contrats qu'elles sont en mesure de traiter, sont payées rapidement et bénéficient de formations. Zimele propose aussi des prêts et prend des participations minoritaires dans les PME, en définissant toujours clairement sa stratégie de sortie. Les sommes dépensées par Anglo pour des biens ou des services achetés à des PME locales affichent une augmentation rapide. En 2006, Zimele avait investi dans 100 entreprises et s'était retiré de 70 d'entre elles, dont 90 % avaient survécu. Les critères d'évaluation retenus pour juger de la réussite des projets sont une stratégie de sortie claire, la priorité donnée à la nécessité d'être rentable et de créer des entreprises viables, et non des emplois, et la pérennité commerciale (Van Rendsburg, 2006).

À Madagascar, la mine de nickel et de cobalt d'Ambatovy a instauré un réseau de fournisseurs locaux via son **Ambatovy Local Business Initiative (ALBI)**. Dans le sillage d'une politique de priorité à l'emploi et aux achats locaux, le programme ALBI cherche à maximiser les approvisionnements locaux. Les entreprises locales capables de répondre aux besoins de l'entreprise sont enregistrées dans une base de données utilisée par l'entreprise chef de file et ses fournisseurs, et qui compte actuellement 2 000 entrées. De plus, ALBI procure un tutorat et des formations aux PME locales en privilégiant des domaines tels que la comptabilité, la gestion de projets, le leadership, le contrôle qualité, l'administration des contrats, l'approvisionnement, l'environnement, l'hygiène et la sécurité, les relations employeurs-travailleurs et la gestion du changement et de la croissance. À la fin de l'année 2010, plus de 500 PME locales opérant dans 54 secteurs avaient reçu des bons de commande d'Ambatovy, totalisant 1.2 milliard USD. En outre, les agriculteurs locaux auxquels la mine achète des denrées pour ses unités de restauration reçoivent aussi une formation et une assistance. Ces agriculteurs profitent par ailleurs des routes construites le long des pipelines (Ambatovy, 2010) .

L'expérience du secteur pétrolier du Nigeria montre qu'une communication transparente et une gestion efficace des attentes jouent un rôle vital pour une adhésion mutuelle. Une enquête datant de 2010 a montré que 75 % des entreprises pétrolières disent avoir mis en place des programmes de développement à l'intention des entreprises locales. Ces programmes englobent différentes formes de coopération verticale telles que l'échange d'informations, l'aide à l'amélioration de la qualité, du respect des délais et de la fiabilité, le développement conjoint des produits, l'avancement technologique et la formation. Cependant, seulement 27.5 % des fournisseurs perçoivent que l'entreprise chef de file fait des efforts pour favoriser l'émergence et le développement d'entreprises locales. De plus, ils estiment que les chefs de file agissent ainsi, car ils y sont contraints par les règles sur le contenu local. Les fournisseurs supposent que les multinationales ne peuvent pas aider les fournisseurs locaux, car elles ne cherchent qu'à maximiser leurs profits, et certains pensent même que le niveau des appels d'offres est volontairement et indûment relevé de manière à éviter que les fournisseurs locaux ne soient sélectionnés (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013).



En Zambie, les chefs de file du secteur du cuivre collaborent de diverses manières avec les fournisseurs. Certains ont passé des contrats d'achat à terme avec des fournisseurs aptes à répondre à leur demande. Les acheteurs s'engagent ainsi à acquérir à long terme des volumes spécifiques de biens et de services auprès d'un fournisseur. De leur côté, les fournisseurs doivent respecter des délais de production serrés. Conjugués à un système de paiement d'avances, ces contrats favorisent les démarches d'amélioration, car les fournisseurs peuvent adosser leurs investissements à des flux de recettes à plus long terme. L'appui apporté par les entreprises chefs de file passe aussi par des accords de logistique aux termes desquels la marchandise est enlevée depuis des points prédéfinis, ce qui réduit les coûts de transport et les délais d'exécution pour les fournisseurs. Enfin, les entreprises chefs de file communiquent et donnent des retours d'information sur la qualité (Morris, Kaplinsky et Kaplan, 2013).

Conclusion

Ce chapitre est parti de l'idée que, face au formidable défi d'accélérer la création d'emplois décents, les économies africaines doivent non seulement entretenir une croissance rapide, mais aussi la rendre plus inclusive. En effet, le rythme de croissance du PIB de l'Afrique – actuellement supérieur à la tendance historique – devrait se maintenir : il s'élève à 1% en moyenne depuis 2000, soit le double de la moyenne des années 1990, et les perspectives détaillées dans ce rapport restent favorables pour les années à venir (Chapitre 1). Pour autant, le ratio emploi-population, qui mesure la proportion de la population en âge de travailler en activité, est resté pratiquement inchangé au cours des 20 dernières années : il était de 60 % en 2011, contre 59 % en 1991.

Pour être plus intensive en travail, la croissance doit être accompagnée d'une *transformation structurelle*, autrement dit la réallocation des ressources économiques des activités les moins productives vers les plus productives. Celle-ci suppose deux phénomènes : d'une part *l'essor de nouvelles activités* plus productives et d'autre part le *déplacement des ressources et de la main-d'œuvre* des activités traditionnelles vers les nouvelles, entraînant une hausse de la productivité globale et avec elle une amélioration des salaires et de la qualité des emplois. Or les progrès de l'Afrique en matière de transformation structurelle sont contrastés. La croissance de la productivité a été plus lente que dans d'autres régions du monde dans les dernières décennies du XX^{ème} siècle, mais depuis 2000 la main d'œuvre a commencé à se déplacer dans la « bonne » direction – sa part augmentant dans les secteurs plus productifs. L'Afrique soutient donc bien la comparaison avec l'Amérique latine, qui continue à connaître des mouvements nets de main-d'œuvre vers les activités les moins productives, mais l'écart se creuse avec l'Asie.

Afin d'accélérer cette transformation structurelle naissante, les pays africains doivent tirer le maximum des secteurs économiques et des capacités. À quelques exceptions près, notamment les petits États insulaires, les ressources naturelles agricoles et extractives représentent une part importante de l'activité économique et des exportations de la plupart des économies africaines. Plusieurs pays dans le monde ont prouvé que les activités basées sur l'exploitation des ressources naturelles peuvent être des moteurs de la transformation structurelle, à condition que les gouvernements mettent en place les conditions et les politiques adéquates, et qu'ils se donnent pour priorité de gérer l'abondance de ressources pour le bien commun. Les erreurs passées nous apprennent en outre que pousser à la transformation structurelle sans tenir compte des capacités existantes, et sans soutenir le développement du secteur primaire n'est pas une stratégie soutenable. La forte demande des partenaires émergents et les termes de l'échange historiquement favorables des ressources naturelles représentent aujourd'hui pour les pays africains une excellente opportunité à saisir.



Cependant, seuls quelques pays peuvent se vanter d'avoir développé un secteur primaire à la hauteur de son potentiel. L'agriculture, en particulier, a longtemps été pénalisée et considérée comme un secteur résiduel, au lieu de recevoir le soutien qui en aurait fait un moteur de la transformation structurelle, comme ce fut le cas en Chine ou en Inde. Pour autant, les activités liées aux ressources extractives n'ont pas non plus bénéficié d'un environnement optimal. En dépit du *boom* des matières premières que connaît l'économie mondiale depuis une décennie, la valeur des ressources connues de l'Afrique a progressé plus lentement qu'ailleurs, ce qui indique qu'une marge de progression existe.

Le message principal de ce chapitre est que la transformation structurelle, porteuse d'activités plus productives et d'emplois de meilleure qualité, est étroitement liée au développement d'un secteur des ressources naturelles – agricoles et extractives – robuste. Certes, la trop grande dépendance à l'égard d'un ensemble de produits, surtout s'il s'agit de produits de rente de grande valeur, peut empêcher la diversification et la croissance inclusive, mais les pays où les activités liées aux produits de base sont diversifiées ont tendance à avoir également des activités plus diversifiées dans les autres secteurs. Beaucoup des ingrédients essentiels à la transformation structurelle tels que les infrastructures, l'éducation et les compétences ; des institutions et cadres de réglementation fiables ; la capacité du gouvernement ; un régime fiscal équilibré ; l'accès aux services financiers ; et des marchés efficaces et suffisamment vastes sont également des conditions nécessaires au développement d'une agriculture et d'industries extractives fortes, à l'exception du pétrole *off-shore*.

Ce rapport classe en quatre catégories complémentaires l'ensemble des politiques publiques à même de promouvoir une transformation structurelle basée sur les ressources naturelles. Leur mise en œuvre coordonnée représente un effort considérable, mais cette catégorisation peut aider les pays africains à définir leurs propres stratégies. Bien évidemment, chaque pays est différent des autres en termes de dotation en ressources naturelles et de niveau de développement. Aussi l'analyse brossée ici à grands traits doit nécessairement être adaptée à chaque contexte. Pour les économies les plus diversifiées d'Afrique, la priorité n'est pas de lutter contre les maux liés à la dépendance, mais d'investir davantage dans la recherche, le développement des compétences et l'amélioration de l'environnement réglementaire pour promouvoir la transformation structurelle à l'aide des ressources naturelles. Des pays comme l'Ouganda, la Tanzanie, le Mozambique ou le Kenya, où la production à grande échelle d'hydrocarbures est sur le point de débiter, ont l'occasion de tirer les leçons des succès et des échecs de leurs pairs, en coordonnant leurs politiques publiques dans le cadre des quatre catégories proposées ici. Ce cadre comprend : i) la mise en place des conditions propices à la diversification et au renforcement des secteurs liés aux ressources naturelles ; ii) l'optimisation des revenus des ressources par la fiscalité et la négociation des contrats, mais aussi celle des dépenses d'investissement qui en découlent, en tenant compte de la capacité d'absorption de l'économie ; iii) la promotion active de la transformation structurelle par l'appui à l'agriculture ; et iv) la création, autour de l'exploitation des matières premières, de liens solides d'échanges et d'apprentissage avec le tissu économique local, en collaboration étroite avec les investisseurs étrangers et les entreprises nationales.

L'exploitation des ressources naturelles pour le développement de l'Afrique exige également un engagement de ses partenaires. La hausse de la demande mondiale a stimulé les exportations de ressources naturelles africaines et attiré des volumes importants d'investissements étrangers (Chapitre 2). Mais les interventions extérieures n'ont pas toutes été incontestablement positives, en particulier lorsqu'elles ne sont pas suffisamment soucieuses de transparence et de durabilité. Les investisseurs et les pays partenaires peuvent faire beaucoup pour améliorer ces situations. Les initiatives pour la transparence et le dialogue associant les différents acteurs en sont des exemples positifs. Les investisseurs



internationaux peuvent aider les entreprises et les systèmes éducatifs locaux à créer des emplois et des compétences sur place. Les pays partenaires peuvent également faire davantage pour encourager les exportations africaines de produits transformés : alors que les négociations sur le commerce mondial restent bloquées et que les accords régionaux se multiplient, il faut prendre soin de s'assurer que l'Afrique bénéficie de l'accès aux marchés traditionnels et émergents dont elle a besoin pour faire de sa transformation structurelle une réalité.

Enfin, une coopération étroite entre les pays africains eux-mêmes est essentielle pour promouvoir une transformation structurelle basée sur les ressources naturelles, et créer des structures économiques à même de procurer des revenus et de l'emploi pour tous. Les marchés africains sont riches d'immenses opportunités, mais souffrent d'être encore trop difficilement accessibles. De même, pour que les accords passés avec les investisseurs favorisent la transformation, il est important de s'entendre au niveau régional sur des normes minimales et d'éviter les phénomènes de « nivellement par le bas ».

Si les pays africains et leurs partenaires travaillent ensemble avec l'objectif commun de faire de la transformation structurelle de l'Afrique une réalité, les chances d'y parvenir seront au plus haut.



Notes

1. Voir Herrendorf, Rogerson et Valentinyi (2011) pour une vue d'ensemble et de nombreuses références sur ce thème.
2. Herrendorf, Rogerson et Valentinyi (2011) présentent ce schéma pour un échantillon de pays, principalement développés, sur les deux derniers siècles ; Duarte et Restuccia (2010) décrivent un processus analogue de changement structurel dans 29 pays, sur la période 1956-2004.
3. L'inverse n'est cependant pas vrai : les pays connaissant un changement structurel ne réussissent pas tous à faire reculer la pauvreté. Le changement structurel en direction de secteurs protégés ou subventionnés s'opère au détriment d'autres activités, et n'est donc pas associé à une croissance forte, avec une sortie de la pauvreté, pour l'ensemble de la population. Le changement structurel ne peut réduire la pauvreté que si les individus passent d'activités peu productives à des activités plus productives.
4. Pour assurer la comparabilité avec les résultats présentés dans M&R (2011), l'échantillon de pays d'Afrique a été ici limité aux neuf pays composant l'échantillon initial de M&R (Afrique du Sud, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Nigeria, Sénégal et Zambie).
5. Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.
6. Après correction prenant en compte l'effet de Balassa-Samuelson ; voir Rodrik (2008).
7. Les écarts de productivité décrits correspondent à des différentiels de productivité moyenne du travail. Lorsque les marchés fonctionnent bien et que les freins structurels ne pèsent pas, ce sont les productivités à la marge qui devraient être égalisées. Avec une fonction de production de Cobb-Douglas, la productivité marginale du travail est la productivité moyenne multipliée par la part du travail. Par conséquent, si les parts du travail diffèrent fortement d'une activité économique à l'autre, la comparaison des productivités moyennes du travail peut être trompeuse. Ainsi, le fait que la productivité moyenne soit si élevée dans le secteur minier indique simplement que la part de la valeur ajoutée du travail dans ce secteur à forte intensité capitaliste est plutôt faible. Dans d'autres secteurs, cependant, il ne semble pas y avoir de biais manifestement significatif. Par exemple, si l'on prend en compte la part du foncier, il ne ressort pas clairement que la part du travail dans l'agriculture soit significativement inférieure à celle observée dans la branche manufacturière (Mundlak, Butzer et Larson, 2008). La productivité moyenne du travail qui est six fois plus élevée dans cette branche que dans l'agriculture est donc bel et bien le signe d'écarts substantiels dans la productivité marginale.
8. Hirschmann (1981) a le même raisonnement, expliquant que le degré de technologie étrangère (« strangeness ») par rapport aux activités en cours détermine la facilité avec laquelle des effets de diffusion peuvent être créés.
9. Voir par exemple les dernières perspectives économiques pour l'Afrique présentées par le FMI (FMI, 2012b).
10. Il convient de noter que Rodrik fait reposer son analyse de la convergence sur des données par secteur couvrant les années 90. À cette époque, la politique de substitution des importations avait été quasiment abandonnée.
11. Les matières premières, par exemple les minerais, sont certes essentielles, mais ne constituent que l'un des nombreux intrants nécessaires pour fabriquer un produit fini. On peut également citer l'énergie. Aux États-Unis, la fusion de l'aluminium consomme à elle seule 5 % de la production électrique totale, soit un tiers de la production électrique totale de l'Afrique (Emsley, 2011). Or, dans la majeure partie de l'Afrique, l'électricité est un bien rare. Avoisinant 28 mégawatts, la capacité énergétique requise pour raffiner 10 000 tonnes de cuivre, environ 2 % de la production annuelle en Zambie, équivaut, par exemple, au double de la capacité de production d'électricité du Bénin.
12. Par exemple, l'éloignement des marchés : plus la valeur ajoutée des produits manufacturés est élevée, plus le transport est onéreux et plus la proximité du client importe. Le Chili n'a pas voulu d'industrie de transformation du cuivre, car les coûts de transport supplémentaires des produits en cuivre, comme les fils et les feuilles, entre son territoire et les marchés de l'Europe et des États-Unis auraient excédé la différence de prix entre ces produits et la production du simple concentré de cuivre.
13. À peine un quart des exportations industrielles sont des exportations de biens manufacturés, et deux grandes catégories, les équipements automobiles d'Afrique du Sud et les exportations de prêt-à-porter des pays à faible revenu, bénéficient toutes deux de programmes d'incitations spéciaux (Gelb, 2009). Toutefois, en 2011, les exportations manufacturières d'Afrique les plus importantes étaient ont été des plateformes flottantes de forage pétrolier en mer, un type de produit directement lié à l'extraction d'une ressource naturelle, et non à sa transformation.



14. Pour une vue d'ensemble, voir Ramachandran, Gelb et Shah 2009. L'édition 2012 de ce rapport (BAfD, OCDE, PNUD et CEA, 2012) a montré que le problème de l'emploi des jeunes était étroitement lié à l'environnement économique en Afrique. La plupart des analyses s'appuient sur les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (Banque mondiale, 2013a).
15. Il est possible que ce constat relatif au système de parti unique témoigne d'autres facteurs intrinsèques au pays, car il est mesuré comme variable fictive, et un nombre important de pays africains ont un système de parti unique.
16. Contre 60 % au Brésil, 40 % en Inde et 14 % en Chine (chiffres de 2011 pour ces trois pays).
17. Voir Hidalgo (2011) pour une analyse de l'espace des produits et des possibilités de diversification en Afrique de l'Est, selon les capacités de la région.
18. Cette classification du charbon peut être discutée, car le charbon pourrait être rattaché à la catégorie des produits miniers, étant donné ses propriétés physiques et son mode d'extraction. Pourtant, les statistiques internationales relatives aux échanges, sur lesquelles cet ouvrage s'appuie, le classent parmi les ressources énergétiques.
19. Les intrants des énergies renouvelables (le soleil, le vent, l'eau et la biomasse) diffèrent considérablement pour ce qui est de leurs caractéristiques inhérentes et ne sont donc traités que de façon tangentielle.
20. Si l'on prend en compte divers secteurs qui peuvent être associés à l'exploitation des ressources naturelles (en incluant les premières étapes de la transformation, comme les textiles, les produits chimiques de base, l'agroalimentaire et les métaux de base, mais aussi la production d'énergie), le total des IDE de création dans des activités qui utilisent les ressources naturelles a atteint 63 % du total des IDE de création dans la production et l'exploitation combinées des ressources naturelles (données de fDi Markets, 2013).
21. La relation entre l'achèvement du cycle d'enseignement primaire et ces ressources est également positive, mais reste négligeable. Cela pourrait simplement résulter d'un manque d'observations, ou du fait que d'autres mesures du capital humain sont plus importantes pour la production de ressources par habitant.
22. La taille globale de l'économie joue un rôle important. Plus une économie est petite par rapport aux ressources naturelles qu'elle produit, plus la part de ces ressources dans l'économie reste stable à mesure que les autres secteurs se développent. Le point clé présenté ici est la position relative décroissante de l'économie des ressources.
23. Entre 1995 et 2005, les gisements des pays de l'OCDE à revenu élevé qui, ensemble, dépendent très peu des ressources naturelles, ont plus que doublé en valeur (Banque mondiale, 2012a)
24. Malheureusement, dans le cas du bois d'œuvre, son exploitation en Afrique dépasse souvent largement le taux naturel de régénération et menace gravement de réduire voire de détruire totalement de nombreuses forêts tropicales. Pour une évaluation de l'épargne nette et de l'exploitation des ressources au-delà de ce qui est viable, voir Banque mondiale (2012a).
25. Plus le niveau existant des infrastructures, des services publics et de l'environnement réglementaire est bas, plus sont élevés les coûts engagés par les entreprises d'extraction pour pallier ces défaillances sous la forme d'investissements dans de nouvelles routes ou lignes ferroviaires, ainsi que les coûts de transaction et les frais de personnel de sécurité.
26. C'est tout particulièrement vrai pour la production pétrolière offshore, qui, dans une large mesure, ne dépend pas de l'infrastructure ou d'autres conditions en place dans le pays. Seul le régime fiscal entre en ligne de compte.
27. Ascher, 1999 fournit un récit saisissant de la dégénérescence du secteur du cacao, à la suite de l'appropriation de l'office de commercialisation par des groupes d'intérêts politiques urbains.
28. Les réserves « prouvées » sont les réserves qui peuvent être extraites étant donné la géologie, la technologie et le marché (Gelb, Kaiser et Vinuela, 2012)
29. Pour ce qui est des nouvelles découvertes, l'Afrique est parvenue à surpasser la croissance mondiale. Ses réserves pétrolières prouvées ont augmenté de 59 % entre 2000 et 2010, pour une moyenne mondiale de 33 %.
30. Malgré l'importance des investissements nécessaires à la prospection et à l'exploitation du pétrole, les coûts de production restent généralement nettement inférieurs aux cours du marché.
31. Stijns (2005) confirme l'impact négatif de la dépendance vis-à-vis des ressources, mais ne constate aucun lien entre l'abondance des ressources et la croissance. Van der Ploeg et Poelhoeke (2010) aboutissent à la même conclusion, mais considèrent que l'abondance a un effet positif sur la croissance à condition que l'on maîtrise la volatilité.



32. Un loyer d'appartement représente 10 000 à 15 000 USD par mois, alors qu'un ouvrier gagne 50 USD par mois (The Economist, 2011).
33. « Aghion et al. (2009) montrent qu'en présence d'une volatilité macroéconomique due aux fluctuations des taux de change nominaux, les entreprises ont plus de risques de rencontrer des problèmes de liquidité et elles n'ont pas les moyens d'innover ; cela ralentit la croissance, en particulier dans les économies où les institutions financières sont peu développées » (citation tirée de van der Ploeg et Poelhoeke, 2009).
34. a) L'inflation dissuade la population de conserver des actifs financiers liquides qui forment la base de l'activité bancaire (Gylfason, 2004). b) Dans les pays marqués par une forte volatilité, il est plus intéressant de prêter aux secteurs des ressources naturelles qui présentent moins de risques que les autres secteurs, ce qui n'incite pas le secteur financier à se développer (Besley et Persson, 2011 et Maino, Imam et Ojima, 2013).
35. Le lien entre productivité agricole et transformation structurelle a fait l'objet de nombreuses études. Les principaux aspects sont les suivants : i) dans les modèles fondés sur des préférences non homothétiques et sur une économie fermée (par ex. Matsuyama 1992, Gollin, Parente et Rogerson 2002 ; 2007), l'augmentation de la productivité agricole libère de la main-d'œuvre pour le secteur moderne (effet A), les gens s'enrichissent et dépensent davantage en produits manufacturés et en services, et les salaires plus élevés dans ces secteurs attirent des migrants des zones rurales ; ii) dans les modèles fondés sur des préférences homothétiques, mais avec une élasticité de substitution constante inférieure à un (par ex. Ngai et Pissarides, 2007), toute augmentation relative de la productivité d'un secteur entraîne une baisse relative de la part de l'emploi dans ce secteur du fait de la baisse relative du prix de sa production (effet B) ; par conséquent, dans une économie fermée, le secteur agricole se contracte lorsque sa productivité augmente ; iii) dans une économie ouverte, apparaît un effet supplémentaire lié aux échanges (effet C) : une hausse de la productivité d'un secteur peut aboutir à une expansion de ce secteur s'il confère désormais un avantage comparatif au pays.
36. Notamment le Processus de Kimberley pour les diamants et le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (OCDE, 2011).
37. Pour estimer le nombre d'emplois créés pour chaque projet, fDi Markets effectue une extrapolation à partir des chiffres connus pour les projets d'IDE de création existants et présentant des caractéristiques comparables. Le chiffre de 600 000 emplois est une estimation haute. Le nombre d'emplois créés n'est pas connu pour chaque projet. Le chiffre « connu » d'emplois créés par l'IDE de création dans les secteurs des ressources naturelles avoisine les 100 000 emplois.
38. Bien que les projets d'IDE dans l'agriculture et l'industrie soient nettement plus créateurs d'emplois, le volume des investissements dans ces secteurs a été moins important et la création d'emplois plus faible.
39. « Par exemple, les analystes estiment que les producteurs de pétrole lourd canadien – le plus coûteux – ont besoin que le baril de Brent s'échange au moins à 85 USD pour couvrir leurs coûts. En septembre 2012, les prix se sont rapprochés de ce seuil de 85 USD, déclenchant sur le marché des rumeurs de réduction imminente de la production. Le rôle des producteurs supportant des coûts élevés est tout aussi évident sur le marché du minerai de fer. Près du tiers des sociétés minières chinoises ont besoin que les prix se maintiennent au-dessus de 100 USD la tonne pour rester rentables, mais cette année, les prix sont descendus à 90.75 USD la tonne, en forçant certaines à arrêter la production. » (Financial Times, 2012).
40. Des incertitudes demeurent. Au moment de la rédaction de ce document (mars 2013), le projet d'investissement massif de Vale dans le minerai de fer guinéen était suspendu.
41. Le pétrole est beaucoup moins dépendant de l'infrastructure générale. Sur terre, il est transporté par pipelines, et en mer, par bateau.
42. Collier (2011) confirme que plus de 6 milliards USD ont été consacrés à l'infrastructure électrique alors que la capacité de production reste sensiblement au même niveau.
43. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision minière pour l'Afrique, un projet appelé African Minerals Skills Initiative a été instauré pour résoudre certains de ces problèmes.
44. Il est bon d'opérer une distinction entre compétence et savoir. Les deux sont importants, mais la compétence s'obtient plus difficilement. Le savoir peut être acquis à l'aide de supports d'apprentissage tels que les livres, Internet, etc. Les compétences, de leur côté, sont des capacités acquises de préférence par la pratique. Les écoles et les universités sont parfaitement adaptées à la diffusion du savoir, mais l'acquisition de compétences passe par un contenu pratique conséquent, fourni par la formation professionnelle, les stages ou l'apprentissage en milieu professionnel.
45. Entretien privé avec Marc-Antoine Audet, président-directeur général de Sama Resources Inc., Côte



d'Ivoire, décembre 2012.

46. Les meilleures performances des gouvernements élus lors d'élections libres ne valent que pour cet échantillon de pays africains.
47. Voir l'édition 2010 de ce rapport (BAfD, OCDE, PNUD et CEA, 2010) pour une explication de la méthodologie.
48. Lorsqu'ils procèdent à l'estimation directe de l'impact des exportations de ressources extractives, Harding et Venables (2013) observent qu'un dollar de ce type d'exportations fait baisser les autres exportations de 65 cents en moyenne, augmente les importations de 20 cents et laisse 15 cents pour l'épargne. Pour un sous-échantillon de pays d'Afrique subsaharienne, ces auteurs notent que les effets sont de 55 cents de moins pour les exportations, 35 cents de plus pour les importations et seulement 10 cents pour l'épargne.
49. C'est ce que Galvao Ferreira (2012) appelle, de manière intéressante, « l'approche du renard ». Il s'agit d'une approche non coordonnée et flexible qui permet de remédier à des problèmes complexes et propres au contexte dans le secteur des ressources naturelles.
50. L'élargissement de la perspective nécessaire se retrouve, dans une certaine mesure, dans l'initiative Publiez ce que vous payez (Publish What You Pay – PWYP), qui couvre désormais des questions telles que Publish What You Earn and How You Spend (Publiez ce que vous gagnez et comment vous le dépensez) ou encore Publish What You Pay and What You Extract (Publiez ce que vous payez et ce que vous extrayez) (www.publishwhatyoupay.org/about/publish-what-you-earn-and-how-you-spend).
51. Les entreprises chefs de file peuvent se définir comme des entreprises petites, moyennes ou grandes qui ont des relations commerciales en aval ou en amont avec un nombre significatif de microentreprises et de PME.
52. En septembre 2012, les agriculteurs locaux ont toutefois accusé Ambatovy de détruire leurs cultures en répandant des pesticides toxiques destinés à protéger leurs salariés des moustiques (AFP, 2012).



Références

- ABC News (2012), « A fund will replace a bond for mine rehabilitation », 17 octobre 2012, www.abc.net.au/news/2012-10-17/funding-mine-rehabilitation-a-focus/4319310
- Adeyinka, A., S. Salau et D. Vollrath (2012), « Structural change in Nigeria », document interne.
- AFP (2012), *Le géant minier Ambatovy accusé de destruction des cultures*, 18 septembre 2012, Agence France-Presse.
- Agarwal, B. (2011), « Food crises and gender inequality », *Document de travail DAES n° 107*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.
- AIE et OCDE (2012), *World Energy Outlook (Perspectives énergétiques mondiales)*, Agence internationale de l'énergie et Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/weo-2012-en>
- Aghion, P. et al. (2009), « Exchange rate volatility and productivity growth: the role of financial development », *Journal of Monetary Economics*, vol. 56/4, pp. 494-513.
- Akitoby, B. et S. Coorey (dir. pub.) (2012), *Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth*, FMI, Washington, DC.
- Allwood, J.M. et al. (à paraître), « The energy required to produce materials: constraints on energy intensity improvements, parameters of demand », *Philosophical Transactions of the Royal Society*, <http://dx.doi.org/10.1098/rsta.2012.0496>.
- Ambatovy (2010), « 2010 Sustainability Report », <http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=ambatovy%20sustainability%20report&source=web&cd=1&cad=rja&ved=OCDIQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.ambatovy.com%2Fdocs%2Fwp-content%2Fuploads%2F2010Report.pdf&ei=j1AJUf6WN-TK0QXEg4GYCg&usg=AFQjCNEonWmzFGEGf97jo9RS1bNjIDTACQ> (consulté le 18 janvier 2013).
- Araujo, J. et al. (2012), « Current account norms in natural resource rich and capital scarce economies », manuscrit, Fonds monétaire international (FMI), Washington, DC.
- Ascher, W. (1999), *Why Governments Waste Natural Resources*, the Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres.
- Ashby, M.F. (2013), *Materials and the Environment: Eco-informed Material Choice*, second edition, Butterworth-Heinemann, Waltham, MA.
- Auty, R. (1990), *Resource-Based Industrialization: Sowing the Oil in Eight Developing Countries*, Oxford University Press, New York.
- Balassa, B. (1986), « Comparative advantage in manufactured goods - a reappraisal », *Review of Economics and Statistics*, vol. 68, pp. 315-319.
- BAfD, OCDE, PNUD et CENUA (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012*, éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2010-en>
- BAfD, OCDE, PNUD et CENUA (2010), *Perspectives économiques en Afrique 2010*, éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-en>.
- Banque mondiale et IFC (2013a), *Enterprise Survey*, www.enterprisesurveys.org/
- Banque mondiale (2013b), *Indicateurs du développement dans le monde*, <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>
- Banque mondiale (2013c), « Commodity Price Data - Pink Sheet », <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/S/O,,contentMDK:21574907~menuPK:7859231~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:476883,00.html>
- Banque mondiale (2012a), *The Changing Wealth of Nations*, <http://data.worldbank.org/data-catalog/wealth-of-nations>
- Banque mondiale (2012b), *Global Economic Prospects: Managing Growth in a Volatile World*, volume 5, juin 2012, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012c), *Africa Can Help Feed Africa - Removing barriers to regional trade in food staples*, Poverty Reduction and Economic Management, Africa Region, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2011), *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement* (abrégé en français), Banque mondiale, Washington, DC.



- Bates, R.H., Fayad et A. Hoeffler (2012), « The state of democracy in Sub-Saharan Africa », Center for International Area Studies, Université Hankuk des études étrangères, Peace Research Institute Oslo, Sage Publications, <http://ias.sagepub.com/content/15/4/323>
- Baunsgaard, T. et al. (2012), « Fiscal frameworks for resource-rich developing countries », note de discussion du FMI, FMI, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2012/sdn1204.pdf
- Baxter, J., F. Isaiiah et Shen Xiaofang (1996), « Suppliers to multinationals – linkage programs to strengthen local companies in developing countries », *Occasional Paper n° 6*, Service-conseil sur l'investissement étranger, un service conjoint de la Société financière internationale et de la Banque mondiale, Washington, DC.
- Berg, A. et al. (2012), « Public investment in resource-abundant developing countries », document de travail du FMI, Département de la recherche, FMI, Washington, DC.
- Besley, T. et Persson, T. (2011), *Pillars of Prosperity: The Political Economics of Development Clusters*, Princeton University Press, Princeton.
- BGR (Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe) (non daté), données sur la production minière fournies pour le présent rapport.
- Bhattacharyya, S. et P. Collier (2013), « Public capital in resource rich economies: is there a curse? », *CSAE Working Paper WPS/2011-1*, Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford.
- Blomström, M. et A. Kokko (2007), « From natural resources to high-tech production: the evolution of industrial competitiveness in Sweden and Finland », in Lederman, D. et W. F. Maloney (dir. pub.) (2007), *Natural Resources: Neither Curse nor Destiny*, co-publication of Stanford Economics and Finance, Imprint of Stanford University Press et Banque mondiale.
- Bloomberg (2012a), « Tanzania's natural gas reserves almost triple on new finds », 20 juin 2012, www.bloomberg.com/news/2012-06-20/tanzania-s-natural-gas-reserves-almost-triple-on-new-finds-1-.html
- Bloomberg (2012b), « IMF halts Congo loans over failure to publish mine contract », 3 décembre 2012, www.bloomberg.com/news/2012-12-03/imf-halts-congo-loans-over-failure-to-publish-mine-contract-2-.html
- Bowles, D. et al. (2005), « Bien-être animal et pays en développement : possibilités d'échanges commerciaux de produits répondant à des normes élevées en terme de bien-être en provenance de pays en développement », *Revue scientifique et technique*, vol. 24/2, Office international des épizooties, pp. 783-790.
- Bratton, M. et B. Liatto-Katundu (1994), « Political culture in Zambia: a pilot survey », documents de travail de l'Université du Michigan (MSU), Department of Political Science, Université du Michigan, Michigan.
- Brunnschweiler, C.N. et E.H. Bulte (2008), « Natural resources and violent conflict: resource abundance, dependence, and the onset of civil wars », *Oxford Economic Papers*, vol. 61/4, Oxford University Press, pp. 651-674.
- Bruton, J. (1998), « A reconsideration of import substitution », *Journal of Economic Literature*, vol. 36/2, American Economic Association, pp. 903-936.
- Bureau de statistique national du Malawi (2012), www.nsomalawi.mw
- Bureau de statistiques de l'Ouganda (2012), *CountryStat Uganda*, (base de données), <http://countrystat.org/home.aspx?c=UGA>
- Cadot O., C. Carrère et V. Strauss-Kahn (2011), « Export diversification: what's behind the hump? », *Review of Economics and Statistics*, vol. 93/2, pp. 590-605.
- CENUA et UA (2011), *International Study Group Report on Africa's Mineral Regime*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Union africaine, Addis-Abeba.
- Collier, P. (2011), *The Plundered Planet. Why We Must – and How We Can – Manage Nature For Global Prosperity*, Oxford University Press, New York.
- Collier, P. et S. Dercon (2009), « African agriculture in 50 years: smallholders in a rapidly changing world? », communication de conférence, « Comment nourrir le monde en 2050 », minutes d'un forum d'experts de haut niveau, 24-26 juin 2009, Rome, Italie, pp. 1-13.
- CENUA (2013), *Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique*, Rapport économique sur l'Afrique 2013, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.



- CNUCED et Nations Unies (2012), *Transformation structurelle et développement durable en Afrique*, Le Développement économique en Afrique Rapport 2012, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, publications des Nations Unies, New York et Genève.
- Courvalin, D. et J. Currie (2012), « Precious metals: gold cycle set to turn on improving US recovery », *Commodities and Strategy Research*, the Goldman Sachs Group, Inc.
- DeBeers (2011), *Report to Society*, www.debeersgroup.com/ImageVaultFiles/id_1874/cf_5/De_Beers_RTS_single_pages.PDF
- Delgado, C.L. (1999), « Sources of growth in smallholder agriculture in Sub-Saharan Africa: The role of vertical integration of smallholders with processors and marketers of high-value items », *Agrekon*, vol. 38/numéro spécial, pp. 165-189.
- Doepel, D. et G. Bolton (2013), « Extracting the value from the extractive industries: insights from the Australian experience », *GREAT Insights*, vol. 2/2, pp. 13-14.
- Duarte, M. et D. Restuccia (2010), « The role of structural transformation in aggregate productivity », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 125/1, MIT Press, Cambridge, MA et Londres, pp. 129-173.
- Eftimi, A., K. Heller et J. Strongman (2009), « Gender dimensions of the extractive industries: mining for equity », *Extractive Industries and Development Series n° 8*, Banque mondiale et Société financière internationale.
- EIA (2012), « International Energy Statistics », www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm
- EIA (2012), « International Energy Statistics », www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm
- Eifert, B., A. Gelb et V. Ramachandran (2005), « Business environment and comparative advantage in Africa: evidence from the investment climate data », *document de travail n° 65*, Center for Global Development, Washington, DC.
- Emsley, J. (2011), *Nature's Building Blocks – An A-Z Guide to the Elements*, Oxford University Press, New York.
- European Centre for Development Policy Management (ECDPM) (2013), données fournies pour le présent rapport.
- Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) (non daté), www.aflsf.org
- Fafchamps, M., F. Teal et J. Toye (2001), « Towards a growth strategy for Africa », *REP/2001-06*, Centre for the Study of African Economies, Oxford.
- FAO (2012), FAOSTAT, (base de données), <http://faostat.fao.org>
- FAO (2011), *The State of Food and Agriculture. Women in Agriculture, Closing the Gender Gap for Development*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, Italie.
- fDi markets (2013), *Crossborder Investment Monitor* (base de données), www.fdimarkets.com/
- Financial Times* (2012), « Commodities: price is right for supercycle to continue, say traders », 11 octobre 2012, www.ft.com/intl/cms/s/0/cfc33abc-097e-11e2-a5a9-00144feabdc0.html#axzz21Dc14UYP
- FMI (2012a), « Sub-Saharan Africa: maintaining growth in an uncertain world », *Regional Economic Outlook*, octobre 2012, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FMI (2012b), *Fiscal Regimes for Extractive Industries: Design and Implementation*, Fiscal Affairs Department, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Fondation Mo Ibrahim (2012), *2012 Ibrahim Index of African Governance: Data Report*, www.moibrahimfoundation.org/downloads/2012-IIAG-data-report.pdf
- Frankel, J.A. (2010), « The natural resource curse: a survey », *HKS Faculty Research Working Paper Series*, RWP10-005, John F. Kennedy School of Government, Université de Harvard, Cambridge, MA.
- Galvao Ferreira, P. (2012), « Breaking the weak governance curse: global regulation and governance reform in resource-rich developing countries », thèse de doctorat en sciences juridiques, Faculté de droit, Université de Toronto.
- Gebreeyesus, M. et T. Sonobe (2012), « Global value chains and market formation process in emerging export activity: Evidence from Ethiopian flower industry », *Journal of Development Studies*, vol. 48/3, Taylor and Francis Journals, pp. 335-348.
- Gelb, A. (1988), *Oil Windfalls: Blessing or Curse?*, World Bank Research Publication, Oxford University Press, New York.
- Gelb, A. (2009), « Natural resource exports and African development », in Aryeetey, J. et al. (dir. pub.) (2012), *The Oxford Companion to the Economics in Africa*, Oxford University Press, Oxford.



- Gelb, A. et S. Grasmann (2010), « How should oil exporters spend their rents? », *document de travail* n° 221, août 2010, Center for Global Development, Washington, DC.
- Gelb, A., C. Meyer et V. Ramachandran (à paraître), *Does Poor Mean Cheap? A Comparative Look at Africa's Industrial Labor Costs*, Center for Global Development, Washington, DC.
- Gelb, A., K. Kaiser et L. Vinuela (2012), « How much does natural resource extraction really diminish national wealth? The implications of discovery », *document de travail* n° 290, Center for Global Development, Washington, DC.
- Gelb, A., V. Ramachandran et G. Turner (2007), « Stimulating growth and productivity in Africa: from macro to micro reforms », *African Development Review*, vol. 19.
- Gidi, C. (2011), « Preparing African mining services companies to source funding: The experience of an investment banker », cité dans Morris, M., R. Kaplinsky et D. Kaplan (2011b), « Commodities and linkages: meeting the policy challenge », note de discussion du MMCP n° 14, Making the Most of Commodities Programme, Open University et Université du Cap.
- Gollin, D., S. Parente et R. Rogerson (2007), « The food problem and the evolution of international income levels », *Journal of Monetary Economics*, vol. 54/4, Elsevier, Amsterdam, pp. 1230-1255.
- Gollin, D., S. Parente et R. Rogerson, (2002), « The role of agriculture in development », *The American Economic Review*, vol. 92/2 the American Economic Association, Pittsburgh, pp. 160-164.
- Good, K. et S. Hughes (2002), « Globalization and diversification: Two cases in Southern Africa », *African Affairs*, vol. 101, Royal African Society, pp. 39-59.
- Gouvernement du Ghana (2011), *Petroleum Management Bill*, <http://ghanaoilwatch.org/images/laws/petroleum-revenue-management-act815-2011-.pdf>
- Gylfason, T. (2007), « The international economics of natural resources and growth », CESifo Working Paper Series, n° 1994, CESifo Group Munich.
- Gylfason, T. (2004), « Natural resources and economic growth: From dependence to diversification », CESifo Working Paper Series, n° 4804, CESifo Group Munich.
- Hagbladde, S., P. Hazel et T. Reardon (2009), « The rural non-farm economy: Prospects for growth and poverty reduction », *World Development*, vol. 38/10, pp. 1429-1441.
- Harding, T. et A.J. Venables (2013), « The implications of natural resource exports for non-resource trade », *OxCarre Research Paper 103*, Oxford Centre for the Analysis of Resource Rich Economies, Oxford.
- Harrison, A., J.Y. Lin et L.C. Xu (2013), « Explaining Africa's (dis)advantage », *document de travail* du NBER n° 18683, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <http://nber.org/papers/w18683>.
- Hausmann R. et B. Klinger (2009), « Policies for achieving structural transformation in the Caribbean », *Private Sector Development Discussion Paper*, n° 2, Banque interaméricaine de développement (BID), Washington, DC.
- Hausmann, R., et al. (2011), *The Atlas of Economic Complexity – Mapping Paths to Prosperity*, Puritan Books, New Hampshire.
- Henley, D. (2012), « The agrarian roots of industrial growth: Rural development in Southeast Asia and sub-Saharan Africa », *Development Policy Review*, vol. 30/supplément au numéro de février, pp. 25-47.
- Hentschel, T., F. Hruschka et M. Priester (2002), *Global Report On Artisanal And Small Scale Mining, the Mining, Minerals and Sustainable Development Project*, International Institute for Environment and Development, <http://pubs.iied.org/pdfs/9084IIED.pdf>
- Herrendorf, B., R. Rogerson et A. Valentinyi (2011), « Two perspectives on preferences and structural transformation », *IEHAS Discussion Papers* n° 1134, Institut d'économie, Académie hongroise des sciences, Budapest.
- Hidalgo, C. (2011), « Discovering Southern and East Africa's industrial opportunities », *German Marshall Fund Economic Policy Paper Series*.
- Hirschmann, A. (1981), *Essays in Trespassing – Economics to Politics and Beyond*, Press Syndicate of the University of Cambridge.
- IFC (2013), « Linking SMEs to investments », Société financière internationale, www.ifc.org/ifcext/sme.nsf/Content/Linking_SMEs_to_Investments (consulté le 7 janvier 2013).
- Imbs, J. et R. Wacziarg (2003), « Stages of diversification », *The American Economic Review*, vol. 93/1, The American Economic Association, Pittsburgh, pp. 63-68.



- Iwayemi, A. (2008), « Investments in electricity generation and transmission in Nigeria: issues and options », IAAE Energy Forum, 1^{er} trimestre 2008.
- Jaspers, J. et I. Mehta (2008), *Developing SMEs Through Business Linkages*, Mozal Aluminium et IFC, Maputo et Washington, DC.
- Jenkins, B. et al. (2007), *Business Linkages: Lessons, Opportunities and Challenges*, publié conjointement par l'IFC, International Business Leaders Forum et the Fellows of Harvard College.
- Johnston, B.F. et J.W. Mellor (1961), « The role of agriculture in economic development », *The American Economic Review*, vol. 51/4, American Economic Association, Pittsburgh, pp. 566-593.
- Kaminski, J., D. Headey et T. Bernard (2009), « Institutional reform in the Burkina Faso cotton sector and its impacts on incomes and food security 1996-2006 », note de discussion n° 920 de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, IFPRI, Washington, DC.
- Kaplinsky, R. (2011), « Commodities for industrial development: making linkages work », document de travail 01/2011 de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, ONUDI.
- Kapstein, E. et R. Kim (2011), *The Socio-Economic Impact of Newmont Ghana Gold Limited*, Stratcomm Africa, Haarlem.
- Kolstad, I. et A. Wiig (2008), « Political economy models of the resource curse: implications for policy and research », *CMI Working Paper 2008/6*, Chr. Michelsen Institute, Bergen, Norvège.
- Komesaroff, M. (2012), « Still time to peak », *China Economic Quarterly*, septembre 2012.
- Korinek, J. (2013), « Mineral resource trade in Chile: contribution to development and policy issues », document de l'OCDE sur les échanges : *Trade Policy Paper n° 146*, Direction des échanges et de l'agriculture, Comité des échanges, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4bw6twpf24-en>
- La Porta, R. et A. Shleifer (2011), « The unofficial economy in Africa », document de travail du NBER n° 16821, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, www.nber.org/papers/w16821
- Lafarge (2013), « Lafarge eco-system », www.lafarge.co.ke/wps/portal/ke/4_A_3-Haller_Park (consulté le 22 février 2013).
- Lin, J.Y. (2012), *New Structural Economics: a Framework for Rethinking Development and Policy*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Lydall, M. (2009), « Backward linkage development in the South African PGM industry: a case study », *Resources Policy*, n° 34, pp. 112-120.
- Maddison, A. (2010), *Statistics on World Population, GDP and Per Capita GDP, 1-2008 AD*, Université de Groningue, Groningue.
- Maino, R., P. Imam et Y. Ojima (2013), « Macropudential policies for a resource rich economy: the case of Mongolia », document de travail WP/13/18 du FMI, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Matsuyama, K. (1992), « Agricultural productivity, comparative advantage and economic growth », *Journal of Economic Theory*, vol. 58, pp. 317-334.
- McMahon, G. et B. Tracy (2012), « Firm and sector level mining benefits in Zambia », document interne, département pétrole, gaz, exploitation minière, Banque mondiale, Washington, DC.
- McMahon, G. et F. Remy (dir. pub.) (2001), *Large Mines and the Community. Socioeconomic and Environmental effects in Latin America, Canada and Spain*, publié conjointement par le Centre de recherche pour le développement international, Ottawa et la Banque mondiale, Washington, DC.
- McMillan, M.S. et D. Rodrik (2011), « Globalization, structural change and productivity growth », document de travail n° 17143 du NBER, www.nber.org/papers/w17143
- McMillan, M.S., K.H. Welch et D. Rodrik (2003), « When economic reform goes wrong: cashew in Mozambique », *Brookings Trade Forum*, 2003, pp. 97-151.
- Minten, B., L. Randrianarison et J.F.L. Swinnen (2006), « Global retail chains and poor farmers: evidence from Madagascar », note de discussion n° 164/2006, LICOS Centre for Transition Economics, Louvain.
- Morris, M., R. Kaplinsky et D. Kaplan (2013), *One Thing Leads to Another: Making the Most of Commodities in sub-Saharan Africa*, <http://tinyurl.com/CommoditiesBook>
- Mundlak, Y., R. Butzer et D.F. Larson (2008), « Heterogeneous technology and panel data: the case of the agricultural production function », *Policy Research Working Paper Series n° 4536*, Banque mondiale, Washington, DC.



- Nations Unies (2012), *National Accounts Main Aggregate Database*, <http://unstats.un.org/unsd/snaama/Introduction.asp>
- Nations Unies (2013), *UN ComTrade*, (base de données), <http://wits.worldbank.org/wits>
- Ncube, M. (2012), « Mining industry prospects in Africa », BAFD: *Championing Inclusive Growth across Africa*, blog de Mthuli Ncube, économiste principal et vice-président de la BAFD, 26 décembre 2012 blog tiré de www.BAFD.org/en/blogs/BAFD-championing-inclusive-growth-across-africa/post/mining-industry-prospects-in-africa-10177
- Ndulu, B. et al., (dir. pub.), (2008), *The Political Economy of Economic Growth in Africa 1960-2000*, vol. 1, Cambridge University Press, Cambridge.
- Neffke, F., M. Henning et M. Ron Boschma (2009), « How do regions diversify over time? Industry relatedness and the development of new growth paths in regions », *Economic Geography*, vol. 87, pp. 237-265.
- Newmont et IFC (2009), *Creating the Foundations for a Linkage Program in a Rural Setting*, Newmont Ghana Gold Ltd. et International Finance Corporation, Accra et Washington, DC.
- Ngai, L.R. et C.A. Pissarides (2007), « Structural change in a multisector model of growth », *The American Economic Review*, vol. 97/1, American Economic Association, Pittsburgh, pp. 429-443.
- OCDE (2012), « Do discriminatory social institutions matter for food security? », série « At Issue » du Centre de développement de l'OCDE, OCDE, Paris, <http://OCDE.org/social/poverty/49756756.pdf>
- OCDE (2011), *Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*, éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/GuideEdition2.pdf>
- OCDE et Nations Unies (2011), *Economic Diversification in Africa: A Review of Selected Countries*, éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264096233-en>
- OCP (2012), *Environmental Protection*, www.ocpgroup.ma/en/a-responsible-company/global-commitment/environmental-protection (consulté le 22 février 2013).
- ODI, ECDPM et GDI/DIE (2012), *Confronting Scarcity: Managing Water, Energy And Land For Inclusive And Sustainable Growth*, The 2011/2012 European Report on Development, publié conjointement par Overseas Development Institute, European Centre for Development Policy Management (ECDPM) et German Development Institute (Deutsches Institut für Entwicklungspolitik).
- Ogunleye, E.K. (2011), *Structural Transformation in Sub-Saharan Africa: The Regional Growth Poles Strategy*, contribution présentée lors de la Conférence économique africaine du 30 octobre au 2 novembre 2012, Kigali, Rwanda.
- OIT (2012), *Laborsta*, (base de données), <http://laborsta.ilo.org>
- Otti, A. (2011), « Financing local content vehicles and local SMEs in Africa's extractive industries: issues and challenges », cité dans Morris, M., R. Kaplinsky et D. Kaplan (2011b), « Commodities and linkages: meeting the policy challenge », *MMCP Discussion Paper n° 13*, Making the Most of Commodities Programme, Open University et Université du Cap.
- Piper, D. (2012), « End of the road for gold but Pride remains », *Australia's Paydirt*, décembre 2012/ janvier 2013, pp. 89-93.
- PNUE (2012), *Green Economy Sectoral Study: BioTrade – A Catalyst for Transitioning to a Green Economy in Namibia*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi.
- PNUE (2011), *Environmental Assessment of Ogoniland*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi.
- Prebisch, R. (1950), « The economic development of Latin America and its principal problems », *Economic Bulletin for Latin America 7*, Commission économique pour l'Amérique latine, Publications des Nations Unies, New York.
- Pritchett, L. (2000), *The tyranny of concepts: CUDIE (Cumulated, Depreciated, Investment Effort) is not capital*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Radetzki, M. (2008), *A Handbook of Primary Commodities in the Global Economy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Rahman, A.A.A. (1998), « Economic Reforms and Agricultural Development in Malaysia », *ASEAN Economic Bulletin*, vol. 15/1, Development Strategies, Agricultural Policies and Agricultural Development in Southeast Asia (avril 1998), Institut des études de l'Asie du Sud-Est (ISEAS) pp. 59-76.



- Ramachandran, V., A. Gelb et M. K. Shah (2009), *Africa's Private Sector: What's Wrong with the Business Environment and What to Do About It*, Center for Global Development, Washington, DC.
- Reardon, T. et al. (2003) « The Rise of supermarkets in Africa, Asia, and Latin America », *American Journal of Agricultural Economics*, 85/5, pp. 1140-1146.
- Reardon, T. et C. B. Barrett (2000), « Agroindustrialization, globalization, and international development: An overview of issues, patterns, and determinants », *Agricultural Economics*, vol. 23/3, Association internationale des économistes agricoles, pp. 195-205.
- République de Maurice (2012), *Statistics Mauritius*, (base de données), www.gov.mu/portal/site/cso
- Robinson, J.A. (à paraître), *Natural Resources and Industrialisation: Implications for Africa*, document de référence pour le présent rapport.
- Rodrik, D. (2008), « The real exchange rate and economic growth », *Brookings Papers of Economic Activity*, vol. 39/2, Brookings Institution, Washington, DC, pp. 365-439.
- Rodrik, D. (2011a), « Unconditional convergence », document de travail du NBER n° 17546, National Bureau of Economic Research.
- Rodrik, D. (2011b), « The manufacturing imperative », Project Syndicate, www.project-syndicate.org/commentary/the-manufacturing-imperative#A85zkAMtgbQxOca1.99
- Ross, M. (2012), *How Petroleum Wealth Shapes the Development Of Nations*, Princeton University Press, Princeton et Oxford.
- Sachs, J. (2007), « How to handle the macroeconomics of oil wealth », in Humphreys, M., J.D. Sachs et J.E. Stiglitz (dir. pub.) (2007), *Escaping The Resource Curse*, Columbia University Press, New York.
- Saggi, K. (2002), « Trade, foreign direct investment, and international technology transfer: A survey », *World Bank Research Observer*, vol. 17/2, Banque mondiale, Washington, DC, pp. 191-23.
- Simoes, A. (2013), *The Observatory of Economic Complexity*, <http://atlas.media.mit.edu>
- Simpasa, A. et al. (2013), « Capturing mineral revenues in Zambia: Past trends and future prospects », document de travail 2013-003, mars, Bureau régional du PNUD pour l'Afrique.
- Singer, H.W. (1950), « The distribution of gains between investing and borrowing countries », *American Economic Review*, vol. 40/2, contributions et actes de la soixante-deuxième réunion annuelle de l'American Economic Association (mai 1950), American Economic Association, Pittsburgh, pp. 473-485.
- Stevens, C. et J. Kennan (2005), *Botswana Beef Exports and Trade Policy*, Institute of Development Studies, Université du Sussex, Brighton.
- Stijns, J.-P.C., (2005), « Natural resource abundance and economic growth revisited », *Resources Policy*, vol. 30/2, Elsevier, Amsterdam, pp. 107-130.
- Sutton, J. et B. Kpentey (2012), *An Enterprise Map of Ghana*, International Growth Centre, Londres.
- Sutton, J. et D. Olomi (2012), *An Enterprise Map of Tanzania*, International Growth Centre, Londres.
- Sutton, J. et N. Kellow (2010), *An Enterprise Map of Ethiopia*, International Growth Centre, Londres.
- Takizawa, H., E.H. Gardner et K. Ueda (2004), « Are developing countries better off spending their oil wealth upfront? », document de travail WP/04/14 du FMI, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Tanzi, V. et H. Davoodi (1997), « Corruption, public investment and growth », document de travail WP/97/139 du FMI, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- The Economist* (2011), « Expensive Angola: Eye-wateringly expensive », 8 février 2011, www.economist.com/blogs/baobab/2011/02/expensive_angola
- The Munden Project (2013), www.mundenproject.com (consulté le 15 mars 2013).
- Thurlow, J. et P. Wobst (2004), « The road to pro-poor growth in Zambia », *note de discussion DSGD (division de la stratégie du développement et de la gouvernance) n° 16*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).
- UA (2009), *Vision du régime minier de l'Afrique*, Union africaine, Addis-Abeba.
- Udry, C.R. (à paraître), « The Economics of agriculture in Africa: Notes on a research program », *African Journal of Agricultural and Resource Economics*, www.econ.yale.edu/~cru2//pdf/agdevmombasa2009paperc.pdf



- UNICEF Mozambique (2013), données fournies pour le présent rapport.
- US Geological Survey (USGS) (non daté), www.usgs.gov
- Van der Ploeg, F. (2010), « Why do many resource-rich countries have negative genuine savings? Anticipation of better times or rapacious rent seeking », *Resource and Energy Economics*, vol. 32, pp. 28-44.
- Van der Ploeg, F. et A.J. Venables (2011a), « Harnessing windfall revenues: optimal policies for resource-rich developing economies », *The Economic Journal*, vol. 121/551, pp. 1-30.
- Van der Ploeg, F. et A.J. Venables (2011b), « Natural resource wealth: the challenge of managing a windfall », *OxCarre Research Paper 75*, Oxford Centre for the Analysis of Resource Rich Economies, Oxford.
- Van der Ploeg, F. et S. Poelhekke (2010), « The pungent smell of 'red herrings': subsoil assets, rents, volatility and the resource curse », *OxCarre Research Paper n° 33*, Oxford Centre for the Analysis of Resource Rich Economies, Oxford.
- Van Rensburg, N. (2006), « Zimele – Anglo American, South Africa: Going it alone. An example of a private sector initiative in the mining industry », in CNUCED (2006), *Deepening Development through Business Linkages*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève.
- Venables, A.J. (2010), « Resource rents; when to spend and how to save, » *International Tax and Public Finance*, vol. 17, pp. 340-356.
- Venables, A.J. (2012), « Notes on revenue management », éléments de réflexion pour la réunion des experts des PEA le 23 novembre 2012, Centre de conférences de l'OCDE, Paris.
- Warhurst, A. (1994), *Industries extractives et transformation des minéraux dans les pays en développement : Impact sur l'environnement, réponses des entreprises et politiques nationales*, OCDE, Paris.
- Wood, A. (2002), *Could Africa Be Like America?*, Department for International Development (DFID), Londres <http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/84797-1251813753820/6415739-1251814045642/Wood.pdf>.
- Wood, A. et J. Mayer (2001), « Africa's export structure in a comparative perspective », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 25/3, pp. 369-94.
- Wright, G. et J. Czelusta (2004), « The myth of the resource curse », *Challenge*, vol. 47/2, pp. 6-38.
- Wright, G. et J. Czelusta (2007), « Resource-based growth: past and present », in Lederman, D. et W. F. Maloney (dir. pub.) (2007), *Natural Resource: Neither Curse nor Destiny*, copublié par Stanford Economics and Finance, Imprint of Stanford University Press et Banque mondiale.
- Zhang, X. et D. Hu (2011), « Overcoming successive bottlenecks: the evolution of a potato cluster in China », note de discussion de l'IFPRI n° 1112, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).



Troisième partie

Études par pays

Le contenu des notes pays reflète les développements politiques des pays au moment où ce rapport a été envoyé à l'impression (24/04/2013).

Une analyse actualisée (datée du 27/05/2013) est disponible sur :
www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries.



AFRIQUE DU SUD

- En 2012, la croissance économique de l'Afrique du Sud a pâti des conflits sociaux et de la crise de l'euro, mais elle devrait s'accélérer légèrement en 2013 et 2014 sous l'effet de l'amélioration de la demande mondiale et d'une politique macroéconomique accommodante.
- Le taux de chômage est resté supérieur à 25 % dans les derniers mois de 2012. L'Afrique du Sud continue de se heurter au triple défi que constitue un taux de chômage, de pauvreté et d'inégalité chroniquement élevé dans un contexte économique national et mondial ralenti et volatil. Le pays doit impérativement mettre en œuvre son Plan de développement national pour remédier aux goulets d'étranglement structurels qui freinent la création d'emplois.
- Malgré d'abondantes réserves en ressources naturelles, l'industrie extractive continue d'opérer en deçà de son potentiel en raison du manque de progrès technologiques et des incertitudes sur le plan politique. On considère que la conférence du Congrès national africain (African National Congress – ANC) a au moins en partie levé ces incertitudes en excluant toute nationalisation.

L'année 2012 a été l'une des plus houleuses depuis 1994. Les mouvements sociaux dans le secteur minier ont paralysé la production. En outre, le principal partenaire commercial du pays, la zone euro, a plongé dans la récession. Néanmoins, la formation de capital a rebondi. La croissance économique est remontée en 2012, mais elle est restée en deçà des prévisions. Les volumes d'exportation ont en effet à peine progressé et la demande des consommateurs s'est ralentie. La croissance devrait bénéficier de l'expansion de l'investissement dans l'infrastructure et d'une hausse des capacités de production d'électricité. Cela étant, une reprise soutenue passera par la résolution des problèmes mondiaux et par l'atténuation des limitations structurelles.

L'inflation s'est maintenue dans la fourchette de 3 à 6 % fixée par la Banque de réserve d'Afrique du Sud (South African Reserve Bank – SARB), même si elle a dépassé la limite supérieure pendant une période très courte. La SARB a abaissé son taux de prise en pension (taux auquel les banques commerciales peuvent emprunter auprès de la Banque de réserve) de 50 points de base. Ce taux devrait toutefois demeurer inchangé quasiment sur l'ensemble de l'année 2013, car la Banque centrale tente de concilier perspectives de croissance atones et tensions inflationnistes.

Le rand sud-africain (ZAR) s'est affaibli et devrait rester sous pression. La dette publique a augmenté pour atteindre près de 39 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011/12. Les rendements obligataires ont suivi une tendance baissière en 2012, mais l'espace budgétaire a continué de pâtir du ralentissement économique international, de l'incidence des conflits sociaux et des fortes hausses de la masse salariale dans le secteur public, qui pourraient peser sur le projet d'investissement de l'État dans l'infrastructure.



Dix personnes ont trouvé la mort lors d'une grève sauvage à la mine de platine de Marikana et, la semaine suivante, la police a tiré sur les mineurs, tuant 34 grévistes. Le taux de criminalité est en recul, l'objectif de l'universalité de l'accès à l'éducation primaire a été atteint, les indicateurs de santé s'améliorent et le pays lutte contre les disparités entre hommes et femmes. Cependant, en 2011, moins d'un ménage sur six avait de quoi se nourrir correctement, moins d'un individu sur six était affilié à une assurance maladie, le taux de chômage est resté proche de 25 % et un adulte sur trois n'avait toujours pas accès à un établissement financier formel. En décembre 2012, Jacob Zuma, président de l'Afrique du Sud, a été réélu à la tête de l'ANC (Congrès national africain), qui devrait remporter les élections en 2014.

Les autorités sud-africaines ont pris conscience du besoin de gérer les ressources naturelles afin de maximiser le développement et l'emploi. Plusieurs raisons expliquent la sous-performance du secteur minier : l'incertitude réglementaire, les pénuries d'électricité, les insuffisances des infrastructures, le manque d'eau et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Si ces problèmes étaient résolus, le secteur minier pourrait progresser de 3 à 4 % par an jusqu'en 2020, et créer au moins 300 000 emplois. En 2012, le gouvernement a dévoilé un plan de développement de l'infrastructure sur 15 ans qui vise à moderniser les routes, les ports et l'accès aux services collectifs, ainsi qu'à exploiter les gisements de charbon et d'autres gisements miniers.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.5	2.5	2.8	3.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.8	2	2.3	3.1
Inflation IPC	5	5.6	5.7	5.5
Balance budgétaire % PIB	-4.2	-4.7	-4.5	-4
Balance courante % PIB	-3.4	-5.9	-5.6	-5.3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



ALGÉRIE

- L'Algérie continue d'enregistrer de bonnes performances économiques, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel estimée à 2.5 % en 2012 contre 2.4 % en 2011, un taux qui pourrait être stimulé en valorisant les potentialités du pays, notamment en ressources naturelles, dont les hydrocarbures, pour créer davantage de richesses et d'emplois, en particulier pour les jeunes.
- La forte demande sociale a été contenue grâce à des subventions des prix à la consommation, des augmentations de salaires et des transferts sociaux entraînant une hausse des dépenses budgétaires. Toutefois, les grands équilibres ont été maintenus avec un déficit budgétaire de 3.3 % du PIB, une dette extérieure de 2.5 % du PIB, une position extérieure excédentaire avec un surplus du compte courant de 8.2 % du PIB, alimentant ainsi des réserves de change d'un montant de 190.7 milliards USD à fin décembre 2012, soit trois ans d'importations.
- Grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles, notamment les hydrocarbures, l'Algérie a enregistré des progrès tangibles durant ces 20 dernières années, en particulier, la modernisation des infrastructures économiques et sociales, la réduction de la pauvreté et du taux de chômage et l'amélioration du développement humain.

L'économie algérienne a enregistré, en 2012, une croissance de 2.5 %, en légère hausse par rapport à 2011 (2.4 %). Hors hydrocarbures, la croissance est estimée à 5.8 % (contre 5.7 % en 2011). L'inflation est en hausse et est estimée à 8.9 % (contre 4.5 % en 2011). En dépit de la bonne performance des régies financières sous l'effet des réformes de modernisation, le déficit budgétaire s'est creusé pour s'établir à 3.3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012, (contre 1.3 % en 2011), du fait de la poursuite de la politique budgétaire expansionniste initiée depuis 2011 pour répondre à la forte demande sociale, en matière de pouvoir d'achat, d'emplois et de logements. Le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de revenu du pays pour avoir généré environ 70 % des recettes budgétaires totales. Les prévisions de croissance économique sont de 3.2 % en 2013 et de 4 % en 2014.

La position extérieure du pays demeure confortable en 2012, avec un excédent commercial d'environ 27.18 milliards USD. Le surplus du compte courant est estimé à 8.2 % du PIB et les réserves officielles de change sont évaluées à 190.7 milliards USD à fin décembre 2012, représentant plus de trois années d'importations de biens et services non facteurs. Les recettes d'exportations d'hydrocarbures ont constitué plus de 97 % des exportations totales.



La croissance de l'économie pourrait être stimulée compte tenu des potentialités énormes dont dispose l'Algérie, notamment les immenses réserves de change provenant des hydrocarbures. Une stratégie de développement visant une croissance plus forte et soutenue contribuerait à créer plus d'emplois, notamment au profit des jeunes et à atténuer le déficit de logements auquel est confronté le pays. À cet effet, l'option stratégique nationale est de dynamiser le processus de diversification de l'économie à partir du secteur hors hydrocarbures tout en approfondissant les réformes nécessaires à la transformation structurelle de l'économie.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.4	2.5	3.2	4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.3	0.4	1.1	1.9
Inflation IPC	4.49	8.9	4.9	4.7
Balance budgétaire % PIB	-1.3	-3.3	-1.5	-2.1
Balance courante % PIB	9.9	8.2	7.5	7.5

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



ANGOLA

- Après avoir ralenti sous l'effet des crises pétrolière et financière, l'économie de l'Angola a fortement rebondi. Le pays devrait donc dégager une croissance de 8.2 % en 2013, puis de 7.8 % en 2014, tirée par l'essor du secteur pétrolier et gazier et par un programme de dépenses publiques destiné à encourager la diversification économique.
- Le gouvernement angolais s'est lancé dans d'ambitieuses réformes de gouvernance, mais l'environnement d'affaires reste difficile faute d'institutions et d'infrastructures suffisantes. Néanmoins, la création d'un fonds souverain protégera l'économie contre les répercussions de la volatilité des cours du pétrole.
- Si le pays a réalisé des avancées significatives pour divers indicateurs du développement humain, au nombre desquels la pauvreté, la santé et l'éducation, il demeure néanmoins dans le bas du classement de l'indice de développement humain (IDH), à la 148^e place sur 187 pays ; il continue d'offrir à sa population un filet de sécurité sociale rudimentaire, qui se limite à des subventions pour l'énergie et les carburants.

Après plusieurs années d'une croissance atone imputable aux effets persistants de la crise financière mondiale, l'économie angolaise a fortement rebondi. Le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé à un rythme estimé à 7.9 % en 2012 (contre 3.9 % en 2011), stimulé par les performances soutenues des secteurs de l'énergie, des transports et du bâtiment et travaux publics (BTP). Les perspectives pour 2013 et 2014 restent positives, puisque les projections tablent sur une croissance de 8.2 % et 7.8 %, respectivement. Cette expansion sera tirée par la poursuite de l'essor du secteur pétrolier et gazier et par un programme de dépenses publiques conçu pour encourager la diversification économique.

Avec la mise en œuvre du programme de réformes contenu dans l'Accord de confirmation 2009-12 du Fonds monétaire international (FMI), le pays a pu renouer avec la stabilité macroéconomique, améliorer sa situation budgétaire, étoffer ses réserves de change, stabiliser le cours de sa devise et faire reculer l'inflation. De plus, l'Angola a été en mesure d'apurer d'importants arriérés sur sa dette intérieure et a progressé sur la voie de la transparence et de la responsabilité budgétaires. Cependant, des obstacles considérables freinent toujours le développement du pays, qui doit atténuer sa dépendance vis-à-vis du pétrole, diversifier son économie, reconstruire son infrastructure économique et sociale, renforcer les capacités de ses institutions et ses systèmes de gouvernance et de gestion des finances publiques, et relever le niveau de vie et de développement humain de sa population. Ces facteurs entravent la diversification de l'économie, ainsi que le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et la création d'emplois. Le chômage reste élevé, autour de 25.0 %, et l'incidence de la pauvreté culmine toujours à 36.6 % de la population.



La majeure partie de la croissance enregistrée par l'Angola au cours de la dernière décennie peut être directement portée au crédit de l'exploitation des ressources naturelles. Le pétrole représente toujours près de 80 % des recettes publiques, 90 % des exportations et 47 % du PIB du pays. L'économie angolaise est donc fortement tributaire des recettes pétrolières et exposée aux chocs sur les cours. Désireuses de favoriser la diversification de l'économie, les autorités angolaises ont créé un fonds souverain (Fundo Soberano de Angola) doté de 5 milliards USD en octobre 2012. Ce fonds a reçu l'aval du FMI, qui préconisait depuis longtemps la mise en place d'un tel instrument afin de protéger le pays contre les effets de la volatilité des cours du pétrole. Néanmoins, l'incapacité du gouvernement à distribuer de manière transparente, responsable et équitable les recettes issues des ressources naturelles pose toujours un réel problème. De plus, l'Angola continue de couvrir ses dépenses de développement par des financements aux conditions du marché et étend l'exploration de ses ressources naturelles, si bien que les pouvoirs publics vont devoir donner des garanties sur la préservation de la viabilité de la dette du pays, tout en améliorant la transparence et la responsabilité dans la gestion des recettes pétrolières.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.9	7.9	8.2	7.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.1	5.2	5.5	5.1
Inflation IPC	13.5	10.3	8.7	9.3
Balance budgétaire % PIB	10.2	7.8	4.8	3.5
Balance courante % PIB	9.6	8.2	8.1	7.6

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



BÉNIN

- L'économie du Bénin se redresse lentement après avoir connu une période difficile en 2009 et 2010. La croissance devrait atteindre 3.6 % en 2012, et se consolider en 2013 et en 2014.
- Pour atteindre ces objectifs de croissance, le pays va devoir intensifier les réformes du port de Cotonou mais aussi ses efforts dans la gestion des finances publiques, la modernisation de l'administration et l'amélioration du climat des affaires, afin de favoriser le développement du secteur privé.
- Dans la même perspective, le Bénin devra aussi lever les contraintes qui pèsent sur l'exploitation de ses ressources naturelles agricoles et minières comme sur sa situation géographique. Est principalement visé le déficit du pays en infrastructures et en services nécessaires à l'exploitation de ces ressources.

L'activité économique béninoise semble repartie depuis 2011, après avoir été lourdement éprouvée en 2009 et 2010 sous l'effet conjugué de la crise économique mondiale et des inondations qui ont frappé le pays. Le taux de croissance de l'économie réelle est ainsi passé de 2.6 % en 2010 à 3.5 % en 2011, puis à 3.6 % en 2012. Le redressement de la croissance est le fruit des efforts combinés de relance de l'agriculture et de remise en état des infrastructures après les inondations de 2010. Le Bénin a en outre bénéficié d'une bonne pluviométrie. Ces éléments positifs pour la croissance ont été partiellement atténués par l'impact de la forte augmentation du prix de l'essence frelatée dite « *kpayo* », en janvier 2012. Les perspectives économiques pour 2013 et 2014 sont positives et devraient confirmer la reprise de la croissance, portée par les bons résultats de la campagne cotonnière 2012/13 et par la reprise du trafic portuaire.

Toutefois, le maintien de la stabilité macroéconomique demeure important pour accompagner la croissance. A cet égard, le pays va devoir consolider en 2013 et 2014 ses avancées en matière de réforme des finances publiques et de modernisation de l'administration. Le Bénin fait ainsi face à un triple objectif : accroître la mobilisation des ressources internes ; assurer la mise en cohérence des dépenses publiques avec la stratégie de réduction de la pauvreté ; améliorer le climat des affaires pour favoriser le développement du secteur privé. Concernant la volonté affichée du gouvernement de mettre fin au commerce illicite de produits pétroliers et à la probable hausse des prix à court terme qui en découle, des mesures correctives devraient être prises afin d'atténuer l'impact de cette hausse des prix, en particulier sur les populations les plus vulnérables. Quant au volet social, le gouvernement devrait maintenir ses efforts via son programme de Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCRIP) 2011-15, alors que le pays souffre d'une pauvreté persistante et de retards importants en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015. Plus de 36 % de la population béninoise vit toujours en-dessous du seuil de pauvreté.



Le Bénin dispose d'un fort potentiel agricole, d'une ouverture sur la mer et d'une quantité restreinte de matières premières (calcaire, sable, granite, bois d'œuvre). Mais la valorisation limitée de ces atouts n'a pas permis d'enclencher le changement structurel souhaité de l'économie béninoise. Le pays doit en effet lever encore plusieurs contraintes structurelles avant de parvenir à une meilleure gestion de ses ressources naturelles, essentiellement sa non-maîtrise de l'eau, une faible modernisation de l'agriculture, mais aussi des infrastructures et des services vétustes associés à l'exploitation de ces ressources.

Dans cette perspective de transformation structurelle et de maintien de la croissance, le Bénin fait face à deux principaux défis : d'une part rendre opérationnel le Plan stratégique pour la relance du secteur agricole (PSRSA), qui doit lui permettre de diversifier davantage l'économie et d'accroître le niveau de transformation des produits agricoles ; d'autre part opérer la transformation d'un pays de transit vers celui de plateforme de services logistiques et d'exportation, à partir notamment d'un système intégré et performant d'infrastructures et de services de transport.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.5	3.6	4.1	4.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1	1.1	1.6	2.1
Inflation IPC	2.7	6.7	3.1	3
Balance budgétaire % PIB	-1.8	-1.5	-2.3	-2.3
Balance courante % PIB	-10	-9.5	-10.4	-10.6

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



BOTSWANA

- En 2012, l'économie du Botswana a été affectée par le ralentissement économique mondial, qui s'est traduit par une baisse de la principale exportation du pays, les diamants ; la croissance du PIB réel a marqué le pas, à 5.8 %, un ralentissement qui devrait se poursuivre à court terme, avec une croissance de 5.6 % en 2013 et de 5.5 % en 2014.
- Sur le plan politique, toute l'attention se porte en 2013 sur les élections de 2014, qui devraient se dérouler de manière libre et équitable, signe de la maturité de la démocratie au Botswana et de la solide stabilité politique du pays.
- Bien que le Botswana ait réalisé des progrès remarquables en termes de développement social et humain, comme en attestent les chiffres impressionnants obtenus pour les indicateurs en matière de santé et d'éducation, le niveau de pauvreté reste une préoccupation majeure pour un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec 20.7 % de la population considérée comme extrêmement pauvre.

L'économie du Botswana a enregistré une croissance de 8.0 % en 2011, poursuivant la reprise entamée en 2010 suite à la crise économique mondiale de 2009, tirée par une plus forte demande mondiale de diamants, la principale exportation du pays. Les estimations pour 2012 indiquent cependant des difficultés à tenir le rythme, avec un taux de croissance déclinant à 5.8 %. Cette baisse du produit intérieur brut (PIB) réel est principalement due au secteur minier, qui a chuté de 8.0 %, alors que les secteurs non miniers ont connu une croissance de 9.7 %. Les projections à moyen terme indiquent une croissance économique modérée d'environ 6.0 % par an jusqu'en 2014, compte tenu de la morosité des perspectives mondiales et de la lente reprise du secteur minier qui en découle.

Au-delà de ces mauvaises perspectives, le Botswana reste confronté à des difficultés liées à sa trop grande dépendance vis-à-vis du secteur minier, et le gouvernement doit relever de nombreux défis, notamment un taux de chômage national de 17.5 % et un taux de pauvreté dépassant 20.0 %, conjugués à de fortes inégalités de revenus. Dans le cadre du Plan de développement national (NDP-10), les pouvoirs publics s'efforcent de réagir par le biais d'un certain nombre d'initiatives, au premier rang desquelles une nouvelle Stratégie nationale de diversification économique qui s'appuie sur le secteur privé.

Le Botswana se distingue en Afrique par la grande prudence dont il fait preuve dans la gestion de ses vastes ressources en diamants, illustrant qu'il est possible de tirer efficacement parti des ressources naturelles au profit du développement humain, un exemple que pourraient suivre d'autres pays. Au moment de son indépendance, le Botswana était l'un des pays les plus pauvres du continent et se classait parmi les pays les moins développés du monde, avec un PIB par habitant d'environ 70 USD. En un peu moins de quatre décennies, le Botswana est devenu un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, en partie grâce à la découverte d'importantes ressources minérales (diamants) et à l'utilisation efficace des revenus qui en découlent. Évitant la « malédiction des ressources naturelles » qui tend à toucher d'autres pays dotés de telles richesses,



son économie a également connu l'une des plus fortes croissances au monde, avec un taux de progression annuel moyen d'environ 9 % sur les trois premières décennies suivant l'indépendance (1966-99). Mais surtout, les pouvoirs publics ont reconnu que les ressources en diamants du pays ne sont pas éternelles. Depuis 1968, ils s'efforcent donc de préparer l'épuisement des richesses minérales : constitution de fonds de réserve pour l'avenir, constructions d'infrastructures et investissements dans la santé et l'éducation, entre autres. Autant de politiques qui placent l'État dans une position relativement favorable pour permettre un atterrissage en douceur lorsque les réserves de diamants disparaîtront, probablement d'ici à 2029.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	8	5.8	5.6	5.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	6.8	4.7	4.6	4.5
Inflation IPC	8.5	7.2	6.2	5.9
Budget balance GDP	-8.4	-1.2	-5.5	-4.6
Balance courante % PIB	2.4	6.5	7.4	6.3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



BURKINA FASO

- La croissance du PIB en termes réels en 2012, selon les estimations provisoires, devrait s'afficher à 8 %, sous l'effet d'une campagne agricole satisfaisante et d'un environnement international favorable. Les perspectives de croissance économique en 2013 devraient suivre la même tendance qu'en 2012 entre 7 et 8 %, bénéficiant du dynamisme des secteurs primaire et tertiaire. Toutefois, l'éventualité de chocs climatiques, voire la volatilité des cours des matières premières (or, pétrole) et l'insécurité régionale, susceptibles de résulter de la crise au Mali, constituent des risques.
- Le pays se relève progressivement de la crise sociale de 2011 et la tenue sans heurts majeurs des élections couplées législative et municipale en décembre 2011 est un signe positif vers la normalisation sociopolitique. Au plan social, la pauvreté reste persistante malgré une décennie de croissance soutenue et de mise en œuvre de programmes ciblés en faveur des groupes vulnérables. La plupart des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) resteront hors d'atteinte à l'horizon 2015.
- L'économie reste fortement tributaire des activités agro-sylvo-pastorales et de l'exploitation des ressources minières. Outre l'exploitation minière qui ne cesse de prendre de l'importance au fil des années, la pression qu'exerce le croît démographique de 3.1 %, l'un des plus élevés de la sous-région, sur une agriculture extensive, est un risque majeur pour la dégradation accélérée de l'environnement dans un contexte d'aléas climatiques récurrents.

Les perspectives économiques en 2013 sont favorables et le taux de croissance prévisionnelle devrait se situer à 6.7 % voire au-delà contre 8.0 % en 2012. Le maintien du trend de croissance à 6 à 8 % serait imputable au dynamisme des secteurs primaire et tertiaire, qui constituent les secteurs moteurs de l'économie. Le secteur primaire, tiré par les sous-secteurs agriculture vivrière (11.0 % du PIB) et de rente (3.5 % du PIB) ainsi que l'élevage (11.3 % du PIB), constitue le socle de l'économie. Les sous-secteurs susmentionnés impriment leur rythme aux secteurs secondaire et tertiaire. Aussi, la forte dépendance du secteur primaire aux aléas climatiques, constitue une source de fragilité pour les fondamentaux de l'économie. La production d'or, principal pilier du secteur secondaire, a connu une forte décélération en 2012 (0.7 %) contre une forte croissance de 39.4 % en 2011. Cette situation est due au retard enregistré dans la mise en exploitation de la mine d'or de Bissa Gold. Cette tendance à la stabilisation de la production devrait se corriger à partir de 2013, avec la hausse attendue de la production d'au moins 10.4 %. Les pressions inflationnistes seront contenues en 2013 à 2.2 %, en dessous du seuil de convergence de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), contre 3.6 % en 2012.



Le Burkina Faso est engagé dans un programme d'accélération de la croissance économique. Il entend mettre en œuvre un nouveau modèle de croissance fondé sur les pôles de croissance, dont celui de Bagré qui représente le premier du genre. Il s'agit d'organiser la bonne exploitation des ressources naturelles notamment dans le domaine agricole, par un accroissement de la chaîne de valeur de certaines filières porteuses (produits de l'élevage, fruits et légumes, karité, sésame) à travers l'agro-business afin de réduire la forte dépendance du pays au binôme constitué par l'or et le coton. Pour renforcer sa compétitivité et favoriser le commerce intrarégional, le pays poursuit également le développement des infrastructures intégrant les routes, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Au plan politique, la tenue des élections couplées (municipales et législatives) en décembre a été le fait marquant de l'année 2012. Cette élection consacre une nouvelle redistribution des rôles entre l'opposition et le camp présidentiel qui a remporté la majorité des sièges (70 députés sur 127). Cette majorité reste cependant courte, ce qui ne permettra donc pas à la coalition au pouvoir de légiférer seule sur la levée du verrou constitutionnel (notamment l'article 37) qui limite à deux, le nombre de mandats présidentiels. De l'avis des observateurs de la scène politique, ce sujet resterait une préoccupation majeure pour la stabilité politique du pays, à court et moyen termes. Dans ce contexte, les mesures prises par le gouvernement pour juguler la crise sociale intervenue en 2011, ont eu un impact mitigé. La crise au Mali constitue une nouvelle menace supplémentaire, susceptible d'affecter la stabilité sociale. Les principaux défis politiques et économiques à relever sont au nombre de trois : la résolution rapide de cette crise au Mali qui pourrait affecter les choix budgétaires du fait de l'éventuel accroissement des dépenses de sécurité et de défense (avec un effet d'éviction sur les autres secteurs), l'amélioration du fonctionnement des institutions notamment la justice et l'instauration d'une bonne gouvernance.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.4	8	6.7	6.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.3	4.9	3.6	3.7
Inflation IPC	2.8	3.6	2.2	2.1
Balance budgétaire % PIB	-1.4	-0.5	-1.5	-2.3
Balance courante % PIB	-1.2	-3.5	-5	-4.4

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



BURUNDI

- La croissance économique devrait être plus faible que prévu en 2012, à 4.3 %, plombée par le fléchissement de la demande globale et le faible niveau d'investissement dans les secteurs porteurs.
- Avec la consolidation de la paix, les réformes structurelles et sociales ont progressé mais les investisseurs, notamment privés, restent circonspects.
- Exploitées et bien gérées, les abondantes ressources naturelles pourraient avoir un impact substantiel sur la croissance et la création d'emplois.

Le Burundi se relève progressivement d'une crise sociopolitique profonde qui a détruit son tissu productif. S'il enregistre depuis 2005 un taux de croissance moyen de l'ordre de 4 %, l'économie reste fragile du fait de sa dépendance vis-à-vis du secteur primaire, gros contributeur au PIB et à la création d'emplois. Les aléas climatiques pèsent lourd sur les performances agricoles. À la suite des intempéries de 2012, la production de produits vivriers a chuté, même si la production de café et de thé a été bonne. Le regain d'activité économique observé ces dernières années serait par ailleurs imputable à l'expansion des services et du secteur secondaire, portés par des investissements dans l'industrie ainsi que le bâtiment et les travaux publics (BTP).

La pression inflationniste s'est accentuée, avec un taux de 14.5 % en moyenne en 2012, ce qui reflète les prix relativement soutenus des denrées alimentaires sur le marché mondial et une chute de la production agricole nationale de l'ordre de 30 % au cours du premier trimestre 2012. Fin mars, le taux a même atteint 25 %, avant de retomber à 11.8 % fin décembre. Cette situation a été également exacerbée par la décision du gouvernement de réviser à la hausse les tarifs de l'eau et de l'électricité sur cette même période.

Le pays a poursuivi ses réformes structurelles et financières afin de consolider les bases productives, d'améliorer le climat des affaires et de relancer l'activité économique. Les autorités ont maintenu un cap budgétaire prudent, se conformant aux priorités de dépenses définies dans le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP II), adopté en février 2012. Parallèlement, le gouvernement s'est attelé au renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques. Le Burundi demeure fragile sur le plan de la gestion de la dette et, malgré les progrès réalisés, le risque de surendettement est réel à cause du déséquilibre structurel de la balance commerciale et de la vulnérabilité de l'économie aux chocs externes. Aussi, des incertitudes persistent sur le niveau de l'aide budgétaire pour les années à venir, nourries par les perturbations de l'économie mondiale et, notamment, par la crise budgétaire dans la zone euro. Par conséquent, l'accent devrait être mis sur la mobilisation des recettes intérieures, à travers la poursuite des réformes de l'administration fiscale.



Le pays dispose d'importantes ressources naturelles, notamment minières et hydroélectriques, dont la valorisation pourrait avoir des impacts substantiels sur la croissance économique et la création d'emplois. En attendant, le secteur minier se caractérise plutôt par des activités artisanales en pleine expansion, mais sans impact réel sur l'économie. Cette situation est la résultante des effets conjugués du long conflit civil et du manque d'infrastructures de base, notamment dans le domaine de l'énergie.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.2	4.3	4.6	4.9
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.9	2.3	2.8	3.1
Inflation IPC	9.6	14.5	8.6	5.8
Balance budgétaire % PIB	-8.4	-8	-8.7	-9.5
Balance courante % PIB	-12	-16.2	-16.2	-17.8

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



CAMEROUN

- L'économie a rebondi en 2012, dopée par la reprise de l'activité pétrolière et la forte demande intérieure, elle-même stimulée par les chantiers d'infrastructure – et cette tendance devrait se maintenir en 2013 et 2014.
- La relative stabilité macroéconomique pourrait être fragilisée par le maintien des subventions sur les produits pétroliers.
- Malgré les politiques sociales menées, les indicateurs liés aux objectifs du Millénaire pour le développement traduisent l'ampleur des défis à relever, sur fond de forte pression populaire.

La reprise de l'activité économique amorcée au lendemain de la crise financière de 2008/09 s'est poursuivie en 2012, avec un taux de croissance estimé à 4.9 %, contre 4.1 % en 2011. Cette performance, soutenue par la hausse de la production pétrolière et la forte poussée de la demande intérieure liée au démarrage de grands projets d'infrastructure, devrait se poursuivre sur la période 2013-14.

En 2012, la politique budgétaire est restée expansive en raison de l'accroissement des dépenses d'investissement et celles liées aux subventions. Selon les estimations, le solde budgétaire devrait demeurer déficitaire, à hauteur de 3.5 % du produit intérieur brut (PIB), contre un déficit de 2.7 % en 2011. La situation monétaire s'est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets (AEN) et une hausse du crédit intérieur. L'inflation, qui devrait atteindre 3.0 % (contre 2.9 % en 2011), s'explique par le renchérissement du prix de l'électricité en plus de l'impact des inondations sur les stocks de récoltes. Avec une part de 32.6 %, le pétrole brut reste le principal produit d'exportation. Les estimations basées sur les réalisations du premier semestre 2012 indiquent que plusieurs soldes extérieurs continueront d'être déficitaires. Le niveau d'endettement reste soutenable, avec un ratio du stock de la dette publique/PIB autour de 16.7 %.

Le Cameroun est doté d'abondantes ressources naturelles. Cependant, les revenus tirés de l'exploitation de ces ressources, en particulier du pétrole, n'ont pas été suffisamment canalisés vers des investissements structurants dans les infrastructures et les secteurs productifs, comme en témoigne l'évolution de la structure économique du pays, où l'on observe un recul des secteurs agricole et forestier au cours de la dernière décennie. Récemment, l'État s'est engagé dans une démarche visant à redynamiser les secteurs productifs, à travers notamment le renforcement des infrastructures. Si, par ailleurs, il poursuit ses efforts pour maintenir la stabilité du cadre macroéconomique, les insuffisances en matière de gouvernance quant à elles perdurent et constituent un frein à l'utilisation optimale des ressources publiques pour assurer le développement socio-économique du pays.



Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.1	4.9	5	5.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.9	2.8	2.9	3
Inflation IPC	2.9	3	3	3
Balance budgétaire % PIB	-2.7	-3.5	-3.9	-4.2
Balance courante % PIB	-4.5	-5.3	-5.3	-6.2

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



CAP-VERT

- Le Cap-Vert reste un modèle pour les droits politiques et les libertés civiles en Afrique, et sa gouvernance économique demeure saine, malgré des facteurs exogènes défavorables et la montée des niveaux d'endettement.
- Cependant, la crise économique et financière dans le monde entier, et dans la zone euro en particulier, continue de peser sur ses performances économiques.
- Un niveau de chômage élevé, des inégalités persistantes et le renchérissement du coût de la vie pourraient engendrer de l'instabilité sociale.

Le ralentissement observé depuis la fin de 2011 a persisté en 2012, sous l'effet de la stagnation économique sur toute la planète, et en particulier dans la zone euro. Le recul de l'aide étrangère et l'atonie de l'investissement étranger sont à l'origine d'un tassement de la croissance du produit intérieur brut (PIB), qui est passée de 5.0 % en 2011 à 4.0 % en 2012, selon les projections. Les envois de fonds des travailleurs expatriés ont toutefois bien résisté, et le tourisme a affiché de solides performances. Le tourisme et les activités connexes sont d'ailleurs restés le principal moteur de l'économie en 2012, et totalisent environ 30 % du PIB et 90 % des exportations. Pourtant, la dégradation des perspectives économiques mondiales et la crise de la dette souveraine dans la zone euro devraient continuer de peser sur les performances économiques du Cap-Vert. Néanmoins, de nouveaux investissements publics de grande ampleur devraient soutenir la demande intérieure et porter la croissance du PIB à 4.8 % en 2013. À moyen terme, le Cap-Vert devra reprendre ses réformes structurelles s'il veut rééditer les taux de croissance soutenus enregistrés ces dix dernières années.

Le Cap-Vert a continué de pratiquer une saine gestion macroéconomique et budgétaire en 2012. Grâce au durcissement de la politique budgétaire et à une politique monétaire prudente, l'inflation s'est tassée (2.5 % en 2012, contre 4.5 % en 2011), la position extérieure s'est améliorée et les réserves de change s'étaient redressées à 3.8 mois d'importations en septembre 2012. La croissance du crédit a considérablement ralenti, ce qui traduit l'atonie de la demande et la montée des risques de crédit. Le déficit budgétaire est égal à -7.3 % du PIB. Le gouvernement a d'ores et déjà engagé des mesures correctives pour améliorer le recouvrement des recettes et revoir à la baisse l'investissement public en 2013. Le Cap-Vert est toujours en bonne voie pour réaliser tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, et demeure un modèle de bonne gouvernance et de respect des droits politiques et des libertés civiles pour toute la région.

Malgré sa réussite passée, le Cap-Vert a du mal à poursuivre sur une trajectoire de croissance durable et inclusive. Faute de ressources naturelles renouvelables et du fait de conditions défavorables pour l'agriculture, il reste très exposé aux chocs exogènes. Le tourisme, qui constitue le principal moteur de sa croissance, a su exploiter judicieusement ses richesses naturelles, telles que la biodiversité, les paysages et l'environnement. Le secteur des hôtels et restaurants, par exemple, a enregistré une progression presque six fois plus rapide que celle de l'économie nationale entre 2000 et 2010, et totalisait près de 16 % du PIB en 2010. Pourtant, il ne représentait que 4.6 % des emplois, contre 2.5 %



en 2000. Le gouvernement cap-verdien s'efforce donc de promouvoir un développement économique plus équilibré. Le troisième document de Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCRPIII), qui n'est pas encore adopté, traduit la volonté du gouvernement de remédier aux problèmes structurels du pays et d'adapter son modèle de développement à sa nouvelle situation, puisque le Cap-Vert n'appartient plus à la catégorie des pays les moins avancés (PMA).

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.0	4.0	4.8	5.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.0	3.0	3.8	4.0
Inflation IPC	4.5	2.5	2.4	2.5
Balance budgétaire % PIB	-7.5	-7.3	-8.9	-8.9
Balance courante % PIB	-16.4	-14.1	-15.0	-16.4

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



COMORES

- En dépit d'une conjoncture internationale marquée par la poursuite de la crise de la zone euro, les Comores devraient bénéficier d'une croissance positive estimée à 2.7 % en 2012 contre 2.6 % observés en 2011.
- En l'absence d'une véritable dynamique au niveau des exportations, la demande intérieure continuera de constituer le principal moteur de la croissance qui atteindrait 3.2 % en 2013 et 3.8 % en 2014 avec, à la clé, une aggravation prévisible du déficit du compte courant.
- Les Comores disposent d'un potentiel important en matière de ressources naturelles. Mais, faute d'une mutation structurelle de l'économie du pays, ces ressources sont insuffisamment exploitées pour contribuer efficacement à la croissance.

En dépit d'une conjoncture internationale marquée par la poursuite de la crise de la zone euro, la croissance aux Comores devrait atteindre 2.7 % en 2012, portée par les bons résultats des exportations agricoles, le maintien des investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur des transports (routes et ports) et la demande intérieure, soutenue par les envois de fonds des émigrés. La relance attendue de l'investissement public dans les infrastructures économiques et sociales (énergie, eau, transports, santé et éducation) à la suite de l'accession des Comores, fin 2012, au point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) devrait susciter un effet d'entraînement positif sur l'investissement privé qui devrait s'accroître de 9 % en 2013 et en 2014.

En l'absence d'une politique monétaire stricte menée par la Banque centrale des Comores (BCC) pour maîtriser les prix, la croissance risque toutefois d'être génératrice d'inflation en raison du maintien attendu de la demande intérieure, portée par les transferts de fonds des émigrés, et les importations de biens d'équipement nécessaires à la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des infrastructures.

La poursuite de la croissance dépendra également d'une amélioration significative du climat des affaires. Selon le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, les Comores se classent en 2013 au 158^e rang sur 185 pays, le même qu'en 2012. Le pays enregistre, certes, un gain de 12 places pour les délais et le coût de l'enregistrement des propriétés et de 3 places pour la création d'entreprise¹ mais il régresse dans la quasi-totalité des autres domaines. Une amélioration pourrait toutefois survenir à partir de 2014 grâce à l'assistance technique fournie par la Société financière internationale (SFI).

La politique de relance ciblée sur les infrastructures économiques et sociales et l'amélioration du capital humain devraient agir de manière positive sur l'emploi des jeunes non qualifiés. Toutefois la mise en œuvre d'une politique volontariste de formation de la main d'œuvre locale avec ses effets attendus sur l'emploi ne devrait pas être effective avant 2014.



A l'inverse d'autres économies insulaires de la sous-région de l'océan Indien (Maurice, Seychelles), l'économie comorienne n'a pas encore entamé de réelle mutation structurelle. La forte instabilité politique, le manque de moyens budgétaires et l'absence d'une vision stratégique à long terme de la part des pouvoirs publics en matière de développement durable et de gestion optimale des ressources naturelles ont entraîné une dégradation accélérée des principales ressources formant la base économique du pays (terres, biodiversité et ressources marines).

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.6	2.7	3.2	3.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.5	1.6	2.1	2.7
Inflation IPC	6.8	5.6	3	2.7
Balance budgétaire % PIB	-1.8	-2.3	-3	-3.4
Balance courante % PIB	-13.6	-14.7	-15.8	-17.3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Note :

1. Dans ce domaine, les Comores passent du 171e rang au 168e rang en 2013.



CÔTE D'IVOIRE

- À la faveur de la normalisation sociopolitique et institutionnelle du pays et des efforts de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures de base, l'activité économique connaît une reprise avec un taux de croissance estimé à 8.6 % en 2012 et projeté à 8.9 % et 9.8 % en 2013 et 2014.
- La réalisation de ces taux de croissance suppose la consolidation du processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale, ainsi que l'accélération des réformes visant à améliorer le climat des affaires pour que le secteur privé puisse jouer un rôle moteur dans la relance de l'économie.
- Sur cette lancée, le pays devrait tirer le meilleur parti de ses importantes ressources naturelles, d'une part en accroissant la part de ses produits agricoles transformés et, d'autre part, en renforçant ses capacités institutionnelles et humaines et en améliorant la transparence dans la gestion des ressources fossiles et minières.

La reprise de l'activité économique au sortir de la crise postélectorale a été plus forte que prévue. Le regain de confiance chez les opérateurs économiques consécutif à la normalisation de la situation sécuritaire et à la multiplication des efforts de paix se trouve ainsi confirmé. Après une baisse de 4.7 % en 2011, le produit intérieur brut (PIB) réel a connu en 2012 une croissance estimée à 8.6 %, soutenue par les investissements publics et la reprise de la consommation finale. À moyen terme, la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2012-2015 devrait permettre le retour du pays sur une courbe de croissance durable et inclusive. Prévue à 8.9 % et 9.8 % pour 2013 et 2014 la croissance du PIB serait favorisée par le redressement de la production pétrolière et gazière ainsi que par la hausse de l'investissement, elle-même stimulée par l'amélioration de l'environnement des affaires et le renforcement du partenariat public-privé.

En conséquence des efforts de relance de l'économie, le déficit budgétaire global s'est creusé en 2012 : pour la première fois depuis cinq ans le compte courant extérieur a enregistré un déficit. Cependant, l'exécution satisfaisante du programme économique et financier 2011-2014, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), a permis d'atteindre en juin 2012 le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et au pays de bénéficier d'une réduction substantielle du stock de sa dette extérieure. L'inflation est également revenue en 2012 en dessous de la norme de 3 % fixée au niveau communautaire.

Au plan politique, la Côte d'Ivoire a enregistré des avancées notables en termes de normalisation institutionnelle, sociopolitique, sécuritaire et des droits de l'homme.



Pour consolider la reprise et assurer une croissance durable, le pays devrait poursuivre les efforts visant à une transformation structurelle en tirant le meilleur parti de ses importantes ressources naturelles. Plusieurs obstacles entravant la gestion soutenable des ressources naturelles devront, à cet égard, être levés, à savoir : i) la faiblesse des liens entre les compagnies d'exploitation des ressources et les autres secteurs de l'économie ; et ii) l'insuffisance de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et des contrats de partage de production entre le gouvernement et les compagnies pétrolières.

La Côte d'Ivoire dispose également d'un fort potentiel agricole, étant en particulier le premier producteur mondial de cacao. L'accroissement du taux de transformation de la production agricole (qui oscille entre 2 et 27 %) devrait représenter un objectif prioritaire pour les pouvoirs publics dans les années à venir.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	-4.7	8.6	8.9	9.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-6.8	6.5	6.7	7.5
Inflation IPC	4.9	2.1	2.2	2.3
Balance budgétaire % PIB	-1.8	-3.5	-4	-3.1
Balance courante % PIB	6.7	-3.3	-3.8	-1.9

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



DJIBOUTI

- La croissance économique s'est accélérée en 2012 portée par la relance des activités portuaires et l'intensification de l'afflux d'investissements directs étrangers dans le pays.
- Bien que le programme de la facilité élargie de crédit entrepris avec le FMI se soit achevé en mai 2012 avec une performance globalement satisfaisante, le maintien d'une discipline budgétaire constitue un défi pour les autorités.
- Djibouti dispose de peu de ressources naturelles. La plupart sont actuellement inexploitées.

La croissance économique du pays a connu un nouveau souffle en 2012 pour atteindre 4.5 %. Elle est portée par le dynamisme des deux moteurs de l'économie djiboutienne : les activités portuaires et les investissements directs étrangers (IDE). Les premières bénéficient d'une montée en charge du transit. Elles restent cependant en deçà des niveaux atteints avant la crise financière de 2008. Quant aux IDE, leur afflux dans le pays s'est intensifié. Ils sont principalement concentrés sur l'exploitation de sel du Lac Assal et la construction du complexe de l'aéroport Chabelley.

En outre, des secteurs d'activités moins prépondérants dans l'économie djiboutienne tels que les télécommunications, la construction et le tourisme poursuivent leur développement de manière soutenue.

Situé au carrefour de corridors maritimes importants pour le commerce de marchandises et de pétrole, Djibouti souhaite se positionner comme une plateforme de services commerciaux, logistiques et financiers pour la région du golfe d'Aden. A cette fin, les autorités ont amorcé un programme d'investissement représentant près de 4.3 milliards USD. En 2012, des financements ont été mobilisés pour la construction de nouvelles infrastructures portuaires dédiées à l'exportation de sel et de potasse. Elles seront opérationnelles respectivement en 2013 et 2014. Ces investissements, auxquels s'ajoutera l'afflux des IDE reportés depuis le début de la crise financière, soutiendront la dynamique de croissance économique du pays jusqu'en 2014.

Les autorités travaillent en outre à l'élaboration d'une stratégie de développement à long terme intitulée Vision 2035. Un travail de réflexion sur les potentialités de développement a aussi été entrepris. L'objectif est d'identifier des secteurs porteurs qui permettront de diversifier les sources de croissance de l'économie djiboutienne et de créer des emplois.



Les autorités ont achevé en mai 2012 le programme de la facilité élargie de crédit (FEC) entrepris avec le Fonds monétaire international (FMI) en septembre 2008. La performance du pays pendant le programme a été globalement satisfaisante avec la mise en place d'importantes réformes structurelles relatives à la gestion des finances publiques et du secteur financier. Un nouveau programme devrait être défini avec le FMI au cours du premier semestre 2013.

L'actualisation du profil de pauvreté, conduite en 2012, a révélé une détérioration des conditions de vie de la population avec 79 % des Djiboutiens en situation de pauvreté relative contre 74 % en 2002. Le chômage touche 48 % des actifs.

Djibouti dispose de ressources énergétiques, minérales et agricoles limitées et qui sont pour la plupart inexploitées.

L'important changement structurel qu'a connu le pays entre 2004 et 2009 a été porté par l'afflux massif d'IDE en provenance des pays du Golfe, notamment l'émirat de Dubaï. Ces investissements se sont concentrés dans des activités à haute intensité capitalistique telles que la construction d'infrastructures portuaires, routières, immobilières et hôtelières. Ceci a favorisé la croissance économique du pays autour du secteur des transports et des services connexes.

Le développement d'activités de type industriel reste contraint par les coûts élevés des facteurs de production. Cependant, ces contraintes pourraient s'assouplir prochainement avec la mise en place d'importants projets d'infrastructures en eau et en énergie. Ces réalisations favoriseront alors l'exploitation des quelques ressources naturelles – notamment minières – du pays et par conséquent la création d'emplois.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.5	4.5	5	5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.6	2.6	3.1	3.1
Inflation IPC	5.1	5	2.8	2.7
Balance budgétaire % PIB	-0.1	-2	-2	-1.7
Balance courante % PIB	-12.6	-12.9	-14.8	-17.1

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



ÉGYPTE

- La croissance économique s'est tassée, le déficit budgétaire et celui de la balance des paiements se sont creusés, et les réserves de change sont tombées à un niveau minimum critique.
- Deux ans après le soulèvement du Printemps arabe, les Égyptiens, qui sont nombreux à vivre sous le seuil de pauvreté, attendent toujours de récolter les fruits d'un changement économique, politique et économique durable.
- À condition d'engager des réformes politiques vitales, deux immenses opportunités s'offrent à l'Égypte : procéder à une transformation structurelle visant à améliorer la productivité de l'économie et optimiser l'utilisation de ses vastes ressources naturelles.

Après la chute d'Hosni Moubarak en février 2011, les Égyptiens ont fêté, le 24 juin 2012, l'élection de leur premier président élu démocratiquement, Mohammed Morsi, candidat des Frères musulmans. Une nouvelle constitution, rédigée par une Assemblée majoritairement islamiste, a été adoptée de justesse par les électeurs à la mi-décembre 2012, mais a profondément divisé le pays. Un nouveau parlement devrait entrer en fonction courant 2013, après les élections d'avril destinées à remplacer le corps législatif à dominante islamiste, dissous par la Cour constitutionnelle en juin 2012.

En attendant d'achever leur transition démocratique, les Égyptiens restent confrontés à un certain nombre de défis. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) est tombé à 2.2 % pour l'exercice clos en juin 2012, contre 5.1 % en 2009/10, avant la révolution. L'instabilité politique persistante a miné les flux de capitaux générés par le tourisme et les investissements directs étrangers. La croissance économique devrait rester en berne, aux alentours de 2 % d'ici juin 2013.

Le retard pris dans la conclusion d'un accord de financement de 4.8 milliards USD du Fonds monétaire international (FMI), conditionné à une augmentation des impôts et à une réforme des subventions et de la fonction publique, a précipité l'Égypte au bord d'une crise de change de grande envergure. Fin janvier 2013, la livre égyptienne (EGP) avait perdu 12.5 % de sa valeur par rapport à la période précédant la révolution. Le marché prévoit la poursuite de cette dépréciation, dans une fourchette de 7 EGP à 7.50 EGP pour 1 USD, et un marché noir des devises est en train d'apparaître. En juin 2012, la dette intérieure et le déficit budgétaire de l'Égypte ont atteint respectivement 80.3 et 10.8 % du PIB, limitant ainsi fortement la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement.



La pauvreté reste élevée : en 2010/2011, 25.2 % de la population vivait avec moins de 1.5 USD par jour. Le taux d'analphabétisme est lui aussi élevé (27 %), et il existe de fortes inégalités de revenus. Selon l'Institut de statistiques égyptien, le taux de chômage s'élevait à 12.5 % au troisième trimestre 2012, mais plusieurs sources indiquent qu'il serait en réalité supérieur à 18 %. Plus de 3.3 millions d'Égyptiens sont au chômage, et le taux de chômage de la tranche des 20-24 ans s'élève à 46.4 %.

Le gouvernement s'emploie à résoudre les nombreux problèmes structurels et institutionnels qui handicapent l'Égypte. Il a élaboré un programme national de réforme du système des subventions énergétiques, particulièrement inefficace. Il met également en œuvre des mesures destinées à lutter contre la corruption, favoriser l'inclusion sociale et accroître l'égalité des chances. Cependant, la réticence du gouvernement à accepter les conditions du FMI avant les élections d'avril 2013 illustre à quel point il est difficile de mettre en œuvre des réformes des allocations, nécessaires mais impopulaires, dans une société profondément divisée.

Indicateurs macroéconomiques

	2010/11	2011/12(e)	2012/13(p)	2013/14(p)
Taux de croissance du PIB réel	1.8	2.2	2	3.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.1	0.5	1.2	3
Inflation IPC	11.1	8.7	10.6	11.7
Balance budgétaire % PIB	-9.7	-10.8	-11.4	-9.9
Balance courante % PIB	-2.6	-3.3	-3.1	-2.4

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



ÉRYTHRÉE

- En 2011, l'économie de l'Érythrée avait progressé de 8.7 % sous l'effet de l'entrée en exploitation de la mine de Bisha (or et argent) et de la cimenterie de Massawa. En 2012, d'après les estimations, le PIB s'est fortement contracté, à 5.5 %, en raison d'une baisse imprévue du rendement à la mine de Bisha, d'un recul des envois de fonds par les travailleurs expatriés et d'un repli des cours de l'or sur 2011/12. La croissance devrait remonter à 7 % en 2013 et ressortir à 6.5 % en 2014, grâce à l'extraction d'or dans les mines de Koka et de Zara et de cuivre dans celle de Bisha.
- L'investissement privé intérieur et étranger est fortement freiné par des contraintes macroéconomiques et structurelles liées à la gestion budgétaire, à l'intervention et aux contrôles de l'État sur le commerce extérieur et le change, à la présence d'établissements financiers peu solides et non compétitifs, à une infrastructure insuffisante et à une pénurie générale de main-d'œuvre qualifiée.
- Avec ses excellentes performances, le secteur minier est, depuis quelques années, le principal moteur de croissance. La contribution de l'agriculture à l'économie est minime, même si ce secteur emploie environ 80 % de la population active. Par conséquent, la réforme des politiques et des institutions ainsi que le développement du secteur minier seront essentiels pour libérer le potentiel économique de l'Érythrée.

Depuis l'indépendance de l'Érythrée en 1993, les problèmes d'infrastructure, la faiblesse de l'investissement étranger (en particulier dans le secteur non minier) et la diminution de l'aide internationale entravent les performances économiques du pays. En 2011, l'économie avait néanmoins progressé de 8.7 % grâce à la mise en exploitation de la mine d'or et d'argent de Bisha et à la production de ciment à Massawa. Mais en 2012, selon les estimations, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est retombée à 5.5 %, sous l'effet d'une diminution imprévue de la production à Bisha. Ce recul pourrait aussi être imputé à une baisse des transferts d'argent des travailleurs expatriés et au repli des cours de l'or en 2011/12. La production aurifère dans les mines de Koka et de Zara et celle du cuivre à Bisha devraient permettre à la croissance de s'améliorer en 2013, pour atteindre 7 %, avant de se tasser légèrement à 6.5 % en 2014. Même si l'Érythrée est en bonne voie pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la santé des enfants, à la lutte contre le VIH/sida et contre le paludisme ainsi qu'à l'accès à l'eau potable, les progrès sont lents en ce qui concerne l'éradication de l'extrême pauvreté et l'éducation primaire universelle.

Avec la réduction prévue des coûts de production et ses conséquences sur l'économie de l'Érythrée et du Soudan, en particulier au niveau du solde budgétaire et de la balance des paiements, ces deux pays ont signé un protocole d'accord organisant leur partenariat et leur coopération dans le secteur minier. Ce contrat prévoit que l'or et l'argent extraits en Érythrée seront traités dans la raffinerie qui a ouvert ses portes au Soudan en septembre 2012. Les coûts de production seront ainsi considérablement abaissés par rapport à l'époque où ces minerais devaient être raffinés en Europe ou en Inde.



En outre, les autorités nationales ont entamé la privatisation de 32 entreprises manufacturières, ce qui apportera non seulement une nouvelle marge de manœuvre budgétaire, mais libéralisera également l'économie.

La législation minière a également été amendée. L'État possède désormais 10 % des actions de tout projet d'extraction avec une option pour l'achat de 30 % d'actions supplémentaires. Il peut ainsi déterminer au cas par cas sa participation. En février 2013, l'Érythrée a libéralisé son marché des changes dans le but de remédier à la pénurie de devises. Les établissements et les particuliers peuvent ainsi ouvrir des comptes de dépôt libellés dans une monnaie étrangère et les utiliser sans restrictions dans leurs transactions internationales. Dans le même temps, la tentative de coup d'État par l'armée, en janvier 2013, semble avoir été rapidement maîtrisée. Le Front populaire pour la démocratie et la justice (*People's Front for Democracy and Justice – PFDJ*), le seul parti politique d'Érythrée, et le président Issayas Afewerki, restent résolument maîtres de l'appareil politique et économique du pays, mais leur légitimité est de plus en plus menacée.

Depuis quelques années, la croissance de l'Érythrée est tirée par les ressources minières, en particulier avec le démarrage, en février 2011, de l'exploitation et de l'exportation d'or et d'argent à la mine de Bisha. L'Érythrée possède également des gisements non négligeables de cuivre, de zinc, de nickel et de chromite. D'ici 2016, l'extraction de potasse sur le site de Colluli devrait être opérationnelle.

La contribution de l'agriculture à l'économie est minime, même si ce secteur emploie environ 80 % de la population active. En outre, les financements visant à développer les ressources halieutiques et l'élevage sont sous-utilisées.

Parmi les problèmes généraux figurent un service national illimité et sous-payé, le recours au travail forcé, la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles, les conflits frontaliers persistants avec deux pays voisins, un défaut d'alignement du taux de change, qui entraîne une pénurie de devises, et un environnement défavorable pour l'investissement. Les autorités ont pris conscience d'une partie de ces problèmes et mettent en œuvre depuis 2008 des réformes au coup par coup pour y remédier. Elles ont ainsi créé une zone de libre-échange à Massawa, instauré le système douanier automatisé Sydonia++ et lancé un programme de privatisations. Globalement, la réforme de la politique macroéconomique et des institutions, destinée à promouvoir le secteur privé et à développer les compétences, constitue une condition préalable à l'exploitation du potentiel économique de l'Érythrée.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	8.7	5.5	7	6.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.7	3.5	5	4.5
Inflation IPC	20	17	12.3	12.3
Balance budgétaire % PIB
Balance courante % PIB	-3.9	-5.7	-5.3	-6.1

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



ÉTHIOPIE

- Avec une croissance estimée à 6.9 % en 2011/12, l'Éthiopie est une économie très performante d'Afrique.
 - Le gouvernement a réussi à endiguer l'inflation, qui a néanmoins atteint un taux annuel de 10.3 % en février 2013.
 - L'Éthiopie ne dispose pas de ressources naturelles majeures et recherche une croissance tirée par l'industrialisation.
-

En 2012, l'économie éthiopienne a enregistré une croissance solide, estimée à 6.9 %, pour la neuvième année consécutive. Cette croissance a reposé sur une large assise, le secteur industriel et les services jouant un rôle grandissant. La dynamique devrait se poursuivre en 2013 et 2014, quoiqu'à un rythme moins soutenu.

S'efforçant de lutter contre l'inflation, le gouvernement a resserré la politique monétaire. Cette mesure, conjuguée au tassement de l'inflation des prix des denrées alimentaires et des carburants à l'échelle mondiale, a permis de juguler l'inflation des prix à la consommation, qui a atteint un taux annuel de 10.3 % en février 2013, contre 31 % en novembre 2011. La détermination des pouvoirs publics à préserver des prix raisonnables se reflète également dans une politique budgétaire prudente, axée sur le renforcement des ressources nationales et la réduction de l'emprunt intérieur.

Grâce à une politique budgétaire solide, avec en particulier des mesures visant à améliorer l'administration fiscale et le recouvrement de l'impôt, le pays a pu ramener sa balance budgétaire à 0.2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011/12, contre -1.6 % sur l'exercice précédent. La balance des paiements s'est toutefois dégradée, en partie à cause de la vive expansion des importations par rapport à celle des exportations : entre 2010/11 et 2011/12, la valeur des importations de marchandises s'est accrue de 34 %, tandis que celle des exportations ne progressait que de 15 %. Bien que la dette extérieure ait augmenté, le risque de surendettement extérieur en 2013 demeurera faible. Néanmoins, la reconstitution des réserves de change officielles reste épineuse, étant donné que les réserves couvrent aujourd'hui moins de deux mois d'importations.



Indicateurs macroéconomiques

	2010/11	2011/12(e)	2012/13(p)	2013/14(p)
Taux de croissance du PIB réel	11.2	6.9	6.6	6.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	9	4.8	4.5	4.3
Inflation IPC	18.1	31	10	8.7
Balance budgétaire % PIB	-1.6	0.2	0.8	1
Balance courante % PIB	-0.9	-3.4	-5.5	-7.1

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



GABON

- La croissance économique en 2012 a été robuste, soutenue au niveau externe par le raffermissement des cours mondiaux du pétrole, du manganèse et du bois, et au niveau interne par les investissements massifs effectués dans le cadre l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2012. L'économie devrait poursuivre son expansion en 2013 et 2014, malgré le repli structurel de la production pétrolière.
- Le pays doit relever trois défis majeurs : la pauvreté qui touche encore un Gabonais sur trois, le niveau de chômage élevé, à 27 % de la population active, et la répartition encore très inégalitaire des revenus.
- La transformation locale des matières premières connaîtra un essor remarquable dans le cadre des zones économiques spéciales en constitution.

Le Gabon affiche un produit intérieur brut (PIB) par habitant parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne, environ 15 000 USD courants, une performance largement imputable à la disponibilité des ressources naturelles, et plus particulièrement à l'exploitation des hydrocarbures. À travers le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), les autorités ont promu l'idée de transformer le Gabon en une économie émergente d'ici à 2025. Celle-ci est fondée sur trois piliers : le « Gabon vert », le « Gabon industriel » et le « Gabon des services ». Le PSGE vise un ambitieux programme de transformation structurelle de l'économie nationale qui s'appuie sur l'amélioration de la gouvernance de l'État, la relance de l'investissement public et privé, le développement des infrastructures et du capital humain, et le partage plus équitable de la richesse nationale.

Les tendances récentes montrent que l'économie réelle a plutôt bien traversé la crise financière et ses implications. La croissance reste au-dessus de la moyenne des pays de la zone. Après une récession de près de 1.5 % en 2009, l'économie a su garder un niveau de croissance tournant autour de 6 % ces trois dernières années. En 2010, le Gabon est même devenu le seul pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) à respecter l'ensemble des critères de convergence macroéconomique de la région : solde budgétaire primaire positif, inflation inférieure à 3 %, dette publique inférieure à 70 % du PIB et absence d'accumulation d'arriérés de paiement.

Pour 2012, le taux de croissance réel du PIB est estimé à 5.7 %, en baisse par rapport à 2011 (7 %), mais supérieur aux prévisions qui étaient de 4.4 %. L'augmentation de l'investissement public et le rebond du secteur minier – stimulé par la demande des grands pays émergents – ont été en partie à l'origine de l'évolution de la demande interne. En termes de structure, le PIB de 2012 met en évidence trois éléments : la faible contribution du secteur primaire (5 %), la prépondérance du secteur secondaire (64 %), dont la contribution fluctue amplement avec les cours mondiaux du pétrole, et l'importance du secteur tertiaire, qui représente 32 % de l'activité intérieure. Le solde budgétaire primaire s'est consolidé. L'excédent du compte courant reste appréciable dans un contexte de hausse du taux d'inflation qui respecte toutefois les critères de convergence de la Cemac.



Dans l'ensemble, l'activité économique a été modérée en 2012. Une situation due à deux facteurs : la fin des grands travaux de construction des stades pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2012 et le fléchissement des travaux de réhabilitation des infrastructures routières. L'activité économique en 2013 devrait croître à un taux se situant autour de 6.2 %, soutenue dans une large mesure par le secteur hors pétrole. Cette croissance ne sera sans doute pas suffisante pour absorber la population active relativement jeune qui n'arrive pas à s'insérer professionnellement. Les autorités tentent d'y remédier en entreprenant plusieurs actions : elles consacrent des fonds spécifiques pour soutenir les réformes engagées par l'Office national de l'emploi, et stimulent les investissements directs étrangers en cours de réalisation dans les trois zones économiques spéciales (ZES), entre autres initiatives.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	7	5.7	6.2	6.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.1	3.7	2.7	2.9
Inflation IPC	1.3	2.7	2.5	2.5
Balance budgétaire % PIB	0.7	0.9	-1.3	-1.8
Balance courante % PIB	8.9	7.5	5.4	3.4

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



GAMBIE

- Après des résultats convenables ces dernières années, l'économie gambienne a été affaiblie en 2011 par de mauvaises récoltes agricoles. Grâce à la reprise amorcée en 2012, la croissance du PIB réel est repartie à la hausse, de -4.4 % en 2011 à 1.0 % en 2012. Elle devrait rebondir en 2013 et en 2014 à la faveur d'une reprise dans l'agriculture et de solides résultats dans le secteur du tourisme. La croissance économique dépendra également de l'efficacité des réformes et de la réponse aux chocs.
- En 2012, la Gambie a mis à exécution sa nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Le Programme pour accélérer la croissance et la création d'emplois (Programme for Accelerated Growth and Employment – PAGE) 2012-15 succède au deuxième Document stratégique de réduction de la pauvreté (Poverty Reduction Strategy II - PRSP II) 2007-12. Il vise à améliorer l'emploi et à accélérer la croissance en faveur des pauvres.
- La gouvernance reste un enjeu de taille alors que de modestes progrès ont été enregistrés sur le front du développement humain. D'après le Rapport 2012 sur le développement humain en Afrique, l'Indicateur du développement humain (IDH) de la Gambie est toujours aussi faible à 0.42, inférieur à la moyenne africaine de 0.46. La situation de la gouvernance est à l'origine des récentes tensions avec la communauté internationale.

Les mauvaises récoltes ont durement touché la croissance économique en 2011, mais la production agricole s'est remise en marche en 2012, la croissance du PIB réel s'étant accélérée en 2011. Les perspectives pour 2013 et 2014 sont positives, avec des taux de croissance du PIB réel respectivement projetés à 4.3 % et 5.1 %, en prévision d'une forte progression dans l'agriculture et le tourisme. Ceci dans le meilleur des cas : les résultats dépendront de l'efficacité du plan d'urgence en cas de sécheresse, ainsi que de l'impact des réformes publiques mises en œuvre pour soutenir le secteur agricole.

Grâce à une politique monétaire prudente, la Gambie parvient à contenir l'inflation et à réduire les pressions sur les taux d'intérêt et de change. L'inflation reste à un chiffre, sous la barre des 5 % fixés par la Banque centrale. Malgré un recul de 4.8 % en 2011 à 4.2 % en 2012, elle devrait remonter à 5.0 % en 2013, puis à 5.1 % en 2014 à la suite de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en janvier 2013.

Les mauvaises récoltes de 2011 ont entraîné une baisse des recettes publiques. En conséquence, le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 4.6 % du PIB en 2011 à 6.0 % en 2012. Il devrait toutefois s'améliorer à 5.2 % du PIB en 2013, puis à 4.0 % en 2014 grâce à la TVA et à d'autres ajustements budgétaires prévus sur ces deux années.



Le déficit commercial s'est légèrement tassé, de 23.9 % du PIB en 2011 à 23.5 % en 2012. Il devrait poursuivre sa trajectoire à la baisse en 2013 et en 2014 à la faveur de la reprise des exportations amorcée en 2012. La charge de la dette et le risque de surendettement sont très élevés, compte tenu de l'important déficit public accumulé après l'excès d'emprunts publics. L'encours de la dette publique a augmenté de 71.1 % du PIB en 2011 à 78.9 % en 2012. Il devrait reculer à 68.2 % en 2013 et à 64.3 % en 2014 sous l'effet de la rigueur budgétaire.

Le pays a connu une certaine transformation structurelle, quoique modérée. Ainsi assiste-t-on à des transferts de main d'œuvre du secteur agricole vers des activités à faible productivité comme les services, et non vers l'industrie où une productivité plus forte serait facilement réalisable. Le gouvernement s'efforce de promouvoir le développement économique en multipliant les investissements dans d'autres secteurs comme l'industrie agroalimentaire, en renforçant la participation publique dans l'exploitation minière pour réduire le chômage, en améliorant l'éducation en fonction des besoins en compétences liées aux ressources et en consolidant les infrastructures, surtout celles associées au commerce et aux exportations.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	-4.4	1	4.3	5.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-7.1	-1.7	1.6	2.4
Inflation IPC	4.8	4.2	5	5.1
Balance budgétaire % PIB	-4.6	-6	-5.2	-4
Balance courante % PIB	-14.8	11.3	-13	-12.9

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



GHANA

- La croissance du PIB est estimée à 7.1 % pour 2012, tirée par les revenus pétroliers, le secteur des services et de solides résultats à l'exportation du cacao et de l'or. Les perspectives de croissance à moyen terme du Ghana restent positives grâce à d'importants investissements dans les industries extractives, les infrastructures publiques et l'agriculture commerciale.
- L'investiture du président John Mahama en janvier 2013, après le décès du président en exercice John Evans Atta Mills en juillet 2012, témoigne d'un nouveau renforcement de la démocratie. Le Nouveau parti patriotique (NPA) a contesté les résultats de l'élection présidentielle devant la Cour suprême, ce qui constitue un nouveau test pour l'ancrage et la maturité de la démocratie.
- Le Ghana a enregistré des progrès significatifs pour la plupart des OMD, mais l'OMD 4, réduire la mortalité infantile, l'OMD 5, améliorer la santé maternelle, et la composante assainissement de l'OMD 7 restent des défis.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) a ralenti en 2012, à 7.1 %, contre 14.4 % en 2011. Le pic de croissance de 2011 était dû au démarrage de la production de pétrole au dernier trimestre 2010. La croissance atteinte en 2012 l'a été malgré un recul de la production de cacao et de la production pétrolière. Les perspectives à moyen terme du Ghana restent favorables : le taux de croissance devrait atteindre 8.0 % en 2013 et 8.7 % en 2014 (respectivement 6.5 % et 8.9 % pour le secteur non pétrolier), bien au-dessus du taux annuel moyen de 6.5 % enregistré depuis 2000. On s'attend à ce que les investissements effectués dans les secteurs du gaz et du pétrole, les infrastructures publiques et l'agriculture commerciale tirent cette croissance.

L'amélioration de la gestion macroéconomique et la stabilité politique n'ont pas fortement transformé la structure de l'économie ghanéenne. Les activités minières et le bâtiment et travaux publics (BTP) ont soutenu le secteur industriel, et la part du secteur manufacturier dans le PIB a reculé ces vingt dernières années. Le Ghana doit développer de nouveaux secteurs économiques à forte intensité de travail, comme le secteur manufacturier et l'industrie agroalimentaire, afin de relever le défi de l'emploi et d'offrir des possibilités économiques aux régions rurales. Cela exigera des politiques publiques cohérentes pour accroître les rendements agricoles, améliorer la compétitivité de l'économie et surmonter les problèmes de propriété foncière.

Les décisions touchant l'affectation des revenus pétroliers croissants du pays – plusieurs milliards de dollars (USD) ces deux prochaines décennies, selon les prévisions – joueront un rôle crucial dans la transformation économique à venir. L'augmentation des revenus pétroliers et les apports d'investissements directs étrangers (IDE) peuvent entraîner de fortes tensions à la hausse sur le taux de change et menacer les perspectives d'industrialisation. En 2010, le Ghana a promulgué un cadre juridique visant à assurer une bonne gestion de ses richesses pétrolières, et son programme de couverture de risque pour les importations et exportations pétrolières est parvenu jusqu'ici à préserver la stabilité macroéconomique.



L'investiture du président John Mahama, le 7 janvier 2013, après le décès du président en exercice John Evans Atta Mills en juillet 2012, et les élections de décembre 2012 sont perçues comme le signe d'un nouveau renforcement de la démocratie au Ghana. Selon les observateurs internationaux, ces élections ont été relativement libres et équitables. Cependant, le Nouveau parti patriotique (*New Patriotic Party – NPP*) a saisi la Cour suprême pour en contester les résultats. Cette question divise le pays selon des lignes de partage politiques plutôt qu'ethniques. Un règlement rapide de ce recours réduirait notablement le faible risque de déstabilisation politique du pays.

Le Ghana figure depuis 2010 parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, selon la Banque mondiale, mais il souffre de la comparaison avec la plupart des autres pays de cette catégorie en termes d'indicateurs de développement. Il a accompli des progrès significatifs au regard des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et devrait atteindre les OMD d'élimination de l'extrême pauvreté, d'éducation primaire pour tous, de promotion de l'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Mais les progrès sont lents et le Ghana reste confronté à des défis importants en matière de réduction de la mortalité des moins de 5 ans, d'amélioration de la santé maternelle et de préservation de l'environnement.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	14.4	7.1	8	8.7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	12.1	4.8	5.7	8.7
Inflation IPC	8.7	9.2	8.9	8.5
Balance budgétaire % PIB	-3.9	-4.9	-3.5	-3
Balance courante % PIB	-9.6	-11.2	-14.4	-14.9

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



GUINÉE

- L'amorce significative de réformes en 2011 et 2012, qui a pavé la voie pour l'atteinte du point d'achèvement PPTE, et qui a placé l'agenda post-PPTE au cœur du dialogue de politique, nécessite d'être approfondie et accélérée, dans un environnement de contrainte budgétaire et de faiblesse de capacités.
- Une persistance de la pauvreté, qui nécessite d'être structurellement réduite à travers une politique vigoureuse de croissance durable, inclusive et verte, dans un environnement sociopolitique et institutionnel incertain, nécessitant un dialogue soutenu.
- Un potentiel minier important qui, s'il est bien exploité, dans un environnement politique et des affaires respectivement apaisé et assaini, peut nourrir la diversification économique, épine dorsale de la Guinée émergente tant voulue par les Guinéens.

La situation socio-économique en 2012 a été marquée par la persistance de la pauvreté (55.2 %), en dépit de la mise en œuvre des réformes visant la relance du développement économique et social, et l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE à la fin du mois de septembre 2012. La Guinée a bénéficié d'un allègement du stock de sa dette extérieure à hauteur de 2.1 milliards USD.

Après plus de 50 ans d'indépendance et de mauvaise gouvernance, le pays se situe au 178^e rang sur 187 pays suivant l'Indice de développement humain (IDH) publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les infrastructures et les services sont déficients, l'administration est faible, et le secteur privé encore embryonnaire.

La croissance économique est estimée à 4.2 % en 2012, contre 3.9 % en 2011, impulsée principalement par l'augmentation de la production agricole et la bonne tenue du secteur secondaire. En 2012, les recettes fiscales exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ont augmenté (de 15.6 à 19.9 %) impulsées principalement par l'accroissement des recettes sur les produits pétroliers (TSPP) et des recettes sur le commerce international.

Quant aux dépenses, elles ont augmenté de 16 % du PIB en 2011 à 18.7 % du PIB en 2012, du fait de la hausse des salaires, des dépenses d'investissement dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture. Le déficit budgétaire est estimé à 1.4 % du PIB en 2012 contre 0.3 % en 2011.

Le taux d'inflation est estimé à 13.1 % en 2012 contre 21.4 % en 2011. La normalisation du contexte de développement du pays, combinée à une gestion monétaire et des changes plus rigoureuse a permis de réduire le différentiel de change entre le marché noir et le marché officiel (0.5 % d'écart contre plus de 10 % d'écart à la fin 2010), et de reconstituer les réserves (4.6 mois d'importation en fin 2011 contre 0.7 mois en 2009 et 2010). En dépit de ces progrès, les conditions financières continuent d'être difficiles. Le déficit commercial s'est aggravé en 2012, passant de 14 % du PIB en 2011 à 16.5 % du PIB en 2012.



Longtemps marqué par un déficit de dialogue entre les différents acteurs politiques, notamment autour des conditions d'organisation des prochaines élections législatives, le contexte politique a connu une relative décrispation avec la prise en compte par le gouvernement de certains points de revendication de l'opposition (comme la suspension des opérations de révision du fichier électoral et la recomposition paritaire de la Commission électorale nationale indépendante - CENI). Mais, comme cela s'est illustré lors des derniers événements de début mars 2013, la crise de confiance demeure entre les différents acteurs politiques.

Sur le plan social, les actions engagées par le gouvernement n'ont pas permis de réduire la pauvreté, même si l'on note une amélioration des taux d'alphabétisation et de scolarisation, une hausse du taux de fréquentation des centres de santé. Par ailleurs, la question du genre demeure encore un des enjeux d'un développement inclusif en Guinée.

L'amorce des réformes a permis l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Néanmoins, le pays reste confronté à des défis de taille, dont : i) la finalisation du processus de transition politique ; ii) la relance du développement économique et social à travers la valorisation des immenses potentialités naturelles du pays ; et, iii) la satisfaction des demandes sociales des populations.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.9	4.2	4.8	5.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.5	1.7	2.2	3
Inflation IPC	21.4	13.1	10.6	8.5
Balance budgétaire % PIB	-0.3	-1.4	-0.6	-0.3
Balance courante % PIB	-24.2	-25.4	-25	-28.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



GUINÉE-BISSAU

- La croissance économique devrait s'établir à -1.5 % en 2012 contre 5.3 % en 2011. Ce ralentissement s'explique par la baisse de la production et du prix de la noix de cajou sur les marchés internationaux, à laquelle s'ajoutent les difficultés survenues après le coup d'État d'avril 2012. Pour 2013 et 2014, la croissance du PIB devrait atteindre 4.2 % et 3.5 % respectivement.
- Le solde budgétaire enregistrerait un déficit de 2.3 % du PIB en 2012 contre +0.7 % en 2011. En supposant une amélioration de l'activité en 2013 et 2014, les déficits devraient être ramenés à 0.8 % et 1 % du PIB respectivement.
- Bien que l'existence de réserves potentiellement significatives de bauxite et de phosphates soit connue depuis les années 70, ces ressources n'ont jamais été exploitées en raison du manque d'infrastructures.

L'évolution macroéconomique de la Guinée-Bissau a été affectée par le coup d'État intervenu le 12 avril 2012. Le taux de croissance économique en 2012 devrait s'établir à -1.5 % du produit intérieur brut (PIB) contre 5.3 % en 2011. Ce ralentissement s'explique principalement par le recul de la production et la baisse du prix de la noix de cajou sur les marchés internationaux. La noix de cajou contribue à hauteur de 30 % en moyenne à la valeur ajoutée du secteur primaire. Son prix moyen de vente, qui était de 1 350 USD par tonne en 2011 s'est fixé en moyenne à 1 081 USD par tonne en 2012. Pour 2013 et 2014, les taux de croissance du PIB réel sont attendus respectivement à 4.2 % et 3.5 %. L'inflation, qui a atteint 5 % en 2011 en raison de la hausse du prix des produits importés, devrait s'ajuster compte tenu des évolutions macroéconomiques attendues. La reprise progressive des activités et l'approvisionnement suffisant du marché interne devraient ramener l'inflation autour de 2.1 % en 2012. Pour 2013 et 2014, l'inflation est estimée à 3.3 % et 2.5 % respectivement.

Le solde budgétaire devrait s'établir à -2.3 % du PIB en 2012 contre +0.7 % du PIB en 2011. Grâce aux efforts de maîtrise des dépenses et de mobilisation des recettes, il devrait s'améliorer pour atteindre 0.8 % du PIB en 2013 et -1 % en 2014. Le déficit du solde des comptes courant s'est détérioré en 2012, à 6.3 % du PIB. Avec une hausse attendue de 5 % en 2013 de la production et des exportations de noix de cajou et une campagne agricole 2012/13 satisfaisante, les importations de produits alimentaires devraient se ralentir. Aussi, une amélioration du déficit du compte courant est attendue à 4.7 % du PIB en 2013 et 4.3 % du PIB en 2014.



La situation sociale demeure précaire. Avec l'un des plus bas indicateurs de développement humain (IDH), 0.364, le pays occupe la 176^e position sur un total de 185 pays évalués (RDH 2013). En 2010, le PIB par tête était de 614 USD. Plus des deux tiers de la population vivent avec moins de 2 USD par jour et 33 % ont moins d'1 USD par jour. Entre 2000 et 2010, le pays a enregistré un taux de croissance annuel moyen de l'IDH de 0.9 %, contre 2.1 % pour l'Afrique subsaharienne et 1.68 % pour les pays dont l'IDH est très bas. Deux facteurs concourent au faible niveau de l'IDH de la Guinée-Bissau : la pauvreté généralisée, avec un revenu monétaire très bas, en raison de l'absence d'opportunités de travail et l'espérance de vie (48.6 ans) affectée par l'accès difficile à des services de santé de qualité.

S'agissant du secteur minier et du pétrole, la Guinée-Bissau n'a pas encore exploré ses ressources, à l'exception de l'extraction des carrières et d'une quantité limitée d'orpaillages miniers. Toutefois, au cours de ces dernières années, tant dans le domaine de la bauxite (2007) que dans celui du phosphate (1997), des contrats de concession d'exploitation ont été enregistrés. Dans le secteur pétrolier, plusieurs découvertes ont été réalisées à partir de la prospection du pétrole *off-shore*. Mais, la viabilité commerciale reste à prouver.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.3	-1.5	4.2	3.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.2	-3.6	2.1	1.5
Inflation IPC	5	2.1	3.3	2.5
Balance budgétaire % PIB	0.7	-2.3	-0.8	-1
Balance courante % PIB	-1.6	-6.3	-4.7	-4.3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



GUINÉE ÉQUATORIALE

- Avec un taux de 5.5 % en 2012 et une prévision de 4.9 % pour 2013 la croissance du PIB a amorcé une tendance à la baisse. Cette contre-performance résulte principalement de la faible évolution du secteur pétrolier et d'une moindre contribution du BTP et des services.
- L'équilibre budgétaire atteint en 2012 marque une amélioration considérable dans la gestion des ressources publiques. Mais il demeure fragile en raison de l'importance des investissements publics en cours d'exécution.
- Les importantes recettes drainées par l'exploitation des hydrocarbures sont à l'origine des changements structurels profonds que connaît la Guinée équatoriale depuis plus de 20 ans, notamment pour ce qui est de la construction et du développement des infrastructures de base. En revanche, le niveau du développement humain et de l'emploi situe le pays très en dessous de ses potentialités économiques et financières.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Guinée équatoriale a marqué un recul en 2012, s'établissant à 5.5 %, contre 7.7 % en 2011, en raison d'une diminution de la production dans le complexe pétrolier Ceiba-Okoumé, arrivée à maturité, partiellement compensée par l'exploitation des nouveaux champs d'Aseng. Les principaux moteurs de la croissance ont été le pétrole et le gaz ainsi que les produits manufacturés, les services et le bâtiment et les travaux publics (BTP) ayant apporté une moindre contribution.

Les perspectives de croissance pour 2013 et 2014 devraient confirmer cette tendance baissière. Sont prévus des taux de 4.9 % en 2013 ; ils seront négatifs en 2014. La diminution tendancielle de la production de pétrole brut explique ce recul. Le gaz naturel représente toutefois une alternative sérieuse qui pourrait permettre au pays de compenser la baisse de la production pétrolière, à condition que la productivité de ses exploitations soit accrue.

La politique monétaire s'est donnée pour but, en 2012, de contrecarrer les effets de la hausse des liquidités dans l'économie afin de parvenir à une stabilité des prix. Cet objectif a été largement atteint comme en témoigne le niveau moyen des prix des produits alimentaires et des carburants. L'inflation a ainsi pu être contenue. Selon les dernières estimations de la Direction générale des statistiques et comptes nationaux, l'indice général des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 4.5 % en 2012, grâce à la diminution relative des prix de plusieurs services comme les transports, l'éducation, les télécommunications. L'inflation devrait rester modérée durant les deux années à venir avec des prévisions de 3.1 % en 2013 et de 3.5 % en 2014. Mais à condition que les prix des biens de consommation soient maîtrisés et que soit poursuivie la politique de soutien des prix des biens de première nécessité et des carburants à la pompe. La politique budgétaire menée en 2012 vise à équilibrer les finances publiques. L'équilibre du budget en 2012 et 2013 traduit, en outre, la volonté du gouvernement d'améliorer la discipline budgétaire. Pour 2012, un excédent estimé à 6 % du PIB a été dégagé. Mais cet équilibre est fragile en raison du niveau élevé des investissements publics en cours d'exécution, estimés à 9 000 milliards XAF (Franc CFA BEAC). Dans l'hypothèse où les dépenses d'investissement seraient maîtrisées, les projections budgétaires tablent sur une amélioration de l'excédent en 2013 (6.3 %) qui reculerait à 3.5 % en 2014.



La Guinée équatoriale a subi de profondes mutations économiques et sociales depuis la découverte du pétrole au milieu des années 90. D'un pays pauvre à vocation agricole, elle est devenue le premier producteur de pétrole de la zone franc. Les recettes pétrolières ont contribué à améliorer les infrastructures de base : routes, écoles, hôpitaux, logements sociaux. Mais, s'agissant du développement humain, la situation du pays est en deçà de ses potentialités économiques et financières avec un taux de pauvreté élevé (plus de 60 %), un accès limité à l'eau potable et à l'assainissement et la prédominance de maladies contagieuses. Le taux de chômage est également élevé, surtout parmi la population jeune qui n'a pas bénéficié pleinement des offres d'emplois locaux, en particulier dans le secteur des hydrocarbures.

La stabilité politique et économique de la Guinée équatoriale et sa richesse en ressources naturelles suscitent un intérêt croissant de la part des entreprises étrangères, en particulier pour exploiter les gisements d'hydrocarbures. Cette situation ouvre de bonnes perspectives à moyen terme, notamment pour les projets liés à l'exploitation des réserves de gaz naturel. Utiliser efficacement les revenus financiers considérables qui en découlent pour diversifier son économie est le principal défi que doit relever le pays.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.7	5.5	4.9	-2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.2	3.3	2.7	-4.2
Inflation IPC	4.8	4.5	3.1	3.5
Balance budgétaire % PIB	0.9	6	6.3	3.5
Balance courante % PIB	-6	3.5	2	-1

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



KENYA

- L'économie a progressé à un rythme modéré de 4.4 % en 2011 et de 4.2 % en 2012, et la croissance devrait atteindre 4.5 % en 2013 puis 5.2 % en 2014.
- Marquée par une sévère dépréciation de la monnaie et une inflation rapide en 2011, l'économie s'est stabilisée sur ces deux fronts en 2012. Cette stabilité devrait se poursuivre en 2013.
- Les poursuites de la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de six Kenyans ont dominé la scène politique en 2011 et en 2012 et devraient continuer de faire la une alors que quatre des six accusés ont été déférés en procès complet en avril 2013. Les deux autres accusés ont été disculpés en phase préalable, faute de preuves suffisantes. L'activité politique en 2013 est dominée par l'organisation et les résultats des élections au mois de mars d'un nouveau président, de 47 gouverneurs de comté, des membres du Parlement (Sénat et Assemblée nationale) et des membres de l'assemblée départementale.

L'économie kenyane a continué sa lente progression en 2012, essentiellement tirée par l'intermédiation financière, le tourisme, la construction et l'agriculture. Au premier semestre 2012, le taux de croissance du PIB aurait été de 3.4 %, contre un taux de croissance annuel du PIB réel de 4.4 % en 2011 et de 5.8 % en 2010. Estimée à 4.2 % en 2012, la croissance a été essentiellement freinée par un ralentissement dans la plupart des secteurs économiques. Pilier de l'économie kenyane, l'agriculture a souffert d'une activité à l'arrêt (principalement dans le sous-secteur des cultures industrielles) aggravée par la demande ralentie en exportations horticoles kenyanes sur le marché européen. Les secteurs du tourisme, de l'industrie et de la construction n'ont pas non plus atteint les niveaux de croissance escomptés.

Le PIB réel devrait progresser à 4.5 % en 2013 et à 5.2 % en 2014. L'inflation selon l'indice des prix à la consommation devrait également rester sous la barre des 10 % sur la même période. Quelle que soit la coalition qui remporte les élections, la gouvernance économique ne devrait pas être bouleversée en profondeur, garantissant ainsi la stabilité des fondamentaux économiques.

L'activité politique en 2011 et en 2012 s'est essentiellement concentrée sur les procès intentés à la CPI et l'organisation d'élections générales en mars 2013. La CPI a initialement inculpé six Kenyans pour crimes contre l'humanité perpétrés durant la crise ayant suivi les élections de 2008. Deux ont été disculpés en 2011, alors que les procès des quatre autres accusés suivent leur cours à La Haye. Les élections générales de mars 2013 ont également été le théâtre d'une lutte acharnée entre les deux principales coalitions se disputant la présidence, divers sièges de représentants gouvernementaux et nationaux et les mandats parlementaires.



Dans l'ensemble, les conclusions 2012 de l'évaluation des performances des politiques et des institutions du pays ne diffèrent guère de celles de 2011. Sur ces deux années consécutives, les notes du Kenya sont restées les mêmes au chapitre des politiques macroéconomiques, des institutions pour la coopération économique, l'intégration régionale et le commerce, du cadre réglementaire des entreprises, des politiques environnementales, de l'efficacité de la mobilisation des recettes, de la qualité de l'administration publique, et de la transparence, responsabilité et corruption. Les modestes variations enregistrées dans les autres volets de l'évaluation ont à peine modifié la note globale du pays.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.4	4.2	4.5	5.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.7	1.5	1.8	2.5
Inflation IPC	14	9.6	6.3	6
Balance budgétaire % PIB	-4.5	-4.7	-3.5	-3
Balance courante % PIB	-5.5	-6.7	-6.1	-7.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



LESOTHO

- En 2012, la croissance du Lesotho est restée modeste, à 3.8 %, essentiellement tirée par l'investissement minier et la construction. Les perspectives à moyen terme, positives, tablent sur le dynamisme du secteur de la construction et sur les réformes en faveur de la diversification économique et de la compétitivité.
- L'accès au marché américain au titre de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique a transformé une économie tributaire de l'agriculture de subsistance et de l'emploi dans les mines et industries sud-africaines en une économie où le secteur du textile et de l'habillement fournit une source non négligeable d'emplois et de devises.
- En raison des incertitudes qui planent sur le maintien des préférences commerciales avec les États-Unis au-delà de 2015, le Lesotho doit impérativement diversifier ses produits et ses marchés, en dehors des États-Unis, et exploiter les ressources naturelles dont il est richement doté, notamment l'eau et les diamants.

Les performances économiques du Lesotho ont été modestes en 2012, car la sécheresse a réduit la production agricole de 70 %, selon les estimations. Le produit intérieur brut (PIB) a néanmoins progressé de 3.8 %, essentiellement sous l'effet de l'expansion du secteur minier et de la construction. À moyen terme, la croissance ne devrait augmenter que marginalement. Étant donné la contribution importante des exportations à la croissance du pays et à ses réserves internationales brutes, les doutes qui planent sur la conjoncture économique mondiale ainsi que sur le maintien des préférences commerciales au titre de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) après 2015 resteront critiques.

En 2012, le Lesotho a mené une politique budgétaire de relance, axée principalement sur la remise en état des infrastructures, dégradées par les inondations, et l'organisation des élections générales récentes. Malgré l'engagement de l'État à assainir ses finances, il reste aux prises avec une masse salariale élevée, ce qui souligne la nécessité d'engager des réformes. À moyen terme, l'effort budgétaire portera sur l'élimination des dépenses improductives, l'amélioration de l'exécution du budget du développement afin de renforcer l'efficacité de l'aide, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement du recouvrement des ressources intérieures. La politique monétaire a elle aussi été expansionniste et reste guidée par la nécessité de maintenir la parité du loti avec le rand sud-africain. En 2012, l'inflation s'est établie à 5.5 %, sous l'effet des pénuries alimentaires imputables à la sécheresse et à des cours internationaux en hausse pour les matières premières et les carburants. Les tensions inflationnistes en Afrique du Sud, laquelle fournit 70 % des biens de consommation du Lesotho, ont également joué un rôle. Le secteur privé reste de petite taille, mais c'est lui qui offre le plus fort potentiel pour apporter la croissance et les emplois dont le pays a besoin. L'environnement des affaires s'est considérablement amélioré en 2012 grâce aux réformes récentes, telles que l'adoption de la nouvelle loi sur les entreprises (*Companies Act*). À moyen terme, le projet de loi sur les licences industrielles devrait nettement accroître la contribution du secteur privé à la croissance.



Cependant, la pauvreté et la famine freinent toujours considérablement le développement du pays, malgré des progrès significatifs en direction des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'enseignement primaire, à l'égalité hommes/femmes et à l'autonomisation des femmes.

Bien que le Lesotho possède un riche sous-sol, la volatilité des cours sur la période qui a précédé 2000 a entraîné la fermeture des principales mines du pays. Malgré ses précieuses ressources naturelles, comme les diamants et l'eau, le Lesotho a longtemps été tributaire de l'Afrique du Sud pour l'emploi, confinant son économie dans des activités de subsistance. À la suite de l'adoption de l'AGOA en 2000, le Lesotho a pu devenir le premier producteur d'Afrique subsaharienne pour les textiles et les vêtements destinés aux États-Unis. Le segment du textile et de l'habillement est devenu l'une des principales sources d'emploi du Lesotho : il occupe quelque 45 000 personnes, selon les estimations, pour l'essentiel des femmes. En revanche, l'agriculture a reculé sous l'effet de la sécheresse et d'autres facteurs, comme l'insuffisance du soutien financier aux intrants. Toutefois, l'avenir de l'industrie textile semble menacé. Si les États-Unis ont déjà accepté de proroger la *Third Party Fabric Provision* jusqu'en 2015, la prolongation des préférences commerciales de l'AGOA au-delà de cette date reste incertaine. Les autorités se sont, par conséquent, engagées à diversifier les produits et les débouchés d'exportation de ce secteur, encourageant la production d'articles de plus grande valeur, en particulier les produits tissés et tricotés. L'État cherche également à promouvoir l'enrichissement et la valorisation des produits miniers, notamment des diamants, afin d'améliorer la compétitivité du pays. La fourniture d'eau et d'hydroélectricité à l'Afrique du Sud et à la région dans son ensemble pourrait aussi offrir une piste de diversification.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.7	3.8	3.9	3.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.7	2.8	2.9	2.5
Inflation IPC	5	5.5	5	4.5
Balance budgétaire % PIB	-5	-10.4	2.2	1.3
Balance courante % PIB	-16.6	-18.8	4.4	1.3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



LIBERIA

- L'expansion économique d'après-guerre s'est poursuivie au Liberia en 2012, tirée par la première année complète d'exportation de minerai de fer, le bâtiment et les solides performances du secteur des services. Ces tendances positives sont cependant tributaires des fluctuations des cours des matières premières, de l'investissement direct étranger (IDE) et de l'aide internationale au développement.
- Le gouvernement de la présidente Ellen Johnson-Sirleaf a adopté le budget 2012/13 dans le cadre d'une initiative de transparence budgétaire (*Open Budget Initiative*), mais fait face à des pressions croissantes pour créer des emplois, améliorer les services, s'attaquer à la corruption et régler les problèmes de gouvernance dans les secteurs de l'exploitation forestière, de l'huile de palme et du pétrole.
- Le taux de pauvreté a reculé, de 64 % en 2007 à 56 % en 2010, mais l'emploi précaire touche encore près de 78 % de la population, et l'indice de développement humain du Liberia est l'un des plus faibles au monde (174^e rang sur 187 pays).

L'expansion économique d'après-guerre s'est poursuivie au Liberia en 2012, avec une croissance du PIB réel estimée à 8.9 %, tirée par la première année complète d'exportation de minerai de fer depuis la fin du conflit, un secteur du bâtiment dynamique et les solides performances du secteur des services. Le PIB réel devrait progresser de 7.7 % en 2013 et de 5.4 % en 2014 grâce à la poursuite du développement des exportations de minerai de fer et à l'investissement direct étranger (IDE) lié aux concessions. Les perspectives économiques du Liberia restent tributaires des fluctuations des cours des matières premières, en particulier pour ses exportations clés (caoutchouc et minerai de fer). Une diminution potentielle de l'IDE et de l'aide internationale au développement, notamment le retrait d'une partie des importants effectifs de la Minul, pourrait également affecter les performances économiques. L'inflation des prix à la consommation a ralenti à 6.9 % en 2012 grâce au recul des prix internationaux des denrées alimentaires et des produits pétroliers, et elle devrait poursuivre ce ralentissement en 2013 pour atteindre 5.1 %.

En décembre 2012, le Liberia a lancé son Programme de transformation (*Agenda for Transformation - AfT*), sa deuxième stratégie de réduction de la pauvreté. Ce programme a pour objectif d'éliminer les principales contraintes qui pèsent sur les infrastructures énergétiques, routières et portuaires ainsi que d'apporter un soutien aux jeunes et au renforcement des capacités. Le gouvernement a trouvé les financements nécessaires pour rénover la centrale hydroélectrique de Mount Coffee, qui pourrait entrer en service à la fin 2015 et contribuerait à combler l'important déficit énergétique du pays. Le budget préparé par le gouvernement pour l'exercice 2012/13 s'inscrit dans un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) de trois ans. Cependant, malgré des progrès significatifs en matière de gestion des finances publiques et de transparence, des défis de taille subsistent, et l'amélioration des capacités du secteur public exigera de réformer son système de rémunération.



Les ressources naturelles jouent encore un rôle essentiel dans l'économie du Liberia. Le minerai de fer, le caoutchouc et le bois restent les principales exportations, tandis que les secteurs du pétrole et de l'huile de palme offrent un grand potentiel. La gestion de ces ressources a été examinée de très près au cours de l'année écoulée. Dans le secteur de l'exploitation forestière, l'emploi abusif de permis d'exploitation privée a conduit à ce qu'un quart de la superficie du pays fasse l'objet de contrats accordés sans grande surveillance à des compagnies étrangères. Les litiges sur l'accès aux terres ont également ralenti les plantations dans le secteur de l'huile de palme, et les découvertes de pétrole ont été éclipsées par la nécessité de réformer les institutions de ce secteur. Les investissements dans le secteur énergétique et les transports devraient favoriser les liens entre le secteur privé et celui des ressources naturelles, tout en augmentant la productivité et l'accès au marché de la majorité des ménages des régions rurales qui pratiquent l'agriculture à petite échelle. Le développement des infrastructures prendra cependant des années, et l'insuffisance de l'accès au crédit continuera d'entraver la croissance. Les contrats de concession pourraient créer jusqu'à 100 000 emplois locaux en 10 ans, mais cela n'aura qu'un impact limité sur les 50 000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Créer davantage d'emplois contribuerait à réduire les risques d'instabilité.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	8.2	8.9	7.7	5.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.9	6.1	5.2	3
Inflation IPC	8.3	6.9	5.1	4.9
Balance budgétaire % PIB	-2	-4.7	-6.4	-6.6
Balance courante % PIB	-34	-52.4	-65.6	-72

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



LIBYE

- Grâce à une reprise rapide de la production et de l'exportation d'hydrocarbures, l'économie libyenne s'est redressée en 2012 après avoir connu un repli important en 2011. En 2012, le PIB réel a progressé de 95.5 %, après une contraction de 59.7 % en 2011. La croissance du PIB devrait s'établir à 15 % en 2013 puis 8.1 % en 2014. L'inflation a ralenti à 6.9 % en 2012, contre 15.9 % en 2011. Elle pourrait encore tomber à 4.7 % en 2013 pour se tasser à 3.4 % en 2014.
- Le bon déroulement des élections en juillet 2012 semblait augurer d'une transition politique aisée en Libye mais les problèmes rencontrés dans la formation du nouveau gouvernement ont révélé à quel point il est difficile de parvenir à la stabilité.
- La réussite de la transition et le développement durable de la Libye dépendront de l'évolution de la situation sur le plan de la sécurité, de la stratégie économique du nouveau gouvernement, de la résolution des tensions régionales sur les ressources en hydrocarbures et du cours international du pétrole.

L'activité économique libyenne a entamé son rétablissement à la faveur de la reprise quasitotale de la production pétrolière, d'un regain d'activité dans la construction et les infrastructures, et des perspectives de stabilisation politique. Pourtant, l'instabilité politique lors de la transmission du pouvoir au nouveau gouvernement, de même que la multiplication des violences affectant l'armée et les civils, ont compliqué la reprise et ont retardé la planification économique à long terme.

En septembre 2012, avec 1.6 millions de barils par jour, la production pétrolière de la Libye avait quasiment retrouvé sa capacité d'avant la révolution. Le bond de 344 % de la composante hydrocarbures dans le produit intérieur brut (PIB) explique en grande partie la forte croissance du PIB (95.5 %). Malgré une progression rapide avant le conflit, l'activité économique hors hydrocarbures ne représente toujours pas plus de 22 % du PIB et constitue une part négligeable des exportations totales. Le conflit a en effet détruit des infrastructures et des sites de production. Les activités économiques hors hydrocarbures ont également pâti des interruptions de l'activité bancaire, de l'accès limité aux devises et du départ des travailleurs expatriés. Elles devraient toutefois redémarrer d'ici 2014, essentiellement stimulées par la reconstruction.

À long terme, le principal défi de l'économie sera de parvenir à maîtriser la dépendance vis-à-vis des recettes pétrolières, notamment sur fond de ralentissement de la demande internationale. La Libye doit également diversifier ses activités sans tarder afin de résoudre les problèmes de stabilité financière et économique à long terme ainsi que le chômage dans le pays. Malgré son poids important dans le PIB, le secteur du pétrole et du gaz contribue pour moins de 2 % à l'emploi total (selon les données les plus récentes qui datent de 2007). En dépit de la hausse des recettes générées par les hydrocarbures, la forte demande intérieure et les importantes dépenses consacrées aux subventions et aux salaires du secteur public soumettent les finances publiques à rude épreuve.



Le nouveau pouvoir en place est confronté à un enjeu capital : assurer la gestion durable des ressources pétrolières de la Libye. Tout dépendra de sa capacité à gérer les opérations pétrolières intérieures, à coordonner l'afflux croissant et rapide des investissements directs étrangers (IDE), et à contenir les tensions politiques et régionales autour de la distribution des revenus du pétrole.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	-59.7	95.5	15	8.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-62.7	92.5	12	5.1
Inflation IPC	15.9	6.9	4.7	3.4
Balance budgétaire % PIB	-15.6	13.1	6.1	5.9
Balance courante % PIB	8.4	27.2	23.4	24.9

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



MADAGASCAR

- En 2012, Madagascar a enregistré une faible croissance du produit intérieur brut (1.9 %, contre 1.6 % en 2011), mais les perspectives pourraient être de 3 % en 2013 et 4 % en 2014 si les élections prévues en 2013 mettent un terme à l'instabilité.
- La crise politique, qui dure depuis quatre ans, a entraîné une détérioration du climat des affaires, renforcé des dérapages dans la gouvernance et accentué les conditions de vie de la population, malgré quelques progrès dans l'éducation et la lutte contre le VIH/sida.
- Madagascar dispose de richesses en ressources naturelles importantes et diversifiées, dont la contribution au budget national reste faible mais pourrait croître rapidement, surtout avec le développement des grands projets d'extraction d'ilménite, de nickel et cobalt.

Après un taux négatif en 2009 (-4.1 %) et de 0.5 % en 2010, la croissance économique a progressé en 2011, à 1.6 %. Cependant, elle reste faible comparée à la croissance moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, estimée à 5.3 %¹ par le Fonds monétaire international (FMI). Le taux de croissance de 2012 s'est élevé à 1.9 %, tiré essentiellement par les industries extractives, les transports (soutenus par la reprise du tourisme) et les exportations des zones franches. Les autorités ont su appliquer une politique budgétaire restrictive afin de faire face à la réduction des aides extérieures, conséquence de la crise politique qui secoue le pays depuis 2009. Elles ont suivi une politique monétaire prudente et réussi à contenir le déficit budgétaire à 3.1 % du PIB (contre 1.7 % en 2011). De même, elles sont parvenues à limiter la hausse des prix en moyenne annuelle à 6.4 %, alors qu'elle était de 9.8 % en 2011. Le déficit du solde courant s'est creusé à 8.3 % du PIB, contre 6.9 % du PIB en 2011. C'est la conséquence d'une détérioration plus importante du solde commercial et de la balance des services qui n'a pu être compensée par l'amélioration du solde des transferts courants et de celui des opérations financières et en capital. Enfin, si les élections censées mettre fin à la crise sont organisées en 2013 comme prévu, le rythme de la croissance pourrait s'accélérer en 2013 et 2014, pour s'établir respectivement à 3 % et 4 %. Il bénéficierait de l'expansion des industries extractives, de la reprise progressive des financements extérieurs favorables aux bâtiments et travaux publics (BTP), et du dynamisme du commerce et du tourisme.

La durée de la crise a contribué à appauvrir la population et à détériorer les indicateurs sociaux. En 2010, environ 77 % de Malgaches vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Cette proportion se serait accrue en 2011 et 2012, même s'il manque de données récentes pour la confirmer. Le prolongement de la tension politique compromet l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), malgré les quelques progrès enregistrés dans les domaines de l'éducation et de la lutte contre le VIH/sida. Le PIB par tête d'habitant s'est établi en 2012 à 927 545.4 MGA (ariarys malgaches, soit 449 USD), en recul de 4.2 % par rapport à 2011, alors que la population croît à un rythme annuel de 2.8 %. La situation en matière de gouvernance et de climat des affaires s'est également détériorée, et les initiatives concernant les réformes ont été limitées.



Madagascar, qui regorge de gisements de ressources naturelles très importantes et diversifiées, n'a pas pu faire de ces richesses des atouts pour opérer des changements structurels majeurs au niveau de l'économie. En cause notamment : la récurrence des crises politiques depuis les années 1970, la faible compétitivité des fournisseurs ou transformateurs locaux, l'insuffisance d'infrastructures de transport et la faible qualité des services publics. La contribution des ressources naturelles au budget national est encore faible, mais elle est appelée à croître rapidement avec la mise en œuvre des grands projets miniers.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	1.6	1.9	3	4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.5	0.8	1.9	2.9
Inflation IPC	9.8	6.4	10.4	8.9
Balance budgétaire % PIB	-1.7	-3.1	-3	-2.2
Balance courante % PIB	-6.9	-8.3	-7.6	-5.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Note :

1. FMI, Regional Economic Outlook, octobre 2012.



MALAWI

- En 2012, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est ralentie en raison d'un recul de la production des secteurs agricole et manufacturier, imputable à la sécheresse et à une pénurie de devises. La croissance devrait rebondir à 5.5 % en 2013 et à 6.1 % en 2014.
- Le programme conjoint Malawi/Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) a déraillé au milieu de l'année 2011 en raison de dérapages qui ont incité les donateurs à suspendre leur appui budgétaire. Le nouveau gouvernement, entré en fonction en avril 2012 après la mort du président Bingu wa Mutharika, a introduit des réformes majeures pour corriger les déséquilibres macroéconomiques et relancer l'économie. Suite à son engagement renouvelé envers des politiques macroéconomiques rationnelles et une bonne gouvernance, le FMI a approuvé un nouveau programme FEC et l'appui des donateurs a repris.
- Dans le domaine de la réduction de la pauvreté, les progrès du Malawi ont été lents. Le principal défi est de parvenir à une croissance plus inclusive et plus résistante aux chocs. Le pays est en bonne voie pour atteindre quatre des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La croissance du PIB réel a reculé, de 6.3 % en 2010 à 4.3 % en 2011, en raison de pénuries de devises et de carburant qui ont perturbé les activités de certains secteurs, tels que l'industrie manufacturière et le commerce. La pénurie de devises enregistrée en 2011 a été provoquée par une baisse des recettes provenant du tabac, principal produit d'exportation du Malawi, et par la suspension de l'appui budgétaire des donateurs. La croissance du PIB réel est estimée à 2 % en 2012, niveau sensiblement inférieur à l'objectif fixé (4.3 %). Le fort ralentissement de l'économie en 2012 a principalement été dû à un recul des productions agricole et manufacturière. Le secteur agricole, qui est le pivot de l'économie, a reculé de 3 % en 2012 en raison des pluies irrégulières et de l'effondrement des prix d'enchères du tabac. La croissance du PIB réel devrait rebondir à 5.5 % en 2013 et à 6.1 % en 2014, grâce à une reprise de l'agriculture, des industries manufacturières et du commerce de gros et de détail. Ce rebond dépendra d'une relance de la production de tabac, d'une amélioration des disponibilités en devises et en carburant et de la poursuite de politiques macroéconomiques prudentes.

En 2011 et en 2012, le Malawi a été confronté à de graves difficultés d'ordre macroéconomique résultant de politiques inappropriées qui ont creusé le déficit budgétaire, augmenté l'inflation et conduit à l'épuisement des réserves brutes de devises alors que le taux de change était surévalué. Le gouvernement, arrivé au pouvoir en avril 2012 après la mort de Bingu wa Mutharika, et présidé par Joyce Banda, s'est efforcé de corriger les déséquilibres en introduisant diverses mesures d'ajustement de la politique macroéconomique, notamment : dévaluation de 49 % du kwacha malawien (MWK) et passage à un régime de change flexible, durcissement de la politique monétaire et budgétaire, et suppression des subventions au carburant. Le gouvernement s'est à nouveau engagé à coopérer avec le FMI, ce qui a déclenché une reprise de l'appui budgétaire



direct des donneurs. Ces réformes ont commencé à porter leurs fruits : les pénuries de carburant se sont atténuées et le milieu des affaires a pu accéder plus facilement aux devises. Cependant, la reprise économique est fragile et il faudra probablement du temps avant que le taux de change se stabilise, en raison de la demande excédentaire de devises. Le nouveau plan de développement national, intitulé Stratégie pour la croissance et le développement du Malawi II (MGDS II, 2011-16), a été officiellement lancé en septembre 2012 en même temps que le Plan de redressement économique (PRE). Ce dernier vise, comme son nom l'indique, à relancer l'économie mais aussi à atténuer l'impact des réformes sur les citoyens vulnérables, grâce à des réformes à court terme et à des interventions immédiates visant à restaurer la stabilité macroéconomique et à redonner la priorité aux dépenses en faveur des secteurs susceptibles de doper la croissance économique et les recettes d'exportation, à savoir l'agriculture, l'exploitation minière, l'énergie, le transport et le tourisme.

Le Malawi a diverses ressources naturelles (terres, eau, forêts et minéraux) en grande partie inexploitées. L'exploitation minière n'a commencé que récemment, avec l'ouverture de la mine d'uranium de Kayelekera en 2009 de sorte que, malgré la diversité des ressources naturelles, la structure économique du pays n'a guère changé au cours des deux dernières décennies. Bien que sa part dans le PIB reste relativement modeste, le secteur minier pourrait transformer l'économie du Malawi en générant des ressources pour investir dans les infrastructures et les prestations de services sociaux. Il pourrait également avoir des effets d'entraînement sur les industries locales, notamment les petites et moyennes entreprises (PME) et les industries d'enrichissement. À l'avenir, le pays devra veiller à ce que ses ressources naturelles soient gérées dans le respect de l'environnement et à ce que l'ensemble de la population en tire parti, grâce à des mécanismes transparents pour l'attribution des contrats ou des concessions et la répartition des recettes.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.3	2	5.5	6.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.1	-1.2	2.3	2.8
Inflation IPC	6.4	19.2	17.6	7.5
Balance budgétaire % PIB	-2.8	-7.2	-7.4	-7.6
Balance courante % PIB	-17.9	-12.7	-7	-9.5

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



MALI

- L'économie malienne a connu une récession en 2012, avec une croissance négative de 1.5 %, contre une prévision initiale de +5.6 %. La reprise sera de retour en 2013 avec 5.4 % de croissance, grâce au dynamisme des secteurs agricole et aurifère, ainsi que la reprise de l'aide internationale.
- Le taux de pauvreté a augmenté en 2012, s'élevant à 42.7 %, contre 41.7 % en 2011, à cause de la triple crise alimentaire, politique et sécuritaire.
- Les ressources naturelles, en particulier l'or et le coton, jouent un rôle primordial, mais des industries textile et de raffinage de l'or restent à promouvoir.

Une crise alimentaire a débuté en 2011, à laquelle s'est ajoutée une grave crise politique avec le coup d'état du 22 mars 2012 et l'occupation par des groupes armés, entre avril 2012 et janvier 2013, des trois régions du nord, soit les deux tiers du territoire national. Une intervention militaire extérieure, française et africaine, a été déclenchée contre ces groupes en janvier 2013. Une grande partie de l'économie a été à l'arrêt en 2012, et la coopération internationale suspendue. La croissance réelle du PIB se situe à -1.5 % en 2012, en raison des contreperformances des secteurs secondaire (2.2 %) et tertiaire (8.8 %). De son côté, le secteur primaire a enregistré une croissance de 8.1 %.

Malgré la récession et la suspension de l'aide extérieure, le gouvernement a suivi une discipline budgétaire en 2012. Le pays a renoué en janvier 2013 avec le Fonds monétaire international (FMI), et obtenu 18 millions USD dans le cadre d'une Facilité de crédit rapide (FCR).

La croissance devrait être de retour en 2013 et 2014 avec des taux projetés à 5.4 % et 5.1 %. Elle sera soutenue par la production du riz, du coton et de l'or ainsi que par l'arrivée d'un troisième opérateur de téléphonie mobile. Les risques n'en sont pas moins lourds pour 2013 et 2014 : instabilité politique, crise économique et guerre dans le nord du pays.

La pauvreté s'est aggravée à cause de la triple crise alimentaire, sécuritaire et politique. Elle s'élève à 42.7 % en 2012, contre 41.7 % en 2011. Une grave crise humanitaire a commencé en janvier 2012 avec 237 000 personnes déplacées, 410 000 réfugiés et pas moins de 4.6 millions de Maliens en risque d'insécurité alimentaire. Le gouvernement a maintenu les dépenses prévues pour les secteurs sociaux (éducation, santé, protection sociale) soit 33.45 % des dépenses totales. Les indicateurs sociaux se sont améliorés ces dernières années mais les progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 restent mitigés. Le Mali est en bonne voie pour atteindre les objectifs 2, 6 et 7 relatifs à l'éducation primaire universelle, la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, ainsi que la préservation de l'environnement, dont l'approvisionnement en eau potable. Il reste cependant peu probable que les autres OMD soit atteints. Les progrès réalisés ont été fragilisés par le saccage des centres de santé, des officines de pharmacie et des écoles par les groupes islamistes qui ont occupé les régions nord pendant neuf mois.



Les revenus tirés de l'or représentent environ 25 % du PIB et 75 % des recettes d'exportation. La part de l'or dans l'économie n'a cessé de croître au cours des 20 dernières années, sans création endogène de la valeur ajoutée à travers une transformation locale de l'or. Le développement du secteur minier (7,6 % du PIB) n'a pas non plus permis une présence accrue des opérateurs et prestataires de services nationaux.

Le coton représente environ 1 % du PIB et 15 % des recettes d'exportation. La filière se porte relativement bien, après la crise qu'elle a connue à partir de la saison 1997/98. L'État subventionne les intrants, garantit les prix aux producteurs et fournit de l'appui et des conseils aux organisations de producteurs. Parmi les autres facteurs positifs, il faut citer la restructuration de la Compagnie malienne de développement du textile (CMDT), ainsi que la bonne tenue des cours mondiaux du coton. Mais l'augmentation de la production n'a pas été suivie par le développement d'une industrie de transformation locale.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.7	-1.5	5.4	5.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.6	-2.6	4.3	4.1
Inflation IPC	3	5.3	2.9	3.3
Balance budgétaire % PIB	-3.3	-6.4	-5.8	-4
Balance courante % PIB	-10	-0.8	-6.8	-9.9

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



MAROC

- L'économie marocaine a fait preuve d'une certaine résilience dans un contexte international particulièrement difficile, avec une croissance de 3.2 % en 2012, tirée par la consommation intérieure et l'investissement public. Cette croissance a toutefois fait baisser les réserves de change et creusé le déficit budgétaire.
- La question du financement de l'économie constitue un défi majeur pour maintenir la dynamique de croissance que connaît le Maroc. La poursuite des réformes initiées s'avère indispensable pour endiguer la hausse des dépenses publiques, notamment la réforme de la Caisse de compensation, qui subventionne les produits pétroliers et de première nécessité.
- Le Maroc peut compter sur des stratégies cohérentes pour accompagner sa vision de moyen-long terme, mises en place au début des années 2000. Le pays a ainsi enclenché une bonne dynamique de changement structurel. Le phosphate – le Maroc en est le premier producteur et exportateur mondial – joue par ailleurs un rôle essentiel d'un point de vue financier mais aussi en tant que source de croissance pour d'autres secteurs de l'économie. Toutefois, certains secteurs comme le textile ont besoin d'un repositionnement rapide face à la concurrence internationale.

Le modèle de développement économique du Maroc, combinant ouverture économique, libéralisation et réformes structurelles, a permis au pays de faire preuve de résilience dans un contexte national et international perturbé. Toutefois, la décélération de l'activité en Europe, principal partenaire économique du pays, couplée à une campagne agricole en-dessous de la moyenne, ont entraîné un net ralentissement de la croissance qui s'est établie à 3.2 % en 2012. Ce taux de croissance ne permet pas de résorber un chômage élevé, notamment chez les jeunes diplômés et les femmes. La croissance devrait néanmoins s'accélérer en 2013 pour avoisiner 4.6 %, tirée notamment par la consolidation de la demande intérieure. La redynamisation de certaines branches d'activité, grâce à la mise en œuvre du Pacte national d'émergence industrielle 2009-2015 (PNEI), devrait aussi fortement contribuer à cette croissance.

Le PNEI est le fruit de choix stratégiques pris au début des années 2000 pour faire émerger de nouveaux pôles de croissance, de compétitivité et d'emploi. Le Maroc a misé sur la stimulation de créneaux industriels porteurs à l'exportation ainsi que sur l'attractivité à l'international des activités émergentes de services aux entreprises. Ainsi, la délocalisation de services, mais aussi le secteur automobile ou encore les transports et la logistique connaissent un dynamisme particulier.



Le programme économique du Premier ministre Abdelilah Benkirane préconise la continuité des programmes engagés par les gouvernements précédents, notamment au niveau des politiques sociales et d'investissement public, tout en ramenant le déficit budgétaire à 3 % à l'horizon 2016. Il faut noter que la refonte rapide de la Caisse de compensation, socialement sensible, est une condition clé pour atteindre cet objectif de réduction du déficit. La Caisse, qui assure la subvention des produits de première nécessité (céréales, sucre) mais aussi des produits pétroliers, a absorbé en 2012 près de 20 % du budget de l'État. Sa charge représente près de 6 % du PIB. Malgré des mesures prises en juin 2012 pour limiter l'explosion des dépenses, la Caisse de compensation a absorbé près de 53 milliards MAD en 2012, contre 32 milliards MAD initialement prévus. Dans un contexte où les réserves de change baissent rapidement depuis 2008 et que les transferts des marocains résidant à l'étranger diminuent, la question du financement de l'activité de la Caisse sera le prochain défi de l'économie marocaine. Si le financement des infrastructures publiques et des projets phare du PNEI peut encore être couvert par le recours au marché extérieur et aux investisseurs étrangers, l'épargne des ménages doit en revanche être redynamisée. A ce titre, les banques devront redoubler d'efforts pour mobiliser cette épargne afin d'éviter un rationnement du crédit dans les secteurs pourvoyeurs d'emploi comme l'immobilier et au sein des PME/PMI.

Sur le plan politique, le chantier des réformes administratives s'accélère pour rendre opérationnels les articles 156 et 157 de la nouvelle Constitution de 2011 relatifs au fonctionnement des administrations publiques. En revanche, le gouvernement islamiste fait l'objet de critiques quant à ses progrès sur de grands dossiers comme la réforme de la justice ou encore sur la lutte contre la corruption. Pour mémoire, le Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste) a remporté les élections de novembre 2011 en prônant la lutte contre la corruption.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	5	3.2	4.6	5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4	2.1	3.6	4
Inflation IPC	0.9	1.3	2.3	2.4
Balance budgétaire % PIB	-6.8	-7.5	-5.3	-4.7
Balance courante % PIB	-8	-8.6	-5.5	-5.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



MAURICE

- L'économie mauricienne a bien résisté, dans un climat de turbulences économiques mondiales persistantes. La croissance a toutefois vu son rythme ralentir, le produit intérieur brut (PIB) réel ayant progressé, selon les estimations, de 3.3 % en 2012 après 3.8 % en 2011. Les prévisions pour 2013 et 2014 font état d'une reprise progressive, avec des taux de croissance de respectivement 3.8 et 4.2 %.
- Les systèmes et les institutions de gestion des finances publiques sont généralement solides. Mais davantage de réformes sont nécessaires pour relever les nouveaux défis liés à l'efficacité du secteur public et aux récentes inquiétudes relatives à la transparence.
- Le niveau de développement du capital social et humain est élevé, grâce à des libertés économiques et un système de protection sociale robustes. Néanmoins, le pays a encore besoin de s'améliorer sur la qualité et la pertinence de l'éducation s'il veut gagner en compétitivité.

L'économie mauricienne a fait preuve de résistance malgré la récession de la zone euro, qui a affaibli sa demande extérieure. Le taux de croissance du PIB réel, de 3.3 % en 2012, est resté positif même s'il continue de décélérer : il avait atteint 4.2 % en 2010 et 3.8 % en 2011. La croissance a bénéficié des bons résultats des services financiers, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des produits de la mer. Les perspectives pour 2013 sont positives, mais elles pourraient être revues à la baisse si la demande extérieure reste timide. Les prévisions de croissance sont de respectivement 3.8 % et 4.2 % pour 2013 et 2014, compte tenu d'une expansion continue envisagée dans les services financiers, les TIC et les produits de la mer. L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est nettement repliée, passant de 6.5 % en 2011 à 4.1 % en 2012, en raison de l'absorption des effets de base et de la tendance à la baisse des cours mondiaux. Les risques pour la croissance ayant été jugés plus importants que les menaces à la stabilité des prix, le taux des prises en pension (Key Repo Rate, KRR) a été abaissé de 50 points de base pour atteindre 4.9 % en mars 2012.

Grâce à une gestion macroéconomique prudente, les résultats budgétaires de 2012 ont été bons : les recettes totales ont bondi de 6.5 %, à 73.74 milliards (MUR) roupies mauriciennes (2.43 milliards USD), et les dépenses ont baissé de 0.8 %. Le solde budgétaire a ainsi été ramené à -2.9 % du PIB en 2012, contre -3.2 % en 2011. Mais la récession persistante de la zone euro devrait mettre à l'épreuve la détermination des autorités à maintenir l'austérité budgétaire. Le budget de 2013 a pour but de soutenir la croissance tout en conservant les objectifs d'assainissement budgétaire à moyen terme. Le solde des comptes courants s'est légèrement amoindri mais il reste important, représentant -10.6 % du PIB en 2012 contre -11.0 % en 2011. En effet, le déficit sur les échanges de marchandises a continué à se creuser en raison de freins persistants à la compétitivité commerciale et de la faible demande extérieure. Le solde des comptes courants devrait continuer à se réduire progressivement en 2013 et 2014 alors que les autorités s'attaquent peu à peu à la détérioration des termes de l'échange liée à l'économie fragile de la zone euro. Les plans de lutte contre le déficit budgétaire ainsi que l'amélioration des compétences et des infrastructures devraient contribuer à éliminer ces obstacles.



La réforme de la gestion des finances publiques et les autres réformes structurelles restent importantes pour la poursuite de la bonne gouvernance et l'accroissement de la compétitivité. La chute du pays dans le classement relatif à l'indice de perception de la corruption de *Transparency International* (de la 39^e place en 2011 à la 43^e en 2012, sur un total de 183 pays) témoigne du manque de confiance du public à l'égard des efforts des autorités pour lutter contre la corruption. Cela s'explique notamment par le fait que les poursuites pour corruption à l'encontre de personnalités publiques se sont éternisées en 2012. Sur le plan budgétaire, Moody's Investors Service a relevé la note des bons du Trésor de Maurice de Baa1 à Baa2, fort de sa gestion macroéconomique saine. Si le pays a progressé de cinq places dans le classement du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale (de la 24^e place en 2012 à la 19^e place en 2013, sur un total de 185), il reste aussi le mieux classé des pays africains. Grâce à ses vastes réformes, Maurice a accompli une transformation structurelle remarquable, passant d'une économie de monoculture dépendante du sucre à une économie alimentée par le textile, le tourisme, les services financiers, les TIC et, plus récemment, l'immobilier et les produits de la mer.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.8	3.3	3.8	4.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.2	2.8	3.2	3.7
Inflation IPC	6.5	4.1	6	4.6
Balance budgétaire % PIB	-3.2	-2.9	-2.6	-2.4
Balance courante % PIB	-11	-10.6	-10	-9.5

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



MAURITANIE

- Dotée d'une croissance de plus de 6 % en 2012, d'une politique budgétaire stable et d'une inflation maîtrisée, la Mauritanie bénéficie d'une situation macroéconomique favorable, saluée par les services du Fonds monétaire international (FMI).
- Toutefois, ces bons résultats ne se reflètent pas dans la situation sociale, toujours caractérisée par une forte pauvreté et un chômage élevé. Par ailleurs, la crise au Mali et l'afflux important de réfugiés qui en résulte risque de mettre à mal la relative stabilité sociale et politique du pays.
- La Mauritanie n'arrive pas à poser les bases d'une économie productive et inclusive à partir de ses immenses ressources minérales et halieutiques. Toutefois, conscient du niveau critique du taux de chômage, notamment des jeunes, le pays entend diversifier et renforcer sa structure productive en privilégiant une croissance inclusive tirée par les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

Depuis 2010, la Mauritanie affiche un taux de croissance élevé, estimé à 6 % en 2012. Les principaux moteurs de la croissance ont été l'agriculture, suite à une bonne pluviométrie et surtout les bâtiments et travaux publics (BTP). Ces deux secteurs ont enregistré des croissances respectives en volume de 39.6 % et 23.3 % en 2012. Par ailleurs, la pêche se porte bien, avec une croissance de 14.8 %. La conjoncture internationale difficile a cependant affecté les industries minières, notamment celle du fer, qui constitue le premier produit d'exportation du pays.

La stabilité macroéconomique a été soutenue par une gestion budgétaire rigoureuse et une politique monétaire prudente. Le gouvernement mauritanien poursuit sa politique de recouvrement des recettes en modernisant l'administration fiscale, et s'applique à mieux cibler les dépenses publiques et les subventions aux produits de base. La Banque centrale de Mauritanie (BCM) s'est dotée d'outils de contrôle de la masse monétaire, afin de maîtriser l'inflation. Le niveau des réserves internationales s'élève à 750 millions USD, l'équivalent de 5.3 mois d'importations.

La diversification de l'économie, dépendante du secteur minier, est entravée par l'étroitesse de la base de production et la faiblesse de l'investissement privé national, contraint par un cadre légal et réglementaire des affaires peu favorable. La corruption, la lenteur de l'administration et la faiblesse des infrastructures de transport et d'électricité notamment, constituent les principaux points faibles de l'économie mauritanienne.

Par ailleurs, les bons résultats macroéconomiques ne semblent pas avoir d'incidence significative sur l'emploi, la protection sociale et les indicateurs de développement sociaux. Les efforts pour atteindre certains objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) comme le taux d'éducation ont fait des progrès. Mais le chômage, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'accès difficile aux soins et les inégalités de genre restent des réalités ancrées dans le pays.



Les priorités sont donc à la promotion du secteur privé pour élargir la base du tissu productif, mais aussi à la mise en place de filets de protection sociale, la modernisation et la transparence de l'administration, l'ouverture de grands projets d'infrastructures, ainsi qu'une meilleure gouvernance économique, politique et sociale.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.9	6	6.4	5.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.6	3.7	4.2	3.3
Inflation IPC	5.7	4.9	6.2	5.6
Balance budgétaire % PIB	-1.5	-3.6	-1.9	-3.6
Balance courante % PIB	-7.3	-18.5	-21.1	-18.8

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



MOZAMBIQUE

- Les robustes performances de l'économie mozambicaine se sont maintenues en 2012, avec une progression de 7.4 % du PIB réel. Conjuguées à l'expansion du crédit, l'augmentation progressive de la production de charbon et la réalisation de grands projets d'infrastructure devraient continuer de tirer la croissance en la portant à 8.5 % en 2013 et à 8 % en 2014.
- Face à la diminution des flux d'aide extérieure, les efforts déployés par l'État pour remédier aux insuffisances de l'infrastructure et pour élargir les filets de sécurité sociale nécessiteront un renforcement du cadre institutionnel. Celui-ci permettra d'accroître le recouvrement des recettes fiscales, de bien gérer les niveaux d'endettement et d'améliorer la planification de l'investissement.
- Malgré plus d'une décennie de croissance forte et constante, l'économie du Mozambique n'a pas connu de changement structurel important. Elle n'est donc guère à même de faire reculer durablement la pauvreté, ni de relever le taux de développement humain, qui reste l'un des plus faibles au monde.

Le Mozambique a pu préserver ses solides résultats économiques en 2012. Son produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 0.1 point de pourcentage entre 2011 et 2012, principalement grâce à une production de charbon plus substantielle que prévu, qui a contribué à hauteur de 0.8 point de pourcentage à cette croissance du PIB. La persistance d'abondants flux d'investissement direct étranger (IDE), l'augmentation de l'extraction de charbon, l'expansion du crédit au secteur privé et la vigueur des investissements d'infrastructure devraient propulser la croissance à 8.5 % en 2013 et à 8.0 % en 2014. Cependant, les finances publiques pâtiront de l'effet conjugué d'un ambitieux programme d'infrastructures et de l'élargissement des filets de sécurité sociale. La poursuite de la tendance négative des flux d'aide extérieure continuera de peser sur le solde budgétaire. On s'attend donc à un creusement du déficit à 9.2 % en 2013 et à 9.5 % en 2014, contre 8.2 % en 2012. Les autorités nationales prévoient de recourir à des fonds privés et à des partenariats public-privé pour financer le développement de l'infrastructure ; il faudra néanmoins un meilleur cadre institutionnel pour la reddition de comptes et l'examen des projets destinés à créer de la valeur économique.

En 2012, l'inflation a atteint un point bas historique, à 2.7 %, ce qui permet à la Banque centrale de maintenir sa politique monétaire expansionniste (mise en place fin 2011), qui cible l'expansion du crédit. Le financement des entreprises privées locales est essentiel pour l'emploi, la diversification économique et l'appropriation du processus de développement.



Malgré sa croissance vigoureuse et constante par le passé, l'économie mozambicaine a connu peu de mutations structurelles. Sa base de production reste largement tributaire des ressources naturelles exploitées pour un petit nombre de mégaprojets, en particulier dans les filières du charbon, du gaz et de l'aluminium. Ces mégaprojets ont débouché sur d'importantes entrées d'IDE, qui tirent la croissance, mais sans impact sensible sur les recettes publiques, la création d'emplois et la diversification économique. Cette dernière est freinée par la faiblesse du capital humain, la cherté du crédit, les carences de l'infrastructure et la lourdeur de la réglementation.

Selon la Banque mondiale, grâce à son industrie extractive naissante, le Mozambique pourrait devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2025. À l'avenir, les investissements publics et privés massifs dans ce secteur devraient transformer une infrastructure nationale actuellement insuffisante. L'amélioration probable de l'environnement d'affaires est susceptible d'encourager une diversification, laquelle est indispensable à une croissance économique durable. En effet, on peut s'attendre à ce que l'essor de l'activité dans les régions riches en ressources naturelles, telles que la province de Tete, fasse peser des tensions non négligeables sur les populations locales.

Les gisements de gaz récemment découverts au large, et dont le volume est estimé à environ 4 200 milliards de mètres cubes (m³), représentent l'une des plus vastes réserves connues. D'après les experts du secteur, leur exploitation commerciale est peu probable avant 2019, en raison des gigantesques investissements nécessaires dans l'infrastructure de production et de transport. Cependant, l'augmentation projetée de la capacité mondiale de production de gaz et les évolutions technologiques pourraient remettre en cause l'intérêt économique de l'exploitation des réserves de gaz à moyen terme.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.3	7.4	8.5	8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5	5.1	6.3	5.8
Inflation IPC	10.4	2.7	6.5	5.7
Balance budgétaire % PIB	-4.3	-8.2	-9.2	-9.5
Balance courante % PIB	-10	-18.8	-15.5	-15.8

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



NAMIBIE

- La croissance, qui avait fortement rebondi en 2010 après avoir subi le contrecoup de la crise économique mondiale, a fléchi en 2012. Le redressement du déficit budgétaire, malgré la poursuite d'une politique expansionniste, est à imputer principalement aux transferts importants de l'Union douanière d'Afrique australe.
- Les perspectives à moyen terme demeurent favorables, malgré des risques de baisse conjoncturelle liés aux incertitudes entourant l'économie mondiale.
- Pour que la croissance profite davantage au plus grand nombre et voie ses perspectives à moyen terme afferries, les autorités vont devoir faire preuve d'une plus grande détermination pour gérer les ressources minérales du pays et valoriser les produits de l'extraction.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait être modérée et s'établir autour de 4.7 % en 2012, un résultat qui reflète la vigueur des activités minières et du secteur de la construction ainsi que le niveau élevé des dépenses publiques. Cette politique expansionniste vise à atténuer l'impact de la récession mondiale et à juguler les problèmes chroniques de chômage, de pauvreté et d'inégalités, qui touchent durement le pays. Si les perspectives de croissance à moyen terme demeurent favorables, tout laisse à penser que la croissance du PIB sera modérée (autour de 4.2 % par an, pour la période 2013/14), en raison du ralentissement attendu de l'économie mondiale.

Après plusieurs années d'excédents budgétaires à mettre au compte de politiques macroéconomiques prudentes, la situation s'est détériorée sous l'effet de la crise économique mondiale et du pari d'une politique expansionniste en soutien à la croissance. Toutefois, le déficit budgétaire du pays devrait passer de 9 % du PIB en 2011/12 à 4.7 % en 2012/13 et ce, malgré des dépenses publiques toujours soutenues. Les autorités ont l'intention de maintenir ce cap pendant la durée du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) (2013/14-2015/16), en raison d'un contexte économique mondial difficile. Dans ces conditions, le déficit budgétaire devrait avoisiner 4.6 % en moyenne sur la période. Dans le droit fil de cette politique de relance, l'encours total de la dette publique devrait atteindre 26.3 % du PIB à la fin de l'exercice budgétaire 2012/13 puis s'établir à 27.8 et 30.7 % du PIB en 2013/14 et 2015/16 respectivement. À noter cependant que le niveau d'endettement reste viable et qu'il se maintient sous le seuil réglementaire de 35.0 % du PIB.

Les incertitudes pesant sur l'économie mondiale brouillent néanmoins ces perspectives encourageantes sur le moyen terme. Du fait de la crise et des aléas climatiques, la Namibie doit s'attendre notamment à une diminution des recettes en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), où elle côtoie l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. Sans oublier le poids d'une pauvreté endémique, d'un chômage élevé et d'inégalités criantes, ni le manque d'infrastructures.



La Namibie est largement tributaire de l'extraction et de l'exploitation des ressources naturelles qu'elle a en abondance, au rang desquelles une flore et une faune des plus inhabituelles et de nombreux minéraux. Si les diamants et l'uranium constituent la majorité des exportations, le pays recense plus d'une trentaine de produits extraits des quelque 40 sites déclarés. La structure de l'économie namibienne a évolué ces 30 dernières années : même si le secteur minier a été le principal moteur de la croissance, il demeure par nature très gourmand en capital et assez isolé du reste de l'économie. Le fait, par ailleurs, que les activités d'enrichissement et de valorisation n'aient pas lieu sur place limite les retombées positives possibles sur l'emploi. N'étant pas membre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI), la Namibie doit s'efforcer d'affermir ses politiques et ses stratégies de gestion des ressources minérales et de valorisation des produits miniers, afin de mieux répartir les bienfaits de la croissance et de conforter ses perspectives à moyen terme.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.9	4.7	4.2	4.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.1	3	2.5	2.7
Inflation IPC	5	6.5	5.5	4.9
Balance budgétaire % PIB	-5.7	-9	-4.7	-4.6
Balance courante % PIB	-1.4	3.2	2.3	3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



NIGER

- En 2012, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) en termes réels devrait se situer au-delà de 13.1 %, l'un des taux les plus forts du continent. Cette performance s'explique par une bonne campagne agricole et la vigueur exceptionnelle du secteur secondaire, en hausse de presque 38 % en volume, tirée par les industries extractives. Malgré quelques risques, les perspectives de croissance en 2013 et à moyen terme sont favorables avec une tendance estimée à 5.5 %. Réduire l'endettement reste un défi.
- Au plan politique, l'année 2012 est marquée par la consolidation des institutions de la République. Au niveau social, des progrès ont été accomplis en matière de développement humain, bien qu'encore lents. Il est peu probable que le pays atteigne l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015.
- Les investissements massifs dans les secteurs pétrolier et minier sont des signes encourageants pour le développement du pays. Toutefois, une meilleure politique de gestion des ressources naturelles, considérant les externalités sur l'environnement, est nécessaire. Pour limiter durablement la vulnérabilité de l'économie et des populations aux chocs climatiques récurrents, le Niger gagnerait à un usage approprié de la rente minière et pétrolière dans le financement d'investissements structurants. Diversifier l'économie est également nécessaire pour parvenir à une croissance inclusive.

La situation politique au Niger continue de s'améliorer. Toutefois, la crise régionale au Mali alimentée par les groupes djihadistes (Aqmi, Ansar Dine, Mujao) et relayée par la secte Boko Haram au Nigeria pourrait menacer la cohésion sociale au Niger. Devant les risques, le Niger pourrait modifier ses choix budgétaires en augmentant les dépenses de sécurité et de défense au détriment de certaines dépenses de nature sociale.

En 2012, la reprise économique s'est confirmée avec un taux de croissance supérieur à 13 % selon les estimations provisoires, grâce à un regain d'activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire dont les contributions respectives à la croissance du produit intérieur brut (PIB) sont 6.9, 4.0 et 2.5 points de pourcentage.

Les recettes importantes enregistrées dans les secteurs extractifs, la révision de divers taux d'imposition¹ et la poursuite de réformes au niveau de l'administration fiscale et douanière avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale, l'Union européenne (UE) et la coopération française ont permis une politique budgétaire expansionniste. L'endettement s'est accru à nouveau en 2011 et 2012. L'analyse de la soutenabilité de la dette fait apparaître un risque de surendettement² qui pourrait passer de modéré à élevé. Le déficit budgétaire devrait se maintenir en 2012 en dessous de 3 % du PIB, en nette amélioration par rapport au déficit de 6.8 % en 2011 et cela jusqu'en 2015.



La politique monétaire de la Banque centrale a été légèrement expansionniste : la masse monétaire s'est accrue de 16.6 % par rapport à 2011, avec une hausse des crédits à l'économie de 18.2 %, à destination notamment du secteur extractif. L'inflation a progressé d'un point pour atteindre 3.9 % en 2012 contre 2.9 % en 2011. Les effets du contrôle opéré sur les prix des denrées alimentaires de première nécessité, en réponse aux inondations de juillet 2012, se matérialiseront en 2013, avec une baisse de l'inflation estimée à 1.8 %, en dessous de la norme communautaire de 3.0 % au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Cedeao).

Des progrès ont été enregistrés sur le plan du développement humain en matière de santé, d'éducation et de protection sociale du fait des politiques publiques. La plus grande réussite de ces dix dernières années a été l'investissement dans le capital humain, matérialisé par une nette amélioration des services d'éducation et de santé. Cependant, l'incidence de la pauvreté monétaire n'a reculé qu'à un rythme très lent. Environ 60 % de la population nigérienne vit en deçà du seuil de pauvreté de 1 USD par jour. Cette incidence de la pauvreté passe à 85 % si l'on considère un seuil de 2 USD par jour. En 2013, à deux ans de l'horizon des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'indice de pauvreté ne se situerait qu'à 55 % contre un objectif visé de 31.5 % en 2015.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.1	13.1	5.5	6.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-1.4	9.6	2	3
Inflation IPC	2.9	3.9	1.8	1.4
Balance budgétaire % PIB	-6.8	-2.8	-2	-2.5
Balance courante % PIB	-22.7	-22.7	-21.5	-17.8

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Notes :

1. Certaines exonérations octroyées dans le cadre du Code des investissements sont arrivées à expiration.
2. En effet, la dette publique s'est accrue en raison de la garantie accordée par l'État au prêt consenti à la raffinerie de pétrole (Soraz) et de l'obtention d'un prêt pour financer la participation de l'État à la nouvelle mine d'uranium d'Imourarem.



NIGERIA

- Les perspectives de croissance restent positives. Les risques de tassement pourraient notamment tenir aux problèmes de sécurité découlant des tensions religieuses dans certains États du pays et du ralentissement de la croissance mondiale.
- La croissance économique étant tirée, dans une large mesure, par les secteurs à forte intensité capitaliste, elle ne crée pas suffisamment d'emplois et le taux de pauvreté demeure élevé. En conséquence, le pays affiche un faible indice de développement humain. Il a avancé vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais ces progrès sont lents et inégaux.
- L'économie nigériane doit impérativement se diversifier dans les secteurs non pétroliers pour déboucher sur des sources plus nombreuses de croissance, lui assurant une base plus large, tant sur le plan social que géographique. La poursuite du développement de l'agriculture, des industries manufacturières et des services pourrait également élargir la croissance, créer des emplois et faire reculer la pauvreté.

De 7.4 % en 2011, la croissance de l'économie nigériane s'est tassée à 6.6 % en 2012. Le secteur pétrolier en reste le moteur, avec une expansion moyenne d'environ 8.0 %, contre -0.35 % pour le secteur non pétrolier. L'agriculture ainsi que le secteur pétrolier et gazier continuent d'occuper une place prédominante dans les activités économiques et dans le pays. Les mesures d'assainissement des comptes publics contribuent à maintenir le déficit budgétaire en-dessous de 3 % du PIB. Conjuguées à la politique monétaire de la banque centrale (Central Bank of Nigeria, CBN), elles ont contenu l'inflation autour de 12 % en 2012. Les perspectives de croissance demeurent favorables. À court et moyen terme, on pourrait néanmoins observer un tassement à cause de l'insécurité due aux tensions religieuses dans certains États, des coûts entraînés par les inondations, du ralentissement de la croissance économique mondiale (surtout aux États-Unis et en Chine) et de la crise de la dette souveraine dans la zone euro.

La croissance économique n'a pas généré d'emplois, ni atténué la pauvreté. Le chômage a augmenté, passant de 21 % en 2010 à 24 % en 2011, car les secteurs qui tirent la croissance ne sont pas d'importants créateurs d'emplois. Le secteur pétrolier et gazier, par exemple, constitue une « enclave » à forte intensité de capital mais offre très peu de possibilités d'emplois. Or, la grande priorité de la politique publique est la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, et la croissance inclusive.

La croissance ne s'est pas accompagnée d'un changement structurel de l'économie nigériane. Celle-ci n'est pas diversifiée et la production agricole pâtit de ne pas avoir été modernisée. Pour y remédier, l'État encourage les activités non pétrolières et non gazières. Il s'attache à combler le déficit en infrastructures du pays et à développer l'agriculture. À cette fin, les équipements sont en voie de modernisation et des zones de transformation des cultures vivrières ont été instaurées, en s'appuyant sur le modèle de la chaîne de création de valeur pour tisser des liens avec les industries.



Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	7.4	6.6	6.7	7.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.9	4.1	4.2	4.8
Inflation IPC	10.9	12	9.7	9.5
Balance budgétaire % PIB	-0.1	3.7	4.4	5.7
Balance courante % PIB	3.2	10.4	11.8	14.6

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



OUGANDA

- **Malgré une économie stabilisée en 2012, la croissance ougandaise, de 4.4 %, est la plus basse depuis plus de dix ans.**
- **La croissance devrait toutefois repartir, mais restera en deçà du potentiel économique du pays.**
- **La découverte de gaz et de pétrole offre une occasion unique de stimuler et de restructurer l'économie.**

Après une année de turbulences, le gouvernement ougandais est parvenu à stabiliser l'économie en 2012, l'inflation ayant reculé de 18.7 % en 2011 à 14.6 %. Le durcissement des politiques budgétaires et monétaires a permis de maîtriser les soldes budgétaires. En réunissant les conditions propices à la reprise et à la croissance, cette stabilisation a toutefois été acquise au prix d'un ralentissement du produit intérieur brut (PIB) à 3.2 % en juin 2012. On s'attend à une reprise progressive, avec une croissance du PIB réel qui devrait atteindre 4.4 % en 2012, puis s'accélérer à 4.9 % en 2013 et à 5.5 % en 2014. Elle pourrait toutefois être inférieure si la suspension de l'aide budgétaire, annoncée par plusieurs donateurs en novembre 2012 à la suite d'une affaire de corruption des pouvoirs publics, est maintenue.

Les avancées sociales ont été mitigées. Les chiffres indiquent que les enfants de moins de cinq ans mangent mieux avec un recul sensible des taux de mortalité infantile. On relève toutefois une progression inquiétante de la mortalité maternelle et de la prévalence du VIH ainsi que des lacunes persistantes dans le système de santé ougandais. Le débat politique a été dominé par la découverte de gisements de pétrole et par plusieurs affaires de corruption impliquant de hauts fonctionnaires. Un cas de corruption se rapportant au programme public destiné au nord du pays a conduit plusieurs donateurs à suspendre l'aide au développement versée à l'État.

Ces événements interviennent alors que l'Ouganda sort de deux décennies d'expansion économique rapide, le PIB ayant progressé à un rythme annuel moyen de 7.1 % entre 1992 et 2011. Comme l'évoque le chapitre thématique « Changements structurels et gestion des ressources naturelles en Afrique », la croissance rapide a considérablement bouleversé l'économie ougandaise, quoique dans une moindre mesure à plusieurs égards. Riches et diversifiées, les ressources naturelles pèsent fortement sur l'économie ougandaise, même si leur contribution à la croissance et à la transformation structurelle recule. Toutefois, la récente découverte de réserves pétrolières commercialement rentables dans la région du Graben Albertine, à l'ouest du pays, pourrait offrir à l'Ouganda une occasion unique de transformer ses structures économiques.



Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	5.9	4.4	4.9	5.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.7	1.2	1.8	2.4
Inflation IPC	18.7	14.6	10.2	7.8
Balance budgétaire % PIB	-3.6	-3	-4.9	-6.2
Current account balance % GDP	-10.9	-11.6	-13.3	-14.6

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- La croissance, à 3.1 % en 2012, a été moins forte que prévu, et les perspectives économiques pour 2013 et 2014 se sont détériorées pour devenir très incertaines depuis les attaques rebelles de décembre 2012, qui ont conduit à la chute du régime de François Bozizé.
- Les efforts déployés en matière de finances publiques ont permis de conclure en juin 2012 un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) et de renouer avec la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque mondiale, dont les appuis budgétaires étaient suspendus depuis fin 2010.
- L'existence de ressources naturelles abondantes n'a pas encore abouti à un processus de transformation structurelle de l'économie, indispensable à une croissance économique forte et durable ainsi qu'à la réduction de la pauvreté.

Les perspectives économiques pour 2013 se sont nettement détériorées et sont même devenues très incertaines, en raison de la fragilité accrue de la situation politique et sécuritaire du pays. En effet, en dépit de la signature des Accords de sortie de crise de Libreville, le 11 janvier 2013, et de la formation d'un gouvernement d'union nationale, les rebelles de Seleka ont mené le 22 mars 2013 une offensive sur Bangui, la capitale, qui a conduit à un changement de régime. Le chef rebelle, Michel Djotodia, s'est autoproclamé président de la République, tandis que l'ex-président François Bozizé a été contraint à l'exil. Ces événements se sont aussi traduits par d'importants pillages et des destructions de biens publics et privés à Bangui.

Le taux de croissance du PIB réel en 2012 s'est établi à un niveau inférieur aux prévisions initiales (3.1 % au lieu des 4.2 % attendus). En cause, le ralentissement de la production agricole, imputable aux mauvaises conditions climatiques, mais aussi la dégradation de la situation sécuritaire. L'inflation a été plus élevée que prévu, à cause de la baisse de la production agricole et de la hausse des prix des produits pétroliers.

En matière de finances publiques, les efforts de discipline budgétaire ont été poursuivis en 2012. Ils ont permis au pays de renouer avec ses principaux partenaires au développement. Les autorités de Bangui ont signé un programme économique et financier avec le Fonds monétaire international (FMI) en juin 2012, par le biais d'une Facilité élargie de crédit (FEC). De leur côté, la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque mondiale ont décaissé des appuis budgétaires aux réformes, suspendus depuis 2010. Il reste néanmoins difficile d'évaluer dans quelle mesure les réformes économiques et financières soutenues par les partenaires techniques et financiers seront mises en œuvre au cours des deux prochaines années, étant donnée l'évolution de la situation politique du pays.



Sur le plan du développement social, les progrès demeurent lents dans les domaines de l'éradication de l'extrême pauvreté, la réduction de la mortalité infantile et l'accès aux services d'assainissement de base. Quelques améliorations notables se sont produites en ce qui concerne la scolarisation au primaire, la promotion de l'égalité hommes-femmes et la parité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire, ainsi qu'en matière d'approvisionnement en eau potable.

La République centrafricaine dispose de ressources naturelles importantes, mais leur exploitation n'a pas encore abouti à un processus de transformation structurelle indispensable à une croissance forte et durable. Les progrès encourageants de ces dernières années en matière de gestion des ressources naturelles ont cependant permis à la République centrafricaine d'accéder au statut de pays conforme à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). La fragilité politique du pays, la déficience de ses infrastructures de base et le climat des affaires qui y prévaut représentent autant d'obstacles à la transformation structurelle de l'économie.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.1	3.1	3.2	4.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.2	1.1	1.3	2.6
Inflation IPC	0.7	3.5	2.4	2.9
Balance budgétaire % PIB	-2.9	-3.5	-3.4	-3.4
Balance courante % PIB	-7.2	-7.0	-5.4	-5.3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- La croissance du PIB s'est accélérée entre 2011 et 2012, passant de 6.9 % à 7.2 % en dépit de la situation politique et de l'insécurité qui règne dans l'Est. Cette amélioration économique est due à la vitalité du secteur minier et au dynamisme du commerce, de l'agriculture et de la construction. Les projections indiquent que cette tendance devrait se poursuivre en 2013 (8.2 %). Toutefois, ces perspectives dépendront de la stabilité politique, de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les provinces orientales du pays et de la poursuite des réformes structurelles engagées.
- Les efforts de stabilisation du cadre macroéconomique se poursuivent à un rythme assez soutenu, grâce à la mise en œuvre d'une politique budgétaire restrictive, à l'assouplissement graduel de la politique monétaire et à un rebond des recettes d'exportation.
- Au cours des deux dernières décennies, la structure de l'économie de la RDC n'a pas fondamentalement changé. Elle reste tributaire de l'exploitation minière et de l'agriculture. Les ressources publiques provenant de l'exploitation minière sont dérisoires au regard du potentiel du pays. Les sérieux problèmes alimentaires auxquels est confrontée la population attestent de la faible productivité du secteur agricole.

La République démocratique du Congo réalise une croissance de 7.2 % en 2012 malgré un contexte économique et financier mondial difficile et une situation politico-sécuritaire interne préoccupante. Cette performance est essentiellement stimulée par les industries extractives, le commerce, l'agriculture et la construction. Elle profite aussi de la stabilité macroéconomique et du dynamisme de la demande intérieure. Compte-tenu de la demande mondiale de minerais et de l'importance des investissements réalisés dans ce secteur ces dernières années, la croissance devrait poursuivre sa progression pour atteindre 8.2 % en 2013 et 9.4 % en 2014.

Les politiques macroéconomiques mises en œuvre en 2012 visent la réduction de l'inflation, la stabilisation du taux de change et l'accroissement des réserves de devises afin de garantir une meilleure prévisibilité et d'accompagner efficacement le développement de l'activité économique. La discipline affichée au niveau des finances publiques et l'assouplissement de la politique monétaire permettent une meilleure maîtrise de l'inflation qui s'est établie à 6.4 % contre 15.4 % en 2011. La Banque centrale du Congo (BCC) a considérablement réduit son taux directeur de 21 % à 6 % entre fin 2011 et 2012 pour accroître le crédit à l'économie. L'augmentation des réserves issue du rebond des exportations a permis d'augmenter la couverture des importations de 7.2 semaines en fin 2011 à 8.6 semaines fin 2012.



Sur le plan de la politique fiscale, l'impôt sur le chiffre d'affaires a été remplacé en 2012 par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) afin de soutenir la croissance. Le rapport *Doing Business 2013* indique que le pays a reculé d'un rang, passant de la 180^e à la 181^e place en raison des faiblesses dans l'accès à l'électricité, la protection des investisseurs, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier et l'exécution des contrats. Certains progrès ont toutefois été réalisés en matière d'octroi des permis, de transfert de propriété et de règlement de l'insolvabilité. Les perspectives s'annoncent néanmoins prometteuses suite à l'adhésion du pays à l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada).

La pauvreté contraste avec les immenses potentialités naturelles du pays. En 2012, la situation sociale reste précaire, nonobstant la poursuite de la croissance. Les bas salaires, les conditions difficiles d'accès au travail ainsi qu'un important déficit nutritionnel tirent vers le bas la situation sanitaire.

Fin 2012, la situation était très difficile dans la province du Nord-Kivu en raison d'une nouvelle rébellion dénommée M23 (Mouvement du 23 mars). Ce mouvement revendique le respect des accords passés entre le Gouvernement et l'ancien mouvement rebelle, dont il est issu, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP). Il conteste violemment les élections de 2011. Cette insécurité favorise l'exploitation illicite des minerais et affecte négativement l'agriculture, la circulation des denrées alimentaires ainsi que la collecte des recettes publiques dans cette zone. Dans certaines contrées, l'insécurité a retardé la rentrée scolaire.

Depuis 1990, l'économie n'a pas connu de changements structurels importants. L'agriculture et les industries extractives constituent les principaux piliers de l'activité économique (50 % du PIB). Les recettes fiscales découlant de l'exploitation minière sont dérisoires. Malgré l'importance de l'agriculture dans le PIB, 75 % de la population souffre d'insécurité alimentaire.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.9	7.2	8.2	9.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.2	4.6	5.6	6.8
Inflation IPC	15.4	6.4	5.9	5.5
Balance budgétaire % PIB	-0.4	-6.2	-5.2	-3
Balance courante % PIB	-11.5	-11.1	-11	-9.1

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

- La croissance du PIB réel devrait atteindre 5.1 % en 2013 et 5.3 % en 2014 contre 4.9 % en 2012. Mais cette croissance relativement satisfaisante devra également se mesurer à l'aune des perspectives de l'économie mondiale.
- En effet, si, en dehors du pétrole, le Congo dispose d'importantes ressources minières, forestières et gazières, ainsi que d'un bon potentiel agricole, la structure de l'économie a, elle, peu évolué.
- Le programme d'investissements publics de l'État est plus que jamais nécessaire, non seulement pour diversifier l'économie du pays, mais aussi pour juguler une pauvreté touchant encore 44 % d'une population qui connaît, surtout chez les jeunes et les femmes, un taux de chômage élevé.

Les perspectives économiques du Congo demeurent favorables mais les conditions extérieures constituent un risque important. La croissance du PIB réel devrait s'établir à 5.1 % en 2013 et 5.3 % en 2014. Outre le pétrole, les principaux moteurs de la croissance sont : i) les activités forestières, les transports et télécommunications ; et ii) la poursuite du programme d'investissements publics de l'État. La réalisation de ces taux de croissance nécessite néanmoins l'accélération du rythme des réformes et une gestion correcte des risques liés à la détérioration des perspectives de l'économie mondiale, notamment la baisse de la demande et des cours mondiaux de pétrole. Cette menace met en évidence la fragilité de l'économie congolaise et la nécessité d'une diversification grâce au développement du secteur privé non pétrolier.

Le programme de réformes appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) a donné des résultats satisfaisants mais qui doivent encore être consolidés par une accélération du rythme global de ces réformes. De même, le Programme d'action gouvernementale de gestion des finances publiques (PAGGFP) a produit un effet positif. Une nouvelle législation visant à améliorer la transparence dans la gestion des ressources forestières a ainsi été votée en 2011. Tandis que le Gouvernement a entamé la mise en œuvre du Plan d'action global pour l'amélioration du climat des affaires adopté en février 2011, avec, notamment, la création du Haut Conseil du dialogue public-privé (HCDPP), placé sous l'autorité du président de la République, et la mise en place d'un guichet unique pour l'enregistrement des entreprises. Ces mesures ont permis la conclusion, pour la première fois, de l'ensemble des revues du programme soutenu par le FMI.



Malgré ces avancées, des réformes ambitieuses sont encore nécessaires pour permettre au pays de tirer plus efficacement parti de ses ressources naturelles dans le but de diversifier son économie et de promouvoir une croissance durable et inclusive. En effet, malgré une croissance plutôt satisfaisante, un bon potentiel en ressources pétrolières, forestières, minières et agricoles, et un revenu par tête de 2 300 USD le plaçant dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, la pauvreté reste élevée et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'impose comme un enjeu de taille. Sévit ainsi un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes de 15 à 29 ans. De fait, la structure économique du pays a peu évolué et l'économie reste très dépendante du pétrole, qui représente près de 70 % du PIB nominal et 90 % des exportations. Une accélération du programme de réformes est donc cruciale pour faire face à ces différents impératifs. Les domaines nécessitant d'urgentes réformes comprennent l'amélioration du climat des affaires, la mise à niveau des infrastructures, le développement du capital humain et la gouvernance – celle, notamment, des ressources naturelles.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	3.4	4.9	5.1	5.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.9	2.4	2.6	2.8
Inflation IPC	1.8	5.1	4.2	2.9
Balance budgétaire % PIB	16.4	2.4	3.2	2.4
Balance courante % PIB	0.8	0.3	0.6	-3

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



RWANDA

- Le PIB réel du Rwanda devrait afficher une robuste croissance de 7.7 % en 2012, tirée par les services et l'industrie. Cette croissance devrait ralentir en 2013 et 2014, sous l'effet de la suspension de l'aide étrangère, d'une politique de rigueur monétaire et budgétaire, ainsi que d'une faible demande mondiale.
- Le Rwanda a été élu au Conseil de sécurité des Nations Unies et s'est engagé à agir pour la prévention des crimes contre l'humanité. Toutefois, plusieurs partenaires au développement ont suspendu leur aide lorsqu'il a été rapporté que le Rwanda soutenait les insurgés dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, ce dont le gouvernement se défend. Une suspension durable de l'aide pourrait induire un recul des progrès socio-économiques que le pays a accomplis.
- Le développement humain continue de s'améliorer fortement, notamment au niveau de la fréquentation scolaire, de la parité garçons-filles dans l'éducation, ainsi que de la santé maternelle et de celle des enfants. La cible des objectifs du Millénaire pour le développement concernant la mortalité infantile est d'ores et déjà atteinte, et le Rwanda est en bonne voie pour atteindre les cibles relatives à l'éducation primaire pour tous, à l'égalité entre les sexes et à la mortalité des enfants de moins de cinq ans. La pauvreté et l'inégalité des revenus ont également reculé.

En 2012, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est restée vigoureuse, à 7.7 %, essentiellement tirée par les secteurs des services et de l'industrie. L'agriculture a affiché une croissance modérée de 3.0 % sur les trois premiers trimestres de 2012 en raison de conditions météorologiques peu favorables. La diversification des marchés pour le thé et les minéraux, en particulier le coltan, a stimulé le secteur des exportations, lequel a enregistré une progression de 24.8 % en 2012. L'aide au développement est cruciale pour les perspectives économiques de 2013. À supposer que l'aide, suspendue par certains partenaires au développement en 2012, reprenne en 2013, la croissance du PIB devrait se tasser à 7.1 % cette même année. Cette projection prend en compte d'autres facteurs, notamment l'assainissement budgétaire programmé, qui donne la priorité aux dépenses consacrées aux investissements stratégiques, qui, à leur tour, influencent la demande globale, mais aussi un durcissement de la politique monétaire, qui freine l'expansion du crédit au secteur privé. Toutefois, si elle se prolonge, la suspension de l'aide étrangère pourrait éroder les perspectives économiques du Rwanda, avec, en particulier, une réduction de la croissance du PIB et des reculs sur la voie des OMD.



L'inflation non corrigée devrait ralentir à 6 % en 2013 à cause du durcissement de la politique monétaire et des réformes structurelles visant à améliorer les capacités productives, notamment dans l'agriculture. Toutefois, la réussite du pays à concrétiser cette projection et à atteindre la cible d'inflation à moyen terme de 5 % fixée par la Banque centrale dépendra de la reprise de l'aide. Des investissements soutenus dans l'infrastructure agricole et l'amélioration des intrants agricoles devraient renforcer la productivité et rendre la croissance plus inclusive. La demande latente d'importations de produits intermédiaires (produits qui ont subi une transformation partielle et qui sont généralement utilisés comme matière première lors d'une étape de production ultérieure), de biens d'équipement et d'énergie devrait continuer de dépasser la base d'exportations qui, certes, s'étoffe, mais demeure étroite. En conséquence, le compte d'opérations courantes restera déficitaire à court et moyen termes. Les exportations couvrent actuellement seulement 20 à 25 % des importations du Rwanda.

Malgré les efforts déployés par ce pays pour diversifier son économie, il demeure fortement tributaire des ressources naturelles et des produits de base. L'agriculture reste la source d'emploi la plus importante : 73 % de la population active travaille dans le secteur primaire, mais celui-ci ne représente que 36 % de la production. Les produits de base constituent 77 % des exportations du Rwanda. Bien que leur contribution au PIB soit toujours marginale, les minéraux (surtout la cassitérite, le coltan – contraction de columbite-tantalite – et le tungstène) représentaient 28 % des recettes d'exportation totales en 2012, le reste étant essentiellement constitué de produits agricoles. Les transformations structurelles du pays se heurtent à trois difficultés majeures :

1. La productivité reste trop faible, surtout dans l'agriculture, pour étayer le développement de l'emploi dans d'autres secteurs, pour abaisser les prix des denrées alimentaires et pour permettre que les activités agricoles soient rentables.
2. La forte densité de population continuera de peser sur les ressources naturelles disponibles et sur l'environnement.
3. Des difficultés à obtenir des financements, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger, entravent les efforts de diversification de l'économie.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	8.3	7.7	7.1	7.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.3	4.8	4.2	4.4
Inflation IPC	5.7	7.3	6	5.3
Balance budgétaire % PIB	-2.4	-1.9	-1.4	-3.7
Balance courante % PIB	-8.5	-10.5	-10.2	-9.9

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



SÃO TOMÉ-ET-PRÍNCIPE

- Petit État insulaire, São Tomé-et-Príncipe se heurte à des problèmes imputables à sa géographie et de nature économique, qui conditionnent ses perspectives de développement.
- En 2011, son économie avait progressé de 4.9 %, sous l'impulsion des secteurs du bâtiment et des travaux publics, des transports et de la vente de détail. Cependant, en 2012, cette croissance a décliné à 4.0 % selon les estimations, principalement en raison d'un tassement de la consommation tant privée que publique.
- Sao Tomé-et-Príncipe dispose d'un vaste potentiel pour devenir un pays à revenu intermédiaire, d'après sa taille et son PIB par habitant, à condition qu'il gère sa manne pétrolière avec efficacité et transparence, ce qui lui permettrait d'échapper à la « malédiction des ressources naturelles ».

L'économie de São Tomé-et-Príncipe avait affiché une croissance de 4.9 % en 2011, contre 4.5 % en 2010, tirée par plusieurs secteurs : services, transports, bâtiment et travaux publics (BTP) et vente de détail. En 2012, les autorités du pays ont fait état d'un léger ralentissement, à 4 %, dû à une baisse de l'investissement direct étranger (IDE) ainsi que de la consommation privée et publique. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait ressortir à 5.2 % en 2013 et à 5.8 % en 2014, grâce à une expansion de l'IDE, au bonus de signature dans le secteur pétrolier et au lancement des grands projets d'infrastructure nationaux, en particulier la construction d'un port en eau profonde.

Sur le plan budgétaire, la priorité a été l'assainissement des comptes publics, qui devrait ramener le déficit à un seul chiffre, à 9.4 % du PIB à la fin de 2012, contre 11.9 % en 2011. L'excellente performance réalisée dans ce domaine est liée aux réformes structurelles déployées ces dernières années, qui visent à améliorer le recouvrement des recettes, notamment par l'instauration d'un organisme d'évaluation de la solvabilité (*credit bureau*) et l'adoption d'une législation sur la gestion des ressources naturelles. De plus, les autorités envisagent de mettre en œuvre le cadre de responsabilité budgétaire, destiné à remédier en 2013 au déficit budgétaire récurrent et chronique et à renforcer la reddition de comptes. Pour rendre le système financier plus robuste et plus crédible, la Banque centrale de São Tomé-et-Príncipe (BCSTP) prévoit de consolider la supervision bancaire en formant ses agents à la gestion des risques. En outre, ses activités seront réorganisées et les banques non rentables, restructurées. On s'attend également à ce que le nouveau plan comptable, qui doit entrer en vigueur en 2013, soit conforme aux normes d'information financière internationales. Par ailleurs, le pays devrait se doter d'un cadre juridique en 2014, afin d'aider les banques en difficulté à utiliser, entre autres, les bons instruments de suivi et de surveillance.



En avril 2012, consciente de la nécessité d'éloigner le risque élevé de surendettement du pays, avec l'appui de la Banque mondiale et de *Debt Relief International* (DRI), l'Assemblée nationale a approuvé une nouvelle loi sur la gestion de la dette publique, qui définit le cadre stratégique, les responsabilités et la structure de gouvernance du département chargé de cette dette. Conformément à l'objectif de croissance durable du pays et pour continuer de montrer sa volonté d'améliorer la transparence de la gestion des recettes issues des ressources naturelles, le gouvernement avait fait voter plusieurs lois sur cette gestion, notamment un cadre régissant le pétrole et la création d'une agence nationale ainsi que d'un conseil national des produits pétroliers (lois 8/2004, 5/2004 et 3/2004). Ces efforts ont été appuyés par le dépôt d'une nouvelle demande de participation de l'archipel à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI). Cette demande a été acceptée. Avec le début de la production de pétrole attendu pour 2016, la gestion efficiente des recettes tirées de ce produit sera donc essentielle.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.9	4	5.2	5.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.8	1.9	3.1	3.8
Inflation IPC	14.3	9.5	7.9	7.7
Balance budgétaire % PIB	-11.9	-9.4	-13.4	-13.2
Balance courante % PIB	-30.1	-22.5	-27.5	-27.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



SÉNÉGAL

- La croissance a été estimée à 3.7 % en 2012, après un ralentissement en 2011 provoqué par de mauvaises performances agricoles. Cette croissance devrait se poursuivre en 2013 et 2014 grâce à des programmes d'infrastructure.
- Les nouvelles autorités, issues des élections présidentielle et législatives de 2012, ont pris des mesures en matière de bonne gouvernance qui devraient améliorer la gestion des ressources publiques.
- La transformation structurelle de l'économie demeure lente. Des stratégies sont prévues pour promouvoir de nouveaux produits phare, aptes à diversifier les exportations et les sources de la croissance.

Une reprise a été notée en 2012 avec un taux de croissance estimé à 3.7 %, contre 2.1 % en 2011. La croissance est projetée à 4.3 % en 2013 et 5.1 % en 2014. Ces perspectives reposent sur la mise en œuvre du programme économique et social du gouvernement, avec l'appui de l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE II) 2010-2013 conclu avec le Fonds monétaire international (FMI). Les principaux programmes d'investissement prévus portent sur les infrastructures routières, avec la poursuite des travaux d'une autoroute à péage et de l'aéroport international Blaise-Diagne, ainsi que l'énergie (distribution d'électricité).

La Stratégie nationale de développement économique et social (SNDES) sur la période 2013-17 a été validée en novembre 2012. Elle comprend trois axes : croissance, productivité et création de richesses ; capital humain et développement durable ; gouvernance, institutions, paix et sécurité. Les orientations des nouvelles autorités en matière de bonne gouvernance devraient conduire à une meilleure gestion des ressources publiques. La mise en œuvre des réformes nécessaires pour réaliser les objectifs en matière de croissance pourrait être facilitée par la forte légitimité de la nouvelle équipe dirigeante, issue des élections présidentielle et législatives du premier semestre 2012.

Toutefois, l'ouverture de l'économie sénégalaise l'expose aux fluctuations des cours mondiaux des produits de base, ainsi qu'à la crise économique en Europe et la crise politique au Mali voisin. Des risques internes existent aussi, liés aux aléas climatiques (inondations) et aux lenteurs prises à la fois par le programme d'infrastructures routières et par les réformes, notamment celle du secteur de l'énergie.

S'agissant de la transformation structurelle de l'économie sénégalaise, des travaux récents indiquent que sur la période 1980-2009, la migration des travailleurs s'est faite des secteurs primaire et secondaire vers le secteur informel urbain. Mais la transformation reste lente : la majorité de la population, environ 60 % des actifs, dépend toujours de l'agriculture. Le Sénégal n'est pas pour le moment un pays à vocation minière, même s'il dispose d'un potentiel avec le phosphate et l'or. Les activités extractives ont représenté moins de 1.5 % du PIB en moyenne annuelle sur la période 2002-11. Les réformes pour améliorer l'environnement des affaires et la qualité des ressources humaines restent donc déterminantes.



Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.1	3.7	4.3	5.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-0.5	1.1	1.7	2.5
Inflation IPC	3.4	2.5	1.6	1.8
Balance budgétaire % PIB	-6.6	-7	-7.9	-7.4
Balance courante % PIB	-7.7	-8.6	-9.3	-10

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



SEYCHELLES

- Le PIB des Seychelles a augmenté d'environ 2.8 % en 2012, ce qui est moins que les 5 % enregistrés l'année précédente. Sous l'effet de la hausse des cours internationaux des denrées alimentaires et du pétrole, la roupie s'est dépréciée et l'inflation s'est installée. La poursuite de la crise financière en Europe (principale provenance des visiteurs aux Seychelles) a pesé sur les recettes touristiques. La croissance du PIB devrait s'accélérer légèrement, à 3.2 % en 2013 et à 4.3 % en 2014.
- Le gouvernement mène une politique économique cohérente depuis l'adoption d'un train complet de réformes en 2009. Il maintient une politique budgétaire qui concorde avec ses objectifs de réduction de la dette publique et envisage un excédent du budget primaire de 6.7 % du PIB en 2012 (supérieur à la cible de 4.7 %).
- Les Seychelles continuent de promouvoir un niveau de vie élevé et le développement social de leur population, bien davantage que le reste de l'Afrique subsaharienne. L'archipel a atteint la plupart des huit OMD, ce qui lui permet de rivaliser avec les pays développés. Cependant, la crise financière a érodé le pouvoir d'achat des Seychellois, à cause de l'inflation provoquée par la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, surtout en 2012.

En 2012, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel des Seychelles a de nouveau ralenti, pour atteindre 2.8 % selon les estimations, contre 5 % en 2011. Ces résultats restent toutefois positifs au regard de l'incertitude qui plane sur l'environnement mondial, dont l'économie du pays est fortement tributaire. Ce tassement de la croissance s'explique par la poursuite du repli des entrées d'investissements directs étrangers (IDE) et par l'impact du renchérissement des denrées alimentaires et des carburants sur les fondamentaux macroéconomiques. Le pays a également souffert de l'instabilité du cours de change de sa monnaie, surtout au premier semestre 2012. La roupie seychelloise (SCR) s'est en effet dépréciée et l'inflation en milieu d'année a dépassé 9 %, son taux le plus élevé depuis 4 ans. Bien qu'en fin d'année l'inflation soit retombée à 7.1 %, le taux annuel est resté nettement plus élevé que celui de 2011. Malgré la baisse des recettes touristiques induite par la crise financière, le tourisme reste le principal moteur de la croissance du pays et a affiché une certaine résilience en 2012, bondissant d'environ 8 % sous l'effet d'une augmentation des entrées de visiteurs, surtout en provenance des marchés non traditionnels. La croissance du PIB devrait connaître une légère progression en 2013, pour s'établir à 3.2 %. Le pays explore en effet de nouveaux marchés pour son secteur du tourisme et la contribution d'autres activités, comme la pêche et les services, augmente. Le fléchissement de l'inflation devrait également stimuler l'activité du secteur privé et la demande intérieure, mais dans des proportions minimales. En 2014, la croissance du PIB devrait dépasser les 4 % grâce à la prospection de nouveaux marchés, à la poursuite d'une politique économique cohérente, à l'augmentation des dépenses d'investissement et à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Le gouvernement a maintenu sa politique budgétaire dans l'objectif de ramener sa dette publique à 50.0 % du PIB en 2018. Le pays a dégagé sur son budget primaire un excédent de 5.9 % du PIB en 2012 (ce qui est supérieur aux 4.7 % ciblés) et vise un excédent de 5.6 % pour 2013. Il enregistre de bons résultats dans le cadre du programme de



réformes engagé au titre du mécanisme élargi de crédit, avec l'appui du Fonds monétaire international (FMI) ; les derniers décaissements de ressources prévus par ce programme ont été effectués en décembre 2012. L'une des grandes réformes de l'administration fiscale, à savoir l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA), initialement prévue pour la mi-2012, a été reportée au 1^{er} janvier 2013. Un nouveau projet de loi sur les finances publiques, approuvé par le gouvernement à la fin 2011, a été adopté en 2012, et des mesures supplémentaires sont prévues pour 2013. Le pays a également poursuivi sur la voie des réformes destinées à revoir le cadre règlementaire des investissements. Plusieurs mesures ont été prises en 2012 : adoption d'amendements à la loi sur les institutions financières, élaboration d'un projet de loi sur la commission des services financiers, améliorations apportées à l'enregistrement des entreprises, au système de licences commerciales et à l'administration douanière, et restructuration des entreprises publiques. Elles renforcent la concurrence, améliorent les services du secteur financier ainsi que l'environnement du secteur privé et ramènent l'État d'un rôle d'acteur à celui de facilitateur. L'élaboration d'un nouveau plan de développement national (PDN) est en cours pour remplacer le plan existant, « Seychelles 2017 », lancé en 2012. Le nouveau Plan devrait être finalisé courant 2013. Les pouvoirs publics ont également engagé un examen de la politique agricole et de la pêche afin de revitaliser ces secteurs, d'atténuer la dépendance vis-à-vis des importations et d'améliorer la sécurité alimentaire. Une nouvelle politique agricole devrait être annoncée au premier semestre 2013.

La transformation structurelle des Seychelles n'est pas simple du fait de la situation géographique de l'archipel, de sa topographie et de sa population restreinte. Ce pays se compose en effet de 115 îles et couvre une vaste superficie dans l'océan Indien. Ses ressources naturelles, sa superficie terrestre¹, ses terres arables et ses ressources en eau potable sont toutes limitées. Le poisson constitue sa principale ressource naturelle exploitée à grande échelle, depuis le vaste océan qui entoure le pays. Premier secteur exportateur, la pêche totalise plus de 80 % des recettes à l'exportation, mais ne représente que 11 % environ de l'emploi formel. Le pays exploite aussi ses surfaces terrestres et maritimes afin de promouvoir le tourisme à terre (hôtels, complexes touristiques et logements privés) et en mer (pêche et plongée). Si le tourisme reste le principal employeur du pays, sa diversification est limitée et la différenciation insuffisante des produits expose le secteur à la concurrence. Pour y remédier, le pays cherche à mettre davantage en valeur l'écotourisme et ses spécificités culturelles. L'exploration pétrolière et gazière, qui a commencé il y a plus de 30 ans, porte enfin ses fruits, et Petro Seychelles a été créé en 2012 dans le but de promouvoir et de superviser les activités de prospection. L'une des deux entreprises internationales qui ont repéré des sites exploitables devrait commencer à forer son premier puits en 2013 ; les autres compagnies devraient lui emboîter le pas en 2014. Si les gisements de pétrole s'avèrent commercialement viables, il pourrait encore falloir six ans avant que les sites ne soient réellement productifs.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	5	2.8	3.2	4.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.6	2.5	2.9	4
Inflation IPC	2.6	7.1	4.4	3.9
Balance budgétaire % PIB	2.5	2.6	0.3	-2
Balance courante % PIB	-22.6	-25.8	-28.4	-29.2

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Note : 1. L'État consacre chaque année des moyens non négligeables à la récupération des terres pour des projets d'aménagement du territoire.



SIERRA LEONE

- Tirée par le secteur minier et soutenue par les secteurs de l'agriculture, des services et de la construction, la croissance du PIB réel s'est fortement accélérée, passant de 6 % en 2011 à 16.7 % en 2012. Elle devrait se stabiliser en 2013 et en 2014.
- Dans le dernier rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, la Sierra Leone a gagné huit places, se hissant au 140^e rang (sur 185 pays) ; depuis 2005, elle figure aussi parmi les pays les plus réformateurs au monde pour l'amélioration de la réglementation des affaires applicable aux entreprises locales, le transfert de propriété et la « réduction de la distance par rapport à la frontière d'efficience ».
- Avec un indice de développement humain s'établissant à 0.336 pour l'année 2013, la Sierra Leone se situe en queue de classement (180^e sur 187 pays) et en dessous de la moyenne régionale (0.463).

Tirée par le secteur minier (principalement le minerai de fer) et soutenue par l'agriculture, les services et une expansion des activités de construction, la croissance du PIB réel s'est accélérée, passant de 6 % en 2011 à 16.7 % en 2012. Elle devrait se stabiliser autour de 7.2 % en 2013, puis atteindre 12.1 % en 2014, lorsque les projets d'exploitation des mines de fer auront atteint leur rythme de croisière.

Cette croissance économique soutenue s'est accompagnée d'une politique monétaire restrictive qui a jugulé les pressions inflationnistes. Par voie de conséquence, l'inflation, qui était de 18.5 % en 2011, a reculé à 11.6 % en 2012, et devrait retrouver des niveaux à un chiffre en 2013 (7.1 %) et en 2014 (6.9 %) grâce à une reprise de la production agricole et à un fléchissement des cours internationaux des produits alimentaires, facilités par le resserrement de la politique monétaire. En effet, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs réformes pour contenir l'inflation et a adopté les mesures monétaires adéquates. Les mesures prises en 2012 pour renforcer la discipline budgétaire ont contribué à réduire le déficit à 1.8 % du PIB en 2012 (contre 4.5 % en 2011). Il devrait se situer autour de 2.3 % en 2013 et de 2 % en 2014. Le déficit de la balance des opérations courantes, en pourcentage du PIB, a également été atténué, de 52.3 % en 2011 à 44 % en 2012, grâce à une progression des exportations de minerais et de cultures de rapport. Il devrait se contracter à 11.6 % en 2013, puis remonter légèrement à 12 % en 2014.

Les politiques de rigueur budgétaire et monétaire ont contribué à réduire les dépenses publiques et, ce faisant, à alléger le poids de la dette intérieure. Elles ont été étayées par d'importantes réformes visant à lutter contre la corruption, à faciliter la pratique des affaires dans le pays et à faire reculer la pauvreté. Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP II) est remplacé par l'Agenda pour la prospérité 2013-17, une nouvelle stratégie qui vise à favoriser une croissance verte inclusive, la création d'emplois et le renforcement du ratio valeur ajoutée/productivité dans divers secteurs, mais aussi à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).



La récente découverte de gisements de minerai de fer et l'essor des industries extractives ont enclenché un processus de transformation structurelle de l'économie sierra-léonaise : la production a été réorientée de l'agriculture vers l'exploitation minière et la construction, qui sont désormais les principaux moteurs de la croissance du PIB. Le transfert de la main-d'œuvre vers ces secteurs se fait cependant lentement, car les activités d'extraction et de construction exigent des investissements importants. Dans le cadre de l'Agenda pour la prospérité 2013-17, le gouvernement prévoit d'améliorer la gestion des ressources naturelles et le système de perception des recettes.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	6	16.7	7.2	12.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.8	14.5	5.1	10.1
Inflation IPC	18.5	11.6	7.1	6.9
Balance budgétaire % PIB	-4.5	-1.8	-2.3	-2
Balance courante % PIB	-52.3	-44	-11.6	-12

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



SOUDAN

- L'année 2012 marque un tournant pour l'économie soudanaise, celle-ci ayant dû s'ajuster à la nouvelle donne depuis la sécession du Soudan du Sud, qui l'a amputée d'environ 75 % de ses recettes : le PIB en volume devrait progresser de -0.6 % à 2.2 % en 2013.
- Les pressions inflationnistes croissantes (de 20 % en 2011 à 36 % en 2012) conjuguées à un déficit budgétaire de 4.4 %, lié au maintien des sanctions américaines et au poids de l'endettement intérieur, pourraient entraîner une instabilité et un recul des politiques sociales.
- Pétrole et or en tête, les ressources naturelles sous-tendent la croissance à moyen terme, menacée néanmoins par les guerres civiles au Darfour et dans les États voisins du Kordofan méridional et du Nil bleu.

Le Soudan n'a plus produit de données macroéconomiques exhaustives, fiables, actualisées et conformes aux normes internationales depuis la sécession. Cette note s'appuie par conséquent sur le projet de budget 2013 pour 2012 et 2013, et sur les séries historiques fournies par les autorités et le Programme de référence (SMP) conclu avec le Fonds monétaire international (FMI)¹.

L'année 2012 a marqué un tournant : le Soudan a dû s'ajuster à la nouvelle donne économique consécutive à la sécession du Soudan du Sud en juillet 2011, qui l'a privé d'environ 75 % de ses ressources pétrolières. Les premiers accrochages militaires avec le Soudan du Sud ont entraîné l'arrêt temporaire de la production sur le site d'Hegleig, qui assure environ la moitié de la production du pays. Les dépenses de remise en état des infrastructures, non budgétées, et l'escalade des combats dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu sont venues aggraver une crise budgétaire naissante.

Les politiques adoptées dans le sillage de la sécession ne sont pas parvenues à atténuer les conséquences d'un ajustement à des chocs extérieurs et intérieurs à la fois graves et persistants. Le produit intérieur brut (PIB) réel n'a, par conséquent, regressé que faiblement en 2012 à -0.6 %, en repli par rapport aux 2.7 % enregistrés en 2011. Mais les prévisions tablent sur un rebond de 2.2 %, en 2013. Avec la reprise de l'agriculture, la hausse de la production de pétrole, la bonne tenue des exportations d'or et de solides capacités d'absorption, l'économie devrait repartir progressivement en 2013.

En 2012, l'inflation globale a frôlé le seuil de l'inflation chronique (avec un taux moyen pour la période de 36 %), soit environ 11 points de pourcentage au-delà des prévisions budgétaires. C'est le signe des effets conjugués d'un financement par création monétaire, de la dépréciation du taux de change et de la poursuite de la suppression des subventions, sans oublier la flambée des prix alimentaires et de l'énergie. Ce ralentissement économique a provoqué des émeutes contre le coût de la vie qui ont tourné aux manifestations anti-gouvernementales dans la veine du Printemps arabe. Il a aussi suscité le mécontentement de la Fédération syndicale des travailleurs du Soudan (SWTUF), qui a menacé de lancer des grèves dans tout le pays pour réclamer une hausse des salaires. En dépit du maintien



de la politique d'austérité, le déficit budgétaire global s'est creusé, de 1 % du PIB en 2011 à un taux estimé de 4.4 % en 2012 et il devrait s'accroître à 4.8 % et 5.1 % respectivement en 2013 et 2014, prolongeant cette tendance. Le déficit de la balance courante devrait atteindre 10.2 % du PIB en 2012, cette dégradation par rapport à 2011 (0.5 %) étant en grande partie due à l'effondrement des exportations (-52.0 % en glissement annuel). Un léger mieux est anticipé pour 2013, à 8.9 %.

À moyen terme, l'économie devrait être dopée par les exportations de ressources naturelles, au premier rang desquelles le pétrole et l'or. Mais pour tirer un parti maximal de ses ressources (dont l'exploitation a souvent mis le feu aux poudres), le Soudan va devoir s'atteler de manière crédible à la résolution des conflits, s'engager fermement en faveur de la stabilité macroéconomique et déployer un plan de diversification clair pour promouvoir les secteurs hors pétrole et or par l'amélioration de l'environnement des affaires, la remise en état des infrastructures obsolètes et l'accent mis sur une croissance profitant à tous. La dépréciation persistante de la livre soudanaise (SDG) ne fait cependant qu'aggraver les risques de dégradation sur fond de flambée de l'inflation. Une situation qui, conjuguée au ralentissement économique, compromet sérieusement la mise en œuvre du Document stratégique intérimaire de réduction de la pauvreté (DSRP-I).

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	2.7	-0.6	2.2	3.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.3	-3.1	-0.2	0.9
Inflation IPC	20	36	22	19.5
Balance budgétaire % PIB	-1	-4.4	-4.8	-5.1
Balance courante % PIB	-0.5	-10.2	-8.9	-5.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Note :

1. Le gouvernement poursuit ses efforts et alloue des fonds au Bureau central des statistiques (CBS) pour l'aider à produire des données macroéconomiques actuelles et historiques distinctes, complètes et cohérentes.



SOUDAN DU SUD

- Toujours largement tributaire du pétrole, l'économie du Soudan du Sud reste fragile, minée par une production domestique limitée et par une forte dépendance à l'égard des importations. À court et à moyen terme, les dépenses publiques resteront le principal moteur de l'économie non pétrolière.
- Le pays souffre d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans tous les secteurs stratégiques de l'économie.
- Quoiqu'abondantes, les ressources naturelles n'offrent pas d'ancrage suffisamment solide pour une transformation structurelle, d'où l'impossibilité de tirer pleinement parti de leur disponibilité.

Proclamé indépendant le 9 juillet 2011, le Soudan du Sud achève une première année d'existence marquée par des difficultés économiques. Mesurée par le produit intérieur brut (PIB) nominal, l'économie sudsoudanaise se chiffrait à 43.1 milliards SSP (livre sudsoudanaise) soit 14.4 milliards USD, au titre de l'exercice 2011/12, contre 42.9 milliards SSP soit 14.3 milliards USD en 2010/11. Néanmoins, en 2011/12, la croissance du PIB réel s'est contractée de 27 % suite à la fermeture des oléoducs et devrait encore se replier de 16.3 % en 2012/13, la production pétrolière tardant à reprendre pleinement.

Les récents développements économiques, comme les perspectives de croissance à venir, reposent essentiellement sur la production pétrolière. Près de 98 % des recettes publiques proviennent du secteur pétrolier, qui contribue à plus de 60 % du PIB en termes d'exportations directes et d'investissements connexes¹. L'économie non pétrolière est dominée par l'agriculture et l'élevage de subsistance. Avec un secteur agricole toutefois sous-développé, le pays reste tributaire des importations pour répondre à ses besoins alimentaires. En outre, les mauvaises infrastructures rendent le transport et la commercialisation des produits agricoles et d'élevage particulièrement difficiles. Privée des exportations pétrolières, la croissance économique devrait rester faible en 2013, uniquement stimulée par l'agriculture et les services.

Le pays fait face à de nombreuses difficultés qui vont nécessiter une mobilisation particulièrement forte de la part du gouvernement ces prochaines années : un fort taux de pauvreté (près de 50.6 % des citoyens sud-soudanais vivraient sous le seuil de pauvreté), des systèmes de prestation de services publics défaillants (notamment dans les zones rurales du pays), une croissance démographique rapide (conséquence des forts taux de fécondité et de la migration ayant suivi l'indépendance et la fin du conflit avec le Soudan), la dépendance excessive du pays vis-à-vis du pétrole et la pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs de l'économie.

Note :

1. Il n'existe aucune publication officielle de données sectorielles concernant le PIB à défaut d'informations dans le secteur agricole qui emploie près de 83 % de la population.



SWAZILAND

- Malgré les importantes recettes générées par l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), les réformes budgétaires susceptibles de fournir une assise soutenable aux finances publiques et de stimuler la croissance n'ont été entreprises que partiellement.
- L'exercice 2013/14 présente de nouvelles opportunités, du fait que les recettes de la SACU devraient rester élevées et alléger ainsi davantage les contraintes budgétaires.
- Au regard des ressources naturelles limitées du pays, les perspectives de croissance du Swaziland dépendent d'une augmentation des investissements dans le secteur manufacturier et les services à forte valeur ajoutée ainsi que dans l'amélioration des compétences.

L'année 2013 offre au gouvernement l'occasion de réorienter sa politique budgétaire en exploitant les recettes importantes qui devraient être générées par la SACU et de résoudre certains des défis budgétaires à plus long terme auxquels le pays est confronté. Dans cette optique, le gouvernement peut puiser dans les recommandations de réformes inscrites dans la version mise à jour de son calendrier d'ajustement budgétaire (*Fiscal Adjustment Roadmap - FAR*), lequel met l'accent, à moyen terme, sur les aspects suivants : i) l'adoption et la mise en œuvre de la loi relative à la gestion des finances publiques (GFP) ; ii) la suppression de la procyclicité de la politique budgétaire ; iii) le développement d'un cadre de dépense à moyen terme (CDMT) ; et iv) le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures. Les mesures budgétaires, associées aux réformes visant à améliorer le climat des investissements et au développement de régimes de protection sociale exhaustifs, sont nécessaires pour amener l'économie sur la voie d'une croissance inclusive.

En 2012, la croissance économique du Swaziland est restée l'une des plus faibles d'Afrique subsaharienne, malgré une augmentation significative des recettes de la SACU¹. Bien que les estimations officielles chiffrent la croissance du PIB réel à 0.2 %, on estime que l'économie s'est contractée de façon marginale à hauteur de 0.3 %, reflétant la faiblesse de la reprise mondiale, des goulets d'étranglement structurels et l'impact différé de la crise budgétaire. Avec une croissance démographique de 1.3 %, la chute du PIB par habitant aurait dû être plus forte. Les arriérés de paiement de l'État ont ébranlé les performances du secteur privé, particulièrement celles des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur des services, bon nombre d'entre elles étant dépendantes de contrats publics. Même si le pays a relancé la Feuille de route des investisseurs et initié sa mise en œuvre, le climat des investissements globalement défavorable handicape la croissance, de même que les pénuries et inadéquations persistantes en matière de qualifications².

Les espoirs selon lesquels les recettes importantes générées par la SACU contribueraient à placer les finances publiques sur une trajectoire soutenable et stimuleraient la croissance sur le long terme ne se sont pas concrétisés sur l'exercice 2012/13. Malgré la marge de manœuvre budgétaire dégagée par les recettes de la SACU, des progrès limités ont été réalisés au niveau de la gestion des dépenses totales et du rééquilibrage visant à les faire passer des dépenses de fonctionnement aux dépenses d'investissement. Les dépenses



d'investissement (en termes de PIB) sont d'ailleurs parmi les moins élevés de la région. La lenteur du règlement des arriérés de paiement intérieurs accumulés en 2011 a miné les investissements du secteur privé. Point positif, malgré la pression exercée par la hausse des prix des produits alimentaires fin 2011/début 2012, l'inflation globale s'est maintenue sous les 10 % pendant toute l'année 2012. Les réserves officielles de change sont revenues à des niveaux convenables (supérieures à trois mois d'importations), dissipant ainsi les inquiétudes qui existaient par rapport à la soutenabilité de la parité du lilangeni avec le rand.

Alors que la situation budgétaire devrait se stabiliser en 2013/14, les goulets d'étranglement structurels sous-jacents devront être éliminés pour parvenir à une croissance forte et durable. Ces problèmes soulignent également les risques d'aggravation d'indicateurs sociaux déjà dégradés, voire d'annulation des progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté avant la crise budgétaire, lorsque, en 2010, elle avait chuté de 69 % à 63 %. Concrètement, le rapport d'évaluation rapide de la crise budgétaire (*Rapid Assessment of the Impact of the Fiscal Crisis*) publié par les Nations Unies en 2012 a montré les répercussions négatives de la crise sur les populations les plus vulnérables. Du fait des perspectives de croissance faible, la lutte contre la pauvreté et la réduction du chômage (estimé à 29 % de la population active en 2010) constitueront des priorités politiques majeures.

La création d'emplois dans les secteurs à haute valeur ajoutée est un défi clé pour l'économie swazie. Bien que la majeure partie de la population soit dépendante de l'agriculture, la contribution de ce secteur au PIB est en déclin. Les services jouent quant à eux un rôle grandissant, particulièrement le secteur du commerce. Les investissements limités dans le secteur des ressources se sont traduits par une stagnation du secteur minier. L'amélioration des compétences ne parvenant pas à répondre aux nouveaux besoins de l'économie et à leurs évolutions constantes, le Swaziland est confronté simultanément à des pénuries de qualifications et à l'inadéquation des compétences de sa population active par rapport aux besoins des employeurs. Cela affecte particulièrement les perspectives d'emploi des jeunes. S'élevant à 52 %, le taux de chômage des jeunes était l'un des plus élevés d'Afrique en 2010. Des investissements dans le capital humain et l'amélioration des compétences s'imposent pour dynamiser le marché du travail et renforcer la maturité technologique du Swaziland. Parallèlement, le pays doit créer des emplois décents, c'est-à-dire productifs et sûrs.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	0.7	-0.3	0.7	1.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-0.7	-1.7	-0.7	0.5
Inflation IPC	6.1	8.9	6	5.3
Balance budgétaire % PIB	-9.6	3	-0.1	-0.2
Balance courante % PIB	-10.3	-2.6	-11.7	-12.6

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Notes :

1. Les recettes de la SACU ont augmenté d'environ 150 % entre 2011/12 et 2012/13, et restent élevées sur l'exercice fiscal 2013/14.
2. Des efforts sont entrepris pour éliminer les entraves à la croissance identifiés dans la Feuille de route des investisseurs, la stratégie de redressement économique et la version actualisée du calendrier d'ajustement budgétaire, mais à un rythme trop lent.



TANZANIE

- La Tanzanie a enregistré dans l'ensemble de bons résultats macroéconomiques. Selon les prévisions, l'inflation reviendra à un chiffre et, à moyen terme, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'établira autour de 7 %. La croissance a pour principaux moteurs les télécommunications, les transports, l'intermédiation financière, l'industrie manufacturière, la construction et le commerce.
- L'accent mis sur une gestion économique saine et le renforcement de la gouvernance politique pourraient permettre aux réserves de gaz naturel récemment découvertes de prendre une part importante à la transformation socio-économique du pays à moyen terme.
- Alors que les structures économiques ont connu des changements au cours des dernières années, les progrès dans la réduction de la pauvreté, même lents, à cause principalement des contre-performances de l'agriculture et d'importants goulots d'étranglement dans les infrastructures, montrent que la Tanzanie est entrée dans un processus de transformation.

Globalement, la stabilité économique de la Tanzanie, assortie de réformes politiques et institutionnelles, explique principalement les taux élevés de la croissance économique. L'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et de détail, les transports et communications sont les principaux moteurs de cette croissance. Les exportations ont également enregistré une forte expansion. À moyen terme, les perspectives de croissance pour le pays, fortement stimulées par les découvertes de gaz naturel, s'établissent autour de 7 %¹.

Les contre-performances du secteur agricole, où travaille 75 % de la population active du pays, ont toutefois fortement contribué à l'absence de création d'emplois et au sous-emploi. La rapide croissance du PIB n'a pas permis de réduire notablement la pauvreté ni d'améliorer dans leur ensemble les conditions socio-économiques de la majorité de la population. La croissance de l'agriculture doit donc connaître une accélération pour influencer davantage sur la réduction de la pauvreté. Un renforcement des ressources humaines de base, un accroissement des moyens et de l'efficacité institutionnels augmenteraient l'attractivité de la Tanzanie auprès des investisseurs locaux et étrangers, ce qui aurait un effet stimulant sur l'environnement des affaires.

Si l'assainissement budgétaire a été obtenu, l'accumulation croissante d'arriérés quasi-budgétaires (en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports) est un motif de préoccupation. Enfin, les perspectives de croissance à moyen terme sont suspendues à la solution de la crise énergétique chronique que connaît le pays. Les principales menaces pesant sur la croissance et le budget de la Tanzanie tiennent aux difficultés financières majeures du fournisseur d'électricité *Tanzania Electricity Supply Company* (TanESCO). Faute d'être surmontées, d'autres coupures d'électricité sont à craindre ainsi qu'un fardeau budgétaire supplémentaire.



Les réserves en gaz naturel récemment découvertes pourraient donner une impulsion au développement futur. Une gestion judicieuse des recettes fiscales additionnelles est déterminante pour établir un partage des profits exceptionnels et des bénéfices. Les recettes tirées des industries extractives, en particulier, devraient servir à développer d'autres secteurs à intensité de main-d'œuvre et éviter les écueils associés à la croissance sans emploi. Cela implique une modernisation du cadre juridique et institutionnel et l'élaboration de plans d'investissement sectoriels. Une rapide adoption de la révision constitutionnelle en cours aidera aussi à assurer un bon déroulement des élections en 2015.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.4	6.4	6.9	7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.4	3.3	3.8	3.9
Inflation IPC	12.7	16.1	8.4	6.9
Balance budgétaire % PIB	-6	-9.1	-3.9	-3.1
Balance courante % PIB	-11.9	-11.1	-11.9	-10.8

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Note :

1. À la suite d'importantes découvertes en 2012, les estimations officielles de réserves de gaz naturel exploitables ont été portées de 820 milliards de mètres cubes en juin 2012 à 930 milliards en décembre 2012.



TCHAD

- La croissance de l'économie tchadienne s'inscrit sur une trajectoire de reprise. De 1.6 % en 2011 elle est passée à 7.2 % en 2012 et atteindrait, selon les projections, 7.4 % en 2013 et 11.5 % en 2014.
- L'amélioration des positions budgétaires dépendra non seulement d'une évolution favorable des cours sur le marché pétrolier, mais aussi de la capacité du gouvernement à maîtriser les dépenses publiques, à accroître les ressources hors pétrole et à préserver les équilibres extérieurs.
- Avec une population estimée à près de 12 millions d'habitants et une croissance annuelle de plus de 400 000 personnes, le Tchad doit chercher à capitaliser au mieux le dividende démographique. Ses effets sur l'économie sont de nature à contribuer à en faire un pays émergent à l'horizon 2025 conformément à l'objectif des pouvoirs publics.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) du Tchad a atteint 7.2 % en 2012 et se situerait à 7.4 % en 2013. L'activité économique devrait être portée par le dynamisme des secteurs agricole et pétrolier grâce notamment à la mise en œuvre des projets de l'État en matières industrielles, énergétiques et agropastorales. À cause des aléas climatiques subis par le secteur agricole en 2011 et 2012 l'inflation a connu une accélération à 7 % en 2012. Elle pourrait retomber à 3.1 % en 2013.

L'évolution attendue des productions de coton et surtout de pétrole laissent espérer pour les cinq prochaines années une augmentation des recettes d'exportation. Ces ressources additionnelles pourront contribuer au financement du programme d'investissements publics dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale d'émergence économique. Mais la mobilisation des ressources financières exigées pour la réalisation de ce programme affecte la viabilité des comptes publics. À moyen et long terme elle est de nature à peser négativement sur les positions budgétaires du pays.

À ce premier défi s'en ajoute un second qui tient à la nécessité d'améliorer fortement le cadre budgétaire de l'économie tchadienne par la mise en place d'une stratégie d'assainissement financier crédible. L'accession du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), dont le point de décision a été atteint en 2001, et la signature d'un programme de référence avec le Fonds monétaire international (FMI) devraient y contribuer grandement. Cet effort de consolidation budgétaire pourrait aussi être soutenu et renforcé par une diversification des sources actuelles de croissance de l'économie à travers la création de chaînes de valeur dans trois domaines pour lesquels le Tchad dispose de fortes potentialités : l'élevage, le coton et la gomme arabique. Un tel processus de diversification permettrait de générer des ressources fiscales supplémentaires en élargissant l'assiette de l'impôt grâce à des gains en valeur ajoutée et de créer de nouveaux emplois dans ces trois secteurs. Il contribuerait aussi au renforcement du secteur manufacturier et permettrait au Tchad d'accélérer la transformation structurelle de son économie et de rendre sa croissance plus inclusive.



Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	1.6	7.2	7.4	11.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-1.0	4.6	4.9	8.9
Inflation IPC	2.0	7.0	3.1	3.1
Balance budgétaire % PIB	2.4	0.8	0.0	3.8
Balance courante % PIB	-2.3	-6.1	-8.9	-2.1

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



TOGO

- Après un taux de croissance estimé à 5.0 % en 2012, les perspectives pour 2013 et 2014 sont favorables, grâce aux réformes et aux investissements, autour de 5.3 % et 5.5 %.
- Certaines contraintes plombent toujours l'environnement des affaires, en matière de création d'entreprises et de régime foncier notamment.
- Le Togo œuvre pour mettre son industrie extractive en conformité avec les normes internationales en 2013 et améliorer la gestion durable des ressources naturelles.

L'économie togolaise est dominée par le secteur primaire, qui a contribué au PIB à hauteur de 38 % en 2012, devant le secteur tertiaire (23 %) et le secteur secondaire (21 %). Avec une part dans le PIB de 27 %, l'agriculture demeure le pilier de l'activité. Estimée à 5 % en 2012, la croissance s'explique par les performances des secteurs primaire et secondaire, notamment dans les filières du coton et des phosphates ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics (BTP). La contribution de ces deux secteurs à la croissance réelle s'est établie à 4.1 % en 2012 (respectivement 1.6 et 2.5 %), contre 2.8 % en 2011 (respectivement 1.9 et 0.9 %). La poursuite du programme d'investissements publics, entre autres dans les infrastructures routières, combinée à la relance des secteurs des phosphates et du coton, devrait soutenir la croissance en 2013 et 2014, qui pourrait atteindre respectivement 5.3 et 5.5 %.

En 2012, le gouvernement a privilégié les investissements et l'amélioration du cadre macroéconomique. Malgré des recettes fiscales en hausse (+4.2 % par rapport à 2011), la pression fiscale, estimée à 16.9 %, demeure inférieure à la norme communautaire, dont le seuil est fixé à 17 % par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le déficit du solde global s'est creusé, passant de -1.2 % en 2011 à -3.1 % en 2012. Le taux d'inflation, qui devrait s'établir à 2.3 % en 2012 – sous le plafond communautaire de 3 % – s'explique par le recul, estimé à 4.5 %, du prix des services de communication.

Sur le front politique, la sérénité qui entourera la tenue des élections législatives, initialement prévues pour fin 2012 et reportées à 2013, sera un facteur déterminant pour l'apaisement du pays.

La population demeure très jeune, les moins de 25 ans représentant 60 % de la population totale, avec des taux de chômage et de sous-emploi particulièrement élevés chez les jeunes (respectivement 8.1 et 20.5 %). Si des progrès ont été réalisés vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), nombre d'entre eux ne seront probablement pas atteints d'ici 2015. L'avancée la plus remarquable concerne l'éducation primaire pour tous, le taux net de scolarisation (TNS) en primaire étant passé de 74.6 % en 2006 à 81.8 % en 2011. La pauvreté a reculé de 3 points de pourcentage sur la même période, mais la hausse de l'extrême pauvreté, dont le taux est passé de 28.6 à 30.4 %, appelle à une croissance qui soit davantage pro-pauvres.



Sur le plan de la gestion des ressources naturelles, les réformes liées à la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), créée en 2009, commencent à donner des résultats : la production s'est accrue de 28.4 % en 2012. L'amélioration de la gouvernance dans le secteur cotonnier a également favorisé un bond de 49.4 % de la production en 2012. Le clinker et le ciment ne sont pas en reste, avec un taux de croissance annuel supérieur à 5 %.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	4.9	5	5.3	5.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.8	2.9	3.2	3.4
Inflation IPC	3.6	2.3	2.4	2.7
Balance budgétaire % PIB	-1.2	-3.1	-3.6	-3.9
Balance courante % PIB	-6.4	-6.2	-3.9	-4.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



TUNISIE

- L'économie tunisienne a connu une certaine reprise en 2012 avec un taux de croissance du PIB de 3.3 %, mais celle-ci reste insuffisante pour répondre aux principaux défis du pays que sont le chômage, notamment des jeunes diplômés, et les disparités régionales.
- La transition politique tunisienne s'est révélée plus longue que prévue, avec un report des élections et un clivage politique qui s'accroît. Le débat politique prévaut sur la réflexion économique.
- La Tunisie conserve son potentiel de développement mais les réformes doivent se poursuivre pour renforcer des secteurs à plus haute valeur ajoutée. La modernisation de l'agriculture et le développement des énergies devraient permettre une meilleure utilisation des ressources naturelles.

La Tunisie a connu une reprise en 2012, avec une croissance de 3.3 %. Une bonne saison agricole, le relatif redémarrage de l'activité touristique et des investissements directs étrangers (IDE) ainsi que de la production des hydrocarbures et phosphates, quasiment à l'arrêt en 2011, ont contribué à cette performance. En revanche, la crise européenne et la baisse de la demande extérieure ont eu un impact négatif sur les exportations, en particulier pour le textile et les industries mécaniques et électriques (IME). Dans l'ensemble, les activités productives ont bénéficié d'un climat social plus stable qu'en 2011, ainsi que du maintien de la demande intérieure.

Toutefois, l'amélioration de la situation économique dans son ensemble se fait attendre. Le chômage reste élevé et les déficits courants et budgétaires importants, faute de réformes structurelles et d'une solide reprise économique en Europe, principal partenaire économique de la Tunisie. Les plus grands risques concernent les tensions idéologiques, les mouvements sociaux ainsi que les éventuelles politiques populistes qui pourraient être menées en vue des élections, menant à de possibles dérapages budgétaires.

Les incertitudes politiques ralentissent les décisions économiques et fragilisent la reprise amorcée. La situation sécuritaire s'est dégradée, écornant l'image d'un pays réputé tranquille. Les réformes engagées par les autorités de transition, afin d'améliorer la croissance et la gouvernance et de réduire les disparités régionales doivent se poursuivre. Elle devraient s'accompagner d'un climat stabilisé et prévisible à long terme pour restaurer la confiance des investisseurs comme des citoyens.

Le phosphate, principale ressource naturelle, reste un levier important pour confirmer la reprise en 2013. Depuis de nombreuses années, la Tunisie a développé son industrie de transformation du phosphate pour produire de l'acide phosphorique et des fertilisants. Elle est ainsi devenue le deuxième producteur et le premier exportateur de phosphate trisodique (TSP) avec 21.7 % de la production mondiale et 31.2 % des exportations mondiales. Pour développer ses exportations, la société publique Groupe chimique tunisien (GCT) engage des projets de coopération internationale, avec des partenaires indiens (*Tunisian Indian Fertilizers – Tifert*) et chinois. Les changements structurels amorcés doivent se poursuivre, avec une meilleure utilisation des ressources naturelles.



Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	-1.9	3.3	3.4	4.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-3	2.2	3.3	3.5
Inflation IPC	3.5	5.6	5.5	4.5
Balance budgétaire % PIB	-3.4	-6	-5.9	-4.8
Balance courante % PIB	-7.4	-8	-7.5	-6.7

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



ZAMBIE

- Le PIB réel a connu en 2012 une croissance de 7.3 % contre 6.8 % en 2011 alors que l'inflation est tombée de 8.7 % en 2011 à 6.5 % en 2012. Les projections pour 2013 et 2014 confirment ces tendances avec le maintien d'une croissance élevée et d'une inflation réduite.
- Bien que l'économie et la situation politique de la Zambie s'améliorent, des handicaps demeurent. Le pays a gagné deux places en 2012 dans l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique mais en a perdu dix dans le dernier classement *Doing Business* de la Banque mondiale, où il se trouve au 94^e rang sur 185 pays.
- Malgré de meilleurs résultats économiques, la Zambie doit encore réaliser des progrès importants en matière de développement social et humain. Pas moins de 60 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

La Zambie a poursuivi son élan de croissance en 2012, stimulé par l'agriculture, les bâtiments et travaux publics (BTP), l'industrie, les transports et les services financiers. Les perspectives sont bonnes, à condition que la croissance reste soutenue et durable pour favoriser la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Après une phase de déclin, la production de cuivre devrait rebondir en 2013, pour atteindre 1.5 million de tonnes en 2015, grâce à des investissements dans de nouvelles mines et la capacité accrue des unités existantes. Les prix élevés du cuivre sur le marché mondial représentent une incitation supplémentaire à produire.

Dans les autres secteurs, la croissance devrait également rester forte, tirée par le développement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires. Dans l'agriculture, les subventions à la production accordées par l'État aux petits exploitants sont maintenues. L'activité dans le BTP et les transports va bénéficier du projet public d'infrastructures routières appelé *Link 8 000*. Une extension des équipements énergétiques, un coup de fouet dans le secteur des services grâce à l'augmentation des revenus des citoyens et des progrès dans la réglementation environnementale viendront compléter le renforcement à moyen terme de la croissance zambienne.

Cette croissance, cependant, ne se traduit pas par des créations d'emplois, la réduction de la pauvreté et des progrès dans la lutte contre le VIH/Sida. Les ressources naturelles n'ont pas été exploitées pour favoriser des changements structurels et la création d'emplois durables. Le pays est dépendant du cuivre, qui compte pour environ 80 % des revenus de son commerce extérieur mais seulement 6 % du total de ses recettes. Du coup, les perspectives à long terme dépendent d'une gestion et d'une utilisation prudente de cette rente, ainsi que de l'exploitation d'autres minerais et ressources naturelles. Enfin, des activités manufacturières tirées par le secteur privé et liées aux ressources naturelles, directement ou non, s'avèrent cruciales pour la prospérité du pays à long terme.



Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	6.8	7.3	7.5	7.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.9	4.3	4.4	4.7
Inflation IPC	8.7	6.5	6.2	6.5
Balance budgétaire % PIB	-4.4	-4.2	-4.8	-5
Balance courante % PIB	0.3	-3.3	-3.3	-3.8

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.



ZIMBABWE

- La croissance économique s'est tassée, passant de 10.6 % en 2011 à 4.4 % en 2012, témoignant de la fragilité de la reprise, en grande partie sous l'effet d'incertitudes économiques et politiques intrinsèques, d'un surendettement important et de la dégradation des infrastructures.
- Les principales difficultés qui entravent la pratique des affaires sont l'instabilité politique, le manque de financement, la corruption, la lourdeur excessive et le mauvais fonctionnement des administrations publiques, et l'inadéquation des infrastructures.
- Très riche en ressources naturelles, dont il est tributaire, le Zimbabwe est vulnérable aux conditions environnementales. En outre, sa base de ressources subit des tensions dues à l'accroissement démographique et à la concurrence pour les ressources naturelles.

D'après les estimations, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est tassée à 4.4 % en 2012, contre 10.6 % en 2011, sous l'effet d'un ralentissement de l'activité économique. Elle devrait remonter légèrement, à 5 %, en 2013. Ces progrès prévus en 2013 reposeront sur des améliorations dans le secteur minier et l'agriculture.

En 2012, l'inflation a avoisiné une moyenne de 5 %. Dans le cadre du régime multidevises, elle continuera de dépendre, à court et moyen terme, du taux de change USD/ZAR (dollar des États-Unis/rand sud-africain), de l'évolution de l'inflation en Afrique du Sud, des cours mondiaux du pétrole et des dépenses liées aux services d'utilité publique locaux.

L'économie reste confrontée à des difficultés structurelles : les sources de capital sont limitées et le coût de celui-ci est élevé, les incohérences de la politique publique créent des incertitudes (en particulier concernant les lois sur l'autonomisation économique et l'indigénisation), les infrastructures souffrent d'un grand délabrement, et les technologies sont obsolètes.

Le secteur minier a significativement contribué au retournement de la conjoncture économique depuis 2009. Sa part dans le PIB est passée, en moyenne, de 10.2 % dans les années 90 à 16.9 % à compter de 2009. Les exportations de ressources minérales ont progressé d'environ 230 % sur la période 2009-11, faisant des activités minières le principal secteur d'exportation : à la fin de 2011, elle représentaient 47 % des exportations, tirées par le platine (43 %), l'or (28 %) et les diamants (20 %). En 2012, elles en représentaient 64 %. On note toutefois un manque de transparence au niveau de l'attribution des droits miniers ainsi que de la répartition et de l'utilisation des recettes minières. Par conséquent, ces recettes ne constituent qu'une fraction minuscule de celles issues de la production totale.



Les piètres performances des recettes intérieures, sur fond d'accroissement des dépenses ordinaires, continueront de restreindre l'espace budgétaire. Comme le régime multidevises continue d'être utilisé, la politique monétaire ne devrait pas connaître de changements significatifs. Globalement, les performances économiques seront influencées en grande partie par le résultat des élections générales prévues en 2013.

Indicateurs macroéconomiques

	2011	2012(e)	2013(p)	2014(p)
Taux de croissance du PIB réel	10.6	4.4	5	5.7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	9.2	3.1	3.3	3
Inflation IPC	3.9	5.1	5.7	5.5
Balance budgétaire % PIB	-3.4	-4	-3.9	-3.9
Balance courante % PIB	-38.7	-35.3	-33.1	-34.1

Source: Données des autorités du pays; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Quatrième
partie

Annexe statistique





Annexe statistique

Liste des tableaux

Tableau 1	Indicateurs de base, 2012
Tableau 2	Taux de croissance du PIB en volume, 2004-2014
Tableau 3	Taux de croissance et composition de la demande, 2011-2014
Tableau 4	Opérations financières de l'État, 2011-2014
Tableau 5	Indicateurs monétaires
Tableau 6	Comptes courants, 2011-2014
Tableau 7	Exportations, 2011
Tableau 8	Diversification et compétitivité
Tableau 9	Prix international des exportations, 2005-2012
Tableau 10	Investissements directs étrangers, 2006-2011
Tableau 11	Flux d'aide, 2006-2011
Tableau 12	Indicateurs de la dette extérieure
Tableau 13	Indicateurs démographiques
Tableau 14	Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu
Tableau 15	Accès aux services
Tableau 16	Indicateurs de santé de base
Tableau 17	Maladies principales
Tableau 18	Indicateurs d'éducation de base
Tableau 19	Scolarisation
Tableau 20	Emploi et remises
Tableau 21	Indice de perception de la corruption
Tableau 22	Protestations civiles
Tableau 23	Violences civiles
Tableau 24	Durcissement politique



Note méthodologique

Les figures agrégées de l'Afrique figurant dans cette édition n'incluent pas les pays dont les données ne sont pas disponibles.

Le groupe de pays exportateurs de pétrole se réfère à l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée Équatoriale, le Gabon, la Libye, le Nigeria, la République Démocratique du Congo, la République du Congo et le Soudan.

Tableaux 1 à 6

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire. Cette particularité est alors explicitement indiquée. Pour l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Liberia, le Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie, les statistiques correspondent à une période allant de juillet à juin, avec juin se reportant à l'année de référence. Pour l'Afrique du Sud, la Namibie, le Swaziland, le Lesotho et le Botswana l'exercice budgétaire 2012 va d'avril 2012 à mars 2013.

Tableau 7 : Exportations, 2011

Ce tableau est établi d'après les exportations désagrégées au niveau des codes à 6 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 2).

Tableau 8 : Diversification et compétitivité

L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice d'Herfindahl, à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à 4 chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rev. 2). Plus il est élevé, plus les exportations du pays considéré sont diversifiées.

L'indicateur de compétitivité comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet compétitivité globale. Afin de les calculer, la croissance des exportations est décomposée en trois éléments. Le premier (qui ne figure pas dans le tableau) est le taux de croissance de l'ensemble des échanges internationaux sur la période de référence (2006-11). Le second, l'effet sectoriel, mesure pour chaque pays la contribution à la croissance des exportations de la dynamique des marchés sectoriels sur lesquels ce pays vend ses produits (dans l'hypothèse où sa part dans ces différents marchés est constante). Il s'agit simplement d'une moyenne pondérée des écarts entre les taux de croissance des exportations sectorielles (à l'échelle mondiale) et la croissance totale des échanges internationaux, les pondérations représentant les parts des produits correspondants dans le total des exportations du pays. L'effet compétitivité est la résultante de l'équation (croissance des exportations moins croissance mondiale plus effet sectoriel). Il mesure la contribution de l'évolution des parts des marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2006-11

L'indice des entrées potentielles d'IDE de la CNUCED repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur : www.unctad.org/wir). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen



de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial (source : (CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2012).

Tableau 11 : Flux d'aide, 2006-2011

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission Européenne.

Tableau 13 : Indicateurs démographiques

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an en une année pour mille naissances vivantes

Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Mortalité des moins de 5 ans : nombre de décès d'enfants avant l'âge de 5 ans pour mille naissances vivantes

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Seuil national de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à la valeur de la consommation nécessaire pour assurer les besoins minimum de subsistance.

Seuil international de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à un niveau de revenu ou de consommation d'un dollar ou de deux dollars par jour.

Coefficient de Gini : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

Tableau 15 : Accès aux services

La couverture de l'assainissement correspond au pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée). La couverture de l'approvisionnement en eau correspond au pourcentage de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes-fontaines publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).



Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Espérance de vie à la naissance avec incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques de l'épidémie de sida.

Espérance de vie à la naissance sans incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau né pourra vivre si l'on fait abstraction de la présence du sida.

Prévalence de la malnutrition : proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible : ration disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour. À noter que l'apport journalier recommandé pour une personne active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé, part publique : part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé, part privée : part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

Tableau 17 : Maladies principales

Personnes contaminées par le VIH/Sida : nombre estimé d'individus infectés par le virus du sida, ayant développé ou non les symptômes de la maladie.

Prévalence du VIH/Sida chez l'adulte : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) infectée par le virus du sida.

Cas avérés de paludisme : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'une probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence. Cas de rougeole : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.

MCV : vaccin contre la rougeole.

DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.



Tableau 19 : Scolarisation

Taux de scolarisation brut : population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage des élèves inscrits dans ce cycle et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau.

Taux de scolarisation net : population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

Tableau 20 : Emploi et remises

Taux de participation : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Chômage total : part de la main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux d'inactivité : pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).

Tableau 21 : Indice de perception de la corruption

L'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes de perception dans les milieux d'affaires et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de Transparency International: <http://cpi.transparency.org/cpi2012/>

Tableaux 22 à 24 : Indicateurs politiques

Les indicateurs politiques reportés dans les tableaux 22 à 24 et discutés dans le chapitre 5 du rapport mesurent le niveau des protestations civiles, des violences civiles (par les acteurs non-gouvernementaux) et le durcissement du climat politique dans les pays africains. Ces indicateurs ont été établis sur la base d'informations détaillées issues de l'ensemble des dépêches vérifiées par l'AFP¹ et Reuters. Il s'agit de prendre en compte les événements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements. La méthodologie de codification utilisée a d'abord été proposée par Dessus et al. (1998)². Les trois principaux indicateurs sont construits à partir de variables qualitatives à 4 valeurs ordonnées sur une échelle de zéro à trois (0 : non-occurrence, 1 : faible ampleur, 2 : moyenne ampleur et 3 : forte ampleur) ou des variables dichotomiques (0 : non-occurrence, 1 : occurrence). Le contenu de chaque indicateur est détaillé ci-dessous.

Ces indices sont élaborés depuis 1996 pour 30 pays africains³, et, depuis 2006, pour 52 pays. Avant la source AFP, utilisée depuis 2008, les informations étaient compilées à partir de la revue hebdomadaire Marchés Tropicaux et Méditerranéens (MTM). Ce changement de source a induit un biais. En comparant les deux sources pour l'ensemble des 52 pays sur deux années consécutives (2006 et 2007), le nombre d'événements répertoriés par la base AFP était systématiquement supérieur à ceux reportés par la source hebdomadaire MTM. Une correction statistique appropriée était donc nécessaire pour assurer la comparabilité temporelle des données. Nous avons ainsi estimé pour chaque pays des coefficients de correction (le coefficient multiplicateur moyen étant respectivement de 1.10 pour les protestations, 1.04 pour les violences civiles, et 1.46 pour le durcissement du régime). Les indicateurs présentés dans les tableaux ont donc été ajustés pour les années 1996-2005.



Dans les éditions des PEA antérieurs à 2010, les indicateurs de protestations et de violences civiles étaient réunis sous l'indice "Tensions civiles". Ces deux composantes ont été séparées pour une analyse plus fine des événements. Les indicateurs pour 2012 sont disponibles sur le site web du rapport : www.africaneconomicoutlook.org

Méthodes de pondération

Nous attribuons une pondération appropriée à chaque variable de l'indice composite «Durcissement Politique». Tout d'abord, nous prenons en compte le niveau d'intensité de chaque variable. Par construction, une victime «morte» est attribué un poids plus élevé qu'une victime « blessée »: une valeur d'intensité « 1 » correspond entre 1 et 9 victimes « mortes », comparée à entre 1 et 49 victimes « blessée ». Deuxièmement, une analyse en composantes principales a été effectuée pour attribuer à chaque variable les poids suivants: chaque valeur d'intensité de la violence policière est multiplié par 0.261 (en cas de décès), 0.423 (en cas de blessure), 0.402 (en cas d'arrestation) pour les variables dichotomiques, les poids sont les suivants: État d'urgence (0.631), Moyens supplémentaires pour la police (0.603), Poursuites et exécutions extrajudiciaires (0.583), Interdiction des grèves (0.383), Interdiction de la presse (0.292), Durcissement du climat politique (0.253), Fermeture des écoles (0.092).

Tableau 22 : Protestations civiles

- Grèves (secteur public, écoles, secteur privé)
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = 1 grève ou nombre de grévistes inférieur à 1 000 (inclus)
 - 2 = 2 grèves ou nombre de grévistes compris entre 1 000 et 5 000 (inclus)
 - 3 = 3 grèves ou nombre de grévistes strictement supérieur à 5 000
- Manifestations
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = 1 manifestation ou nombre de manifestants inférieur à 5 000 (non inclus)
 - 2 = 2 manifestations ou nombre de manifestants compris entre 5 000 et 10 000 (non inclus)
 - 3 = 3 manifestations ou nombre de manifestants supérieur à 10 000

Tableau 23 : Violences civiles

- Troubles et violences (nombre de morts et de blessés)
 - Morts
 - 0 = aucun mort
 - 1 = entre 1 et 10 (non inclus)
 - 2 = entre 10 et 100 (non inclus)
 - 3 = plus de 100
 - Blessés
 - 0 = aucun mort
 - 1 = entre 1 et 50 (non inclus) ou si le nombre de morts est compris entre 1 et 10
 - 2 = entre 50 et 500 (non inclus) ou si le nombre de morts est compris entre 10 et 100
 - 3 = plus de 500, ou si le nombre de morts est supérieur à 100



Tableau 24 : Durcissement politique

- État d'urgence (0 ou 1)
 - Arrestations, incarcérations politiques
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = entre 1 et 10 (non inclus),
 - 2 = entre 10 et 100 (non inclus),
 - 3 = plus de 100.

- Moyens supplémentaires pour la police, propagande ou censure

- Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis, etc.)

- Violences policières (nombre de morts et de blessés)
 - Morts
 - 0 = aucun mort
 - 1 = entre 1 et 10 (non inclus)
 - 2 = entre 10 et 100 (non inclus)
 - 3 = nombre supérieur ou égal à 100
 - Blessés
 - 0 = aucun blessé
 - 1 = entre 1 et 50 (non inclus)
 - 2 = entre 50 et 500 (non inclus)
 - 3 = nombre supérieur ou égal à 500

- Poursuites et exécutions extrajudiciaires (0 ou 1)

- Interdiction des grèves et des manifestations (0 ou 1)

- Interdiction de la presse ou des débats publics (0 ou 1)

- Fermeture d'écoles pour raison politique (0 ou 1)

- Contre-manifestations orchestrées par le gouvernement (idem que pour les manifestations)

Notes

- 1 En complément à l'AFP nous avons utilisé Reuters pour évaluer les informations supplémentaires que cette nouvelle source nous fournirait, notamment pour les pays non-francophones. Nous n'avons pas remarqué de biais de sélection de l'information significatif (généralement ils traitent les mêmes dépêche, mais sous une approche différente).
- 2 Dessus, S., D. Lafay et C. Morisson (1998), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.
3. Les pays suivants font parti de cet échantillon : Afrique du Sud, Algérie, Benin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Libye, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.



Tableau 1. Indicateurs de base, 2012

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop / km ²)	Produit Interieur Brut en PPA	PIB par habitant en PPA	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2004-2012)
Afrique du Sud	50 738	1 219	42	578 640	11 404	3.6
Algérie	36 486	2 382	15	274 496	7 523	3.1
Angola	20 163	1 247	16	126 214	6 260	11.6
Bénin	9 352	115	81	15 505	1 658	3.5
Botswana	2 053	582	4	31 491	15 337	4.7
Burkina Faso	17 482	274	64	24 027	1 374	5.9
Burundi	8 749	28	314	5 489	627	4.1
Cameroun	20 469	475	43	50 324	2 459	3.3
Cap-Vert	505	4	125	2 175	4 303	4.5
Comores	773	2	416	872	1 127	1.9
Congo	4 233	342	12	19 267	4 552	5.1
Congo, Rép. Dém.	69 575	2 345	30	27 533	396	6.3
Côte d'Ivoire	20 595	322	64	39 635	1 925	2.0
Djibouti	923	23	40	2 377	2 576	4.3
Égypte*	83 958	1 001	84	537 758	6 405	4.8
Érythrée	5 581	118	47	4 412	791	1.7
Éthiopie*	86 539	1 104	78	103 138	1 192	10.9
Gabon	1 564	268	6	26 711	17 080	3.6
Gambie	1 825	11	161	3 495	1 916	2.9
Ghana	25 546	239	107	83 176	3 256	7.4
Guinée	10 481	246	43	12 250	1 169	2.7
Guinée-Bissau	1 580	36	44	1 902	1 204	3.0
Guinée Equatoriale	740	28	26	28 029	37 853	10.9
Kenya	42 749	580	74	76 074	1 780	4.8
Lesotho	2 217	30	73	3 945	1 780	4.3
Liberia	4 245	111	38	2 693	635	7.4
Libye	6 469	1 760	4	87 913	13 589	7.8
Madagascar	21 929	587	37	21 372	975	3.1
Malawi	15 883	118	134	14 581	918	5.6
Mali	16 319	1 240	13	17 355	1 063	3.8
Maroc	32 599	447	73	170 953	5 244	4.5
Maurice	1 314	2	644	20 259	15 420	4.0
Mauritanie	3 623	1 031	4	7 615	2 102	4.5
Mozambique	24 475	799	31	26 215	1 071	7.4
Namibie	2 364	824	3	16 845	7 124	5.2
Niger	16 644	1 267	13	13 530	813	5.3



Tableau 1. Indicateurs de base, 2012 (Cont.)

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop / km ²)	Produit Interieur Brut en PPA	PIB par habitant en PPA	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2004-2012)
Nigeria	166 629	924	180	450 535	2 704	7.2
Ouganda	35 621	242	147	50 591	1 420	6.9
Rép. Centrafricaine	4 576	623	7	3 847	841	2.8
Rwanda	11 272	26	428	14 908	1 323	8.3
São Tomé et Príncipe	172	1	179	403	2 345	5.3
Sénégal	13 108	197	67	26 504	2 022	3.9
Seychelles	88	0.460	192	2 410	27 295	4.1
Sierra Leone	6 126	72	85	8 376	1 367	7.2
Somalie	9 797	638	15
Soudan	35 336	1 879	19	80 431	2 276	5.1
Soudan du Sud	10 386	644	16
Swaziland	1 220	17	70	6 149	5 038	2.0
Tanzanie	47 656	947	50	73 498	1 542	6.9
Tchad	11 831	1 284	9	21 335	1 803	9.3
Togo	6 283	57	111	6 899	1 098	3.3
Tunisie	10 705	164	65	104 413	9 754	3.8
Zambie	13 884	753	18	23 676	1 705	6.3
Zimbabwe	13 014	391	33	6 909	531	-0.3
Afrique	1 068 444	30 066	36	3 359 148	3 204	5.4

Sources : Population: Nations Unies, Division de la population, Département des Affaires économiques et sociales, World Population Prospects, The 2010 Revision. Département des statistiques BafD, IMF World Economic Outlook, WDI, Base de données en Ligne, Banque Mondiale et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 2. Taux de croissance du PIB en volume, 2004-2014

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014(p)
Afrique du Sud	4.6	5.3	5.6	5.5	3.6	-1.5	3.1	3.5	2.5	2.8	3.5
Algérie	5.2	5.1	2.0	3.0	2.4	2.4	3.3	2.4	2.5	3.2	4.0
Angola	10.2	20.9	19.0	23.2	13.8	2.4	3.4	3.9	7.9	8.2	7.8
Bénin	3.1	2.9	3.8	4.6	5.0	2.7	2.6	3.5	3.6	4.1	4.6
Botswana	2.6	4.8	8.3	8.9	3.7	-7.9	8.1	8.0	5.8	5.6	5.5
Burkina Faso	4.5	8.7	6.3	4.1	5.8	3.0	8.4	4.4	8.0	6.7	6.8
Burundi	4.8	0.9	5.4	3.5	4.9	3.8	4.8	4.2	4.3	4.6	4.9
Cameroun	3.7	2.3	3.2	3.3	2.9	1.9	3.3	4.1	4.9	5.0	5.2
Cap-Vert	4.3	6.5	10.1	8.6	6.7	-1.3	1.5	2.1	2.4	4.3	4.6
Comores	1.9	2.8	2.6	0.8	0.6	1.1	2.0	2.6	2.7	3.2	3.8
Congo	3.7	7.6	6.2	-1.6	5.6	7.5	8.8	3.4	4.9	5.1	5.3
Congo, Rép. Dém.	6.6	7.8	5.6	6.3	6.2	2.8	7.2	6.9	7.2	8.2	9.4
Côte d'Ivoire	1.6	1.8	0.7	1.6	2.3	3.8	2.4	-4.7	8.6	8.9	9.8
Djibouti	3.0	3.2	4.8	5.1	5.8	5.0	3.5	3.5	4.5	5.0	5.0
Égypte*	4.1	4.5	6.8	7.1	7.3	4.9	4.8	1.8	2.2	2.0	3.5
Érythrée	1.5	2.6	-1.0	1.4	-9.8	3.9	2.2	8.7	5.5	7.0	6.5
Éthiopie*	13.6	11.8	10.8	11.5	10.8	8.7	12.7	11.2	6.9	6.6	6.3
Gabon	1.4	3.0	1.2	4.8	5.3	-2.7	6.9	7.0	5.6	4.6	4.8
Gambie	7.0	-0.9	1.1	3.6	5.7	6.4	6.5	-4.4	1.0	4.3	5.1
Ghana	5.6	5.9	6.4	6.5	8.4	4.0	8.0	14.4	7.1	8.0	8.7
Guinée	2.3	3.0	2.5	1.8	4.9	-0.3	1.9	3.9	4.2	4.8	5.6
Guinée-Bissau	2.2	4.3	2.3	3.2	3.2	3.4	4.5	5.3	-1.5	4.2	3.5
Guinée Equatoriale	38.0	9.7	1.3	21.4	10.7	4.6	-0.5	7.7	5.5	4.9	-2.0
Kenya	5.1	5.9	6.3	7.0	1.5	2.7	5.8	4.4	4.2	4.5	5.2
Lesotho	2.3	2.7	4.3	4.7	5.7	3.6	7.9	3.7	3.8	3.9	3.5
Liberia	4.1	5.9	9.1	13.0	6.2	5.4	6.1	8.2	8.9	7.7	5.4
Libye	4.5	11.9	6.5	6.4	2.4	-1.4	3.7	-59.7	95.5	15.0	8.1
Madagascar	5.3	4.6	5.0	6.2	7.1	-4.1	0.4	1.6	1.9	3.0	4.0
Malawi	5.4	2.6	7.7	5.5	8.6	7.6	6.5	4.3	2.0	5.5	6.1
Mali	2.3	6.1	5.3	4.3	5.0	4.5	5.8	2.7	-1.5	5.4	5.1
Maroc	4.8	2.8	7.8	2.7	5.6	4.9	3.6	5.0	3.2	4.6	5.0
Maurice	5.8	1.2	3.9	5.4	5.5	3.1	4.2	3.8	3.3	3.8	4.2
Mauritanie	5.2	5.4	11.4	1.0	3.5	-1.2	5.1	3.9	6.0	6.4	5.5
Mozambique	7.9	8.4	8.7	7.3	6.8	6.3	6.8	7.3	7.4	8.5	8.0
Namibie	12.3	2.5	7.1	5.5	3.4	-0.4	6.6	4.9	4.7	4.2	4.3
Niger	-0.8	7.2	5.8	3.4	9.6	-0.7	8.2	2.1	13.1	5.5	6.5



Tableau 2. Taux de croissance du PIB en volume, 2004-2014 (Cont.)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014(p)
Nigeria	10.5	6.5	6.0	6.4	6.0	7.0	8.0	7.4	6.6	6.7	7.3
Ouganda	5.8	10.0	7.1	8.1	10.4	4.1	6.2	5.9	4.4	4.9	5.5
Rép. Centrafricaine	2.8	2.0	3.8	3.7	2.0	1.7	3.3	3.1	3.1	3.2	4.6
Rwanda	7.4	9.4	9.2	7.6	11.2	6.2	7.2	8.3	7.7	7.1	7.3
São Tomé et Príncipe	4.5	1.6	12.6	2.0	9.1	4.0	4.5	4.9	4.0	5.2	5.8
Sénégal	5.9	5.6	2.5	4.9	3.7	2.4	4.3	2.1	3.7	4.3	5.1
Seychelles	-2.9	9.0	9.4	10.1	-1.9	-0.2	5.6	5.0	2.8	3.2	4.3
Sierra Leone	7.4	7.3	7.4	6.4	5.5	3.2	5.3	6.0	16.7	7.2	12.1
Somalie
Soudan	6.5	3.7	11.9	12.2	2.3	4.6	2.2	2.7	-0.6	2.2	3.4
Soudan du Sud
Swaziland	2.9	2.5	3.3	3.5	2.4	1.2	1.9	0.7	-0.3	0.7	1.8
Tanzanie	7.8	7.4	6.7	7.1	7.4	6.0	7.0	6.4	6.4	6.9	7.0
Tchad	34.3	7.9	2.7	8.4	3.4	4.1	14.0	1.6	7.2	7.4	11.5
Togo	2.5	1.2	3.9	2.1	2.4	3.4	4.0	4.9	5.0	5.3	5.5
Tunisie	6.0	4.0	5.7	6.3	4.5	3.1	3.1	-1.9	3.3	3.4	4.6
Zambie	5.4	5.3	6.2	6.2	5.7	6.4	7.6	6.8	7.3	7.5	7.8
Zimbabwe	-6.9	-2.2	-3.5	-3.7	-17.7	6.3	9.6	10.6	4.4	5.0	5.7
Afrique	6.1	5.9	6.3	6.6	5.4	3.1	5.0	3.5	6.6	4.8	5.3

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n)

Sources : Département des statistiques BafD. Autorités nationales variées.



Tableau 3. Taux de croissance et composition de la demande, 2011-14

	2011						2012 (e)				2013 (p)				2014 (p)			
	Consommation Finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations
	Privée	Publique	Privée	Publique	Exportations	Importations												
En pourcentage du PIB						Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				
Afrique du Sud	59.5	21.8	11.9	7.3	29.3	29.9	2.8	2.7	0.6	1.7	2.8	5.8	1.6	3.7	3.0	6.9	3.3	4.4
Algérie	33.6	21.1	22.6	12.8	39.7	29.8	4.7	2.3	-2.5	2.2	3.0	7.3	0.6	5.9	4.3	7.3	1.9	7.1
Angola	47.4	19.5	1.7	9.7	65.0	43.3	7.4	18.6	-1.1	3.8	5.3	11.3	4.3	3.6	5.1	8.0	4.5	2.9
Bénin	76.6	11.6	12.1	9.2	14.4	23.9	2.2	5.0	6.1	1.9	4.5	4.0	3.1	4.9	5.5	4.7	1.6	5.9
Botswana	46.5	22.1	22.2	14.8	42.3	47.8	-1.4	2.2	13.9	-2.2	-0.7	5.8	11.0	1.0	-0.7	5.8	10.7	1.5
Burkina Faso	69.7	18.1	10.9	8.9	20.0	27.6	5.7	9.7	18.6	5.9	5.8	6.7	15.7	7.2	6.1	6.7	8.3	5.2
Burundi	80.3	28.0	9.6	10.4	9.4	37.7	6.1	-2.0	3.2	4.3	5.3	2.0	3.9	4.5	4.7	3.0	4.5	3.5
Cameroun	75.9	11.6	18.2	2.4	18.4	26.5	4.2	7.3	0.3	1.9	4.7	7.7	3.5	5.4	4.3	9.7	3.7	5.7
Cap-Vert	61.5	18.4	25.5	21.6	40.5	67.5	2.2	3.5	1.2	2.3	5.5	5.6	3.4	5.9	5.8	5.8	4.1	6.5
Comoros	100.0	23.7	6.0	3.9	15.5	49.1	2.3	5.8	3.0	2.5	5.0	8.6	3.6	8.2	5.4	8.6	4.2	8.2
Congo	22.2	7.3	22.8	11.7	84.9	49.0	14.6	28.0	-2.0	29.3	16.4	15.0	9.0	25.3	13.7	15.6	7.6	21.3
Congo, Rép. Dém.	76.1	13.2	13.9	6.6	67.9	77.7	1.5	20.0	8.5	6.7	8.8	10.5	5.3	7.2	10.8	8.4	6.5	8.1
Côte d'Ivoire	60.1	13.6	5.4	2.8	50.5	32.5	5.3	9.5	13.7	9.6	12.5	9.2	7.1	15.1	16.0	11.1	5.4	18.5
Djibouti	70.0	23.7	11.3	13.3	38.0	56.3	6.1	21.4	-1.6	10.3	5.2	19.6	-0.3	9.1	4.5	18.3	1.2	9.4
Égypte*	75.6	11.5	5.6	11.5	20.6	24.7	1.9	-0.5	1.1	-1.0	0.8	6.8	1.0	1.5	1.0	6.8	5.3	1.4
Éthiopie*	81.7	7.9	6.8	18.3	16.5	31.3	10.9	4.3	1.3	12.7	9.3	3.3	1.7	9.2	8.8	3.3	2.3	9.1
Gabon	27.9	13.2	13.1	8.3	63.2	25.8	10.5	16.8	-4.0	8.2	6.2	0.8	4.4	3.8	8.9	7.6	-1.2	6.2
Gambie	90.1	8.0	9.5	8.4	23.7	39.7	-2.3	3.7	3.4	-3.7	5.0	-1.3	2.2	1.7	7.1	-3.0	2.0	3.5
Ghana	83.0	10.7	13.8	6.7	37.4	51.7	7.0	6.9	4.7	5.0	11.7	9.8	1.9	10.7	10.8	9.8	6.6	11.3
Guinée	93.3	10.1	16.9	3.4	30.6	54.3	2.5	4.9	6.4	2.5	2.4	5.6	6.0	1.2	2.9	9.1	6.4	2.8
Guinée-Bissau	87.4	12.3	4.4	7.1	16.5	27.7	-0.1	4.4	-9.8	-1.0	4.1	2.1	5.6	4.0	2.6	6.7	5.3	3.3
Guinée Equatoriale	37.1	3.1	11.0	24.5	72.1	47.9	28.3	4.5	-2.6	10.4	5.0	5.6	4.8	5.1	2.2	5.7	0.1	4.2
Kenya	74.3	17.5	16.2	5.3	28.0	41.4	5.1	4.9	4.8	6.7	4.7	4.9	4.6	5.2	7.2	4.9	3.6	7.5
Lesotho	113.0	34.7	6.3	5.1	46.8	105.9	-3.8	2.7	6.4	-5.2	4.7	5.3	0.5	3.2	2.4	5.3	3.2	2.1
Liberia	77.1	24.9	34.6	4.1	24.7	65.4	10.0	7.3	5.7	8.0	8.9	5.0	7.2	7.5	4.7	4.9	7.8	5.3
Libye	46.1	40.2	12.1	8.8	36.4	43.5	17.8	129.7	608.1	59.8	10.2	30.9	17.3	22.8	7.1	12.3	9.9	11.4
Madagascar	89.5	10.2	10.3	4.2	26.5	40.7	2.0	1.7	3.0	2.8	-0.2	2.5	5.1	-1.3	0.6	5.2	8.7	2.1
Malawi	83.4	10.0	13.5	11.4	28.7	47.0	-11.5	5.9	7.1	-19.2	-2.2	5.9	7.7	-9.0	8.4	5.9	1.9	8.0
Mali	53.1	16.2	13.7	12.9	29.5	25.4	-8.6	-6.0	19.6	-9.3	6.4	12.6	-0.8	10.3	4.7	12.6	0.4	8.6
Maroc	58.9	18.2	30.7	5.3	35.6	48.7	4.4	5.1	1.4	5.3	4.5	8.0	5.2	7.2	3.8	9.7	6.0	7.0
Maurice	73.5	13.5	20.5	5.5	53.4	66.4	2.7	12.2	3.0	5.7	2.5	5.8	2.8	2.5	3.4	5.2	3.0	2.7
Mauritanie	58.4	15.0	26.7	6.0	71.5	77.5	6.4	9.3	0.4	5.3	8.4	15.8	1.9	10.7	5.5	10.0	3.6	7.0
Mozambique	72.1	16.1	8.4	14.6	25.8	37.0	4.8	33.0	7.1	18.1	1.1	11.1	19.5	3.0	9.4	6.5	4.0	6.5
Namibie	63.1	24.7	11.2	8.6	44.7	52.4	3.1	3.5	4.1	1.3	4.2	3.8	3.5	3.5	2.9	3.4	4.3	1.7
Niger	73.2	16.7	25.4	6.7	22.7	44.7	12.4	16.0	15.0	14.8	5.8	9.6	6.7	9.5	4.6	8.4	12.4	6.8



Tableau 3. Taux de croissance et composition de la demande, 2011-14 (Cont.)

	2011						2012 (e)				2013 (p)				2014 (p)			
	Consommation Finale		Formation brute de capital		Secteur externe		Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations	Consommation finale totale	Formation brute de capital - Total	Exportations	Importations
	Privée	Publique	Privée	Publique	Exportations	Importations												
En pourcentage du PIB						Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				Taux de croissance réel				
Nigeria	60.1	13.1	6.8	3.5	52.5	36.0	4.2	7.3	7.7	4.3	5.9	7.1	5.9	4.6	5.5	7.1	7.2	4.3
Ouganda	84.9	8.9	19.3	5.7	21.5	40.3	6.5	13.6	-0.6	11.9	4.2	14.1	2.7	8.0	5.9	14.6	2.9	11.1
Rép. Centrafricaine	91.1	7.9	8.4	4.0	11.9	23.3	1.7	22.4	-3.5	4.6	3.3	10.7	-4.2	5.0	3.8	9.5	4.5	4.8
Rwanda	83.3	15.5	14.8	6.2	10.9	30.6	9.6	5.4	1.4	8.8	8.4	2.6	2.5	6.0	8.0	2.3	3.8	4.9
São Tomé et Príncipe	81.8	15.4	19.9	29.7	11.7	58.6	1.1	5.8	3.0	2.1	2.2	6.0	6.9	2.5	2.7	7.3	6.7	3.6
Sénégal	78.2	14.5	18.7	6.6	25.7	43.6	4.3	5.7	-0.6	3.3	3.8	9.2	0.8	4.1	5.7	5.4	2.0	4.8
Seychelles	53.7	33.1	24.6	4.4	83.6	99.5	2.0	10.1	3.7	5.1	3.4	10.4	4.3	7.1	4.4	10.6	5.0	7.4
Sierra Leone	104.9	10.3	31.4	9.0	15.3	70.9	16.1	8.4	10.2	10.0	4.9	11.5	3.7	5.5	9.8	11.5	11.7	8.4
Somalie
Soudan	67.8	10.9	14.6	4.6	18.5	16.4	-6.0	12.8	-11.5	-12.0	-3.6	6.4	6.7	-9.3	0.0	7.7	4.7	-1.4
Soudan du Sud
Swaziland	86.6	13.6	5.0	5.6	57.5	68.3	-1.3	7.4	-1.2	-1.0	0.5	7.4	0.4	1.5	1.1	7.5	2.0	2.1
Tanzanie	64.7	17.0	22.3	8.1	25.5	37.5	4.6	9.2	13.3	8.6	5.6	9.2	11.3	8.7	7.1	9.2	7.2	9.5
Tchad	65.8	6.3	14.6	15.3	40.7	42.7	4.5	14.8	3.7	5.3	7.4	24.8	1.7	14.2	5.9	13.8	22.6	9.6
Togo	84.8	11.8	11.1	8.3	40.9	56.9	3.2	4.3	6.1	2.8	5.0	5.8	5.4	5.2	5.9	8.2	4.5	6.3
Tunisie	66.1	17.9	19.0	4.5	48.2	55.8	3.9	3.0	3.0	4.0	3.4	9.2	2.8	5.8	4.4	6.9	4.0	4.8
Zambie	47.9	20.6	21.8	3.2	46.3	39.8	11.5	14.1	1.0	11.1	6.8	11.6	5.3	7.6	7.8	9.0	5.9	7.4
Zimbabwe	83.6	32.6	22.6	3.0	53.8	95.7	6.4	9.1	4.5	8.9	5.7	7.9	6.2	7.5	7.5	9.9	6.1	9.8

Sources : Département des statistiques BafD. Autorités nationales variées et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 4. Opérations financières de l'État, 2011-2014 (pourcentage du PIB)

	2011			2012 (e)			2013 (p)			2014 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
Afrique du Sud	27.9	32.2	-4.2	28.1	32.8	-4.7	28.0	32.6	-4.5	27.8	31.9	-4.0
Algérie	40.5	41.8	-1.3	39.9	43.2	-3.3	39.4	40.9	-1.5	39.1	41.1	-2.1
Angola	48.8	38.6	10.2	48.8	40.9	7.8	46.6	41.9	4.8	45.2	41.7	3.5
Bénin	20.1	21.9	-1.8	20.5	21.9	-1.5	19.6	21.8	-2.3	19.4	21.7	-2.3
Botswana**	31.8	40.2	-8.4	29.6	30.7	-1.2	29.6	35.1	-5.5	29.5	34.1	-4.6
Burkina Faso	20.6	22.0	-1.4	23.1	23.6	-0.5	22.5	24.1	-1.5	22.3	24.6	-2.3
Burundi	26.2	34.5	-8.4	26.3	34.3	-8.0	24.5	33.2	-8.7	24.0	33.5	-9.5
Cameroun	17.9	20.7	-2.7	18.0	21.5	-3.5	17.6	21.5	-3.9	17.5	21.7	-4.2
Cap-Vert	28.4	38.6	-10.2	25.7	39.5	-13.8	26.7	41.2	-14.5	26.9	43.1	-16.2
Comoros	21.3	23.2	-1.8	21.6	23.9	-2.3	21.7	24.7	-3.0	22.1	25.4	-3.4
Congo	42.5	26.1	16.4	43.1	40.7	2.4	44.6	41.4	3.2	46.2	43.8	2.4
Congo, Rép. Dém.	35.8	36.2	-0.4	32.4	38.6	-6.1	30.3	41.2	-10.9	28.5	40.6	-12.1
Côte d'Ivoire	19.5	21.4	-1.8	19.6	23.1	-3.5	21.0	25.0	-4.0	21.5	24.6	-3.1
Djibouti	35.5	35.7	-0.1	36.1	38.1	-2.0	34.4	36.4	-2.0	33.0	34.8	-1.7
Égypte*	18.9	28.6	-9.7	18.6	29.4	-10.8	18.2	29.7	-11.4	18.1	28.0	-9.9
Érythrée
Éthiopie*	16.5	18.0	-1.6	15.2	15.0	0.2	14.9	14.1	0.8	14.3	13.3	1.0
Gabon	25.7	25.0	0.7	25.3	24.4	0.9	25.1	26.3	-1.2	24.4	26.4	-2.1
Gambie	21.1	25.7	-4.6	19.9	25.9	-6.0	20.1	25.3	-5.2	19.7	23.6	-4.0
Ghana	21.9	25.9	-3.9	22.2	27.2	-4.9	21.4	24.9	-3.5	20.1	23.1	-3.0
Guinée	20.5	20.8	-0.3	26.7	28.1	-1.4	26.7	27.3	-0.6	26.9	27.3	-0.3
Guinée-Bissau	20.8	20.2	0.7	18.7	21.0	-2.3	19.8	20.6	-0.8	19.7	20.7	-1.0
Guinée Equatoriale	30.8	29.9	0.9	31.6	25.6	6.0	31.6	25.3	6.3	30.2	26.7	3.5
Kenya*	24.7	29.2	-4.5	25.7	30.5	-4.7	25.1	28.6	-3.5	24.9	28.0	-3.0
Lesotho**	51.9	62.7	-10.7	55.3	73.0	-17.8	49.0	62.3	-13.3	45.9	61.2	-15.4
Liberia*	27.1	29.0	-2.0	27.4	32.0	-4.7	28.2	34.5	-6.4	28.9	35.5	-6.6
Libye	37.9	53.5	-15.6	50.2	37.2	13.1	49.1	43.1	6.1	50.2	44.2	5.9
Madagascar	13.2	14.9	-1.7	12.2	15.3	-3.1	12.9	15.9	-3.0	14.1	16.3	-2.2
Malawi*	30.9	33.6	-2.8	22.2	29.3	-7.2	34.9	42.3	-7.4	34.0	41.6	-7.6
Mali	20.6	23.9	-3.3	16.3	22.6	-6.4	17.3	23.1	-5.8	19.5	23.5	-4.0
Maroc	26.4	33.2	-6.8	26.0	33.6	-7.5	26.2	31.5	-5.3	25.7	30.5	-4.7
Maurice*	21.4	24.7	-3.2	21.5	24.4	-2.9	21.2	23.7	-2.6	21.0	23.4	-2.4
Mauritanie	27.4	28.9	-1.5	27.9	31.6	-3.6	26.7	28.6	-1.9	27.9	31.5	-3.6
Mozambique	30.1	34.4	-4.3	28.0	36.2	-8.2	27.5	36.7	-9.2	26.8	36.3	-9.5
Namibie**	28.1	33.8	-5.7	30.8	39.8	-9.0	33.4	38.1	-4.7	33.8	38.4	-4.6
Niger	18.8	25.6	-6.8	21.4	24.1	-2.8	21.9	23.9	-2.0	21.2	23.7	-2.5



Tableau 4. Opérations financières de l'État, 2011-2014 (pourcentage du PIB) (Cont.)

	2011			2012 (e)			2013 (p)			2014 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
Nigeria	27.3	27.5	-0.1	29.2	25.4	3.7	28.8	24.4	4.4	29.1	23.4	5.7
Ouganda*	19.6	23.2	-3.6	15.6	18.6	-3.0	15.6	20.5	-4.9	15.6	21.8	-6.2
Rép. Centrafricaine	14.5	17.4	-2.9	15.7	19.2	-3.5	16.4	19.8	-3.4	16.4	19.8	-3.4
Rwanda	24.5	26.9	-2.4	25.1	26.9	-1.9	28.1	29.5	-1.4	24.3	27.9	-3.7
São Tomé et Príncipe	37.1	49.0	-11.9	38.6	48.1	-9.4	33.2	46.6	-13.4	32.6	45.8	-13.2
Sénégal	22.5	29.1	-6.6	23.1	30.1	-7.0	23.0	30.9	-7.9	23.2	30.6	-7.4
Seychelles	38.2	35.7	2.5	41.9	39.3	2.6	40.1	39.8	0.3	38.3	40.3	-2.0
Sierra Leone	17.2	21.7	-4.5	17.0	18.8	-1.8	15.0	17.3	-2.3	14.0	16.0	-2.0
Somalie
Soudan	18.9	19.9	-1.0	12.0	16.4	-4.4	13.9	18.7	-4.8	14.8	19.9	-5.1
Soudan du Sud
Swaziland**	24.2	33.8	-9.6	38.9	35.9	3.0	39.2	39.2	-0.1	39.7	39.9	-0.2
Tanzanie*	21.2	27.2	-6.0	48.8	57.8	-9.1	20.6	24.5	-3.9	19.8	22.9	-3.1
Tchad	24.3	22.0	2.4	23.1	22.3	0.8	21.3	21.4	0.0	23.1	19.3	3.8
Togo	23.0	24.2	-1.2	22.2	25.3	-3.1	21.3	25.0	-3.6	21.5	25.4	-3.9
Tunisie	25.7	29.0	-3.4	25.0	31.0	-6.0	25.0	30.9	-5.9	25.3	30.1	-4.8
Zambie	21.7	26.1	-4.4	21.6	25.8	-4.2	20.4	25.1	-4.8	20.0	25.0	-5.0
Zimbabwe	33.0	36.4	-3.4	33.0	36.6	-4.0	32.0	36.1	-3.9	32.0	35.8	-3.9
Afrique	27.8	30.9	-3.1	28.4	30.9	-2.5	28.1	30.6	-2.5	28.0	30.1	-2.0

Note : * Année fiscale Juillet (n-1)/Juin (n) ** Année fiscale Avril (n)/Mars(n+1).

Sources : Département des statistiques BafD. Autorités nationales variées.



Tableau 5. Indicateurs monétaires

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2012			Réserves de change, or exclu. (millions de dollars) 2012	
	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)	2010	2011	2012	Niveau	% du PIB	Croissance 2011/2012	Stock en fin d'année	Eq. mois d'importation
Afrique du Sud	5.0	5.6	5.7	5.5	7.3	7.3	8.2	2 435.6	80.3	8.0	43 995.5	4.7
Algérie	4.5	8.9	4.9	4.7	74.4	72.9	77.3	11 445.6	74.2	15.3	189 252.3	30.0
Angola	13.5	10.3	8.7	9.3	91.9	93.9	95.4	4 193.2	37.8	14.7	33 413.8	5.9
Bénin	2.7	6.7	3.1	3.0	495.3	471.9	510.5	1 693.8	44.3	7.4	733.4	8.1
Botswana	8.5	7.2	6.2	5.9	6.8	6.8	7.6	50.5	43.2	11.1	7 689.4	13.5
Burkina Faso	2.8	3.6	2.2	2.1	495.3	471.9	510.5	1 618.8	28.2	10.9	970.6	5.3
Burundi	9.6	14.5	8.6	5.8	1 230.7	1 261.1	1 442.5	796.0	22.8	18.4	307.2	17.4
Cameroun	2.9	3.0	3.0	3.0	495.3	471.9	510.5	3 210.5	23.7	5.9	3 032.6	7.7
Cap-Vert	4.5	2.5	2.4	2.5	83.3	79.3	85.8	117.1	77.5	3.1	377.3	6.4
Comoros	6.8	5.6	3.0	2.7	371.5	353.9	382.9	76.1	31.6	1.0	171.1	20.5
Congo	1.8	5.1	4.2	2.9	495.3	471.9	510.5	2 794.5	38.1	46.9	5 847.9	5.8
Congo, Rép. Dém.	15.4	6.4	5.9	5.5	905.9	919.5	919.8	2 875.5	17.2	17.5	1 632.5	1.6
Côte d'Ivoire	4.9	2.1	2.2	2.3	495.3	471.9	510.5	5 305.7	48.0	15.4	3 742.2	4.0
Djibouti	5.1	5.0	2.8	2.7	177.7	177.7	177.7	191.8	83.6	7.0	252.9	7.0
Égypte*	11.1	8.7	10.6	11.7	5.6	5.9	6.0	1 094.4	71.0	8.3	11 654.8	2.5
Érythrée	20.0	17.0	12.3	12.3	15.4	15.4	15.4	56.9	119.2	19.3	117.3	2.3
Éthiopie*	18.1	31.0	10.0	8.7	14.4	16.9	17.7	193.4	27.2	33.5
Gabon	1.3	2.7	2.5	2.5	495.3	471.9	510.5	1 519.8	15.3	-13.5	2 295.2	2.4
Gambie	4.8	4.2	5.0	5.1	28.0	29.5	31.9	15.8	54.3	6.8	217.4	11.0
Ghana	8.7	9.2	8.9	8.5	1.4	1.5	1.8	24.5	35.3	34.5	5 367.5	4.3
Guinée	21.4	13.1	10.6	8.5	5 726.1	6 658.0	7 005.8	11 937.0	29.7	5.3	104.5	0.9
Guinée-Bissau	5.0	2.1	3.3	2.5	495.3	471.9	510.5	135.5	28.9	-6.0	159.3	14.2
Guinée Equatoriale	4.8	4.5	3.1	3.5	495.3	471.9	510.5	1 376.9	11.2	25.4	4 287.0	3.0
Kenya	14.0	9.6	6.3	6.0	79.2	88.8	84.5	1 817.0	52.8	19.8	5 711.0	6.8
Lesotho	5.0	5.5	5.0	4.5	7.3	7.3	8.2	7.0	32.5	4.7
Liberia	8.3	6.9	5.1	4.9	71.4	72.2	73.5	0.7	36.6	13.2	499.6	16.4
Libye	15.9	6.9	4.7	3.4	1.3	1.2	1.3	49.2	52.3	-15.0	116 582.0	32.6
Madagascar	9.8	6.4	10.4	8.9	2 090.0	2 025.1	2 195.0	5 013.7	24.6	11.6	1 190.9	6.0
Malawi	6.4	19.2	17.6	7.5	150.5	156.5	241.7	369.8	32.5	17.6	142.3	1.0
Mali	3.0	5.3	2.9	3.3	495.3	471.9	510.5	1 484.9	27.0	-0.5	1 309.2	4.0
Maroc	0.9	1.3	2.3	2.4	8.4	8.1	8.6	1 023.9	117.0	6.2	16 353.8	5.5
Maurice	6.5	4.1	6.0	4.6	30.8	28.7	30.1	355.7	92.6	6.5	2 836.7	5.1
Mauritanie	5.7	4.9	6.2	5.6	275.9	281.1	296.6	423.2	38.3	13.1	949.5	4.6
Mozambique	10.4	2.7	6.5	5.7	34.0	29.1	28.4	131.1	0.0	26.0	2 770.2	9.9
Namibie	5.0	6.5	5.5	4.9	7.3	7.3	8.2	62.3	62.9	10.9	1 745.9	3.6
Niger	2.9	3.9	1.8	1.4	495.3	471.9	510.5	749.2	21.9	19.6	894.4	6.5



Tableau 5. Indicateurs monétaires (Cont.)

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)			Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2012			Réserves de change, or exclu. (millions de dollars) 2012	
	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)	2010	2011	2012	Niveau	% du PIB	Croissance 2011/2012	Stock en fin d'année	Eq. mois d'importation
Nigeria	10.9	12.0	9.7	9.5	150.3	154.7	156.8	14 988.9	32.8	12.7	46 405.2	3.7
Ouganda	18.7	14.6	10.2	7.8	2 177.6	2 522.7	2 489.2	11 873.8	20.0	13.9	3 120.0	8.7
Rép. Centrafricaine	0.7	3.5	2.4	2.9	495.3	471.9	510.5	234.6	22.8	13.8	165.8	8.9
Rwanda	5.7	7.3	6.0	5.3	583.1	600.3	614.3	919.5	22.2	17.8	771.0	14.3
São Tomé et Príncipe	14.3	9.5	7.9	7.7	18 498.6	17 622.9	19 068.4	1 781.9	36.4	16.7	51.6	20.7
Sénégal	3.4	2.5	1.6	1.8	495.3	471.9	510.5	2 908.7	45.2	7.3	1 774.6	6.7
Seychelles	2.6	7.1	4.4	3.9	12.1	12.4	13.8	7.9	65.2	4.4	268.1	4.2
Sierra Leone	18.5	11.6	7.1	6.9	3 978.1	4 349.2	4 347.3	3 562.8	20.0	20.4	435.7	8.7
Somalie
Soudan	20.0	36.0	22.0	19.5	2.3	2.7	3.5	58.0	31.8	38.4
Soudan du Sud
Swaziland	6.1	8.9	6.0	5.3	7.3	7.3	8.2	8.8	28.9	4.6	741.0	4.1
Tanzanie	12.7	16.1	8.4	6.9	1 409.3	1 572.1	1 584.4	14 830.1	31.2	13.9	3 541.3	5.9
Tchad	2.0	7.0	3.1	3.1	495.3	471.9	510.5	766.7	11.8	64.7	951.6	2.4
Togo	3.6	2.3	2.4	2.7	495.3	471.9	510.5	929.3	52.5	11.8	447.8	3.6
Tunisie	3.5	5.6	5.5	4.5	1.4	1.4	1.6	52.4	75.9	10.9	6 431.1	3.5
Zambie	8.7	6.5	6.2	6.5	4 797.1	4 860.7	5 147.3	23 247.3	16.0	6.6	3 042.2	3.1
Zimbabwe	3.9	5	5.7	5.5	4.2	49.1	35.7	574.4	1.6
Afrique	8.5	9.1	7.4	7.2

Source: Département des statistiques BafD. Autorités nationales, Perspectives économiques mondiales et Statistiques financières internationales du FMI, estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 6. Comptes courants

	Balance commerciale (millions USD)				Balance courante (millions USD)				Balance courante % du PIB			
	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)
Afrique du Sud	2 258	1 135	-1 951	-4 314	-13 611	-21 818	-21 422	-21 902	-3.4	-5.9	-5.6	-5.3
Algérie	27 943	28 026	26 804	26 330	19 068	16 194	15 733	16 794	9.9	8.2	7.5	7.5
Angola	47 005	46 961	49 861	55 118	10 023	9 548	10 501	11 035	9.6	8.2	8.1	7.6
Bénin	- 888	- 908	- 978	-1 090	- 729	- 715	- 826	- 908	-10.0	-9.5	-10.4	-10.6
Botswana	183	450	389	389	391	970	1 095	953	2.4	6.5	7.4	6.3
Burkina Faso	25	- 98	- 164	- 28	- 133	- 391	- 599	- 566	-1.2	-3.5	-5.0	-4.4
Burundi	- 428	- 453	- 487	- 526	- 284	- 400	- 446	- 524	-12.0	-16.2	-16.2	-17.8
Cameroun	-1 026	-1 166	-1 374	-1 676	-1 194	-1 399	-1 554	-1 967	-4.5	-5.3	-5.3	-6.2
Cap-Vert	- 848	- 853	- 922	-1 015	- 285	- 272	- 277	- 319	-15.4	-15.5	-14.8	-15.9
Comoros	- 176	- 192	- 210	- 234	- 82	- 92	- 107	- 126	-13.6	-14.7	-15.8	-17.3
Congo	7 030	5 893	5 798	5 813	112	40	93	- 497	0.8	0.3	0.6	-3.0
Congo, Rép. Dém.	497	1 275	831	528	-1 812	-1 670	-2 961	-3 636	-11.5	-9.2	-14.5	-15.4
Côte d'Ivoire	4 907	2 251	2 455	2 770	1 606	- 705	- 911	- 501	6.7	-3.3	-3.8	-1.9
Djibouti	- 411	- 446	- 505	- 579	- 156	- 167	- 209	- 262	-12.6	-12.9	-14.8	-17.1
Égypte*	-27 103	-23 428	-21 833	-21 633	-5 958	-7 877	-7 969	-5 797	-2.6	-3.1	-2.9	-2.0
Érythrée	- 415	- 269	- 146	- 117	14	66	70	81	0.5	2.1	2.0	2.1
Éthiopie*	-5 506	-6 314	-7 338	-8 481	- 280	-1 352	-2 502	-3 709	-0.9	-3.4	-5.5	-7.1
Gabon	7 062	6 815	6 954	6 178	1 656	1 452	1 118	464	8.9	7.5	5.4	2.2
Gambie	- 223	- 219	- 226	- 243	- 138	- 105	- 126	- 139	-14.8	-11.3	-13.0	-12.9
Ghana	-3 183	-3 647	-5 306	-6 652	-3 675	-4 215	-6 080	-7 227	-9.6	-11.2	-14.4	-14.9
Guinée	- 673	- 966	-1 061	-1 224	-1 162	-1 438	-1 637	-2 028	-24.2	-25.4	-25.0	-28.7
Guinée-Bissau	- 12	- 39	- 41	- 33	- 16	- 58	- 46	- 45	-1.6	-6.3	-4.7	-4.3
Guinée Equatoriale	7 406	9 757	10 580	9 809	-1 173	837	512	- 265	-6.0	3.5	2.0	-1.0
Kenya	-5 979	-7 862	-8 508	-9 550	-1 876	-2 738	-2 695	-3 765	-5.5	-6.7	-6.1	-7.7
Lesotho	-1 037	-1 032	-1 109	-1 137	- 418	- 493	124	38	-16.6	-18.8	4.4	1.3
Liberia	- 629	- 875	-1 026	-1 068	- 526	- 926	-1 258	-1 477	-34.0	-52.4	-65.6	-72.0
Libye	7 860	30 478	32 590	36 515	2 989	20 417	20 477	24 496	8.4	27.2	23.4	24.9
Madagascar	- 941	-1 129	-1 064	-1 007	- 679	- 824	- 769	- 657	-6.9	-8.3	-7.6	-5.7
Malawi	- 630	- 355	- 129	- 277	- 919	- 585	- 302	- 447	-17.9	-12.7	-7.0	-9.5
Mali	- 401	685	207	- 148	-1 109	- 84	- 765	-1 187	-10.0	-0.8	-6.8	-9.9
Maroc	-22 714	-24 924	-26 057	-27 604	-7 905	-8 740	-6 155	-7 003	-8.0	-8.6	-5.5	-5.7
Maurice	-2 356	-3 045	-3 188	-3 395	-1 240	-1 354	-1 343	-1 329	-11.0	-10.6	-10.0	-9.5
Mauritanie	277	- 294	- 8	- 800	- 309	- 690	- 961	- 786	-7.3	-18.5	-21.1	-18.8
Mozambique	-1 069	-1 989	-1 374	-1 453	-1 258	-2 832	-2 547	-2 883	-10.0	-18.8	-15.5	-15.8
Namibie	-1 198	-1 131	-1 137	-1 022	- 183	390	286	390	-1.4	3.2	2.3	3.0
Niger	- 946	- 914	- 997	- 956	-1 445	-1 509	-1 607	-1 458	-22.7	-22.7	-21.5	-17.8



Tableau 6. Comptes courants (Cont.)

	Balance commerciale (millions USD)				Balance courante (millions USD)				Balance courante % du PIB			
	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)	2011	2012 (e)	2013 (p)	2014 (p)
Nigeria	30 446	51 828	64 709	81 350	7 844	29 895	39 787	56 675	3.2	10.4	11.8	14.6
Ouganda	-2 514	-3 541	-4 095	-4 906	-1 978	-2 740	-3 421	-4 165	-10.9	-11.6	-13.3	-14.6
Rép. Centrafricaine	- 89	- 102	- 102	- 112	- 156	- 141	- 119	- 125	-7.2	-7.0	-5.4	-5.3
Rwanda	-1 100	-1 371	-1 490	-1 615	- 463	- 709	- 754	- 789	-8.5	-10.5	-10.2	-9.9
São Tomé et Príncipe	- 103	- 104	- 107	- 114	- 74	- 58	- 76	- 84	-30.1	-22.5	-27.5	-27.7
Sénégal	-2 447	-2 282	-2 446	-2 677	-1 103	-1 086	-1 251	-1 455	-7.7	-8.6	-9.3	-10.0
Seychelles	- 416	- 390	- 437	- 484	- 239	- 228	- 290	- 322	-22.6	-25.8	-28.4	-29.2
Sierra Leone	-1 258	-1 420	- 175	- 128	-1 524	-1 757	- 507	- 587	-52.3	-44.0	-11.6	-12.0
Somalie
Soudan	2 751	-1 563	- 401	1 267	- 303	-5 258	-4 210	-2 744	-0.5	-10.2	-8.9	-5.7
Soudan du sud
Swaziland	- 103	- 256	- 312	- 367	- 433	- 98	- 443	- 487	-10.3	-2.6	-11.7	-12.6
Tanzanie	-3 565	-4 139	-4 832	-4 962	-2 782	-3 321	-4 029	-4 177	-11.9	-11.1	-11.9	-10.8
Tchad	1 308	1 027	602	1 711	- 284	- 778	-1 290	- 370	-2.3	-6.1	-8.9	-2.1
Togo	- 495	- 435	- 412	- 464	- 235	- 215	- 147	- 189	-6.4	-6.2	-3.9	-4.7
Tunisie	-4 805	-4 464	-5 671	-6 598	-3 416	-3 518	-3 615	-3 418	-7.4	-8.0	-7.5	-6.7
Zambie	2 058	1 807	1 696	1 200	65	- 923	- 988	-1 235	0.3	-3.3	-3.3	-3.8
Zimbabwe	-3 066	-2 880	-3 127	-3 690	-3 427	-3 028	-3 213	-3 715	-38.7	-35.3	-33.1	-34.1

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/Juin (n).

Sources : Département des statistiques BafD. Perspectives économiques mondiales (mars 2013) du FMI et estimations et prévisions des auteurs.



Tableau 7. Exportations, 2011

Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**				Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
Produit I	Produit II	Produit III		
Afrique du Sud	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (excl. poudre) (10,2%)	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (7,8%)	Platine: sous forme brute ou en poudre (7,4%)	94
Algérie	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (48,4%)	Gaz naturel à l'état gazeux (18,2%)	Huiles légères et préparations(10,2%)	3
Angola	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (96,8%)			1
Bénin	Noix de cajou, en coques (19,1%)	Coton, non cardé ni peigné(16,7%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux (autre que brut) & préparations (12,4%)	7
Botswana	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (78,5%)	Mattes de nickel (8,4%)	Diamants non industriels nda, non montées ni serties (6,8%)	1
Burkina Faso	Coton, non cardé ni peigné(54,2%)	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (excl. poudre) (22,0%)	Graines de sésame (4,4%)	2
Burundi	Café, non torréfié, non décaféiné (68,6%)	Minerais de Niobium, tantalé et de vanadium et ses concentrés (11,8%)	Thé noir: fermenté et partiellement fermenté (9,0%)	2
Cameroun	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut(43,3%)	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (11,8%)	Bois tropicaux visés à la note de sous-position 1 du chapitre 44 (7,4%)	6
Cap-Vert	Maquereaux (24,5%)	Autres poissons, entiers ou en morceaux, mais non hachés (14,3%)	Thons à nageoires jaunes (Thunnus albacares) (14,3%)	7
Comores	Clous de girofle (fruit entier, clous de girofle et tiges) (61,2%)	Bateaux et autres engins flottants à dépecer (22,7%)	Huiles essentielles, nda (8,0%)	2
Congo	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (85,4%)			1
Côte d'Ivoire	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (37,5%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (12,5%)	Caoutchouc naturel techniquement spécifiés(8,2%)	8
Djibouti	Animaux vivants, n.d.a. (40,0%)	Moutons (10,2%)	Café, non torréfié, non décaféiné (9,8%)	6
Égypte	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (24,2%)	Gaz naturel, liquéfiés (9,4%)	Huiles légères et préparations(4,7%)	59
Erythrée	Or, non monétaire: autres formes brutes (95,5%)			1



Tableau 7. Exportations, 2011 (Cont.)

	Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
	Produit I	Produit II	Produit III	
Ethiopie	Café, non torréfié, non décaféiné (45,0%)	Graines de sésame (16,3%)	Fleurs coupées fraîches (10,0%)	5
Gabon	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (82,1%)	Minerais de manganèse et ses concentrés (8,7%)		1
Gambie	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (22,3%)	Noix de cajou, en coques (21,9%)	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (15,5%)	5
Ghana	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (30,0%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (29,8%)	Pâte de cacao, non dégraissée (4,8%)	7
Guinée	Gaz naturel, liquéfiés (24,6%)	Minerais d'aluminium et ses concentrés (22,6%)	Oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel (7,5%)	16
Guinée Equatoriale	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (75,8%)	Gaz naturel, liquéfiés (16,4%)		1
Guinée-Bissau	Noix de cajou, en coques (66,0%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (12,9%)	Minerais de cuivre et ses concentrés (6,1%)	2
Kenya	Thé noir: fermenté et partiellement fermenté (18,7%)	Fleurs coupées fraîches (12,0%)	Café, non torréfié, non décaféiné (5,9%)	55
Lesotho	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (48,9%)	Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (13,9%)	Femmes/ filles, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (5,1%)	5
Liberia	Caoutchouc naturel techniquement spécifiés (30,9%)	Tankers (11,1%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux (autre que brut) & préparations (9,3%)	7
Libye	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (84,4%)	Gaz naturel à l'état gazeux (5,6%)		1
Madagascar	Clous de girofle (fruit entier, clous de girofle et tiges) (25,2%)	Crevettes (6,8%)		23
Malawi	Tabacs partiellement ou totalement écotés (41,1%)	Uranium naturel et ses composés (10,3%)	Tabacs non écotés/dépouillés (7,2%)	6
Mali	Coton, non cardé ni peigné (47,2%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux (autre que brut) & préparations (14,1%)	Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium (9,1%)	4
Maroc	Acides phosphorique et polyphosphoriques (9,0%)	Ensembles de câbles d'ignition et d'autres types utilisés dans les véhicules, aéronefs ou navires (7,0%)	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (4,7%)	65
Maurice	Tunas, skipjack and bonito (12,0%)	Sucre de canne /betterave & saccharose chimiquement pur, sous forme solide, sans addition d'aromatisants /matières colorantes (10,5%)	T-shirts, et autres vestes, en coton, en bonneterie (9,9%)	39
Mauritanie	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (50,2%)	Minerais de cuivre et ses concentrés (13,9%)	Octopus, autre que vivants/ frais/ réfrigérés (7,2%)	4



Tableau 7. Exportations, 2011 (Cont.)

	Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**			Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
	Produit I	Produit II	Produit III	
Mozambique	Aluminium sous forme brute, non allié (36,7%)	Huiles légères et préparations(11,9%)	Energie électrique (7,0%)	9
Namibie	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (22,4%)	Uranium naturel et ses composés (16,5%)	Cuivre non raffiné ; anodes en cuivre pour affinage électrolytique (12,7%)	7
Niger	Uranium naturel et ses composés (56,1%)	Huiles légères et préparations(30,7%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux (autre que brut) & préparations (5,9%)	2
Nigeria	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (85,6%)	Gaz naturel, liquéfiés (8,4%)		1
Ouganda	Café, non torréfié, non décaféiné (37,6%)	Filets de poissons et autre chair de poissons, hachée ou non, frais ou réfrigérés (6,6%)	Tabacs partiellement ou totalement écotéstripped (5,4%)	13
République centrafricaine	Diamants non triés ou non travaillé (35,3%)	Bois bruts, autre (28,2%)	Coton, non cardé ni peigné(12,9%)	3
République Démocratique du Congo	Cathodes et sections de cathodes (25,2%)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (17,0%)	Minerais de cobalt et ses concentrés(13,4%)	5
Rwanda	Minerai d'étain. (29,0%)	Café, non torréfié, non décaféiné (24,4%)	Minerais de Niobium, tantale et de vanadium et ses concentrés (21,7%)	3
Sao Tomé et Principe	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (37,9%)	Montres de poche et montres simil., à remontage manuel ou automatique (21,4%)	Articles de bijouterie et ses parties, en argent, non plaqué, doublés avec autres métaux précieux (9,1%)	5
Sénégal	Acides phosphorique et polyphosphoriques (21,9%)	Pétrole brut (8,1%)	Poissons, n.d.a., congelés (6,7%)	24
Seychelles	Thons, listaos et bonites (61,0%)	Thons obèses (Thunnus obesus) (9,6%)	Thons à nageoires jaunes (Thunnus albacares) (7,0%)	3
Sierra Leone	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (23,7%)	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (14,4%)	Minerais d'aluminium et ses concentrés (12,8%)	7
Somalie	Chèvres (28,2%)	Moutons (26,9%)	Bovins vivants autres que les animaux reproducteurs de race pure (14,8%)	4
Soudan	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (91,3%)			1
Soudan du Sud
Swaziland	Sucre brut, canne (19,7%)	Mélanges de substances odoriférantes pour les industries alimentaires ou des boissons (17,3%)	Préparations alimentaires, nda (5,3%) Café, non torréfié, non décaféiné (8,2%)	21
Tanzanie	Autres Minerais de métaux précieux et ses concentrés, autres que l'argent (19,7%)	Tabacs partiellement ou totalement écotés (10,5%)		24
Tchad	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (95,5%)			1



Tableau 7. Exportations, 2011 (Cont.)

Trois principaux produits d'exportation*, et leur part dans les exportations totales**				Nombre de produits dont la part cumulée dans les exportations représente plus de 75%
Produit I	Produit II	Produit III		
Togo	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (31,4%)	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (excl. poudre) (11,1%)	Clinkers de ciment (9,7%)	8
Tunisie	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (10,7%)	Ensembles de câbles d'ignition et d'autres types utilisés dans les véhicules, aéronefs ou navires (7,2%)	Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (5,0%)	98
Zambie	Cathodes de cuivre et sections de cathodes brut (51,6%)	Cuivre non raffiné ; anodes en cuivre pour affinage électrolytique (24,6%)		2
Zimbabwe	Tabacs partiellement ou totalement écotés (24,8%)	Ferro-chrome contenant en poids plus de 4% de carbone (12,3%)	Coton, non cardé ni peigné(9,4%)	12
Afrique	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (45,2%) [45,2%]	Gaz naturel, liquéfiés (3,5%) [14,8%]	Huiles légères et préparations(2,5%) [5,5%]	35

Notes: * Les produits sont retenus dans ce tableau lorsqu'ils comptent pour plus de 4 pour cent des exportation totales.

** Les chiffres entre [] représentent les parts de l'Afrique dans les exportations mondiales des produits indiqués.

Sources: Département statistique de la BAD, Base de données Comtrade (système harmonisé, Rev.2) - Division de statistique des Nations Unies.



Tableau 8. Diversification et compétitivité

	Indice de diversification					Croissance moyenne annuelle des exportations (%) 2007-2011	Indice de compétitivité 2006-2010 (%)	
	2007	2008	2009	2010	2011		Effet sectoriel	Effet compétitivité Global
Afrique du Sud	41.5	38.8	46.3	42.1	34.7	9.8	4.9	-2.0
Algérie	2.4	2.5	3.6	3.8	3.5	8.6	8.4	-6.7
Angola	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	13.3	6.5	-0.1
Bénin	7.8	8.1	7.0	6.1	9.2	6.0	2.7	-3.7
Botswana	2.7	4.0	7.9	3.7	1.6	26.3	-3.1	30.2
Burkina Faso	1.8	2.7	3.5	4.3	2.9	18.3	14.8	-3.5
Burundi	3.0	3.7	1.8	2.0	2.0	7.9	20.5	-19.6
Cameroun	3.6	3.7	5.4	5.0	4.6	-0.8	4.1	-11.9
Cap-Vert	14.3	5.8	12.3	10.4	8.5	13.9	4.6	2.4
Comoros	5.2	6.8	4.6	4.3	2.3	8.9	36.8	-34.8
Congo	1.5	1.4	1.3	1.4	1.4	9.9	5.0	-2.0
Congo, Rép. Dém.	7.6	7.1	8.0	7.3	6.8	56.2	2.4	46.9
Côte d'Ivoire	8.5	9.0	6.6	7.7	5.8	9.6	11.3	-8.6
Djibouti	5.9	8.8	6.9	3.6	5.2	-16.3	1.5	-24.8
Égypte*	21.8	16.1	19.7	22.4	13.4	7.2	4.5	-4.2
Érythrée	2.1	14.8	13.2	22.1	1.1	85.1	7.9	70.3
Éthiopie*	6.0	6.4	5.8	4.2	4.1	18.4	19.1	-7.6
Gabon	2.0	2.5	2.2	1.8	1.5	13.4	5.1	1.4
Gambie	8.6	3.8	5.0	10.8	7.2	65.1	9.8	48.4
Ghana	4.5	5.0	4.0	4.4	5.4	48.7	10.7	31.1
Guinée	3.7	3.5	2.5	5.1	8.2	4.1	3.1	-6.0
Guinée-Bissau	1.4	1.2	1.2	3.1	2.2	77.1	23.3	46.9
Guinée Equatoriale	1.4	1.5	1.8	1.7	1.7	11.1	5.5	-1.3
Kenya	23.4	22.6	16.6	16.0	17.2	10.9	3.4	0.5
Lesotho	6.4	4.8	6.3	5.5	3.7	4.8	1.8	-4.8
Liberia	3.4	6.4	4.3	8.6	7.1	-5.0	1.3	-13.3
Libye	1.4	1.3	1.6	1.5	1.4	-14.7	6.6	-28.3
Madagascar	26.1	29.0	31.7	33.2	12.5	6.2	3.3	-4.0
Malawi	3.9	3.8	2.6	3.3	5.0	10.7	6.7	-2.9
Mali	2.0	2.2	4.8	3.9	3.8	24.6	12.8	4.9
Maroc	69.2	36.2	61.2	49.5	41.3	6.9	1.5	-1.5
Maurice	13.6	15.2	18.8	22.9	21.5	2.7	4.7	-8.9
Mauritanie	4.3	4.1	4.4	3.6	3.5	22.1	20.7	-5.5
Mozambique	3.4	6.4	5.6	3.6	6.1	9.1	-1.2	3.4
Namibie	9.7	11.4	11.3	7.9	8.7	10.8	2.3	3.1
Niger	1.5	6.0	1.9	1.6	2.4	43.0	5.5	30.5



Tableau 8. Diversification et compétitivité (Cont.)

	Indice de diversification					Croissance moyenne annuelle des exportations (%) 2007-2011	Indice de compétitivité 2006-2010 (%)	
	2007	2008	2009	2010	2011		Effet sectoriel	Effet compétitivité Global
Nigeria	1.3	1.3	1.3	1.4	1.3	13.8	7.2	-0.3
Ouganda	11.1	7.7	6.9	7.6	6.4	6.3	6.5	-7.1
Rép. Centrafricaine	4.4	5.9	5.3	6.0	4.4	6.1	-1.0	0.2
Rwanda	5.1	4.7	6.2	5.4	4.9	41.4	12.3	22.2
São Tomé et Príncipe	5.1	2.5	3.9	5.4	4.9	14.7	8.9	-1.1
Sénégal	26.2	10.7	13.6	10.2	14.3	2.2	4.8	-9.5
Seychelles	4.0	3.2	2.6	3.7	2.6	-0.5	3.9	-11.3
Sierra Leone	7.5	9.1	13.2	8.5	8.7	4.6	4.4	-6.7
Somalie	13.4	11.7	5.1	4.7	5.3	15.3	6.7	1.7
Soudan	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	16.2	7.6	1.7
Soudan du Sud
Swaziland	22.4	21.0	16.6	13.8	12.6	-5.3	2.0	-14.2
Tanzanie	31.0	36.2	26.3	21.4	15.2	13.7	9.3	-2.5
Tchad	1.1	1.1	1.2	1.5	1.1	12.9	6.3	-0.3
Togo	10.6	5.8	7.2	10.6	7.4	3.7	-0.8	-2.4
Tunisie	37.1	36.1	49.5	40.2	41.2	3.1	0.2	-4.0
Zambie	2.6	2.4	3.4	3.0	3.0	22.2	1.5	13.8
Zimbabwe	10.5	13.2	13.0	11.9	10.0	-2.1	-1.5	-7.5
Afrique	4.3	3.8	5.2	4.7	4.8	8.3	5.8	-4.4

Sources : Département des statistiques BafD. Base de données COMTRADE (Système harmonisé, Rev. 2) - Division Statistiques des Nations Unies et calculs des auteurs.



Tableau 9. Prix international des exportations, 2005-12

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aluminium	(\$/mt)	1 898.3	2 569.9	2 638.2	2 572.8	1 664.8	2 173.1	2 401.4	2 023.3
Banane (US)	(\$/mt)	602.8	677.2	675.8	844.2	847.1	868.3	968.	984.
Cacao	(cents/kg)	153.8	159.2	195.2	257.7	288.9	313.3	298.	239.2
Café (Arabica)	(cents/kg)	253.2	252.2	272.4	308.2	317.1	432.	597.6	411.1
Café (Robusta)	(cents/kg)	111.5	148.9	190.9	232.1	164.4	173.6	240.8	226.7
Caoutchouc (US)	(cents/kg)	...	231.3	248.	284.1	214.6	386.6	482.3	337.7
Charbon (Australia)	(\$/mt)	...	49.1	65.7	127.1	71.8	99.	121.4	96.4
Coton	(c/kg)	121.7	126.7	139.5	157.4	138.2	228.3	332.9	196.7
Cuivre	(\$/mt)	3 678.9	6 722.1	7 118.2	6 955.9	5 149.7	7 534.8	8 828.2	7 962.3
Grumes (Cameroun)	(\$/CM)	...	318.5	381.3	526.9	421.5	428.6	484.8	451.4
Huile d'arachide	(\$/mt)	1 060.4	970.2	1 352.1	2 131.1	1 183.7	1 404.	1 988.2	2 435.7
Huile de palme	(\$/mt)	422.1	478.4	780.3	948.5	682.8	900.8	1 125.4	999.3
Maïs	(\$/mt)	98.7	121.9	163.7	223.1	165.5	185.9	291.7	298.4
Métaux ferreux	(c/dmtu)	65.	77.4	84.7	140.6	101.	145.9	167.8	128.5
Or	(\$/toz)	444.8	604.3	696.7	871.7	973.	1 224.7	1 569.2	1 669.5
Pétrole (brut)	(\$/bbl)	54.4	65.4	72.7	97.6	61.9	79.	104.	105.
Phosphates (pierre)	(\$/mt)	42.	44.2	70.9	345.6	121.7	123.	184.9	185.9
Plomb	(c/kg)	97.6	129.	258.	209.1	171.9	214.8	240.1	206.5
Poisson (farine de)	(\$/mt)	731.	1 166.3	1 177.3	1 133.1	1 230.3	1 687.4	1 537.4	1 558.3
Sucre (CEE)	(cents/kg)	66.5	64.6	68.1	69.7	52.4	44.2	45.5	42.
Sucre (Libre marché)	(c/kg)	21.8	32.6	22.2	28.2	40.	46.9	57.3	47.5
Sucre (US)	(cents/kg)	46.9	48.8	45.8	46.9	54.9	79.2	83.9	63.6
Tabac	(\$/mt)	2 789.7	2 969.2	3 315.1	3 588.7	4 241.2	4 304.8	4 485.1	4 302.4
Thé (Mombasa)	(c/kg)	147.8	195.2	166.5	221.8	252.	256.	271.9	288.1
Thé (Moyenne 3 enchères)	(c/kg)	164.7	187.2	203.6	242.	272.4	288.5	292.1	289.8

Sources : Banque mondiale, Global Commodity Price Prospects, mars 2013.



Tableau 10. Investissements directs étrangers, 2006-2011 (millions USD)

	IDE Entrées						IDE Sorties						IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE* 2011
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2009	2010	2011	
Afrique du Sud	- 527	5 695	9 006	5 365	1 228	5 807	6 063	2 966	-3 134	1 151	- 76	- 635	8.4	1.5	7.5	34
Algérie	1 795	1 662	2 594	2 746	2 264	2 571	35	295	318	215	220	534	5.7	4.8	4.0	62
Angola	- 38	- 893	1 679	2 205	-3 227	-5 586	191	912	2 570	7	1 340	1 300	37.9	-72.0	-49.7	100
Bénin	53	255	170	134	177	118	- 2	- 6	- 4	31	- 18	3	8.3	13.7	9.3	142
Botswana	486	495	528	968	559	587	50	51	- 91	48	3	4	29.6	14.6	15.5	107
Burkina Faso	34	344	238	101	35	7	1	0	8	8	- 4	4	5.8	1.6	0.5	151
Burundi	0	1	4	0	1	2	0	0	1	0	0	0	0.2	0.4	0.3	172
Cameroun	16	191	- 24	668	354	360	- 48	- 6	- 47	- 141	- 36	- 75	18.1	9.6	7.6	116
Cap-Vert	131	190	209	119	111	93	0	0	0	0	0	0	17.2	12.9	13.4	153
Comoros	1	8	5	14	4	7	0	0	0	0	0	0	19.3	4.0	6.1	175
Congo	1 925	2 275	2 526	1 862	2 209	2 931	0	0	0	0	0	0	75.9	81.3	80.1	128
Congo, Rép. Dém.	256	1 808	1 727	664	2 939	1 687	18	14	54	35	7	91	30.5	82.1	37.6	106
Côte d'Ivoire	319	427	446	377	339	344	0	0	0	- 9	25	8	16.1	15.1	17.4	141
Djibouti	108	195	229	100	27	78	67.2	23.6	25.6	161
Égypte*	10 043	11 578	9 495	6 712	6 386	- 483	148	665	1 920	571	1 176	626	18.9	15.8	- 1.2	46
Érythrée	0	0	0	0	56	19	0.0	28.4	7.1	168
Éthiopie*	545	222	109	221	288	206	3.5	5.0	2.8	112
Gabon	268	269	209	33	531	728	106	59	96	87	81	88	1.4	19.8	15.8	87
Gambie	71	76	70	40	37	36	12.5	11.2	20.8	165
Ghana	636	855	1 220	1 685	2 527	3 222	0	0	9	7	8	8	37.4	42.1	33.2	73
Guinée	125	386	382	141	101	1 211	0	0	126	0	0	5	12.3	9.4	154.8	139
Guinée-Bissau	17	19	6	18	33	19	0	0	0	- 3	6	1	19.3	37.3	19.9	171
Guinée Equatoriale	470	1 243	- 794	1 636	1 369	737	0	0	0	0	0	0	53.7	43.8	9.9	119
Kenya	51	729	96	116	178	335	24	36	44	46	2	9	2.0	2.4	4.2	98
Lesotho	89	97	56	48	55	52	0	0	0	0	0	0	10.0	8.5	5.8	173
Liberia	108	132	284	218	450	508	346	363	382	364	369	372	127.2	288.6	...	170
Libye	2 064	3 850	3 180	3 310	1 909	0	474	3 947	5 888	1 165	2 722	233	60.5	27.6
Madagascar	295	773	1 169	1 066	860	907	0	0	0	0	0	0	51.7	56.2	35.8	154
Malawi	72	92	71	55	58	56	0	0	- 19	0	0	0	5.0	4.0	7.7	135
Mali	83	73	180	748	406	178	1	7	1	- 1	7	2	42.9	23.8	8.2	157
Maroc	2 449	2 805	2 487	1 952	1 574	2 519	445	622	485	470	589	247	6.7	4.8	8.3	69
Maurice	105	339	383	248	430	273	10	58	52	37	129	89	11.3	19.1	9.9	110
Mauritanie	155	139	343	- 3	131	45	5	4	4	4	4	4	- 0.4	13.6	3.3	147
Mozambique	154	427	592	893	989	2 093	0	0	0	- 3	1	- 3	44.1	36.8	67.4	103
Namibie	387	733	720	552	712	900	- 12	3	5	- 3	5	- 3	27.1	28.5	22.3	125
Niger	51	129	340	791	940	1 014	- 1	8	24	59	60	48	51.8	41.7	43.1	155
Nigeria	4 898	6 087	8 249	8 650	6 099	8 915	322	- 875	- 1 058	- 1 542	- 923	- 824	51.9	31.9	16.8	53
Ouganda	644	792	729	842	544	792	0	0	0	0	- 3	0	23.3	13.5	19.3	132



Tableau 10. Investissements directs étrangers, 2006-2011 (millions USD) (Cont.)

	IDE Entrées						IDE Sorties						IDE Entrées/ FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE* 2011
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2009	2010	2011	
Rép. Centrafricaine	35	57	117	121	92	109	0	0	0	0	0	0	51.8	36.9	40.6	177
Rwanda	31	82	103	119	42	106	0	13	0	0	0	0	10.5	3.3	6.8	144
São Tomé et Príncipe	38	36	79	16	25	18	3	3	0	0	0	0	11.3	21.3	15.1	163
Sénégal	220	297	398	320	266	286	10	25	126	77	2	66	10.6	8.1	7.4	121
Seychelles	146	239	130	118	160	144	8	18	13	5	6	8	44.4	27.5	40.0	96
Sierra Leone	59	97	58	74	87	49	0	0	0	0	5	0	53.9	50.0	3.9	164
Somalie	96	141	87	108	112	102	26.9	23.8
Soudan	3 534	2 426	2 601	1 816	2 064	1 936	7	11	98	89	66	84	17.1	16.1	18.1	111
Soudan du Sud
Swaziland	121	37	106	66	136	95	-1	23	-8	7	4	4	20.2	40.1	25.0	166
Tanzanie	403	582	1 247	953	1 023	1 095	0	0	0	0	0	0	15.3	15.5	15.0	91
Tchad	-279	-69	234	1 105	1 940	1 855	0	0	0	0	0	0	83.8	102.5	54.9	158
Togo	77	49	24	49	86	54	-14	-1	-16	37	37	20	9.3	15.5	8.0	143
Tunisie	3 308	1 616	2 759	1 688	1 513	1 143	33	20	42	77	74	28	16.5	14.3	11.2	86
Zambie	616	1 324	939	695	1 729	1 982	0	86		270	1 095	1 150	24.0	42.3	44.0	109
Zimbabwe	40	69	52	105	166	387	0	3	8	0	43	14	15.2	21.9	...	114
Afrique	36 783	51 479	57 842	52 645	43 122	42 652	8 225	9 322	7 896	3 169	7 027	3 512	23.7	19.9	15.9	...

Note: *L'index potentiel est calculé sur la base de 12 variables économiques et politiques. Voir note méthodologique pour plus de détails.

Sources: CNUCED, FDI Base de données en ligne, Mars 2013.



Tableau 11. Flux d'aide*, 2006-2011 (millions USD)

	APD nette totale, tous donateurs confondus						APD nette totale, pays CAD						APD nette totale, organismes multilatéraux					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Afrique du Sud	715	807	1125	1075	1031	1274	561	594	882	861	822	1034	154	213	242	211	207	238
Algérie	240	394	325	319	198	208	206	292	245	200	143	117	-3	93	102	107	57	90
Angola	164	248	369	239	238	200	-45	103	210	131	150	118	117	144	151	98	85	80
Bénin	399	474	641	682	689	677	229	238	305	326	339	425	171	233	332	353	349	252
Botswana	69	108	720	279	156	126	36	64	683	223	106	90	34	45	39	56	51	28
Burkina Faso	901	950	1001	1083	1062	990	386	412	475	453	459	467	505	524	519	628	598	521
Burundi	431	479	522	561	630	579	223	202	255	264	283	273	208	277	267	297	347	305
Cameroun	1719	1926	549	648	541	623	1506	1697	298	268	266	327	207	220	240	380	274	296
Cap-Vert	138	165	222	196	328	246	99	114	163	162	248	221	38	50	59	34	81	25
Comoros	32	45	42	50	67	52	20	20	21	28	22	28	10	25	15	21	28	23
Congo	2197	1357	1766	2357	3543	5522	1501	789	986	1099	2388	4249	697	567	775	1255	1147	1273
Congo, Rép. Dém.	258	119	485	283	1312	254	169	49	383	226	1215	175	88	70	102	57	96	78
Côte d'Ivoire	247	171	626	2402	845	1437	200	112	200	1721	438	722	48	59	423	678	406	712
Djibouti	115	113	141	167	132	142	90	76	66	98	99	89	24	37	53	58	25	46
Égypte*	900	1136	1741	999	592	410	542	793	967	580	366	228	287	238	318	296	148	71
Érythrée	126	158	143	144	161	163	63	47	53	43	36	33	64	109	84	86	105	98
Éthiopie*	2034	2558	3329	3819	3525	3563	1026	1245	1843	1817	1928	1973	983	1283	1453	1983	1562	1547
Gabon	29	51	62	77	104	76	32	34	38	53	84	62	-3	16	24	25	20	13
Gambie	75	97	94	127	120	135	25	33	28	22	33	37	43	61	62	105	85	97
Ghana	1243	1165	1307	1582	1693	1815	595	710	726	821	900	901	647	453	575	755	789	913
Guinée	170	228	328	214	218	208	103	124	210	171	92	82	64	96	118	47	128	124
Guinée-Bissau	87	122	134	147	139	119	39	44	53	51	54	52	48	78	80	95	85	66
Guinée Equatoriale	26	31	32	31	85	24	19	26	19	25	79	22	7	6	13	6	6	3
Kenya	947	1327	1366	1776	1629	2474	776	827	953	1224	1159	1563	167	496	408	547	464	903
Lesotho	71	129	144	122	256	265	38	62	66	71	94	142	33	67	78	47	159	119
Liberia	260	701	1251	513	1419	765	187	229	819	341	703	523	73	471	405	171	715	243
Libye	38	19	74	41	9	642	33	16	52	32	17	463	3	3	20	8	-10	59
Madagascar	782	894	843	444	470	409	261	387	274	242	214	228	517	502	564	201	246	178
Malawi	723	744	924	771	1023	798	398	401	432	435	517	448	313	332	482	332	504	349
Mali	866	1019	964	984	1089	1271	398	558	531	575	684	782	459	458	433	408	404	486
Maroc	1102	1221	1451	930	993	1237	569	631	614	705	599	842	361	327	455	323	382	371
Maurice	19	69	110	155	125	192	9	44	16	64	58	114	13	28	95	93	69	80
Mauritanie	226	347	452	373	374	370	94	133	139	122	106	131	129	212	287	231	250	227
Mozambique	1639	1777	1996	2012	1952	2047	938	1073	1341	1288	1357	1699	698	682	652	723	590	343
Namibie	152	217	210	326	256	285	106	144	150	247	211	233	44	73	58	78	44	49
Niger	544	544	612	469	745	649	235	233	269	255	381	302	307	307	336	212	361	341



Tableau 11. Flux d'aide*, 2006-11 (millions USD) (Cont.)

	APD nette totale, tous donateurs confondus						APD nette totale, pays CAD						APD nette totale, organismes multilatéraux					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nigeria	11428	1956	1290	1657	2062	1813	10820	1385	637	688	849	856	607	570	651	967	1210	956
Ouganda	1586	1737	1641	1785	1723	1580	938	1003	1006	1013	1033	991	645	731	631	768	686	583
Rép. Centrafricaine	134	177	257	242	261	272	65	118	129	99	113	108	68	59	128	143	148	163
Rwanda	603	723	934	934	1032	1278	321	375	452	520	548	605	281	347	480	411	482	664
São Tomé et Príncipe	23	51	47	31	49	75	18	31	26	20	33	38	5	20	21	11	16	37
Sénégal	865	870	1069	1016	928	1052	510	453	554	514	534	590	344	387	472	497	379	454
Seychelles	14	11	13	23	56	21	7	1	5	12	29	7	7	8	7	11	10	10
Sierra Leone	380	550	378	448	467	429	180	381	175	196	200	180	200	169	204	252	266	244
Somalie	396	394	766	662	498	1096	263	257	566	500	308	754	124	124	185	152	181	230
Soudan	2048	2121	2566	2351	2076	1138	1518	1665	1821	1911	1538	673	440	334	603	379	487	402
Soudan du Sud	1087	1040	45
Swaziland	35	51	70	56	91	130	12	12	18	19	31	67	23	39	53	38	60	59
Tanzanie	1883	2822	2331	2933	2958	2445	996	1839	1373	1409	1655	1662	885	982	960	1526	1298	776
Tchad	289	359	422	561	486	471	153	227	277	356	285	248	132	130	141	205	202	224
Togo	80	122	330	499	419	557	55	65	176	362	253	328	24	58	153	136	165	229
Tunisie	431	321	375	503	550	657	286	194	251	350	355	491	154	137	133	159	192	149
Zambie	1468	1008	1116	1267	914	1073	1115	714	704	701	593	701	350	294	412	564	321	365
Zimbabwe	278	478	612	736	732	718	200	372	532	620	525	540	78	106	80	115	209	178
Afrique non-spécifiée	2943	3883	4854	5708	4925	5123	2412	2956	3847	3628	3813	3538	489	858	981	2020	1081	1485
Afrique	44568	39546	45173	47808	47976	51261	31538	24601	27313	28157	29346	32611	12410	14207	16614	19358	18252	17900

Note : APD: Aide Publique au Développement.

CAD: Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

* Déboursement net.

** La Libye a fait partie des pays AP (Aide publique) de 2000 à 2004 et a été ensuite reinclue en 2005.

Sources : OCDE, Comité d'Aide au Développement 2013.



Tableau 12. Indicateurs de la dette extérieure

	Dette extérieure totale, fin d'année				Dette extérieure totale (as % of GDP) (en pourcentage du PIB)				Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)			
	Total (Million USD)	Dont: Multilatérale Bilatérale Privée (en pourcentage du total)			2011	2012(e)	2013 (p)	2014(p)	2011	2012(e)	2013 (p)	2014(p)
		2011	2011	2011								
Afrique du Sud	111 462.0	1.3	6.0	92.7	30.7	33.6	38.0	39.1	34.4	34.3	38.7	40.9
Algérie	4 405.0	0.1	60.2	39.7	2.7	2.1	2.0	2.1	5.2	2.3	2.4	2.3
Angola	20 496.6	2.1	36.1	61.7	24.9	20.7	20.4	20.6	7.3	7.8	7.4	8.1
Bénin	1 202.7	69.6	30.4	0.0	18.3	17.3	18.8	19.2	5.5	6.3	6.8	7.8
Botswana	3 156.4	57.3	0.0	42.7	21.2	21.0	21.0	19.3	7.1	6.7	6.5	6.8
Burkina Faso	1 158.5	71.9	129.1	-101.0	13.1	13.5	14.3	14.5	4.8	4.1	3.9	3.9
Burundi	523.7	50.8	44.3	4.8	38.0	29.1	27.5	26.3	4.0	4.7	9.3	13.5
Cameroun	1 944.6	28.0	71.9	0.1	8.2	8.5	10.0	11.0	4.0	4.4	3.7	3.3
Cap-Vert	1 382.2	59.5	12.3	28.1	83.1	68.5	78.7	79.9	19.6	12.3	12.7	12.8
Comoros	258.6	71.4	26.2	2.3	48.7	36.3	35.7	31.8	9.2	10.3	9.7	10.8
Congo	4 731.9	44.3	55.7	0.0	36.0	36.8	35.7	35.8	11.4	9.3	6.8	4.8
Congo, Rép. Dém.	2 619.1	6.4	52.0	41.6	22.1	20.6	21.1	20.1	1.4	1.3	1.0	0.9
Côte d'Ivoire	17 511.6	19.4	36.9	43.7	76.3	51.1	55.7	54.2	5.7	7.6	9.9	10.2
Djibouti	648.4	55.9	44.1	0.0	65.9	55.5	57.6	57.2	10.5	10.8	10.8	11.1
Égypte*	34 934.0	27.3	63.5	9.2	15.8	15.3	17.7	17.3	12.2	11.4	11.2	11.3
Érythrée	934.8	63.1	36.9	0.0	35.8	29.0	25.0	22.6	13.1	8.1	7.1	5.7
Éthiopie*	6 630.8	39.6	60.4	0.0	25.0	21.7	19.8	21.1	6.9	10.3	12.2	16.1
Gabon	2 784.0	15.3	35.3	49.4	21.0	16.7	17.1	19.8	4.1	4.9	4.0	4.5
Gambie	386.0	57.1	42.9	0.0	40.3	33.5	35.3	32.0	35.2	28.3	29.5	29.9
Ghana	9 617.3	29.0	44.9	26.1	29.9	25.4	26.9	28.3	4.9	6.4	4.2	3.1
Guinée	3 193.6	61.0	39.0	0.0	67.4	59.6	59.6	57.5	9.2	6.2	4.6	5.0
Guinée-Bissau	173.4	40.4	59.6	0.0	20.5	18.6	21.6	19.9	0.7	1.0	4.0	8.7
Guinée Equatoriale	1 326.0	...	99.0	1.0	9.1	9.8	10.4	8.4	0.4	1.9	2.2	3.4
Kenya	8 606.9	43.6	53.6	2.8	26.9	27.8	26.8	27.1	4.5	6.0	6.2	13.6
Lesotho	787.5	80.5	19.5	0.0	36.1	46.0	54.8	54.1	3.9	4.9	5.7	4.9
Liberia	129.0	13.3	86.7	0.0	13.0	12.1	19.0	25.0	1.1	0.7	0.9	1.4
Libye	5 573.5	...	57.4	42.6	7.6	16.2	7.6	6.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Madagascar	4 965.7	51.6	0.0	48.4	56.8	51.5	50.7	46.6	15.9	8.7	9.6	9.1
Malawi	908.0	52.6	47.4	0.0	17.5	16.7	15.3	12.9	1.8	2.2	2.7	4.2
Mali	2 709.9	68.3	31.7	0.0	28.8	24.5	23.7	25.5	6.5	5.7	4.5	4.9
Maroc	23 451.7	38.9	43.7	17.5	25.8	23.6	24.9	24.8	7.6	7.0	6.6	6.1
Maurice	1 744.2	40.8	14.6	44.5	18.0	17.1	17.1	17.4	4.6	4.0	3.6	4.3
Mauritanie	3 756.0	54.1	44.1	1.8	101.9	76.3	85.9	69.5	5.8	6.5	10.9	10.4
Mozambique	6 999.5	56.3	3.3	40.4	76.0	54.1	55.6	54.6	14.4	23.8	28.3	24.2
Namibie	4 275.8	...	19.0	81.0	38.4	34.9	36.4	34.3	12.8	10.2	10.0	9.6
Niger	1 001.6	62.2	37.8	0.0	18.3	21.3	22.4	25.1	4.2	2.0	2.8	2.6



Tableau 12. Indicateurs de la dette extérieure (Cont.)

	Dette extérieure totale, fin d'année				Dette extérieure totale (as % of GDP) (en pourcentage du PIB)				Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)			
	Total (Million USD)	Dont: Multilatérale Bilatérale Privée (en pourcentage du total)			2011	2012(e)	2013 (p)	2014(p)	2011	2012(e)	2013 (p)	2014(p)
		2011	2011	2011								
Nigeria	5 799.0	36.6	63.4	0.0	2.9	2.7	2.6	2.5	0.3	0.5	0.5	0.5
Ouganda	4 675.3	67.0	0.0	33.0	26.4	28.7	27.2	27.5	9.3	8.9	9.9	10.1
Rép. Centrafricaine	355.0	6.1	93.9	0.0	17.9	19.0	17.9	16.1	5.0	10.2	9.4	9.0
Rwanda	1 007.1	74.3	25.7	0.0	17.9	18.6	18.3	17.9	5.6	15.7	11.9	10.1
São Tomé et Príncipe	200.9	18.0	82.0	0.0	99.6	78.4	77.5	74.3	13.8	12.1	14.6	15.3
Sénégal	6 968.8	50.8	0.0	49.2	54.1	58.5	64.3	65.2	15.5	8.6	9.1	7.4
Seychelles	490.0	4.2	48.9	46.9	50.9	46.7	51.2	48.4	2.8	2.7	3.8	4.6
Sierra Leone	866.1	39.5	60.5	0.0	45.5	42.9	40.3	37.5	2.9	6.2	6.0	6.9
Somalie	3 050.1	26.2	0.0	73.8
Soudan	41 444.5	16.5	66.9	16.6	63.9	71.0	78.7	87.8	2.2	6.4	5.7	5.4
Soudan du Sud
Swaziland	474.0	35.4	43.5	21.1	12.8	10.9	10.7	10.3	3.9	3.2	3.5	3.5
Tanzanie	8 304.7	47.4	38.7	13.9	36.2	38.9	39.1	37.8	3.4	3.5	4.8	5.5
Tchad	1 925.9	81.9	18.1	0.0	18.1	17.2	19.7	21.2	2.4	2.1	3.3	2.3
Togo	574.3	34.7	65.3	0.0	18.0	19.8	23.9	25.6	3.2	3.7	3.6	3.9
Tunisie	22 040.3	34.2	22.7	43.2	50.9	49.8	53.2	54.0	11.7	10.4	9.8	9.1
Zambie	7 550.5	22.2	5.5	72.3	44.1	35.5	35.6	31.1	2.5	5.4	4.1	3.4
Zimbabwe	10 725.7	25.3	25.3	49.4	114.3	196.8	196.6	188.8	16.4	19.9	22.3	26.4
Afrique	370 829	23.3	31.3	45.5	21.6	20.9	21.1	20.7	11.6	10.0	10.6	10.6

Sources : Département Statistiques de la BAfD; Perspectives économiques mondiales du FMI; GDF base de données en ligne, Banque mondiale.



Tableau 13. Indicateurs démographiques

	Population totale (milliers) 2012	Population urbaine (% of total) 2012	Ratio hommes pour 100 femmes 2012	Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000) 2012	Taux de fécondité total 2012	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) 2012	Distribution par âge		
				2005	2012				0-14	15-64	65+
Afrique du Sud	50 738	62.7	98.3	1.2	0.5	47.0	2.4	65.6	29.7	65.4	4.9
Algérie	36 486	67.7	101.9	1.5	1.4	21.7	2.2	27.6	26.6	68.7	4.7
Angola	20 163	60.2	98.2	3.3	2.7	96.8	5.2	156.6	45.9	51.6	2.5
Bénin	9 352	43.0	97.5	3.1	2.7	77.6	5.1	122.5	43.4	53.5	3.0
Botswana	2 053	62.5	102.2	1.3	1.1	35.0	2.6	46.4	32.0	63.8	4.2
Burkina Faso	17 482	27.4	98.8	2.9	3.0	71.8	5.8	149.6	45.2	52.5	2.3
Burundi	8 749	11.7	96.6	3.0	2.0	94.8	4.1	153.1	37.5	59.6	2.9
Cameroun	20 469	59.9	99.7	2.2	2.2	86.1	4.3	137.8	40.4	56.1	3.5
Cap-Vert	505	62.5	98.6	1.3	0.9	18.4	2.3	21.6	30.2	64.2	5.6
Comoros	773	28.5	101.5	2.7	2.5	64.0	4.8	87.3	42.6	54.7	2.7
Congo	4 233	62.9	100.2	2.5	2.2	67.4	4.5	104.8	40.5	55.8	3.7
Congo, Rép. Dém.	69 575	36.5	99.0	2.9	2.6	110.2	5.5	181.5	45.8	51.5	2.7
Côte d'Ivoire	20 595	52.1	103.5	1.6	2.2	69.7	4.3	108.7	40.3	55.8	3.9
Djibouti	923	76.4	100.1	1.8	1.9	75.6	3.6	105.2	35.1	61.4	3.5
Égypte*	83 958	43.7	100.8	1.8	1.7	22.2	2.7	25.4	31.0	63.6	5.3
Érythrée	5 581	22.6	97.3	3.8	3.0	48.0	4.3	62.8	41.5	55.9	2.5
Éthiopie*	86 539	17.0	99.1	2.4	2.1	63.6	3.9	97.5	40.2	56.4	3.4
Gabon	1 564	86.8	100.8	2.0	1.9	44.5	3.2	65.0	34.6	61.0	4.4
Gambie	1 825	59.7	97.5	2.9	2.7	67.2	4.7	94.1	43.4	54.4	2.2
Ghana	25 546	52.9	103.6	2.4	2.3	44.1	4.0	63.8	38.2	57.8	3.9
Guinée	10 481	36.4	102.2	1.7	2.5	85.0	5.1	135.4	42.6	54.1	3.3
Guinée-Bissau	1 580	30.3	98.3	2.0	2.1	110.8	4.9	182.7	41.0	55.7	3.3
Guinée Equatoriale	740	40.2	105.0	3.0	2.8	94.3	5.0	152.3	39.0	58.2	2.8
Kenya	42 749	22.9	99.8	2.6	2.7	58.9	4.6	90.3	42.4	54.9	2.7
Lesotho	2 217	28.4	97.4	0.9	1.0	63.8	3.1	92.1	36.6	59.1	4.3
Liberia	4 245	48.6	101.2	2.9	2.8	77.2	5.1	108.0	43.5	53.7	2.8
Libye	6 469	78.3	99.6	2.0	0.7	13.4	2.4	15.1	30.9	64.5	4.6
Madagascar	21 929	31.0	99.4	3.0	2.8	40.8	4.5	57.2	42.4	54.4	3.1
Malawi	15 883	20.8	100.4	2.8	3.2	86.8	6.0	119.9	45.9	50.9	3.1
Mali	16 319	37.4	100.1	3.1	3.0	93.1	6.2	175.0	47.1	50.7	2.2
Maroc	32 599	59.4	95.9	1.0	1.0	29.0	2.2	31.9	27.3	67.0	5.7
Maurice	1 314	41.9	97.4	0.9	0.6	12.2	1.6	14.7	20.9	71.6	7.5
Mauritanie	3 623	42.0	101.1	2.8	2.3	71.1	4.4	107.8	39.5	57.8	2.7
Mozambique	24 475	40.0	95.2	2.6	2.3	78.8	4.8	124.9	43.7	52.9	3.4
Namibie	2 364	39.2	98.9	1.8	1.7	30.4	3.1	40.6	35.5	60.7	3.8
Niger	16 644	17.4	101.3	3.5	3.5	86.5	7.0	145.1	48.9	48.8	2.3



Tableau 13. Indicateurs démographiques (Cont.)

	Population totale (milliers) 2012	Population urbaine (% of total) 2012	Ratio hommes pour 100 femmes 2012	Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1000) 2012	Taux de fécondité total 2012	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) 2012	Distribution par âge		
				2005	2012				0-14	15-64	65+
Nigeria	166 629	51.2	102.6	2.5	2.5	88.3	5.5	141.9	42.8	53.7	3.4
Ouganda	35 621	13.7	100.1	3.3	3.2	72.7	6.0	114.5	48.3	49.2	2.5
Rép. Centrafricaine	4 576	39.5	97.1	1.6	2.0	96.8	4.5	157.0	39.9	56.2	4.0
Rwanda	11 272	19.5	96.6	2.1	3.0	93.6	5.3	115.0	43.0	54.3	2.7
São Tomé et Príncipe	172	63.7	98.2	1.5	2.0	47.9	3.5	69.6	39.4	56.9	3.7
Sénégal	13 108	43.0	98.4	2.7	2.6	50.4	4.7	85.9	43.3	54.3	2.4
Seychelles	88	0.5	1.0	10.3	2.4	...	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	6 126	39.1	95.7	4.0	2.1	104.0	4.8	157.9	42.8	55.3	1.9
Somalie	9 797	38.4	98.4	2.3	2.5	100.9	6.3	163.3	44.9	52.3	2.7
Soudan	35 336	41.6	101.5	2.4	2.4	57.9	4.3	88.2	39.5	56.8	3.7
Soudan du Sud	10 386	...	104.6	...	4.8	...	4.9
Swaziland	1 220	21.3	97.1	0.9	1.4	65.8	3.2	94.5	37.5	59.0	3.5
Tanzanie	47 656	27.3	99.9	2.7	3.1	54.6	5.5	83.1	44.9	51.9	3.2
Tchad	11 831	28.7	99.0	3.2	2.6	124.9	5.8	197.3	45.2	51.9	2.8
Togo	6 283	44.8	98.1	2.2	2.1	68.1	3.9	105.8	38.9	57.6	3.5
Tunisie	10 705	68.1	99.9	1.0	1.0	18.6	1.9	22.8	23.1	69.8	7.0
Zambie	13 884	36.1	100.6	2.4	3.0	82.6	6.3	133.4	46.7	50.2	3.1
Zimbabwe	13 014	39.3	97.6	-0.2	2.0	48.6	3.1	73.8	37.6	58.3	4.2
Afrique	1 068 444	40.8	100.0	2.3	2.3	71.5	4.4	111.3	40.0	56.4	3.6

Note: * Incluant Agalega, Rodrigues et Saint Brandon.

Source: Département des statistiques BafD. Nations Unies, Division de la population, Département de l'économie et des affaires sociales, World Population Prospects, The 2010 Revision, Special Extract.



Tableau 14. Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

	Seuil national de pauvreté*			Seuil international de pauvreté			Coefficient de Gini*		Part de la consommation (%)		
	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10 %		
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	L'année de l'enquête	Inférieur à 1 USD			Sup. à 1 USD	Sup. à 10%	
Afrique du Sud	2006	23.0	2009	13.8	31.3	2009	63.1	1.2	51.7
Algérie	1995	30.3	14.7	22.6	1995	6.8	23.6	1995	35.3	2.9	26.9
Angola	2001	94.3	62.3	68.0	2000	54.3	70.2	2000	58.6	0.6	44.7
Bénin	2007	36.1	28.3	33.3	2003	47.3	75.3	2003	38.6	3.0	31.2
Botswana	2003	44.8	19.4	30.6	1994	31.2	49.4	1994	61.0	1.3	51.2
Burkina Faso	2009	52.6	27.9	46.7	2009	44.6	72.6	2009	39.8	2.9	32.2
Burundi	2006	68.9	34.0	66.9	2006	81.3	93.5	2006	33.3	4.1	28.0
Cameroun	2007	55.0	12.2	39.9	2007	9.6	30.4	2007	38.9	2.9	30.4
Cap-Vert	2007	44.3	13.2	26.6	2002	21.0	40.9	2002	50.5	1.9	40.6
Comoros	2004	48.7	34.5	44.8	2004	46.1	65.0	2004	64.3	0.9	55.2
Congo	2011	74.8	..	46.5	2005	54.1	74.4	2005	47.3	2.1	37.1
Congo, Rép. Dém.	2006	75.7	61.5	71.3	2006	87.7	95.2	2006	44.4	2.3	34.7
Côte d'Ivoire	2008	54.2	29.4	42.7	2008	23.8	46.3	2008	41.5	2.2	31.8
Djibouti	2002	18.8	41.2	2002	40.0	2.4	30.9
Égypte*	2008	30.0	10.6	22.0	2008	1.7	15.4	2008	30.8	4.0	26.6
Érythrée	1993	..	62.0	69.0
Éthiopie*	2011	30.4	25.7	29.6	2005	39.0	77.6	2005	29.8	4.1	25.6
Gabon	2005	44.6	29.8	32.7	2005	4.8	19.6	2005	41.5	2.6	33.0
Gambie	2010	73.9	32.7	48.4	2003	33.6	55.9	2003	47.3	2.0	36.9
Ghana	2006	39.2	10.8	28.5	2006	28.6	51.8	2006	42.8	2.0	32.8
Guinée	2007	63.0	30.5	53.0	2007	43.3	69.6	2007	39.4	2.7	30.3
Guinée-Bissau	2012	64.7	35.4	55.2	2002	48.9	78.0	2002	35.5	3.1	28.1
Guinée Equatoriale	2006	79.9	31.5	76.8
Kenya	2005	49.1	33.7	45.9	2005	43.4	67.2	2005	47.7	2.0	38.0
Lesotho	2003	60.5	41.5	56.6	2003	43.4	62.3	2003	52.5	1.0	39.4
Liberia	2007	67.7	55.1	63.8	2007	83.8	94.9	2007	38.2	2.4	30.1
Libye
Madagascar	2005	73.5	52.0	68.7	2010	81.3	92.6	2010	44.1	2.2	34.7
Malawi	2010	56.6	17.3	50.7	2004	73.9	90.5	2004	39.0	3.0	31.9
Mali	2010	50.6	18.9	43.6	2010	50.4	78.7	2010	33.0	3.5	25.8
Maroc	2007	14.5	4.8	9.0	2007	2.5	14.0	2007	40.9	2.7	33.2
Maurice	2006	38.9
Mauritanie	2008	59.4	20.8	42.0	2008	23.4	47.7	2008	40.5	2.4	31.6
Mozambique	2008	56.9	49.6	54.7	2008	59.6	81.8	2008	45.7	1.9	36.7
Namibie	2004	49.0	17.0	38.0	2004	31.9	51.1	2004	63.9	1.4	54.8
Niger	2007	63.9	36.7	59.5	2009	43.6	75.2	2008	34.6	3.6	28.5



Tableau 14. Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu (Cont.)

	Seuil national de pauvreté*				Seuil international de pauvreté			Coefficient de Gini*		Part de la consommation (%)	
	Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Année de l'enquête	Index	Inférieure à 10 %	Sup. à 10%
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	L'année d'enquête	Inférieur à 1 USD	Sup. à 1 USD				
Nigeria	2004	63.8	43.1	54.7	2010	68.0	84.5	2010	48.8	1.8	38.2
Ouganda	2009	27.2	9.1	24.5	2009	38.0	64.7	2009	44.3	2.4	36.1
Rép. Centrafricaine	2008	69.4	49.6	62.0	2008	62.8	80.1	2008	56.3	1.2	46.1
Rwanda	2011	48.7	22.1	44.9	2011	63.2	82.4	2011	50.8	2.1	43.2
São Tomé et Príncipe	2009	64.9	45.0	66.2	2001	28.2	54.2	2001	50.8	2.2	43.6
Sénégal	2011	57.1	33.1	46.7	2005	33.5	60.4	2005	39.2	2.5	30.1
Seychelles	2007	0.3	1.8	2007	65.8	1.6	60.2
Sierra Leone	2003	78.5	47.0	66.4	2003	53.4	76.1	2003	42.5	2.6	33.6
Somalie
Soudan	2009	57.6	26.5	46.5	2009	19.8	44.1	2009	35.3	2.7	26.7
Soudan du Sud	2009	55.4	24.4	50.6
Swaziland	2010	73.1	31.1	63.0	2010	40.6	60.4	2010	51.5	1.7	40.1
Tanzanie	2007	37.4	21.8	33.4	2007	67.9	87.9	2007	37.6	2.8	29.6
Tchad	2003	58.6	24.6	55.0	2003	61.9	83.3	2003	39.8	2.6	30.8
Togo	2011	73.4	34.6	58.7	2006	38.7	69.3	2006	34.4	3.3	27.1
Tunisie	2010	15.5	2005	1.4	8.1	2005	41.4	2.4	32.5
Zambie	2010	77.9	27.5	60.5	2006	68.5	82.6	2006	54.6	1.5	43.1
Zimbabwe	2003	82.4	42.3	72.0	2004	61.9	..	2004	50.1	1.8	40.3

Notes : *Le coefficient de Gini est calculé à partir de la répartition de la consommation.

Sources : Autorités nationales et Banque mondiale, Rapport sur le Développement dans le Monde, Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au niveau national.



Tableau 15. Accès aux services

	Télécommunications				Utilisateur d'Internet par 100 habitants		Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable			Accès à l'assainissement		
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 hab		Lignes téléphoniques mob pour 100 hab				Consommation finale (GWh)		Total	(%) Urbain	Rural	Total	(%) Urbain	Rural
	2004	2011	2004	2011	2004	2011	2004	2009	2010			2010		
Afrique du Sud	10.3	8.2	44.1	126.8	8.4	21.0	227 321	233 290	91	99	79	79	86	67
Algérie	7.7	8.5	15.1	99.0	4.6	14.0	29 587	40 345	83	85	79	95	98	88
Angola	0.6	1.5	4.6	48.4	0.5	14.8	2 121	3 337	51	60	38	58	85	19
Bénin	1.0	1.7	6.2	85.3	1.2	3.5	659	993	75	84	68	13	25	5
Botswana	7.1	7.4	28.2	142.8	3.3	7.0	2 588	3 284	96	99	92	62	75	41
Burkina Faso	0.6	0.8	2.9	45.3	0.4	3.0	557	834	79	95	73	17	50	6
Burundi	0.4	...	1.4	14.5	0.3	1.1	150	207	72	83	71	46	49	46
Cameroun	0.6	3.3	8.9	52.4	1.0	5.0	4 110	5 202	77	95	52	49	58	36
Cap-Vert	15.4	14.9	14.1	79.2	5.3	32.0	212	285	88	90	85	61	73	43
Comoros	2.4	3.1	1.3	28.7	1.3	5.5	42	41	95	91	97	36	50	30
Congo	0.4	0.2	11.1	93.8	1.1	5.6	736	861	71	95	32	18	20	15
Congo, Rép. Dém.	0.0	0.1	3.6	23.1	0.2	1.2	5 668	7 034	45	79	27	24	24	24
Côte d'Ivoire	1.5	1.3	9.4	86.4	0.8	2.2	3 939	5 370	80	91	68	24	36	11
Djibouti	1.4	2.0	4.3	21.3	0.8	7.0	205	262	88	99	54	50	63	10
Égypte*	13.1	10.6	10.5	101.1	5.2	35.6	100 353	137 210	99	100	99	95	97	93
Érythrée	0.9	1.1	0.5	4.5	1.2	6.2	266	278	4
Éthiopie*	0.7	1.0	0.2	16.7	0.2	1.1	2 305	3 789	44	97	34	21	29	19
Gabon	2.9	2.0	36.4	117.3	3.0	8.0	1 477	1 583	87	95	41	33	33	30
Gambie	2.9	2.8	12.0	89.0	3.3	10.9	180	236	89	92	85	68	70	65
Ghana	1.5	1.1	8.0	84.8	1.7	14.1	5 796	8 385	86	91	80	14	19	8
Guinée	0.3	0.2	1.7	44.0	0.5	1.3	963	817	74	90	65	18	32	11
Guinée-Bissau	0.7	...	2.9	26.0	1.8	2.7	63	72	64	91	53	20	44	9
Guinée Equatoriale	1.8	...	10.5	59.1	0.8	...	85	100
Kenya	0.9	0.7	7.3	64.8	3.0	28.0	6 589	6 436	59	82	52	32	32	32
Lesotho	1.8	1.6	9.6	47.9	2.2	4.2	330	200	78	91	73	26	32	24
Liberia	...	0.1	3.1	49.2	0.0	3.0	320	333	73	88	60	18	29	7
Libye	14.1	15.6	8.8	155.7	3.5	17.0	17 812	26 749	97	97	96
Madagascar	0.3	0.6	1.9	38.3	0.5	1.9	1 100	1 256	46	74	34	15	21	12
Malawi	0.7	1.1	1.8	25.1	0.3	3.3	1 444	1 742	83	95	80	51	49	51
Mali	0.5	0.7	3.2	68.3	0.4	2.0	457	506	64	87	51	22	35	14
Maroc	4.3	11.0	31.0	113.3	11.6	51.0	17 971	25 507	83	98	61	70	83	52
Maurice	28.4	28.7	44.0	99.0	13.7	35.0	2 116	2 538	99	100	99	89	91	88
Mauritanie	1.3	2.0	17.6	92.7	0.5	4.5	566	759	50	52	48	26	51	9
Mozambique	0.4	0.4	3.5	32.8	0.7	4.3	10 439	11 750	47	77	29	18	38	5
Namibie	6.3	6.0	14.0	105.0	3.8	12.0	3 131	3 800	93	99	90	32	57	17
Niger	0.2	0.6	1.4	27.0	0.2	1.3	491	750	49	100	39	9	34	4



Tableau 15. Accès aux services (Cont.)

	Télécommunications				Utilisateur d'Internet par 100 habitants		Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable			Accès à l'assainissement		
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 hab		Lignes téléphoniques mob pour 100 hab				Consommation finale (GWh)		Total	(%) Urbain	Rural	Total	(%) Urbain	Rural
	2004	2011	2004	2011	2004	2011	2004	2009	2010			2010		
Nigeria	0.8	0.4	6.7	58.6	1.3	28.4	19 701	19 211	58	74	43	31	35	27
Ouganda	0.3	1.3	4.2	48.4	0.7	13.0	1 739	2 124	72	95	68	34	34	34
Rép. Centrafricaine	0.3	0.1	1.5	25.0	0.2	2.2	125	134	67	92	51	34	43	28
Rwanda	0.3	0.4	1.5	40.6	0.4	7.0	248	288	65	76	63	55	52	56
São Tomé et Príncipe	4.7	4.7	5.2	68.3	13.3	20.2	37	34	89	89	88	26	30	19
Sénégal	2.3	2.7	10.6	73.3	4.4	17.5	2 268	2 627	72	93	56	52	70	39
Seychelles	25.7	32.1	65.8	145.7	24.3	43.2	197	248	...	100	98	...
Sierra Leone	0.5	35.6	0.2	...	116	64	55	87	35	13	23	6
Somalie	1.2	...	6.1	6.9	1.1	1.3	280	324	29	66	7	23	52	6
Soudan	2.7	1.1	2.8	56.3	0.8	19.0	3 446	6 726	58	67	52	26	44	14
Soudan du Sud
Swaziland	4.1	4.4	13.2	63.7	3.2	18.1	71	91	65	57	64	55
Tanzanie	0.4	0.3	5.1	55.5	0.9	12.0	3 007	4 680	53	79	44	10	20	7
Tchad	0.1	0.3	1.3	31.8	0.4	1.9	88	93	51	70	44	13	30	6
Togo	1.2	3.9	6.3	50.4	1.5	3.5	673	808	61	89	40	13	26	3
Tunisie	12.3	11.5	38.1	116.9	8.5	39.1	11 537	14 991	...	99	96	...
Zambie	0.8	0.6	4.1	60.6	2.0	11.5	8 075	10 227	61	87	46	48	57	43
Zimbabwe	2.5	2.8	3.4	72.1	6.6	15.7	11 589	12 959	80	98	69	40	52	32
Afrique	3.0	2.9	9.1	61.4	2.4	16.0	515 274	611 677	64	84	52	39	54	30

Sources: Télécommunications: Union Internationale des télécommunications - base de données en ligne, 2013.

Electricité: International Energy Agency - online database.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement: OMS and UNICEF, 2013, Joint Reporting Form et rapports des bureaux régionaux de l'OMS.

Note: * Inclus Agalega, Rodrigues and Saint Brandon.



Tableau 16. Indicateurs de santé de base

	Espérance de vie (années)			Prévalence de la malnutrition (%)	Nourriture disponible (Kcal/personne/jour) 2009	Dépenses totales de santé				Personnel de santé (pour 100 000 personnes)			
	avec SIDA		Sans SIDQ			en % du PIB	Par habitant* (\$) 2010	Distribution Publique (%)		Privée (%)	Année de l'enquête	Médecins	Infirmières
	2012	2010-2015	2011					2010	2010				
Afrique du Sud	53.4	53.8	65.8	5	3 017	8.9	648.7	44.1	55.9	2004	74	391	
Algérie	73.4	5	3 239	4.2	178.2	77.9	22.1	2007	120	194	
Angola	51.5	51.7	52.8	27	2 079	2.9	123.2	82.5	17.5	2004	7	116	
Bénin	56.5	56.8	57.5	8	2 592	4.1	31.1	49.5	50.5	2008	6	85	
Botswana	53.0	52.7	69.6	28	2 164	8.3	614.6	72.5	27.5	2006	31	263	
Burkina Faso	55.9	56.0	57.7	26	2 647	6.7	39.8	51.0	49.0	2008	6	68	
Burundi	50.9	51.1	53.6	73	1 604	11.6	20.7	38.2	61.8	2004	11	19	
Cameroun	52.1	52.5	56.1	16	2 457	5.1	61.3	29.6	70.4	2004	55	152	
Cap-Vert	74.3	9	2 644	4.1	154.6	75.0	25.0	2008	64	147	
Comoros	61.5	70	2 139	4.5	33.2	67.2	32.8	2004	55	94	
Congo	57.8	58.0	60.3	37	2 056	2.5	72.3	46.7	53.3	2007	11	94	
Congo, Rép. Dém.	48.7	48.9	49.9	...	1 605	7.9	15.8	42.5	57.5	2004	42	52	
Côte d'Ivoire	56.0	56.4	59.5	21	2 670	5.3	59.7	21.6	78.4	2008	14	49	
Djibouti	58.3	58.5	59.3	20	2 419	7.2	91.7	65.3	34.7	2006	22	81	
Égypte*	73.5	5	3 349	4.7	123.2	37.4	62.6	2009	283	352	
Érythrée	62.0	62.2	62.7	65	1 640	2.7	11.9	48.2	51.8	2004	15	58	
Éthiopie*	59.7	60.0	60.9	40	2 097	4.9	15.7	53.5	46.5	2007	2	25	
Gabon	63.1	63.3	66.8	7	2 745	3.5	302.1	52.9	47.1	2004	88	504	
Gambie	58.8	59.0	60.2	14	2 643	5.7	26.1	50.9	49.2	2008	4	57	
Ghana	64.6	64.7	66.2	5	2 934	5.2	67.0	59.5	40.5	2009	9	105	
Guinée	54.5	54.7	55.6	17	2 652	4.9	23.0	11.3	88.7	2005	10	4	
Guinée-Bissau	48.6	48.8	49.9	9	2 476	8.5	46.9	10.0	90.0	2008	5	66	
Guinée Equatoriale	51.4	51.5	53.9	4.5	896.2	75.9	24.1	2004	78	46	
Kenya	57.7	58.0	62.7	30	2 092	4.8	36.8	44.3	55.7	2004	13	107	
Lesotho	48.7	49.1	64.1	17	2 371	11.1	108.9	76.2	23.8	2003	4	55	
Liberia	57.3	57.5	58.7	31	2 261	11.9	29.2	32.5	67.5	2008	1	27	
Libye	75.0	5	3 157	3.9	483.7	68.8	31.2	2009	192	686	
Madagascar	66.9	33	2 117	3.8	15.9	60.3	39.7	2007	17	30	
Malawi	54.8	55.1	63.2	23	2 318	6.6	25.6	60.2	39.8	2008	2	28	
Mali	51.9	52.1	53.5	8	2 624	5.0	31.7	46.6	53.4	2008	5	30	
Maroc	72.4	6	3 264	5.2	148.0	38.0	62.0	2009	65	94	
Maurice	73.5	6	2 993	6.0	448.9	41.7	58.3	2004	418	370	
Mauritanie	58.9	9	2 856	4.4	42.7	53.1	46.9	2009	13	68	
Mozambique	50.7	51.0	58.2	39	2 112	5.2	21.3	71.7	28.3	2008	2	3	
Namibie	62.6	62.7	71.3	34	2 151	6.8	361.3	58.4	41.6	2007	36	266	
Niger	55.1	13	2 489	5.2	18.3	50.9	49.1	2008	2	15	



Tableau 16. Indicateurs de santé de base (Cont.)

	Espérance de vie (années)			Prévalence de la malnutrition (%)	Nourriture disponible (Kcal/personne/jour) 2009	Dépenses totales de santé				Personnel de santé (pour 100 000 personnes)		
	avec SIDA		Sans SIDQ			en % du PIB	Par habitant* (\$) 2010	Distribution		Année de l'enquête	Médecins	Infirmières
	2012	2010-2015	2011					Publique (%)	Privée (%)			
Nigeria	52.3	52.5	55.1	9	2 711	5.1	62.8	37.9	62.1	2008	37	149
Ouganda	54.5	54.7	59.0	35	2 260	9.0	46.7	21.7	78.3	2005	12	132
Rép. Centrafricaine	49.1	49.5	53.1	30	2 181	4.0	18.2	35.4	64.6	2004	25	41
Rwanda	55.7	55.8	57.5	29	2 188	10.5	55.5	50.1	49.9	2005	2	44
São Tomé et Principe	64.9	8	2 734	7.2	90.0	38.3	61.7	2004	162	205
Sénégal	59.6	21	2 479	5.7	58.5	55.5	44.5	2008	6	45
Seychelles	74.2	9	2 426	3.4	368.5	91.9	8.1	2004	440	769
Sierra Leone	48.1	48.2	49.1	29	2 162	13.1	42.5	11.3	88.7	2008	2	18
Somalie	51.5	2006	4	11
Soudan	61.8	39	2 326	6.3	83.9	29.8	70.2	2008	26	78
Soudan du Sud	59.8
Swaziland	48.9	49.2	63.7	27	2 249	6.6	203.1	63.7	36.3	2004	62	623
Tanzanie	58.9	59.3	63.7	39	2 137	6.0	30.9	67.3	32.7	2006	1	24
Tchad	49.9	50.1	52.1	33	2 074	4.5	30.6	25.0	75.0	2004	11	26
Togo	57.5	57.8	60.1	17	2 363	7.7	40.6	44.2	55.8	2008	6	31
Tunisie	74.7	5	3 314	6.2	237.8	54.3	45.7	2009	121	333
Zambie	49.4	49.6	57.7	47	1 879	5.9	72.9	60.3	39.7	2006	6	71
Zimbabwe	52.7	53.5	67.5	33	2 219	2004	17	74
Afrique	58.1	54.2	57.9	20	2 481	5.5	95.6	45.1	54.9

Note : *Au taux de change moyen.

Sources : Espérance de vie à la naissance: Nations unies, Département de l'économie et des Affaires sociales, Division de la Population, World Population Prospects.

Prévalence de la malnutrition et nourriture disponible: FAO, The State of Food Insecurity in the World 2010, et Faostat, September 2010.

Dépenses totales de santé: WHOSIS (WHO Statistical information System), comprenant The World Health Report 2010.



Tableau 17. Maladies principales

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)			VIH/ Sida			Paludisme (Nombres de cas rapportés)		Tuberculose Cas révélés	Cas de rougeole	Couverture de vaccination (%)	
	Total	Hommes	Femmes	Personnes atteintes du VIH / Sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%) 2011	Orphelins du VIH/ Sida (milliers)	Année de l'enquête	Cas rapportés	2011	2010	MCV	DTP3
	2007											
Afrique du Sud	48	47	48	5 600	17.3	270.0	2010	3 875	843 784	5 857	78	72
Algérie	62	62	63	13	<0.1	<1	2010	5	53 496	103	95	95
Angola	45	44	47	230	2.1	12.0	2010	1 682 870	108 318	1 190	88	86
Bénin	50	50	50	64	1.2	2.8	2009	889 597	10 579	928	72	85
Botswana	49	49	48	300	23.4	4.2	2010	1 046	15 874	853	94	96
Burkina Faso	43	42	43	120	1.1	6.8	2010	804 539	15 041	2 511	63	91
Burundi	43	42	43	80	1.3	5.8	2010	1 763 447	18 799	495	92	96
Cameroun	45	45	45	550	4.6	34.0	73 583	240	76	66
Cap-Vert	61	59	64	3	1	<0.2	2010	18	1 162	...	96	90
Comoros	56	55	58	0	0.1	<0.1	2010	36 538	422	...	72	83
Congo	48	48	49	83	3.3	4.6	2009	92 855	27 043	4	90	90
Congo, Rép. Dém.	45	44	46	2010	2 417 780	330 182	5 407	71	70
Côte d'Ivoire	47	45	48	360	3.0	23.0	2010	62 726	60 535	441	49	62
Djibouti	48	47	50	9	1.4	<1	2010	1 019	9 352	7	84	87
Égypte*	60	59	62	10	<0.1	<1	23 037	16	96	96
Érythrée	55	54	56	23	0.6	1.4	2010	35 982	8 307	51	99	99
Éthiopie*	50	49	51	790	1.4	54.0	2010	1 158 197	376 611	4 235	57	51
Gabon	52	50	53	46	5.0	2.5	2010	8 566	11 368	1	55	45
Gambie	51	50	53	14	1.5	<1	2010	116 353	7 193	2	91	96
Ghana	50	49	50	230	1.5	15.0	2010	1 071 637	35 467	641	91	91
Guinée	47	46	48	85	1.4	4.0	2009	35 841	30 420	45	58	59
Guinée-Bissau	42	40	43	24	2.5	<1	2009	11 757	5 819	26	61	76
Guinée Equatoriale	46	45	46	20	4.7	<1	2009	14 184	2 444	...	51	33
Kenya	48	47	48	1 600	6	62.0	2010	898 531	217 401	95	87	88
Lesotho	40	38	41	320	23.3	14.0	25 514	2 488	85	83
Liberia	48	47	49	25	1.0	2.3	2010	922 173	19 970	2 200	40	49
Libye	64	63	66	4 177	329	98	98
Madagascar	52	51	53	34	0.3	2.6	2010	202 450	77 070	1	70	89
Malawi	44	43	44	910	10.0	44.0	48 427	118 712	96	97
Mali	42	41	43	110	1.1	6.6	2010	227 482	15 284	1 719	56	72
Maroc	62	61	63	32	0.2	1.6	2010	3	61 726	633	95	99
Maurice	63	61	65	7	1.0	<1	435	12	99	98
Mauritanie	51	49	52	24	1.1	1.5	2010	1 994	13 791	1 292	67	75
Mozambique	42	42	42	1 400	11.3	74.0	2010	1 522 577	174 661	2 321	82	76
Namibie	52	52	53	190	13.4	5.2	2010	0 556	27 870	3 138	74	82
Niger	44	44	45	65	0.8	4.0	2010	620 058	27 384	372	76	75



Tableau 17. Maladies principales (Cont.)

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)			VIH/ Sida			Paludisme		Tuberculose	Cas de rougeole	Couverture de vaccination (%)	
	Total	Hommes	Femmes	Personnes atteintes du VIH / Sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%)	Orphelins du VIH/ Sida (milliers)	(Nombres de cas rapportés)		Cas révélés	2010	MCV	DTP3
	2007						Année de l'enquête	Cas rapportés	2011			
Nigeria	42	42	42	3 400	3.7	210.0	2010	551 187	276 823	8 491	71	47
Ouganda	42	41	44	1 400	7.2	62.0	2010	1 581 160	113 375	1 313	75	82
Rép. Centrafricaine	42	43	42	130	4.6	10.0	23 642	2	62	54
Rwanda	43	43	44	210	2.9	6.4	2010	638 669	16 687	121	95	97
São Tomé et Principe	53	52	54	1	1	<0.1	2010	2 740	382	...	91	96
Sénégal	51	50	52	53	0.7	1.6	2009	165 933	28 085	428	82	83
Seychelles	63	60	65	127	...	99	99
Sierra Leone	35	34	37	49	1.6	2.6	2010	934 028	55 763	1 089	80	84
Somalie	45	44	46	35	0.7	3.1	2010	24 553	38 696	115	46	41
Soudan	50	50	50	69	0.4	5.6	2010	1 620 840	59 396	680	87	93
Soudan du Sud	150	3.1	11.0	22 265	...	64	46
Swaziland	42	42	42	190	26.0	6.8	2010	0 147	24 390	313	98	91
Tanzanie	45	45	45	1 600	5.8	84.0	2009	40	137 433	167	93	90
Tchad	40	40	40	210	3.1	12.0	2008	47 757	27 565	194	28	22
Togo	51	49	52	150	3.4	8.9	2010	617 101	7 452	120	67	81
Tunisie	66	65	67	2	0.1	<0.1	6 310	1	96	98
Zambie	40	39	40	970	12.5	31.0	103 656	15 754	83	81
Zimbabwe	39	40	38	1 200	14.9	58.0	2010	249 379	115 454	9 696	92	99
Afrique	47	47	48	23 190	4.1	1 170.9	2010	21 038 190	3 840 047	193 921	76	73

Notes : DTP: Diphtérie, tétanos et coqueluche. MCV:Vaccin de la rougeole.

Sources : ONUSida et OMS, Mises à jour des rapports-pays, Mars, 2010; Cas rapportés de paludisme: OMS, Roll Back Malaria (RBM) database, Mars 2010

Cas révélés de tuberculose: OMS, 2010, Global Tuberculosis Database; Couverture de vaccination et cas de rougeole: WHOSIS, Mars 2013.



Tableau 18. Indicateurs d'éducation de base

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2006-10 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2006-10 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 2000-12
	Total	Hommes	Femmes	Total	Male	Female	(% du PIB)
Afrique du Sud	88.7	90.7	87.0	97.6	97.0	98.1	6.0
Algérie	72.6	81.3	63.9	91.8	94.4	89.1	4.3
Angola	70.1	82.7	58.1	73.1	80.5	65.8	3.5
Bénin	42.4	55.2	30.3	55.0	65.6	44.6	5.3
Botswana	84.5	84.0	84.9	95.3	93.6	96.9	7.8
Burkina Faso	28.7	36.7	21.6	39.3	46.7	33.1	4.0
Burundi	67.2	72.9	61.8	77.6	77.6	77.6	6.1
Cameroun	70.7	78.9	63.0	83.1	89.4	77.5	3.2
Cap-Vert	84.3	89.3	79.4	98.3	97.5	99.1	5.6
Comoros	74.9	80.2	69.7	85.6	85.9	85.3	7.6
Congo	80.5	86.8	78.0	6.2
Congo, Rép. Dém.	66.8	76.9	57.0	65.0	68.3	61.8	2.5
Côte d'Ivoire	56.2	65.2	46.6	67.0	72.2	61.9	4.6
Djibouti	8.4
Égypte*	72.0	80.3	63.5	87.5	90.6	84.3	3.8
Érythrée	67.8	78.7	57.5	89.3	92.0	86.7	2.1
Éthiopie*	55.0	63.0	47.0	4.7
Gabon	88.4	91.9	84.9	97.7	98.7	96.8	3.8
Gambie	50.0	60.0	40.4	66.7	71.9	61.7	3.9
Ghana	67.3	73.2	61.2	80.8	81.7	79.9	8.2
Guinée	41.0	52.0	30.0	63.4	69.6	57.0	3.1
Guinée-Bissau	54.2	68.2	40.6	72.1	78.9	65.3	5.2
Guinée Equatoriale	93.9	97.1	90.6	98.0	97.7	98.3	0.6
Kenya	87.4	90.6	84.2	92.8	91.7	93.9	6.7
Lesotho	89.6	83.3	95.6	91.9	85.8	98.1	13.0
Liberia	60.8	64.8	56.8	76.5	71.0	82.1	2.7
Libye	89.2	95.6	82.7	99.9	99.9	99.8	2.7
Madagascar	64.5	67.4	61.6	64.9	65.9	64.0	2.8
Malawi	74.8	81.1	68.5	87.1	87.2	87.0	5.4
Mali	31.1	43.4	20.3	44.3	56.4	33.9	4.8
Maroc	56.1	68.9	43.9	79.5	86.7	72.1	5.4
Maurice	88.5	90.9	86.2	96.7	95.7	97.7	3.7
Mauritanie	58.0	64.9	51.2	68.3	71.3	65.3	3.9
Mozambique	56.1	70.8	42.8	71.8	78.5	65.1	5.0
Namibie	88.8	89.0	88.5	93.1	91.1	95.1	8.3
Niger	28.7	42.9	15.1	36.5	52.4	23.2	4.5



Tableau 18. Indicateurs d'éducation de base (Cont.)

	Taux estimé d'analphabétisme de la population des plus de 15 ans, 2006-10 (%)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2006-10 (%) (personnes entre 15 et 24 ans)			Dépenses publiques d'éducation 2000-12
	Total	Hommes	Femmes	Total	Male	Female	(% du PIB)
Nigeria	61.3	72.1	50.4	72.1	78.0	66.1	...
Ouganda	73.2	82.6	64.6	87.4	89.6	85.5	3.3
Rép. Centrafricaine	56.0	69.3	43.2	65.2	72.3	58.2	1.2
Rwanda	71.1	74.8	67.5	77.5	77.1	77.8	4.8
São Tomé et Príncipe	89.2	93.9	84.7	95.3	94.7	95.9	...
Sénégal	49.7	61.8	38.7	65.0	74.2	56.2	5.6
Seychelles	91.8	91.4	92.3	99.1	98.8	99.4	4.8
Sierra Leone	42.1	53.6	31.4	59.4	69.1	50.1	3.6
Somalie
Soudan	71.1	80.1	62.0	86.7	89.6	83.6	...
Soudan du Sud
Swaziland	87.4	88.1	86.8	93.6	92.1	95.1	8.2
Tanzanie	73.2	79.0	67.5	77.3	78.2	76.5	6.2
Tchad	34.5	45.0	24.2	47.0	53.5	40.6	2.9
Togo	57.1	71.2	43.6	81.7	87.6	74.6	4.6
Tunisie	77.6	86.4	71.0	96.8	98.1	95.8	6.2
Zambie	71.2	80.7	61.7	74.4	81.7	67.1	1.3
Zimbabwe	92.2	94.7	89.9	99.0	98.5	99.6	2.5
Afrique	67.0	75.5	58.7	75.8	79.9	71.6	4.1

Sources : Département des statistiques BafD. Sources nationales et base de données de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO.



Tableau 19. Scolarisation

	Taux de scolarisation dans le primaire, Unesco 2000-2011							Taux de scolarisation dans le secondaire, Unesco 2000-2011				Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires		
	Brut			Net			Ratio	Ratio				2006-2008		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Elèves / Professeurs	Total	Hommes	Femmes	Elèves / Professeurs	Total cycle	Premier cycle	Deuxième cycle
Afrique du Sud	101.7	103.9	99.5	85.1	85.3	84.9	30.7	93.8	91.6	96.0	25.0
Algérie	109.0	112.1	105.7	96.2	97.0	95.4	23.3	94.9	94.1	95.8	20.8
Angola	124.5	137.3	111.6	85.7	93.1	78.2	45.6	31.3	37.2	25.5	38.7
Bénin	128.7	137.3	120.1	92.1	82.3	48.9	44.2	51.4	64.2	38.7	23.9
Botswana	110.1	112.1	108.1	87.1	86.5	87.6	25.4	81.7	79.2	84.2	13.9	6%	...	19%
Burkina Faso	79.4	82.4	76.4	63.2	65.2	61.1	52.7	22.6	25.3	19.8	26.5	6%	2%	24%
Burundi	164.5	164.1	164.9	89.7	90.8	88.7	48.3	28.0	32.2	23.7	29.4	5%	2%	19%
Cameroun	119.4	127.8	110.9	92.4	98.2	85.5	45.4	51.3	55.6	47.0	24.1	19%	20%	18%
Cap-Vert	109.3	113.8	104.9	93.5	94.9	92.1	23.3	89.7	82.6	96.9	17.2
Comoros	97.8	105.8	89.6	77.8	80.7	74.8	27.7	46.3	52.7	39.9	13.8
Congo	116.1	119.2	113.0	92.6	94.7	90.3	49.1	45.3	49.0	41.5	34.3
Congo, Rép. Dém.	96.0	102.9	89.0	33.1	33.9	32.2	37.4	39.8	50.1	29.4	15.2	19%	2%	34%
Côte d'Ivoire	88.0	95.9	80.0	61.5	67.1	55.8	48.8	27.1	34.9	19.4	29.4
Djibouti	61.1	64.5	57.7	53.8	56.9	50.7	34.9	39.1	44.3	33.8	26.6	5%	1%	16%
Égypte*	106.1	108.2	103.8	96.7	96.9	94.2	27.7	72.5	73.9	71.1	13.5
Érythrée	46.6	51.0	42.1	35.6	38.3	32.8	40.5	32.6	36.6	28.6	39.5	1%	...	2%
Éthiopie*	105.6	110.6	100.5	86.5	89.5	83.5	55.1	37.6	40.3	34.9	40.3	6%	...	54%
Gabon	181.7	184.4	179.0	91.8	92.0	91.6	24.5	53.1	51.5	44.3	28.1
Gambie	80.5	79.1	81.9	67.5	66.0	69.1	37.6	54.1	55.6	52.6	20.7
Ghana	110.3	113.3	107.1	82.1	82.9	81.1	33.0	59.2	62.2	56.1	17.8	4%	...	14%
Guinée	98.0	104.9	90.9	81.4	86.5	76.1	44.1	41.7	50.7	32.4	33.1	2%	0%	7%
Guinée-Bissau	123.1	127.1	119.2	73.9	75.5	72.4	51.9	36.0	23.9	13.2	37.3	2%
Guinée Equatoriale	86.9	87.8	86.0	57.8	57.9	57.7	27.9	27.5	34.9	20.1	23.2
Kenya	113.3	114.6	112.0	82.8	82.3	83.2	46.8	60.2	63.2	57.1	29.7	1%	...	2%
Lesotho	102.4	104.1	100.7	74.0	72.8	75.1	33.8	49.2	41.1	57.4	24.0	2%	4%	3%
Liberia	103.0	107.6	98.2	40.8	42.0	39.6	26.8	44.8	49.3	40.2	26.4
Libye	114.2	116.5	111.8	98.3	100.0	96.5	16.9	110.3	101.5	119.4	11.1
Madagascar	148.4	149.6	147.1	79.2	79.0	79.3	43.2	31.1	32.0	30.2	23.5	4%	1%	14%
Malawi	141.3	138.5	144.1	96.9	90.4	97.0	76.1	34.2	35.7	32.6	42.1
Mali	81.7	86.7	76.4	62.9	66.9	58.8	48.5	39.5	46.0	32.7	24.7	12%	...	40%
Maroc	114.9	117.9	111.8	87.5	89.8	85.1	25.8	69.8	75.5	63.9	18.7	6%	2%	5%
Maurice	99.4	99.1	99.7	93.4	90.6	91.1	20.4	90.9	91.2	90.6	15.9	...	14%	...
Mauritanie	101.0	98.1	103.9	74.5	72.4	76.7	39.3	27.0	29.4	24.7	26.6	3%	2%	5%
Mozambique	110.9	116.3	105.4	89.6	91.9	87.3	55.4	26.4	28.3	24.5	34.3	6%	5%	7%
Namibie	106.8	107.6	106.1	85.1	83.1	87.2	29.8	64.0	58.9	69.3	24.6
Niger	70.8	76.9	64.3	62.5	68.0	56.6	39.0	14.4	17.5	11.3	34.7	1%	1%	4%



Tableau 19. Scolarisation (Cont.)

	Taux de scolarisation dans le primaire, Unesco 2000-2011							Taux de scolarisation dans les secondaire, Unesco 2000-2011				Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires		
	Brut			Net			Ratio	Ratio				2000-2011* (%)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Elèves / Professeurs	Total	Hommes	Femmes	Elèves / Professeurs	Total cycle	Premier cycle	Deuxième cycle
Nigeria	83.3	87.1	79.3	57.6	60.1	54.8	36.0	44.0	46.8	41.2	33.1	4%	4%	5%
Ouganda	113.2	112.2	114.2	95.5	92.4	95.1	47.8	28.1	30.4	25.8	17.9	5%	2%	21%
Rép. Centrafricaine	94.1	109.2	79.2	68.5	78.0	59.2	81.3	18.0	23.3	12.8	66.8
Rwanda	141.7	139.9	143.5	98.7	89.0	92.2	58.1	35.8	34.9	36.7	23.7	16%	...	45%
São Tomé et Príncipe	127.3	129.1	125.4	98.4	96.3	97.6	28.7	69.2	64.9	73.6	19.8	2%	...	11%
Sénégal	86.2	83.4	89.0	75.7	73.3	78.1	32.9	42.1	43.9	40.3	27.4	6%	6%	5%
Seychelles	112.8	112.6	113.1	95.1	96.2	94.0	13.3	123.9	117.5	131.0	11.8
Sierra Leone	124.7	129.4	120.1	49.6	59.7	40.3	31.3	27.6	33.0	22.5	26.6	5%	1%	16%
Somalie	32.5	41.9	23.0	13.6	17.0	10.3	35.5	7.8	10.7	4.9	19.3
Soudan	72.7	76.4	68.8	82.6	47.0	38.8	38.4	39.0	41.4	36.5	22.2	2%	...	5%
Soudan du Sud	68.8	81.4	54.5	44.4	50.8	37.1	52.6	4.2	5.6	2.6	14.9
Swaziland	115.1	121.3	108.9	98.0	84.8	80.4	29.3	60.0	60.8	59.1	16.4
Tanzanie	93.6	92.2	95.1	91.8	98.3	97.7	45.6	35.1	37.4	32.7	26.4
Tchad	100.8	115.4	86.1	62.3	73.4	51.1	62.6	25.4	35.3	15.4	32.0	1%	0%	4%
Togo	139.4	146.3	132.6	99.4	94.2	69.5	40.9	56.5	59.8	31.4	26.2	8%	1%	25%
Tunisie	109.9	111.8	107.8	93.8	98.2	95.6	17.4	92.6	91.1	94.1	13.6	9%	1%	9%
Zambie	117.3	117.7	117.0	91.4	94.5	96.5	62.6	20.7	25.8	15.2	25.4	8%	...	20%
Zimbabwe	39.3	43.2	44.7	38.3	27.7
Afrique	104.2	107.0	101.3	83.1	83.0	79.9	39.1	48.0	51.6	44.8	22.0

Sources : Département des statistiques BafD. Sources nationales et base de données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO, mars 2013.

Notes : * Dernières données disponibles.



Tableau 20. Emploi et remises*

Année	Taux de chômage			Taux de participation	Taux d'inactivité			Remises des travailleurs (millions USD)					
	Total	Hommes	Femmes	(>15) 2012	(age 15-64)			2008	2009	2010	2011	2012 (e)	
				Total	Total	Hommes	Femmes						
Afrique du Sud	2011	24.7	22.3	27.7	52.5	44	36	52.1	823	902	1 119	1 212	1 115
Algérie	2010	10.0	8.1	19.1	43.8	53.5	24.2	83.6	2 202	2 059	2 044	1 942	1 824
Angola	2006	25.2	69.8	29.1	21.8	36.0	82	..	18
Bénin	2002	0.7	0.9	0.4	72.7	26.3	21.6	31.0	251	150	185	185	189
Botswana	2006	17.6	15.3	19.9	76.8	20.7	16.8	24.8	114	110	63	63	58
Burkina Faso	2007	3.3	83.7	14.8	9.1	20.3	99	111	111	111	101
Burundi	1990	0.5	0.7	0.3	83.0	16	17	14.9	4	28	34	45	42
Cameroun	2010	3.8	3.1	4.5	71.0	28	22.2	33.7	167	192	115	115	112
Cap-Vert	2008	17.8	15.0	28.0	67.2	28.8	13.6	44.2	155	138	133	178	200
Comoros	1991	20.0	21.3	16.9	57.9	41.5	19.2	63.9
Congo	70.7	27.8	25.7	30.1
Congo, Rép. Dém.	71.4	28.1	27.2	29.1
Côte d'Ivoire	1998	4.1	67.0	32.2	18.1	47.0	199	315	373	373	323
Djibouti	2002	59.5	54.6	68.6	51.9	45.7	30.10	61.6	30	32	33	32	31
Égypte*	2010	9.0	4.9	22.6	49.1	47.7	21.3	74.2	8 694	7 150	12 453	14 324	17 971
Érythrée	84.8	13.5	9.1	17.6
Éthiopie*	2006	17.0	11.7	22.6	84.0	14.1	9.5	18.8	387	262	345	513	535
Gabon	1993	17.8	19.1	16.1	60.9	37.7	33.2	42.2
Gambie	77.6	22.2	17	27.1	65	80	116	91	89
Ghana	2006	3.6	3.5	3.6	69.5	29.2	27.2	31.4	126	114	136	152	151
Guinée	1994	3.1	4.6	1.7	72.0	26.5	20.3	32.8	72	64	60	78	75
Guinée-Bissau	73.1	25.3	20.5	30.2	49	49	46	46	42
Guinée Equatoriale	1983	24.2	27.4	18.5	86.7	11.6	6	17.9
Kenya	1999	9.8	66.8	32.5	27.5	37.7
Lesotho	2008	25.3	23.0	28.0	66.1	32.5	25.2	39.6	576	548	610	649	600
Liberia	2010	3.7	3.4	4.1	61.4	37.9	35.0	40.8	58	25	31	360	378
Libye	2007	13.5	52.8	44.7	20.2	68.6
Madagascar	2005	2.6	1.7	3.5	85.9	12.6	10.6	14.8
Malawi	2004	7.8	5.4	10.0	83.0	17.3	19.2	15.5	17	17	17	17	16
Mali	2004	8.8	7.2	10.9	53.2	45.4	28.5	62.0	431	454	473	473	451
Maroc	2011	8.9	8.4	10.2	49.6	48.2	21.7	73.0	6 895	6 270	6 423	7 256	7 014
Maurice	2011	7.9	5.2	12.3	59.5	35.2	19.5	50.9	215	211	226	249	244
Mauritanie	2008	31.2	23.9	44.0	54.0	45.0	19.7	70.6
Mozambique	1997	2.2	3.4	1.3	84.4	15.3	17.2	13.6	116	111	132	157	97
Namibie	2008	37.6	32.5	43.0	64.4	33.5	28.1	39.0	14	14	16	16	17
Niger	2001	1.5	1.7	0.9	64.7	34.5	9.1	59.5	94	102	102	102	95



Tableau 20. Emploi et remises* (Cont.)

Année	Taux de chômage			Taux de participation (>15) 2012	Taux d'inactivité (age 15-64)			Remises des travailleurs (millions USD)					
	Total	Hommes	Femmes	Total	Total	Hommes	Femmes	2008	2009	2010	2011	2012 (e)	
Nigeria	1986	3.9	3.7	4.4	55.7	44.0	36.5	51.8	19 206	18 368	19 818	20 619	20 610
Ouganda	2009	4.2	3.1	5.1	77.6	21.7	20.2	23.3	724	778	768	949	953
Rép. Centrafricaine	78.7	20.7	14.5	27.0
Rwanda	1996	0.6	0.9	0.4	86.0	12.5	13.3	11.6	68	93	103	103	94
São Tomé et Príncipe	2006	16.7	11.0	24.5	60.1	37.4	21	53.4	3	2	6	7	5
Sénégal	2006	10.0	7.9	13.6	77.0	21.7	10.3	32.8	1 476	1 350	1 478	1 478	1 379
Seychelles	2005	5.5	6.1	4.9	3	16	17	26	26
Sierra Leone	2004	3.4	4.5	2.3	67.7	31.2	30.1	32.3	28	47	58	77	80
Somalie	56.9	41.4	21.3	60.8
Soudan	53.8	45.0	23	67.5	3 100	2 135	1 420	1 420	1 441
Soudan du Sud
Swaziland	1997	22.5	20.0	26.0	57.1	41.5	27.7	54.7	90	93	55	55	50
Tanzanie	2006	4.3	2.8	5.8	89.2	9.5	8.6	10.2	37	40	55	76	75
Tchad	1993	0.7	1.1	0.3	72.3	27.2	19.7	34.8
Togo	80.9	17.5	17.2	17.7	337	335	337	337	330
Tunisie	2010	13.0	47.9	48.7	25.2	72.1	1 977	1 964	2 063	2 004	2 202
Zambie	2005	15.9	79.3	20.3	14.1	26.7	68	41	44	46	46
Zimbabwe	2004	4.2	4.2	4.1	86.3	12.5	9.5	15.4
Afrique									49 051	44 770	51 634	55 935	59 059

Note: *Voir note méthodologique.

Sources: Emploi: OIT, base de donnée KILM; sources nationales.

Remises des travailleurs: GDF, Base de données en ligne, Banque mondiale, (mars 2013).



Tableau 21. Indice de perception de la corruption

	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays
Afrique du Sud	4.6	51	5.1	43	4.9	54	4.7	55	4.5	54	4.1	64	4.3	69
Algérie	3.1	84	3	99	3.2	92	2.8	111	2.9	105	2.9	112	3.4	105
Angola	2.2	142	2.2	147	1.9	158	1.9	162	1.9	168	2.0	168	2.2	157
Bénin	2.5	121	2.7	118	3.1	96	2.9	106	2.8	110	3.0	100	3.6	94
Botswana	5.6	37	5.4	38	5.8	36	5.6	37	5.8	33	6.1	32	6.5	30
Burkina Faso	3.2	79	2.9	105	3.5	80	3.6	79	3.1	98	3.0	100	3.8	83
Burundi	2.4	130	2.5	131	1.9	158	1.8	168	1.8	170	1.9	172	1.9	165
Cameroun	2.3	138	2.4	138	2.3	141	2.2	146	2.2	146	2.5	134	2.6	144
Cap-Vert	4.9	49	5.1	47	5.1	46	5.1	45	5.5	41	6.0	39
Comoros	2.6	123	2.5	134	2.3	143	2.1	154	2.4	143	2.8	133
Congo	2.2	142	2.1	150	1.9	158	1.9	162	2.1	154	2.2	154	2.6	144
Congo, Rép. Dém.	2	156	1.9	168	1.7	171	1.9	162	2.2	146	2.0	168	2.1	160
Côte d'Ivoire	2.1	151	2.1	150	2.1	154	2	164	2.2	154	2.9	130
Djibouti	2.9	105	3	102	2.8	111	3.2	91	3.0	100	3.6	94
Égypte*	3.3	70	2.9	105	2.6	115	2.8	111	3.1	98	2.9	112	3.2	118
Érythrée	2.9	93	2.8	111	2.6	126	2.6	126	2.6	123	2.5	134	2.5	150
Éthiopie*	2.4	130	2.4	138	2.6	126	2.7	120	2.7	116	2.7	120	3.3	113
Gabon	3	90	3.3	84	3.1	96	2.9	106	2.8	110	3.0	100	3.5	102
Gambie	2.5	121	2.3	143	1.9	158	2.9	106	3.2	91	3.5	75	3.4	105
Ghana	3.3	70	3.7	69	3.9	67	3.9	69	4.1	62	3.9	69	4.5	64
Guinée	1.9	160	1.9	168	1.6	173	1.8	168	2	164	2.1	164	2.4	154
Guinée-Bissau	2.2	147	1.9	158	1.9	162	2.1	154	2.2	154	2.5	150
Guinée Equatoriale	2.1	151	1.9	168	1.7	171	1.8	168	1.9	168	1.9	172	2.0	163
Kenya	2.2	142	2.1	150	2.1	147	2.2	146	2.1	154	2.2	154	2.7	139
Lesotho	3.2	79	3.3	84	3.2	92	3.3	89	3.5	78	3.5	75	4.5	64
Liberia	2.1	150	2.4	138	3.1	97	3.3	87	3.2	91	4.1	75
Libye	2.7	105	2.5	131	2.6	126	2.5	130	2.2	146	2.0	168	2.1	160
Madagascar	3.1	84	3.2	94	3.4	85	3	99	2.6	123	3.0	100	3.2	118
Malawi	2.7	105	2.7	118	2.8	115	3.3	89	3.4	85	3.0	100	3.7	88
Mali	2.8	99	2.7	118	3.1	96	2.8	111	2.7	116	2.8	118	3.4	105
Maroc	3.2	79	3.5	72	3.5	80	3.3	89	3.4	85	3.4	80	3.7	88
Maurice	5.1	42	4.7	53	5.5	41	5.4	42	5.4	39	5.1	46	5.7	43
Mauritanie	3.1	84	2.6	123	2.8	115	2.5	130	2.3	143	2.4	143	3.1	123
Mozambique	2.8	99	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.7	116	2.7	120	3.1	123
Namibie	4.1	55	4.5	57	4.5	61	4.5	56	4.4	56	4.4	57	4.8	58
Niger	2.3	138	2.6	123	2.8	115	2.9	106	2.6	123	2.5	134	3.3	113



Tableau 21. Indice de perception de la corruption (Cont.)

	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays	Indice	Rang du Pays
Nigeria	2.2	142	2.2	147	2.7	121	2.5	130	2.4	134	2.4	143	2.7	139
Ouganda	2.7	105	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.5	127	2.4	143	2.9	130
Rép. Centrafricaine	2.4	130	2	162	2	151	2	158	2.1	154	2.2	154	2.6	144
Rwanda	2.5	121	2.8	111	3	102	3.3	89	4	66	5.0	49	5.3	50
São Tomé et Príncipe	2.7	118	2.7	121	2.8	111	3	101	3.0	100	4.2	72
Sénégal	3.3	70	3.6	71	3.4	85	3	99	2.9	105	2.9	112	3.6	94
Seychelles	3.6	63	4.5	57	4.8	55	4.8	54	4.8	49	4.8	50	5.2	51
Sierra Leone	2.2	142	2.1	150	1.9	158	2.2	146	2.4	134	2.5	134	3.1	123
Somalie	1.4	179	1	180	1.1	180	1.1	178	1.0	182	0.8	174
Soudan	2	156	1.8	172	1.6	173	1.5	176	1.6	172	1.6	177	1.3	173
Soudan du Sud
Swaziland	2.5	121	3.3	84	3.6	72	3.6	79	3.2	91	3.1	95	3.7	88
Tanzanie	2.9	93	3.2	94	3	102	2.6	126	2.7	116	3.0	100	3.5	102
Tchad	2	156	1.8	172	1.6	173	1.6	175	1.7	171	2.0	168	1.9	165
Togo	2.4	130	2.3	143	2.7	121	2.8	111	2.4	134	2.4	143	3.0	128
Tunisie	4.6	51	4.2	61	4.4	62	4.2	65	4.3	59	3.8	73	4.1	75
Zambie	2.6	111	2.6	123	2.8	115	3	99	3	101	3.2	91	3.7	88
Zimbabwe	2.4	130	2.1	150	1.8	166	2.2	146	2.4	134	2.2	154	2.0	163

Note : L'indice de perception de la corruption mesure les perceptions de corruption par le milieu des affaires et les analystes pays. L'indice varie entre 10 (niveau de corruption très bas) and 0 (très corrompu).

Source: Transparency International, <http://www.transparency.org>



Tableau 22. Protestations civiles*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique du Sud	6.3	10.3	2.0	5.6	1.9	1.5	1.0	0.6	3.0	1.0	3.6	7.5	2.3	8.8	6.3	7.8	22.3
Algérie	4.0	2.3	6.7	1.4	0.0	9.9	10.0	6.6	1.3	0.7	4.0	1.5	2.5	1.8	9.0	23.3	5.0
Angola	1.5	0.0	1.0	0.0	0.0	0.3	0.0	2.5	1.8
Bénin	0.8	0.8	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0	1.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	6.0	0.0
Burkina Faso	0.0	1.5	0.8	3.2	9.4	0.5	1.1	0.0	1.6	0.9	3.8	0.5	2.5	4.3	0.8	9.8	2.8
Burundi	2.3	11.8	0.0	4.8	3.8	5.3	0.3
Cameroun	8.2	4.4	0.3	2.2	0.3	0.0	1.5	2.0	1.0	2.7	4.5	2.8	1.0	4.0	6.8	1.0	0.8
Cap-Vert	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
Comoros	0.0	0.0	0.5	1.0	1.8	1.8	0.0	0.5	1.3
Congo	1.5	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5
Congo, Rép. Dém.	2.0	2.8	7.3	4.8	1.8	6.0	1.8	2.3	3.3
Côte d'Ivoire	1.0	8.2	6.7	10.0	6.7	0.0	2.9	0.8	2.4	1.1	12.8	6.8	4.9	7.2	3.0	1.8	1.3
Djibouti	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0
Égypte*	0.0	4.2	0.0	0.0	1.6	3.2	2.6	1.3	3.1	2.3	4.1	5.8	4.6	3.0	3.5	16.5	20.8
Érythrée	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Éthiopie*	1.3	1.2	0.8	0.0	0.0	1.3	0.3	0.0	0.0	2.3	0.6	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8
Gabon	8.0	0.0	2.1	1.3	0.0	0.0	1.3	0.0	0.5	5.0	6.1	1.5	0.9	4.5	7.5	3.0	9.0
Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ghana	0.5	0.0	0.3	2.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.3	0.3
Guinée	3.8	11.8	0.8	3.5	3.0	3.5	4.0
Guinée-Bissau	4.0	1.8	0.5	0.0	0.8	4.3	0.8
Guinée Equatoriale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.5	0.0
Kenya	2.3	4.4	8.1	0.0	0.0	0.5	0.0	0.9	2.4	2.2	2.5	1.0	5.1	1.4	0.5	3.0	4.5
Lesotho	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	3.3	0.3	0.0	0.3	0.0	0.5	0.0
Libye	0.5	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.5	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	7.5
Madagascar	1.0	3.3	0.8	1.0	0.0	8.3	0.8	0.5	6.5
Malawi	0.5	1.3	1.5	0.0	0.0	0.8	0.8	1.0	0.3	0.8	0.3	0.8	0.0	0.0	0.5	0.5	0.8
Mali	1.4	3.9	1.2	0.9	0.0	0.0	0.0	0.7	0.5	0.4	0.5	2.1	0.0	1.4	0.8	1.0	7.0
Maroc	5.9	1.6	1.4	0.7	0.7	0.0	0.0	0.0	1.2	0.5	2.0	3.9	2.7	2.2	1.0	10.0	9.5
Maurice	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0
Mauritanie	1.8	0.5	5.3	2.3	0.3	10.8	11.8
Mozambique	1.3	0.0	0.0	1.5	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.8	0.5	0.5	0.5
Namibie	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.8	0.0
Niger	1.3	1.5	6.0	1.8	1.0	7.3	0.0	1.0	0.5



Tableau 22. Protestations civiles* (Cont.)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nigeria	3.7	2.3	2.8	6.3	4.1	5.3	1.0	0.8	2.9	0.5	3.2	2.3	2.8	3.6	3.8	2.8	4.8
Ouganda	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	0.3	1.3	0.0	0.5	0.0	4.3	1.3
Rép. Centrafricaine	12.8	3.5	1.8	1.8	3.3	1.5	1.3
Rwanda	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
São Tomé et Príncipe	0.8	2.3	0.0	0.5	0.0	0.3	0.0
Sénégal	1.2	5.0	1.9	1.1	0.0	1.4	0.0	0.0	1.3	2.2	5.4	4.5	2.5	2.9	2.5	5.0	11.0
Seychelles	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	0.5	1.3	0.3	0.0	0.3	0.5	1.0
Soudan	2.0	0.5	1.0	1.3	1.3	6.0	7.3
Soudan du Sud	0.3	0.3
Swaziland	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	2.5	2.0
Tanzanie	0.8	0.0	0.8	0.0	0.0	1.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.3	0.8	1.8
Tchad	0.3	3.0	0.7	0.5	0.0	2.2	0.0	1.5	0.0	1.6	1.3	5.3	1.0	2.5	0.5	2.3	4.0
Togo	1.0	0.5	0.8	0.3	1.8	1.3	0.3	0.5	0.0	6.3	0.0	0.3	0.0	0.5	1.8	3.0	3.5
Tunisie	0.0	0.0	0.3	0.7	0.7	0.0	0.0	2.8	0.0	1.3	5.6	1.9	1.7	3.4	0.8	19.3	30.5
Zambie	2.5	1.5	2.1	1.5	0.5	5.0	0.5	3.4	1.8	0.9	6.6	2.4	1.5	1.6	0.3	2.0	1.0
Zimbabwe	7.3	3.7	4.8	4.6	1.3	1.4	1.0	5.9	0.3	1.0	2.0	6.9	2.7	4.4	3.5	5.0	0.8

Note: *En 2008 la méthodologie d'aggrégation à été améliorée et appliquée à toute la série. Pour plus de détails voir note méthodologique.

Sources: Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes.



Tableau 23. Violence civile

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique du Sud	20.0	7.0	4.5	8.3	4.5	0.0	0.5	0.3	2.0	0.3	0.5	0.0	4.3	4.3	0.5	4.3	8.3
Algérie	35.2	31.3	37.6	43.0	37.8	35.0	15.4	5.5	19.2	10.7	12.8	14.8	10.8	11.0	5.8	15.3	6.3
Angola	13.5	0.8	0.3	0.0	0.3	0.5	1.3	1.3	1.3
Bénin	0.8	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0	1.0	0.5
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina Faso	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.5	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	6.0	2.3
Burundi	6.3	2.8	2.3	4.3	3.0	6.0	2.3
Cameroun	4.8	14.2	0.3	0.0	0.7	0.4	0.0	0.0	0.3	0.9	1.8	1.3	1.3	3.3	0.0	3.5	1.3
Cap-Vert	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Comoros	0.0	1.5	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0
Congo	0.0	0.5	0.0	0.5	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0
Congo, Rép. Dém.	4.5	4.5	12.0	17.3	10.3	18.8	11.5	4.8	12.0
Côte d'Ivoire	4.5	0.0	0.0	1.7	6.2	1.2	3.1	4.7	6.0	5.7	7.0	1.3	1.0	1.0	2.5	10.8	7.3
Djibouti	0.0	0.0	0.8	0.5	0.0	0.5	0.0
Égypte*	6.5	10.8	0.0	0.5	2.0	1.0	0.0	1.2	1.3	2.3	3.5	2.0	4.3	4.1	1.3	12.3	16.8
Érythrée	1.5	0.0
Éthiopie*	13.3	4.1	0.0	7.2	2.0	1.5	12.4	4.7	8.1	3.6	7.4	7.9	4.2	5.0	2.0	1.8	2.8
Gabon	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.5	2.5
Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ghana	1.1	0.0	0.0	0.5	0.5	1.0	1.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	1.0
Guinée	0.0	0.5	1.3	0.3	2.0	3.3	2.5
Guinée-Bissau	1.5	0.3	0.0	0.3	0.0	0.5	0.5
Guinée Equatoriale	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0
Kenya	3.0	5.3	6.5	0.0	0.0	2.8	0.5	1.5	0.5	2.3	8.3	6.3	8.3	4.8	0.8	3.3	17.8
Lesotho	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	2.5	0.3	0.8	0.8	0.5	0.3	0.8
Libye	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	15.0	22.3
Madagascar	1.3	1.3	0.8	0.0	0.0	2.8	0.5	0.3	4.0
Malawi	0.0	2.5	2.0	0.3	0.0	0.0	0.3	1.0	0.3	1.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0
Mali	0.6	2.3	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	1.0	2.3	4.2	2.6	1.0	4.0	12.3
Maroc	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	1.3	1.0	0.0	0.0	2.5	2.0
Maurice	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0
Mauritanie	0.0	1.3	1.5	1.3	0.8	2.5	2.5
Mozambique	9.5	0.0	0.0	0.3	1.5	0.0	0.0	0.8	1.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.3	0.8	0.0	4.0
Namibie	0.0	0.0	0.0	2.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.3	0.0
Niger	1.0	0.3	0.3	7.3	5.5	2.8	0.3	3.3	0.5



Tableau 23. Violence civile (Cont.)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nigeria	12.8	16.6	5.7	16.0	12.4	12.7	6.4	6.0	11.3	0.8	16.4	22.5	12.9	13.8	12.5	31.5	34.8
Ouganda	21.0	4.0	2.8	2.5	0.0	6.3	3.8	4.5	10.3	1.8	3.8	2.5	1.8	3.5	0.0	2.8	1.0
Rép. Centrafricaine	6.0	2.8	2.5	7.3	9.0	4.5	8.3
Rwanda	0.0	0.0	0.0	0.3	0.5	0.8	1.0	1.5	5.0
São Tomé et Príncipe	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	0.0	4.2	0.6	1.4	1.6	1.4	2.2	1.9	2.1	0.3	1.9	1.9	0.3	4.1	4.8	7.5	6.0
Seychelles	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	0.0	0.5	0.0	1.5	0.0	0.5	0.8
Soudan	8.8	9.5	9.5	24.0	18.3	17.5	15.0
Soudan du Sud	16.0	8.3
Swaziland	0.5	0.0	0.0	0.5	0.0	0.5	0.3
Tanzanie	1.0	0.5	0.0	...	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	1.8
Tchad	2.4	2.4	1.3	6.4	7.7	4.7	3.0	4.5	1.0	3.2	13.8	8.3	3.4	3.0	1.3	1.3	0.5
Togo	1.0	0.0	0.5	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0	2.8	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	1.0	0.0
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	7.0	11.5
Zambie	0.8	0.8	0.5	0.5	0.0	2.8	0.0	0.8	0.0	0.3	0.5	0.0	0.3	0.0	0.0	1.3	0.5
Zimbabwe	0.0	1.5	1.0	0.0	3.8	3.0	3.8	0.3	0.8	0.8	0.0	0.0	8.0	0.8	0.8	2.3	0.0



Tableau 24. Durcissement du politique*

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique du Sud	4.6	3.6	1.5	1.1	0.5	0.3	0.5	0.4	1.0	1.1	0.5	1.2	1.5	1.6	0.4	0.3	7.1
Algérie	8.2	7.0	6.5	6.1	5.6	7.4	9.0	6.5	7.5	5.5	4.6	6.1	6.8	5.1	1.8	4.7	3.4
Angola	1.4	0.1	0.5	0.2	0.8	0.4	0.7	2.9	1.1
Bénin	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3	0.1	0.5	0.1	0.2	0.4	0.1
Botswana	0.1	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Burkina Faso	0.2	0.5	0.2	1.2	0.4	0.3	0.7	0.6	0.7	0.2	0.2	0.1	0.8	0.3	0.1	2.1	0.1
Burundi	3.6	1.4	1.2	1.8	2.5	1.9	0.8
Cameroun	2.7	2.3	1.3	1.3	1.1	1.7	1.1	1.4	1.5	0.9	1.9	1.2	1.6	1.5	1.8	2.3	1.6
Cap-Vert	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Comoros	0.4	0.9	0.6	0.4	0.0	0.0	0.8
Congo	0.3	0.3	0.5	0.4	0.2	0.9	0.3	1.1	0.5
Congo, Rép. Dém.	6.9	8.1	10.5	8.9	4.0	4.7	5.0	1.7	1.1
Côte d'Ivoire	1.0	0.9	0.5	2.8	2.3	0.7	1.1	2.1	2.7	2.1	3.3	1.2	1.5	0.6	4.0	6.0	1.8
Djibouti	0.2	0.1	0.6	0.0	0.1	0.6	0.1
Égypte*	5.9	5.3	4.9	4.1	5.4	4.6	6.4	4.8	4.6	6.4	5.7	7.1	7.9	4.7	5.4	8.7	7.5
Érythrée	0.3	0.0
Éthiopie*	4.0	3.2	2.8	2.2	2.4	3.1	4.2	2.5	2.5	5.2	3.4	3.4	1.9	2.0	1.4	1.5	1.5
Gabon	0.4	1.4	0.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.5	1.0	2.1	0.7	0.5	0.2	1.3	0.9	1.0	2.6
Gambie	1.4	0.3	0.9	2.1	0.2	0.1	0.2
Ghana	0.6	0.2	0.6	0.6	0.0	0.2	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.1	0.7
Guinée	1.7	3.0	2.8	5.4	1.6	3.4	1.9
Guinée-Bissau	1.2	0.8	0.6	2.0	0.1	0.5	0.5
Guinée Equatoriale	0.0	0.3	1.3	0.0	0.0	0.2	1.5	0.2	2.1	0.0	0.5	0.3	0.5	0.8	0.5	1.2	1.2
Kenya	1.0	2.7	0.9	0.0	0.0	0.2	0.3	0.5	0.6	0.7	1.8	2.6	7.4	0.4	0.0	0.5	1.0
Lesotho	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	0.8	0.3	0.5	0.2	0.0	0.4	0.0
Libye	0.7	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.3	0.1	0.6	0.5	0.5	0.4	0.1	7.9	3.5
Madagascar	0.8	0.3	1.1	0.9	0.0	2.7	0.7	0.4	2.7
Malawi	0.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.4	0.2	0.2	0.2	0.8	0.3	0.3	0.3	0.6	0.5	1.2	0.0
Mali	0.1	1.3	0.0	0.1	0.3	0.3	0.1	0.3	0.1	0.0	0.4	0.5	1.9	1.2	0.1	0.3	4.7
Maroc	4.7	4.4	3.9	3.8	4.3	4.2	4.1	4.4	4.9	4.0	4.3	4.4	4.6	2.0	2.2	2.4	3.9
Maurice	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.6	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	1.3	1.1	9.0	1.3	0.6	1.9	1.5
Mozambique	0.1	0.2	0.6	0.3	0.9	0.3	0.0	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4	0.5	0.9	0.1	0.4
Namibie	0.0	0.1	0.0	0.3	0.4	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Niger	0.4	0.8	1.3	1.4	2.2	3.9	0.7	0.5	0.0



Tableau 24. Durcissement du politique* (Cont.)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Nigeria	5.7	4.2	3.4	3.1	3.1	2.7	2.6	2.9	5.0	2.7	4.6	3.7	4.3	2.9	0.6	3.2	8.3
Ouganda	1.2	0.4	0.6	0.7	0.4	1.9	0.8	1.4	3.5	1.1	3.3	2.0	0.9	3.0	0.9	2.3	2.3
Rép. Centrafricaine	4.2	0.8	0.5	1.7	1.9	0.8	1.5
Rwanda	1.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.6	0.7	0.6
São Tomé et Príncipe	0.1	0.3	0.1	0.7	0.0	0.0	0.0
Sénégal	1.7	2.0	1.9	1.3	1.2	1.7	1.5	1.6	1.5	1.9	1.5	2.6	1.8	1.2	1.4	1.3	3.5
Seychelles	0.4	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	0.4	0.6	0.2	1.0	0.2	0.4	0.8
Soudan	3.5	3.6	7.6	5.0	6.2	7.9	7.3
Soudan du Sud	2.5	1.3
Swaziland	0.3	0.3	0.9	0.2	0.0	1.2	1.1
Tanzanie	0.3	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	1.4	1.0	
Tchad	0.7	0.3	0.3	0.0	0.3	0.6	0.4	1.6	0.2	1.7	4.3	2.2	5.7	1.2	0.8	1.7	0.4
Togo	0.1	0.0	0.3	0.2	0.5	0.6	0.3	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.7	0.8	0.8	1.0	
Tunisie	2.4	1.8	1.8	2.0	1.8	2.2	2.1	1.8	3.0	2.1	1.3	1.9	3.4	2.1	1.1	4.9	8.9
Zambie	1.9	2.7	1.6	1.3	0.9	1.8	1.9	1.0	0.9	1.7	0.5	0.2	0.5	0.6	0.7	0.2	
Zimbabwe	1.0	0.9	1.9	1.3	1.2	3.1	4.4	3.9	4.1	3.3	2.2	3.0	9.9	3.3	0.7	3.6	0.5

Note: *En 2008 la methodologie d'aggregation à été améliorée et appliquée à toute la série. Pour plus de détails voir note méthodologique.

Sources: Calculs des auteurs sur la base des informations de Marchés Tropicaux et Méditerranéens, entre 1996 et 2007, et de l'Agence France Presse en 2008. Le changement de source pourrait affecter la comparabilité de l'année 2008 avec les années précédentes.

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) est une institution financière de développement régionale et multilatérale. Elle compte 54 pays membres africains et 24 pays membres situés en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

L'objectif de la Banque est de promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains, pris individuellement ou collectivement. À cet effet, elle encourage l'investissement de capitaux publics et privés orientés vers le développement, à travers l'octroi de prêts et de dons à des projets et programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement général et durable du continent.

En 2012, la Banque Africaine de Développement a approuvé près de 200 opérations pour un montant global de UA 4,25 milliards, soit près de USD 6,73 milliards.

Une enveloppe globale de UA 1,76 milliard (41,4%) a été allouée au financement de projets de développement d'infrastructures, surtout en matière d'énergie, d'eau et d'assainissement, ce qui reflète l'intérêt stratégique porté par la Banque à des projets à fort impact.

Le secteur social, qui englobe l'éducation et la santé, a également bénéficié des interventions de la Banque, dans la mesure où 15% des autorisations d'engagement ont été réservées à des activités de support spécifiquement dans ces secteurs et dans d'autres secteurs associés. Près de 50% des autorisations de la Banque ont été financées par la voie du portefeuille de crédits non-concessionnels; 44% l'ont été à titre concessionnel tandis que le reste a été alimenté par le Fonds Spécial du Nigéria.

Pour plus d'informations sur les activités de la Groupe de la Banque Africaine, consulter le site www.afdb.org/fr

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Créée en 1958, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est l'une des cinq commissions régionales établies par le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). En tant qu'organe régional de l'ONU en Afrique, elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) joue un double rôle en tant qu'organisme régional de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et en tant que partie intégrante du paysage institutionnel régional en Afrique. Composée de 54 États membres, la CEA est bien placée pour contribuer spécifiquement à la recherche de solutions aux défis de développement du continent. Créée en 1958 par le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, la CEA est l'une des cinq commissions régionales et a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses États membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

La CEA tire sa force de sa qualité de seul organisme des Nations Unies à avoir pour mandat d'opérer aux niveaux régional et sous-régional pour mobiliser des ressources et les mettre au service des priorités de l'Afrique. Pour renforcer son impact, la CEA porte une attention particulière à la collecte de statistiques régionales actualisées destinées à étayer la formulation de politiques et le plaidoyer ; promouvoir le consensus politique ; appuyer le renforcement des capacités ; renforcer les services consultatifs dans les principaux domaines thématiques.

Pour plus d'informations sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique, consulter le site www.uneca.org.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 34 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que la gouvernance d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada,



le Chili, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions de l'OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Le Centre de développement de l'OCDE, créé en 1962, est un forum indépendant consacré au partage des savoirs et au dialogue, sur un pied d'égalité, entre les pays membres de l'OCDE et les économies en développement. En mars 2011, 16 pays non-membres de l'OCDE sont membres à part entière du Comité directeur du Centre, parmi lesquels six pays africains : l'Afrique du Sud, le Cap Vert, l'Égypte, Maurice, le Maroc et le Sénégal. Le Centre se concentre sur les problèmes structurels émergents susceptibles d'avoir un impact sur le développement mondial et sur des enjeux de développement plus spécifiques auxquels sont confrontés les pays émergents et les pays en développement. Au moyen d'analyses factuelles et de partenariats stratégiques, il aide les pays à formuler des politiques économiques innovantes pour répondre aux défis mondiaux du développement

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site www.oecd.org/dev.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Le PNUD travaille en partenariat à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations à même de résister aux crises, et à générer et soutenir le type de croissance qui améliore la qualité de vie de chacun.

Présents dans 177 pays et territoires, dont 55 pays couverts en Afrique, nous sommes au service des peuples et des nations auxquels nous offrons une perspective globale et des analyses locales. Les dirigeants du monde se sont engagés à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, y compris l'objectif primordial de diminuer de moitié la pauvreté d'ici 2015. Le réseau de PNUD relie et coordonne les efforts mondiaux et nationaux pour atteindre ces objectifs. Nous nous attachons à aider les pays à élaborer et partager des solutions aux problèmes touchant aux questions suivantes:

- Gouvernance démocratique
- Réduction de la pauvreté
- Prévention des crises
- Environnement et énergie
- VIH/sida

Le PNUD aide les pays en développement à mobiliser et utiliser l'aide efficacement. Dans toutes nos activités, nous encourageons la protection des droits de l'homme et favorisons la participation active des femmes.

Le Rapport annuel sur le développement humain, commandé par le PNUD, centre le débat mondial sur les questions essentielles du développement, à l'aide de nouveaux outils de mesure, d'analyses novatrices et de propositions de politiques publiques souvent controversées. Son cadre d'analyse et son approche inclusive se prolongent dans les Rapports sur le développement humain régionaux, nationaux et locaux, également soutenus par le PNUD.

Dans chaque bureau national, le Représentant résident du PNUD est aussi la plupart du temps le Coordonnateur résident des activités de développement du système des Nations Unies dans son ensemble. Grâce à cette coordination, le PNUD vise à assurer l'utilisation la plus efficace des ressources de l'aide tant des Nations Unies qu'internationales.

Pour plus d'informations sur les activités du PNUD, consulter le site www.undp.org

OECD PUBLISHING, 2, rue André Pascal, 75775 PARIS CEDEX
(412013022P1) ISBN 978-92-64-20069-2



Perspectives économiques en Afrique 2013

Première partie : Performances et perspectives en Afrique

Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques en Afrique

Chapitre 2 : Investissements étrangers, aide, transferts des migrants et recettes fiscales en Afrique

Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique

Chapitre 4 : Développement humain en Afrique

Chapitre 5 : Gouvernance politique et économique en Afrique

Deuxième partie : Thème spécial

Chapitre 6 : Transformation structurelle et ressources naturelles en Afrique

Troisième partie : Études par pays

Les notes pays complètes sont disponibles à l'adresse suivante:

www.africaneconomicoutlook.org/fr

Afrique du Sud • Algérie • Angola • Bénin • Botswana • Burkina Faso • Burundi • Cameroun • Cap-Vert • Comores • Congo, Rép. • Congo, Rép. dém. • Côte d'Ivoire • Djibouti • Égypte • Erythrée • Éthiopie • Gabon • Gambie • Ghana • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Kenya • Lesotho • Liberia • Libye • Madagascar • Malawi • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Mozambique • Namibie • Niger • Nigeria • Ouganda • Rép. centrafricaine • Rwanda • São Tomé-et-Príncipe • Sénégal • Seychelles • Sierra Leone • Soudan • Soudan du Sud • Swaziland • Tanzanie • Tchad • Togo • Tunisie • Zambie • Zimbabwe

Quatrième partie : Annexe statistique

